Plantes médicinales indigènes : tisanerie et tisaneurs de la Réunion

Roger Lavergne

▶ **To cite this version:**

Roger Lavergne. Plantes médicinales indigènes : tisanerie et tisaneurs de la Réunion. Sciences de l'environnement. Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc, 1989. Français. NNT : 1989MON20008 . tel-00978928

HAL Id: tel-00978928

https://theses.hal.science/tel-00978928

Submitted on 16 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JOI REU 615.19 LAV

F

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC
FACULTE DES SCIENCES
Laboratoire de Botanique Systématique
EP 5 - 34060 Montpellier Cedex
☎ 22 [illegible]

ACADEMIE DE MONTPELLIER

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC

JOI
Réunion
58 615
LAV

T H E S E

présentée à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc

pour obtenir le diplôme de DOCTORAT

Spécialité : Botanique Tropicale Appliquée

SERVICE CDI
LA REUNION

PLANTES MEDICINALES INDIGENES TISANERIE ET TISANEURS DE LA REUNION

par

Roger LAVERGNE

Soutenue le : 1989 devant le Jury composé de :

HALLE F. Président

UNIVERSITÉ de la RÉUNION
FACULTÉ des SCIENCES
Laboratoire de Biologie Végétale
EP 5 - 97400 Ste Clotilde
☎ 20 [illegible]

Mme SAFCA

"Nous vivons dans un pays fabuleux, riche en fruits, riche en fleurs, et nous nous endormons sur notre richesse sans exploiter l'autre richesse qui est la connaissance de cette richesse, son histoire souvent curieuse, amusante, touchante..." (Jean ALBANY 1972, dans Vavangue p. 66).

A Christiane,

J'ai eu le bonheur de t'avoir à mes côtés pour rencontrer les tisaneurs et aller cueillir des "z'herbages" de santé.

Ton amour fut essentiel pour mener à bien cette recherche passionnée.

Chaque fois que j'écrirai "nous", tu seras implicitement associée à mes rencontres.

A Messieurs les Professeurs

Jacques-Yves CONAN,
Gérard LAMATY,
et Philippe BOUCHER

qui sont venus me rencontrer au Collège Juliette Dodu. Ils s'étaient intéressés à mes livres* et souhaitaient m'intégrer à leur équipe de recherche sur les plantes médicinales et aromatiques. N'ayant pas encore les diplômes requis, ils me conseillèrent d'essayer de les obtenir au plus tôt.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur amicale bienveillance.

* FLEURS DE BOURBON

A notre Président de thèse,

Monsieur le Professeur Francis HALLE,

Nous n'avons pas oublié la qualité de votre accueil au sein de votre équipe de recherche. Vous avez su mesurer notre enthousiasme et nous offrir sagesse et gentillesse.

La distance qui nous séparait aurait pu être un gros handicap, mais un dialogue épistolaire renouvelé nous a permis d'aplanir quelques difficultés.

Quoi qu'il en soit, vous nous avez toujours fait confiance, aussi bien dans le choix des sujets que dans l'orientation de notre recherche.

Recevez ici notre entière gratitude.

A nos collègues chimistes,

Jacqueline SMADJA
et Robert VERA

qui ont orienté leurs recherches vers nos plantes médicinales et aromatiques.

Sans eux, nous ne saurions pas grand chose sur le chimisme des plantes originaires de La Réunion.

Ils ont le plaisir de travailler dans le laboratoire du Professeur Jacques-Yves CONAN. Nous avons eu plaisir à partager leurs découvertes et leur amitié.

MOTS-CLES

Tisaneurs, z'herbages, complications.
Plantes-médicaments : leur répartition, leur écologie, leur situation dans la nature, leurs utilisations médicinales, leur composition chimique.

RESUME

Présenter une île océanique, volcanique et tropicale, nous conduit à ses peuplements végétaux et humains.

Les tisaneurs sont les piliers de sa médecine populaire et traditionnelle. Leur âge moyen élevé n'hypothèque pas forcément la tisanerie de demain.

Les analyses chimiques effectuées pour chaque espèce nous conduisent de l'empirisme vers un premier pas de rationalité.

SOMMAIRE

MOTS-CLES ET RESUME..... 6

SOMMAIRE..... 7

INTRODUCTION..... 12

(4) I - UNE ILE VOLCANIQUE ET CYCLONIQUE HABILLEE DE BOIS DE COULEURS.. 14

A/ QUELQUES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES DE LA REUNION.. 15

1. La Réunion, une île de l'Océan Indien née d'un "point chaud"..... 15
2. La Réunion, une île à deux volcans..... 18
3. La Réunion, une montagne dans l'Océan..... 22

B/ CLIMAT ET VEGETATION..... 24

1. Les enseignements du thermomètre..... 24
2. Entre alizés et cyclones..... 27
   2.1. La quasi permanence des alizés..... 27
   2.2. Dépressions et cyclones..... 30
3. Tant qu'il pleuvra..... 36
4. Photopériodisme et ensoleillement..... 40
5. Climat et étagement de la végétation..... 40

C/ SOL ET VEGETATION..... 42

1. Facteurs de pédogenèse..... 43
   1.1. Les roches mères..... 43
   1.2. Les précipitations..... 44
   1.3. Les températures..... 44
   1.4. La végétation naturelle..... 44
   1.5. L'Homme..... 48
2. Historique de la cartographie des sols..... 49
3. Les caractéristiques des grandes catégories de sols..... 49
   3.1. Les andosols..... 50
   3.2. Les sols ferralitiques..... 51
   3.3. Les sols bruns..... 52
   3.4. Les vertisols..... 52
   3.5. Conclusion..... 52

D/ LA VEGETATION DE L'ILE DE LA REUNION..... 53

1. Origine du peuplement végétal de La Réunion..... 53
   1.1. Les apports marins..... 53
   1.2. Les apports éoliens..... 55
2. Les principales formations végétales naturelles..... 57
   2.1. La végétation littorale..... 57
   2.2. La forêt tropicale semi-aride (des Bas)..... 57
   2.3. La forêt tropicale humide des Bas..... 60

2.4. La forêt tropicale humide des Hauts..... 61
2.5. La végétation éricoïde des hautes altitudes..... 64
3. Le couvert végétal modifié par l'Homme..... 66
4. Les formations végétales anciennes..... 67

E/ HISTOIRE DU PEUPLEMENT DE LA REUNION..... 69

1. Les patronymes d'une île volcanique..... 69
2. Le temps des incertitudes..... 69
3. L'occupation définitive de Bourbon..... 70
4. Les composantes ethniques de la société réunionnaise actuelle..... 71
4.1. La population d'origine africaine et malgache..... 71
4.2. La population d'origine asiatique..... 72
4.3. La population d'origine européenne..... 73

(3) II - TISANEURS ET TISANERIE D'UNE ILE CREOLE..... 75

A/ DES TRADIPRATICIENS AU SERVICE DE NOTRE SANTE..... 76

1. Tisaneurs, guérisseurs ou sorciers..... 76
2. Compte rendu d'une journée d'enquête..... 78
3. Les tisanes-pays..... 80
4. "Bois froids" et "Bois chauds"..... 82
5. Nombre de plantes utilisées dans les tisanes..... 82
6. Définition du vocabulaire des tisaneurs..... 84
7. Plantes médicinales et indigénat..... 87
8. Botanique et tisanerie..... 88

B/ PLUS PRES DE NOS TISANEURS..... 91

a. Les trouver..... 91
Tableau 1 : Plantes médicinales sur les marchés..... 92
b. Les situer dans les mouvances de l'histoire..... 94
c. Vingt neuf tisaneurs, de la plus âgée... au plus jeune... 97
d. D'autres tisaneurs..... 127
e. L'avenir de la tisanerie à La Réunion..... 129

(1) III - LES PLANTES-MEDICAMENTS NATIVES D'UNE ILE..... 132

a. Un choix de présentation à justifier..... 133
b. Recherches chimiques préliminaires - Méthodes utilisées..... 134
c. Tableau des résultats obtenus..... 138
d. Actions physiologiques des drogues..... 139
e. Remarque..... 141

1. PLANTES MEDICINALES DESORMAIS INUSITEES..... 143

1.1. Bois amer (Carissa xylopicron)..... 146
1.2. Bois blanc (Hernandia mascarenensis)..... 151
1.3. Bois de bombarde (Tambourissa elliptica)..... 154

UNIVERSITÉ de la RÉUNION
FACULTÉ des SCIENCES
Laboratoire de Chimie Organique
BP 5 - 97490 Ste Clotilde
29-25-77

1.4. Bois de cabri (Casearia coriacea)..... 158
1.5. Bois de Charles (Acalypha integrifolia)..... 161
1.6. Bois de chenilles (Clerodendron heterophyllum)..... 165
1.7. Bois de gouyave marron (Psiloxylon mauritianum)..... 169
1.8. Bois de lait (Tabernaemontana mauritiana)..... 173
1.9. Bois de Laurent Martin (Tournefortia acuminata)..... 177
1.10. Bois de merle (Allophylus cobbe)..... 180
1.11. Bois de nèfles à grandes feuilles (Eugenia mespiloïdes)..... 183
1.12. Bois de pintade (Tarenna borbonica)..... 187
1.13. Bois de prune (Scolopia heterophylla)..... 191
1.14. Bois de punaise (Grangeria borbonica)..... 194
1.15. Figuier blanc (Ficus morifolia)..... 197
1.16. Foulsapate marron (Hibiscus boryanus)..... 199
1.17. Hibiscus (Hibiscus columnaris)..... 203
1.18. La Perle (Rhipsalis baccifera)..... 206
1.19. Liane arabique (Clematis mauritiana)..... 209
1.20. Liane de clef (Hugonia serrata)..... 213
1.21. Lingue en arbre (Mussaenda landia)..... 215
1.22. Mahot tantan (Dombeya acutangula)..... 219
1.23. Tan Georges (Molinea alternifolia)..... 223

2. PLANTES MEDICINALES D'UTILISATION TRADITIONNELLE..... 225

2.1. Affouche (Ficus rubra)..... 228
2.2. Ambaville (Senecio ambavilla)..... 232
2.3. Asperge sauvage (Asparagus umbellatus)..... 239
2.4. Benjoin (Terminalia bentzoe)..... 243
2.5. Bois blanc rouge (Poupartia borbonica)..... 249
2.6. Bois cassant (Psathura borbonica)..... 252
2.7. Bois de chandelle (Dracaena reflexa)..... 258
2.8. Bois de demoiselle (Phyllanthus casticum)..... 263
2.9. (Faux) Bois de demoiselle (Phyllanthus phillyreifolius)..... 268
2.10. Bois de fer (bâtard) (Sideroxylon borbonicum)..... 271
2.11. Bois de fer (blanc) (Sideroxylon majus)..... 274
2.12. Bois de gaulette (Doratoxylon apetalum)..... 279
2.13. Bois de maman (Maillardia borbonica)..... 284
2.14. Bois de nèfles (à petites feuilles) (Eugenia buxifolia)..... 289
2.15. Bois de poivre (Zanthoxylum heterophyllum)..... 292
2.16. Bois de quivi (Turraea casimiriana)..... 296
2.17. Bois de reinette (Dodonea viscosa)..... 301
2.18. Bois de rempart (Agauria salicifolia)..... 307
2.19. Bois de rongue (Erythroxylon laurifolium)..... 312
2.20. Bois de savon (Badula barthesia)..... 316
2.21. (Bois de) Sinte (Scutia myrtina)..... 320
2.22. Sois de sureau (Leea guinensis)..... 323
2.23. Bois d'olive blanc (Olea lancea)..... 327
2.24. Bois d'ortie (Obetia ficifolia)..... 331
2.25. Bois d'osto (Antirhea borbonica)..... 335
2.26. Bois jaune (Ochrosia borbonica)..... 341
2.27. Bois maigre (Nuxia verticillata)..... 346
2.28. Bois puant (Foetidia mauritiana)..... 351

2.29. Bois rouge (Elaeodendron orientale)..... 355
2.30. Catafaye (Euodia borbonica)..... 359
2.31. Change-écorce (Aphloia theiformis)..... 365
2.32. Cochléaria (Centella asiatica)..... 370
2.33. Croc de chien (Smilax anceps)..... 375
2.34. Faham (Jumellea fragrans)..... 379
2.35. Fanjan (Cyathea excelsa)..... 385
2.36. Fleur jaune (Hypericum lanceolatum)..... 388
2.37. Joli coeur (Pittosporum senacia)..... 394
2.38. Jonc (Juncus effusus)..... 398
2.39. Liane cochon (Canavalia rosea)..... 401
2.40. Liane foutafout (Cassytha filiformis)..... 405
2.41. Liane jaune (Danais fragrans)..... 411
2.42. Liane sans feuille (Sarcostemma viminale)..... 415
2.43. Liane savon (Embelia angustifolia)..... 418
2.44. Liane zig-zag (Faujasia flexuosa)..... 421
2.45. Lingue à poivre (Piper pyrifolium)..... 424
2.46. Lingue café (Mussaenda arcuata)..... 428
2.47. Patate à Durand (Ipomoea pes-caprae)..... 432
2.48. Patte de lézard (Phymatodes scolopendria)..... 437
2.49. Patte poule (Vepris lanceolata)..... 442
2.50. Persicaire (Polygonum poiretii)..... 447
2.51. Prêle (Equisetum ramosissimum)..... 451
2.52. Ronce (Toddalia asiatica)..... 455
2.53. Ronce blanche (Rubus apetalus)..... 460
2.54. Sourichaude (Viscum triflorum)..... 465
2.55. Takamaka (Calophyllum tacamahaca)..... 472
2.56. Ti Carambole (Bulbophyllum nutans)..... 476

3. PLANTES MEDICINALES NOUVELLEMENT UTILISEES..... 479

3.1. Bois d'effort (Olax psittacorum)..... 484
3.2. Bois de Judas (Cossignia pinnata)..... 487
3.3. Bois de paille-en-queue (Monarrhenus salicifolius).... 490
3.4. Bois de perroquet (Cordemoya integrifolia)..... 492
3.5. Bois de senteur (blanc) (Ruizia cordata)..... 497
3.6. Bois de senteur (bleu) (Dombeya populnea)..... 501
3.7. (Ti) Bois de senteur (Croton mauritianus)..... 506
3.8. Bois d'olive noir (Olea europaea africana)..... 509
3.9. Branle blanc (Stoebe passerinoïdes)..... 512
3.10. Café marron (Coffea mauritiana)..... 516
3.11. Fleur de roche (Stereocaulon vulcani)..... 520
3.12. Liane d'olive (Secamone volubilis)..... 523
3.13. Liane Montbrun (Gouania mauritiana)..... 526
3.14. (Grand) Natte (Mimusops maxima)..... 529
3.15. (Petit) Natte (Labourdonnaisia calophylloides)..... 532
3.16. Petit Tamarin des Hauts (Sophora denudata)..... 535
3.17. Plante la tension (Pouzolzia laevigata)..... 538

4. PLANTES POTENTIELLEMENT MEDICINALES..... 540

Tableau 2 : 218 espèces analysées..... 548
Recherche des plantes à huiles essentielles..... 559

IV - CONCLUSION..... 561

Liste des plantes indigènes..... 566
Répertoire thérapeutique pour les plantes indigènes..... 581
Liste des tisaneurs..... 588
Plantes exotiques utilisées par les tisaneurs..... 590
Lexique..... 594
Bibliographie..... 603

INTRODUCTION

Ce travail se trouve au centre d'un triple désir.

D'abord faire connaître les tisaneurs de notre île. Ils ne souhaitent pas vraiment garder l'anonymat, alors pourquoi ne pas leur reconnaître une existence, une réalité, en signe de respect et de reconnaissance ?

Bien avant notre époque d'hypermédicalisation, ils ont été les artisans généreux de notre santé, les faiseurs de potions bienfaisantes.

Parler de ces tradipraticiens me semblait un devoir, même si je ne leur consacre qu'une fiche biographique succinte. La plupart ont gentiment accepté de se laisser photographier pour que leurs visages puissent désormais appartenir à la mémoire collective. J'ai une pensée émue envers le Père Franck DIJOUX et Monsieur Georges POTHIN dont je peux réécouter les voix à loisir et comtempler les visages, alors qu'ils sont aujourd'hui rayés du monde des vivants.

Première volonté : présenter nos tisaneurs, connus ou moins connus. C'est là une nouveauté dont la presse ne s'est pas ou peu emparée, sans doute faute de connaissances suffisantes en matière de botanique.

Ensuite, confronter le passé et le présent de la tisanerie locale. En quoi le passé a-t-il fécondé le présent ? Y a-t-il la même vivacité d'emploi d'un siècle à l'autre ? Très vite, on s'aperçoit que de nombreuses plantes médicinales indigènes sont tombées dans l'oubli, d'autres par contre connaissent toujours la même ferveur, certaines, nouvelles, ont grossi les rangs de la pharmacopée.

N'y a-t-il pas dans l'esprit de chaque tisaneur le désir d'apprivoiser la forêt ? Ce serait cueillir en chaque pied de bois le médicament idéal pour la confection de nouvelles tisanes.

En regardant de près, on s'aperçoit que le **Benjoin** ou le **Bois de rongue** connaissent aujourd'hui les mêmes usages qu'au siècle dernier. Pour d'autres plantes, les choses diffèrent. Quoiqu'il en soit, la volonté de soigner et de guérir reste première.

Le troisième aspect de mon travail concerne l'analyse chimique sommaire de chaque plante. Jusqu'à présent, on ignorait ce que pouvait contenir la plupart d'entre elles.

Cette entreprise, basée sur la réalisation d'un herbier de référence et la collecte de matière végétale à soumettre à l'analyse, n'a été possible que par le jeu d'une amitié réelle entre un chimiste et un botaniste. Que Robert VERA soit ici remercié pour la peine qu'il s'est donnée et la joie qu'il a suscitée en moi.

Nous souhaitons, de concert, poursuivre et approfondir nos recherches.

I. UNE ILE VOLCANIQUE ET CYCLONIQUE HABILLEE DE BOIS DE COULEURS

A - QUELQUES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES DE LA REUNION

1. La Réunion, une île de l'Océan Indien née d'un "point chaud" ?

L'Océan Indien est aujourd'hui bordé par quatre continents (l'Antarctique, l'Afrique, l'Asie et l'Australie) qui appartinrent avec Madagascar et les Seychelles au Super-Continent de Gondwana. Ce mégacontinent commença à se morceler au jurassique, il y a environ 200 millions d'années.

L'ouverture de la Dorsale Sud-Ouest Indienne provoqua alors la séparation de l'Afrique et de l'Antarctique. La disposition actuelle des dorsales (Dorsale de Carlsberg, Dorsale Sud-Ouest Indienne et Dorsale Sud-Est Indienne) existerait depuis l'Eocène, c'est-à-dire depuis 50 millions d'années (STIELTJES 1986).

Pointée par 55°32' de longitude Est et 21°07' de latitude Sud, La Réunion est à environ 1200 km de la "rift-valley" de la Dorsale Médio-Indienne (Fig. 1). Sa position intraplaque laisse supposer qu'elle résulte de l'action d'un "point chaud" ou "hot spot", une remontée de magma très profond perçant la croûte océanique soumise à la dérive.

Aux tenants de la théorie du "point chaud" s'opposent ceux qui proposent une origine tectonique pour l'île de La Réunion. Elle résulterait de la réactivation d'un paléorift (PATRIAT et SCHLICH 1979, in MONTAGGIONI et NATIVEL 1988).

L'île Rodrigues, située à 850 Km à l'Est, Nord-Est de La Réunion est plus proche de la Dorsale. Elle résulterait du volcanisme d'une "faille transformante" liée à l'expansion de cette Dorsale (STIELTJES 1986).

Maurice, elle aussi volcanique, est actuellement un volcan éteint. Elle n'est distante que de 180 km de La Réunion (Fig. 2).

Rodrigues, Maurice et La Réunion forment l'Archipel des Mascareignes. Ce nom est dû à Pero Mascarenhas, découvreur présumé de La Réunion vers 1512.

FIG. 1. EXTRAIT DE LA CARTE STRUCTURALE DE L'OCEAN INDIEN
(HEEZEN ET TRARP IN DEFOS DU RAU 1975)

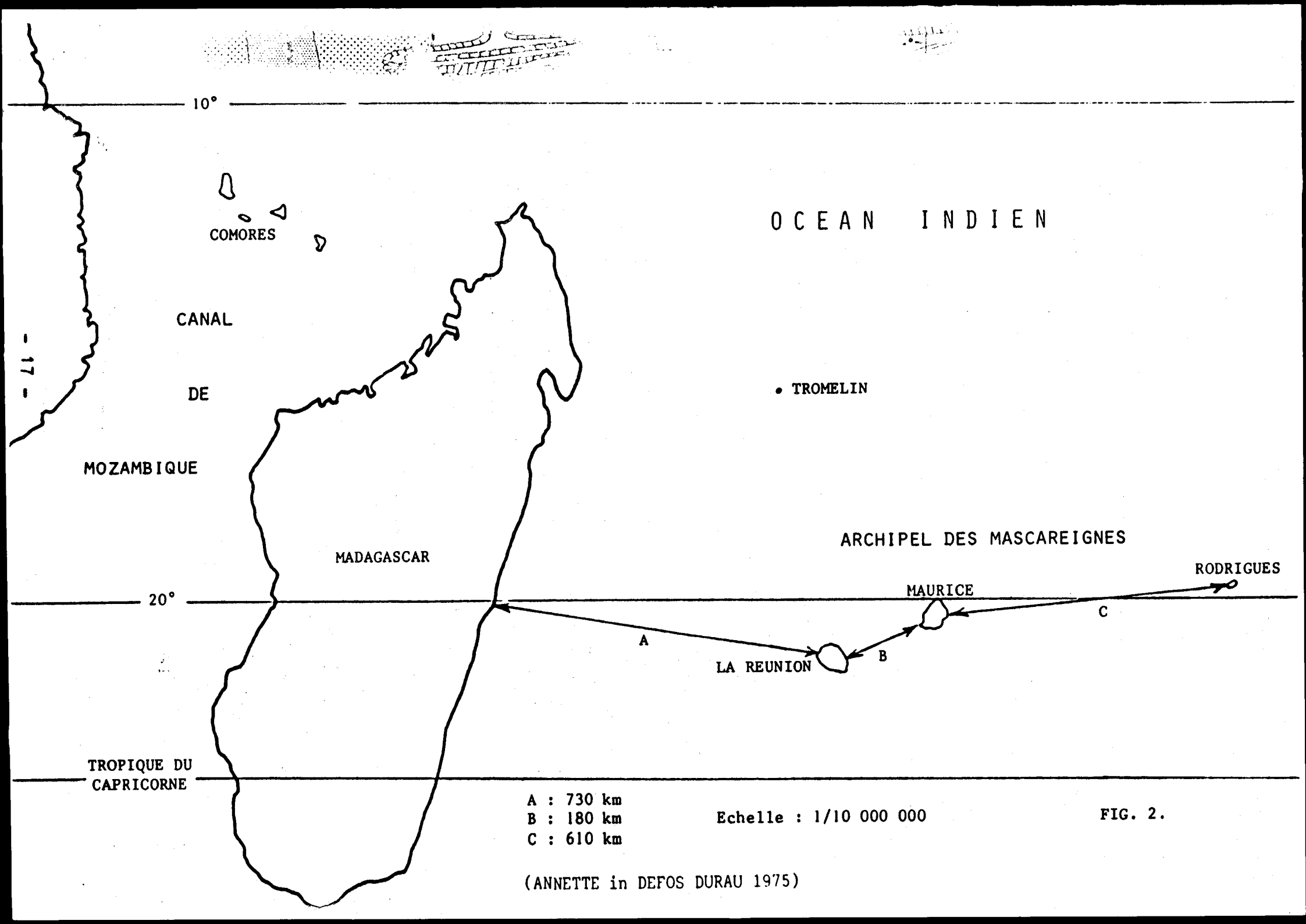

A : 730 km
B : 180 km
C : 610 km

Echelle : 1/10 000 000

FIG. 2.

(ANNETTE in DEFOS DURAU 1975)

2. La Réunion, une île à deux volcans

Si l'on excepte ses formations coralliennes littorales, La Réunion est une île entièrement volcanique. Si l'on sait qu'elle est séparée par des fonds marins supérieurs à 4000 m de Maurice, et puis par des abysses de 5000 m de la côte Est de Madagascar, on imaginera aisément qu'elle forme sur le fond océanique un édifice magmatique de 7 à 8 000 m de haut. Certains alors d'écrire que notre "île minuscule (...) est pourtant un des plus grands volcans du monde" (STIELTJES 1986).

Il s'agit en fait d'un volcan double, constitué aujourd'hui par un édifice inactif, le Massif du Piton des Neiges et un ensemble actif, le Massif du Piton de la Fournaise (Fig. 3).

L'utilisation de la méthode dite du Potassium-Argon (permettant de couvrir une période comprise entre 3 milliards d'années et 10 000 ans environ) a servi à dater les roches volcaniques de chaque massif.

a) Les étapes de l'édification du Massif du Piton des Neiges (Fig. 4)

Quatre phases ont été définies :

- De 3 à 2,1 MA (millions d'années) : édification et émersion du protovolcan (phase I).

Appelée "série des océanites anciennes", cette première phase correspond à une période où aux émissions volcaniques sous-marines succéderont des éruptions désormais aériennes. Nous sommes fin tertiaire, début quaternaire.
Les océanites (ou basaltes riches en olivine) de cette série sont à la fois profondément altérées et fortement zéolitisées.
Les zéolites (ou minéraux secondairement formés) provoquent une remobilisation poussée des éléments chimiques de la roche. Cette dernière ne peut désormais plus être datée valablement par la méthode K/Ar. Une altération poussée de la roche (chloritisation des olivines par exemple) s'oppose d'ailleurs aussi à l'utilisation de ces mesures radiométriques.

- De 2,1 à 0,43 MA, le volcan-bouclier a une activité effusive ou hawaïenne (phase II).

Il s'agit de la "série des océanites récentes". D'une épaisseur totale de 800 m, ces empilements laviques montrent encore quelquefois un aspect cordé (laves pahoe-hoe) caractéristique d'une activité effusive.
"Pendant toute cette période, le volcan a manifesté une activité de type hawaïen (activité continue avec émission de laves très fluides)" (MONTAGGIONI et NATIVEL 1988).

- De 0,43 à 0,35 MA, le Massif du Piton des Neiges traverse une période d'accalmie.

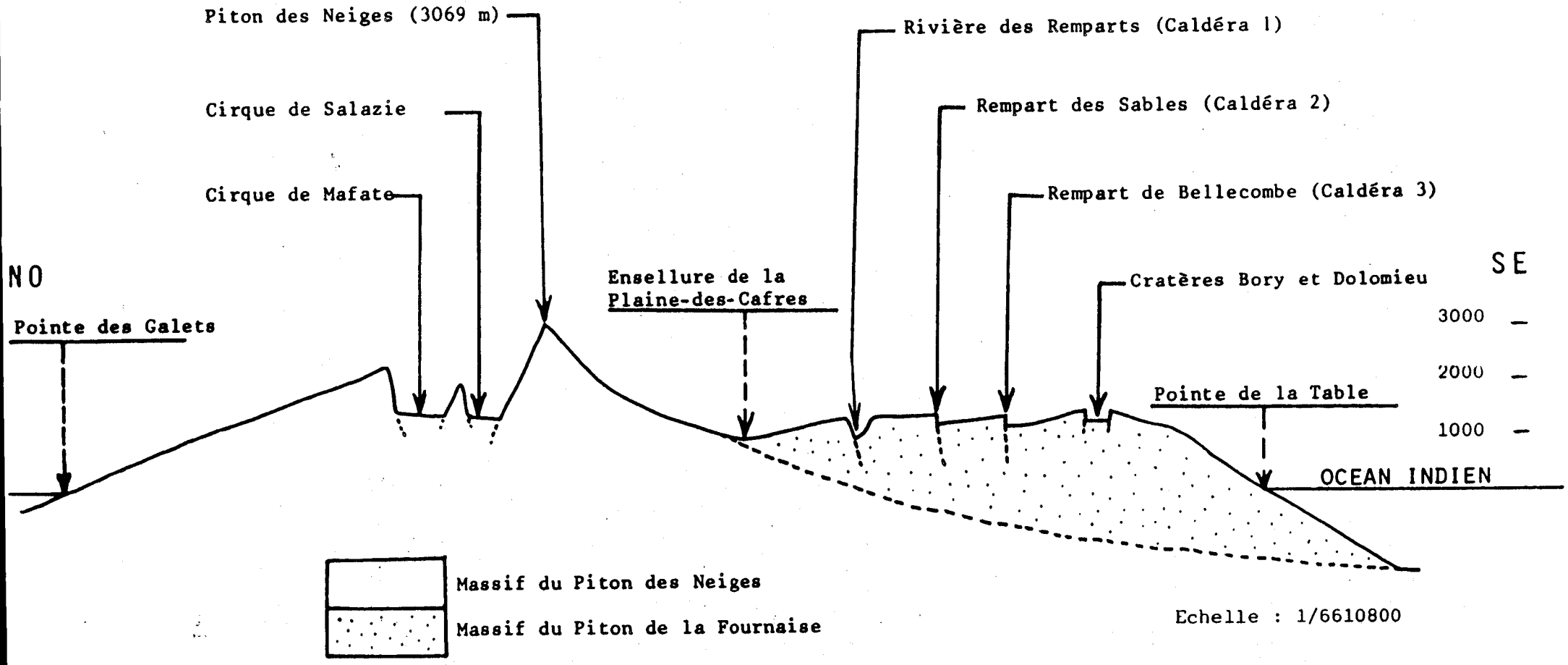

FIG. 3. COUPE NO-SE A TRAVERS LES MASSIFS CONSTITUTIFS DE LA RÉUNION

(inspiré de RAUNET 1987)

FIG. 4 CARTE GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE DE LA REUNION
(Inspirée de BERTILE 1988)

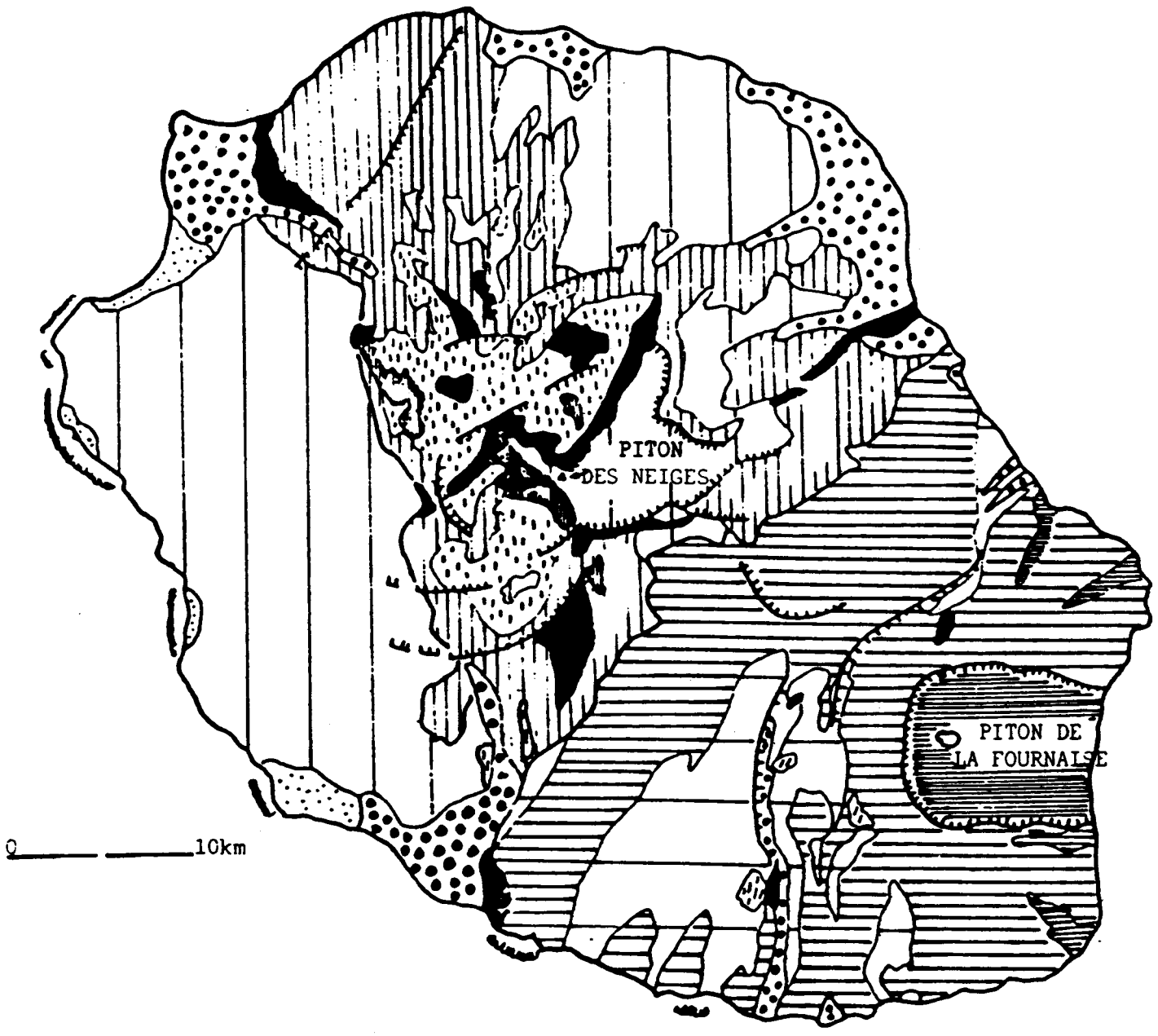

PHASES DU VOLCANISME DU
PITON DES NEIGES

- P I de 3 à 2,1 M.A.
- P II de 2,1 à 0,43 M.A.
- P III de 0,35 à 0,20 M.A.
- P IV de 0,19 à 0,02 M.A.

PHASES DU VOLCANISME DU
PITON DE LA FOURNAISE

- F1 de 0,53 à 0,29 M.A.
- F2 et F3 de 0,28 à 0,005 M.A.
- F4 de 0,005 M.A. à actuel

FORMATIONS SUPERFICIELLES

- Eboulis divers et brèches primitives
- Alluvions fluviatiles
- Sables dunaires ou de plages

- De 0,35 à 0,20 MA, phase III, et de 0,19 à 0,02 MA, phase IV d'un volcan à activité mixte.
Les océanites des phases I et II sont recouvertes par des laves plus claires, plus acides résultant d'une "différenciation magmatique". Il s'agit des laves de la "série différenciée" des phases III et IV.

A la fin de la phase III, l'activité volcanique jusque-là effusive devient assez brutalement explosive. Nappes de ponces et de cendres, coulées pyroclastiques peuvent être autant de dépôts de nuées ardentes.

L'activité terminale du Piton des Neiges (phase IV) se limite au sommet de l'actuel massif. Les accumulations de scories rouges et les bombes en fuseau qu'on y trouve correspondent à un volcanisme explosif.

Le déclin de l'activité volcanique du Massif du Piton des Neiges aurait commencé avec l'apparition des premières laves différenciées, il y a 0,35 MA (MONTAGGIONI et NATIVEL 1988).

Les grands "cirques" qui échancrent la partie centrale du Massif du Piton des Neiges se seraient formés depuis l'extinction du Piton des Neiges, il y a environ 20 000 ans.

Ces vastes et profondes excavations (600 à 1200 m de dénivelée) seraient à la fois le résultat d'importants effondrements et d'une intense érosion.

b) Les étapes de l'édification du Massif du Piton de la Fournaise (Fig. 4)

Des considérations morphologiques conduisent à penser que trois caldéras se sont succédées, séparant ainsi quatre phases d'activité volcanique :

- De 0,53 à 0,29 MA, le "bouclier primitif" (phase 1).
La série du "bouclier primitif" est formée par un empilement de coulées à surfaces de type "aa" (scoriacé). Ces bancs rappellent par leurs formes la "série des océanites récentes" du Piton des Neiges.
De nombreux cônes pyroclastiques (puys adventifs) parsèment les flancs de cette Première Fournaise.
La fin de la phase 1 est marquée par l'ouverture d'une grande caldéra polylobée (Caldéra 1). Difficile à délimiter, cet effondrement est sans doute en partie situé au niveau de la Rivière des Remparts (Fig. 3).

- De 0,28 à 0,06 MA, la phase 2 correspond au remplissage de la Caldéra 1 du "bouclier primitif", ce qui masque les limites de cet effondrement.
La Deuxième Fournaise (F2) s'est superposée au volcan primitif ; elle présente comme lui une structure monotone. Elle est constituée par des laves de plus en plus différenciées vers le

sommet.
La fin de la phase 2 correspond à un nouvel effondrement, à une deuxième caldéra (Caldéra 2).
Elle est limitée par le rempart de la Plaine des Sables à l'Ouest et se poursuit au Nord-Est par le rebord de la Rivière de l'Est.

- De 0,06 à 0,005 MA, la phase 3 correspond au remplissage de la Caldéra 2.
A la fin de la phase 3 et au début de la phase 4, de vastes glissements des flancs Est et Sud du Massif de la Fournaise mettent en place la Caldéra 3, actuellement délimitée par les remparts de Bellecombe, de Bois Blanc et du Tremblet.

- De 0,005 MA à aujourd'hui (phase 4 ou actuelle).
La mise en place de la Caldéra 3 a probablement été suivie par une activité volcanique mineure attestée par la présence de plusieurs puys adventifs.

Volcan-bouclier, le Massif de la Fournaise a surtout connu une activité hawaïenne caractérisée par des laves très fluides (océanites, basaltes à olivine). La présence de niveaux scoriacés et cendreux très étendus correspond à des dégazages occasionnels importants et à des phases éruptives phréatiques et phréatomagmatiques.

3. La Réunion, une montagne dans l'Océan

Le Volcan Réunion est constitué par deux cônes jumelés, dit-on surbaissés bien qu'ils culminent à 3069 m au Piton des Neiges et à 2631 m au Piton de la Fournaise. De fait, 40 % des 2512 km2 de cette île-montagne sont au-dessus de 1000 m d'altitude.

Si la pente moyenne des planèzes (ou "pentes externes") du Massif du Piton des Neiges est d'une dizaine de degrés, elle n'est plus que 3° à 5° à l'approche du rebord des "cirques".

Les "cassés" ou "remparts" des cirques, avec une inclinaison de 65° à 75°, sont pratiquement à pic.

Le fond des cirques n'offre que de petits replats ou "ilets". Il est formé de crêtes séparées par des gorges profondes, toutes convergentes vers la sortie du cirque.

Les cirques de Cilaos, de Salazie et de Mafate sont tous trois coalescents et séparés par des arêtes étroites souvent déchiquetées, dépassant presque toujours 2000 m d'altitude.

De 7° à 10° dans la partie haute des planèzes, l'inclinaison est de 15° à 17° entre 200 et 500 m, ce qui freine évidemment la mise en valeur agricole de ces pentes.

Dans le Massif de la Fournaise, les "pentes externes" (conduisant au littoral) sont toutes fortes (20° à 25°). Elles ont de ce fait essentiellement une vocation forestière.

Allongée suivant son grand axe Sud-Est/Nord-Ouest, l'île a un peu la silhouette d'une tête de Cynocéphale. Avec un pourtour de 207 km, elle n'offre que 40 km de plages. Des falaises vives, noires, luisantes, battues par les vagues, rendent ses abords souvent difficiles.

Inhospitalières, ses côtes offrent peu ou pas de bon ancrage.

25 km de plages de sable blanc coralligène coïncident avec un récif frangeant discontinu, seulement présent sur le littoral occidental. Cette bio-construction installée sur un étroit plateau sous-marin n'aurait que 7 à 8000 ans d'âge (communication orale de L. MONTAGGIONI, géologue).

Les 15 autres kilomètres sont des plages de galets ou de sable noir basaltique.

Avec un relief accusé et accidenté, les communications sont difficiles. Il a fallu attendre 1932 pour qu'une route carrossable acrobatique puisse accéder à Cilaos village.

Une seule route traverse l'île. Encore, est-elle tracée sur l'ensellure ou large dépression marquant la jonction des deux Massifs. Cette "route des plaines" passe en fait par un haut plateau (Fig. 3).

De la Plaine-des-Cafres à Saint-Pierre, on a la plus belle étendue cultivable de l'île.

B - CLIMAT ET VEGETATION

Verts pendant toute la saison fraîche, les **Bancouliers** (Aleurites molucana) ont déjà pris un petit air argenté à la mi-octobre. Ce changement de parure annonce un proche retour de la saison chaude ; celle-ci sera franchement installée lorsque les **Flamboyants** (Delonix regia) inonderont nos regards de leurs sanglantes floraisons.

Personne n'oublie que la période de fin d'année, avec sa chaleur retrouvée, est le temps rêvé des **Letchis** (Litchi chinensis), une gourmandise tropicale très appréciée à La Réunion.

Les mois de janvier-février-mars, saturés d'humidité, conjugueront leur moiteur à la menace d'éventuels cyclones prêts à fondre sur l'île. Mais dès avril-mai, on se sentira délivré de la chaleur humide qui nous assaillait. Le 1er mai 1988 fut vraiment la coupe thermique. Enfin la fraîcheur à St-Denis. Le **Teck d'Arabie** (Cordia amplifolia) avec sa blanche floraison était au rendez-vous. Le suivra en juin la **Neige du Kilimandjaro** (Euphorbia leucocephala) surprenante de beauté en ses laiteuses bractées.

Jusqu'en novembre, on pourra goûter à la fraîcheur d'une saison, qui dans les Bas a la saveur d'un printemps prolongé, et dans les Hauts fait penser à l'hiver entre gelées et gels répétés. Mais à dire vrai, printemps et automne sont ignorés sous de telles latitudes. Tout au plus parle-t-on de l'"été" et de l'"hiver", et pour être plus précis de la "saison chaude" ou "saison des pluies" et d'une "saison fraîche" avec quelques larmes de sécheresse !

1. Les enseignements du thermomètre

Bien que nous soyons situés à une latitude tropicale, la température n'est jamais écrasante et insupportable. Cette relative douceur du climat peut s'expliquer par :

- la présence de l'Océan duquel on n'est jamais très éloigné (l'île ayant 70 km pour son axe NO-SE et 50 km pour l'axe NE-SO),

- l'influence des alizés d'E-SE à SE qui soufflent la plus grande partie de l'année,

- l'importance du relief et de l'altitude qui créent une opposition climatique entre le littoral et les Hauts d'une part, entre le versant Au Vent et le versant Sous le Vent d'autre part.

L'examen des températures mensuelles montre l'existence de quatre périodes liées au mouvement apparent du soleil. De fin septembre à fin décembre, le soleil est au-dessus de l'hémisphère Sud et se rapproche de La Réunion et du Tropique du Capricorne : dans l'île, les températures croissent rapidement. De fin décembre à fin mars, le soleil repart vers l'équateur géographique, mais l'équateur thermique reste dans l'hémisphère Sud : janvier, février, mars sont les mois les plus chauds. De fin mars à fin juin, le soleil se rapproche du Tropique du Cancer : les températures décroissent rapidement dans l'île. De fin juin à fin septembre, l'équateur thermique reste dans l'hémisphère Nord alors que le soleil se rapproche de l'équateur géographique : juillet, août, septembre sont les mois les plus froids (ROBERT 1986).

Quatre périodes ne signifient pas pour autant quatre saisons. Les écarts entre mois froids et mois chauds (Fig. 5), pour une même station, permettent tout au plus de distinguer deux saisons.

A St-Denis, la température moyenne annuelle est de 24,4°C, variant entre 26,8°C pour la moyenne mensuelle de janvier et 22,1°C pour celle de juillet. L'amplitude thermique annuelle n'est que de 4,7°C.

L'amplitude thermique saisonnière est légèrement plus grande quand l'altitude augmente. Elle est de 6,4°C pour une station météorologique située à 27 m, de 7°C à 400 m, de 8°C à 850 m, de 9,7°C à 2150 m. La saisonnalité est donc légèrement plus accusée dans les Hauts.

Dans une région montagneuse, on s'attend à une diminution de la température de l'air, de bas en haut du massif.

St-Pierre, avec 52 m d'altitude, a une température moyenne annuelle de 23,3°C, le Tampon à 550 m de 20,5°C, la Plaine-des-Cafres à 1550 m de 13,7°C, le Gite du Volcan à 2250 m de 10,6°C, le Piton des Neiges à 3000 m de 6°C.

Le gradient de température de l'air, en moyenne de 0,55°C dans les Alpes (OZENDA 1985) est de 0,64°C entre St-Pierre et la Plaine-des-Cafres (BENOIST et DEFOS DU RAU 1975). Le caractère montagneux de notre île apparaît une fois de plus.

Pour définir le "monde tropical", les températures les plus élevées ne sont pas les plus significatives. Ce serait au contraire les moins chaudes. Des auteurs ont donc proposé de

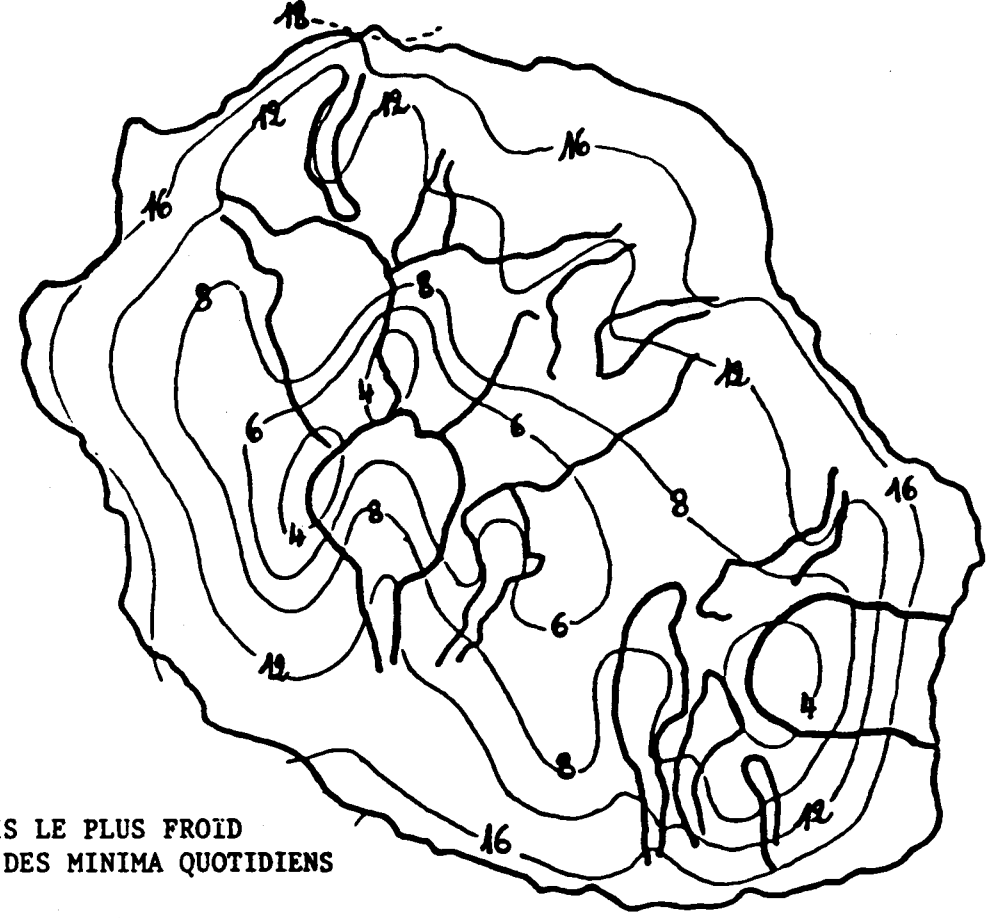

Echelle : 1/500 000

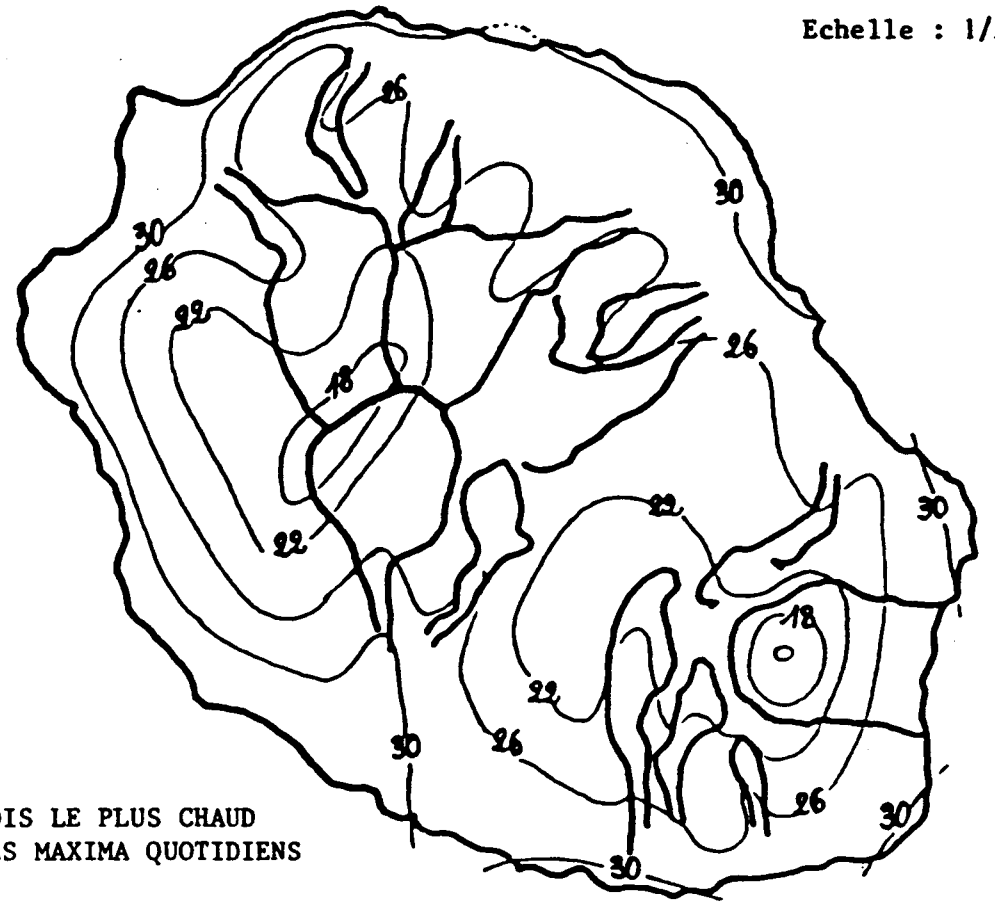

FIG. 5. MOYENNES THERMIQUES MENSUELLES
ETABLIES ENTRE 1951 ET 1970
(D'APRES BENOIST ET DEFOS DU RAU 1975)

retenir l'isotherme de 18°C (ou même de 15°C) pour le mois le plus froid (Fig. 5). D'autres préfèrent l'isotherme de 20°C de température moyenne annuelle (Fig. 6) au-dessus de 1000 m. La limite entre les forêts "mégatherme" et "mésotherme" de CADET (1977) correspond sensiblement à l'altitude de 1000 m (Fig. 19) et à l'isotherme 20°C.

SCHNELL (1970) définit quant à lui le monde tropical "comme un territoire mégatherme, à pluies d'été, où le facteur limitant pour la végétation est l'humidité".

Au-dessus de 2000 m, la température moyenne annuelle est, à La Réunion, inférieure à 14°C. L'altitude 2000 m est sensiblement la limite entre la "forêt mésotherme" et la "végétation microtherme" de CADET (1977) (Fig. 19).

A altitude égale, les cirques sont plus chauds que les pentes externes, elles, plus ventées. Les isothermes, parallèles sur les phanèzes, effectuent un "rentré" à l'intérieur des cirques.

Des microdifférences peuvent être dues à l'exposition. A altitude égale, surtout en été, on note 1 à 2°C de plus dans la région Sous le Vent. Les températures un peu plus basses relevées dans la région Au Vent pourraient être dues au matelas quotidien de nuages qui atténue les effets des rayons solaires. Au-dessus de 2000 m (ou même en-dessous comme à la Plaine-des-Cafres), il arrive qu'il gèle. Par temps clair, de mai à novembre, des pipkrakes ou copeaux de glace peuvent apparaître, l'eau des flaques ayant gelé. De fait, la Plaine-des-Cafres eut 75 fois des gelées blanches en 1950. Le thermomètre y est descendu à -4°C le 21 août 1956, à -6°C le 28 juin 1957. Cette localité où bon nombre de plantes d'origine tempérée prospèrent : **Ajonc d'Europe, Digitale pourpre, Pêcher, Pommier, Prunier**...aurait pour certains un "climat breton" !

Dans les Hauts, la saison fraîche prend les allures d'un hiver. En septembre 1975 et en 1980 les hauts sommets se couvrirent de gelée blanche. Le Piton des Neiges est un toponyme où les neiges de l'esprit eurent sans doute froid aux doigts !

Au climat tropical humide ou semi-sec des Bas fait suite un climat tropical des Hauts, plus humide.

2. Entre alizés et cyclones

2.1. La quasi permanence des alizés

Le temps qu'il fait à La Réunion est souvent sous la dépendance de l'Anticyclone de l'Océan Indien ou Anticyclone des Mascareignes dont le centre d'action permanent se trouve dans le SE de l'île aux environs de 30-33° de latitude (Fig. 7).

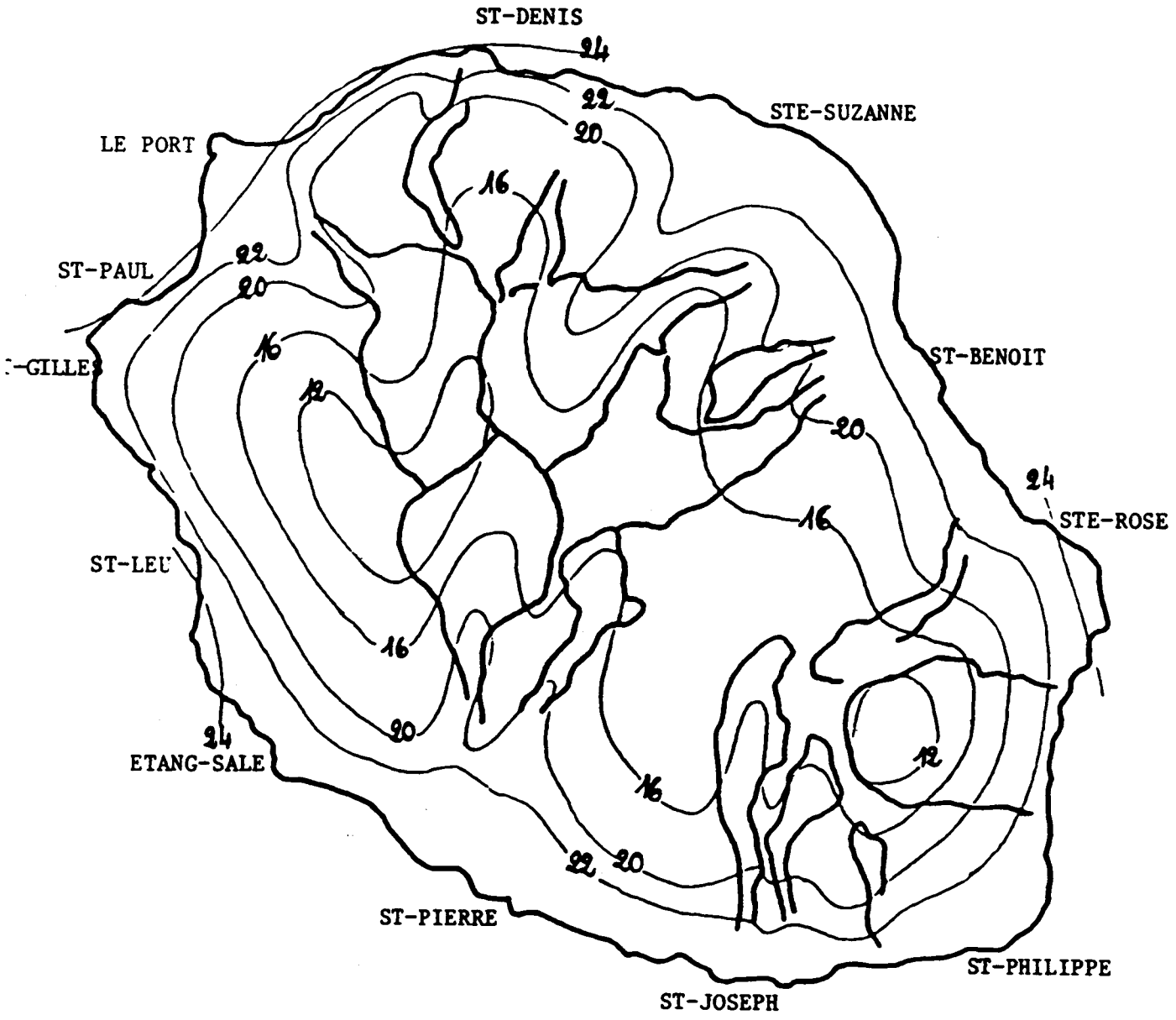

Echelle : 1/400 000

FIG. 6. COURBES ISOTHERMES MOYENNES ANNUELLES
ETABLIES DE 1951 A 1969
(D'APRES BENOIST ET DEFOS DU RAU 1975)

Front froid en surface

Front chaud en surface

ZCIT Zone de convergence Inter-Tropicale

A Anticyclone

d Minimum barométrique

BP Zone de pression inférieure à la moyenne

1008 Isobare 1008 millibars

A_1 Anticyclone des Mascareignes

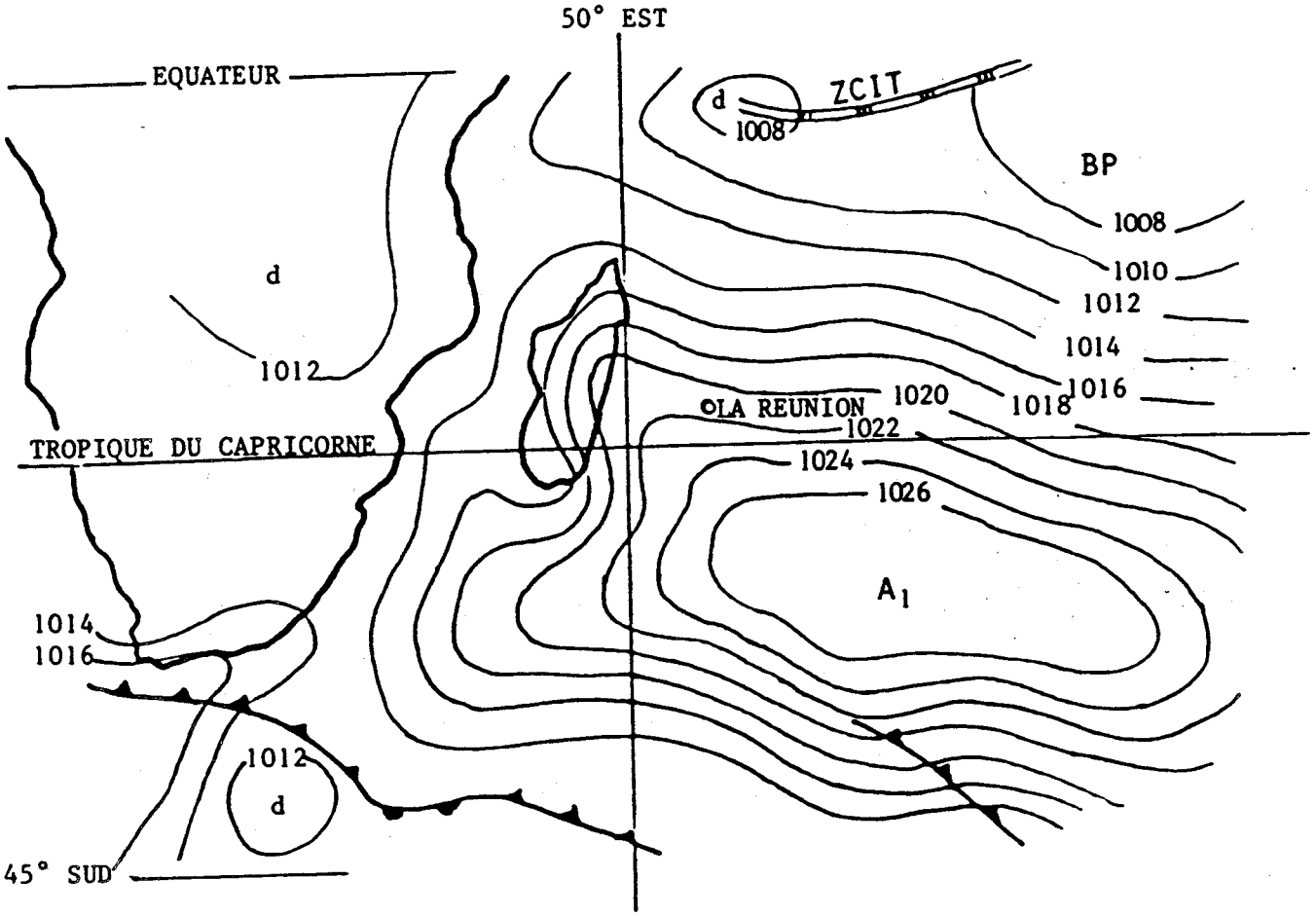

FIG. 7. TEMPS D'ALIZE DE LA SAISON FRAICHE
ETABLI LE 22 SEPTEMBRE 1970 A OOH
(D'APRES BENOIST ET DEFOS DU RAU 1975)

De cet anticyclone sont issus les alizés, vents d'E-SE réguliers et presque permanents qui glissent sur l'île.

L'Anticyclone de l'Océan Indien s'éloigne de La Réunion jusqu'en janvier pour s'en rapprocher ensuite jusqu'en juillet. C'est de ce balancement que naissent les deux saisons qui imprègnent La Réunion, la chaude et la fraîche.

C'est en saison fraîche que l'alizé souffle le plus fréquemment et le plus fort, par suite de la remontée de l'anticyclone vers le Nord. Il amène en principe le beau temps. Il est d'autant plus sec que l'anticyclone est plus proche de l'île. L'air est de ce fait frais et sec.

En saison chaude, l'anticyclone s'est éloigné. L'alizé se charge d'une masse croissante de vapeur d'eau, son parcours s'étant allongé.

C'est bien sûr la façade orientale de l'île qui est la première frappée par les alizés. Ils se heurtent ensuite à l'axe montagneux SE-NO et se divisent ainsi en un courant Au Vent et un courant Sous le Vent (Fig. 8).

L'alizé Au Vent tend à se ramifier. Il cogne contre le Massif de Saint Benoit qui le dévie entre le Piton des Neiges et le Volcan. Ayant perdu une bonne partie de son humidité au cours de son ascension Au Vent, il franchira le Col de Bellevue, fortement desséché. A cette occasion, on remarque que les versants Au Vent sont nuageux alors que les versant Sous le Vent sont souvent ensoleillés (Fig. 9).

Au col de Bellevue, situé à la charnière entre versants Au Vent et Sous le Vent, les nuages semblent s'évanouir par effet de foehn. De fait, l'alizé, qui descend sur St-Pierre le fait dans un ciel dégagé.

2.2. Dépressions ou cyclones

Depuis 1958, une terminologie a été proposée par la commission de météorologie maritime de l'O.M.M. (Organisation Météorologique Mondiale). Elle considère comme dépressions tropicales des météores dont la vitesse est inférieure à 63 noeuds (117 km/h). Lorsque cette vitesse est supérieure à 64 noeuds (118 km/h), il est question de cyclones tropicaux. Jenny le 28 février 1962 avec 250 km/h, Denise le 7 janvier 1966 avec 180 km/h sont sans conteste des cyclones. Par contre, Hyacinthe en janvier 1980 ou Clotilda en février 1987 n'étaient que des dépressions.

Nées sur la face polaire de l'"équateur météorologique" ou zone de Convergence Intertropicale (Z.C.I.T.), ces perturbations sont animées d'un double mouvement. Mouvement de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, et mouvement de déplacement définissant la trajectoire du météore.

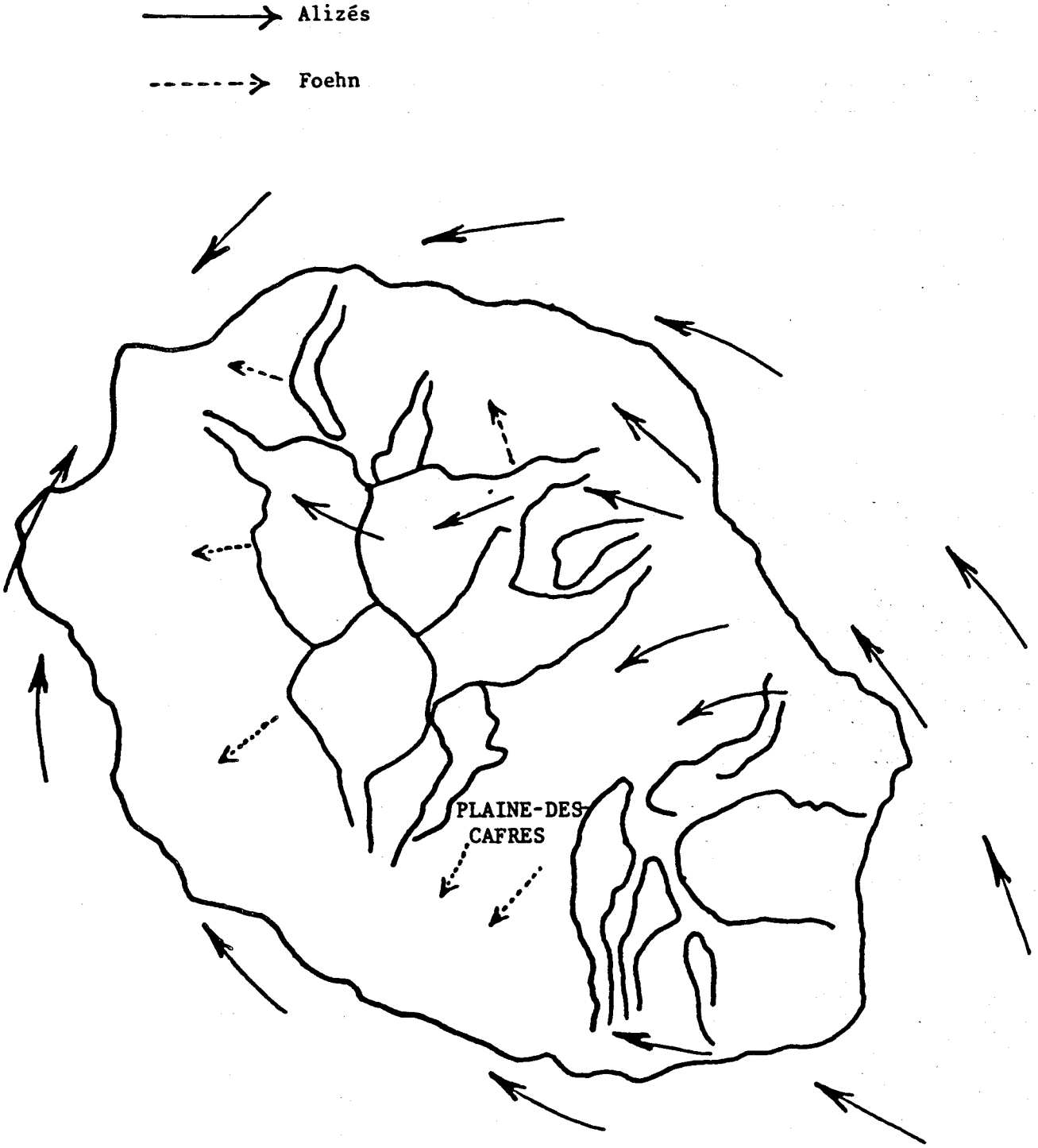

FIG. 8. CARTE DE LA VENTILATION A LA REUNION
- LES BRISES N'Y FIGURENT PAS -
(INSPIRE DE ROBERT 1986)

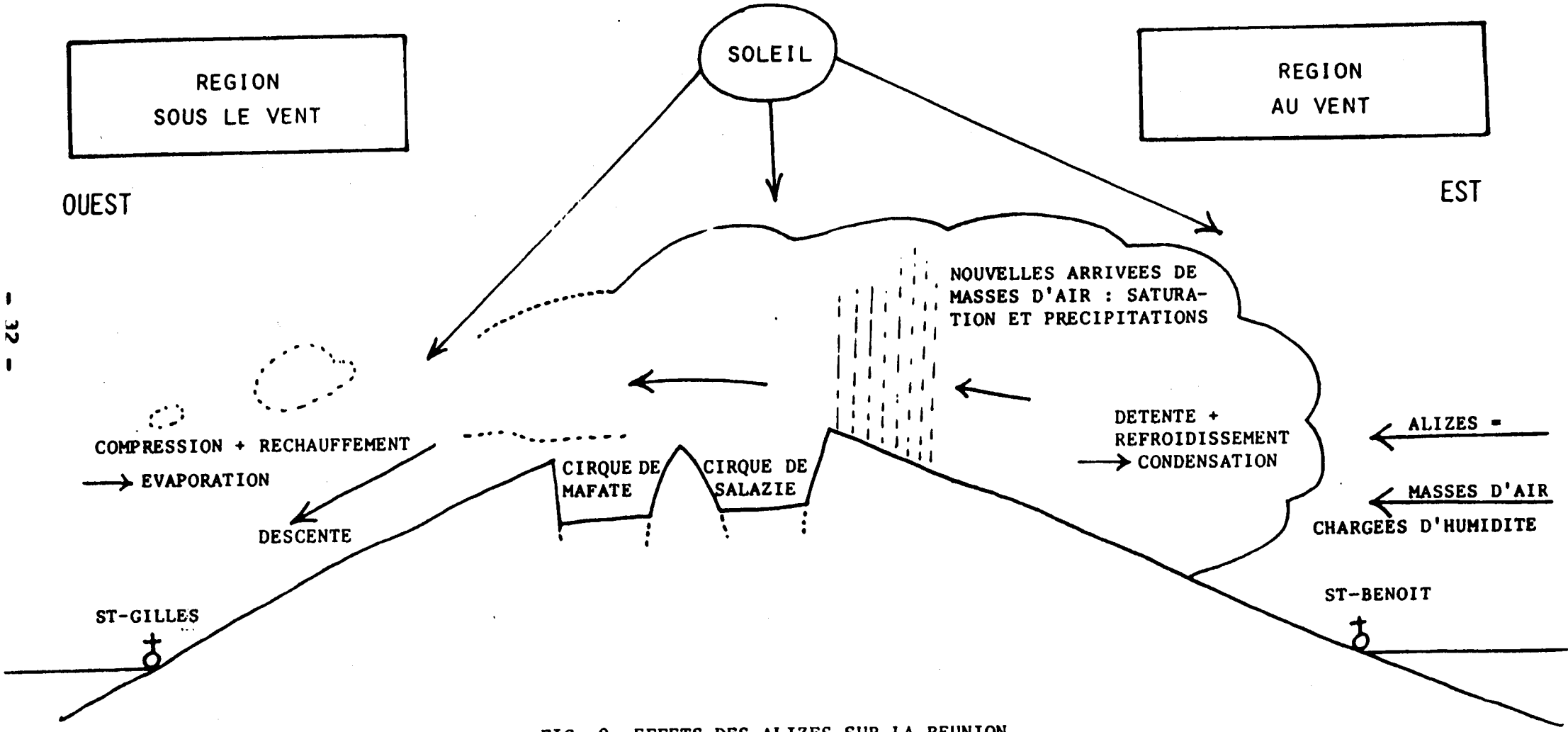

FIG. 9. EFFETS DES ALIZES SUR LA REUNION

(inspiré de BENOIST et DEFOS DURAU 1975)

Nés entre 5° et 15° de latitude au Sud de l'équateur, les cyclones et dépressions ont grossièrement une trajectoire parabolique. Mais il est pratiquement impossible de prévoir cette trajectoire, tant elle peut apparaître fantaisiste (cas de Ines et Hyacinthe sur la figure 10).

"En réalité, cette trajectoire est tout simplement l'itinéraire de la dépression longeant et contournant l'Anticyclone Indien : les détails de son tracé, parfois imprévus, sont conditionnés par la forme même, perpétuellement variable de cet anticyclone" (BENOIST et DEFOS DU RAU 1975).

Une fois dans les latitudes tempérées, le cyclone s'élargit, perd de sa violence et se dissocie.

MALICK et MERCUSOT (Fig. 11) distinguent deux zones de perturbations :

A. - issues du Canal de Mozambique, elles se déplacent vers le SE, traversant ou non Madagascar. Elles n'intéressent que rarement La Réunion ;

B. - issues de la partie orientale de l'Océn Indien. Elles se distinguent en :

B1 : à trajectoire E-O. elles se produisent en début de saison chaude et n'atteignent que rarement le stade cyclone tropical,

B2 : à trajectoire parabolique. Elles évoluent en pleine saison cyclonique (janvier-février-mars). Elles atteignent souvent le stade cyclone tropical et peuvent mettre en alerte La Réunion,

B3 : à trajectoire parabolique, mais située à l'Est des Mascareignes, par 75° de latitude Est.

Certaines perturbations (20 à 25 %) échappent à cet essai de classification. Ce fut le cas de la dépression tropicale Hyacinthe en janvier 1980 (Fig. 10). "La circulation des perturbations polaires, la constitution d'une barrière anticyclonique au Sud des Mascareignes, entraînent des modifications complexes de trajectoires" (ROBERT 1986).

Les cyclones passent et ne se ressemblent pas. Jenny fut un "cyclone sec" qui traversa l'île dans l'après-midi du 28 février 1962. Par contre Hyacinthe fut une dépression accompagnée d'"avalasses" qui déversèrent 6 m d'eau en 12 jours. Les "avalasses" sont des pluies torrentielles continues qui peuvent créer sur une courte période des records pluviométriques.

Violence des vents, abondance et furie des eaux peuvent provoquer d'importants dégâts : routes détériorées et coupées,

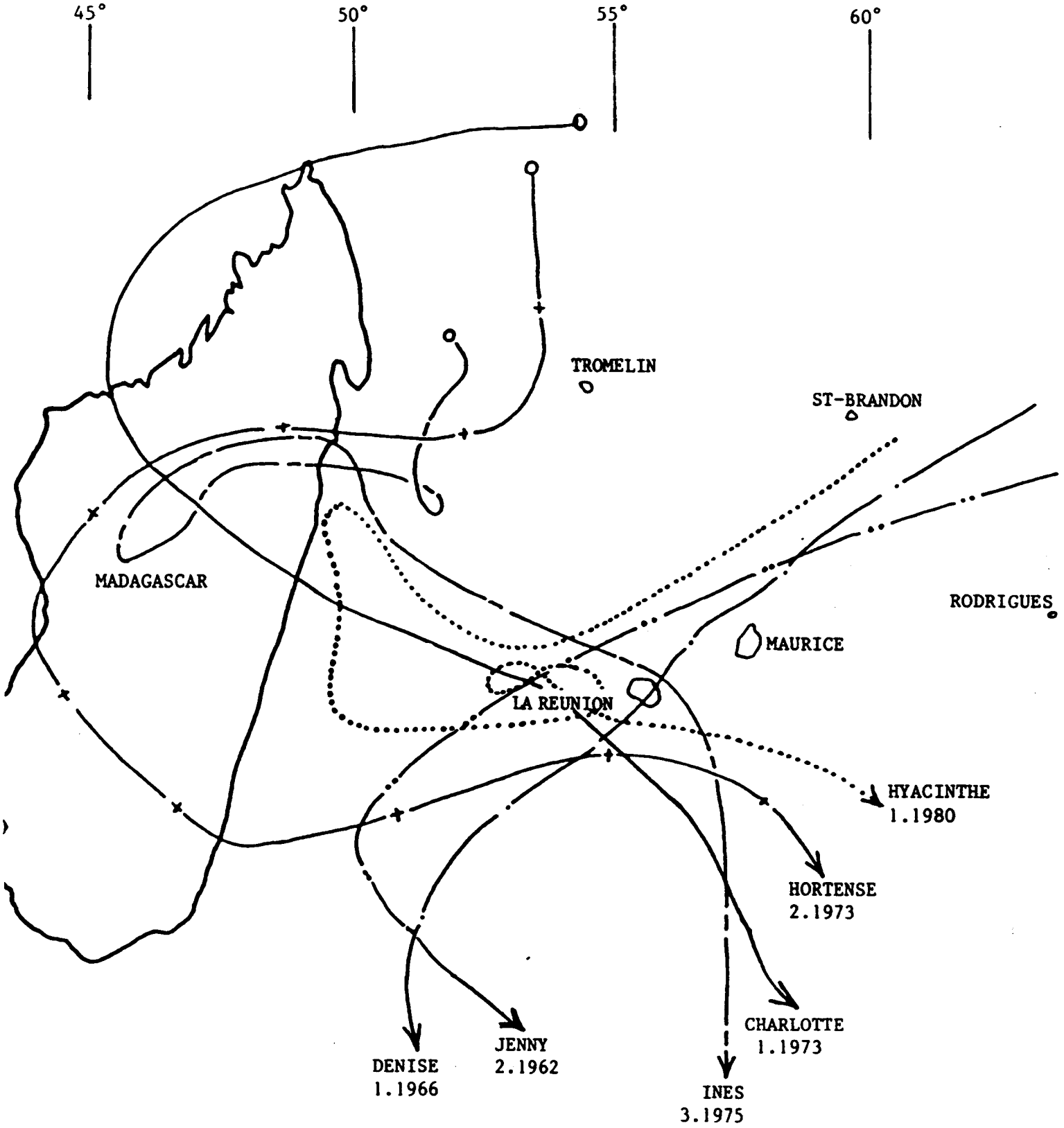

FIG. 10. TRAJECTOIRES DE QUELQUES CYCLONES
AYANT INTERESSE LA REUNION

(in BENOIST ET DEFOS DURAU 1975, CADET 1977)

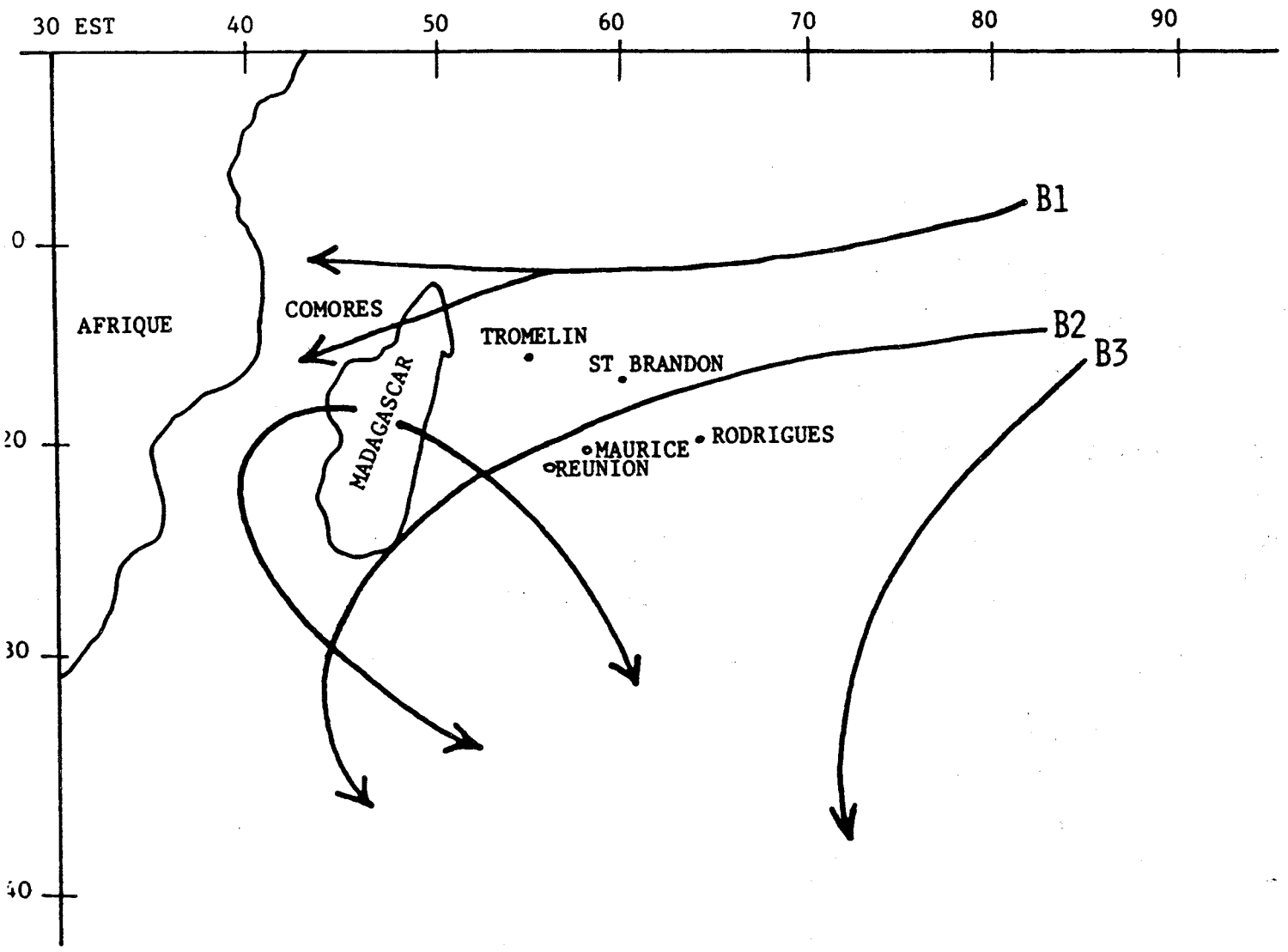

FIG. 11. DIRECTIONS DOMINANTES DES CYCLONES TROPICAUX DANS LE SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN (D'APRES MALICK ET MERCUSOT IN ROBERT 1986)

maisons inondées, glissements de terrains, cultures saccagées, personnes noyées.

Si le cyclone Denise des 7 et 8 janvier 1966 n'a fait que trois morts, celui de 1948 aurait occasionné 165 victimes, 2 834 cases entièrement détruites, et conduit 15 300 personnes à retrouver un abri.

"Le cyclone des 26-27 janvier 1948 a laissé dans toute l'île un souvenir d'épouvante. Il fut probablement le plus terrible cyclone qui l'ait dévastée depuis les débuts de la colonisation" (BENOIST et DEFOS DU RAU 1975).

3. Tant qu'il pleuvra

Si l'on croyait cet humoriste qui dit qu'il y a à La Réunion deux saisons : "la saison des pluies et celle où il pleut", on pourrait penser que les averses sont notre lot quotidien. Vivant à St-Denis, je n'ai jamais eu l'impression qu'il y pleuve souvent. L'examen d'une carte du nombre de jours de pluie dans l'année (Fig. 12) situe St-Denis entre 50 et 100 jours de pluie seulement.

Le littoral Ouest est quant-à lui peu souvent arrosé. Ce n'est pas le cas des versants Est qui comptent 200 à 300 jours de pluie.

L'isohyète 3000 mm (Fig. 13) correspondrait à la courbe 150 jours de pluie (ROBERT 1986). Ces deux courbes se situent sur l'alignement des sommets centraux qui départagent une région Au Vent bien arrosée et une région Sous le Vent défavorisée. Ces deux régions sont nées de la confrontation du relief et des alizés.

L'examen d'une carte des isohyètes annuelles (Fig. 13) nous montre la même dissymétrie E-O.

Pour des stations toutes littorales, la pluviosité diminue en suivant la trajectoire des alizés (Fig. 8).

Sur la côte Au Vent, les précipitations diminuent du SE au N. On va de Bois Blanc avec 4461,4 mm à St-Denis avec 1072,5 mm.

Le long de la côte Sous le Vent, les précipitations décroissent aussi du SE au NO, mais elles sont plus maigres qu'à l'Est. Nous allons par exemple de St-Joseph avec 1923,3 mm d'eau à St-Gilles-les-bains avec 570,4 mm.

Si les précipitations croissent avec l'altitude, le point le plus haut n'est pas forcément le plus arrosé. En effet, les hautes crêtes culminantes qui émergent du matelas de nuages ne semblent recevoir que 3000 mm d'eau par an.

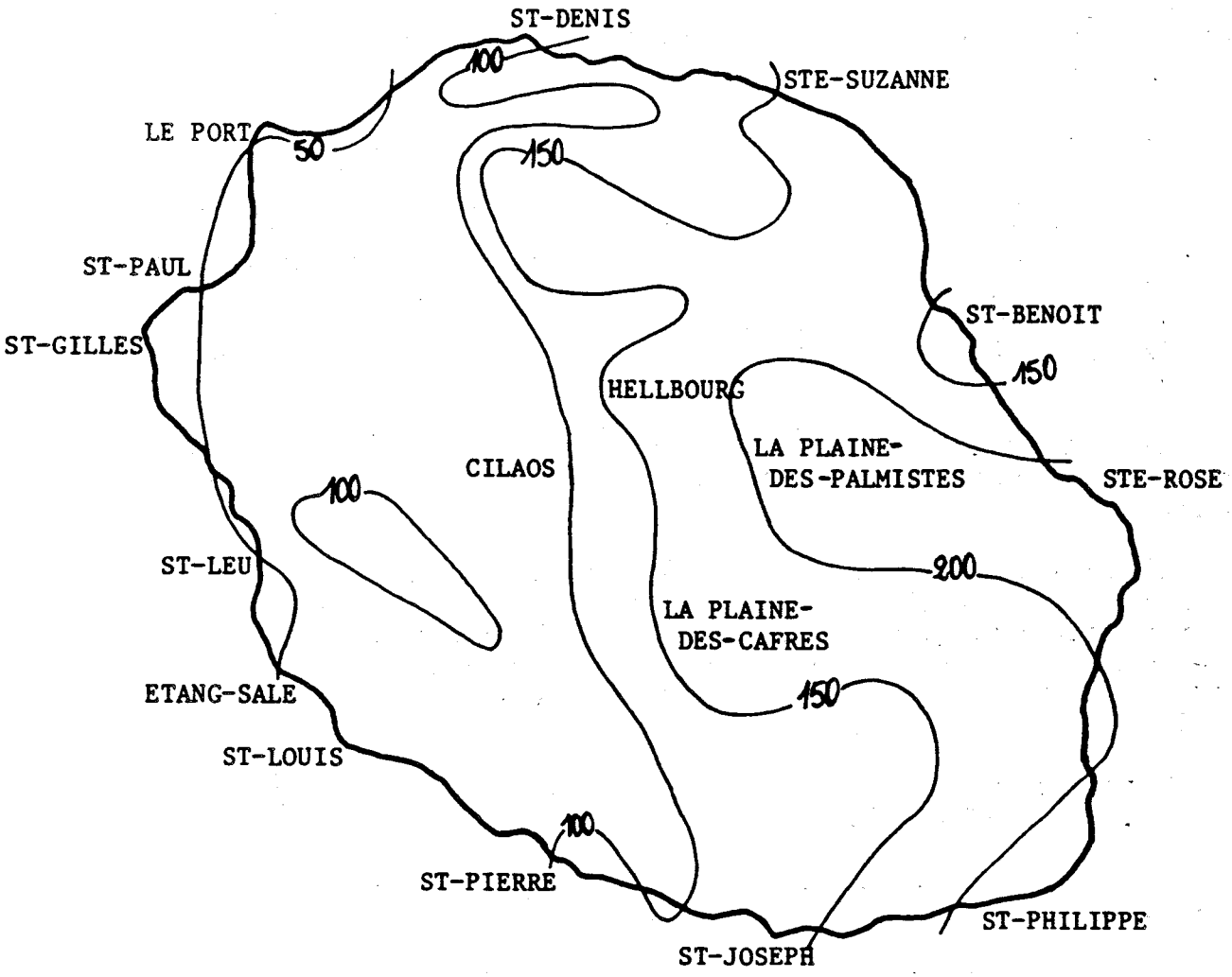

FIG. 12. DISTRIBUTION MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DE JOURS DE PLUIE, ETABLIE ENTRE 1951 ET 1969 (BENOIST ET DEFOS DU RAU 1975)

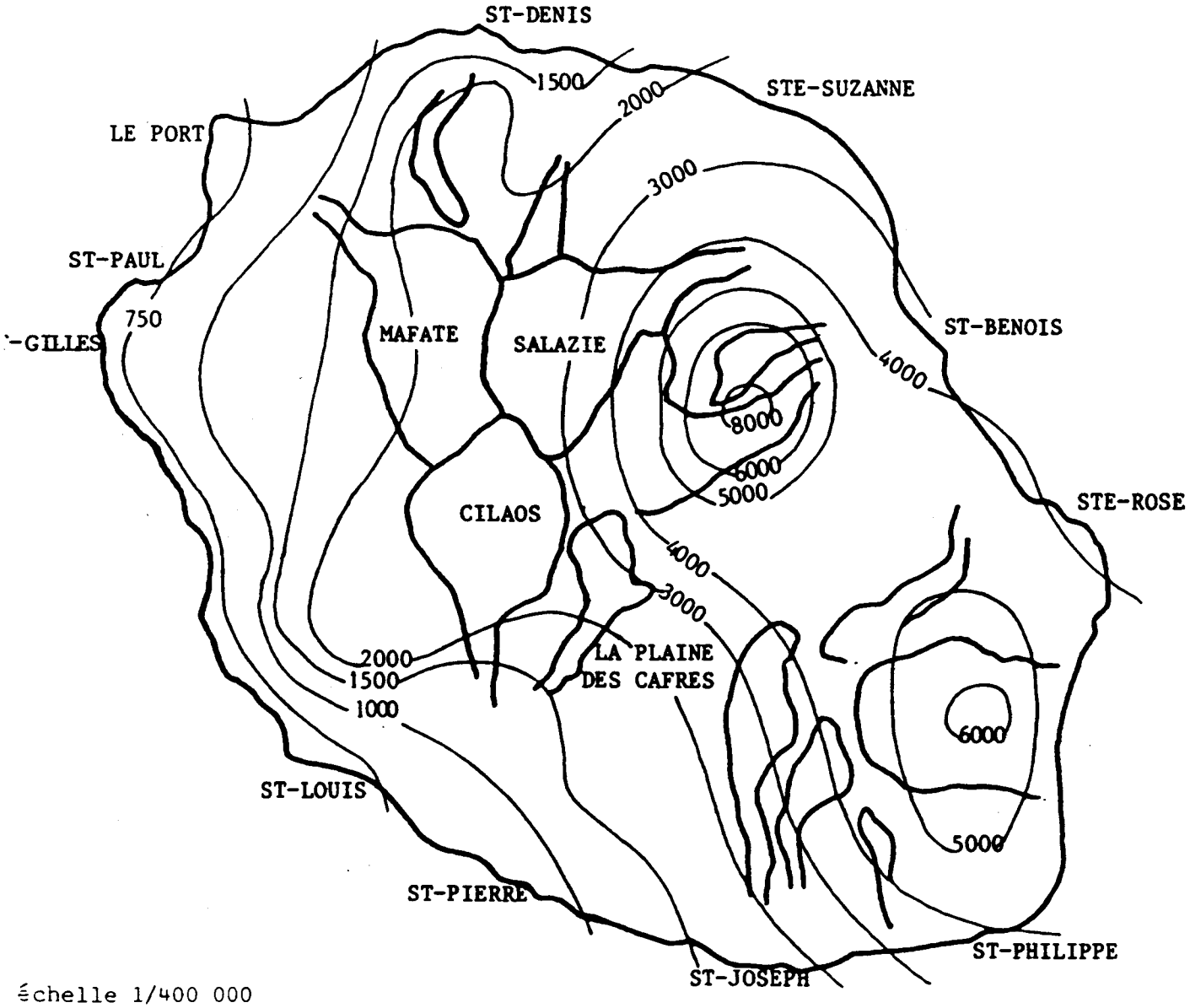

FIG. 13. COURBES ISOHYETES ANNUELLES ETABLIES ENTRE 1951 ET 1969
(BENOIST ET DEFOS DU RAU 1975)

Les records pluviométriques sont à rechercher sur la côte Est, à Takamaka avec plus de 8000 mm et dans la Fournaise avec plus de 6000 mm. Un record s'établirait dans les Hauts de Ste-Rose avec 9000 mm/an (ROBERT 1986). Ce sont bien sûr les pluies cycloniques, surajoutées aux pluies engendrées par les alizés, qui placent La Réunion dans le peloton des régions les plus arrosées du monde.

A titre comparatif, d'avril 1987 à mars 1988 (année sans cyclone), il est tombé 1368 mm d'eau à St-Denis. Par contre, pour le seul mois de janvier 1980 (correspondant au passage de la dépression Hyacinthe), la cité dionysienne a reçu 1196 mm d'eau, ce qui dépasse légèrement la normale annuelle de 1170,7 mm. Il est en fait tombé en 12 jours de Hyacinthe autant d'eau qu'en une année.

En saison chaude (ou "saison des pluies") tombe, comme on pouvait s'y attendre, le plus fort pourcentage des précipitations. Pour le seul trimestre civil - janvier-février-mars - l'île reçoit 50 % des pluies annuelles. Dépressions et cyclones apportent en moyenne 12 à 15 % des "pluies d'été" (BERTILE 1987).

Il arrive que le secteur compris entre La Montagne St-Denis et St-Gilles reçoive des pluies de mousson, en provenance du NO. Venant de la direction O-SO, ce sont parfois des précipitations d'origine polaire. Néanmoins, les alizés, plus encore chargés d'humidité par retrait de l'Anticyclone Indien vers le SE, restent les meilleurs pourvoyeurs de nuages et de pluies. Car parfois, notre petite île échappe aux vagabondages de tourbillonnants cyclones. Sur 760 cyclones ayant parcouru l'Océan Indien, 11 % d'entre eux ont intéressé La Réunion, en gros 1/10.

En saison fraîche (dite aussi "saison sèche") les précipitations sont de moindre intensité. Il arrive par exemple qu'il fasse beau et sec à l'Ouest à l'abri des reliefs alors qu'un temps nuageux et orageux se transforme en averses intermittentes sur les pentes orientales. Pendant ce temps, le Nord et le Sud ont connu quelques averses le matin et en soirée, avec un vent fort et un ciel mi-couvert dans la journée.

Il est net qu'un déficit hydrique s'installe sur les basses pentes de la région Sous le Vent. En 1970, Etang-Salé a connu 9,5 mois de sécheresse, avec 153 mm de pluie, d'avril à décembre. Ce fut une période difficile pour les cultures, le bétail et les hommes. Devant la faiblesse des sources et l'épuisement des réserves, ils ne manquèrent pas de parler de sécheresse. Mais était-ce l'aridité ? "Le caractère océanique du climat interdit de parler d'aridité proprement dite, même si quelques mois sont très secs Sous le Vent" (BENOIST et DEFOS DU RAU 1975).

Tant qu'il pleuvra, l'île verdira. Les herbes jaunies des savanes de l'Ouest attendent d'ailleurs un surcroit de pluies (en saison cyclonique) pour retrouver leur verte parure. Partout

ailleurs, la forêt, suffisamment abreuvée, compte ses feuilles et sa vivacité !

4. Photopériodisme et ensoleillement

A La Réunion, le jour le plus court est le 22 juin. Il ne fait jour que pendant 10 h et 43 mn. D'une durée de 13 h 26 mn, le jour le plus long se situe du 17 au 28 décembre.

Le crépuscule civil (période comprise entre le coucher du soleil et la tombée de la nuit) oscille entre 28 et 32 mn. Il y a en moyenne une demi-heure, ce qui nous donne l'impression que la nuit tombe presque tout de suite, quelle que soit la période de l'année. Il n'y a pas d'été comme en métropole où le jour ne semble pas finir de "mourir".

"Plantes de jours longs" fleurissant avec une lumière du jour de plus de 12 h, ou "plantes de jours courts", ayant une anthèse avec moins de 12 h, peuvent fort bien cohabiter.

Constant sous l'équateur, nettement variable en zone tempérée (d'une saison à l'autre), le photopériodisme est à notre latitude tout de même assez marqué. Un écart de 2 h 43 mn existe entre les deux jours extrêmes de l'année.

L'ensoleillement est important dans les Bas, surtout dans la région occidentale. Il est de 2 917 heures à St-Pierre (52 m) pour n'être que de 2 242 h à la Plaine-des-Cafres (1550 m). Il n'est que de 1 372 h à la Petite France (1100 m), située dans les Hauts de St-Paul. Il faut dire que la Plaine-des-Cafres est beaucoup plus ventilée (Fig. 8) que Petite France, ce qui dissipe plus facilement le couvert nuageux.

Presque tous les jours, vers 11-12 h, au ciel radieux du matin fait suite un ennuagement important, entre 1000 et 2000 m. Par contre, les sommets émergent souvent de ces nuages orographiques.

L'ensoleillement est donc maximal sur le littoral et à haute altitude, plus important à l'Ouest qu'à l'Est. La région Au Vent, plus nuageuse (donc moins ensoleillée) est aussi plus arrosée (Fig. 9).

L'évaporation, de 1168 mm d'eau à St-Pierre (52 m), de 772 mm au Tampon (740 m), de 417 mm à la Plaine-des-Cafres (1550 m), décroit visiblement avec l'altitude, donc avec la nébulosité et la baisse de température. Elle peut s'intensifier au-dessus de 2000 m, puisque l'action des vents et l'ensoleillement y sont plus accusés.

5. Climat et étagement de la végétation

C'est dans une zone thermique comprise entre 18°C et 25°C (pour la température moyenne annuelle) et dans la région Sous le

Vent caractérisée par une faible pluviosité "hivernale" (pour un total annuel inférieur à 2 m), que CADET (1977) situe l'"ex-forêt mégatherme semi-xérophile".

A une température moyenne annuelle comprise entre 23-24 et 17°C, avec 150 à 250 jours de précipitations par an pour un total de 1500 à 10 000 mm correspond la "forêt mégatherme hygrophile".

Avec une température moyenne annuelle jamais supérieure à 17°C et une température minimale moyenne n'excédant pas 10°C, pour des précipitations annuelles supérieures à 2000 mm, se situe la "forêt mésotherme hygrophile".

Une pluviométrie comprise entre 1500 et 3000 mm et surtout des températures moyennes annuelles inférieures à 16°C caractérisent une végétation dite "éricoïde d'altitude" (ROBERT 1986).

C - SOL ET VEGETATION

On a du mal à étudier indépendamment sol et végétation, plus précisément terre et plantes qui y poussent. Il y a un lien plus ou moins étroit entre sol et végétation. A coup sûr la matière organique du sol est redevable à la faune d'Annélides et d'Arthropodes qui s'y trouvent et aux plantes qui y croissent et meurent.

On établit plus facilement un lien entre plantes et climat, qu'entre sol, précipitations et températures. L'eau du sol est pourtant à nul doute redevable à la fréquence et à l'abondance des pluies.

On oublie dans tout cela le plus important, la roche mère, c'est-à-dire la composante géologique du sol sans laquelle il ne pourrait y avoir de sol.

Un simple schéma peut nous permettre de situer un sol à la confluence d'une roche, d'un climat et d'un couvert végétal, avec lequel il est en partielle rétroaction. A cela doit naturellement s'ajouter la composante "temps" qui commande l'avancement des processus.

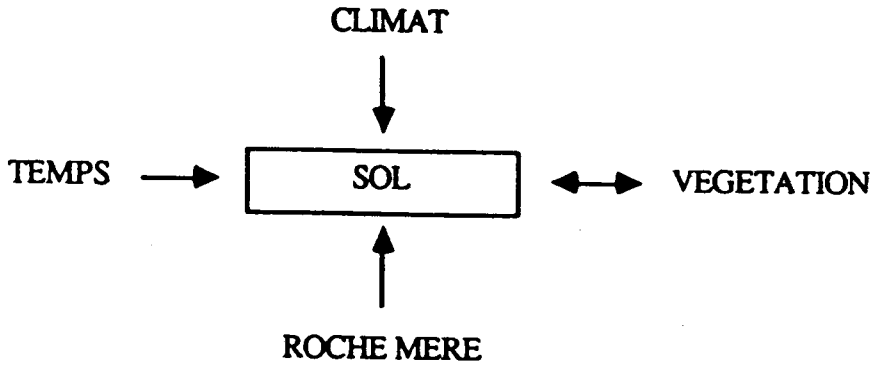

1. Facteurs de pédogenèse

1.1. Les roches mères

Pour ce qui est du degré d'évolution des sols, il nous faut tenir compte de l'âge des roches mères, de leur composition minéralogique et de leur fragmentation.

Pour un climat donné, plus longue aura été la pédogenèse, plus le sol sera "évolué", à La Réunion. De tels sols sont portés par des basaltes anciens.

C'est en raison de la présence des basaltes anciens dans le Massif du Piton des Neiges, qu'on y trouve les sols les plus évolués. Sur les basaltes récents ou actuels, appartenant surtout au Massif de La Fournaise, se rencontrent les sols les moins évolués.

Il est à remarquer que les sols ferrallitiques existent essentiellement dans le vieux Massif du Piton des Neiges.

Prenons le cas, dans le vieux massif, de coulées basaltiques (sans recouvrement cendreux) soumises à une pluviométrie supérieure à 1200 mm/an. Ces coulées portent des sols ferrallitiques d'autant plus désaturés que les coulées sont plus anciennes (RAUNET 1987)

AGE DES COULEES	NATURE DES SOLS
- 500 000 ans (Phase II du Piton des Neiges)	Ferrallitique fortement désaturé
- 300 000 ans (Phase III du Piton des Neiges)	Ferrallitique moyennement désaturé
- 100 000 ans (Phase IV du Piton des Neiges)	Ferrallitique faiblement désaturé

Le degré de fragmentation de la roche mère rentre aussi en ligne de compte, ne serait-ce que sur des matériaux encore peu altérés. Il est sûr que l'eau et les plantes ont des comportements différents sur une coulée de lave cordée, une coulée de lave scoriacée, un épandage de lapilli ou bien des poches ou des couches de cendres volcaniques. Avec le temps, la progression du front d'altération n'est évidemment pas le même sur lapilli ou coulée volcanique. Dans le premier cas, l'altération est rapide et très régulière. Dans le deuxième cas, elle est très irrégulière, l'eau ruisselant ou s'infiltrant au

gré de l'alternance des couches "en graton" et des couches massives.

On qualifie souvent les Andosols de "sols dérivés de cendres volcaniques récentes". On remarque en effet qu'à La Réunion les Andosols se sont formés essentiellement sur cendres et tufs "récents", sur les pentes occidentales du Piton des Neiges, autant que sur les cendres de la Fournaise (Fig. 16)..

1.2. Les précipitations

Dans la région Au Vent, les fortes précipitations (4 à 7 m /an) favorisent une altération poussée et plus rapide des roches mères et une lixiviation intense des sols : c'est dans ce domaine que l'on trouve sur basalte, en l'absence de recouvrement cendreux, le plus de sols ferrallitiques.

Dans la région Sous le Vent où les précipitations sont plus faibles (0,5 à 2,5 m/an), et toujours quand il n'y a pas de cendres récentes, les sols sont moins évolués : sols bruns et vertisols (Fig. 14).

A titre d'exemple, on peut, pour des coulées d'un âge donné (environ 100 000 ans, donc dans la phase IV du Piton des Neiges) avoir une zonation des sols en fonction de la pluviométrie (RAUNET 1987).

PLUVIOMETRIE	Plus de 1800 mm	1200-1800 mm	800-1200 mm	800-1000 mm	Moins de 800 mm
SOLS	Ferrallitique faiblement désaturé couleur brune	Ferrallitique faiblement désaturé couleur rouge	Brun	Brun ferruginisé	Vertisol

1.3. Les températures

Lorsque l'altitude augmente, la pluviosité croît jusqu'à environ 1600 m et la température décroît. La lixiviation des sols (ou entraînement des bases) sur cendres récentes filtrantes augmente avec l'altitude alors que la vitesse d'altération tend à diminuer. Pour un âge donné, les sols les plus évolués se retrouveront donc aux altitudes où précipitations et températures auront le plus d'effets cumulés.

Dans les zones les plus élevées, donc les plus fraîches, l'évolution des sols est moins prononcée. C'est le domaine des "sols vitriques (faiblement andiques) organiques, peu épais, d'altitude" (RAUNET 1987).

1.4. La végétation naturelle

FIG. 14. CARTE PEDOLOGIQUE SIMPLIFIEE DE LA REUNION
inspirée de RAUNET 1987

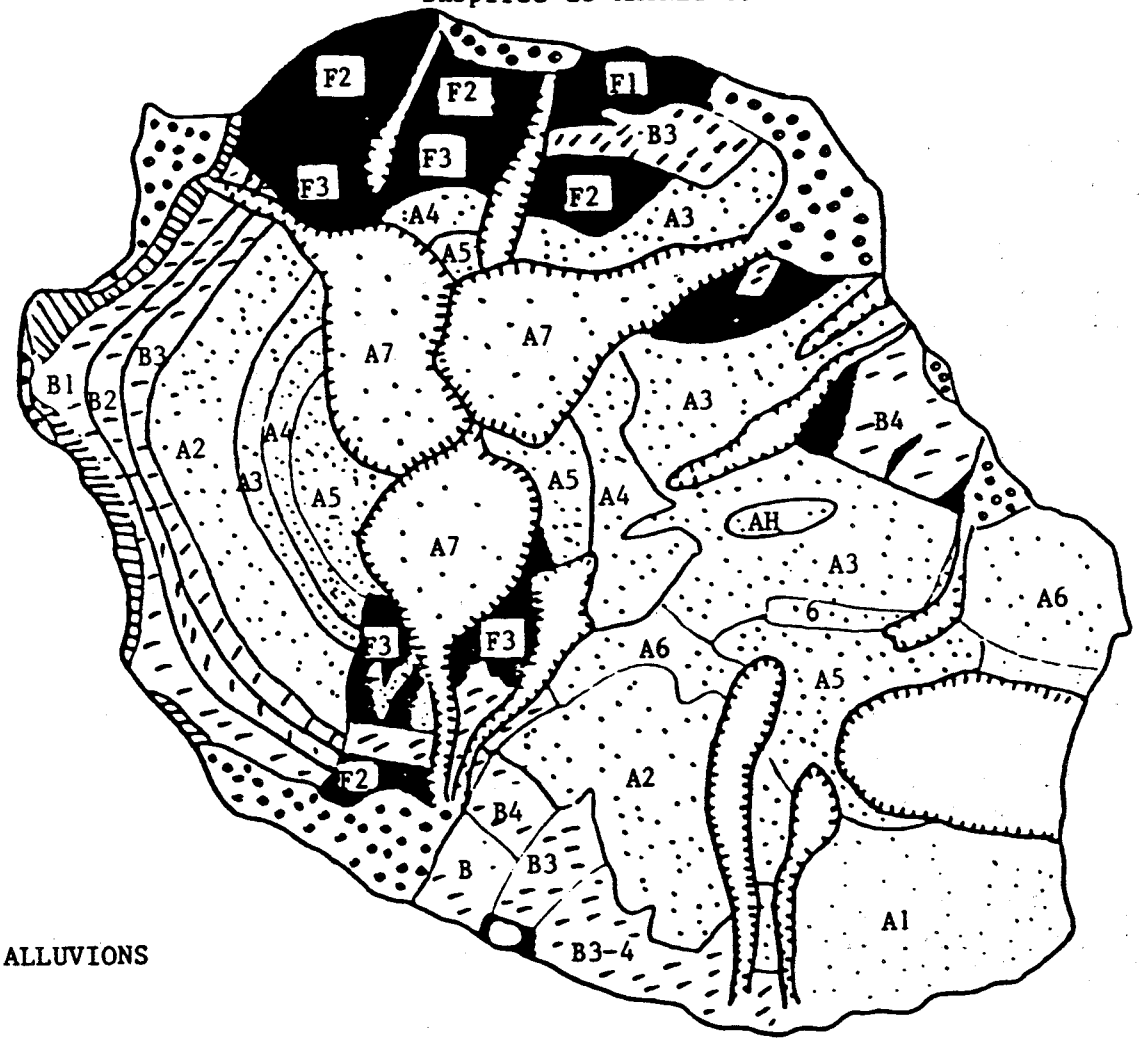

ALLUVIONS

VERTISOLS

SOLS BRUNS

B1 Sols bruns ferruginisés caillouteux
B2 Sols bruns ferruginisés sur basalte
B3 Sols bruns andiques sur cendres du Piton des Neiges
B4 Sols bruns andiques sur basalte récent, à poches cendreuses discontinues

A1 Andosols fortement à moyennement désaturés perhydratés sur basaltes récents à poches cendreuses discontinues
A2 Andosols fortement à moyennement désaturés non perhydratés sur cendres épaisses du Piton des Neiges
A3 Andosols fortement désaturés perhydratés sur cendres épaisses du Piton des Neiges
A4 Andosols fortement désaturés perhydratés à mascareignite sur cendres épaisses du Piton des Neiges
A5 Sols andiques organiques peu épais d'altitude
A6 Andosols fortement désaturés perhydratés sur cendres moyennement épaisses (moins de 1 m) du Piton de la Fournaise
A7 Sols à allophanes des cirques
AH Andosols fortement désaturés perhydratés hydromorphes

F1 Sols ferrallitiques faiblement à moyennement désaturés sur basalte phase IV
F2 Sols ferrallitiques fortement désaturés rouges et bruns sur basalte phase II
F3 Sols ferrallitiques tronqués sur reliefs très disséqués

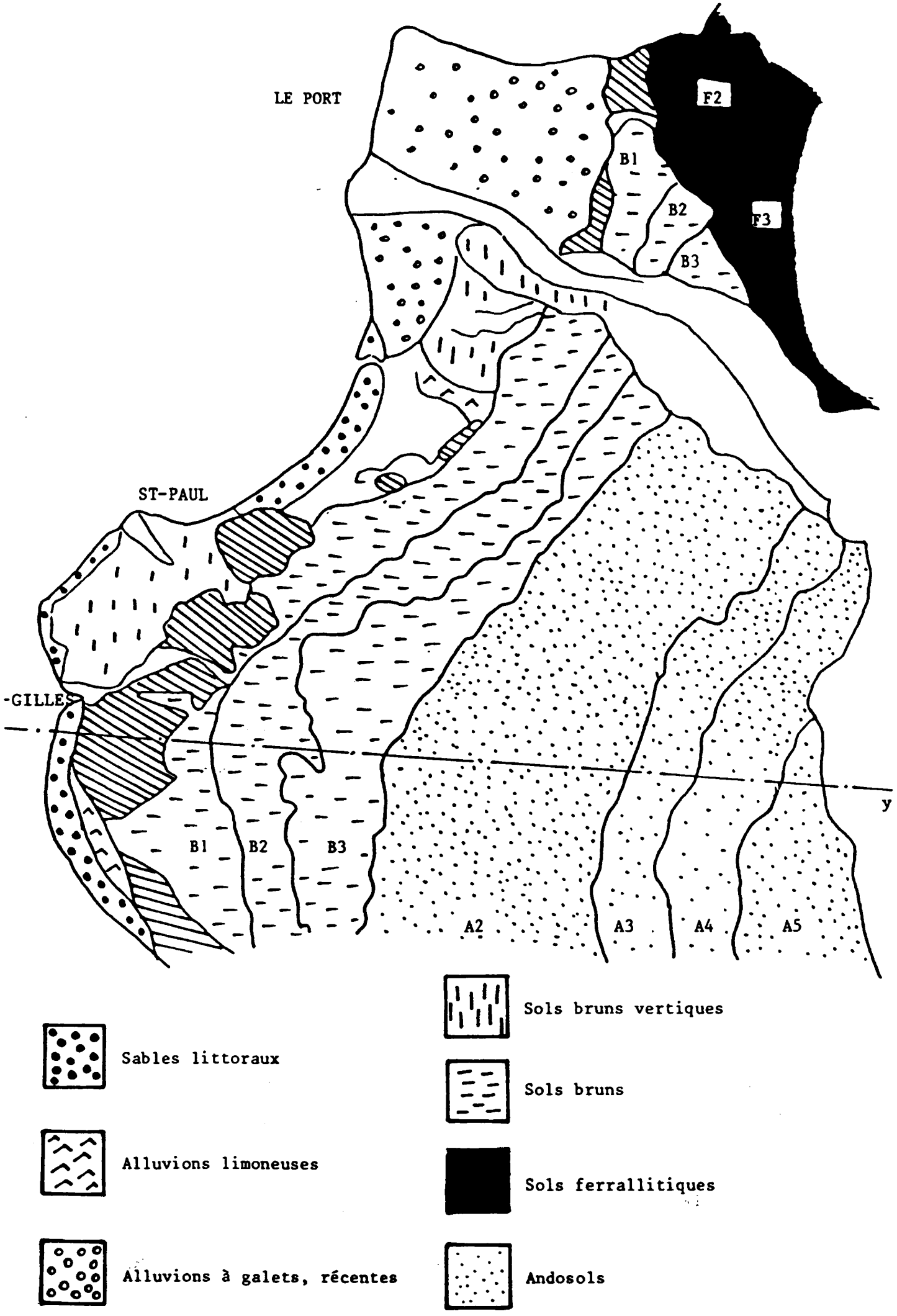

FIG. 15. Inspiré de la carte morphopédologique au 1/100 000 de RAUNET 1987

REPARTITION DES SOLS EN FONCTION DE L'ALTITUDE
SUR LES PENTES OUEST DU PITON DES NEIGES
(d'après RAUNET 1987)

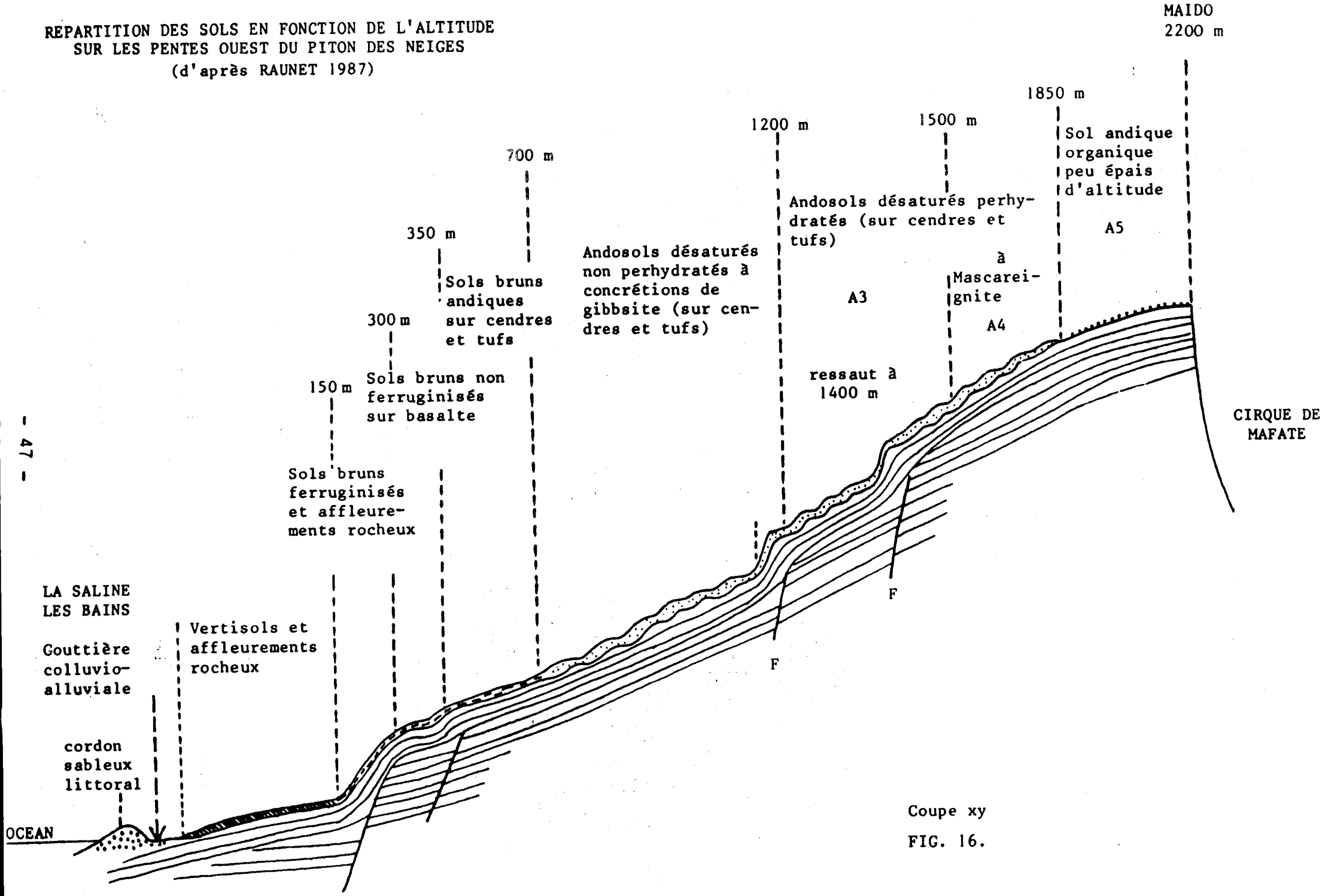

Coupe xy

FIG. 16.

Elle couvre surtout la région orientale de l'île. Elle y est heureusement protégée par le relief et par la pauvreté des sols : sur le Massif de la Fournaise de nombreuses coulées encore peu altérées n'offrent que peu ou pas de terre arable. Ailleurs, les sols ont été défrichés. Ils sont soit mis en culture, soit envahis par une végétation secondaire (Fig. 20) pour avoir été défrichés.

Sur les sols hygromorphes de moyenne altitude, on ne peut que rencontrer une végétation hygrophile. C'est par exemple le cas des "fourrés très hygrophiles à Pandanus montanus" (Fig. 20). On a l'impression de marcher dans un marécage bien que l'on soit sur un sol parfois en pente !

En altitude, la "végétation éricoïde" (Fig. 20) est bien représentée par diverses bruyères appelées **Branles** (Philippia montana, P. arborescens, P. galioides). Ces **Branles** donnent naissance à une matière organique acide. Leurs landes recouvrent les "sols andiques, organiques, peu épais, d'altitude".

Sous forêt de **Tamarin** (Acacia heterophylla), accompagné ou pas par un Bambou, le **Calumet** (Nastus borbonicus), nous avons des "andosols fortement désaturés perhydratés à mascareignite" (RAUNET 1987). La "mascareignite" est un horizon siliceux, d'origine végétale, constitué par des particules de la taille de limon ou de sables fins. Ces particules d'opale (silice amorphe) ont été appelées "phytolithes" pour en souligner la provenance végétale.

Si nous prenons la coupe St-Gilles - Le Maïdo, on peut sensiblement faire correspondre la zonation des sols et l'étagement de la végétation (Fig. 15,16 et 18,19).

Aux sols bruns correspond l'ancienne forêt tropicale semi-aride et la savane associée.

Aux "andosols fortement à moyennement désaturés non perhydratés sur cendres épaisses du Piton des Neiges" coïncidait la forêt tropicale humide des Bas (actuellement zone à Géranium).

Sur les "andosols fortement désaturés perhydratés" s'inscrit la forêt tropicale humide des Hauts et son faciès à Acacia heterophylla.

1.5. L'Homme

En supprimant le couvert végétal naturel, pour lui substituer des plantes cultivées ou des formations végétales secondaires, l'Homme perturbe fortement l'évolution des sols.

Pratiquant dans la région Sous le Vent, à moyenne altitude, la culture du **Géranium rosat** (Pelargonium x asperum), l'homme soumet les "andosols désaturés non perhydratés, à concrétions de gibbsite", à une forte érosion. Des cultures légumières ne sont

pas toujours faites entre les rangs de **Géranium**. Le sol est en pente. De fortes pluies y décapent les horizons superficiels. Les pierres y poussent parfois bien vite, dénudées par la terre arable qui les enveloppait.

Par bonheur, la culture de la **Canne à sucre** n'est pratiquement pas érosive. Elle nécessite cependant de forts apports d'engrais chimiques qui perturbent l'équilibre hydrominéral des sols.

2. Historique de la cartographie des sols

En 1960, la carte dressée par RIQUIER fait une très large place aux "sols ferrallitiques". Il n'est pas encore question d'"andosols", bien que la notion d'"allophane" soit connue. Nous verrons que les andosols se définissent précisément par leur richesse en allophanes et autres substances minérales amorphes.

Les "sols ferrallitiques beiges" de RIQUIER ne correspondent plus à la notion de sols ferrallitiques vue leur richesse en produits amorphes et l'absence de minéraux argileux.

En 1973, sur la "carte pédologique de reconnaissance" de RIQUIER, VALLERIE et ZEBROWSKI, les andosols sont nettement individualisés. Ils sont caractérisés par l'abondance de produits amorphes dans leur fraction minérale. Ces produits non cristallisés sont mis en évidence par le test de FIELDES. Un peu de terre est déposée sur un papier filtre imprégné de phénolphtaléine. La terre est elle-même imbibée d'une solution à N/10 de fluorure de sodium. En moins de 30 secondes le papier filtre à la phénolphtaléine doit devenir rouge vif.

A partir de 1981, BROUWERS puis RAUNET après avoir reconnu l'ampleur des recouvrements cendreux récents, non identifiés auparavant, étendent encore le domaine des "andosols fortement désaturés perhydratés à mascareignite". les "sols ferrallitiques andiques" deviennent quant-à eux des "sols bruns andiques", voir des "andosols fortement à moyennement désaturés non perhydratés".

Une autre nouveauté est l'identification des vertisols et des sols bruns vertiques.

3. Les caractéristiques des grandes catégories de sols

Nous délaissons volontairement les "sols minéraux bruts" d'érosion, d'apports alluviaux. Ces sols, très peu évolués, se résolvent souvent au simple substrat minéral : limons, sables, galets, coulées, lapilli.

Des quatre grandes catégories de sols retenus, les andosols occupent désormais la plus grande superficie, les vertisols, la plus faible étendue (Fig. 14).

Caractéristiques \ Sols	ANDOSOLS	SOLS FERRALLITIQUES	SOLS BRUNS	VERTISOLS
Couleur	brun beige à chocolat	rouge	brun jaune brun brun rouge	brun - gris foncé
Consistance	très friable	friable	ferme	compacte
% d'argile	40 à 60	60 à 75	40 à 50	50 à 75
Produit amorphes * Produits cristallisés	Allophane Imogolite Hydroxydes amorphes * Gibbsite	* Métahalloysite * Hématite * Gœthite * Gibbsite	* Halloysite * Gœthite	* Montmorillonite
Densité apparente	0,3 à 0,6	1	1,2 à 1,5	1,8 à 2,1
Perméabilité	très forte	forte	moyenne	très faible
Matière organique de 0 à 20 cm	15 à 30	6	6	4
Matière organique de 20 à 50 cm	5 à 15	1	1	1
pH (eau)	4 à 5	5	6,5	7
Humidité pF. 3	100 à 300	30 à 40	40 à 50	45 à 60
C.E.C. (Bases) mé %	30 à 80	8	10 à 20	25 à 30
P total (ppm)	2000	500	1000	1000
P assimilable (ppm)	15 à 50	15 à 50	50 à 100	25 à 50
% saturation	10	10	100	100

3.1. Les andosols

Dans le tableau précédent établi par M. RAUNET (1987), il semble qu'il y ait une contradiction entre les produits analysés et le pourcentage d'argile évoqué. Les minéraux amorphes (allophane, imogolite, hydroxydes de fer et aluminium) ne sont pas des argiles. La gibbsite n'est que de l'hydroxyde d'aluminium cristallisée. Les minéraux argileux phylliteux font donc défaut.

Dans une lettre du 25 avril 1988, M. RAUNET me précise qu'un taux de 60 % d'argile correspond à de "l'argile granulométrique"

(0 à 2 micromètres) et non à de "l'argile minéralogique phylliteuse", d'où l'apparente contradiction.

CADET (1977) notait que "le caractère non collant et très peu plastique d'un andosol est à mettre en relation avec la quasi inexistance d'argiles minéralogiques".

Les andosols se forment principalement sur des matériaux volcaniques récents ou actuels, très divisés et riches en verre volcanique. Ils sont liés à une humidité constante donc à une pluviométrie élevée, bien répartie toute l'année.

Ils sont très riches en matière organique mais cette dernière n'est pas directement décelable ; elle est fortement liée à la matière minérale amorphe.

Riches en produits amorphes et en matière organique, les andosols ont une très grande capacité de rétention de l'eau. Un sol ressuyé aura pu perdre plus de 150 % de son poids. "Perhydraté", un andosol est très hydraté en permanence ; il ne se deshydrate pas en saison sèche (RAUNET 1987).

"Riches en allophane, les andosols ont une structure très stable à l'eau, ce qui leur donne une forte porosité et, sous végétation naturelle, une très faible érosivité. C'est une chance pour La Réunion au relief à pentes fortes et au régime à pluies torrentielles" (CADET 1977).

D'une importance considérable dans le monde tropical volcanique (Comores, Iles du Pacifique, Nouvelle Zélande, Amérique Centrale, Afrique Centrale et Orientale...), les andosols constituent, à La Réunion, 80 % des surfaces cultivables.

3.2. Les sols ferrallitiques

Première constatation : présence de métahalloysite (minéral phylliteux donc une "vraie" argile) et d'autres minéraux cristallisés : hématite (Fe_2O_3), goethite (FeO-OH) et gibbsite. Les produits amorphes sont quasiment absents. Issus de roches anciennes, les sols ferrallitiques n'existent pratiquement que dans le vieux Massif du Piton des Neiges, principalement au Nord où dut s'édifier le premier "volcan bouclier".

Le degré de saturation en bases des profils est lié à l'âge des roches mères et aux influences du climat. Nous avons vu précédemment que les sols ferrallitiques fortement désaturés apparaissent sur des coulées vieilles de 500 000 ans, alors que, sous une exposition comparable, des coulées de 100 000 ans portent des sols ferrallitiques faiblement désaturés.

Il va de soi que le climat rentre aussi en ligne de compte. Quand la pluviométrie augmente, le taux de saturation en bases échangeables diminue.

3.3. Les sols bruns

Ils n'existent qu'à basse altitude, principalement dans la région Sous le Vent, sur une bande côtière qui s'étire de La Possession à St-Joseph.

Correspondant à la forêt tropicale semi-aride des Bas, la plupart de ces sols ont été défrichés. La végétation naturelle qui les recouvrait a disparu. Elle n'existe plus qu'à l'état relictuel sur les flancs souvent abrupts de ravines qui entaillent l'île radialement. La plupart de ces sols sont cultivés en **Canne à sucre**, chaque fois qu'il est possible d'effectuer un arrosage.

Ce sont des sols riches. Dans le tableau de M. RAUNET, on constate qu'ils offrent aux plantes 50 à 100 ppm de phosphore pour 100 g de sol, soit trois à six fois plus qu'un sol ferrallitique.

3.4. Les vertisols

Ils n'existent sur le littoral Ouest qu'entre La Possession et Etang-salé, de 0 à 150 m d'altitude. Ce sont eux qui connaissent le plus les mois arides. Ils présentent alors d'énormes fentes de rétractation. Ceci est dû à leur richesse en montmorillonite, une argile gonflante, rétractée en saison sèche par manque d'eau.

Les vertisols n'existent que sur les replats. Si le terrain est pentu, on a un sol brun. S'il se radoucit, apparaît un sol brun vertique ou un vrai vertisol.

Dans le tableau de M. RAUNET, on remarquera que les vertisols ont un pH proche de la neutralité.

Plus un sol est lessivé, (donc soumis à de fortes précipitations) plus son pH diminue.

4.5. Conclusion

L'évolution d'un sol est tout à la fois liée aux précipitations, aux fluctuations thermiques, à la nature du couvert végétal, et bien sûr à l'âge et aux natures physique et chimique de la roche mère.

D - LA VEGETATION DE L'ILE DE LA REUNION

1. Origine du peuplement végétal de La Réunion

Nées du feu et de la pierre, au sortir de la matrice océane indienne, les îles Mascareignes avaient à couvrir leur nudité minérale. L'île-continent la plus proche de La Réunion était Madagascar, située à quelque 700 km. Ailleurs, c'était l'Afrique, l'Inde, l'Australie, la Malaisie. De quelles manières ces réservoirs de semences pouvaient-ils féconder La Réunion ? Echouer à La Réunion ne peut se faire que par la voie des eaux ou par la voie des airs.

1.1. Les apports marins

Puisque "les courants marins normaux n'amènent pas vers les Mascareignes des graines en provenance directe de Madagascar ou de la côte d'Afrique" (RIVALS 1952), il faut exclure les terres situées à l'Ouest de l'Archipel Mascarin comme réservoirs de semences (capables de supporter une longue immersion tout en conservant leur pouvoir germinatif).

Par contre, l'observation d'une carte des courants marins de surface de l'Océan Indien (Fig. 17), nous montre qu'en saison cyclonique nos îles sont concernées par un courant qui prend naissance sur les côtes méridionales de l'Australie ; elles le sont, en saison fraîche, par un autre courant issu des côtes septentrionales de l'Australie et secondairement de l'Archipel Malais. Il est possible que notre **Tamarin des Hauts** endémique (Acacia heterophylla), apparenté aux Acacia à phyllodes d'Australie, ait emprunté une telle voie, l'espèce originelle pouvant supporter un long séjour dans l'eau salée, ce que ne tolère plus l'espèce actuelle !

D'autres genres (Calophyllum, Elaeodendron, Hernandia, Ochrosia, Sophora, Terminalia, etc... ont pu utiliser cette voie de migration, et engendrer de nouvelles espèces dans nos îles.

A La Réunion, le Dodonea viscosa a migré à l'intérieur des terres, comme en Somalie où il buissonne au-dessus de 1500 m (SCHNELL 1977), alors qu'il est cantonné à la zone littorale, aux Seychelles, au Sénégal, etc... Il est vrai que cette espèce munie de fruits ailés peut aussi bien dériver par voie liquide que naviguer dans les airs, et de ce fait grimper en altitude.

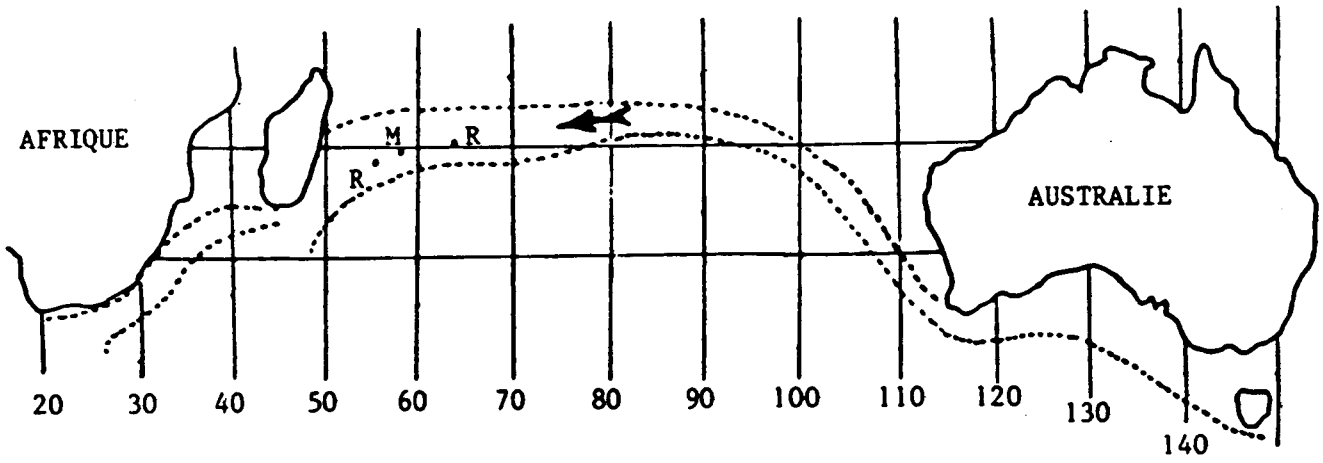

EN FEVRIER

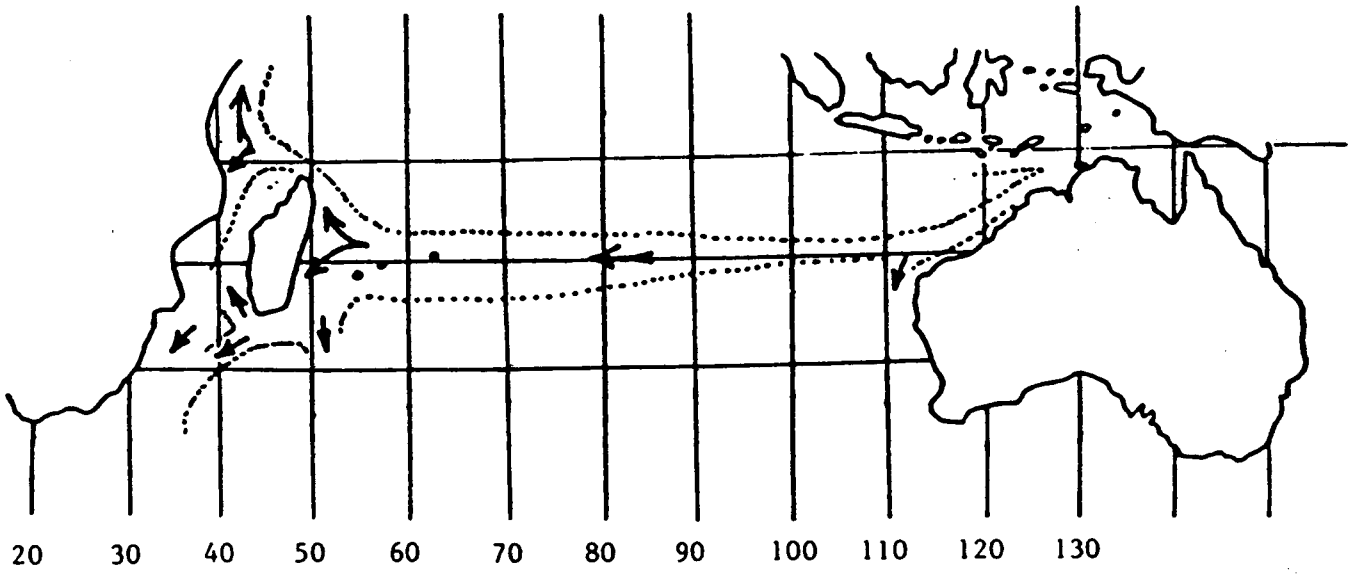

EN AOUT

FIG. 17. COURANTS DE SURFACE POUR LA REGION DES MASCAREIGNES
(RIVALS 1952)

Des plantes côtières largement répandues sur les rivages de l'Océan Indien ont sans nul doute été dispersées par les courants marins : Canavalia, Cassytha, Ipomoea, Scaevola, Suriana.

1.2. Les apports éoliens

"L'alizé qui souffle sur les Mascareignes pendant près de 300 jours en provenance du SE a peu de possibilités d'amener des semences légères avec lui" (RIVALS 1952). C'est d'autant plus compréhensible que l'anticyclone qui génère cet alizé recouvre une zone océane vide de terres émergées.

Nés en plein océan, les cyclones se contentent souvent d'aller du NE au SO, véhiculant des semences dans le sens Rodrigues, Maurice, Réunion. Ils peuvent aussi atteindre Madagascar. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est leur vagabondage possible en sens inverse, donc de Madagascar vers les Mascareignes (Fig. 10).

Charlotte en janvier, puis Hortense en février 1973 balayent transversalement Madagascar avant de revenir sur les Mascareignes.

Inès en mars 1975 fait une boucle sur Madagascar avant de passer à moins de 100 km de La Réunion. Hyacinthe en janvier 1980 passe au Nord des Mascareignes, remonte vers la côte malgache pour revenir près de La Réunion.

Si ces météores prennent en charge des diaspores adaptées au transport aérien, ils peuvent aussi transporter des semences beaucoup plus lourdes. Sont à ranger parmi les plantes anémochores, les Cryptogames aux spores ultralégères, les Orchidaceae aux graines minuscules, les Asteraceae, Asclepiadaceae, Poaceae pourvues d'un dispositif disséminatoire. Les Dodonea, Foetidia, Terminalia, Homalium aux fruits ailés sont dans cette même catégorie.

La puissance d'arrachement des cyclones aura pu véhiculer branchages et fructifications appartenant habituellement à des plantes zoochores.

Des oiseaux détournés de leur trajectoire par la violence des cyclones viennent aussi échouer à La Réunion. Ils peuvent être porteurs de semences sur leurs plumes, leurs pattes ou dans leur tube digestif.

Sans cyclone, les oiseaux marins peuvent aller d'un rivage à un autre. Certains sont même de grands voyageurs. Un **Pétrel géant** bagué aux Falkland (dans l'Atlantique) en février 1965 fut capturé sept mois plus tard à La Réunion.

Oiseaux terrestres migrateurs, de petits échassiers viennent visiter nos quelques plans d'eau douce (Etangs de St-Paul, du Gol, de Bois Rouge). Il n'est pas exclu que des graines collantes

puissent rester accrochées à leur plumage ou bien coincées avec un peu de vase et de boue sur leurs pattes. Rhipsalis cassytha, souvent installé sur des rochers et muni de petits fruits gluants, est de ceux-là. Centella asiatica, aux méricarpes aplatis, pourrait profiter de ce mode de transport aérien.

Des familles à fruits charnus (Asparagaceae, Begoniaceae, Clusiaceae, Myrsinaceae, Myrtaceae, Oleaceae, Rubiaceae, Sapotaceae, etc...) ne semblent devoir leur existence, à La Réunion, qu'à des oiseaux consommateurs de leur pulpe. Ces oiseaux ont probablement été arrachés du territoire malgache par des cyclones. Les Perroquets, les Huppes, les Dodos (aujourd'hui disparus) sont peut-être de ceux-là.

Hydrochores, anémochores ou zoochores, les plantes aujourd'hui installées dans les Mascareignes ne peuvent que provenir de contrées environnantes ayant fourni les souches parentales.

Une étude comparée des flores permet d'établir que la presque totalité des Fougères et 72 % des Plantes à Fleurs (dont les genres Danais, Labourdonnaisia, Psathura, Pyrostria, Sideroxylon, Tabernaemontana, etc...) ont une origine afro-malgache (CADET 1977). On peut donc supposer l'importance des cyclones dans ce processus disséminatoire (d'où sont exclus les courants marins venus d'ailleurs).

Sont des cosmopolites indo-pacifiques, 12 % des Angiospermes des trois Mascareignes dont les genres Canavalia, Ipomoea, Pemphis, Suriana, Tournefortia, etc...

On compte 8 % d'Angiospermes d'origine orientale dont les genres Astelia, Ochrosia, Pisonia, Pittosporum, etc... Finalement, 8 % seulement des Plantes à Fleurs indigènes ont valeur d'endémiques ; des genres tels qu'Acanthophoenix, Forgesia, Heterochaenia, Monarrhenus, Ruizia, etc... sont de ceux-là (CADET 1977).

Pour une superficie relativement réduite (2512 km2), La Réunion compte néanmoins 700 à 800 espèces de Plantes à Fleurs indigènes. Les plus intéressantes d'entre elles sont évidemment les espèces endémiques (issues du creuset mascarin). Elles nous confrontent à des problèmes d'évolution dans un cadre insulaire et nous interpellent quant leur existence est menacée par la dent, le fer, le feu ou la tisane.

Mais au juste, dans quelles formations végétales rencontrerons-nous nos différentes plantes médicinales indigènes ?

2. Les principales formations végétales naturelles (Fig. 18 et 19)

2.1. La végétation littorale

Elle a presque totalement disparu. Tout autour de l'île, elle a été remplacée par une végétation secondaire à base d'espèces exotiques pantropicales parmi lesquelles subsistent de rares espèces halophiles indigènes. Parmi celles-ci la **Liane cochon** (Canavalia rosea), **Patate à Durand** (Ipomoea pes-caprae) et la **Liane foutafout** (Cassytha filiformis) sont indigènes et cosmopolites. Elles sont probablement arrivées à La Réunion à la faveur de courants marins, en diverses périodes.

Par contre (Monarrhenus salicifolius), qui existe précisément sur la falaise littorale du Massif de La Montagne, est un arbrisseau endémique, nouvellement utilisé dans la tisanerie réunionnaise.

2.2. La forêt tropicale semi-aride (des Bas)

La "savane forestière" à **Benjoin** (Terminalia bentzoe) et à **Latanier** (Latania lontaroides) de jadis n'est plus qu'une "savane herbeuse", fauve ou dorée en saison fraîche, d'un camaïeu de verts en saison chaude.

Je rattache cette savane à la forêt tropicale semi-aride. Cette forêt correspond au "secteur mégathermique sec" de RIVALS (1952) ou au "secteur mégatherme semi-xérophile" de CADET (1977).

Installée sur les basses pentes du secteur Sous le Vent, la savane herbeuse ne semble être que la résultante de déboisements et de feux répétés. Elle est de ce fait constituée par diverses graminées pyrophiles pantropicales. Rangée parmi les formations secondaires, elle n'offre aucune espèce indigène utilisée dans les tisanes locales.

Elle a, par secteurs, donné lieu à des reboisements avec quelques espèces exotiques.

La forêt proprement dite fut surtout victime des larges défrichements opérés au XVIIIè siècle pour la culture intensive du **Caféier**.

Certes, il y eut une belle forêt aux essences précieuses : **Ebénier** (Diospyros borbonica), **Bois puant** (Foetidia mauritiana), **Benjoin** (Terminalia bentzoe), **Bois de fer** (Sideroxylon majus), etc... mais il n'en reste aujourd'hui que des lambeaux très appauvris, dégradés par l'invasion d'espèces exotiques agressives.

Cette forêt fantôme grimpait jusqu'à 600-700 m. Il n'en demeure que des représentants souvent accrochés à des remparts ou à des flancs de ravine : **Bois Rouge** (Elaeodendron orientale),

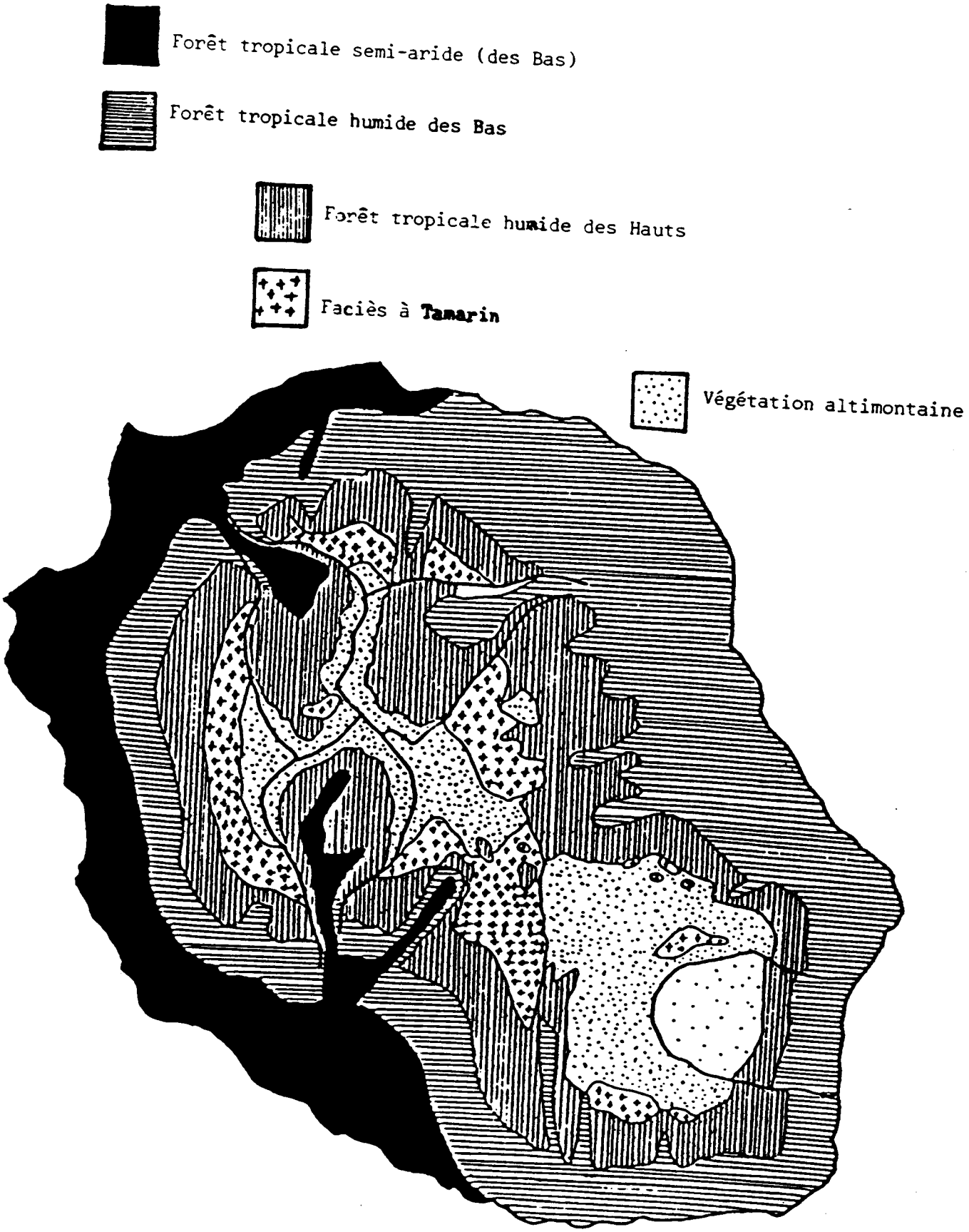

FIG. 18 CARTE PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA REUNION
(D'après CADET 1977, modifiée)

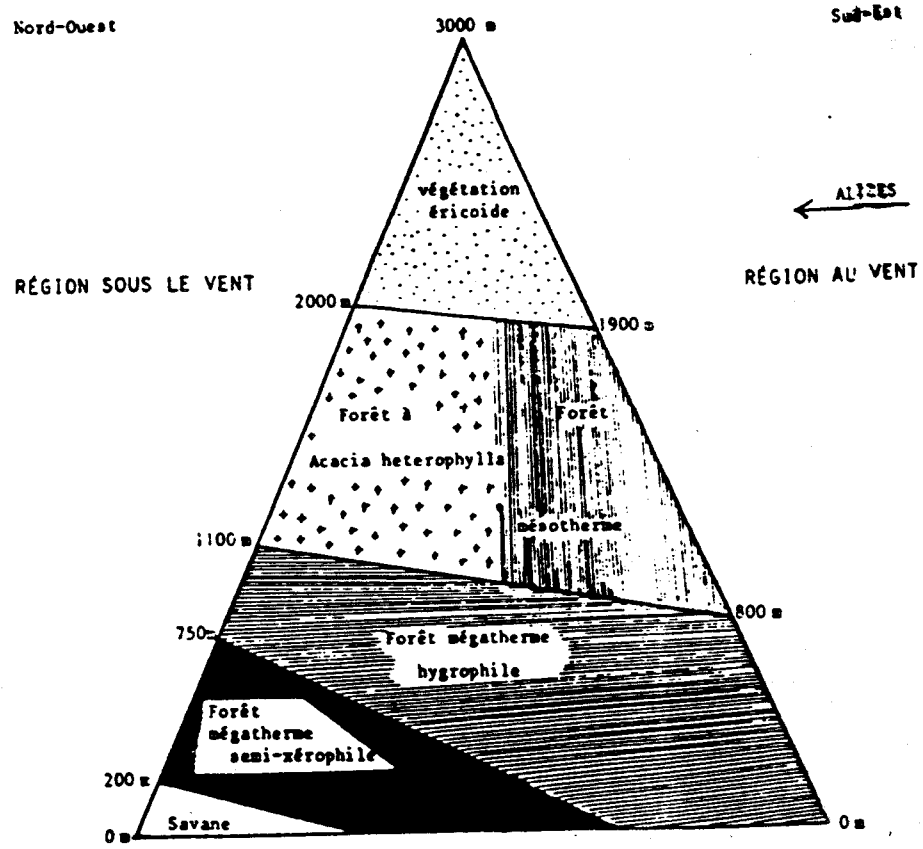

FIG. 19. ETAGEMENT DE LA VEGETATION
(D'APRES RIVALS 1952 ET CADET 1977)

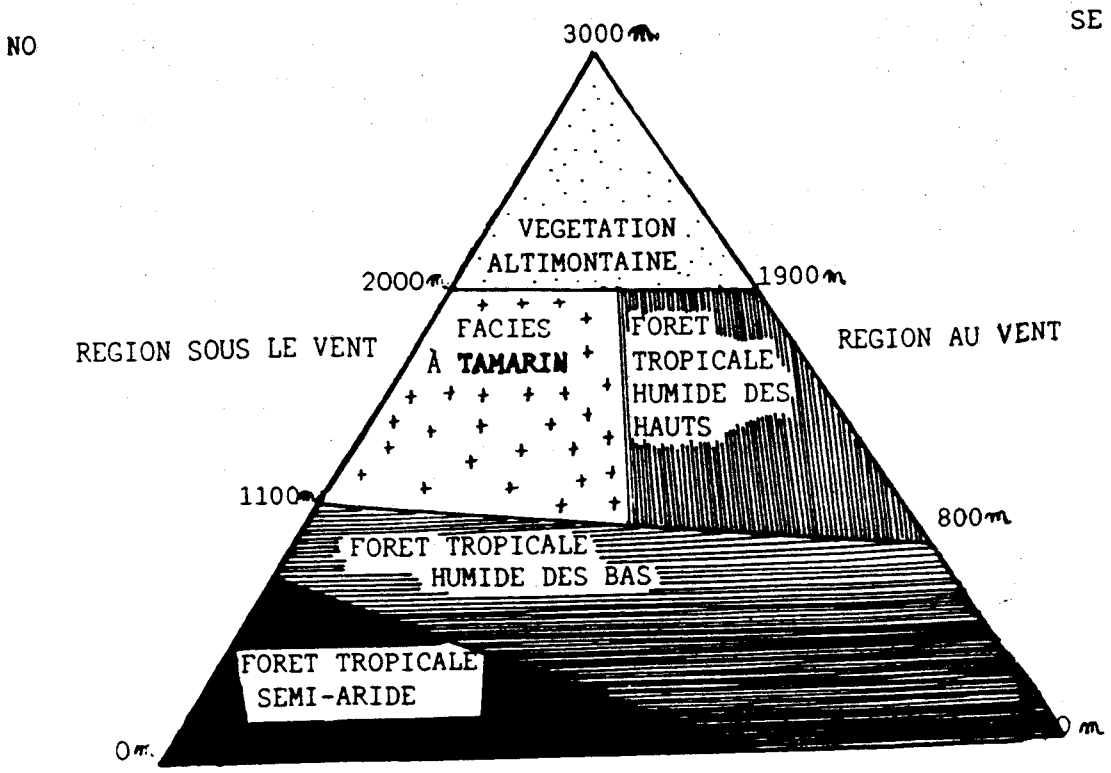

FIG. 19 modifiée

Bois de Judas (Cossignia pinnata), **Bois d'Olive noir** (Olea europaea var. africana), **Bois de pintade** (Tarenna borbonica), **Bois d'Ortie** (Obetia ficifolia), etc...

Bien qu'exposés à la sécheresse (jusqu'à cinq mois sans pluie), les restes de la forêt semi-aride ne comptent pratiquement aucune espèce à feuilles caduques. Dans son ensemble, la forêt réunionnaise d'origine est sempervirente.

C'est dans ce secteur que nous rencontrerons nombre de plantes médicinales raréfiées et parfois proches de l'extinction : Carissa xylopicron, Croton mauritianus, Clerodendron heterophyllum, Dombeya populnea, Foetidia mauritiana, Hibiscus boryanus, Hugonia serrata, Poupartia borbonica, Ruizia cordata, Sideroxylon majus, Zanthoxylum heterophyllum.

2.3. La forêt tropicale humide des Bas

C'était la "forêt complexe de basse altitude" selon RIVALS (1952), ou la "forêt mégatherme hygrophile" définie par CADET en 1977.

Sur sa carte de végétation de 1973, DEFOS DU RAU a réutilisé l'expression locale de Bois de Couleurs pour désigner le couvert forestier de basse altitude qui occupe principalement les pentes orientales, du littoral à 800 m environ. A l'Ouest, cette forêt hygrophile remplaçait progressivement la forêt semi-aride de 750 à 1000-1100 m.

Soumise à des précipitations élevées (2 à 7 m/an), cette forêt tropicale humide des Bas est floristiquement très diversifiée, mais sans espèces vraiment dominantes.

La taille moyenne de ses arbres n'est que de 10 à 15 m. Les sujets de 20 à 25 m de haut sont une exception. Souvent rectilignes, ces arbres forment des fourrés plus que des futaies. Les lianes y sont rares, alors que les épiphytes y foisonnent.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1768-1770) avait à sa manière noté le caractère modeste de nos arbres indigènes : "Ils sont peu élevés, leurs têtes sont peu garnies, ils sont pesants ; ce joint aux lianes dont ils sont attachés, les met en état résister aux ouragans qui auraient bientôt bouleversé les Sapins et les Chênes".

Soumise à d'importants défrichements pour la mise en culture de ses sols et à une exploitation anarchique de ses bois d'oeuvres, cette forêt tropicale humide des Bas n'existe plus que par lambeaux plus ou moins dégradés dans l'Ouest : Massif de la Montagne, Plaine-des-Makes. Dans l'Est, elle est mieux représentée mais fortement dégradée par l'installation d'espèces exotiques (Fig. 20). Il n'y a pratiquement que dans le Grand Brûlé et le secteur de St-Philippe qu'elle subsiste au-dessous de 400 m.

Parmi les plantes trouvées plus particulièrement dans ces forêts, nous citerons les espèces médicinales suivantes : des arbres Calophyllum tacamahaca, Labourdonnaisia callophylloides, Mimusops maxima, Ochrosia borbonica, des arbustes Maillardia borbonica, Mussaenda landia, une liane Mussaenda arcuata.

2.4. La forêt tropicale humide des Hauts

Ce fut essentiellement la "forêt complexe de haute altitude" selon RIVALS (1952), c'était la "forêt mésotherme" selon CADET (1977) (Fig. 19). Elle correspond sensiblement à la "forêt dense humide de montagne" rencontrée entre 800 et 2000 m dans la région orientale de Madagascar (GUILLAUMET et KOECHLIN 1971, in TROCHAIN 1980).

Malgré des destructions importantes, surtout dans l'Ouest pour la culture du **Géranium rosat** (Pelargonium x asperum), cette forêt constitue la végétation primaire la mieux conservée à La Réunion (Fig. 20).

Sa limite inférieure s'élève progressivement de 800 m dans le SE à 1100 m dans le NO. Sa limite supérieure passe de 1500-1600 m à 2000 m environ (Fig. 19).

Trois faciès peuvent être distingués dans cette végétation hygrophile montagnarde.

2.4.1. La forêt pluvieuse à Dombeya (Fig. 21)

Dans ce type de forêt, les arbres, au tronc irrégulier, assez souvent tortueux et ramifiés à faible hauteur, dépassent rarement une dizaine de mètres. La strate arbusive est mal individualisée et la strate herbacée se confond avec les épiphytes très abondants du sol aux plus hautes branches. Dans ce fouillis végétal, sur sol accidenté, la progression est souvent difficile.

Nous y cueillons des plantes médicinales montagnardes Bulbophyllum nutans, Hypericum lanceolatum subsp. lanceolatum, Pittosporum senacia subsp. reticulatum, Psathura borbonica, mais aussi des espèces retrouvées à plus basse altitude Antirhea borbonica, Aphloia theiformis, Doratoxylon apetalum, Nuxia verticillata, Smilax anceps, Toddalia asiatica, Viscum triflorum...

2.4.2. Les fourrés très humides à Pandanus montanus (Fig. 20)

Uniquement présents sur les versants Nord et Est du Massif de la Fournaise, ces fourrés reçoivent 5 à 6 m d'eau par an. L'espèce dominante y est un **Vacoi** indigène, le Pandanus montanus. Entre ses racines entremêlées croît la Cyperaceae Machaerina iridifolia et certains arbrisseaux et arbustes hygrophiles. De ce fouillis végétal, difficilement

Forêt tropicale semi-aride

Forêt tropicale humide de Bas

Forêt tropicale humide des Hauts

Fourrés très hygrophiles à Pandanus montanus

Végétation éricoïde d'altitude

Forêt à Acacia heterophylla

FIG. 20 RESTES DE LA VEGETATION NATURELLE
(inspiré de CADET 1977)

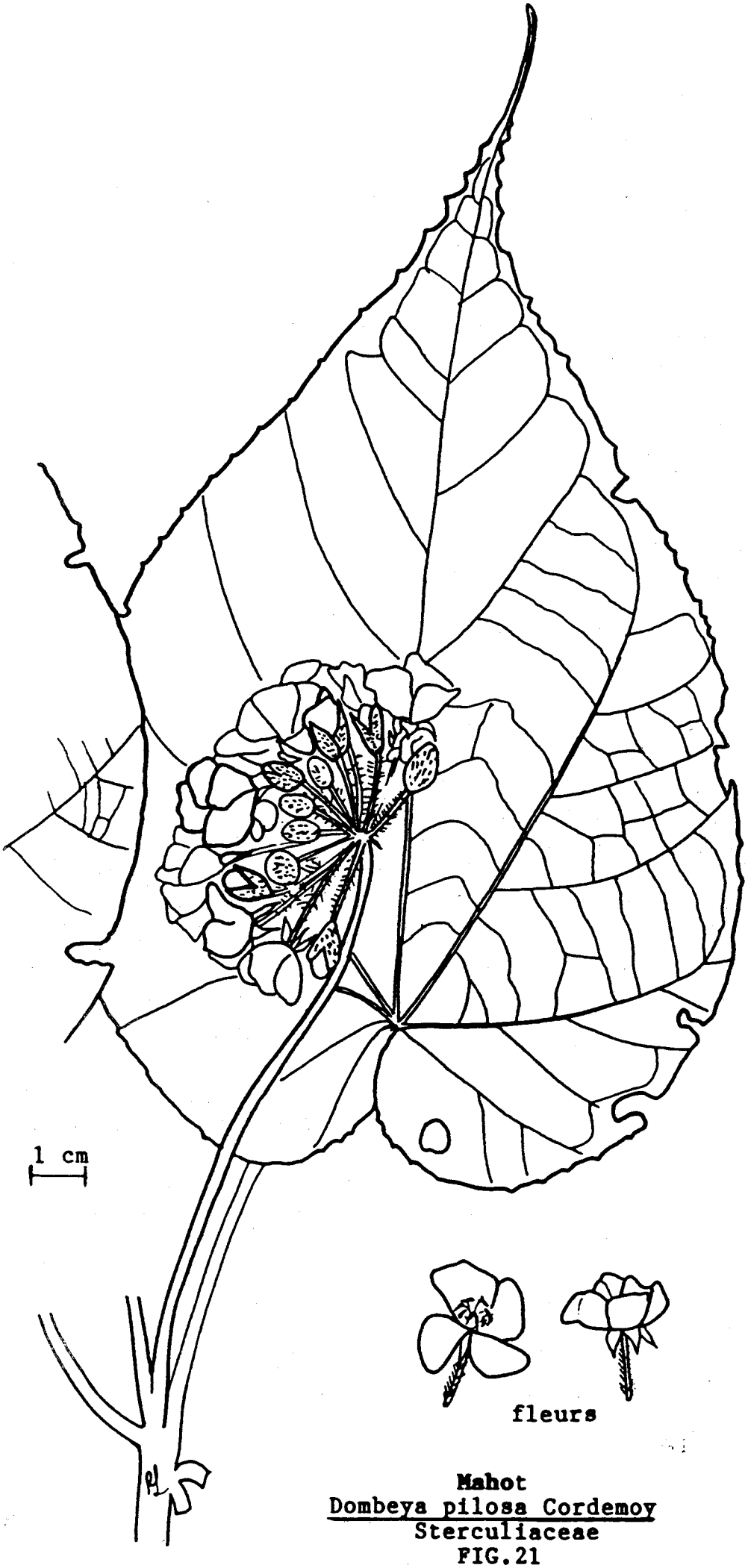

Mahot
Dombeya pilosa Cordemoy
Sterculiaceae
FIG.21

pénétrable, émergent la **Fougère arborescente** (Cyathea glauca) et le **Palmiste des Hauts** (Acanthophoenix rubra), quand ces merveilles de la flore indigène n'ont pas été exploitées et détruites par l'Homme.

Cette formation inhospitalière n'est pas un réservoir à plantes indigènes intéressant les tisaneurs. Tout au plus pourrait-on y cueillir un peu d'**Ambaville** (Senecio ambavillea).

2.4.3. La forêt de **Tamarin des Hauts** (Acacia heterophylla) (Fig. 22) ou **Tamarinaie**

Dans l'Ouest et le Nord, la forêt à Dombeya est relayée vers 1300-1400 m par une formation dans laquelle deux espèces dominent : d'une part un arbre, d'autre part un bambou.

Acacia heterophylla est cet arbre, endémique de La Réunion. Il doit probablement son nom de **Tamarin des Hauts** à ses feuilles juvéniles bipennées, car ses feuilles adultes réduites à leur pétiole et rachis ne sont plus que des phyllodes, lesquels ressemblent étrangement à certaines feuilles d'**Eucalyptus**.

Pouvant atteindre 20 à 25 m de haut, le **Tamarin** est pratiquement le seul arbre de la strate arborée. Il est accompagné par une strate inférieure discontinue formée par le Bambou endémique (Nastus borbonicus), appelé **Calumet**.

Tamarin et **Calumet** forment par exemple la végétation dominante entre 1400 m et 1850-1900 m, quand on monte en direction du Maïdo, situé sur le bord occidental du "cassé" de Mafate (Fig. 20).

Nous rappelons que la **Tamarinaie** est portée par un andosol dont l'horizon A2 riche en phytolithes a été appelé mascareignite (Fig. 16).

Sur les pentes orientales du Massif du Piton des Neiges ou sur le Massif de la Fournaise, la strate à **Calumets** est inexistante. Elle est remplacée selon son degré d'évolution, soit par des espèces de la forêt à Dombeya, soit par des arbustes éricoïdes. Intéressant les tisaneurs, la **Sourichaude** ou Viscum triflorum parasite principalement les **Mahots** ou Dombeya et le **Tamarin des Hauts**. Pour se "rafraîchir", c'est dans la **Tamarinaie** que l'on cueille surtout la **Liane savon**, Embelia angustifolia.

2.5. La végétation éricoïde des hautes altitudes

Au-dessus de 1600-1700 m dans la région Au Vent ou de 1900-2000 m dans la région Sous le Vent, la forêt laisse la place à des fourrés d'arbustes éricoïdes. L'espèce dominante y est

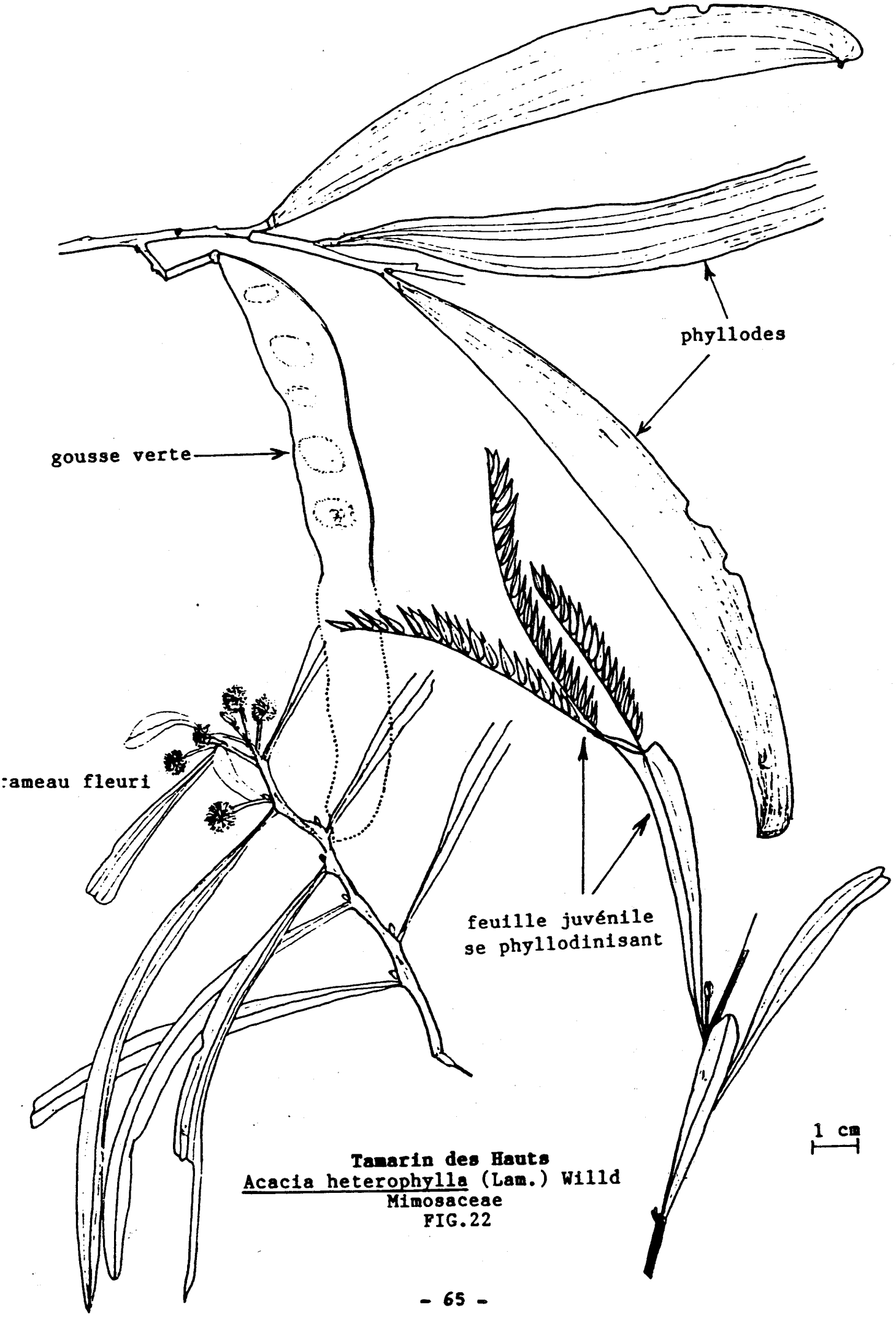

Tamarin des Hauts
Acacia heterophylla (Lam.) Willd
Mimosaceae
FIG.22

l'Ericaceae Philippia montana, mais on y trouve d'autres plantes éricoïdes appartenant à des familles variées : Philippia arborescens (Ericaceae), Stoebe passerinoïdes (Asteraceae), Phylica nitida (Rhamnaceae).

Nous sommes dans un "étage altimontain" défini comme "non forestier". Sa "végétation éricoïde" peut être comparée, dans les montagnes de l'Afrique de l'Est, à la "Ericaceous Belt" de HEDBERG (1951, in TROCHAIN 1980).

La fruticée altimontaine n'offre que peu de plantes utilisées en tisanerie : le **Fleur jaune** (Hypericum lanceolatum subsp. angustifolium), l'**Ambaville** (Senecio ambavillea), le **Branle blanc** (Stoebe passerinoïdes).

3. Un couvert végétal modifié par l'Homme

Dès son installation sur les basses pentes de la région Ouest, l'Homme entreprit quelques défrichements. Les **Lataniers** (Latania lontaroides) ou Palmiers indigènes des savanes arborées furent sans doute les premières victimes de la hache ou de la scie. BILLIARD (1822) raconte comment cette Arecacea fut encore utilisée dans l'habitat rustique au début du XVIIIè siècle. "Dans ce temps-là (...) dans un ou deux jours un habitant bâtissait une case avec les **Lataniers** abattus autour de lui ; il coupait d'égale longueur leurs tiges droites, qui sont toutes à peu près de la même grosseur ; cela n'était pas très difficile à faire, parce que le bois de cet arbre n'est qu'une bourre tenace comprimée sous l'écorce même dont il est revêtu ; il n'y avait qu'à coucher les arbres les uns au-dessus des autres sur chacun des quatre côtés de la case : ils s'ajustaient dans les entailles pratiquées à leur extrémité ; puis avec quelques gaulettes on élevait une charpente que l'on recouvrait avec des feuilles de **Latanier**".

Plus un seul **Latanier** n'agite ses palmes aujourd'hui sur des savanes à Heteropogon contortus et Botriochloa pertusa parcourues par les feux.

Diverses cultures spéculatives effectuées sur de bons sols forestiers feront brutalement régresser la sylve primitive. C'est ainsi que "la première moitié du XVIIIè siècle a vu la disparition des forêts des basses pentes de l'Ouest et du Nord-Est pour laisser la place au **Caféier**. Vers le milieu du XIXè siècle la **Canne à sucre** remplace le **Caféier** et la forêt recule encore sur les pentes Sous le Vent jusqu'à 800 m et disparaît à basse altitude dans l'Est. Dans la deuxième moitié du XIXè siècle, ce sont les cirques et les hautes "plaines" qui sont à leur tour atteints par une économie de cultures vivrières. Enfin, dans le premier quart de ce XXè siècle, la vogue d'une plante à parfum : le **Géranium** (hybride de diverses espèces de Pelargonium) provoque la disparition de toutes les forêts des Hauts de l'Ouest entre 800 et 1400 m." (CADET 1977) (Fig. 20).

A la fin du siècle dernier, CORDEMOY (1895) soulignait déjà les dommages des "pestes végétales" à l'encontre de la végétation indigène. "Presque partout les forêts de la zone moyenne ont été dévastées ou brûlées ; les belles essences sont devenues rares, et les arbres disparus ont été remplacés par de mauvaises herbes, pour la plupart importées, et fort nuisibles aux forêts. Les plus redoutables sont le Rubus alceaefolius et le Lantana camara qui, du rivage de la mer jusqu'à 1000 à 1200 m d'altitude envahissent tout : lieux incultes, bois, forêts, ravines, étouffant sous l'épais lacis de leurs rameaux, la végétation indigène qui tend ainsi à disparaître".

Les actuels fourrés à **Goyaviers** (Psidium cattleianum) ou à **Jamerosa** (Syzygium jambos) sont d'une telle densité que les plantes indigènes y sont fort rares ou absentes.

Partout où règnent des espèces exotiques, les espèces insulaires - à faible pouvoir de multiplication et à croissance lente - régressent.

Parmi les plus agressives de ces envahisseuses, nous citerons l'**Epinard** (Ulex europaeus), l'**Avocat marron** (Litsea glutinosa), le **Choka vert** (Furcraea foetida), la **Liane papillon** (Hiptage benghalensis), les **Longozes** (Hedychium flavescens et H. gardnerianum), l'**Encens** (Schinus terebinthifolius), le **Cassi** (Leucaena leucocephala), le **Bringelier marron** (Solanum mauritianum).

L'**Epinard** est la seule "peste" d'origine européenne. **Choka vert, Cassi** et **Bringelier marron** se rattachent à l'Amérique tropicale, le **Goyavier**, le **Galabert** (Lantana camara) et l'**Encens** plus précisément au Brésil. Le **Raisin marron** (Rubus alceaefolius) est originaire d'Asie. C'est aussi le cas de l'**Avocat marron**, le **Jamerosa** étant indo-malais, les **Longozes** et la **Liane papillon** plutôt indiens (LAVERGNE 1978).

4. Les formations végétales anciennes

Pendant les pluviaux et interpluviaux du Quaternaire, le couvert végétal de l'île s'est probablement modifié plusieurs fois. Malheureusement aucune étude paléobotanique n'a jamais été entreprise à La Réunion.

Pour des carottages et des analyses polliniques, on pense tout de suite aux zones humides. Elles sont peu nombreuses à La Réunion. L'Etang de St-Paul et sa zone marécageuse sont d'après Lucien MONTAGGIONI (communication orale) de formation trop récente pour être intéressants. On retrouverait dans leurs sédiments les pollens des plantes actuelles. Les Etangs du Gol et de Bois Rouge sont dans la même situation.

Des lacs de cratères, tel celui du Piton de l'Eau (1881 m), pourraient fournir quelque enseignement.

Les paléosols, souvent présents sur des affleurements et parfois datés par la méthode K/Ar, pourraient contenir des renseignements précieux (si leurs pollens n'ont pas été détruits lors de la cuisson du sol alors qu'il était recouvert par une coulée de lave).

E - HISTOIRE DU PEUPLEMENT HUMAIN DE LA REUNION

Si l'histoire du peuplement végétal de La Réunion commence il y a environ deux millions d'années, l'histoire humaine s'inscrira en dates plus fraîches. On a d'ailleurs l'habitude de dire que l'installation humaine remonte à seulement trois siècles et qu'avant il n'y avait rien sinon la pureté d'un Eden tropical.

Notre courte histoire insulaire sera marquée sur les cartes dressées à différentes époques par des changements de noms.

1. Les patronymes d'une île volcanique pointée par 55°32' de longitude Est et 21°07' de latitude Sud

Les Européens auraient découvert notre île un 9 février 1507, 1513 ou 1528, jour de la Sainte Appoline, aussi cette nouvelle terre insulaire fut-elle d'abord baptisée **Santa Appolonia.**

A l'amiral portugais Pedro Mascarhenas, elle emprunta ensuite les appellations de **Mascareigne** ou **Mascarin.**

Il faudra attendre 1649 pour qu'Etienne de FLACOURT la désigne sous le nom d'**Ile Bourbon.**

C'est par un décret voté par la Convention du 13 mars 1793 qu'elle s'appellera pour la première fois l'**Ile de La Réunion.**

2. Le temps des incertitudes

Plus d'un navire qui passa au large de nos côtes dut voir le Sud de l'île embrasé par quelque éruption volcanique. Cette terre de feu ne pouvait que susciter des inquiétudes et inviter à reprendre le large.

Outre l'effet répulsif de son magmatisme actif, notre île offre très peu de bons ancrages aux navires qui l'accostent. C'est sans doute là une raison suffisante pour que des marins ne veuillent pas s'y installer, même s'ils y firent amplement provision de gibier et d'eau douce.

* Il faudra une mesure disciplinaire pour que 12 mutins Français y soient déportés en 1646. Rapatriés en 1649 à Fort Dauphin (Madagascar), d'où ils avaient embarqué à l'heure de leur

disgrâce, ils revinrent sains et saufs, enchantés pourrait-on presque écrire, par leur séjour de Robinsons.

C'est à partir des observations effectuées par ces mutins qui ne manquèrent pas de se déplacer dans l'île, que le gouverneur Etienne de FLACOURT dressa une des premières cartes de Mascarin.

* La deuxième occupation temporaire de l'île se fit de 1654 à 1658. Le lieutenant Antoine THAUREAU, dit Couillard, fut autorisé par Etienne de FLACOURT à embarquer pour l'Ile Bourbon avec 7 Français et 6 Malgaches. Ils s'installèrent en arrière de l'Etang de St-Paul. Tous leurs efforts pour mettre en valeur des terres défrichées furent anéantis par une série d'intempéries. Aussi quittèrent-ils Bourbon pour rejoindre les Indes.

* La troisième vague de pionniers fut constituée par les Français Louis PAYEN et Pierre PAU, accompagnés par 6 domestiques Malgaches (dont 3 femmes). Ils vécurent à la Caverne de St-Paul entre 1663 et 1665. Leur séjour tourna court puisque les deux Français rejoignirent Fort Dauphin après 18 mois de présence à Bourbon.

3. L'occupation définitive de Bourbon

Face aux tourmentes du climat et au découragement qui peut en suivre, il fallait une volonté politique affirmée pour fixer une population humaine à Bourbon. Il se trouve que sous l'impulsion de COLBERT, la Compagnie des Indes Orientales prit corps en 1664. Cette Compagnie décida une occupation permanente de Bourbon pour qu'elle serve d'escale et de lieu de ravitaillement aux navires marchands.

Peu après la naissance de cette Compagnie tournée vers le négoce, Estienne REGNAULT débarque à Bourbon avec 20 ouvriers directement venus de Brest. C'était en 1665. A ces 20 hommes se joindront les 6 malgaches qui accompagnèrent PAYEN.

En 1667, un nouvel arrivage venu de France (qui comptait 5 femmes) vint grossir le noyau des premiers colons.

Si le Vieux St-Paul fut réoccupé en 1665, Ste-Suzanne est créée en 1667 et St-Denis en 1669.

L'établissement d'une colonie de peuplement s'amorçait sous les meilleurs auspices. La présence de femmes ne pouvait que conduire à la création de familles et à l'accroissement de la population.

Estienne REGNAULT sera le 7 août 1667 le parrain du premier enfant blanc né sur l'île et le 21 octobre 1868 celui du premier enfant noir.

Dès 1690, St-Paul comptera 166 habitants (dont 125 Blancs et 41 Noirs), St-Denis 77 habitants (40 Blancs et 37 Noirs) et Ste-Suzanne 71 habitants (avec 47 Blancs et 24 Noirs).

La culture du Café au XVIIIè siècle nécessitera l'utilisation d'une main d'oeuvre abondante. Elle sera surtout alimentée par la traite des Noirs, ce qui fait que ces esclaves (Malgaches, Mozambiques, Indiens, Malais) constitueront rapidement la majorité de la population. On cite 1/3 de Noirs au début du peuplement contre les 4/5 de la population à partir de 1735.

De 22 300 en 1761, la population aura largement décuplé en 1948 avec 241 667 habitants. Elle compte environ 560 000 âmes le 1er janvier 1987.

Il faudra attendre le 20 décembre 1848 pour que SARDA GARRIGA proclame l'abolition de l'esclavage.

Il est à souligner que dès le début de la colonisation, Noirs et Blancs se sont mêlés. Le métissage est donc devenu de plus en plus une réalité à tel point que la population mêlée peut actuellement s'inscrire dans une fourchette de 60 à 70 %.

4. Les composantes éthniques de la société réunionnaise actuelle.

Découper la population en individus "nettement colorés", en individus "nettement blancs" et en mulâtres est un peu une gageure qui bouscule pas mal de susceptibilité. AMOURETTE, DEFOS DU RAU et LECOMPTE (1975) écrivirent d'ailleurs que "depuis 1948, toute question relative à l'origine ou à la couleur des individus est soigneusement bannie des recensements, afin d'éviter toute accusation de racisme".

Le métissage de plus en plus poussé entre Africains, Malgaches, Indiens, Chinois, Européens tend à noyer l'origine affirmée de chaque individu qui se dira avant tout Créole et Réunionnais. On peut néanmoins essayer de retracer les grandes unités éthniques de La Réunion à partir de leurs terres premières d'origine.

4.1. La population d'origine africaine et malgache

Elle s'est surtout installée à la périphérie des grandes villes dans un habitat parfois insalubre. Elle compte le plus grand nombre de chômeurs, ce qui ajoute une misère matérielle à sa misère culturelle. Ses enfants, surtout créolophones face à un enseignement tout en français, connaissent un taux d'échec scolaire élevé.

Si on prend le Cirque de Mafate, traversé par aucune route, on constate que sa population est à dominante noire. Ce sont là les descendants de "Noirs marrons" du temps de l'esclavage.

On pourrait ajouter à cette population d'origine afro-malgache une petite communauté de Comoriens Musulmans installée dans l'île assez récemment.

4.2. La population d'origine asiatique

Elle est estimée globalement à 1/4 de la population, contre 1/4 pour les Européens et 1/2 pour les Africains et Malgaches.

Cette population asiatique est originaire de Chine et de l'Inde.

4.2.1. Les Indiens noirs (dravidiens) dits Malabars

Ils sont arrivés en masse à La Réunion surtout après l'abolition de l'esclavage. Leur contrat de travail stipulait une durée de séjour limitée à 5 ans. Mais beaucoup de ces immigrants firent souche.

Ils formèrent des "camps" principalement autour des usines sucrières et au voisinage des grandes propriétés du littoral. Ils étaient surtout engagés pour travailler dans les champs de **Canne à sucre** et dans les usines transformant ce **Roseau saccharifère.**

Il n'y a donc rien d'étonnant qu'on les retrouve aujourd'hui calqués sur la géographie de la **Canne à sucre.**

Dans la région Au Vent, ils forment le gros de la population littorale de Bras-Panon, St-André, Ste-Suzanne.

Dans la région Sous le Vent, ils forment des îlots denses autour des usines sucrières du Gol et de Grand-Bois. Ils sont exceptionnellement perchés entre Bois-de-Nèfles St-Paul et Trois-Bassins, puisqu'on y pratique la culture de la **Canne à sucre** en altitude.

Liés à la terre, ils constituent surtout une population rurale et côtière.

4.2.2. Les Indiens d'origine aryenne et musulmane : les z'Arabes

On les connaît surtout pour leurs activités commerçantes. Numériquement peu nombreux, ils sont cependant économiquement puissants. Très attachés à leurs traditions, ils se mélangent très peu avec le reste de la population. Si les mariages Malbars avec d'autres ethnies ne sont pas rares, les mariages z'Arabes/z'Arabes sont quasiment la

règle. L'endogamie n'est bien sûr pas porteuse de progrès génétique.

L'immigration de ces Indiens depuis le Goudjerat et le Pakistan commença vers 1860.

4.2.3. Les Chinois

C'est aussi vers 1860 que des Chinois pour la plupart originaires de Canton migrèrent spontanément vers La Réunion. Dès leur arrivée, ils firent le commerce de détail et d'alimentation. Ils sont encore aujourd'hui épiciers, patrons de grands-magasins ou d'usines agro-alimentaires. Aller à la boutique est d'ailleurs synonyme d'aller chez le Chinois. On remarque que les petits Chinois réussissent assez bien dans leurs études, surtout dans le domaine scientifique. On accorde souvent à cette ethnie la palme du travail. Est-ce à dire qu'ils ne connaissent pas le chômage ?

4.3. La population d'origine européenne

Il ne semble pas que l'on doive limiter la notion de Créoles aux seules personnes d'origine européenne nées dans l'île (AMOURETTE, DEFOS DU RAU, LECOMPTE 1975). Une dame offusquée me téléphona pour me dire qu'elle était Créole. J'avais osé écrire que telle plante ornementale se trouvait cultivée par une famille d'origine indienne.

Créole, quelle que soit la race, semble couvrir le fait d'être né à La Réunion et de parler le créole. Les enfants des 13000 Réunionnais qui vivent en France sont-ils Créoles ?

Européen est souvent synonyme de Blanc. Il y a là un groupe sédentaire, les Petits Blancs, et un groupe de passage, les Zoreils.

4.3.1. Les Petits Blancs

Le XIXè siècle verra avec l'abolition de l'esclavage et l'engagisme indien, l'exode des Petits Blancs vers les Hauts. Ils sont encore nombreux dans les Cirques, sur les Hauts et dans la région littorale entre St-Pierre et St-Philippe. Ils n'ont jamais eu de grosses fortunes contrairement à quelques gros propriétaires terriens.

Cette population blanche constitue la descendance de colons installés dans l'île parfois depuis le début de sa mise en valeur.

Travaillant la terre ou parfois embauchés par l'Office National des Forêts, les Petits Blancs sont surtout liés à un climat frais des Hauts qui avec ses **Platanes** n'est pas sans nous rappeler les douceurs lointaines de la France.

4.3.2. Les Zoreils

Ce sont là les Français de Métropole. Ils sont surtout concentrés dans les villes où ils occupent souvent des postes de fonctionnaires.

La Réunion n'est souvent qu'une étape dans leur carrière. Aussi partent-ils après 2, 3, 4 ans de séjour, avec l'étiquette "oiseau de passage". A moins qu'ils s'attachent de nombreuses années à La Réunion et méritent alors le surnom de "Zoreils-pays" ou "Zoréols".

II. TISANEURS ET TISANERIE D'UNE ILE CREOLE

A - DES TRADIPRATICIENS AU SERVICE DE NOTRE SANTE

1. Tisaneurs, guérisseurs ou sorciers

"Tisanerie" est un néologisme que j'ai créé, calquant ce vocable sur tisane et tisaneur (HUBERT DELISLE et LAVERGNE 1982). "Tisaneuse" est un autre néologisme, car on dira, en créole, pour une femme ou pour un homme "in tizanèr". Ignace RIVIERE, âgé de 95 ans, sera le seul à me parler de "tisaniers".

De manière assez romantique, ALBANY (1974) définit le tisaneur comme un "chercheur d'herbes pour tisanes" et aussi comme "un pharmacien volant". C'était l'époque où des coureurs de bois et de ravines vendaient à la criée les "z'herbages" qu'ils avaient ramassés. Ce temps des tisaneurs ambulants semble révolu.

BAGGIONI (1987) donne à "tisaneur" le même sens qu'ALBANY puisqu'il s'agit pour lui d'un "individu qui cueille les simples et les vend".

A notre connaissance, Jean Alexis GRONDIN et Louis Roger PADRE sont les seuls à correspondre à cette définition, puisque le premier cueille des plantes médicinales dans le rempart de Grand-Bassin et part les vendre sur le marché de St- Pierre ; le second prospecte certainement les environs du Guillaume où il habite, et vend ses "z'herbages" les jours de marché à St-Paul et au Port.

Quant à Marie-Jeanne HOAREAU, Augusta ZELMIA et Pierre THIBURCE, ils ne font que revendre des plantes achetées à d'autres personnes qui les ont ramassées.

CARAYOL (1985) limite, à son tour, le "tisaneur" ou la "tisaneuse" aux seuls individus préparant des tisanes. Nous avons constaté que la plupart de ces tisaneurs avaient besoin d'autres personnes pour s'approvisionner en plantes médicinales. Nous avons nous-même apporté du **Bois de Demoiselle** et de la **Liane d'Olive** à Lucie DIJOUX, en échange d'une bouteille de tisane "saisissement".

Modély VIRAPIN est la seule à posséder un grand jardin où elle cultive des dizaines de plantes médicinales. Ces "z'herbages" lui permettront aussitôt de confectionner la recette qu'elle aura prescrite.

Mme VITRY Elio est la seule à préparer des gélules, des cachets, des pommades, des teintures, ... avec des plantes médicinales de La Réunion et de Métropole. Elle a appris dans un laboratoire quelques techniques propres à la pharmacie moderne.

Trois tisaneurs vous préparent eux-même les tisanes dont vous avez besoin. Leur domicile est alors accompagné d'un "magasin" où ils stockent les plantes indispensables à la réalisation de leurs potions. Lucie DIJOUX, Gabrielle PAYET et Hilaire HOAREAU sont en cela trois maîtres tisaneurs.

On peut cependant acheter un "marc de tisane", comme au marché de St-Paul, auprès de Marie-Jeanne HOAREAU ou Louis Roger PADRE ; Marthe MOUTOUSAMY nous dira que ses "marcs" sont parfois envoyés en France.

Sachant qu'il est souvent difficile de récolter les plantes nécessaires aux tisanes prescrites, Franck DIJOUX et Jeanne VISNELDA proposent des remèdes directement accessibles. Franck DIJOUX a par exemple remplacé la tisane tambave par de la tisane St-Luc. Il prescrit des gélules, des ampoules, des gouttes, ... qui pourront facilement être achetées dans une pharmacie ou un magasin diététique. Jeanne VISNELDA fait elle-même le commerce de diverses spécialités fabriquées à partir de plantes médicinales et aromatiques.

CHAUDENSON et Coll. (1983) donnent "herboristes" et "simples" pour synonymes de "tisaneurs". Ils attribuent aux "guérisseurs" le fait d'utiliser des plantes et de pratiquer en plus des "passes" (signes de croix avec des prières).

Par ce fait, plusieurs de nos tisaneurs seraient des "guérisseurs". Hilaire HOAREAU. Jean-Marc MULO, Lisette LEVENEUR, Jeannette BEGUE, Anne POLEYA, Léonard EMMA, Iris BEGUE, ... sont de cette catégorie là.

BARAT (1980) donne une définition beaucoup plus large que les autres des "tisaneurs" qu'il prend en synonymie avec "guérisseurs" et "traiteurs" (ceux qui "traitent" les maladies). Pour lui, les tisaneurs "désignent ceux qui connaissent les vertus médicinales des plantes ou sont capables de guérir par massages accompagnés de prières".

Nous dirons que la tisanerie traditionnelle va de la plante à la tisane. Elle englobe ceux qui cueillent ces z'herbages, ceux qui peuvent en faire commerce et enfin ceux qui prennent charge de nous soigner avec des tisanes.

Le tisaneur connait donc les plantes médicinales et sait préparer telle ou telle "complication" pour traiter tels ou tels maux. Il lui arrive aussi de faire des "passes" et d'utiliser son magnétisme pour apaiser la douleur du malade qui vient éprouver son "don".

Le sorcier est aussi en cheville avec la tisanerie puisqu'il sait préparer des tisanes, mais il serait investi du pouvoir de "guérir les maladies mystérieuses ou psychiques", pouvant prédire l'avenir, accélérer une promotion sociale, jeter ou tirer un sort (BARAT 1980).

Jean-Marc MULO et Iris BEGUE sont les seuls à avoir construit une "chapelle" où ils officient parfois en présence de nombreux "fidèles". Léonard EMMA n'a pas de chapelle mais sait aussi invoquer les esprits. Ces trois personnages ne refusent pas le qualificatif de "sorcier" qui leur confère un certain pouvoir sur les forces du mal. Ils peuvent alors correspondre à une acceptation plus large de la notion de tisaneur, si donc "tisaner" signifie "arranger", "ensorceler", en créole (ANDOCHE 1984).

2. Compte rendu d'une journée d'enquête

* Ce mardi 19 janvier 1988, nous décidons de nous rendre en premier lieu à St-Gilles, Chemin Bottard, pour y rencontrer M. Guy VITRY. Voilà trois semaines qu'il nous a fait attendre, m'ayant signifié au téléphone qu'il ne pourrait nous recevoir qu'à partir du 17 janvier.

Plusieurs voitures sont déjà parquées devant chez lui. Des gens attendent dans un garage situé à côté de sa villa. D'autres sont dans une pièce où il les reçoit.

Nous questionnons une dame qui nous dit être venue plusieurs fois. Nous apprenons qu'il n'y a pas besoin de prendre rendez-vous, mais qu'il faut attendre son tour, certains pouvant venir dès 5 heures du matin. "Aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de monde", dit-elle.

"C'est Monsieur qui fait des prières et c'est Madame VITRY qui donne des tisanes. Mais Madame n'est pas là pour quelques jours, sa jambe étant malade". Nous sommes peu décidés à rencontrer Monsieur puisque c'est la tisaneuse qui nous intéresse en premier lieu. Pourquoi attendre une ou deux heures pour une rencontre incomplète. Nous reviendrons un autre jour.

L'ancienne cliente nous dira que chacun donne (en argent) ce qu'il veut, à la fin de la consultation. Elle-même a cependant obtenu avec M. VITRY une "garantie" pour protéger sa maison et sa cour. Cette garantie lui a coûté 3 000 F. Une "garantie complète" serait beaucoup plus chère.

Nous revoyons en pensée des garanties que nous avait montrées le Père DIJOUX. "Celles-ci ont été vendues 10 000 F et 30 000 F, par des sorciers", nous dira-t-il.

* Nous reprenons la route pour nous diriger vers la Plaine-des-Makes, dans les Hauts de St-Louis. C'est la deuxième fois que nous y montons.

La première fois nous étions à la recherche de Volta BEGUE, mais nous apprendrons qu'il s'est remarié et n'habite plus ici. Questionnant les gens du coin, on nous donnera le nom de M. Maxime MOELLON. Nous rendant chez lui, sa femme nous dira qu'il est descendu à la ville et ne rentrera qu'en fin de journée. Elle nous dit que nous pourrons probablement le revoir, si nous revenons.

Trois jours plus tard, après deux heures de route, nous ne trouvons pas davantage notre tisaneur.Sa femme nous apprendra que c'est elle qui fait cuire les "marcs de tisane" mais qu'elle n'a jamais su ce qu'ils contenaient. "Et puis", ajoute-t-elle, "je ne sais pas reconnaître les plantes".

* Nous redescendons à St-Louis et nous nous dirigeons vers Etang-Salé-les-Hauts. Nous passons devant le dancing Les Flamboyants de Mme VISNELDA. Cette exorciste et tisaneuse est tellement connue qu'il nous semble incongru de questionner les piétons rencontrés pour savoir s'il existe une autre ou un autre tisaneur en ce village. Nous y reviendrons cependant dans l'après-midi, à la recherche de Madame Mémène, située par notre informatrice près de l'église d'Etang-Salé. Nous avions oublié de nous faire préciser s'il s'agissait d'Etang-Salé-les-Bains ou d'Etang-Salé-les-Hauts.

Visite rendue à Mme Philomène VELNA, dite Madame Mémène, cette dernière nous déclarera ne faire que des tisanes "saisissement" et "refroidissement".

* Arrivant aux Avirons, on nous dira que Mme CLOTAGATILDE est morte et qu'il n'y a pas d'autre tisaneur en cette localité.

Nous montons au Tévelave. Un M. VITRY n'y fait plus la tisane. M. Charles LAPIN, un autre tisaneur qui "connaissait tous les bois de forêt" est mort.

On nous convie à redescendre vers Les Bananes pour y rencontrer Mme BABA. Ce surnom cache celui de Mme VALENTIN Eliska, agée de 94 ans, et ayant renoncé à faire des tisanes.

Ce sera sa nièce, Mme AARON Justina qui nous recevra. Elle-même ne sait faire que la tisane "saisissement".

* Sur la route d'Etang-St-Leu, on nous donne le nom de Mme Cire TECHER, mais il n'y a personne chez elle.

Nous aboutissons finalement chez Mme Honorine BOURBON qui nous accueille dans la "case où elle est née". Nous sommes à Bras-Mouton, toujours sur la commune de St-Leu.

Honorine peut sembler une néophyte puisqu'il n'y a que six mois qu'elle fait des tisanes avec les "z'herbages" de son entourage. Elle a cependant 71 ans et opère de manière identique à sa vieille maman défunte.

De passage à Trois-Bassins, on nous apprendra que les tisaneurs y font défaut , mais qu'il pourrait y en avoir à La Chaloupe-St-Leu et au Guillaume-St-Paul.

Nous reprenons la route en direction de St-Denis avant que la nuit ne nous surprenne.

Nos interlocuteurs nous diront que les tisaneurs n'étaient sans doute pas plus nombreux au temps de leur enfance qu'aujourd'hui, mais qu'en chaque famille le rituel de la tisane était une nécessité. Les médicaments étaient rares. Médecins et pharmaciens étaient souvent éloignés et bien moins nombreux qu'aujourd'hui.

3. Les tisanes-pays

Décoction, infusion, macération ne sont pas des mots employés par nos tisaneurs. On entendra presque toujours qu'il faut "faire bouillir" ou "faire tremper".

* Dans le premier cas, la durée d'ébullition peut être de 1 à 2 mn (Marie-Thérèse CHEVALIER), pas plus de 5 mn (Jeanne VISNELDA ou Hilaire HOAREAU), pas plus de 10 mn (Mélanie RICQUEBOURG),1/2 heure (Philomène VELNA ou Bernadette HOAREAU), 1 ou 2 heures (Maxime MOELLON), une matinée (Lucie DIJOUX).

Pour qu'une tisane soit valable, certains pensent que l'eau doit être bien colorée et avoir réduit du quart ou de moitié.

Elle sera bue tiède, à moins qu'il s'agisse d'un "thé", nécessairement chaud pour lutter contre la grippe et la toux. En Guadeloupe, il est aussi question de "thé" (nécessairement réchauffant) pour soigner "l'imprudence" (le refroidissement) (BOUGEROL 1983).

Le "marc de tisane" pourra contenir des plantes aromatiques : **Thym, Marjolaine, Romarin, Verveine-citronnelle, Citronnelle, Vétyver**, etc... Ces plantes seront mises à bouillir de la même manière que d'autres feuilles, écorces ou racines, non aromatiques. L'ébullition éliminera probablement les huiles essentielles qu'elles contiennent. Qu'importe.

Franck DIJOUX critiquait une trop longue cuisson. Il expliquait à ses malades qu'à trop faire bouillir leurs tisanes, ils n'obtiennent que de "l'eau sale" !

Pour Jeanne VISNELDA, "quand on fait bouillir, on tue certaines propriétés de la plante".

Une longue ébullition est certainement justifiée pour certaines écorces, certains morceaux de bois ou même des feuilles épaisses. Il faudrait les faire cuire dans un premier temps et ajouter ensuite les plantes aromatiques pour qu'elles infusent dans la décoction bouillante.

Une tisane de **Thym** "bouillie" n'est pas forcément "foutue". Certes, les principes volatiles se sont vaporisés, mais une ébullition prolongée aura libéré d'autres principes actifs contenus dans les rameaux.

* Bien que non désignée comme une "infusion", la "tisane saisissement" en est une.

Justine AARON met d'abord dans sa marmite vide, placée sur le feu, du gros sel. Quand cet ingrédient crépite, elle y verse de l'eau, laquelle devra bien cuire. Ce n'est qu'à ce moment-là, que 3 plantes sont plongées dans l'eau bouillante. Le feu est arrêté. Un couvercle est disposé sur la marmite. Un gros clou rougi au feu sera aussi trempé dans l'eau pour y être "saisi".

* "Faire tremper" revient à laisser une (ou des plantes) au contact d'un liquide, au moins une heure, souvent toute une nuit.

Les tisaneurs diront aussi laisser "afiser", "infiser", "afiger" ou "afliger" des "z'herbages". Il semble bien que ces mots, qui désignent une macération, rejoignent la vieille expression "infuser à froid" rencontrée chez le Dr LECLERC (1864) par exemple.

Un "coeur de **Bois de chandelle**" sera mis "afiger" dans du vinaigre ou du jus de **Citron**, avec du sel. Etendu d'eau, le liquide obtenu servira à se gargariser.

Diverses plantes sont mises "afiser" dans l'alcool à brûler pour pouvoir "brosser" (frictionner) des régions douloureuses.

Une plante "rafraîchissante" est souvent immergée dans l'eau froide, le temps qu'il faudra. Le macérat servira ensuite de boisson. Il est alors souvent question de "boire à la soif", dans la journée. Si la plante qui "rafraîchit" est fraîche, elle est mise à tremper. C'est le cas des **Lianes savon**, du **Bois de savon**, du **Lingue café**, du **Lingue à poivre**, du **Bois rouge**, du **Fleur jaune**, de la **Patte de Lézard**, etc... Si elle est sèche, elle sera alors mise à bouillir, mais la tisane obtenue sera absorbée froide.

Bernadette HOAREAU fait cependant un distingo entre feuilles et écorces. Pour elle, on mettra à tremper l'écorce du **Change-écorce** ou du **Lingue café**, alors que l'on fera bouillir les feuilles de ces mêmes plantes.

Marthe MOUTOUSAMY a laissé sécher au soleil des rameaux feuillés de **Verveine-citronnelle**. Angèle GALMAR fait de même avec

ses "marcs de tisane". Les plantes ont-elles pour autant perdu leurs propriétés ? Jeanne VISNELDA semble le croire quand elle nous dit que "les rayons ultraviolets enlèvent les vertus curatives". Il ne faudrait donc jamais faire sécher les plantes au soleil !

4. "Bois froids" et "Bois chauds"

Hilaire HOAREAU fut le premier à me parler spontanément de "bois froids" et de "bois chauds".

Pour lui, les "bois froids" (à prendre pour synonymes de "rafraichissants") sont ceux qui soignent les "échauffements" (inflammations). En cas de maladie vénérienne, il nous dira que la tisane n'est pas à boire plus de 7 jours, "sinon l'échauffement revient plus vite" (de plus bel).

Il nous dira que les "bois chauds" sont nécessaires aux maladies de l'appareil respiratoire, aux refroidissements, aux "tisanes z'efforts", aux suites de couche, aux retours d'âge.

Pour la fièvre, il faut des "bois chauds" nous dit-il. Pour lui le **Change-écorce** ne "tire pas la fièvre". Il le considère comme un bois froid. Pourtant, de nombreux tisaneurs l'utilisent contre la fièvre et comme rafraîchissant.

Léonard EMMA sera plus rationnel quand il qualifiera cette médicinale de "plante de chaud et de froid". Pour lui, l'action au niveau du poumon doit être équilibrée. La tisane ne doit ni trop rafraîchir, ni trop échauffer. Si elle rafraîchit trop, elle nous fait tousser. Léonard EMMA s'en tient probablement à la règle qu'il édicte : "tous les rafraîchissants pour les hommes ne sont pas mis à bouillir", mais à "infiser".

Ces notions de plantes réchauffantes et rafraîchissantes "remontent, à travers la médication européenne du XVIIIè siècle, à HIPPOCRATE et GALIEN" (CHAUDENSON et Coll. 1983). Il est toujours question de traiter une "maladie du froid" avec un remède qui "chauffe", et une "maladie du chaud" avec une potion qui "rafraîchit". (BOUGEROL 1983, ANDOCHE 1984).

Tout ce qui est épice, condiment, aromate est considéré comme échauffant.

Hilaire HOAREAU me donnera le **Bois de rongue**, la **Sourichaude**, le **Ronce**, le **Patte poule** ... comme "bois chauds".

5. Nombre de plantes utilisées dans les tisanes

Une majorité de tisaneurs rencontrés utilisent un nombre impair de plantes : 1, 3, 5, 7, 9, ..., 21. Aucun n'est capable de justifier ce choix. Seule la tradition est invoquée. A moins qu'il soit impératif d'ulitiser un nombre non pair d'espèces pour

conférer à la tisane une plus grande efficacité ! Une plante "rafraîchissante" est presque toujours utilisée seule.

Marthe MOUTOUSSAMY n'utilise que du **Piquant** (Bidens pilosa) pour soigner le diabète. Marie-Thérèse CHEVALIER traite le cholestérol uniquement avec de la **Prêle** ou de la **Sourichaude**.

Florine TECHER confectionna sa première tisane avec 3 plantes : **Romarin, Sensitive** (Mimosa pudica) et **Thombé** (Leucas lavandulaefolia). Chacune de ses potions fut ensuite préparée avec 5 plantes, la cinquième étant toujours de l'**Herbe à bouc** (Ageratum conyzoides).

Pour Jeannette BEGUE, un rhizome de **Patte de lézard** sera coupé en 5, en 7 ou en 9 morceaux.

Pour Hilaire HOAREAU, on avalera 7 "grains" (fruits) de **Croc de chien** par jour, pendant 7 jours.

Hilaire HOAREAU compte "47 variétés de bois pour traiter le refroidissement". Pour lui, impérativement, toutes les tisanes doivent être préparées avec des "z'herbages" en nombre impair. Il n'hésite pas à mettre un nombre élevé d'espèces dans ses "complications", car pense-t-il, "elles ont alors la possibilité de pouvoir soigner plusieurs maladies". Lucie DIJOUX utilise aussi parfois de nombreuses plantes dans la mesure où elle dispose des espèces souhaitées ; mais elle ne se soucie pas du nombre utilisé.

Marie-Thérèse CHEVALIER nous dit utiliser plutôt un nombre impair d'espèces, mais reconnait ne pas compter.

Jean-Marc MULO semble être amusé par le fait d'avoir à couper une feuille en 3 ou en 4. Pour lui, seul la dose compte.

Seul le Père Franck DIJOUX prendra position sur le nombre d'ingrédients végétaux nécessaires à la confection d'une tisane. Il nous dira carrément qu'il s'agit là de "superstition", donc d'irrationnel. Il faut reconnaître que de tous les tisaneurs rencontrés, ce fut le seul à avoir un esprit critique. Il est vrai qu'il fut le seul à poursuivre de longues études jusqu'à la prêtrise, alors que plusieurs de nos tisaneurs sont analphabètes.

Sans préjuger de l'efficacité réelle d'une tisane, nous pensons qu'un nombre impair de plantes peut avoir une fonction magique. Il est clair, dans l'exemple qui va suivre, que seul le nombre semble avoir une valeur curative, car comment peut-on avec certitude soigner des plaies en se conformant à cette recette d'Ariste PAYET ? "Prendre 7 herbes différentes, sur le bord d'un chemin ou sentier où l'on passe souvent, sans choisir" (BENOIST 1980).

Quand on parle de magie, on n'est pas loin de la sorcellerie. Lisette HOAREAU nous dit poser 7 grains de **Riz** "en

coque" (Riz non poli) sur la partie du corps souffrante. Ces grains sont donnés au malade pour qu'il les jette à une croisée de chemins. L'opération serait plus efficace avec 7 pièces de monnaie, mais Lisette nous fait remarquer qu'une autre personne ramassant les pièces, "ramasserait aussi la maladie" (et de fait, la contracterait).

6. Définition du vocabulaire des tisaneurs

Accès jaune : jaunisse (ictère), hépatite.

Afiger (afiser, afliger,infiser, fuser, fijé) : laisser macérer.

Banco : croup, diphtérie.

Bobo z'Arab : plaie ulcéreuse qui ne cicatrise pas.

Carreau : forme grave du tambave (voir à tambave).

Coeur : partie terminale d'une tige feuillée constituée par de jeunes feuilles, parfois des fleurs.

Complication : tisane obtenue après usage d'un nombre défini ou quelconque de plantes médicinales. C'est le plus souvent 3, 5, ou 7 "z'herbages".

Coton : pétiole (**Arbre du voyageur**), rhizome (**Patte de lézard**).

Echauffement : brûlures ou inflammations provoquées par des substances "échauffantes" (**Piment, Poivre, Gingembre**, alcool) ou ayant une autre pathologie.

Ce terme populaire servait à désigner la blennorragie.

Feuilles mûres : vieilles feuilles pouvant parfois jaunir, prêtes à tomber.

Gratelle : démangeaison, prurit.

Lok : petite purge.

Mal caduc : épilepsie.

Marc de tisane : ensemble des plantes qui serviront à préparer une "complication". Dans un "marc sec", les feuilles, les tiges, les écorces, les racines, les fleurs ont été hachées en petits morceaux et peuvent attendre plusieurs jours avant leur emploi. Avec des plantes fraîches "ça gâte vite" (Hilaire HOAREAU).

Oppression : asthme.

Patate : partie souterraine tubérisée d'un végétal.

Poro : verrue.

Rafraîchissant : la plupart des tisaneurs me définiront un rafraîchissant comme un anti-inflammatoire. "C'est bon pour le dedans qui a des échauffements" (Anne Poleya). Le rafraîchissant convient à "tous les champs inflammatoires" (peau, bouche, estomac, intestins, appareil uro-génital) (Jeanne VISNELDA). Lisette LEVENEUR me précise qu'il est mauvais de boire chaud contre une inflammation. Il faut donc boire froid.

C'est le tube digestif qui est le plus souvent malmené par un abus de Piment. Le foie peut rentrer en ligne de compte "si ou na pri un peu trop de boisson" (Léonard EMMA).

Une tisane rafraîchissante fonctionne aussi comme un dépuratif. Elle "nettoie le sang, évite des rougeurs" (Marie-Thérèse CHEVALIER). Elle "éclaircit, purge le sang" (LAVERGNE 1987) ; c'est une "dépuration" (Ignace RIVIERE).

Elle est également diurétique : "quand do moune i urine pas" (Marthe MOUTOUSAMY). Et bien sûr, elle corrige un échauffement d'urine : quand ça "poique" (brûle) en urinant (Mélody VIRAPIN).

Ayant la possibilité d'"abaisser la température du corps", la tisane rafraîchissante serait aussi fébrifuge. "Si ou na le dedans chaud", ce qui rafraîchit est bon pour "l'inflammation et la fièvre ensemble". (Louis PAYET).

Refroidissement : ce n'est rien de plus que le "coup de froid" ou le "chaud et froid" de mon enfance en Dauphiné. Il fallait éviter la bronchite, la congestion pulmonaire, la pleurésie (CHABERT 1986).

Saisissement : conséquences d'un choc moral ou physique, d'une peur soudaine, d'une grande frayeur. L'individu continue à souffrir de tachycardie ("le coeur y emballe"), de palpitations. Il a pu s'évanouir.

Tambave (petit tambave) : dérivé du mot malgache "tambavy".

Presque tous les tisaneurs parlent de la nécessité d'utiliser des plantes rafraîchissantes pour soigner un bébé atteint par le tambave. Ce dernier souffre d'un double échauffement puisqu'il est affecté par une inflammation interne et une inflammation externe de son corps, au moment où percent ses dents (ANDOCHE 1984).

Pour Jeanne VISNELDA, le tambave est une inflammation de la peau, et plus particulièrement des endroits qui transpirent.

D'autres y voient une bourbouille, des rougeurs, des plaies, des "bobos" presque sur tout le corps. Mais le cou, la tête, les doigts de pieds, les cuisses, les fesses, ... sont particulièrement atteints. Des "croûtes apparaissent sur le cuir

chevelu (Mme Bébé LAURET), "l'anus est enflammé" (Mme Elio VITRY).

Ces plaques rouges et ces boutons, et la "gratelle" qu'ils occasionnent, seraient le résultat d'un "estomac sale" (LAVERGNE 1987), d'un "sang sale" (Lucie DIJOUX).

Le nourisson aurait la colique. Il pourrait avoir des vers ou des amibes. Plusieurs interlocuteurs parlent aussi de selles vertes, couleur due à un excès de bile.

Jean ALBANY (1974) définit le tambave comme un simple "herpès enfantin".

Daniel BAGGIONI (1987) ne le situe qu'au niveau de l'appareil digestif puisqu'il s'agirait de la "gastro-entérite des enfants" ou d'une manière plus générale de "toute maladie infantile accompagnée de coliques et de diarrhées".

Lucie DIJOUX me dira que le bébé "fait caca vert", mais n'a pas la diarrhée.

Jeannette BEGUE me dit qu'il y aurait pour les Créoles "7 qualités de tambave", sans me donner d'autres précisions.

Au siècle dernier, le Dr LECLERC (1864) donne une définition large au tambave. "Les empiriques appellent ainsi diverses affections de l'enfance, à marche lente, caractérisées par l'amaigrissement, la bouffissure, la diarrhée rebelle, la coloration verdâtre des selles, ou bien encore par des éruptions de diverses natures".

Pour le Dr DARUTY (1889), il s'agit "d'entérites subaiguës et chroniques de l'enfance qu'on appelle ici tambave et que nous appelons athrepsie".

Tambave carreau (ou carreau) : le ventre serait dur comme un "carreau" (LAVERGNE 1987). Les selles sont comme des "carreaux" (morceaux) de sucre (Mélanie RICQUEBOURG).

Pour Gabrielle PAYET, la peau devient rose, la chair est à vif.

Jeanne VISNELDA considère que le "tambave carreau" commence seulement lorsque les selles deviennent vertes. Les excréments sont alors entourés d'un "fil blanc" et évacués en "grumeaux". Une diarrhée importante suivra.

Jeanne constate que les fontanelles du bébé sont enfoncées (jusqu'au front). Il vomit. Ces signes traduisent probablement une déshydratation liée à une toxicose.

Ce bébé serait né d'une mère vomissant pour un rien lors de sa grossesse. Cette future maman aurait privilégié le Piment ou

le **Gingembre** au vinaigre, négligeant viandes, fruits et légumes (Jeanne VISNELDA).

Le Père Franck DIJOUX me disait que le tambave est fréquent par le fait que "tous les Créoles sont hépatiques. Ils ont le foie détraqué par le soleil et le carri".

Pour Modély VIRAPIN, le tambave carreau se traduit chez l'enfant par un "ronflement" (comme s'il avait la grippe), du "bouffissement", des matières fécales vertes et en grains.

Plus alarmiste, Hilaire HOAREAU dira que le tambave carreau est plus grave que le tambave et "peut percer les intestins" !

Angèle GALMAR me parle de "colique-carreau".

Thé : tisane chaude préparée contre la grippe, la toux, ... avec des plantes "réchauffantes" : **Faham, Cannelle, Citronnelle,** etc... Un thé est une boisson "chaude", résultat d'une décoction ou d'une infusion.

Vérette (ou virette) : rougeole.

Z'effort : douleur consécutive à un effort violent effectué pour soulever quelque chose de très pesant . Tour de reins.

Z'herbage (ou simple) : plante médicinale.

Mais il arrive que le mot "tisane" soit confondu avec la ou les plantes qui serviront à la préparer. Parlant de son père, Louis PAYET nous dit : "moi je cherchais des tisanes pou li".

7. Plantes médecinales et indigénat

Définir une plante "indigène" est un problème intellectuel qui ne préoccupe aucun de nos tisaneurs. Il leur arrive d'utiliser de telles plantes sans se soucier de leurs origines. Pour eux, seuls importent les forêts, les ravines, les chemins, les jardins où elles se trouvent.

Pourtant tout ce qui pousse dans un pays n'est pas forcément originaire de ce territoire.

Seules sont indigènes (ou autochtones) les plantes "natives" ou "originaires" de ce territoire.

Les plantes indigènes de La Réunion s'y trouvaient avant que l'Homme ne vienne s'y installer. Elles existent dans les formations naturelles non encore détruites ou trop modifiées par l'Homme. En gros, ce sont surtout des plantes de forêt.

L'indigénat peut être douteux quand une plante a une large répartition géographique. On peut toujours supposer qu'elle ait

été "acclimatée" volontairement ou involontairement par l'Homme qui l'aurait rapportée d'une autre contrée. Centella asiatica, Cissus quadrangularis, Cassytha filiformis, ... sont peut-être dans ce cas là.

L'indigénat ne fait aucun doute quand il s'agit d'une plante seulement décrite dans nos îles. Elles y sont alors considérées comme endémiques. Senecio ambavilla, Psathura borbonica, Sideroxylon borbonicum, ... sont, par exemple, des endémiques réunionnaises ; on ne les touve qu'à La Réunion (et nulle part ailleurs au monde).

Sur les 160 Angiospermes endémiques de notre île (CADET 1981), à peine quelques dizaines d'entre elles sont ou ont été utilisées comme plantes médicinales. Me promenant en forêt, je rencontre de nombreuses espèces non inscrites à la pharmacopée locale.

Sur 135 herbiers d'élèves, contenant au minimum 20 plantes médicinales différentes, j'ai compté 323 espèces en tout, dont 67 indigènes. La proportion est donc, en gros, l'usage d'une plante indigène pour quatre plantes exogènes ou exotiques (LAVERGNE 1987)

On remarquera que la plupart de nos plantes médicinales indigènes sont endémiques à la fois à Maurice et à la Réunion. On sera inquiet d'apprendre que bon nombre d'espèces, surtout liées à la végétation semi-aride, sont aujourd'hui rares ou même en voie d'extinction.

L'usage immodéré des **Bois de senteur**, comme il en fut du **Bois amer**, pourrait faire disparaître ces "z'herbages" dans un proche avenir.

Aussi modeste que puisse être l'impact du tisaneur sur notre environnement naturel, il devrait avant tout multiplier par graines ou par boutures les plantes dont il a besoin.

Dans cet ordre d'idée, trois amis botanistes (Frère GIMALAC, Joël DUPONT et Jean-Claude GIRARD) m'ont rapporté l'initiative d'un tisaneur vivant à l'Ilet des Lataniers dans le Cirque de Mafate. Il s'agit de M. CERNOT qui cultive des espèces médicinales parmi les plus rares. Il ne veut pas voir disparaître les "bois" qui ont fait la renommée de ses tisanes. Pour lui, la tradition importe avant tout. Il veut utiliser, écorce après écorce, feuille après feuille, les recettes de ses parents et grands-parents. Il est donc opportun de cultiver ce que l'on utilise.

8. Botanique et tisanerie

Les tisaneurs diront souvent qu'entre "le petit" et "le gros", le petit est le meilleur.

Je suis étonné d'apprendre qu'il y a un **Petit** et un **Gros Change-écorce** ou **Goyave marron**, car je ne connais que l'espèce Aphloia theiformis. Mais quand Marie-Thérèse CHEVALIER me dit que le petit a des feuilles dentelées, je vois aussitôt qu'il s'agit de la forme juvénile de cette espèce hétérophylle.

Un **Petit Bois de quivi**, à feuilles petites, et un **Gros Bois de quivi**, à feuilles plus grosses (Josépha TURPIN) correspondent cette fois-ci à deux espèces distinctes : Turraea casimiriana et Turraea ovata.

Bois d'olive sera le nom mauricien d'Elaeodendron orientale. **Ti Bois d'olive** (ti = petit) correspond à la liane Secamone volubilis. Le **Bois d'olive gros peau**, non médicinal, est le Pleurostylia pachyphloea. Les **Bois d'olive** réunionnais sont deux Olea. Les quatre genres cités appartiennent à quatre familles botaniques différentes.

Les tisaneurs distinguent aussi souvent des bois ou des écorces "blanches" et "rouges".

Pour les **Bois d'olive**, Marthe MOUTOUSAMY me parle du **Bois d'olive blanc** (Olea lancea) et du **Bois d'olive rouge** (Olea europaea var. africana).

Pour DARID Théophane, au **Branle blanc** (Stoebe passerinoïdes) correspond le **Branle rouge** (Philippia montana) (?).

Les **Bois de gaulette blanc** et **rouge** me posent problème. S'agit-il des deux variétés, l'une bifoliolée, l'autre plurifoliolée du Doratoxylon apetalum, ou bien de la forme juvénile et de la forme adulte de cette espèce hétérophylle ? A moins qu'il s'agisse d'une autre particularité botanique.

Quand Hilaire HOAREAU me dit qu'il "existe trois sortes, trois variétés" pour chaque bois, j'avoue rester perplexe.

Le botaniste aura remarqué que sur 48 espèces hétérophylles des Mascareignes (FRIEDMANN et CADET 1976), 23 d'entre elles ont été ou sont utilisées comme médicinales à La Réunion.

La plupart des espèces hétérophylles n'existent que dans les restes de la forêt tropicale semi-aride des Bas. Quelques unes ont cependant une plus large répartition écologique. C'est le cas d'Aphloia theiformis et de Doratoxylon apetalum. Et bien ces deux espèces "ne manifestent pas d'hétérophyllie dans la forêt hygrophile. Mais lorsqu'elles se développent dans la zone plus sèche, elles présentent une forme juvénile microphylle". FRIEDMANN et CADET (1976) considèrent les plantules à feuilles disséquées comme un accommodat à la sécheresse. Mais faudrait-il encore prouver expérimentalement qu'une feuille découpée a moins de perte en eau qu'une feuille non découpée, pour une surface foliaire identique. De plus, Dominique VALK, qui s'occupe du Conservatoire Botanique de Mascarin et multiplie les plantes

rares, surtout par graines, a fait cette observation stupéfiante : des graines d'Hibiscus boryanus et de Dombeya populnea ont donné pour les unes des plantules à feuilles découpées, pour quelques autres des plantules à feuilles entières. L'hypothèse d'une adaptation à la sécheresse est donc loin d'être une certitude.

Seule la microphyllie, c'est-à-dire la présence de feuilles juvéniles à surface foliaire réduite est sans conteste un accommodat à la sécheresse. Carissa xylopicron, Clerodendron heterophyllum, Eugenia buxifolia, Secamone volubilis, Scolopia heterophylla, Terminalia benzoe, ... sont dans ce cas là (voir dessins ou planches d'herbier correspondants).

B - PLUS PRES DE NOS TISANEURS

Nos enquêtes auprès des tisaneurs s'orientèrent d'abord vers ceux qui vendent leurs plantes sur les marchés. Faire l'inventaire de ces plantes était le meilleur moyen de savoir quelles sont les espèces les plus utilisées (voir tableau 1).

Il nous est vite apparu que les meilleures informations étaient obtenues auprès des tisaneurs qui opèrent à domicile.

a) Les trouver

Prenons ici l'exemple de St-André. Le 12 octobre 1985, nous nous y rendons espérant trouver au marché (couvert) de cette localité quelque marchand de plantes médicinales. Aucun "bazardier" ne fait ce commerce. Par contre, sur 1 km de route traversant cette ville, nous notons la présence de cinq pharmacies.

Le même jour, nous prospectons le marché en plein air de St-Benoît et nous ne trouvons pas davantage de bazardier vendant des "simples".

Le 8 janvier 1988, nous sommes à nouveau à St-André. C'est jour de grand marché. Un seul marchand de "tisanes" est là. Nous le connaissons. C'est M. Michel HOAREAU, qui habite La Rivière-des-Pluies, près de St-Denis. Il n'y a donc pas de vendeur de plantes-médicaments local.

On nous avait parlé d'un tisaneur à la Cressonnière. Renseignements pris sur place, il n'y a personne. On nous envoie du côté de Champ Borne. Des passants questionnés dans cet "écart" sont incapables de nous fournir un nom de "personne faisant de la tisane".

A St-André ville, une dame nous a cité TEKTEK, le surnom d'un "guérisseur" situé du côté de Bras-des-Chevrettes. Chemin faisant, nos questions répétées nous permettent d'aboutir chez la Ginette de CORIACE. Cette dernière nous apprendra que TEKTEK est un sorcier, actuellement en prison pour avoir violé une fille de 16 ou 17 ans.

De l'exemple de St-André, il ressort qu'il faut presque chaque fois questionner plusieurs personnes pour trouver enfin ce

TABLEAU 1 — PLANTES MEDICINALES OFFERTES A LA VENTE SUR LES MARCHES DE L'ILE DE LA REUNION

PLANTES INDIGENES	ST-ANDRE 8.01.88	ST-BENOIT 12.10.85	ST-DENIS 22.01.85	ST-DENIS 10.06.86	STE-MARIE 23.06.85	ST-PAUL 6.02.88	ST-PIERRE 22.07.85	ST-PIERRE 6.02.88	LE PORT 30.01.88
Antirhea borbonica (Rubiaceæ)	o	o	+	+	+	+	+	o	+
Aphloia theiformis (Flacourtiaceæ)	+	o	+	+	+	+	+	o	+
Bulbophyllum nutans (Orchidaceæ)	o	o	+	+	+	+	o	o	o
Coffea mauritiana (Rubiaceæ)	o	o	+	o	+	+	o	o	o
Cyathea sp. (Cyatheaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	+
Danais fragrans (Rubiaceæ)	o	o	o	o	o	o	+	o	o
Dodonea viscosa (sapindaceæ)	+	o	+	+	+	+	+	o	o
Dombeya populnea (Sterculiaceæ)	o	o	o	+	o	o	+	o	o
Doratoxylon apetalum (Sapindaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Equisetum ramosissinum (Equisetaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	o
Embelia angustifolia (Myrsinaceæ)	o	o	+	o	+	+	o	o	o
Erythroxylon laurifolium (Erythroxylaceæ)	o	o	+	o	+	+	o	o	o
Hypericum lanceolatum (Clusiaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
Jumellea fragrans (Orchidaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
Maillardia borbonica (Moraceæ)	+	o	+	o	+	+	o	o	+
Mussaenda arcuata (Rubiaceæ)	+	o	+	+	o	o	o	o	+
Ochrosia borbonica (Apocynaceæ)	+	o	o	o	+	+	o	o	o
Polygonum poiretii (Polygonaceæ)	o	o	o	+	+	+	o	o	o
Psathura borbonica (Rubiaceæ)	o	o	+	o	+	+	+	o	+
Secamone volubilis (Asclepiadaceæ)	o	o	+	+	o	o	o	o	+
Senecio ambavilla (Asteraceæ)	o	o	+	+	+	+	o	o	+
Stœbe passerinoides (Asteraceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Terminalia bentzoe (Combretaceæ)	+	o	+	o	+	o	o	o	o
Toddalia asiatica (Rutaceæ)	+	o	o	o	o	o	o	o	o
Turraea spp. (Meliaceæ)	o	o	+	+	+	o	o	o	o
Vepris lanceolata (Rutaceæ)	o	o	o	o	+	o	o	o	o
Viscum triflorum (Loranthaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
PLANTES EXOTIQUES									
Ageratum conyzoides (Asteraceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Annona muricata (Annonaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Artemisia absinthium (Asteraceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Allium chinense (Asparagaceæ)	o	o	o	o	+	o	o	o	o
Bidens pilosa (Asteraceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Catharanthus roseus (Apocynaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Cassia alata (Cæsalpiniaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Cinchona sp. (Rubiaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Cinnamomum cassia (Lauraceæ)	+	o	+	+	o	o	o	o	+
Combretum micranthum (Combretaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Curcuma longa (Zingiberaceæ)	+	o	+	+	o	+	o	o	+
Cymbopogon citratus (Poaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Cynara scolymus (Asteraceæ)	+	o	o	o	+	o	o	o	+
Eucalyptus spp. (Myrtaceæ)	o	o	+	+	o	+	o	o	o
Eupatorium riparium (Asteraceæ)	o	o	o	o	+	+	o	o	o
Eupatorium triplinerve (Asteraceæ)	+	o	o	+	+	+	o	o	o
Euphorbia hirta (Euphorbiaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Fœniculum vulgare (Apiaceæ)	o	o	o	o	+	+	o	o	o
Fragaria vesca (Rosaceæ)	+	o	+	+	+	o	o	o	+
Fumaria muralis (Fumariaceæ)	+	o	+	+	+	o	o	o	+
Gomphocarpus sp. (Asclepiadaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
Heliconia sp. (Musaceæ)	o	o	o	o	o	o	o	o	+
Hylocereus undatus (Cactaceæ)	o	o	+	+	+	o	o	o	+
Justicia gendarussa (Acanthaceæ)	+	o	o	+	o	o	o	o	o
Leucas sp. (Lamiaceæ)	o	o	o	o	o	o	o	o	+
Lippia citriodora (Verbenaceæ)	o	o	+	o	o	+	o	o	+
Majorana hortensis (Lamiaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
Murraya kœnigii (Rutaceæ)	o	o	+	o	+	o	o	o	o
Ocimum basilicum (Lamiaceæ)	o	o	o	+	+	o	o	o	o
Parthenium hysterophorus (Asteraceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Pelargonium x asperum (Geraniaceæ)	+	o	o	o	+	o	o	o	o
Petroselinum crispum (Apiaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Piper sp. (Piperaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Plantago major (Plantaginaceæ)	o	o	+	o	o	o	o	o	o
Plectranthus amboinicus (Lamiaceæ)	o	o	o	o	+	o	o	o	o
Ravenala madagascariensis (Musaceæ)	o	o	o	o	+	o	o	o	o
Rosmarinus officinalis (Lamiaceæ)	+	o	+	+	+	+	o	o	+
Rubus alceaefolius (Rosaceæ)	o	o	o	o	o	o	o	o	+
Siegesbeckia orientalis (Asteraceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o
Tanacetum vulgare (Asteraceæ)	o	o	o	o	+	o	o	o	o
Thea sinensis (Ternstrœmiaceæ)	o	o	o	o	o	+	o	o	o
Zea mays (Poaceæ)	o	o	o	+	o	o	o	o	o

que l'on cherche. On aura entre temps suivi plusieurs fausses pistes.

A St-Marie, nos informateurs nous ont conduit à un Indien qui ne faisait que le "service cabri" (un sacrifice aux Dieux) et ne connaissait pratiquement que les plantes fourragères.

Nous sommes allés deux fois à la rencontre d'un autre St-Marien, type Créole Blanc cette fois-ci. Il nous fit attendre. Lorsqu'on lui parla de plantes médicinales et de tisanes, il n'ouvrit pas la bouche. Nous comprîmes que son domaine de compétence touchait à des sphères plus occultes !

Nous ne poursuivrons pas davantage la liste de nos échecs. Ils mettent simplement en relief les difficultés que nous avons rencontrées.

Nous n'avons retenu que les tisaneurs qui ont bien voulu se laisser prendre en photo. Notre premier geste aura été de leur envoyer un exemplaire de la photographie choisie pour illustrer notre étude.

Passer deux après-midi (le 9 octobre 1985 et le 4 février 1987) auprès du Père Franck DIJOUX laisse des souvenirs inoubliables. J'ai aimé son rire, son humour, sa foi, sa simplicité. J'ai peine à savoir qu'il nous a quittés pour rejoindre le monde des ténèbres (où il revit sans doute en pleine clarté).

Lucie DIJOUX, rencontrée les 4 et 10 février 1987, nous a donné l'image d'une grand-mère et d'une tisaneuse heureuse. Elle nous dira d'ailleurs : "ma maison est celle de la joie de vivre".

Nous n'avons pas oublié les tisanes qu'elle prépare avec amour et conviction. Nous en donnons d'ailleurs ci-dessous une illustration. Chaque bouteille renferme une précieuse potion brune. Une étiquette blanche précise la spécificité du liquide médicinal : "tisane tambave", "tisane saisissement", "tisane circulation", etc...

Gabrielle PAYET et son fils Michel, Marthe MOUTOUSAMY et Hilaire HOAREAU furent de ceux qui, entre marcs de tisanes et tisanes toutes prêtes, nous communiquèrent le plus leur foi de tisaneurs.

Que tous ceux que vous découvrirez au fil des pages qui vont suivre, soient ici remerciés pour la gentillesse de leur accueil.

Nous n'avons pas eu la prétention de présenter tous les tisaneurs de notre île. Certains n'ont pas souhaité nous recevoir. D'autres ont probablement échappé à nos investigations.

Mais pêcheur des eaux fertiles de la mémoire collective, nous souhaitons avoir retenu, entre les mailles de notre désir de communiquer, quelques gros poissons aux écailles argentées par la foi de guérir.

b) Les situer dans les mouvances de l'histoire

* A n'en pas douter, les premiers thérapeutes étaient malgaches.

De 1667 à 1671 vécurent à Bourbon 76 personnes : 37 Malgaches, 36 Blancs, 3 enfants Métis. Aux instances du Père BERNARDIN, ils ne recevront un "chirurgien" que seize ans plus tard, en 1687.

Venus d'Europe, les colons Blancs sont complètement désemparés devant une flore tropicale qu'ils découvrent. Seuls les Malgaches utilisent déjà des feuilles, des écorces, des racines... de plantes de mêmes espèces ou d'espèces apparentées à celles rencontrées sur la Grande Ile. Les Blancs ont nécessairement recours à leurs services.

Nous sommes à une période de bonne entente entre "maîtres" et "serviteurs". Dès sa création, en 1664, la Compagnie des Indes Orientales avait proscrit l'esclavage. Les Malgaches étaient alors des hommes libres.

Mais dès la fin du XVIIIè siècle, on assiste à un asservissement progressif des domestiques noirs. La Compagnie des Indes fera elle-même le commerce des esclaves. Cette main d'oeuvre servile servant à la prospérité des cultures spéculatives (Café, épices).

Essentiellement originaires de Madagascar, au début, les esclaves seront ensuite recrutés sur les côtes de l'Afrique, et en Inde.

* Capables de soigner mais aussi d'empoisonner leur maître, les Malgaches seront sans doute visés par quelque arrêté royal comme celui du 30.12.1746 appliqué aux Antilles :

"Défendons pareillement à tous esclaves, de l'un ou de l'autre sexe, de composer et distribuer aucuns remèdes en poudre, ou en quelqu'autre forme que ce puisse être, et d'entreprendre la guérison, à l'exception néanmoins de la morsure des serpents, à peine de punition afflictive, même de mort si le cas le requiert (...)" (in BOUGEROL 1983).

Une telle politique du pouvoir colonial sera l'occasion d'étouffer, à Bourbon, les pratiques médicales d'inspiration malgache et africaine. Mais il en restera toujours quelque chose.

Des plantes (**Affouche, Ambaville, Faham, Fandamane, Foutafout, Lingue, ...**) sont désignées par des mots d'origine malgache.

A la fois tisane et maladie à Madagascar, "tambavy" est devenu "tambave" aux Seychelles, à Maurice, à Rodrigues et à La Réunion. Il sert à désigner des troubles gastro-intestinaux chez l'enfant et utilise des "rafraîchissants" comme remède. Cette notion européenne de "rafraîchissant" semble par contre inconnue à Madagascar.

N'avoir rencontré qu'une tisaneuse de descendance Malgache (Mme VISNELDA) au cours de nos enquêtes ne fut qu'à moitié pour nous surprendre. Nous aurions aimé en rencontrer d'autres.

Il apparaît qu'une recette de Mme VISNELDA contre les "maladies arrangées" (dues à un acte de sorcellerie) est d'inspiration malgache, à moins qu'elle provienne d'une influence indienne. Mme VIRAPIN (d'origine indienne) propose d'ailleurs elle aussi une recette contre les "sorts" (voir à **Patate-à-Durand** 2.4 7).

Il est clair que "les pratiques de guérissage africaines et malgaches ont été en partie détruites ou transformées par le système esclavagiste des XIIè, XVIIIè et XIXè siècles" (ANDOCHE 1984)

Car si un esclave n'avait droit ni à porter des chaussures, ni un chapeau, comment s'étonner qu'il lui fut interdit "d'exercer la pratique de la médecine ou de la chirurgie" (Ordonnance du 7.9.1767, article 14, Archives Départementales de La Réunion).

Dans la même optique, le Conseil Souverain de la Martinique avait promulgué en 1720 "l'interdiction aux esclaves de se mêler à l'avenir de guérir des maladies, et donner aucun remède, herbes, racines, ou autres choses (...)" (in BOUGEROL 1983).

Le pouvoir colonial a donc chaque fois rejeté des pratiques médicales autres que les siennes.

A La Réunion, les Indiens influenceront peu la tisanerie locale. Tout au plus ramèneront-ils de leur pays d'origine telles

ou telles plantes médicinales sujettes à enrichir la pharmacopée locale.

Si plusieurs recettes actuelles servent à préparer des bains, il n'est pas sûr qu'il y ait une relation directe entre cette balnéation et les ablutions coutumières chez les Indiens Musulmans ou Malabars.

Les interférences entre la tradition indienne et la culture populaire créole se situent davantage au niveau du couple sorcellerie/exorcisme.

"Certains praticiens créoles utilisent des techniques de guérison malabares, notamment en ce qui concerne l'appel aux divinités (divination par la possession, imploration des Dieux ou des Déesses indiennes) (ANDOCHE 1984).

Deux gros ouvrages consacrés aux Indiens Musulmans (NEMO 1983) et aux Chinois de La Réunion (DURAND 1981) passent sous silence d'éventuelles pratiques médicales spécifiques.

La tisanerie locale ne semble pratiquement rien devoir à la Chine. Je n'ai rencontré aucun tisaneur de descendance chinoise. Le taoïsme est resté en marge du christianisme (religion dominante). La dualité "Bois froids"/"Bois chauds" ne semble pas héritière du couple Ying/Yang.

A une écrasante majorité, les tisaneurs sont actuellement de souche blanche. Ils ne sont, bien sûr, que la résultante d'une évolution passée qui a écarté les hommes de couleur pour donner la primauté aux guérisseurs blancs.

Il existe de ce fait des "analogies entre le discours actuel de la médecine populaire créole et le discours médical officiel des XVIIè et XVIIIè siècles" (ANDOCHE 1984).

En Mascareignes ou aux Antilles, des discours similaires concernent les maladies chaudes et les maladies froides, le foie et la bile, les vers, les troubles féminins, etc... (BOUGEROL 1983).

ANDOCHE (1984) pense que "les faiseurs de passes auxquels ont recours les Créoles pour guérir leurs entorses ou leurs verrues sont très certainement les descendants des rebouteux et penseurs de secrets des campagnes françaises".

La gamme de nos tisaneurs actuels n'est donc pas l'effet du hasard. Plusieurs d'entre eux ne font que suivre des traditions familiales. De descendant en descendant, ils ne font qu'illustrer la médecine du passé.

* La lecture attentive du nom des tisaneurs montrera que les HOAREAU apparaissent quatre fois, les PAYET trois fois, les BEGUE, les DIJOUX, les TECHER, les VITRY deux fois. On pourrait

donc se demander si La Réunion ne serait pas un peu à l'image du village Les Bastides Blanches du roman Jean de Florette de PAGNOL, ou cinq noms de Bastidiens se partageaient ce fief. Il suffirait d'ouvrir les pages d'un annuaire téléphonique pour voir la fréquence des HOAREAU, des PAYET, etc..., dans l'architecture patronymique d'une île ancrée à l'arbre généalogique de quelques pères fondateurs. Notre société patriarcale nous contraint à oublier le nom des mères fondatrices.

On remarquera que j'ai volontairement utilisé le prénom de la plupart des tisaneuses, alors qu'il est de tradition de n'utiliser que le prénom du mari. Ainsi Bernadette HOAREAU est normalement appelée Mme HOAREAU Francis, Marie-Thérèse CHEVALIER, Mme CHEVALIER Moïse,etc.

c) Vingt-neuf tisaneurs en image

NOM : LAURET PRENOM : BEBE

LIEU DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE : 10 avril 1898 AGE : 89 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : La Ravine-des-Cafres. La rue où elle habite s'appelle d'ailleurs rue Bébé LAURET (le nom de son mari).

DATE D'INTERVIEW : 21 février 1987

ANTECEDENTS : M. Bébé LAURET, célèbre tisaneur eut une "attaque" qui le priva de l'usage de la parole pendant deux ans. C'est alors qu'il écrivit les recettes de ses tisanes sur des feuillets malheureusement perdus depuis.

Mme Bébé LAURET, fort âgée aujourd'hui, éprouve beaucoup de difficultés à s'exprimer. C'est Mme RIVIERE, l'une de ses filles, qui entretient le flambeau de la tisanerie hérité de son père.

M. Bébé LAURET soigna de nombreuses personnes atteintes de maladies graves ; la redoutable typhoïde fit surtout sa renommée.

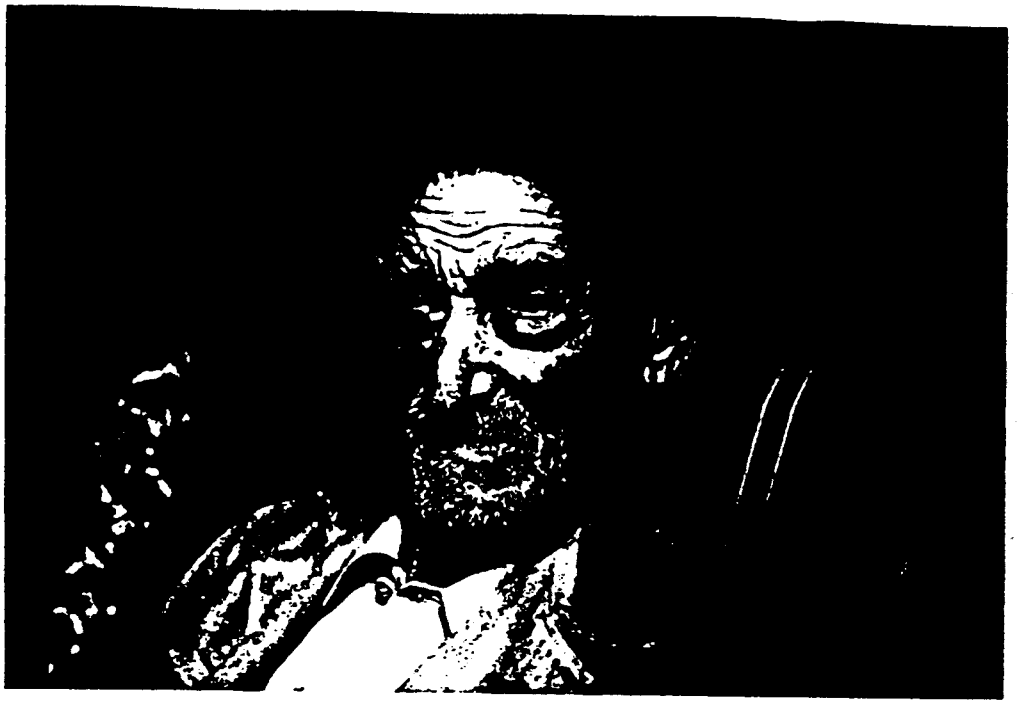

NOM : **POTHIN** PRENOM : **GEORGES, JOSEPH**

LIEU DE NAISSANCE : Le Tampon

DATE DE NAISSANCE : 12 mai 1906 AGE : **80 ans**

DECEDE LE : 20 septembre 1986

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Plaine-des-Palmistes

DATE D'INTERVIEW : Avril 1986

DIFFICULTES POUR REDIGER CETTE FICHE . Ne connaissant pas M. POTHIN, c'est notre ami Maxime VIDOT qui nous permit de le rencontrer. A l'époque, nous n'avions pas encore envisagé une rencontre systématique avec d'autres tisaneurs. Des questions touchant à son lieu et à sa date de naissance, à ce qui l'avait conduit à soigner ses compatriotes avec des plantes, ... ne nous péoccupaient pas encore.

Quelques mois après notre rencontre, M. POTHIN décédait. Nous avons appris depuis qu'il vécut à Cilaos, où il était garde forestier.

PARTICULARITE . C'est M. POTHIN qui nous signala avoir utilisé une dizaine de fois le **Petit Tamarin des Hauts** pour soigner des cancers de la peau.

B. U. Réunion

NOM : **DIJOUX** PRENOM : **LUCIE**

LIEU DE NAISSANCE : St-Joseph

DATE DE NAISSANCE : 1908 AGE : **79 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 510, Rue des Caféiers, au 17è km du Tampon

DATES D'INTERVIEW : 4 et 10 février 1987

ANTECEDENTS . Mme DIJOUX est devenue tisaneuse quand elle n'a plus eu d'enfants à sa charge, ayant été maman 13 fois. Elle a appris l'usage des plantes avec son mari, mort il y a 20 ans.

Très croyante, elle formulait une prière tout en parlant : "Mon Dieu qui êtes tout puissant, éclairez mes rêves afin que je prenne telle plante qui, mise à bouillir, puisse guérir le cancer".

PARTICULARITES . Mme DIJOUX n'utilise pas un nombre défini de plantes (le nombre lui importe peu). Par contre, elle emploie toutes les plantes dont elle dispose et qu'elle considère bonnes pour la préparation d'une tisane. **Ambaville, Bois d'osto, Fumeterre et Herbe à bouc** constituent la base de plusieurs de ses tisanes.

Heureuse de soigner ses compatriotes, elle finit par nous dire : "ma maison est celle de la joie de vivre".

NOM : **PAYET** PRENOM : **GASTON**

LIEU DE NAISSANCE : L'Entre-Deux

DATE DE NAISSANCE : 3 octobre 1910 AGE : 77 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 85, Bras Long, l'Entre-Deux

DATE D'INTERVIEW : 9 janvier 1988

ANTECEDENTS . L'art de soigner par les plantes remonte à ses parents, à ses grands-parents et sans doute plus loin encore.

PARTICULARITES . Pas plus que son ami Maximin TECHER, Gaston PAYET ne fait de passes (ni de prières associées) ; il est donc, comme lui, avant tout un tisaneur.

Il ne va plus guère dans la forêt du côté de Dimitile. Son âge ne lui permet plus d'aller courir les bois pour y ramasser les plantes utiles à la préparation de ses tisanes. D'autres personnes plus jeunes se chargent de cela.

Nous avons noté plusieurs similitudes entre ses recettes et celles de Maximin TECHER. Il faut dire qu'ils habitent dans la même rue.

NOM : MOUTOUSAMY PRENOMS : MARTHE, ROSE, ALDA

DITE : MME BEBERT

LIEU DE NAISSANCE : Grand Bois (?)

DATE DE NAISSANCE : 25 avril 1912 AGE : 75 ans

TYPE RACIAL : Noir

DOMICILE : 49, Rue Labourdonnais, 97429 Petite Ile

DATE D'INTERVIEW : 16 janvier 1988

ANTECEDENTS . Mme BEBERT ne fait des "marcs de tisanes" que depuis 6 ans. Elle doit son savoir-faire à une vieille femme qui ne serait pas de sa famille.

PARTICULARITES . Chaque fois que je lui nommais une plante, Mme BEBERT se levait pour aller me la chercher (pensant que je ne la connaissais pas). J'ai pu reconnaître dans son "magasin" du Patte poule, du Bois de reinette, du Benjoin, du Bois d'olive blanc, ... Elle me sortit du Bois d'osto, du Bois de fer, du Ronce... plus difficiles à reconnaître à partir d'un seul morceau de bois (sans feuilles).

Marthe MOUTOUSAMY a la hantise d'empoisonner les gens. Pour elle, le Croc de chien est un poison, même s'il ne l'est pas en réalité.

NOM : **CERVEAU** PRENOM : **EMILE,MARIE,RENETTE**

LIEU DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE : 5 septembre 1913 AGE : **74 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 34, Rue Georges Pompidou, 94433 Salazie

DATE D'INTERVIEW : 18 août 1987

ANTECEDENTS . A hérité la connaissance des plantes médicinales de sa mère.

Son père préparait des sirops ou des tisanes, à boire dans la journée.

Mme CERVEAU est aussi attachée aux nombres impairs puisqu'elle me parle de 3 "coeurs" ou de 7 feuilles de **Bois de gaulette.**

Ses recettes sont enracinées dans les croyances populaires quand elle me cite l'usage de 3 feuilles de **Sapoty** (Annona muricata) à mettre sous l'oreiller pour faciliter le sommeil.

Bien que l'un de ses prénoms soit Renette, Mme CERVEAU, ne connaît pas le **Bois de reinette**, ce qui la fait sourire.

NOM : TECHER PRENOM : MAXIMIN

LIEU DE NAISSANCE : L'Entre-Deux

DATE DE NAISSANCE : 25 décembre 1913 AGE : 74 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 7, Bras Long, l'Entre-Deux

DATE D'INTERVIEW : 9 janvier 1988

ANTECEDENTS . Se soigner par les plantes est de tradition familiale. C'était aussi une nécessité à une époque où les médecins étaient rares.

PARTICULARITES . Maximin est un tisaneur au sens strict ; il ne fait pas de passes.

A son âge, il ne va plus beaucoup en forêt. Il me dit que dans les Bois de Couleurs de l'Entre-Deux, il n'y a pas beaucoup de **Faham.**

Maximin utilise toujours un nombre impair de plantes.

SOUVENIR . Mme TECHER est intervenue dans notre discussion surtout lorsqu'on a parlé du tambave. C'est elle qui a insisté sur les heureux effets du **Bois de rempart** pour traiter les hémorroïdes.

NOM : **DIJOUX** PRENOM : **FRANCK**

LIEU DE NAISSANCE : Champ Borne

DATE DE NAISSANCE : 21 juin 1914 AGE : **74 ans**

DECEDE LE : 9 janvier 1988

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Eglise de la Grande-Ferme, 97418 La Plaine-des-Cafres

DATES D'INTERVIEW : 9 octobre 1985 et 4 février 1987

ANTECEDENTS . C'est d'avoir été gravement malade que le Père DIJOUX s'est intéressé à la santé des autres. Il découvrit les effets de la sorcellerie alors qu'il était ouvrier mécanicien au Port. Plus tard, des études au séminaire de Cilaos le conduiront à la prêtrise.

Il nous avoue, avec humour, avoir eu du mal à distinguer un **Tilleul** d'un **Platane** lors de ses quinze années de vie en Métropole.

PARTICULARITES . Le Père DIJOUX est bien connu comme guérisseur et exorciste. Pourtant il récuse l'étiquette de guérisseur quand il nous dit : "Je ne suis ni médecin, ni infirmier, ni guérisseur. Je suis seulement prêtre".

Il nous relate 16 cas de guérisons (miraculeuses) de cancers généralisés. Un premier cas de cancer des ganglions sera guéri avec une photographie, des prières, un régime alimentaire sans viande, du chlorure de magnésium et du **Radis** noir. Chaque fois, il nous confie : "Dieu seul guérit". On voit mal comment il peut en être autrement pour cette femme dans le coma et mourante qu'il sauvera avec des prières et de l'eau bénite, à boire.

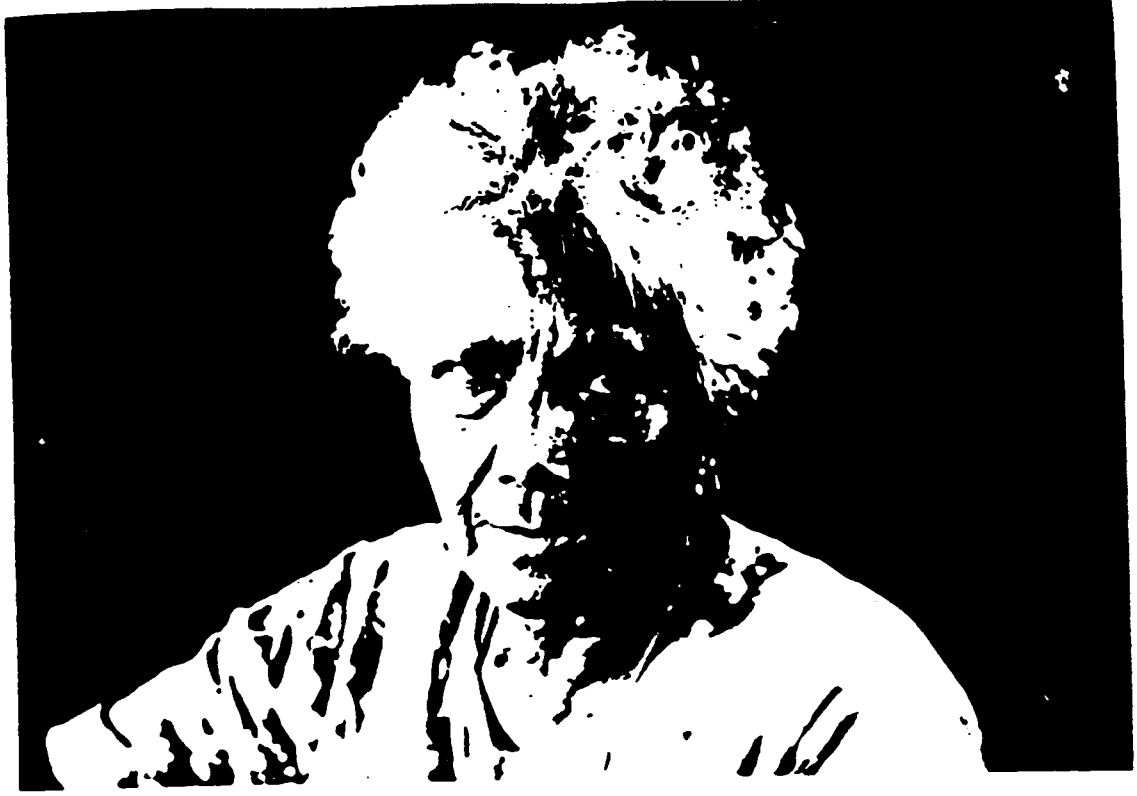

NOM : VELNA PRENOM : PHILOMENE

DITE : Mme MEMENE

LIEU DE NAISSANCE : Etang-Salé

DATE DE NAISSANCE : 15 mars 1915 AGE : 72 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 4, Pied des Roches, 97427 Etang-Salé-les-Hauts

DATE D'INTERVIEW : 19 janvier 1988

ANTECEDENTS . C'était sa maman qui faisait des tisanes. Elle est morte, il y a une vingtaine d'années. Philomène a depuis cette date continué à préparer des tisanes.

PARTICULARITES . Philomène ne prépare en fait que 2 tisanes ; l'une pour soigner le "saisissement", l'autre pour traiter le "refroidissement".

SOUVENIR . Pendant l'interview, son mari Edmond VELNA triait une grande quantité de Piquant (Bidens pilosa) pour nourrir ses lapins. Cette plante exotique est très souvent utilisée pour soigner le diabète, mais Philomène ne prépare pas de "tisane diabète".

NOM : **BOURBON** PRENOM : **HONORINE, FRANCE**

LIEU DE NAISSANCE : Bras Mouton

DATE DE NAISSANCE : 16 novembre 1916 AGE : **71 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Au-dessous de l'Ecole des Garçons, au n° 30, Bras Mouton, 97436 St-Leu

DATE D'INTERVIEW : 19 janvier 1988

ANTECEDENTS . Il y a une quinzaine d'années que sa maman est morte. Elle se souvient très bien comment et avec quoi elle préparait des tisanes.

Pour rendre service à son entourage, Honorine prépare des tisanes depuis seulement 5 ou 6 mois.

PARTICULARITES . Honorine utilise peu de plantes cueillies en forêt. Elle a entendu parler de certains bois mais ne les connaît pas.

Elle prépare seulement les tisanes "saisissement", "tambave" et "vieux moune". Chacune de ces 3 tisanes n'est préparée qu'avec 3 plantes.

NOM : **HOAREAU** PRENOM : **BERNADETTE**

LIEU DE NAISSANCE : L'Entre-Deux

DATE DE NAISSANCE : 14 juillet 1918 AGE : 69 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 66, Grand Fond Extérieur, l'Entre-Deux

DATE D'INTERVIEW : 9 janvier 1988

SON MARI . C'est Monsieur qui est le plus connu, sans doute parce qu'il fait des "passes". Il m'a dit traiter des kystes, des angiomes. M. Francis HOAREAU est né un 1er avril, son épouse un 14 juillet. Monsieur n'a pas accepté de se laisser photographier, alors que Madame ne s'y est pas opposée.

C'est ensemble qu'ils ont répondu à mon questionnaire sur les plantes.

QUESTION PLANTES . Madame m'a dit rajouter une racine d'**Herbe à bouc** (*Ageratum conyzoides*), une Asteraceae exotique, dans toutes ses tisanes.

Même s'ils n'ont pas répondu par un usage connu à tous les "bois" que je leur ai cités, ils sont convaincus que derrière chacun d'eux peut se cacher un médicament. "Tous les bois qu'néna à La Réunion, tout'c'est de tisane".

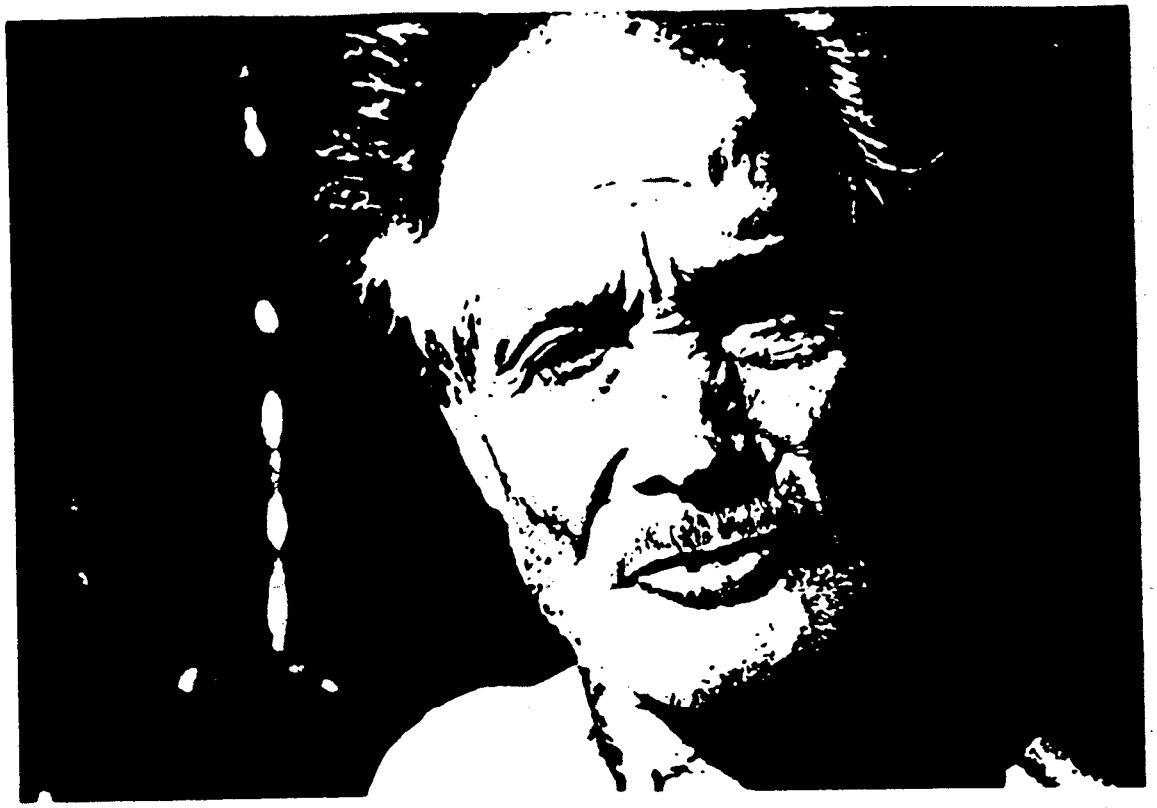

NOM : **OLIVAR** PRENOM : **JOSEPHA**

LIEU DE NAISSANCE : Jean Petit

DATE DE NAISSANCE : 20 août 1920 AGE : **66 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Grand Coude, écart situé dans les Hauts de St-Joseph

DATE D'INTERVIEW : 20 février 1987

ANTECEDENTS . S'est intéressé aux plantes médicinales et à leur emploi à l'âge de 17 ans. Il écoutait alors de "vieux copains" qui parlaient avec son père.

PLANTES LES PLUS UTILISEES . M. OLIVAR m'a dit utiliser principalement de l'**Artichaut**, du **Romarin** et du **Bois d'osto.**

REMARQUE . M. OLIVAR croit aussi au pouvoir des chiffres : 3 galets, 7ème vague, "toujours 7 plantes".

NOM : **VITRY** PRENOM : **ELIO**

LIEU DE NAISSANCE : St-Louis

DATE DE NAISSANCE : 21 novembre 1921 AGE : **66 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Goyave, St-Joseph

DATE D'INTERVIEW : 20 février 1987

ANTECEDENTS . Mme VITRY nous dit tenir ses connaissances de M. Joseph BOTTARD, célèbre tisaneur de St-Gilles, aujourd'hui décédé. Elle nous montre d'ailleurs une vieille photographie représentant feu M. BOTTARD.

PARTICULARITES . Mme VITRY est la seule tisaneuse à vendre des comprimés, des gélules, des pommades, des teintures, ... qu'elle prépare elle-même. Elle a fait des stages dans un laboratoire pharmaceutique de métropole où elle a appris à conditionner la matière végétale. Elle paye patente à l'état et affiche les prix de ses préparations (pour le tambave, le diabète, l'hypertension, etc...).

NOM : **VISNELDA** PRENOM : **JEANNE, PAULE, HONORINE**

LIEU DE NAISSANCE : Diego Suarez (Madagascar)

DATE DE NAISSANCE : 1922 AGE : 65 ans

TYPE RACIAL : Malgache

DOMICILE : Etang-Salé-les-Hauts où elle tient un dancing "Les Flamboyants"

DATE D'INTERVIEW : 28 février 1987

ANTECEDENTS . Sa grand-mère Marie Honorine Amédée faisait déjà des tisanes. Son père et BOTTARD, le tisaneur, l'ont aussi influencée.

Mme VISNELDA nous dit que tous les mois avant ses règles, elle faisait comme une syncope. Elle sentait son corps s'alourdir et perdait connaissance. Tout disparaissait autour d'elle comme dans un écho. C'est alors qu'un petit matin de 1962, elle vit en rêve de la **Matricaire** sur son "barreau". Une voix lui dit alors : "avec cette plante guéris-toi toi-même, puis en imposant les mains sur les autres tu pourras les guérir". Elle trouva effectivement de la **Matricaire** devant chez elle, en fit de la tisane, la but et fut guérie de ses évanouissements.

PARTICULARITES . Mme VISNELDA est surtout connue comme exorciste. Dans la grande salle où elle opère, elle ne tolère ni le bruit, ni la cigarette. Sa manière de faire parler les possédés et d'évoquer les esprits est impressionnante.

Le fort magnétisme qui se dégage de ses mains fait qu'elle soulage instantanément tous ceux qu'elle manipule.

NOM : **DARID** PRENOM : **THEOPHANE, LOUIS**

LIEU DE NAISSANCE : Bras de St-Paul (Cirque de Cilaos)

DATE DE NAISSANCE : 13 janvier 1923 AGE : 65 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 7, Chemin Figaro, Ilet à Cordes, 97413 Cilaos

DATE D'INTERVIEW : 21 janvier 1988

ANTECEDENTS : A continué ce que faisait son père. Mais si la tisane "refroidissement" de "son vieux" contenait 17 à 18 plantes, lui se contente de 14. C'est là un chiffre maximal, car il prépare ses tisanes, en fait, avec les plantes dont il dispose.

PARTICULARITES : Théophane ne prépare plus la tisane "tambave" que confectionnait son père.

La **Liane savon** dont il nous parle est bien le Gouania mauritiana dont il nous montre un rameau feuillé, desséché.

Théophane est le seul à nous parler de l'Asperge sans même que nous lui posions de question à propos de cette plante indigène. Nous pensions qu'elle n'était plus utilisée, ayant eu plusieurs réponses négatives à son sujet.

NOM : **HOAREAU** PRENOM : **HILAIRE**

LIEU DE NAISSANCE : Cilaos

DATE DE NAISSANCE : 15 février 1923 AGE : 64 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 42, Chemin des Abeilles, sur les hauteurs de Bras Panon

DATE D'INTERVIEW : 14 novembre 1987

ANTECEDENTS . Ses arrière-grands-parents et ses parents soignaient déjà par les plantes. M. HOAREAU me fait d'ailleurs savoir que les vertus des plantes sont un secret. "Comment mi peut dire à ou ça Monsieur ? Mon papa disait : Hilaire, tu ne dois rien dire à qui que ce soit".

Au sortir du séminaire à Cilaos, M. HOAREAU demande à Dieu de lui attribuer un don de guérisseur.

PARTICULARITES . M. HOAREAU effectue des "passes" avec un canif. Il soigne de cette manière la cataracte, les furoncles. Il est de ce fait, plus guérisseur que tisaneur.

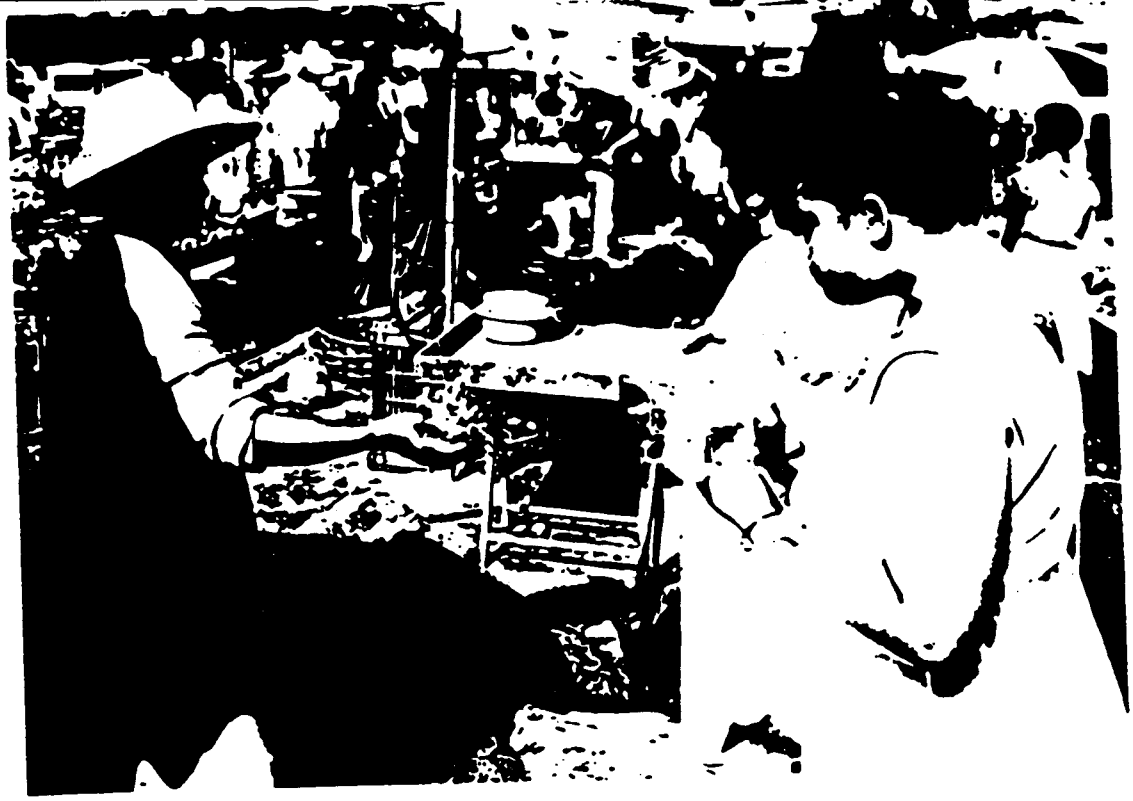

NOM : ZELMIA PRENOM : AUGUSTA

LIEU DE NAISSANCE : St-Denis

DATE DE NAISSANCE : 26 décembre 1923 AGE : 64 ans

TYPE RACIAL : Blanc métissé

DOMICILE : Chemin Vétyver, Bois de Nèfles, 97490 Ste-Clotilde

DATE D'INTERVIEW : 24 décembre 1987

ANTECEDENTS : S'est décidée il y a 10 ans, à vendre des plantes médicinales, mais ses grands-parents et ses parents utilisaient déjà les plantes médicinales.

PARTICULARITES : Comme M. THIBURCE, elle vend des plantes médicinales sur les marchés de St-Denis. Elle rachète les plantes de forêt à des bazardiers. Elle sait son commerce peu rémunérateur, mais le fait pour rendre service.

Elle a vendu du **Bois de senteur**, du **Croc de chien**, de la **Patate à Durand**, mais ne sait pas ce que soignent ces plantes.

NOM : **PAYET** PRENOM : **GABRIELLE**

LIEU DE NAISSANCE : Le Tampon

DATE DE NAISSANCE : 7 août 1924 AGE : **63 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 106 du CD 27, Bras de Pontho

DATE D'INTERVIEW : 10 février 1987

ANTECEDENTS . Mme PAYET nous dit avoir gagné un "don" avec le docteur BOTTARD des Avirons. Comme Mme DIJOUX Lucie, elle ne sait pas lire. Elle vit avec son fils Michel qui va lui cueillir les plantes dont elle a besoin.

PARTICULARITES . Mme PAYET prépare des bouteilles de tisanes qui sont utilisées comme médicaments, à La Réunion et parfois même en France. Les tisanes qu'elle vend le plus soignent le "refroidissement" et le "saisissement".

BON SENS . Une hypertrophie de la prostate - "avoir la grosse tête" comme dit Michel - nécessite l'intervention du médecin et de ses piqûres.

NOM : BEGUE PRENOM : IRIS

LIEU DE NAISSANCE : Bellepierre

DATE DE NAISSANCE : 1924 AGE : 63 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Bellepierre

DATES D'INTERVIEW : 17 et 18 février 1987

ANTECEDENTS . D'après M. BEGUE, ce sont les Dieux qui lui ont donné son don de guérisseur. Alors qu'il souffrait depuis 7 ans, St-Expédit lui est apparu "dans un brouillard" et lui a dit : "Va à l'Eglise de la Délivrance. Tu y trouveras 3 Roses rouges. Fais bouillir chaque jour une de ces Roses... et tu seras guéri".

ORIGINALITE . M. BEGUE a constuit plusieurs chapelles, une pour chaque Dieu.

Le premier jour de chaque mois, nous dit-il, "j'appelle tous les esprits".

Quand il a besoin d'un remède, il interroge St-Expédit qui lui "répond tout de suite".

NOM : **BEGUE** PRENOM : **JEANNETTE**

DITE : MME CHARLOT

LIEU DE NAISSANCE : Le Tampon

DATE DE NAISSANCE : 11 novembre 1926 AGE : **61 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 4, Chemin Petit Brûlé, 97440 Ste-Rose

DATE D'INTERVIEW : 8 janvier 1988

ANTECEDENTS . Cela fait 27 ans que Mme BEGUE exerce son art de tisaneuse. Elle doit ses connaissances sur les plantes médicinales à sa mère.

Faisant des passes, elle appartient, bien sûr, à la catégorie des guérisseurs. Pour un kyste, elle fait des passes avec un objet ; autrement, elle opère uniquement avec ses mains. Mais ce qu'elle dit pendant ses passes est un secret qu'elle a hérité d'un autre guérisseur.

PRINCIPES . Mme BEGUE n'utilisera jamais une tisane réservée à une autre personne. Elle n'emploiera jamais des plantes en nombre pair. Un rhizome de **Patte de Lézard** sera coupé en 5, 7 ou 9 morceaux, mais jamais en 4 ou 8 bouts. Il est important de rajouter un grain de sel avec du **Bois de maman**, du **Bois de quivi** ... mis à tremper dans de l'eau froide. Ce grain de sel "rafraîchit". Son usage est une tradition dans la famille.

SECRET . Mme BEGUE ne peut pas nous dire quel est le "bois principal" de sa complication contre le "refroidissement".

NOM : **CHEVALIER** PRENOM : **MARIE-THERESE**

LIEU DE NAISSANCE : rivière St-Louis

DATE DE NAISSANCE : 25 décembre 1926 AGE : **61 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 15 Impasse des Longanies, Route Hubert Delisle, 97421 Rivière St-Louis

DATE D'INTERVIEW : 16 janvier 1988

ANTECEDENTS . Ses parents, nous dit-elle, utilisaient beaucoup de "z'herbages". Elle se souvient d'un vieux livre de grammaire dans lequel il y avait beaucoup de plantes du pays. Elle avait alors 11-12 ans. Elle commença à faire un sirop pour la coqueluche. On lui en redemanda.

PARTICULARITES . Ne fait pas de passes. Utilise plutôt un nombre impair de plantes, mais en fait, ne compte pas.

S'est spécialisée surtout dans la tisane "saisissement" préparée avec des plantes faciles à trouver, toutes exotiques : **Marjolaine, Verveine-citronnelle, Anis** (Foeniculum vulgare), **Sensitive** (Mimosa pudica), **Romarin.**

Ne prépare ni tisane "tambave", ni tisane "retour d'âge".

NOM : **PAYET** PRENOM : **LOUIS**

LIEU DE NAISSANCE : Cilaos

DATE DE NAISSANCE : 23 février 1929 AGE : **58 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Route Nationale (au niveau de la boutique PAYET), Mare Sèche, 97413 Cilaos.

DATE D'INTERVIEW : 21 janvier 1988

ANTECEDENTS . Son père préparait des tisanes. Louis avait l'habitude de cueillir les "z'herbages" dont avait besoin son papa.

PARTICULARITES . Accidenté et opéré plusieurs fois, Louis ne travaille plus depuis un quinzaine d'années. Bien qu'ayant la possibilité de marcher lentement, Louis ne va plus "roder" (chercher) des "simples" lui-même.

Il nous a montré du **Bois de rongue**, du **Bois d'osto**, du **Bois d'effort**, du **Bois de senteur**, du **Bois cassant**, ... cueillis par son ami Valère PICARD.

Il nous a vendu 50 F un marc de tisane pour le "refroidissement" et le "saisissement". Il a précisé que c'était utile contre les "vents", probablement par l'**Anis** (Foeniculum vulgare) que nous y avons reconnu.

NOM : POLEYA PRENOM : ANNE

LIEU DE NAISSANCE : Cirque de Mafate, déclarée à La Possession

DATE DE NAISSANCE : 1935 AGE : 52 ans

TYPE RACIAL : Noir métissé

DOMICILE : Le Brûlé de St-Denis

DATE D'INTERVIEW : 20 avril 1987

ANTECEDENTS . A appris la tisanerie avec son père, M. Louis ELISABETH, aujourd'hui enterré au cimetière de Ste-Marie.

PARTICULARITES . Mme POLEYA ne se fie pas au seul pouvoir des plantes puisqu'elle leur associe la prière et effectue parfois des manipulations. Elle est de ce fait plus guérisseuse que tisaneuse. Quand je lui parle des calculs dans les reins, elle me dit qu'elle fait des passes, mais aussi que c'est un secret.

Consciente des limites de son pouvoir de guérir, elle me répond pour l'épilepsie, l'anémie, ... qu"'il faut aller voir le docteur".

NOM : **RODELIN** PRENOM : **GINETTE**

DITE :GINETTE CORIACE

LIEU DE NAISSANCE : Grand Bois

DATE DE NAISSANCE : 1937 AGE : **50 ans**

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : 120, Chemin Dolphin, Bras des Chevrettes, 97440 St-André

DATE D'INTERVIEW : 8 janvier 1988

ANTECEDENTS . Comme beaucoup de tisaneuses, Ginette suit la tradition familiale, en l'occurence celle de sa mère qui se voua, elle aussi, à l'utilisation des "z'herbages" pour soigner ses semblables. Sa maman a aujourd'hui 84 ans. Elle avait 27 ans quand elle commença à soigner les autres par les plantes.

UN SECRET . Ginette nous dit posséder un secret, à savoir une prière pour sa tisane "saisissement". Outre quelques plantes dont le **Romarin**, la tisane comportera l'utilisation de sel et de "petits galets".

DES PLANTES PARTICULIERES . Si le **Bois de chandelle** est pour "la malice de moune", une "mauvaise herbe" commune et exotique, le **Guérivite** (Siegesbeckia orientalis) s'est montré actif contre le cancer, cancer de l'estomac ou de l'utérus.

UN SOUVENIR . Ginette appelle Félix son Martin (oiseau exotique) qu'elle affectionne beaucoup et auquel elle apprend à parler.

NOM : THIBURCE PRENOM : PIERRE

LIEU DE NAISSANCE : La Possession

DATE DE NAISSANCE : 4 août 1938 AGE : 49 ans

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : La Grande Montée par la Rivière des Pluies
97438 Ste-Marie

DATE D'INTERVIEW : 21 août 1987

ANTECEDENTS . A simplement appris à connaître les plantes médicinales avec son père quand il était enfant.

PARTICULARITES . Vend des plantes médicinales sur les marchés de St-Denis, avec ses enfants. Mais ses étals offrent surtout des légumes et des fruits, ce qui fait dire à M. THIBURCE qu'il ne vend pas beaucoup de plantes médicinales. Il en propose à la vente une vingtaine, mais peut se procurer celles qu'on lui demande. Il n'a pas le temps d'aller les cueillir aussi est-il approvisionné par quelques récolteurs atitrés.

NOM : **VIRAPIN** PRENOM : **MODELY, CAMILLE**

LIEU DE NAISSANCE : St-André

DATE DE NAISSANCE : 1939 AGE : **47 ans**

TYPE RACIAL : "Je ne suis pas Malabar, mais de descendance Calcuta par mes grands-parents."

DOMICILE : 2, Chemin des Fleurs, La Bretagne

DATES D'INTERVIEW : 10 octobre 1986 et 27 janvier 1987

ANTECEDENTS . Alors qu'elle était encore petite, Mme MEDARD Eugène qui la soignait dit à sa mère : "votre fille a un don". Ses grands-parents avaient aussi le "don".

PARTICULARITES . Mme VIRAPIN entretient un beau jardin où elle cultive la plupart des plantes médicinales qu'elle utilise. Ses clients repartent souvent avec les herbes prescrites.

Pour chaque tisane, Mme VIRAPIN n'utilise qu'un nombre impair de plantes : 3, 5, 7 ou 9.

PRINCIPALES CAUSES DE VISITES . Les gens viennent surtout me voir parce qu'ils ont des troubles du sommeil, me dit-elle. L'hypertension est la deuxième cause de fréquentation de cette "herboriste".

CROYANCES . Bien que catholique, Mme VIRAPIN a fait construire une chapelle indienne où elle fait ses dévotions aux Dieux de ses grands-parents.

NOM : RIGOT PRENOM : GABRIEL

LIEU DE NAISSANCE : La Possession

DATE DE NAISSANCE : 2 avril 1947 AGE : 40 ans

TYPE RACIAL : Noir métissé

DOMICILE : Ravine à Malheur. Mais rencontré chez son employeur, un médecin de La Possession dont il est le jardinier.

DATE D'INTERVIEW : 10 juin 1987

ANTECEDENTS . A hérité du savoir médical de sa mère. Mais ne se souvient plus des plantes qu'elle utilisait pour soigner les hémorroïdes.

INNOVATION . Peu satisfait des pommades prescrites par le médecin pour atténuer une "gratelle" (vives démangeaisons), Gabriel a préparé un bain avec un **Bois de paille-en-queue**, le Monarrhenus salicifolius Cass., jusqu'alors inusité dans la tisanerie réunionnaise. Cette plante aromatique produisit les meilleurs effets.

NOM : **MULO** PRENOM : **JEAN-MARC**

LIEU DE NAISSANCE : St-Benoît

DATE DE NAISSANCE : 3 août 1947 AGE : **40 ans**

TYPE RACIAL : Noir métissé

DOMICILE : 15, Chemin Bleu, 97437 Ste-Anne

DATE D'INTERVIEW : 8 janvier 1988

ANTECEDENTS . Jean-Marc ne doit à aucun membre de sa famille ou à quelqu'autre personne le fait qu'il exerce la profession de guérisseur depuis 4 ans. Il a rêvé plusieurs fois à des Saints qui lui ont révélé qu'il avait un don. Il suit leurs conseils.

PARTICULARITES . Jean-Marc s'est déclaré au fisc en qualité de "guérisseur". Il nous dit que les personnes qui viennent le voir souffrent de maladies dont elles n'arrivent pas à guérir, de "maladies graves". Certaines sont "possédées par les esprits".

Il utilise des "passes" avec des prières catholiques. Il a remarqué qu'il avait le pouvoir d'apaiser la douleur.

Jean-Marc dispose d'une chapelle où il officie - en blouse blanche - du lundi au vendredi.

QUESTION PLANTES . Jean-Marc MULO se préoccupe seulement de la dose utilisée. Pour lui, le fait qu'une feuille soit coupée en 3 ou en 4 morceaux n'a pas d'importance.

Il nous dit avoir guéri plusieurs femmes stériles avec des tisanes.

Les plantes de forêt qu'il utilise le plus souvent sont : le **Bois cassant**, le **Fleur jaune**, le **Bois de maman** et le **Bois d'osto.**

NOM : **HOAREAU** PRENOM : **RENAUD**

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : Nous avions oublié de les lui demander. Plus tard, il n'accepta pas de nous les communiquer. Ce qui explique qu'il ne fait pas partie de notre chronologie.

TYPE RACIAL : Blanc

DOMICILE : Jean Petit, écart situé dans les Hauts de St Joseph

DATE D'INTERVIEW : 20 février 1987

ANTECEDENTS . A appris à identifier et à utiliser les plantes médicinales avec sa belle-mère vivant à Roche Plate.

PARTICULARITES N'ayant pas de propriété précise à m'indiquer pour le **Bois de** [illegible] **blanc**, pour le **Bois jaune**, pour le **Faham** et pour le **Lingue** Ca[illegible]e, M. HOAREAU me dit que ces végétaux sont bons "pour tout". Il m'a beaucoup intrigué en me parlant d'un "pied de bois" qu'il appelle **Corne bouc.**

d) D'autres tisaneurs

Quelques personnes ont refusé de porter le joli nom de "tisaneur". Elles se contentent de dire qu'elles "font de la tisane" occasionnellement. Le véritable tisaneur serait plutôt un professionnel. Mais aucune personne rencontrée ne pourrait vivre que de ses tisanes. Tout au plus rapportent-elles un peu de monnaie.

Certains tisaneurs connaissent la plupart des plantes médicinales indigènes, d'autres, que quelques unes. De fait, les premiers peuvent en utiliser plusieurs, les seconds, un petit nombre.

La compétence de ces tradipraticiens est variable.

M. et Mme ALENVERT (211 CD 27, Pont d'Yves) ne font que la "tisane saisissement". Il en ira de même de Justina AARON (10, Route des Vacois, 97425 Les Avirons). Jean-Jacques BOYER (d'Ilet à Cordes par Cilaos) est pour l'instant "connaisseur" de la seule "tisane tambave".

Si Philomène VELNA ne fait que les tisanes saisissement et refroidissement, Honorine BOURBON prépare pour l'instant les tisanes saisissement, vieux moune, tambave et croissance. D'autres tisaneurs ont des compétences touchant à toutes les maladies traditionnelles !

Nous aurions aimé faire une présentation illustrée de tous les tisaneurs que nous avons interviewé. Nous avons respecté le choix du petit nombre qui n'a pas voulu se laisser photographier.

* Léonard EMMA est né le 15 septembre 1935. Il a 52 ans lorsque nous l'interviouwons le 8 mai 1987. Il nous dira avoir appris ses recettes de tisanes auprès de M. Iris BEGUE. Le 28 décembre 1987, nous lui apportons une photographie de son maître et ami Iris BEGUE. Il accepte notre cadeau, mais refuse à nouveau de se laisser photographier.

Léonard habite depuis 24 ans dans la ravine de la Grande Chaloupe. Au-dessus de chez lui, il me montre des "caps" (escarpements rocheux) où il va cueillir du **Benjoin**, du **Bois puant**, du **Bois blanc rouge**.

Bien qu'habitant le fond d'une ravine, M. EMMA me dira ignorer la **Prêle**. Cette Equisetaceae a effectivement élu domicile seulement dans les alluvions humides de quelques rivières : Rivière-des-Galets, Rivière-des-Pluies, etc.

M. EMMA fait des "passes" et invoque les esprits. Il serait donc "guérisseur", voire même "sorcier".

* Florine TECHER est née vers 1926. Elle a 61 ans lorsque nous lui rendons visite le 16 janvier 1988. Son adresse est : 89, Verval à La Rivière-St-Louis.

Ayant une première fois soigné un enfant agité, qui ne dormait pas, avec trois plantes exotiques, elle continua à faire des tisanes, mais aurait désormais décidé de s'arrêter.

Elle utilise souvent cinq plantes pour ses tisanes et se sert chaque fois de l'**Herbe à bouc** (Ageratum conyzoides).

Le Père DIJOUX nous dira d'ailleurs que l'**Herbe à bouc** était "le remède universel du Père RAIMBAULT". Nous apprendrons que Joseph BOTTARD, le célèbre tisaneur de St-Gilles, en mettait aussi dans toutes ses tisanes.

* Lisette LEVENEUR est née à St-Joseph. Elle habite depuis six ans à La Plaine-des-Palmistes. Elle refusera de nous donner son âge et de se laisser photographier, au moins pour l'instant, pour ne pas déplaire à son mari (alors absent).

Nous lui rendrons visite le 29 décembre 1987. Elle nous dira avoir un "don" pour guérir les gens, mais pense que ce pouvoir de guérison appartient à une force qui agit à travers elle.

Elle a d'abord guéri sa mère qui était possédée par "un esprit malgache".

"Voyante" elle-même, Lisette LEVENEUR nous dira connaître Aline TAQUET, une autre voyante du Tampon. Le Père DIJOUX qualifiera Aline TAQUET de "voyante extra lucide". Lui rendant visite plus tard, nous ne pûmes obtenir d'Aline qu'une grosse brassée de **Verveine-citronnelle** !!

Lisette LEVENEUR fait des "passes" et prescrit des tisanes.

* Mlle Mélanie RICQUEBOURG a 67 ans. Elle est née à Bois-de-Nèfles, mais a été déclarée à St-Paul. Elle nous dira avoir été soignée par Joseph BOTTARD de St-Gilles.

Elle n'utilise qu'un nombre impair de plantes pour ses tisanes, de préférence 7 ou 9.

Ce sera la seule à connaître la **Liane sans feuille** qu'elle cultive d'ailleurs dans son jardin. Je pensais que cette plante médicinale avait été totalement oubliée.

Je fus surpris quand elle me dit que le **Bois puant** était dangereux pour la femme qui allaite, "s'il passe dans son lait". C'est bien la première fois que l'on me dit qu'une plante de bonne réputation peut "donner du mauvais lait" !

Mélanie habite Chemin Furcy, Le Ruisseau, Bois-de-Nèfles St-Paul. Absente de chez elle le 26 janvier 1988, nous lui rendîmes visite le 30 de ce même mois.

* Mme Angèle GALMAR est née le 29 juin 1926, elle aussi à Bois-de-Nèfles St-Paul. Elle habite Chemin Prosper, à Bois Rouge par St-Paul. Absente le 26 janvier 1988 de son domicile, elle s'y trouvait le 30 janvier 1988.

Comme plusieurs tisaneurs, elle nous dira "mi connai pas lire". Tout compte fait, nous préférons rencontrer des "traiteurs" analphabètes. Au moins, nous sommes sûrs que leurs tisanes sont faites de manière traditionnelle et non concoctées à travers des lectures.

Angèle ne fait des tisanes que depuis 3 ou 4 ans. Force est de reconnaître que l'art de soigner par les plantes (selon des méthodes traditionnelles) connaît de nouveaux adeptes.

e) L'avenir de la tisanerie à La Réunion.

Il fut un temps où les médecins, les pharmaciens et les médicaments étaient peu nombreux. Les familles, peu aisées pour la plupart, avaient alors recours à la tisane préparée par elles-mêmes ou obtenue chez le "traiteur". On me fit remarquer qu'à cette époque, la "complication" obtenue chez le tisaneur était gratuite.

Ce temps de la tisanerie indispensable est-il révolu ? Médecins et pharmaciens prescrivant ou délivrant des médicaments ne sont-ils pas désormais nombreux et capables d'offrir gratuitement leurs services aux moins fortunés de la population ? l'A.M.G. ou Aide Médicale Gratuite n'a jamais été aussi active. Des médecins et des pharmaciens en surnombre seraient dit-on menacés par le chômage. Alors qu'en sera-t-il du monde des tisaneurs à la fin de ce siècle ?

A voir la moyenne d'âge de 63 ans établie avec notre trentaine de tisaneurs, on peut être inquiet. Plusieurs d'entre eux nous auront quittés à l'aube du XXIè siècle.

Questionnant des gens à Salazie, on nous apprit que les trois tisaneurs d'Hell-Bourg étaient morts. A La Plaine-des-Cafres, Alfred PICARD défunt, aucun membre de sa famille ne continua ses activités de guide du Volcan et tisaneur. Christian DIJOUX, du Bras sec (à Cilaos) ne semble pas avoir de successeur apte à préparer des tisanes.

La plupart des tisaneurs, de par leur âge, semblent appartenir au "temps longtemps". La tisanerie n'est pas pour autant en déclin.

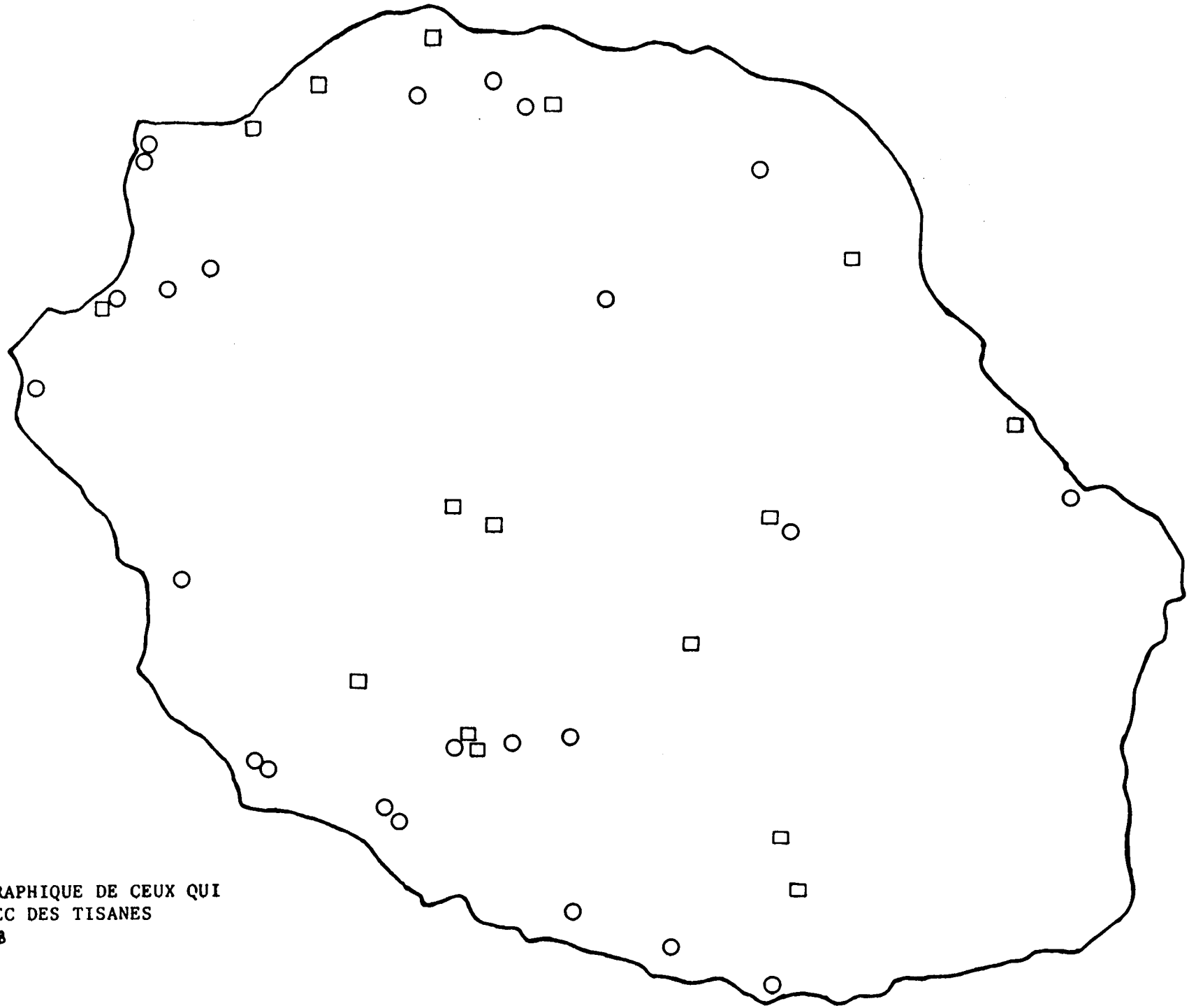

FIG. 23. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE CEUX QUI NOUS SOIGNENT AVEC DES TISANES en 1988

Bien qu'ayant 71 ans, Honorine BOURBON avait chaussé les bottes du faiseur de tisanes, depuis 5 ou 6 mois seulement. A 64 ans, Hilaire HOAREAU est un tisaneur recherché, officiant depuis 4 ans. A 61 ans, Angèle GALMAR a repris le flambeau familial, depuis 3 ou 4 ans. A 40 ans, Jean-Marc MULO est un "guérisseur patenté", depuis 4 ans.

Jean-Jacques BOYER, d'Ilet-à-Cordes (Cilaos), n'a que 24 ans. Il fait, dit-il, de la tisane tambave avec "12 plantes".

Ils avaient 8 et 10 ans, ces deux frères qui voulaient nous vendre du **Bois cassant**, qu'ils avaient ramassé le matin même.

L'avenir de la tisanerie n'est donc pas sombre. Il trouvera pour bien longtemps encore des personnes éclairées par un "don" ou une volonté.

Nous pensons que les interférences avec des pratiques religieuses ou magiques seront de plus en plus nombreuses. Les sorciers n'ont peut-être jamais été aussi fréquentés(MOULS 1982, GUIGNARD 1986).

III. LES PLANTES-MEDICAMENTS NATIVES D'UNE ILE

A - Un choix de présentation à justifier

Le lecteur moyen est assez réfractaire aux noms scientifiques. Le botaniste a beau s'en délecter, il ne doit pas pour autant en abuser. L'utilisation de cette nomenclature est cependant indispensable pour donner une valeur internationale à son travail scientifique.

L'auteur a donc choisi, après hésitation, de donner priorité aux noms populaires. Ils sont à coup sûr le meilleur reflet de l'âme des iliens, les enfants chéris de leur vocabulaire.

Mais nul besoin de cacher les confusions qu'ils peuvent engendrer. Vous trouverez aux n° 1.6 et 3.3 deux **Bois de chenilles**, aux n° 2.8 et 2.9 deux **Bois de demoiselle**, aux n° 2.43 et 3.13 deux **Lianes savon**. Savez-vous combien il y a de **Ronces**, de **Pattes poules**, de **Lianes jaunes** et seriez-vous capable de les distinguer ?

J'avoue n'avoir pas pu faire une détermination du **Ti Bois de balais** de Théophane DARID et de la **Liane lait** de Jean-Jacques BOYER. Même si j'ai une petite idée sur la nature de ces plantes, je n'ai pas le droit de leur acoller un nom scientifique tant que je ne les aurai pas vues.

On me reprochera peut-être de ne pas avoir choisi l'ordre alphabétique des familles, ce qui aurait permi un regroupement immédiat de genres et espèces. Ce choix aurait été artificiel.

Il fallait faire corps avec l'histoire de la tisanerie locale. J'ai donc retenu la poésie des mots du terroir, articulant mon travail autour de l'évolution de sa pharmacopée.

Vous découvrirez donc en une esquisse chronologique :

1. les plantes usitées jadis,

2. celles encore en faveur,

3. les nouvelles,

4. enfin, les possibles.

Toutes les plantes seront écrites en caractères gras, leur(s) nom(s) scientifique(s) seront soulignés. Une liste des plantes exotiques utilisées dans les "complications", avec leur nom scientifique et leur famille, est donnée dans les tables de matières.

Nous aurions aimé faire un dessin complet (feuilles, fleurs, fruits) de chaque espèce. La chose n'a pas toujours été possible. Nous avons donc emprunté quelques illustrations et utilisé des planches d'herbier.

Les planches d'herbier proviennent toutes de l'Herbier de La Réunion situé à la Faculté des Sciences, à Ste-Clotilde. Les analyses chimiques de SMADJA et VERA ont toutes été effectuées sur du matériel végétal provenant de nos propres récoltes : L. = LAVERGNE.

Des planches d'herbier ont été choisies pour illustrer l'hétérophyllie de plusieurs espèces ; les botanistes apprécieront sans doute ces documents. Les planches en question ont subi la réduction A4, ce qui revient à x 0,7.

Divers herbiers accessibles aux chercheurs et au public contiennent des échantillons récoltés dans notre île : celui de Maurice, ceux de Tananarive-Tsimbazaza à Madagascar, de Kew en Angleterre, du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, etc.

B - Recherches chimiques préliminaires - Méthodes utilisées

Pour les alcaloïdes (FULTON 1932)

5 g d'organes séchés sont broyés au mixer. La poudre obtenue est reprise avec 30 ml d'acide chlorhydrique 1N, puis filtrée après macération de 30 minutes. Les alcaloïdes sont recherchés sur des prises d'essai de 1 ml de filtrat, réparties dans des tubes à hémolyse, au moyen de 5 gouttes de réactifs de Mayer (M), de Dragendorff (D) et silico-tungstique (s-t).

L'importance du précipité permet une appréciation grossière de la teneur en alcaloïdes de la plante.

L'obtention d'un louche très faible observable sur fond blanc, ainsi qu'un louche net sans précipité indique la présence de traces d'alcaloïdes. Il sera noté $\pm$.

Un louche net floculant au bout de quelques minutes ou un précipité net et immédiat seront notés +.

Cette méthode n'est pas spécifique : en effet, si tous les alcaloïdes sont décelés, différents composés azotés réagissent aussi à ces réactifs. Un essai de solubilisation des précipités d'iodomercurate et d'iodobismuthate en milieu alcoolique ou par la chaleur permet d'éliminer les albuminoïdes insolubles dans ces conditions. Le seul procédé infaillible consiste en l'extraction des alcaloïdes présumés par des solvants organiques en milieu alcalin. Certains tests positifs présentant la mention "alcaloïdes non confirmés" indiquent que cette dernière extraction a été négative et que l'on a affaire certainement à des amines ou à des alcaloïdes quaternaires qui relèvent alors d'une extraction spéciale au moyen du Sel de Reinecke par exemple. Il est nécessaire de confirmer la présence d'alcaloïdes par une extraction en milieu alcalin.

5 à 10 g de drogue pulvérisée au mixer sont humectés par 1 ml d'ammoniaque 1N et placés dans une fiole conique. Ajouter 30 ml du mélange éther-chloroforme (3 - 1 v/v), boucher et laisser macérer 24 heures en agitant de temps en temps. Après filtration dans une ampoule à décantation, le solvant est épuisé à trois reprises par 10, 5, et 5 ml d'acide chlorhydrique au 2N. Les alcaloïdes sont recherchés sur la liqueur acide au moyen des réactions citées plus haut. Le mode d'appréciation de la quantité d'alcaloïdes est la même que celle employée sur le test préliminaire.

Pour les polyphénols

Cette recherche est réalisée sur un infusé à 10 %.

Préparation de l'infusé : 20 g d'organes broyés sont placés dans un erlen meyer contenant 2000 ml d'eau bouillante. Boucher l'erlen et laisser infuser 20 mn. Filtrer.

a) Recherche générale des phénols (BATE-SMITH 1956)

2 ml d'infusé à 10 % sont additionnés de 1 ml d'une solution de chlorure ferrique à 3 % dans l'acide chlorhydrique 0,5N.

Une réaction positive se traduit par l'apparition d'une coloration bleue virant au noir.

b) Recherche des flavonoïdes (HARBONES, MABRY, MABRY 1975)

On utilise la **réaction de SHINODA.**

2 ml d'infusé sont additionnés de 2 ml d'alcool chlorhydrique et de 0,2 g de poudre de magnésium.

Une coloration orange ou rouge apparaît en présence de flavonoïdes.

c) Recherche des anthocyanes (HARBONES, MABRY, MABRY 1975)

A 2 ml d'infusé sont additionnés 2 ml d'acide chlorhydrique 2N.

L'apparition d'une coloration rose-rouge, qui vire au bleu-violacé par addition d'ammoniaque concentrée, indique la présence d'anthocyane.

d) Recherche des flavanes (GEISSMAN 1962)

2 ml d'infusé à 10 % sont additionnés d'une solution de 2 % de vanilline dans l'acide chlorhydrique concentré.

L'apparition d'une coloration rouge indique une réaction positive.

e) Recherche des proanthocyanidols ou leucoanthocyanes (BATE-SMITH and RIBEREAU-GAYON 1959)

2 ml d'infusé sont additionnés de 2 ml d'acide chlorhydrique concentré et placés au bain-marie bouillant durant 5 minutes.

L'apparition d'une coloration rouge indique une réaction positive.

Pour les coumarines (HEESTERMAN 1961)

Leur recherche est basée sur la propriété que possède la plupart d'entre elles de présenter une fluorescence nette aux rayons U.V.

1 à 2 g de plante sèche broyée sont introduits dans le fond d'un tube à essai avec 1 ml d'eau. On place dans la partie supérieure du tube un papier filtre imprimé d'une solution aqueuse de soude 0,2N. Une fluorescence jaune de ce papier à la lumière U.V. indique une réaction positive.

D'autres composés présentent également une fluorescence nette aux U.V. Cette mise en évidence ne correspond donc qu'à une indication et non une identification.

Pour les saponosides (FARNSWORTH 1966)

On utilise la propriété qu'ont les solutions aqueuses de saponosides de donner par agitation une mousse persistante.

15 ml d'une décoction à 10 % sont placés dans un tube à essai de 16 mm de diamètre et 160 mm de hauteur. La lecture est effectuée après agitation horizontale pendant 10 secondes et repos pendant 10 minutes. Dans le cas d'une réponse positive, nous avons noté la hauteur de mousse en millimètres.

Pour les tanins (HAMPTON HOCH 1933)

Deux réactions sont effectuées :

a) **Action du chlorure ferrique** sur l'infusé à 10 %. Les colorations obtenues sont très variables allant du vert au brun en passant par le bleu et souvent accompagnées de précipités de couleurs diverses. Ce réactif réagissant aussi sur les composés phénoliques donne cependant une bonne indication dans le cas d'un précipité bleu-noir (tanins galliques) et d'un précipité brun-vert (tanins catéchiques).

b) **Action du réactif à la gélatine salée** sur l'infusé à 10 % pour confirmation et lecture de résultats.

Pour les stérols et triterpènes (PARIS et MOYSE 1976)

Réaction de LIEBERMAN-BURCHARD

5 g de plante broyée sont agités avec 25 ml de chloroforme pendant 20 minutes, puis le mélange est filtré. Le filtrat, concentré à 3 ml, est additionné successivement de 1 ml d'anhydride acétique, puis de 1 ml d'acide sulfurique concentré.

La présence de stérols et triterpènes donne une coloration rouge-brun virant au brun-violacé.

Pour les triterpènes (DAS and MAHATO 1983)

Réaction de BRIESKORN et BRIENER

1 ml du filtrat chloroformique précédent est additionné de 1 ml d'acide chlorosulfonique.

Une coloration rouge-violacée indique la présence de composés triterpéniques.

Pour les dérivés anthraquinoniques (CHRISTENSEN and ABDEL-LATIF 1949)

a) Réaction de BORNTRAGER pour les anthraquinones libres

2 ml d'infusé à 10 % sont épuisés par 5 ml de chloroforme. La solution organique est additionnée de 0,5 ml d'une solution aqueuse d'ammoniaque 1N.

La présence d'anthraquinones libres se traduit par une coloration rose de la phase aqueuse.

b) Recherche des hétérosides anthraquinoniques

On fait subir une hydrolyse acide oxydante en présence de $FeCl_3$ de façon à transformer en anthraquinones les anthranols et anthrones de l'infusé. 2 ml d'infusé sont additionnés de 0,5 ml d'acide sulfurique 2N et 0,5 ml de $FeCl_3$ à 5 %. Le mélange est porté au bain-marie bouillant pendant 30 minutes. Après refroidissement, la solution est épuisée comme précédemment par 5 ml de chloroforme.

La solution organique est additionnée de 0,5 ml d'une solution aqueuse d'ammoniaque à 10 %.

La présence d'hétérosides anthraquinoniques est révélée par l'apparition d'une coloration rouge de la solution aqueuse.

Pour les hétérosides cyanogénétiques (FARNSWORTH 1966)

1 à 2 g de plante sèche broyée sont introduits dans le fond d'un tube à essai avec 5 à 10 gouttes de toluène qui déclenche

l'hydrolyse de l'hétéroside s'il y a lieu. On bouche le tube en coinçant à l'intérieur une bandelette de papier filtre imprégnée extemporanément du réactif de GRIGNARD modifié par AMRSTRONG et DILLEMANN (réactif picro-sodé). Le tube à essai fermé est laissé au bain-marie à 35°C pendant une nuit. Le papier coloré en jaune clair prend une teinte rouge en présence de vapeur d'acide cyanhydrique par formation d'isopurpurate alcalin.

Cette coloration très sensible (de l'ordre de quelques mg) s'observe en quelques heures.

Pour les baumes ou "oléorésines"

La 9ème édition de la Pharmacopée Française donne trois réactions d'identification de l'acide benzoïque (dont est riche un baume).

- "Dans un tube à essai, chauffez 0,25 g de benjoin. Il se dégage des vapeurs blanches âcres et sur les parois froides du tube, il se forme un dépôt d'acide benzoïque qui, par refroidissement, cristallise en longues aiguilles".

- "Dissolvez 1 g de benjoin dans 10 ml d'alcool à 80 pour cent v/v. Versez la solution dans l'eau. Il se forme une suspension blanche, acide au papier tournesol bleu".

- "Ajoutez à 0,5 g de benjoin pulvérisé 25 ml d'eau, portez à ébullition et agitez pendant 2 à 3 mn. Filtrez sur coton et recueillez 5 ml de filtrat. Ajoutez 4 gouttes de solution de nitrate mercurique et chauffez jusqu'à début d'ébullition. Il se développe assez rapidement une coloratin pourpre stable".

C - Tableau des résultats obtenus

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC

Abréviations utilisées :

M : Test de MAYER
D : Test de DRAGENDORFF
s-t : Test silico-tungstique
P : Phénols
F : Flavonoïdes
A : Anthocyanes
Fl : Flavanes
PA : Proanthocyanidols
C : Coumarines
S : Saponosides
T : Tanins
T.G. : Tanins galliques
T.C. : Tanins catéchiques
S+TR : Stérols et Triterpènes
TR : Triterpènes
AQ : Anthraquinones
H.A. : Hétérosides anthraquinoniques
H.C. : Hétérosides cyanogénétiques

D - Actions physiologiques des drogues à :

Alcaloïdes

Plusieurs alcaloïdes confèrent une réelle toxicité aux drogues qui les contiennent.

Leurs activités physiologiques s'exercent en des domaines variés : système nerveux central (comme excitants ou dépresseurs), système nerveux autonome sympathique ou parasympathique, vaisseaux sanguins (comme hypotenseurs ou hypertenseurs), tumeurs, maladies parasitaires (PARIS et MOYSE 1976, BRUNETON 1987).

Polyphénols

a) Phénols

Si plusieurs d'entre eux ont une action antiseptique, d'autres peuvent agir comme anthelminthiques, emménagogues, antidiarrhéiques, à moins qu'ils soient vésicants ou hallucinogènes (PARIS et MOYSE 1976).

b) Flavonoïdes (ou dérivés flavoniques)

Ce sont "essentiellement des médicaments de l'insuffisance veineuse ; leur action se situe au niveau des petites veines ou des capillaires. On a diminution de la perméabilité et augmentation de la résistance des capillaires" (PARIS et HURABIELLE 1981).

Médicaments du domaine capillaro-veineux, ils sont prescrits en prévention des accidents hémorragiques des hypertendus, des athéroscléreux, des diabétiques. Ils sont utilisés chez ceux et celles qui souffrent d'hémorroïdes, de varices, d'ulcères variqueux, d'hémorragies utérines, de rétinopathies, d'hyperhémies conjonctivales (BRUNETON 1987).

On prête encore à certains flavonoïdes une action diurétique, antiazotémique, antispasmodique, anti-inflammatoire ou même anti-ulcéreuse au niveau gastro-duodénal (PARIS et HURABIELLE 1981).

c) **Anthocyanes** (ou pigments anthocyaniques)

Ce sont, comme les flavonoïdes des protecteurs capillaro-veineux. Ils ont donc la même action vitaminique P.

Ils sont utiles lors de certains troubles oculaires dans la mesure où ils favorisent la régénération du pourpre rétinien et accélèrent l'adaptation des rétines à la vision nocturne (PARIS et HURABIELLE 1981, BRUNETON 1987).

d) Flavanes

BRUNETON (1987) attribue aux "oligomères flavanniques" les propriétés vitaminiques P propres aux flavonoïdes et aux anthocyanes.

e) Proanthocyanidols ou Leucoanthocyanes

Ils pourraient être veinotoniques, antihémorragiques, antihémorroïdaires, ... (VIGNEAU 1985).

Coumarines

Elles furent d'abord connues comme anti-coagulants. Certaines sont veinotoniques et vasculoprotectrices (action vitaminique P). Les pyranno-coumarines sont des antispasmodiques. Certaines furanno-coumarines sont des photosensibilisants utilisés dans le traitement du psoriasis (PARIS et HURABIELLE 1981, BRUNETON 1987).

Saponosides

Leur "action irritante" se manifeste au niveau des cellules rénales par un effet diurétique et au niveau du parenchyme pulmonaire par un pouvoir expectorant.

Comme bien d'autres composés déjà précités, elles ont une action protectrice sur le système veineux (propriété vitaminique P).

Leur action hémolytique sur les hématies est faible par voie orale.

Certains saponosides sont des anti-inflammatoires (PARIS et HURABIELLE 1981, BRUNETON 1987).

Tanins

Ils possèdent surtout une action astringente par voies interne ou externe. Par usage externe, ils imperméabilisent les couches superficielles de la peau et des muqueuses, protégeant les couches sous-jacentes. En usage interne, ils sont antidiarrhéiques, antiseptiques, hémostatiques et vasoconstricteurs (agissant sur les veines et les petits vaisseaux). Veino-protecteurs, ils agissent sur les varices et les hémorroïdes.

On leur a encore trouvé des propriétés antimicrobiennes, antifungiques, antivirales et hypoglycémiantes (PARIS et HURABIELLE 1981, BRUNETON 1987).

UNIVERSITÉ de la [illegible]
FACULTÉ des Sciences
Laboratoire de Chimie Organique
EP 5 - 87400 St-Léonard
☎ 23-25-77

Stérols et triterpènes

Les stérols végétaux ou phytostérols sont abondants dans les organes reproducteurs et les méristèmes (GUIGNARD, COSSON, HENRY 1985). Stérol de céréales ou d'oléagineux, le sistérol est par exemple un préventif de l'artériosclérose.

Les cardénolides (à action spécifique sur le coeur) sont aussi des composés stéroïdiques.

Triterpènes

Ce sont des composés terpèniques qui peuvent être présent dans les huiles essentielles mais aussi dans les résines, les cuticules, ... (PARIS et MOYSE 1976). Ils existent à l'état libre ou bien sous forme d'hétérosides (saponosides). Ils ont les propriétés d'autres terpénoïdes.

Dérivés anthraquinoniques

a) Anthraquinones

Ce sont des "purgatifs agissant directement sur la musculature lisse au niveau du côlon et entravant la résorption de l'eau" (PARIS et MOYSE 1976).

b) Hétérosides anthraquinoniques

PARIS et MOYSE (1976) précisent que les formes hétérosidiques sont plus actives que les génines libres (les anthraquinones).

Hétérosides cyanogénétiques

Ils sont surtout connus pour leur toxicité (à dose élevée). A faibles doses, ce sont des stimulants respiratoires (PARIS et HURABIELLE 1981).

E - Remarque

Déceler tel ou tel composé chimique ne peut que permettre d'émettre l'hypothèse qu'il pourrait être le ou un des principes actifs.

Si les tanins ont de fortes chances de conférer à une drogue une action antidiarrhéique, diverses substances (alcaloïdes, polyphénols, mucilages, alcools sesquiterpéniques, etc...) pourront en faire un anti-ulcéreux (VIGNEAU 1985).

Les principes actifs antihypertenseurs, antirhumatismaux, antidermatosiques, antiinflammatoires, antilithiasiques, sont aussi des plus variés (VIGNEAU 1985). Il serait donc simpliste de

faire correspondre arbitrairement telle maladie avec tel corps chimique.

Seule une étude pharmacologique permettrait d'infirmer ou de confirmer des propriétés ressassées et modifiées par des générations d'empirisme.

1.

PLANTES MEDICINALES DESORMAIS INUSITEES

Nous aurions aimé traiter ici toutes les plantes indigènes, utilisées jadis à des fins médicinales. Seule la difficulté de nous procurer un matériel végétal suffisant nous a contrarié dans notre entreprise. Nous tenions en effet à ce que chaque espèce retenue soit analysée chimiquement par nos collègues SMADJA et VERA.

N'ayant pu nous procurer du Lobelia serpens Lam. var. serpens, dont RAIMBAULT (1948) utilisait la racine contre l'asthme, nous ne pourrons pas vérifier si cette plante contient des alcaloïdes.

L'Orchidée Eulophia scripta (Thou.) Lindl. dite Corne de bouc (que CORDEMOY (1985) indiquait contre la diarrhée chronique et l'athrepsie des petits enfants) est désormais devenue trop rare pour que l'on se paie le luxe de la récolter pour la sécher et la pulvériser. Elle est d'ailleurs protégée par un arrêté du 6 février 1987.

Je connais un ami qui en possède un pied. Elle est superbe. Elle mériterait d'être multipliée et largement cultivée.

Aux deux exemples que nous venons de citer, il faudrait en rajouter quelques autres. Ils concernent aussi bien des Angiospermes que des Ptéridophytes, que nous sommes présentement au regret de ne pouvoir soumettre à l'analyse chimique.

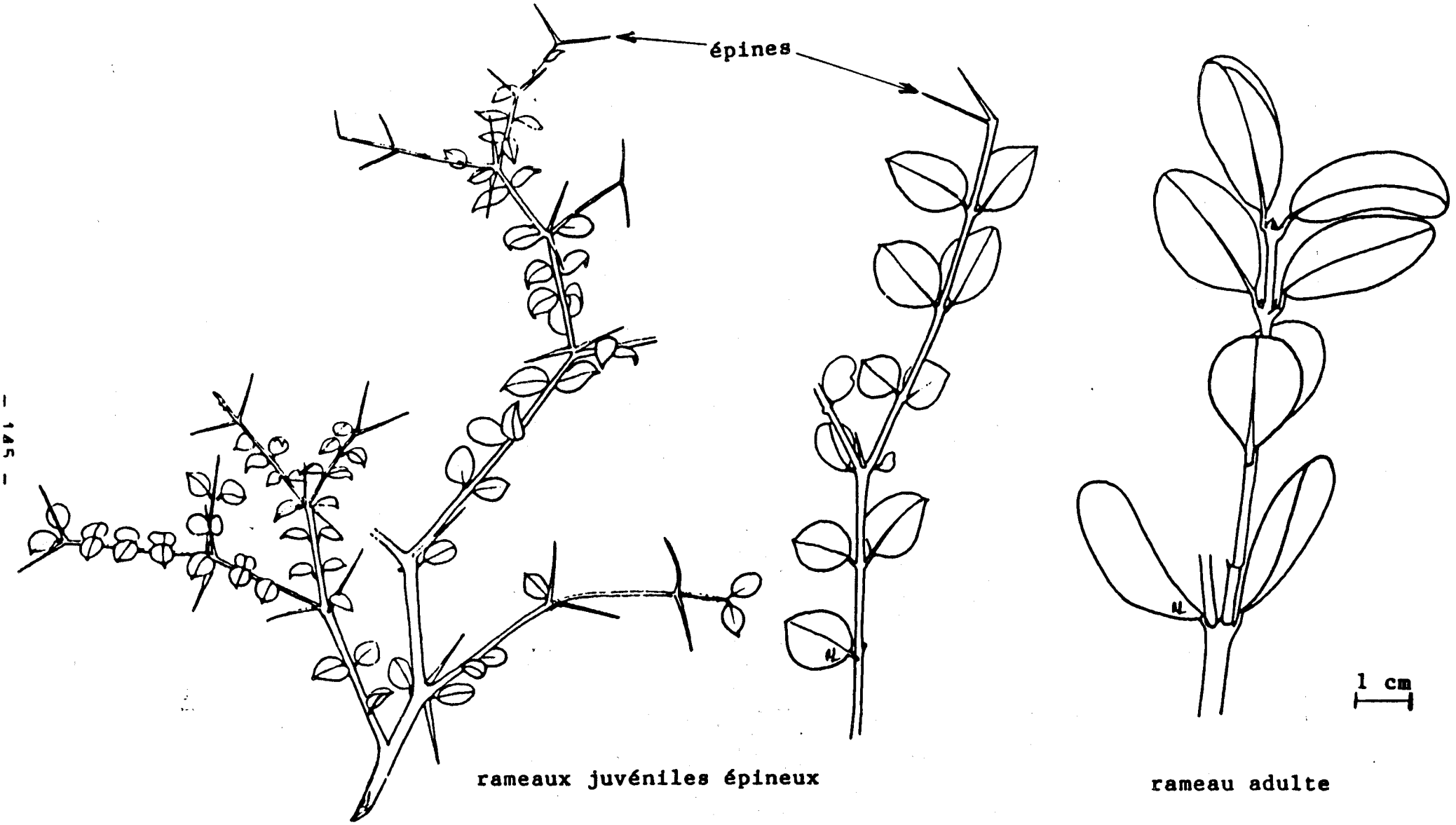

rameaux juvéniles épineux

rameau adulte

Bois amer
Carissa xylopicron Thouars
Apocynaceae
FIG.24

1.1. BOIS AMER

Famille :

Apocynaceae.

Nom scientifique :

Carissa xylopicron Thouars.

Synonymes :

Arduina xylopicron (Thouars) Baill, Carissa coriacea Wall. ex G. Don (LEEUWENBERG et RUDJIMAN inédit).

Noms vernaculaires :

Bois amer à La Réunion, **Bois amer** ou **Calac** à Maurice, **Bois de ronde** à Rodrigues.

Répartition géographique :

Le genre Carissa est originaire du Vieux Monde. Il a une vingtaine d'espèces dont une endémique des Mascareignes. Il s'agit de C. xylopicron, espèce en voie de disparition (LEEUWENBERG et RUDJIMAN inédit). En 1985, CORDEMOY notait déjà que cette espèce était devenue "rare à l'état sauvage". En 1977, FRIEDMANN et GUEHO constataient que ce Carissa, autrefois présent à La Réunion, "a maintenant disparu". Certes, un pied a été retrouvé par FRIEDMANN chez un particulier dans la région de St-Joseph, mais ce pied a fortement été endommagé par un peu de broussailles.

Description :

Le pied adulte est un arbuste à feuilles pouvant évoquer celles du **Buis**. Son tronc, à bois jaune, put devenir assez gros pour qu'on y tailla des gobelets médicinaux.

Si les rameaux adultes sont inermes, les rameaux juvéniles sont porteurs de longues épines et de petites feuilles. Adulte, cette Apocynaceae porte des fleurs blanches. Les graines issues de ses baies donnent de jeunes plants très souvent dévorés par les gros escargots Achatina pantherina.

L'unique pied connu à La Réunion a été marcotté avec succès (DUPONT et GIRARD 1986).

Ecologie :

Carissa xylopicron n'existe qu'à basse altitude avec une tendance probablement semi-xérophile. A Rodrigues, installé sur

les calcaires dunaires de Plaine Corail, il est quasiment xérophile.

Usages médicaux anciens :

Si la destruction du milieu peut expliquer la raréfaction du Carissa xylopicron, sa disparition semble être liée aux "prélèvements abusifs effectués par les tisaneurs" (DUPONT et GIRARD 1986).

Très tôt, le **Bois amer** sera utilisé pour les maladies de la peau et de l'appareil génital.

* En 1857, IMHAUS parle d'un "extrait dessicatif" qui servait à traiter les plaies, les chancres, les ulcères, les furoncles, les dartres, la gale, la gratelle. Le même extrait dilué dans l'eau convenait "pour injecter l'urètre dans les gonorrhées anciennes ou récentes, pour injecter le vagin et le col de la matrice affectés de plaies cancéreuses".

* En 1864, LECLERC considère aussi le **Bois amer** comme un "remède souverain contre la gonorrhée récente". Nous étions encore éloignés de l'ère souveraine des antibiotiques.

* En 1886, à Maurice, DARUTY rapporte aussi l'usage de ce bois contre la gonorrhée, mais également pour soigner la néphrite et la gastralgie.

* En 1895, CORDEMOY signale que ce "bois très amer est tonique" et utile comme stomachique. Il indique sa poudre en applications sur les ulcères et en prises contre le coryza chronique.

* En 1900, DUCHEMANN signale que la poudre de **Bois amer**, mêlée à parts égales à du sucre et prisée en la sorte "guérit le catarrhe du cerveau".

Quant à sa "râpure", infusée dans une tisane de feuilles de **Bois de pintade** (1.12.), elle "guérit la fièvre typhoïde". En prendre un verre toutes les deux heures. L'infusion de sa râpure, associée à celle du **Bois de punaise** (1.14) "guérit les affections du pylore".

* Quand en 1977 BOSSE considère toujours le **Bois amer** comme un remède contre les catarrhes et la typhoïde, elle ne fait que s'inspirer de DUCHEMANN et oublier que cette plante est introuvable à La Réunion. On peut l'excuser par le fait qu'elle est écrivain et non botaniste.

De vieux tisaneurs se souviennent peut-être du **Bois amer**, mais j'ai remarqué qu'ils le confondaient souvent avec les **Arbres à fièvre**, les **Quinquinas**, de saveurs elles aussi fort amères.

Lucie DIJOUX a préparé une poudre composite à inhaler contre la sinusite. Elle contient du **Tabac**, du **Camphre**, du **Girofle**, du **Poivre**, de la **Muscade** et du **Bois amer** en poudre. Elle a rapporté ce dernier ingrédient de Maurice.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

Seul le bois de cette espèce a été analysé. Nous en avions rapporté un morceau de l'île Rodrigues lors d'un voyage effectué en 1983. C'est d'ailleurs le bois de cette espèce qui était utilisé comme médicament.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	matériel
+	-	-	-	-	-	-	-	-	1 cm	-	+	-	-	-	-	L 1257	bois

La réaction de MAYER étant seule à être positive, les métabolites recherchés sont soit des alcaloïdes particuliers, soit des ammoniums quaternaires. Cependant, la présence d'alcaloïdes dans le bois d'une Apocynaceae n'est pas une surprise.

Si donc cette matière ligneuse a des propriétés thérapeutiques, elle peut le devoir à tel constituant ou à l'ensemble de ses constituants.

Bois amer

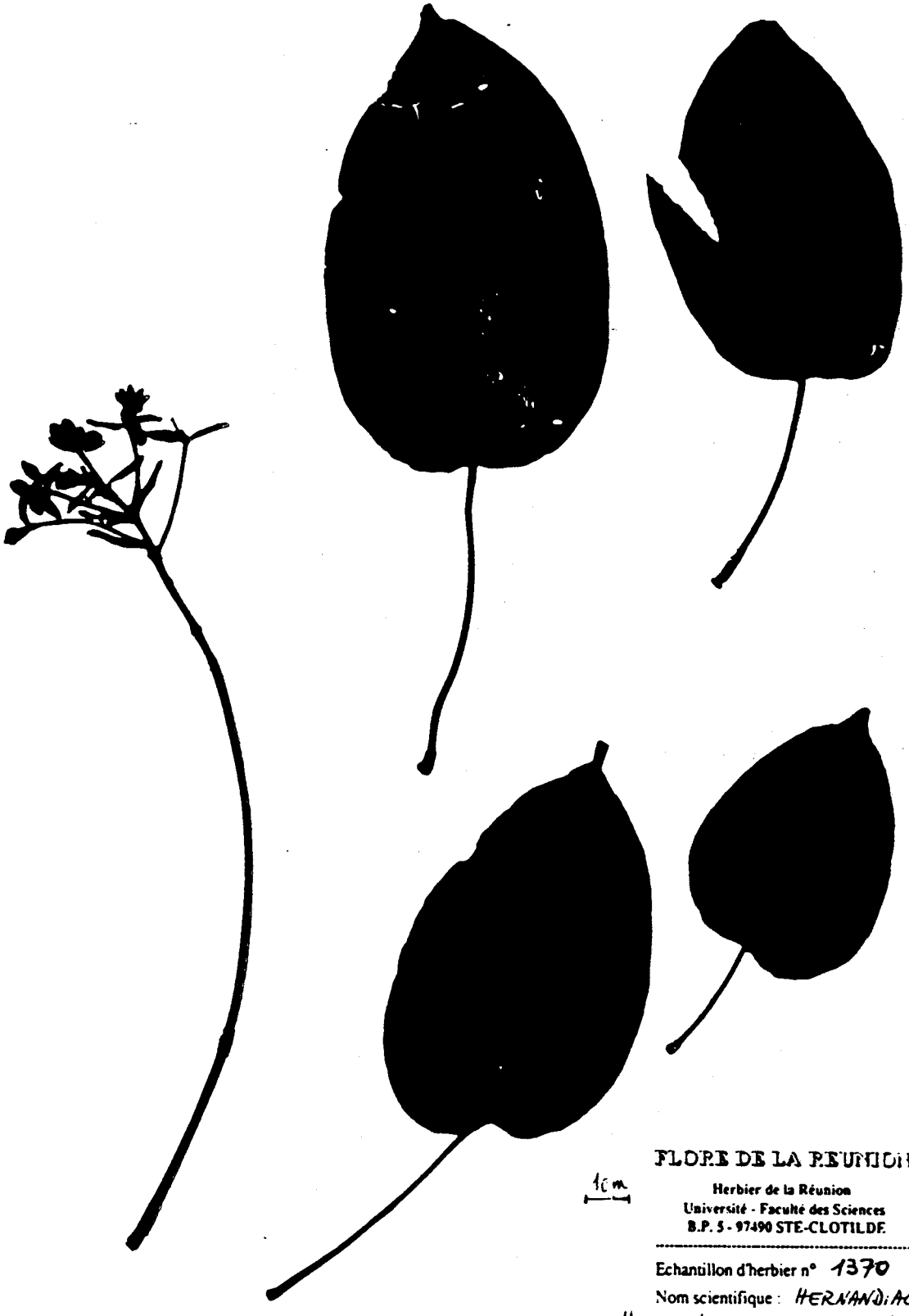

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1370

Nom scientifique : HERNANDIACEAE

Hernandia mauritiana (Meisn) Kubitzki

Nom vernaculaire : Bois blanc

Eléments descriptifs :

Arbre ≈ 10 m. Fleurs à l'extrémité des branches. Fleurs et feuilles tombées sur le sol.

Lieu de récolte : Mare longue

Altitude : ≈ 200 m

Date : 20.3.88

Récolteur : Roger LAVERGNE

HERB. 1

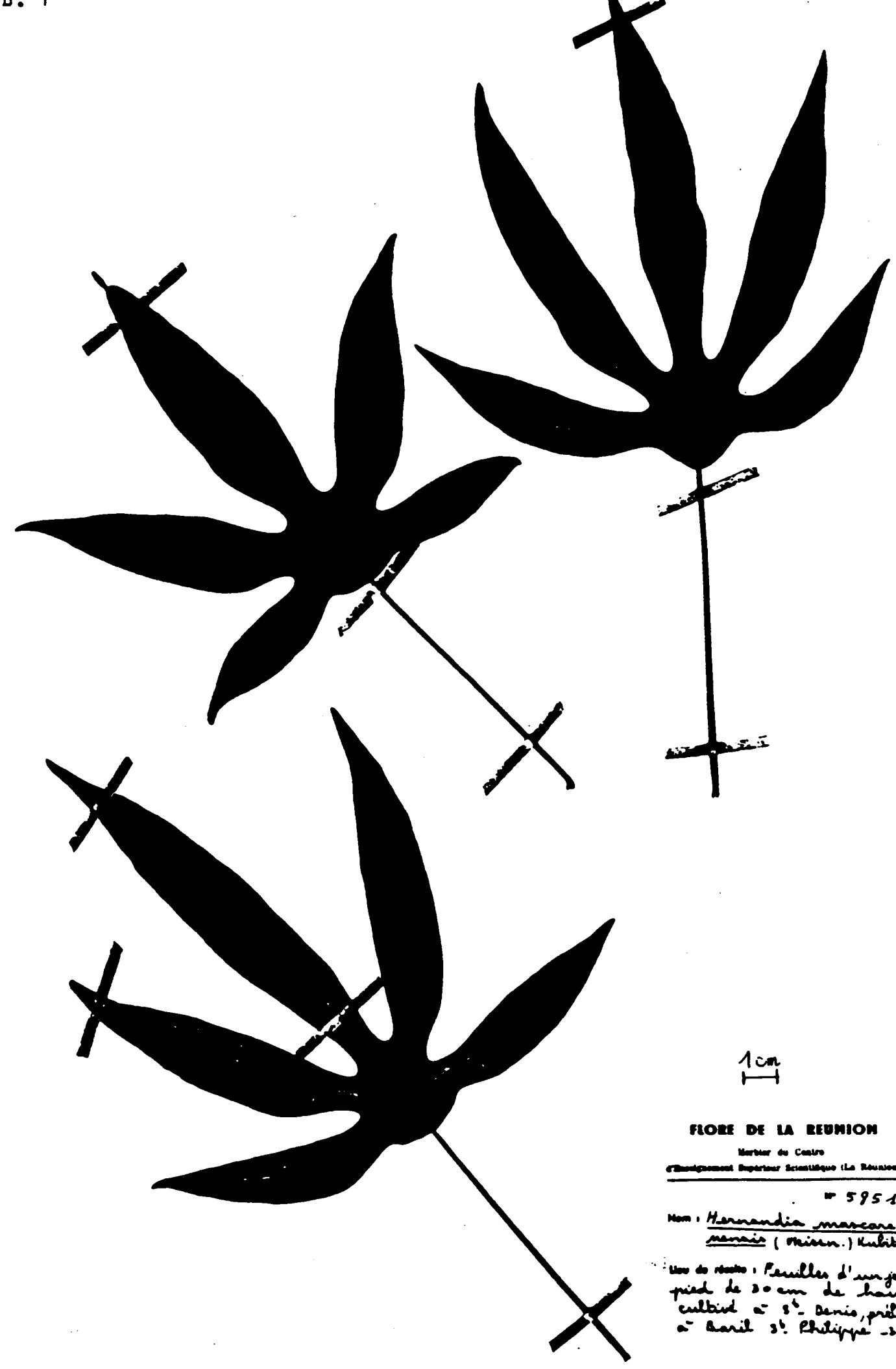

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier du Centre
d'Enseignement Supérieur Scientifique (La Réunion)

N° 5951

Nom : *Hernandia marcana-mannii* (Meissn.) Kubitzki

Lieu de récolte : Feuilles d'un jeune pied de 30 cm de haut, cultivé à St. Denis, prélevé à Rivail St. Philippe -300-

Récolteur : Th. CADET Juin 1978

1.2. BOIS BLANC

Famille :

Hernandiaceae.

Nom scientifique :

Hernandia mascarenensis (Meisn.) Kubitzki.

Synonymes :

Hernandia ovigera L. var. mascarenensis Meisn., Hernandia ovigera auct. non L. (SCOTT 1982).

Nom vernaculaire :

Bois blanc

Répartition géographique :

Hernandia, avec 24 espèces, est un genre pantropical. Il est bien représenté dans les îles du Pacifique. Deux espèces sont présentes aux Mascareignes (SCOTT 1982).

H. mascarenensis, endémique de Maurice et de La Réunion, est menacée de disparition. A Maurice, cette espèce n'a pas été récoltée depuis le début du XIXè siècle. A La Réunion, elle n'est connue que par de rares pieds. Cependant, multipliée par graine (par les agents de l'O.N.F.), cette plante endémique semble pouvoir être sauvée.

Description :

Le **Bois blanc** est un arbre qui peut atteindre 10 à 15 m de haut. Son tronc épais a un bois tendre. Ce tronc est assez volumineux pour avoir servi à tailler des pirogues.

Les feuilles des sujets adultes ont un limbe ovale, aigu au sommet, subcordé à la base.

Les feuilles juvéniles sont par contre profondément lobées-palmées. Leur forme évoque des feuilles de **Manioc**. Leurs nervures rouges leur confèrent un pouvoir décoratif.

Les inflorescences sont en thyrses simples. Les fruits sont des drupes côtelées, enfermées dans un calice accrescent.

Ecologie :

Contrairement à Hernandia nymphaeifolia, rencontré en Afrique de l'Est, à Madagascar, à Sri Lanka... uniquement sur le

littoral, Hernandia mascarenensis s'est éloigné des plages pour croître jusqu'à 600-700 m. Il appartient à la forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

DUCHEMANN (1900) est le seul à rapporter un usage médicinal du **Bois blanc**. Son écorce est utilisée en décoction, avec un peu de racine de **Grenadier** ou de la "peau" de **Grenade**, pour soigner la dysenterie. Il est dès lors difficile de faire la part du **Grenadier** et du **Bois blanc** contre la diarrhée sanguinolante. Il est sûr qu'on doit s'attendre à la présence de tanins dans les tissus des deux végétaux associés.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	L 404	M-M.LOUPY 1987
-	-	-									-	-				L 1370	SMADJA et VERA 1988

SMADJA n'a pu effectuer qu'un petit nombre de tests chimiques sur les feuilles du **Bois blanc**. Ces dernières surabondantes en mucilage, donnent une "colle" difficile à manier.

On pourra être déçu de n'avoir décelé aucun principe actif dans les feuilles de **Bois blanc** ramassées au sol sous un grand arbre au tronc lisse. Nos collègues chimistes ont cependant noté une production importante de mucilage foliaire. Ce mucilage pourrait peut-être conférer à la plante un pouvoir émollient et un effet légèrement laxatif !

Il aurait fallu récolter de l'écorce de **Bois blanc** pour en faire l'analyse chimique puisqu'il s'agit de la partie du végétal utilisée par DUCHEMANN (1900). Nous ne nous sommes pas hasardés à un tel prélèvement puisque le seul arbre que nous connaissions se trouve dans une réserve biologique.

Bois blanc

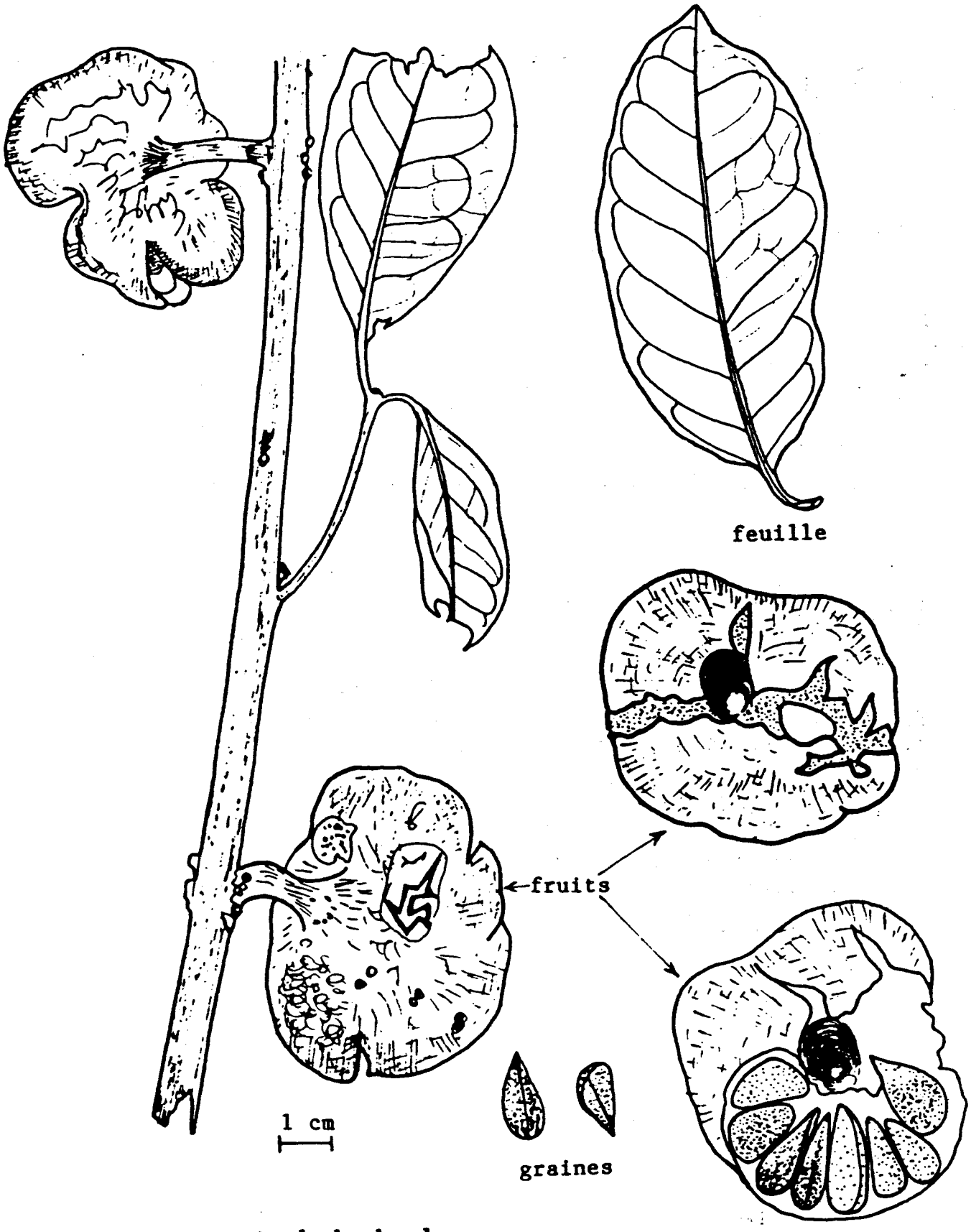

Bois de bombarde
Tambourissa elliptica (Tulasne) DC
Monimiaceae
FIG.25

1.3. BOIS DE BOMBARDE

Famille :

Monimiaceae.

Nom scientifique :

Tambourissa elliptica (Tulasne) DC.

Synonymes :

Tambourissa amplifolia auct. non (Bojer ex Tul.) DC, Ambora elliptica Tul. (LORENCE inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de bombarde, Bois de tambour.

Répartition géographique :

Avec environ 40 espèces, le genre Tambourissa est limité aux îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien.

T. elliptica est endémique de La Réunion (LORENCE inédit).

Description :

Le **Bois de bombarde** est un arbuste à rameaux cylindriques et à feuilles opposées ou subopposées. Les feuilles sont amples et glabres. Leur pétiole blanchâtre et arqué sur le frais permet à coup sûr de les reconnaître même quand leur limbe a pris des formes ou une taille inhabituelles.

D'après la taille des fleurs mâles, LORENCE (inédit) distingue deux sous-espèces. Subsp. elliptica D. Lorence a des boutons floraux mâles de 1,3 à 1,4 cm de diamètre. Le diamètre des boutons mâles est moindre pour la subsp. micrantha D. Lorence = Tambourissa quadrifida auct. non Sonnerat.

Les fleurs sont soit solitaires, soit en fascicules de 2 ou 3 sur le vieux bois des branches et des troncs.

Les fleurs mâles s'ouvrent en quatre lobes et montrent les étamines insérées sur la face interne de la coupe réceptaculaire.

Les fleurs femelles constituées par plusieurs carpelles noyés dans la paroi du réceptacle donneront naissance (après fécondation) à un fruit s'ouvrant en nid de guêpe, à graines emballées dans un arille orangé attractif.

Ecologie :

La sous-espèce micrantha est cantonnée à la forêt tropicale humide des Bas, entre 300 et 700 m d'altitude. La sous-espèce elliptica est surtout présente dans la forêt tropicale humide des Hauts, entre 1000 et 2000 m d'altitude, mais elle peut se rencontrer plus bas, dès 200 m où elle est plus rare (LORENCE inédit).

Usages médicaux anciens :

* En 1857, IMHAUS rapporte que la décoction d'écorce prélevée près des racines, associée principalement à l'écorce de **Quivi**, est "un puissant emménagogue" qui "ramène les menstrues".

* En 1864, LECLERC réutilise le vocabulaire d'IMHAUS.

* En 1895, CORDEMOY répète une nouvelle fois que la Monimiaceae est un "puissant emménagogue". Il ajoute q'elle est abortive. Il signale l'usage du décocté foliaire pour soigner, en bains, les dermatoses.

* En 1900, DUCHEMANN rapporte une fois de plus que la décoction d'écorce de **Bois de bombarde** mêlée à celle de **Bois de quivi** "guérit l'aménorrhée par décoction".

Ces diverses indications thérapeutiques du passé laissent supposer que le **Bois de bombarde** s'applique à faire venir ou revenir les règles, mais nécessite un usage modéré. Il est question de 32 g d'écorce de **Bois de bombarde**, 32 g d'écorce de **Bois de quivi**, de 64 g de rhizome de **Safran marron** et de 10 feuilles d'**Absinthe** pour 4 bouteilles d'eau réduites à 3 bouteilles par cuisson. "A l'époque du flux menstruel, prendre une bouteille par 24 h, pendant 3 jours consécutifs" (DARUTY 1889).

Remarque :

Une confusion s'est instaurée autour de Tambourissa quadrifida Sonnerat que BAKER (1877) signalait présent à Maurice, à La Réunion et à Madagascar.

Une publication récente (FORGACS et Coll. 1981) le signalait encore endémique de Maurice et de La Réunion.

L'auteur de la "Flore des Mascareignes" en fait une espèce endémique de Maurice (LORENCE inédit).

On peut cependant estimer qu'il y a un cousinage certain entre le Tambourissa quadrifida Sonnerat mauricien et le Tambourissa elliptica (Tulasne) DC de La Réunion, pour qu'on les ait aussi longtemps confondus.

HERB. 3

FLORE DE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1014 FLACOURTIACEAE

Nom scientifique :
Casearia coriacea Vent.

Nom vernaculaire :
Bois de cabri

Eléments descriptifs :
Arbrisseau ± 1,2m, avec quelques fleurs et fruits

Lieu de récolte : Forêt Dugain
Altitude : ± 700 m
Date : 4.7.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Matériel
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-?	+	-	-	-	L 1264	écorce
-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,8 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1354 L 1463	feuilles feuilles
+	+	+															

Des alcaloïdes ayant été mis en évidence dans les feuilles du Tambourissa quadrifida mauricien (FORGACS et Coll. 1981), nous étions étonnés de ne pas en trouver dans le Tambourissa elliptica subsp. elliptica (L 1264 et L 1354). Nous avons donc fait une cueillette supplémentaire (L 1463) pour la seule recherche des alcaloïdes. Cette fois-ci, les tests furent légèrement positifs ; un "léger trouble" se forme avec chaque réactif.

On est en droit de se demander si le **Bois de Bombarde** ne devrait pas son action sur les ovaires et la matrice à ses alcaloïdes et à quelque(s) métabolite(s) associé(s).

On remarquera qu'il est presque toujours associé au **Quivi**, ce qui pose le problème des propriétés de chaque espèce, l'action de l'une semblant en la circonstance renforcer celle de l'autre.

Bois de Bombarde

1.4. BOIS DE CABRI

Famille :

Flacourtiaceae.

Nom scientifique :

Casearia coriacea Vent.

Synonymes :

Casearia fragilis Vent., C. fasciculata Bojer, C. gelonioides (Baillon) Warb., Samyda coriacea (Vent.) Poiret, S. fragilis (Vent.) Cordem (BOSSER et SLEUMER 1980).

Noms vernaculaires :

Bois de cabri et **Bois de cabri rouge** à La Réunion, **Bois callant, Bois maigre, Bois banane** à Maurice.

Répartition géographique :

Casearia, avec environ 160 espèces, est un genre pantropical. Trois de ces espèces sont endémiques des Mascareignes. C. coriacea est endémique de La Réunion et de Maurice (BOSSER et SLEUMER 1980).

Description :

Arbuste ou petit arbre atteignant 7 à 8 m de haut. Les rameaux jeunes sont plus ou moins nettement en zigzag. Les feuilles sont variables.

Les fleurs, en fascicules axillaires, sont peu voyantes. Les fruits se remarquent davantage. Il faut les ouvrir pour se rendre compte que les graines sont emballées dans un parenchyme orangé.

Ecologie :

A La Réunion, le **Bois de cabri** est assez commun et rencontré principalement entre 400 et 1200 m dans la forêt tropicale humide des Bas.

Usage médical ancien :

CORDEMOY (1895) est le seul à avoir signalé le pouvoir astringent de ce végétal.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 198	E. LOUPY 1987
±	±	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	L 250	LOUPY 1987
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 198	SMADJA et VERA 1988

Une plante peut-elle être astringente si elle ne contient pas de tanin ? Les alcaloïdes ne lui confèreraient-ils pas une telle propriété ?

Bois de cabri

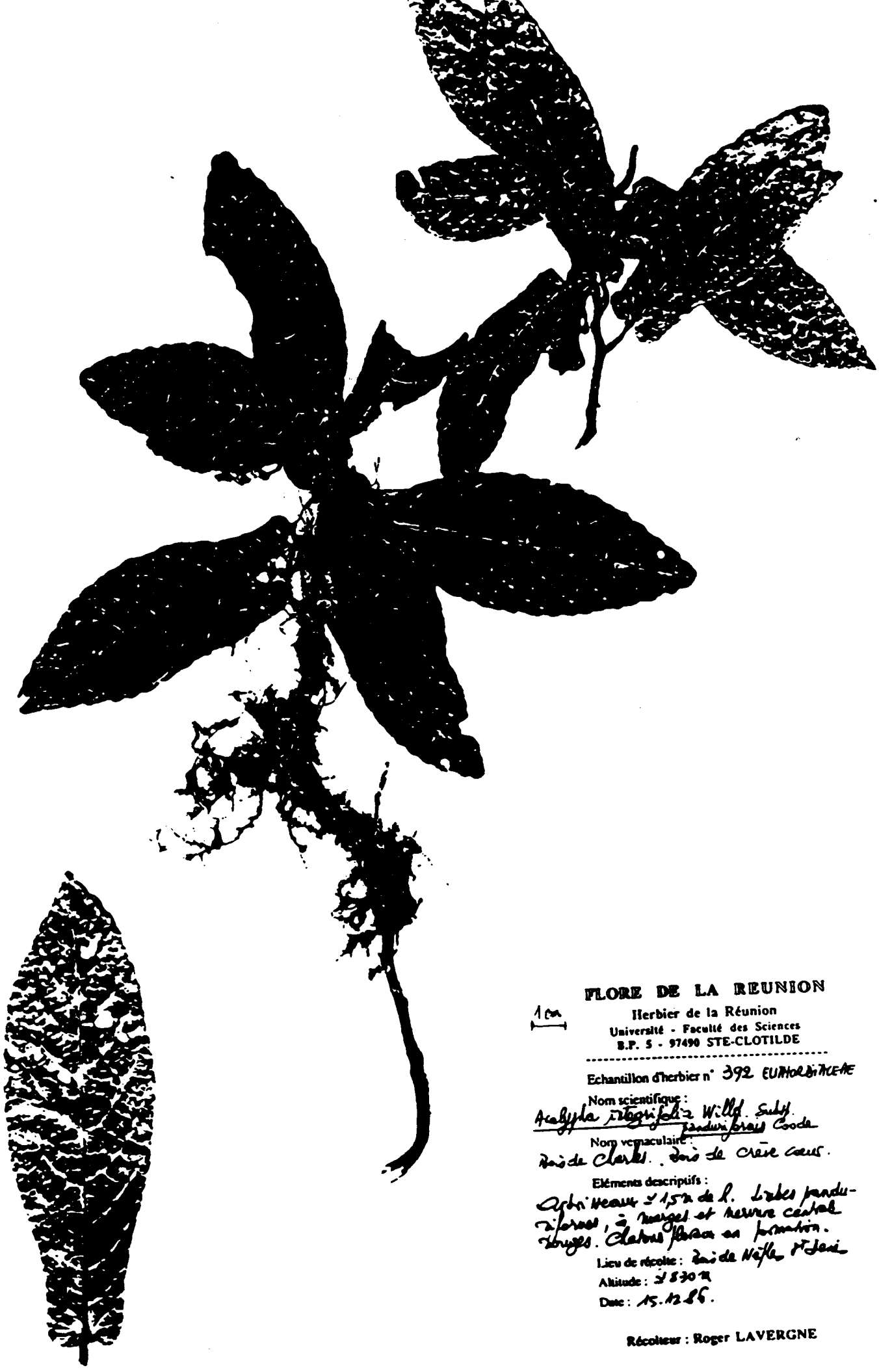

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 392 EUPHORBIACEAE

Nom scientifique :
Acalypha integrifolia Willd. Subsp. pseudojamesii Coode

Nom vernaculaire :
Bois de Clerks . Bois de crève coeur.

Eléments descriptifs :
Arbrisseau ± 1,5 m de h. Limbes pseudo-verticillés, à marges et nervure centrale rougeâtres. Glomérules floraux en formation.

Lieu de récolte : Bois de Nèfle St Joseph
Altitude : ± 530 m
Date : 15.12.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.5. BOIS DE CHARLES

Famille :

Euphorbiaceae.

Nom scientifique :

Acalypha integrifolia Willd. subsp. panduriformis Coode.

Synonymes :

Acalypha colorata auct. non (Poiret) Sprengel, Acalypha integrifolia var. concolor (Baillon ex Muell. Arg.) Pax et Haffm (COODE 1982).

Noms vernaculaires :

Bois de Charles, Bois de crève-coeur.

Répartition géographique :

Acalypha est un genre pantropical, quelques espèces existant dans les régions subtropicales et tempérées chaudes. Dans leur monographie PAX et HOFFMANN avaient retenu 390 espèces (COODE 1982).

On se perd un peu entre les 3 sous-espèces et les 7 variétés de l'espèce integrifolia décrites à Maurice et à La Réunion, par COODE. Heureusement que la sous-espèce panduriformis est un arbrisseau de 1 à 3 m de hauteur. Ses feuilles ont un limbe panduriforme, à marge et à nervure centrale rougeâtres. Les inflorescenses mâles sont en épis allongés densiflores. Les fleurs femelles sont généralement situées à la base d'un chaton mâle.

Ecologie :

Cet arbrisseau de sous-bois humides est rencontré du littoral à 1000 m d'altitude, donc sensiblement dans la seule forêt tropicale humide des Bas.

Usage médicaux anciens :

Pour une sous-espèce mauricienne voisine de la sous-espèce réunionnaise panduriformis, appelée **Bois queues de rats** par DARUTY (1886), il est question d'un végétal astringent et dépuratif, utilisé contre le tambave.

A La Réunion, CORDEMOY (1895) prête au **Bois de Charles** des propriétés également dépurative et astringente.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes	Chimistes
-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	TG	-	-	-	-	-	L 392	feuilles	E. LOUPY 1987
-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5 cm	TG	-	-	-	-	-	L 392	feuilles	SMADJA et VERA 1988

Les propriétés dépurative et astringente du **Bois de Charles** pourraient coïncider avec la présence de saponoside et de tanin gallique dans ce végétal.

Bois de Charles

HERB. 5

FLORE DE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1316

Nom scientifique : VERBENACEAE
Clerodendron heterophyllum (Lour.) Br

Nom vernaculaire :
Bois de chenilles

Eléments descriptifs :
Rejets à feuilles juvéniles linéaires : des arbustes ≃ 3 m en bordure forêt

Lieu de récolte : Rivière Tamarin

Altitude : ≃ 150 m

Date : 14.2.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

HERB. 6

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1317

Nom scientifique : VERBENACEAE
Clerodendron heterophyllum (Lindl) Britt

Nom vernaculaire :
Bois de Chenilles

Eléments descriptifs :
Fleurs blanches, lisses

Lieu de récolte : Ravine Tamarin
Altitude : ≃ 200 m
Date : 14.2.83.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.6. BOIS DE CHENILLES

Famille :

Verbenaceae.

Nom scientifique :

Clerodendron heterophyllum (Poiret) R. Br.

Synonymes :

Volkameria heterophylla Poiret, Volkameria angustifolia Andr. (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de chenilles, Gros bois de chenilles, Bois cabris, Bois de cabri.

Répartition géographique :

Le genre Clerodendron a environ 500 espèces réparties principalement en Asie et Afrique tropicale (SCOTT inédit). Cl. heterophyllum serait indigène des îles de La Réunion, Maurice et Madagascar (Poisson et Coll. 1972).

Description :

La première fois que j'ai vu un pied bien développé de **Clérodendron hétérophylle**, j'ai eu l'impression d'avoir affaire à un vieux pied de **Sureau noir** de Métropole, ceci pour signaler le port du végétal et son grand nombre de rameaux dressés. Il s'agit tout au plus d'un arbuste de 3 à 4 m de haut. Ses feuilles adultes banales pourraient faire penser à celles d'un **Troène**. Elles sont assez larges sur les pieds adultes, franchement linéaires sur les sujets juvéniles.

Les fleurs blanchâtres sont en cymes corymbiformes. Les fruits sont des drupes souvent tétralobées.

Ecologie :

Le **Bois de chenilles** n'existe que dans les zones semi-sèches de basse altitude. Il n'est connu que dans le Massif de La Montagne et dans les ravines de la région de St-Leu. Autant dire qu'il est rare à La Réunion. Il serait plus fréquent à Maurice.

Multiplié par boutures, il doit pouvoir l'être aussi par semis.

Usages médicaux anciens :

* En 1864, LECLERC conseille le décocté foliaire contre les maladies vénériennes.

* En 1886, à Maurice, DARUTY retient aussi l'usage de la Verbenaceae contre les maladies vénériennes, mais en fait un fébrifuge et un amer. Elle sert aussi à traiter la dysenterie.

* En 1895, CORDEMOY note qu'il s'agit d'un amer, d'un tonique, d'un fébrifuge et d'un dépuratif.

* En 1900, DUCHEMANN retient l'usage de la décoction contre l'"accès jaune" (jaunisse, hépatite) et celui de l'"infusion dans du rhum" contre la "fièvre paludéenne".

* En 1977, BOSSE rapporte - en écho au passé- l'emploi d'un morceau de **Bois de chenilles** macéré dans du rhum pour soigner l'"accès jaune". Nos enquêtes auprès des tisaneurs nous ont conduits à admettre l'abandon du **Bois de chenilles** dans leurs recettes.

Composition chimique et étude pharmacodynamique :

Une étude pharmacodynamique, effectuée par POISSON et Coll. (1972) sur du matériel malgache a montré que "les feuilles de Clerodendron heterophyllum se comportent comme un antispasmodique papavérinique (...)".

Leur effet constipant chez la souris permet de les prendre en considération comme antidiarrhéique.

"Il a, d'autre part, été mis en évidence un léger effet hypotenseur chez le rat et le chat".

Dans le matériel malgache, la recherche d'alcaloïdes, de terpènes et stéroïdes, de principes amers... a été positive. Des tests négatifs ont été obtenus pour les saponines, les flavonoïdes, les bases quaternaires, les stéroïdes basiques (POISSON et Coll. 1972). N'ont cependant pas été précisés le ou les principes actifs.

Sur du matériel réunionnais, SMADJA et VERA (1988) ont confirmé la présence d'alcaloïdes. Ils ont par contre eu un test positif pour les flavanoïdes, métabolites secondaires semble-t-il absents dans le matériel malgache.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1179	feuilles

Capable de ralentir le transit intestinal et de créer une légère hypotension, le **Bois de chenilles** est désormais inusité à La Réunion, ce qui lui a sans doute évité de disparaître car il est loin d'être abondant.

Bois de chenilles

HERB. 7

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1072 MYRTACEAE

Nom scientifique :
Psiloxylon mauritianum Bouton et Hook f.

Nom vernaculaire :
Bois de goyave Masson

Eléments descriptifs :
Pétiole rouge

Lieu de récolte : Decotte (Hauts de Ste Suzanne)
Altitude : ≃ 700 m
Date : 14.7.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.7. BOIS DE GOUYAVE MARRON

Famille :

Myrtaceae.

Nom scientifique :

Psiloxylon mauritianum Bouton ex Hook. f.

Synonyme :

Frapiera mauritiana Bouton ex Hook. f. (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

C'est à Maurice du **Bois Bigaignon**, à La Réunion du **Bois de gouyave marron**, du **Bois à gratter** (CORDEMOY 1895), du **Bois de pêche marron**, du **Bois sans écorce** (CADET 1984).

L'expression **Bois à gratter**, aujourd'hui inusitée, vient du fait que "si l'on s'approche de l'arbre pendant que la couche extérieure de l'écorce se détruit, la poussière qui en résulte, pénétrant sous les vêtements, détermine des démangeaisons désagréables" (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Psiloxylon est un genre à une seule espèce, endémique de La Réunion et de Maurice (SCOTT inédit).

Description :

Psiloxylon mauritianum doit son appellation populaire **Bois de gouyave marron** au fait qu'il présente certaines ressemblances avec une autre Myrtaceae, le **Goyavier**. Leurs écorces sont rousses et lisses, bien que s'y détachent des plaques de liège. Les feuilles se ressemblent aussi, cependant la position alterne et le pétiole rougeâtre de celles du Psiloxylon évitent de faire des confusions. En effet, les feuilles du **Goyavier** sont opposées et à pétiole vert.

Je n'ai jamais réussi à voir un **Bois de gouyave marron** en fleur et en fruit. L'espèce serait dioïque puisque les fleurs mâles et femelles sont portées par des pieds distincts.

En fruit, le **Bois de gouyave marron** doit se repérer facilement puisqu'il porte alors des baies globuleuses blanches "de la grosseur d'un fort pois".

Ecologie :

Cette espèce est strictement hygrophile. Elle est rencontrée à La Réunion, dans la seule forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

* En 1886, à Maurice, DARUTY rapportait l'usage de ce bois contre l'aménorrhée et la dysenterie.

* En 1895, à La Réunion, CORDEMOY rappelait simplement l'action astringente de cette espèce ligneuse.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TG	-	-	-	-	-	feuilles L379 SMADJA et VERA 1988

Les tanins galliques présents dans les feuilles de cette Myrtaceae expliquent probablement le caractère astringent de ce végétal.

Bois de gouyave marron

HERB. O

1cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

APOCYNACEAE

Echantillon d'herbier n° 535

Nom scientifique :
Tabernaemontana mauritiana Boiv

Nom vernaculaire :
Bois de lait

Eléments descriptifs :
Arbuste ≈ 2,5 m de h. à fleurs jaunâtres-verdâtre avec deux fruits bicarpellés

Lieu de récolte : Grande Chaloupe
Altitude : ≈ 450 m
Date : 26.1.87

Récolteur : Roger LAVERGNE

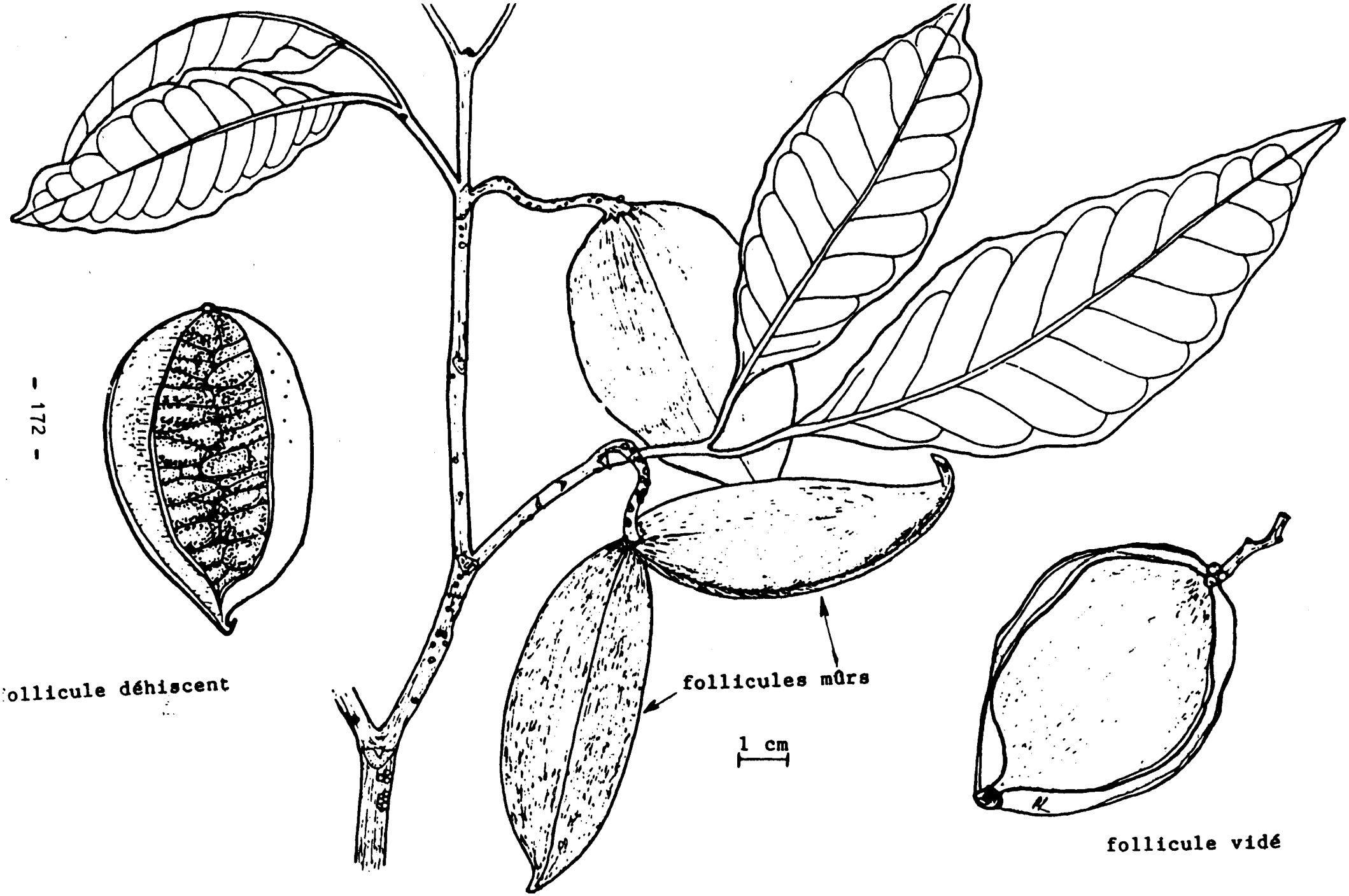

Bois de lait
Tabernaemontana mauritiana Poiret
Apocynaceae
FIG.26

1.8. BOIS DE LAIT

Famille :

Apocynaceae.

Noms scientifiques :

Tabernaemontana mauritiana Poiret sera probablement le binôme retenu par LEEUWENBERG et RUDJIMAN (inédit) alors que MARKGRAF et BOITEAU (1973) avaient choisi Pandaca mauritiana (Poiret) Markgraf et Boiteau pour désigner le même végétal.

Synonymes :

Tabernaemontana parviflora Bojer, T. telfairiana Wall., T. obtusa Sm., T. squamosa Sm., T. micrantha DC, T. borbonica Lam. ex. Cordemoy... (MARKGRAF et BOITEAU 1973).

Répartition géographique :

T. mauritiana est endémique de Maurice et de La Réunion. On ignore si cette espèce existe encore à Maurice (CADET 1984) Le genre Tabernaemontana, avec environ 120 espèces, est circumtropical (LEEUWENBERG et RUDJIMAN inédit).

Description :

Arbuste à petit arbre de 4 à 5 m de haut. Ses feuilles sont de taille et de forme variables.

La plante doit bien sûr son appellation **Bois de lait** à la richesse en latex de ses tissus.

Les fleurs sont regroupées en cymes axillaires. Leurs pétales sont d'un jaune blanchâtre.

Les fruits sont bicarpellés. Ce sont des follicules qui montrent à la déhiscence des graines incluses dans un arille sucré, rose vif, couleur de gencive.

Ecologie :

Le **Bois de lait** ne se rencontre qu'à basse altitude, aussi bien en région humide (Basse Vallée) qu'en secteur plus sec (Massif de La Montagne).

Usages médicaux anciens :

* En 1864, LECLERC rapporte l'usage de l'écorce, en décoction légère, pour soigner la blennorragie et la dysenterie.

* En 1886, DARUTY retient lui aussi l'écorce comme remède antiblennorragique et antidysentérique. Il l'estime astringente, vermifuge et ichthyotoxique.

* En 1895, CORDEMOY se contente d'y voir un astringent et un vermifuge.

Composition chimique :

Sur le matériel L252, Marie-Marthe LOUPY a effectué les analyses suivantes :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	parties végétales
+	+	+	-	-	-	-	-		+	-	-	-	-		-	écorce
+	+	+														feuilles

Ayant noté l'abondance des alcaloïdes, elle a procédé à leur extraction puis à leur séparation par chromatographie ascendante.

Les chromatographies ont été effectuées "sur couche mince CCM, sur plaques de silice neutre Merck (Silicagel 60F-254) dans des mélanges éluants de chloroforme-méthanol-diéthylamine (90-8-2) puis (80-15-5)".

Avec les deux "solvants de migration", 4 alcaloïdes ont été isolés (M.-M. LOUPY 1987).

Il serait bien sûr intéressant d'identifier ces alcaloïdes pour les comparer aux alcaloïdes d'autres Tabernaemontana du Monde tropical. Certains de ces composés se sont montrés à l'expérimentation hypotensifs, sympathicomimétiques, narcotiques, anticonceptionnels, antibactériens (BEP OLIVER-BEVER 1986).

A titre d'exemple, Tabernaemontana crassa de l'Afrique de l'Ouest a dans ses racines et son écorce de l'isovoacangine, de la conopharyngine, de la conodurine, de la conoduramine et de la coronaridine. Ces alcaloïdes à structure indolique ont des effets sympathicomimétiques. Par ailleurs, la coronaridine (extraite des racines de T. heyania d'origine indienne) s'est opposée à la grossesse des rates, injectée un à cinq jours après le coït (BEP OLIVER-BEVER 1986).

Des analyses chimiques effectuées par SMADJA et VERA (1988) sur les feuilles du matériel L535 confirment la présence d'alcaloïdes et de saponosides. Ils signalent par contre l'existence probable de triterpènes et stérols non révélés par les analyses précédentes de M.-M. LOUPY (1987).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,7 cm	-	+	+	-	-	-	L 535	feuilles

Les propriétés du **Bois de lait** peuvent être dues à des alcaloïdes ou à l'ensemble de ses constituants.

Bois de lait

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 516 BORRAGINACEAE

Nom scientifique :
Tournefortia garaniata DC

Nom vernaculaire :
Bois de Laurent - Martin (créole)

Eléments descriptifs :
Arbuste ≈ 4 m. Cymes scorpioïdes à fleurs blanchâtres

Lieu de récolte : La Découverte (Cilaos)
Altitude : ≥ 1650 m
Date : 22.1.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.9. BOIS DE LAURENT MARTIN

Famille :

Boraginaceae.

Nom scientifique :

Tournefortia acuminata DC.

Nom vernaculaire :

Bois de Laurent-Martin (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Tournefortia, avec environ 170 espèces est connu dans les régions chaudes notamment à Madagascar (LEMEE 1929).

T. acuminata est endémique de La Réunion.

Description :

Arbuste à fleurs blanches. Ces dernières, en cymes scorpioïdes, permettent de reconnaître une Borraginaceae. La floraison n'a lieu qu'en saison cyclonique. Sans fleur, il est difficile de reconnaître cet arbuste, d'autant plus qu'on en rencontre très peu.

Ecologie :

Plante d'ombre, le **Bois de Laurent-Martin** est rencontré en sous-bois dans la forêt tropicale humide des Hauts. Il y est en fait fort rare.

Ne semble pas être cultivé.

Usage médical ancien :

CORDEMOY (1895) est le seul à indiquer l'usage de cette plante comme diurétique pour traiter la gravelle ou lithiase rénale. La Boraginaceae est alors associée aux racines de la **Vavangue.**

Composition chimique :

SMADJA et VERA (1988) ont utilisé les feuilles de L516 pour leurs analyses.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Seuls les alcaloïdes ont donné des tests positifs. Il est probable que ces composés azotés ont des actions spécifiques sur l'organisme humain.

Bois de Laurent-Martin

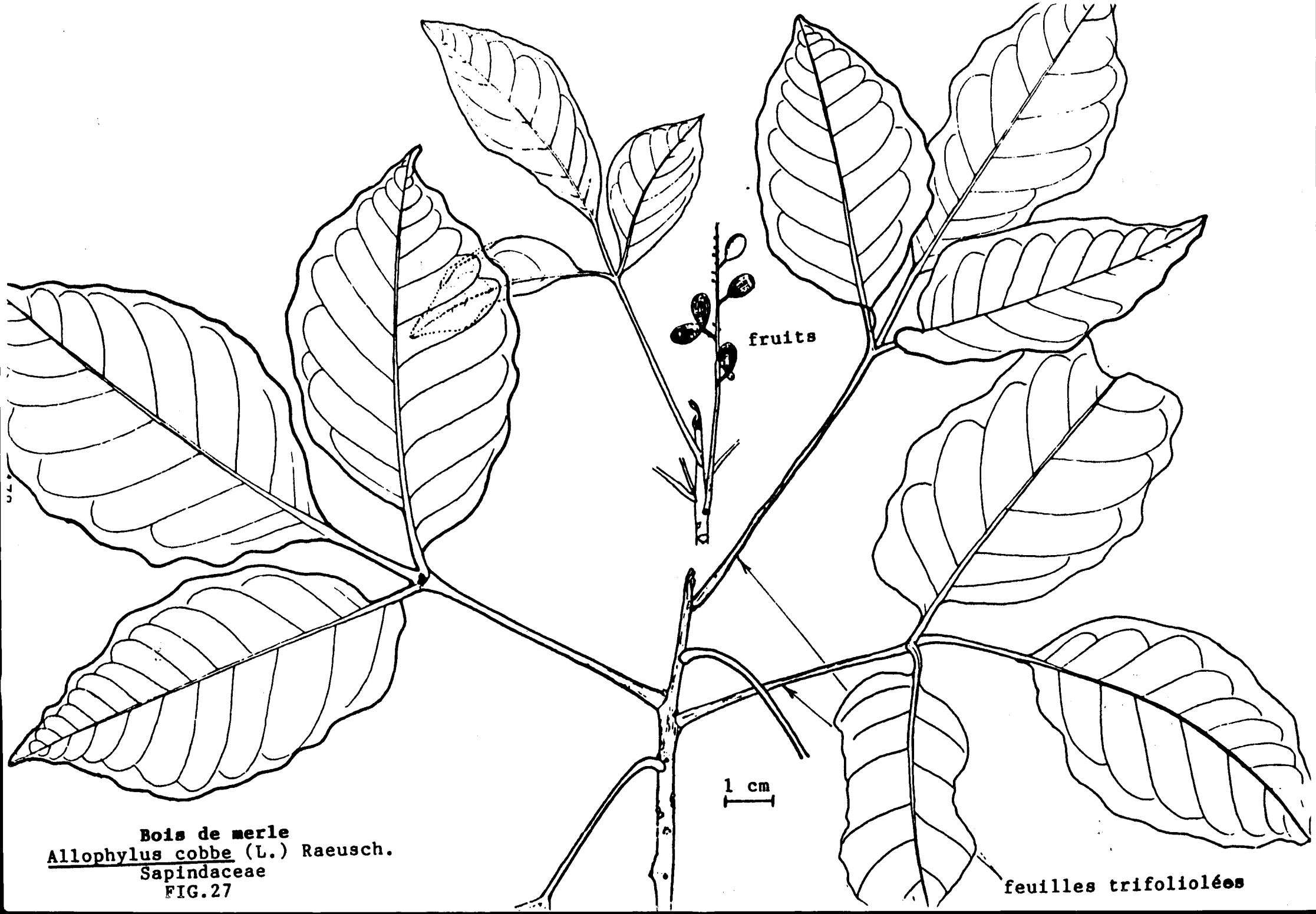

Bois de merle
Allophylus cobbe (L.) Raeusch.
Sapindaceae
FIG.27

1.10. BOIS DE MERLE

Famille :

Sapindaceae.

Nom scientifique :

Allophylus cobbe (L.) Raeusch.

Synonymes :

Rhus cobbe Blume, Ornitrophe merularia Commerson, Ornitrophe borbonica Gem. (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de merle à La Réunion, **Bois trois feuilles** à Maurice.

Répartition géographique :

Allophylus a environ 170 espèces réparties dans toutes les régions tropicales du globe. A. Cobbe est endémique de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbuste ou petit arbre de 3 à 5 m de haut. Il se reconnait aussitôt à ses feuilles trifoliolées d'un vert clair. On voit assez souvent ses fruits verts, gros comme un grain de poivre. Il est plus rare de les voir à maturité. Ils sont alors d'un orangé lumineux et encore plus attractifs pour les oiseaux (qui les ont déjà picorés alors qu'ils étaient immatures).

Ecologie :

Le **Bois de merle** se rencontre surtout sur des remparts ensoleillés où la concurrence n'est pas trop forte. Il appartient cependant à la forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

* En 1864, LECLERC recommande la poudre de racine "pour guérir très promptement la blennorragie".

* En 1886, DARUTY considère cette Sapindaceae comme un dépuratif et un antiblennorragique.

* En 1895, CORDEMOY signale une fois de plus ce remède comme dépuratif et apte à soigner la blennorragie.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	+	L 255	feuilles

L'existence d'hétérosides cyanogénétiques chez cette Sapindaceae est inattendue. Par contre, la présence de tanins catéchiques n'est pas une surprise.

L'hétéroside à acide cyanhydrique pourrait conférer au **Bois de merle** une certaine toxicité plutôt qu'une action dépurative.

Bois de merle

Bois de nèfles (à grandes feuilles)
Eugenia mespiloides Lam.
Myrtaceae

1.11. BOIS DE NEFLES (A GRANDES FEUILLES)

Famille :

Myrtaceae.

Nom scientifique :

Eugenia mespiloides Lam.

Synonymes :

Myrtus mespiloides (Lam.) Spreng, Jossinia mespiloides (Lam.) DC, Eugenia hermanni Cordem, Eugenia rubiginosa Cordemoy (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de nèfle à grandes feuilles, Bois de pêche marron (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Eugenia a environ 500 espèces dans les régions tropicales et subtropicales d'Amérique et peut-être 100 autres espèces dans le Vieux Monde tropical d'Afrique, de Madagascar, des Mascareignes, de Sri Lanka, de l'Inde, de la Malaisie, du NE de l'Australie, des Philippines et du Pacifique (SCOTT inédit).

E. mespiloides est endémique de La Réunion et sans doute de Maurice puisqu'il figure dans le répertoire thérapeutique de DARUTY (1886).

Description :

Arbuste ou petit arbre à écorce cendrée. Les feuilles ont leur face inférieure blanchâtre quand elles sont jeunes.

Les fleurs sont solitaires, axillaires et de type 4:4 sépales blanchâtres, 4 pétales arrondis. Les fruits jaunes et de la taille d'une **Bibasse**, restent couronnés par les 4 lobes du calice. Leur pulpe n'est pas sucrée. Ils renferment une graine dont la saveur serait celle du **Marron d'Inde** (LAMARCK in CORDEMOY 1895).

Ecologie :

Cet Eugenia ne se rencontre que dans la végétation relictuelle des flancs de ravines de l'ancienne forêt tropicale semi-aride.

Usages médicaux anciens :

* En 1857, IMHAUS rapporte l'usage de l'écorce dans les tisanes dépuratives.

* En 1886, à Maurice, DARUTY signale à son tour le **Bois de nèfles** comme un "dépuratif estimé".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,9 cm	TG	+	+	-	-	-	L 139	feuilles

Divers métabolites secondaires (phénols, proanthocyanidols, saponosides, tanins galliques, triterpènes et peut-être stérols) doivent conférer au **Bois de nèfles à grandes feuilles** bien plus qu'une simple action dépurative.

Bois de nèfles (à grandes feuilles)

HERB. 10

1 cm

FLORE DE LA RÉUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1335
Nom scientifique : RUBIACEAE
Tarenna borbonica (E.G. et A. Hendelot)
Nom vernaculaire : Verde
Bois de pintade
Eléments descriptifs :
Fleurs blanches.

Lieu de récolte : Forêt Bébourg
Altitude : ≈ 750 m de Cratère U.
Date : 23.2.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

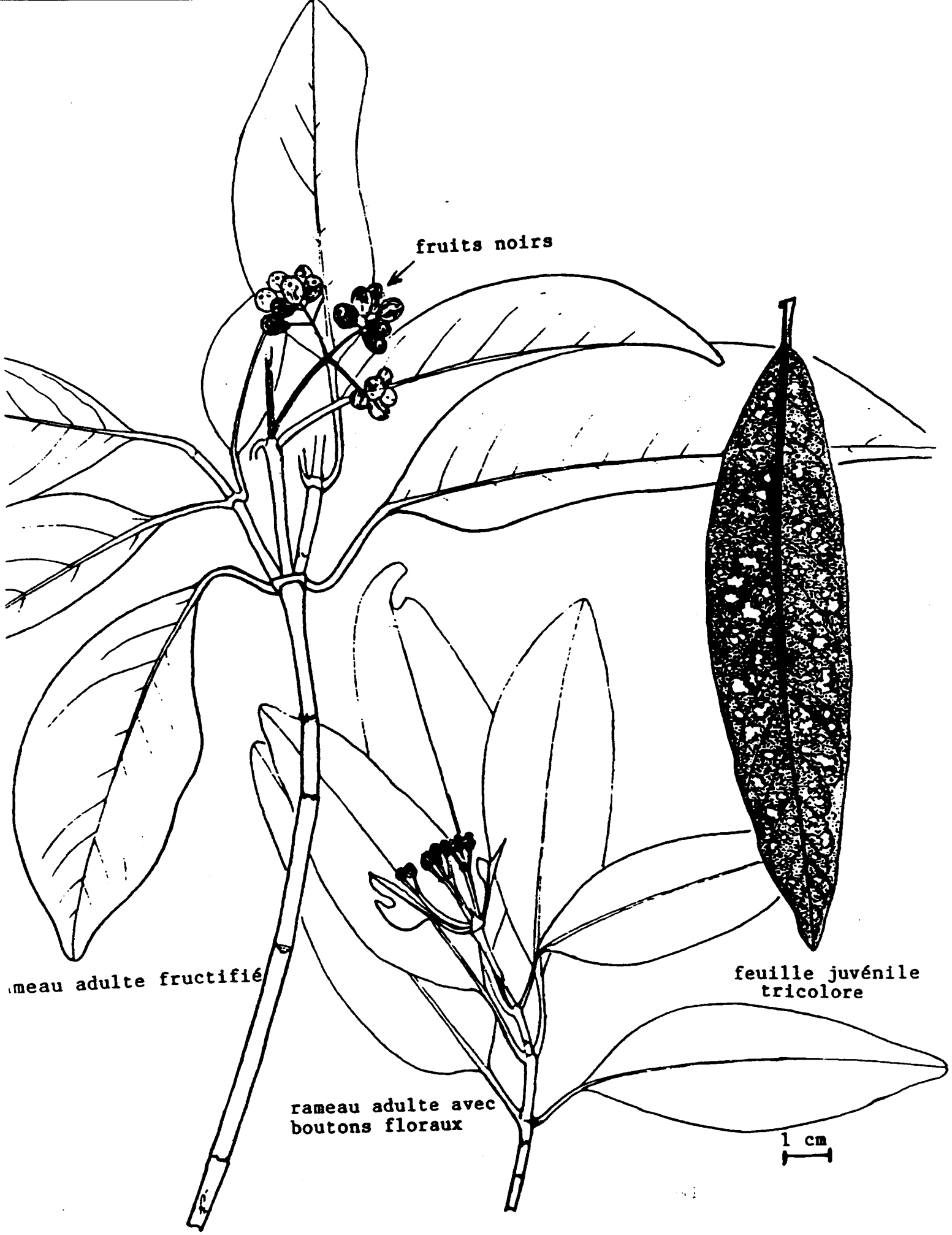

Bois de pintade
Tarenna borbonica (E.G. et A.Henderson) Verdc.
Rubiaceae
FIG.29

1.12. BOIS DE PINTADE

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Tarenna borbonica (E.G. et A. Henderson) Verdc.

Synonymes :

Enterospermum borbonicum (Henders.) Hallé et Heine, Ixora borbonica (E.G. et A. Henderson) Cordemoy, Pavetta borbonica (E.G. et A. Henders.) Hallé et Heine (VERDCOURT et Coll. inédit).

Nom vernaculaire :

Bois de pintade.

Répartition géographique :

Tarenna a environ 180 espèces largement répandues dans le Vieux Monde , surtout en Asie, en Indonésie, en Océanie et en Afrique. T. Borbonica est endémique de La Réunion et de Maurice (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

A l'état juvénile, le **Bois de pintade** a des feuilles très décoratives. Ces dernières ont une nervure médiane d'un beau rouge. Les nervures secondaires sont habillées de vert sombre alors que le reste du limbe est d'un bleu-vert clair.

Cette Rubiaceae est la seule plante réunionnaise à figurer dans Tropica (BYRD GRAF 1981) "Elle est connue en Europe dans le monde horticole depuis 1844" (CADET 1984).

Les feuilles adultes ne sont plus tricolores. Elles sont d'un vert sombre uniforme.

Les fleurs restent plusieurs mois à l'état de boutons. Elles sont disposées en inflorescences terminales, corymbiformes. Les corolles sont blanches. Les fruits sont de petites drupes noires.

Ecologie :

J'ai récolté deux fois le **Bois de pintade** dans la végétation relictuelle de la forêt tropicale semi-aride. Il existe cependant une station de cette Rubiaceae en zone humide, à Basse Vallée. G. de L'Isle l'a récoltée en 1875 dans la région Au Vent à St-Benoît (CADET 1984), alors qu'elle semble préférer la partie basse de la région Sous le Vent.

Usages médicaux anciens :

En 1895, CORDEMOY signale que l'écorce est astringente. "Cette écorce et le bois pulvérisés sont réputés comme fébrifuges et surtout usités par les empiriques contre la fièvre typhoïde".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	+	+	+	-	-	-	-	-	0,5 cm	-	-	-	-	-	-	L 222	feuilles

Les feuilles contiennent surtout des alcaloïdes. Ces substances sont d'ailleurs communes chez la plupart des Rubiaceae.

On peut se demander si les alcaloïdes du **Bois de pintade** ne seraient pas à l'origine de son éventuelle action fébrifuge.

Bois de pintade

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 427 FLACOURTIACEAE

Nom scientifique :
Scolopia heterophylla (Lam.) Sleumer

Nom vernaculaire :
Bois à fièvre. Bois de prune.

Eléments descriptifs :
Arbuste 2m, à tronc unique.
avec rameaux hétérophylles (petites à feuilles juvéniles).

Lieu de récolte : Grande Chaloupe (Cap Francis)
Altitude : ± 530 m
Date : 27.12.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

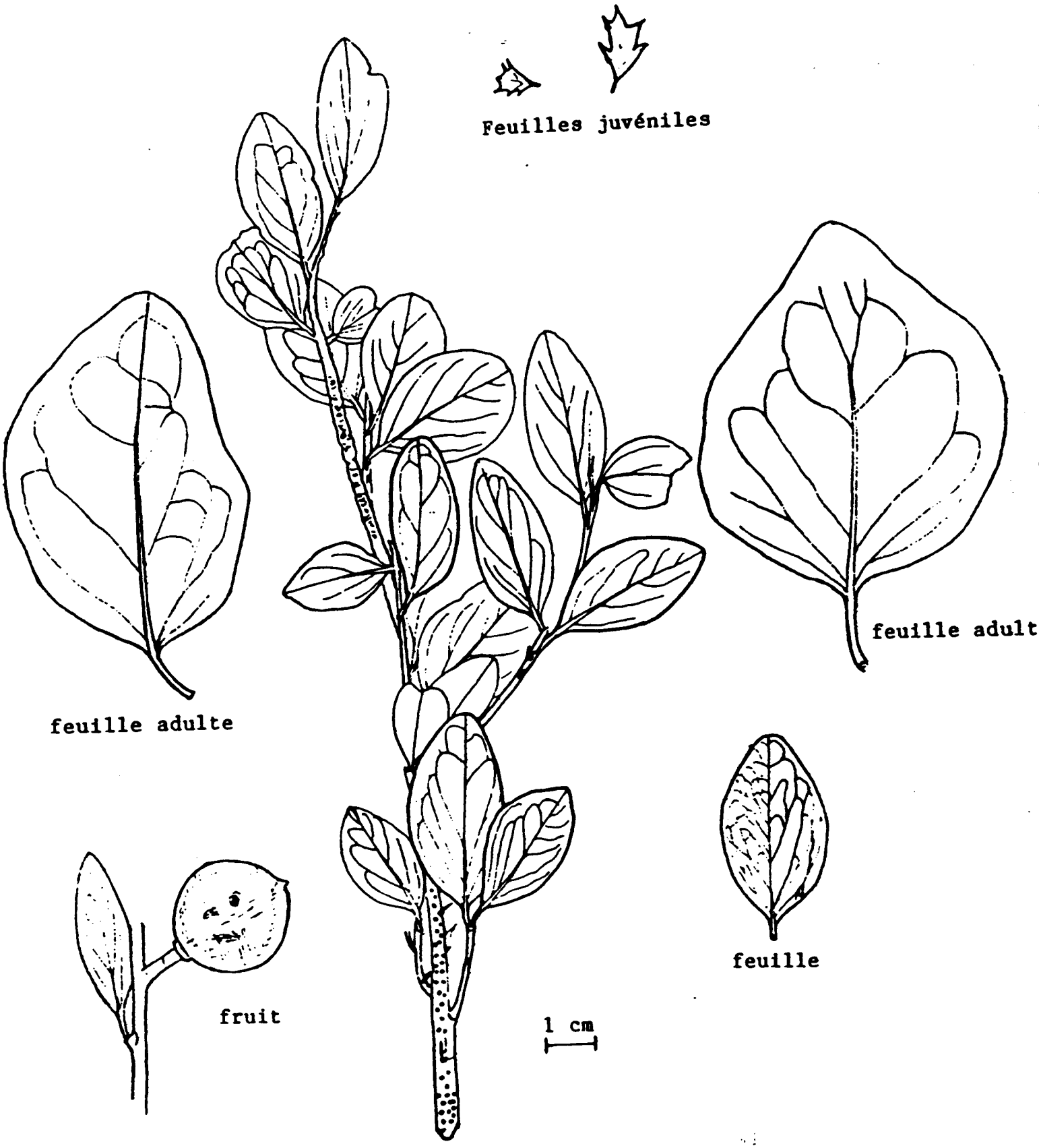

Bois de prune
Scolopia heterophylla (Lam.) Sleumer
Flacourtiaceae
FIG.30

1.13. BOIS DE PRUNE

Famille :

Flacourtiaceae.

Nom scientifique :

Scolopia heterophylla (Lam.) Sleumer.

Synonymes :

Ludia heterophylla Lam., L. myrtifolia Lam., L. sessiliflora auct. non Lam., Scolopia borbonica Warb. (BOSSER et SLEUMER 1980).

Noms vernaculaires :

C'était à la fin du siècle dernier, à La Réunion, le **Bois de tisane rouge**, le **Bois à fièvre**, le **Prune marron**, le **Bois de prune**, le **Bois d'oiseau**, le **Bois de Balai** (CORDEMOY 1895). C'est actuellement le **Bois de prune** ou **Bois de Quivi** (DUPONT et GIRARD 1986). A Maurice, la même espèce est appelée **Bois de bouchon**, et **Goyave marron** à Rodrigues (CADET 1984).

Répartition géographique :

Le genre Scolopia est paléotropical. Il a 37 espèces, 16 en Asie du SE, Malaisie, Australie, 6 en Afrique continentale, 13 à Madagascar, 1 aux Comores et 1 aux Mascareignes. S. heterophylla est l'espèce endémique des Mascareignes (BOSSER et SLEUMER 1980).

Description :

Petit arbre dont l'écorce cendrée à rosée évoque celle du **Bois de nèfles** (à petites feuilles).

Les feuilles juvéniles sont miniatures et dentées-épineuses. Les feuilles adultes ont une forme variable. Luisantes et d'un vert sombre sur le dessus, elles sont assez coriaces.

Les fleurs sont rarement rencontrées. Elles sont solitaires ou en fascicules de 2 à 3 à l'aisselle des feuilles. Les fruits atteignent la taille d'une petite prune.

Ecologie :

Espèce de la forêt semi-aride et des forêts humides, jusqu'à 700-800 m d'altitude.

Usage médical ancien :

Les anciennes dénominations de **Bois à fièvre** et **Bois de tisane rouge** sont assez révélatrices d'une amorce d'usage médicinal. Pour CORDEMOY (1895), ce végétal "passe pour fébrifuge".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
-	-	-	±	-	-	-	+	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 151	feuilles

Phénols, proanthocyanidols, saponosides, tanins catéchiques peuvent-ils conférer au **Bois de prune** une action spécifique contre la fièvre ?

Bois de prune

FLORE DE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 559 CHRYSOBALANACEAE

Nom scientifique :
Grangeria borbonica Lam.

Nom vernaculaire :
Bois de prune

Eléments descriptifs :
Arbuste 3 m Jeunes feuilles vert clair et luisantes. Feuilles adulte d'un vert moyen Fleurs blanches en épis simples.

Lieu de récolte : Colorado

Altitude : ≥ 720 m

Date : 1.2.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.14. BOIS DE PUNAISE

Famille :

Chrysobalanaceae.

Nom scientifique :

Grangeria borbonica Lam.

Synonyme :

Grangeria buxifolia Lam. (BAKER 1877).

Noms vernaculaires :

Bois de punaise, Bois de balai, Faux Bois de buis, Bois de buis marron (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Grangeria n'aurait que 2 espèces à Madagascar et dans les Mascareignes (LEMEE 1929). G. borbonica est endémique de La Réunion et de Maurice (BAKER 1877).

Description :

Le **Bois de punaise** est un arbuste très rameux, touffu. Ses feuilles sont vert sombre. A l'état juvénile, elles sont nettement plus petites et avec un limbe étroit et allongé.

Les inflorescences sont en grappes axillaires ou terminales. Les fleurs sont blanches. "Les fruits sont de petites drupes huileuses exhalant une odeur de punaise" (CORDEMOY 1895).

Ecologie :

Le **Bois de punaise** est une espèce des forêts tropicales des Bas, à tendance plutôt hygrophile. Nous l'avons renconté dans le Nord et l'Est de l'île, principalement vers 700 m d'altitude.

Usage médical ancien :

DUCHEMANN (1900) est le seul à rapporter un usage de ce végétal qui "soulage l'asthme par une infusion d'écorce râpée", additionnée de **Bois amer** râpé. Quant à la décoction d'écorce, elle est dite guérir les maux d'estomac.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes	Chimistes
-	-	±	-	-	-	-	+	-	±	TC	-		-	-	-	L 185	feuilles	E. LOUPY 1987
-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 1436	feuilles	SMADJA et VERA 1988

Les principes actifs de plantes antiasthmatiques sont souvent des alcaloïdes, parfois des flavonoïdes (VIGNEAU 1985). Une plante dépourvue de ces métabolites a-t-elle la possibilité de soigner l'asthme ?

Quelle est dans la recette de DUCHEMANN (1900) l'action thérapeutique du **Bois amer** (désormais introuvable à La Réunion) ?

Bois de punaise

feuille juvénile

fruit entier

fruit coupé

1 cm

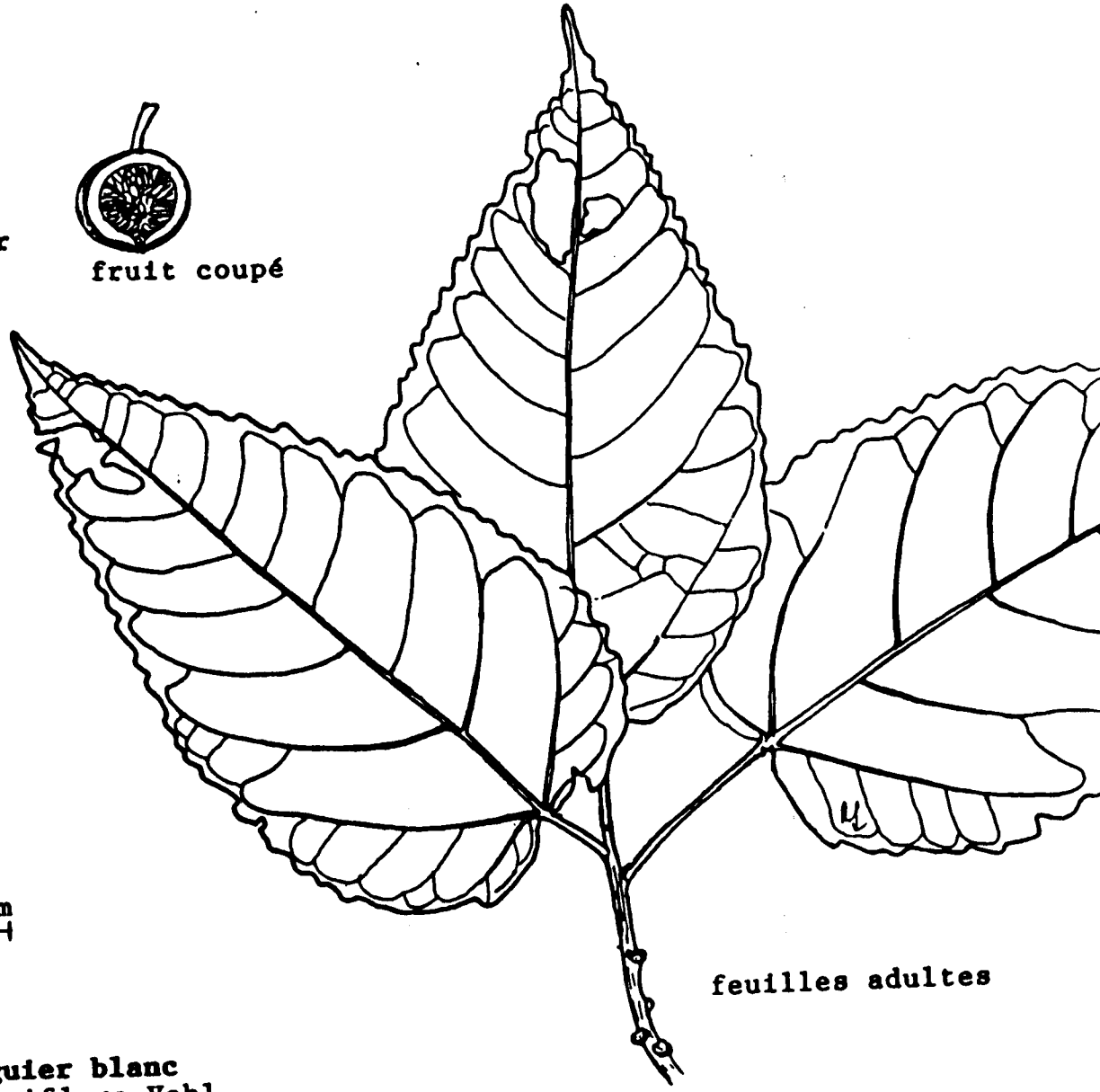

feuilles adultes

Figuier blanc
Ficus lateriflora Vahl
Moraceae
FIG.31

1.15. FIGUIER BLANC

Famille :

Moraceae.

Nom scientifique :

Ficus lateriflora Vahl.

Synonymes :

Ficus morifolia Lam., Morus laciniata Poiret, non Ficus laciniata Roxb. (BERG et HEUSDEN 1985).

Nom vernaculaire :

Figuier blanc.

Répartition géographique :

Avec environ 1000 espèces, le genre Ficus est réparti dans les régions tropicales, subtropicales et tempérées chaudes. F. lateriflora est endémique de La Réunion et de Maurice (BERG et HEUSDEN 1985).

Description :

Figuier hétérophylle. Les feuilles juvéniles ont un limbe très découpé.Les feuilles adultes, presques entières, évoquent des feuilles de **Mûrier.**

Adulte, le **Figuier blanc** peut devenir un arbre atteignant 12 m de haut.

Ses figues, vertes à l'extérieur, montrent un intérieur rouge vif quand elles se fendent. Elles sont insipides.

Ecologie :

Existe à La Réunion en forêt humide, principalement dans les ravines, et jusqu'à 1400 m d'altitude.

Usage médical ancien :

Pour CORDEMOY (1895), "cette plante passe pour un bon emménagogue".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1479	feuilles

Plante à alcaloïdes, le **Figuier blanc** pourrait effectivement être ou ne pas être emménagogue. "Passer pour" n'est pas une certitude.

Figuier blanc

HERB. 13

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 194 MALVACEAE

Nom scientifique :
Hibiscus boryanus DC

Nom vernaculaire :
Mahot bâtard. Fouldapate Mahon.

Eléments descriptifs :
Petit arbre. Souche 80cm ϕ. ramifié en plusieurs troncs.
Jeunes jeunes objet à feuilles trifoliées

Lieu de récolte : Colorado

Altitude : ≥ 600 m.

Date : 26.10.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.16. FOULSAPATE MARRON

Famille :

Malvaceae.

Nom scientifique :

Hibiscus boryanus DC. Cette espèce a longtemps été confondue avec Hibiscus liliiflorus Cav. qui n'existe que par un pied sur la Grande Montagne à Rodrigues et par un autre pied rodriguais cultivé à Maurice. Hibiscus liliiflorus vivait à La Réunion dans la végétation semi-aride de la région Ouest, à basse altitude.

Noms vernaculaires :

Mahot bâtard (CORDEMOY 1895), **Foulsapate marron** (CADET 1984).

Répartition géographique :

Le genre Hibiscus a environ 250 espèces réparties dans les régions tropicales et subtropicales. Cinq espèces sont endémiques et deux sont indigènes aux Mascareignes (MARAIS et FRIEDMANN inédit). H. boryanus est endémique de La Réunion et de Maurice (CADET 1984).

Description :

Arbuste ou petit arbre à feuilles adultes pouvant évoquer celles de Hibiscus rosa-sinenses, couramment cultivé. Par contre les feuilles des jeunes plants ou des rejets sont très différentes. Elles sont en "pattes de poules", tri puis pentalobées, à lobes souvent étroits.

Les fleurs sont solitaires et axillaires. Leur corolle est orangée à St-Philippe, rouge cerise veinée d'orange à La Montagne (DUPONT et GIRARD 1986).

Ecologie :

Espèce désormais rare à basse et moyenne altitudes, en forêts humides.

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864), les Hibiscus cultivés, aussi bien que ceux "que l'on rencontre dans les forêts donnent de belles fleurs dont l'infusion est émolliente, pectorale et se prescrit avec avantage dans les affections de la poitrine, pure ou avec du lait".

* Pour CORDEMOY (1895), "les Hibiscus ont des fleurs mucilagineuses, émollientes, très usitées dans les tisanes pectorales".

* DUCHEMANN (1900) parlait encore de l'Hibiscus liliiflorus - pourtant non récolté depuis COMMERSON entre 1768 et 1773 -. Il ne pouvait bien sûr s'agir que de l'Hibiscus boryanus. Une forte décoction de feuilles était utilisée en bains contre les douleurs de reins. Une tisane de fleurs mêlées à celles de l'**Héliotrope** soignait la grippe. Les feuilles bouillies et écrasées étaient appliquées sur les "glandes" (DUCHEMANN 1900).

Actuellement, seul Hibiscus rosa-sinensis L. est utilisé comme plante-médicament. Si une cueillette était opérée sur les Hibiscus indigènes, ceux-ci seraient au bord de l'extinction.

"Le bouturage est facile à partir de rameaux juvéniles sous réserve de l'effectuer à bonne époque : juillet semble être une période favorable" (DUPONT et GIRARD 1986).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 194	feuilles

Un test positif pour la seule réaction de MAYER correspond soit à une catégorie spécifique d'alcaloïdes, soit à des ammoniums quaternaires.

Les feuilles libèrent un abondant mucilage. Les fleurs font de même. Ce mucilage explique sans doute les propriétés émolliente et pectorale du **Foulsapate marron.**

Foulsapate marron

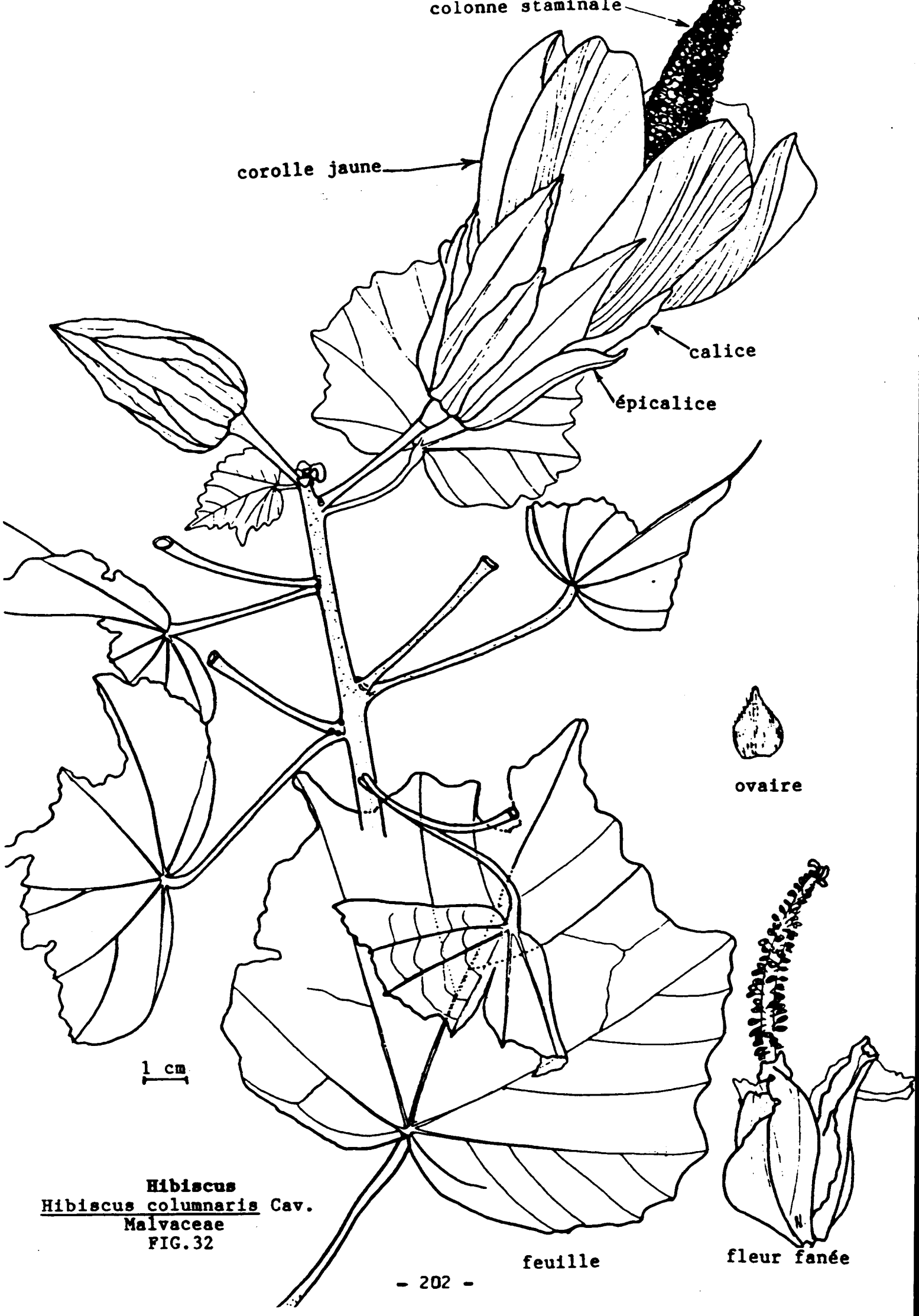

Hibiscus
Hibiscus columnaris Cav.
Malvaceae
FIG.32

1.17. HIBISCUS

Famille :

Malvaceae.

Nom scientifique :

Hibiscus columnaris Cav.

Nom vernaculaire : aucun.

Répartition géographique :

Espèce endémique de Maurice et de La Réunion.

Description :

Arbuste souvent très ramifié dès la base.

Les feuilles évoquent un peu celles du **Mahot tantan** (1.22.) qui vit dans le même secteur.

Les fleurs sont solitaires et axillaires. Leur calice a 6 dents. Leur corolle est jaune d'or, fugace. La colonne staminale est très développée.

Cet Hibiscus, assez rare, pourrait être cultivé comme plante ornementale. Sa floraison est du plus bel effet. Il peut se bouturer assez facilement.

Ecologie :

N'existe que dans les restes de la végétation semi-aride, trop souvent parcourue par les feux et envahie par diverses "pestes végétales".

Usages médicaux anciens :

Du temps de LECLERC (1864) et CORDEMOY (1895), Hibiscus columnaris connaissait les mêmes usages qu'Hibiscus boryanus décrit précédemment.

Composition chimique : (SMADJA et VERA)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 961	feuilles

Si la présence d'alcaloïdes chez Hibiscus boryanus n'est pas certaine, elle ne fait aucun doute chez Hibiscus columnaris. On pourrait s'étonner de la présence de telles substances chez une Malvaceae, la famille correspondante n'ayant pas la réputation d'être alcaloïdifère.

Hibiscus

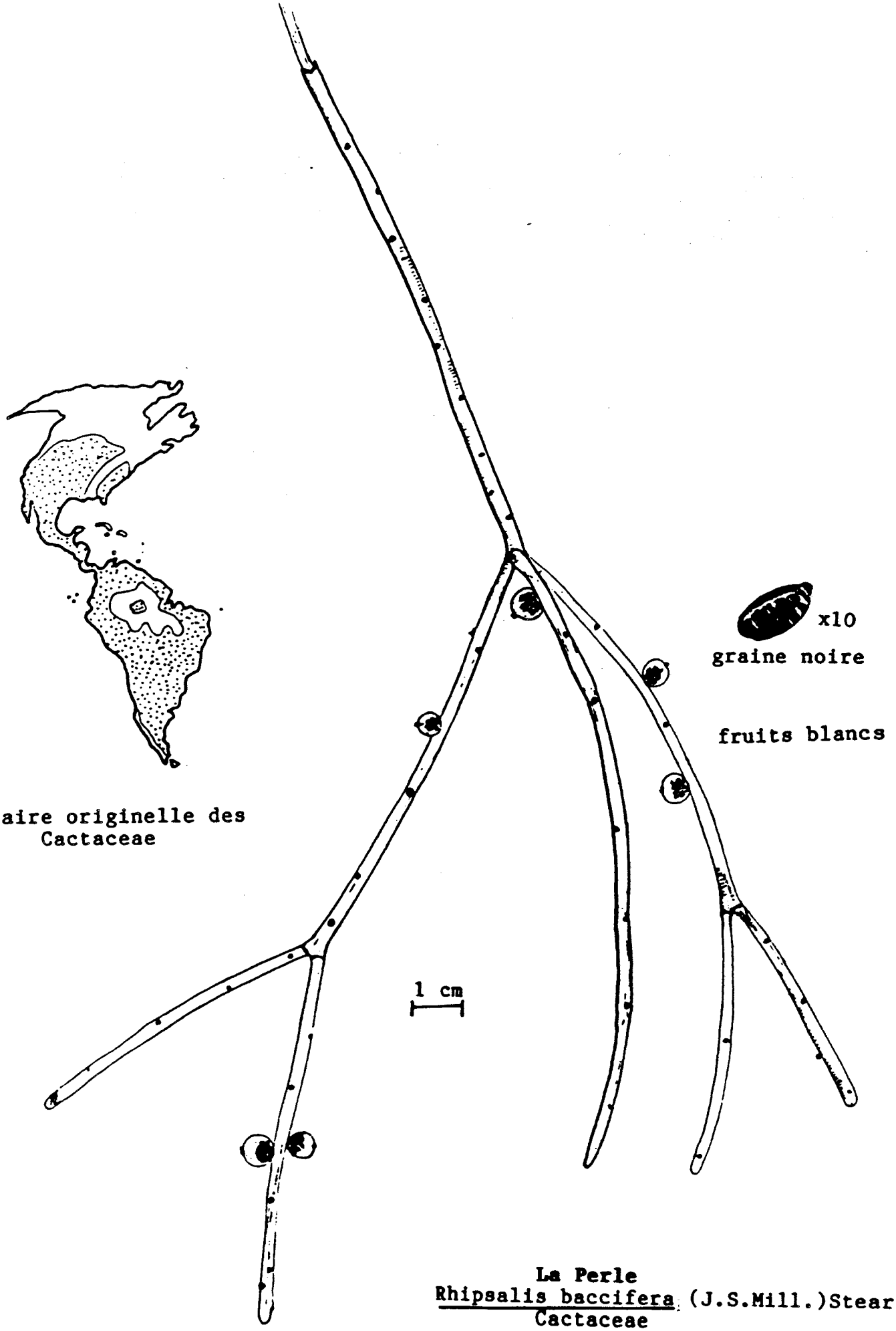

La Perle
Rhipsalis baccifera (J.S.Mill.)Stearn
Cactaceae
FIG.33

1.18. LA PERLE

Famille :

Cactaceae.

Nom scientifique :

Rhipsalis baccifera (J.S. Mill.) Stearn.

Synonymes :

R. cassytha Gaertn., R. cassytha Gaertn. var. mauritiana, R. mauritiana (DC) Bojer, R. pendulina Sieber ex Berg., Cassytha baccifera J. Mill (GUILLAUMET et MARAIS inédit).

Nom vernaculaire :

La Perle.

Répartition géographique :

R. baccifera est présente en Amérique de la Floride au Pérou, en Afrique tropicale, à Madagascar, aux Mascareignes, aux Seychelles, aux Comores, à Sri Lanka. Rhipsalis a environ 50 espèces, presques toutes du Nouveau Monde. R. baccifera est donc originaire aussi de l'Ancien Monde (GUILLAUMET et MARAIS inédit).

Description :

Sous-arbrisseau très ramifié, à branches pendantes, inermes, lisses et grêles. Jeunes articles munis d'aréoles à poils rigides. Fleurs solitaires, sessiles. Baies globuleuses, blanches, de la grosseur d'un grain de poivre. Elles peuvent évoquer les fruits de la **Sourichaude** (2.54), ce qui fait que le nom français de **Cactus-gui** a pu être donné à cette Cactée. L'expression locale **La Perle** (du côté de l'Entre Deux) ne manque pas de poésie. Ces petites baies d'un blanc translucide et à nombreuses graines noires ne pourraient que permettre la confection de colliers éphémères !

Ecologie :

Rhipsalis baccifera s'installe soit sur des rochers en bord de ravines, soit sur de vieux arbres. Ses diaspores sont disséminées par les oiseaux, dont certains marins, ce qui pourrait expliquer la vaste répartition de cette espèce, alors que les Cactaceae sont principalement confinées au Nouveau Monde. **La Perle** est rencontrée à basse altitude, surtout dans les reliquats de la forêt semi-aride.

Usage médical ancien :

Du temps de CORDEMOY (1895), les fruits étaient utilisés comme anthelmintiques.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	matériel
+	+	+	-	-	-	-	-	-	2 cm	-	-	-	-	-	-	L 275	plante entière

La Perle pourrait devoir son action vermifuge à ses alcaloïdes et à ses saponosides.

La Perle

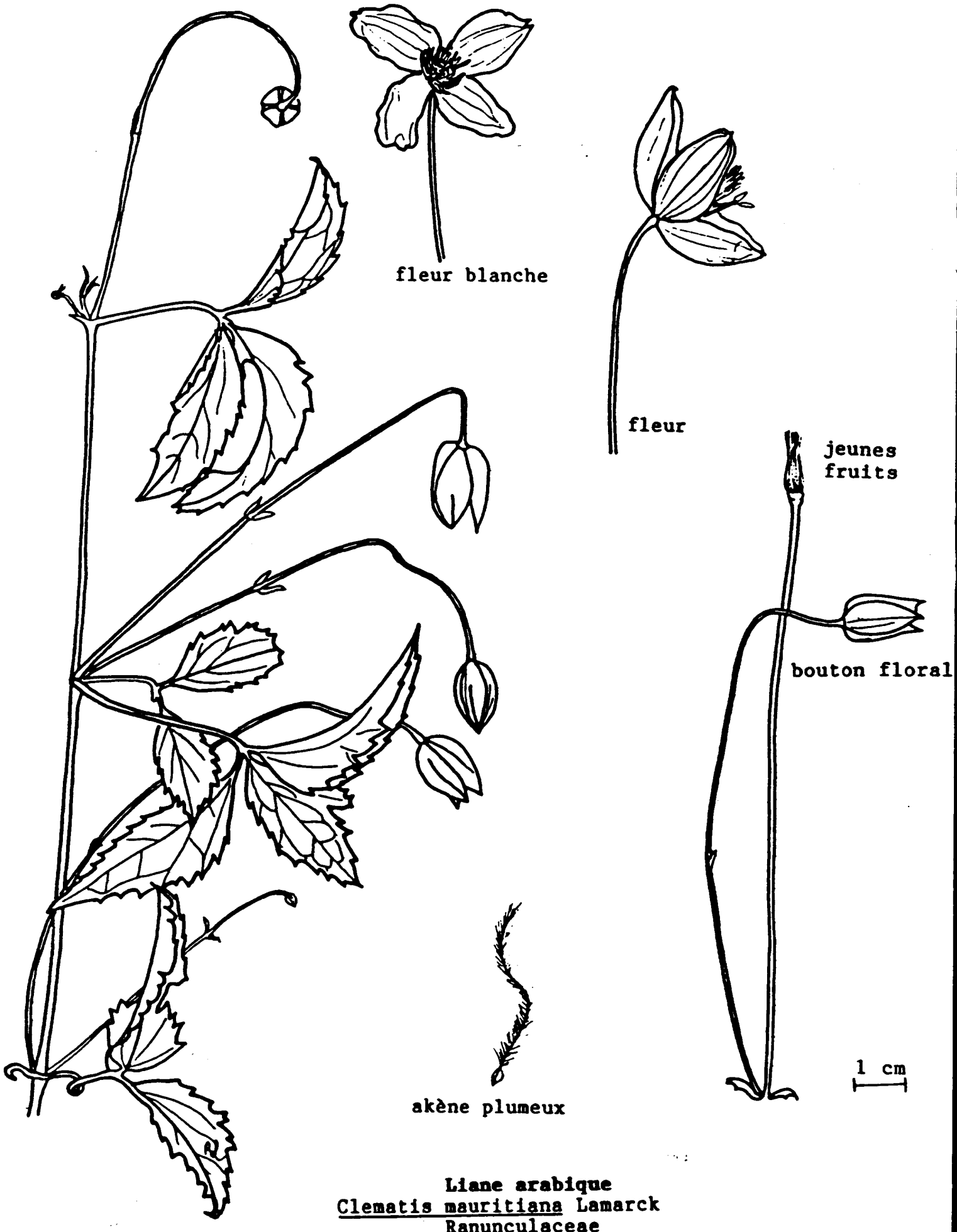

Liane arabique
Clematis mauritiana Lamarck
Ranunculaceae
FIG.34

1.19. LIANE ARABIQUE

Famille :

Ranunculaceae.

Nom scientifique :

Clematis mauritiana Lam.

Synonyme :

Clematis triflora Vahl. (COODE 1980).

Noms vernaculaires :

Liane arabique ou **Liane marabit** à La Réunion, **Vigne vierge** à Maurice.

Répartition géographique :

Avec environ 250 espèces, Clematis est un genre cosmopolite surtout des régions tempérées. Cl. mauritiana est indigène de La Réunion, de Maurice et de Madagascar (COODE 1980).

Description :

Liane grimpante à pétioles et pétiolules se comportant comme des vrilles. Feuilles le plus souvent trifoliolées. Inflorescences axillaires cymeuses de 3 à 9 fleurs. Peut avoir des fleurs toute l'année. Les sépales sont roses à l'extérieur, blancs à l'intérieur. Les étamines sont nombreuses. Les akènes sont surmontés par un style flexueux et plumeux.

Ecologie :

Liane surtout rencontrée dans la forêt tropicale humide des Hauts, ou accompagnant des broussailles secondaires.

Toxicité :

* IMHAUS, en 1857, s'arme de prudence. "Je n'oserais pas toutefois en conseiller l'emploi, attendu que cette plante absorbée verte est un violent poison".

* LECLERC, en 1864, s'en méfie tout autant. "La propriété âcre, brûlante et corrosive de cette **Clématite** est la source d'accidents nombreux chez les animaux qui sont rapidement pris de malaise, de froid, de ballonnement et de convulsions".

* CORDEMOY, en 1895, souligne à son tour que "c'est une plante âcre, toxique, jouissant des mêmes propriétés que l'**Herbe**

à pauvre homme d'Europe". Il fait bien sûr allusion à Clematis vitalba L.

On peut penser que c'est le danger de son utilisation par voie interne qui aura fait oublier la **Liane arabique** dans la tisanerie réunionnaise d'aujourd'hui.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857) et LECLERC (1864), Clematis mauritiana est une plante vésicante "plus active que la cantharide".

Pour IMHAUS, elle est d'un "usage fréquent et efficace dans les pleurésies, dans les pneumonies, dans les apoplexies et surtout dans les paralysies qui entrainent la perte de la sensibilité".Il rapporte que la plante séchée à l'ombre et préparée en infusion aurait une "grande vertu dépurative".

Pour LECLERC, "les feuilles appliquées sur la peau y déterminent la rubéfaction, et en soulèvent fortement l'épiderme". Il note leur usage contre le lumbago, les pleurodynies et "autres rhumatismes cutanés". Il dit avoir eu de bons résultats contre les apoplexies et paralysies accompagnées d'une perte de sensibilité. Ses utilisations thérapeutiques sont donc voisines ou analogues à celles d'IMHAUS.

* DARUTY, en 1886, note l'usage de cette Ranunculaceae contre les rhumatismes et la phtisie.

* CORDEMOY, en 1895, considère ce végétal comme "vénéneux, rubéfiant et vésicant" sans préciser les maux qu'il pourrait soigner.

On peut supposer que le pouvoir vésicant du Clematis mauritiana est voisin ou identique à celui de Clematis vitalba L. Il pourrait lui aussi être dû à la libération de "protoanémonine" (BEZANGER-BEAUQUESNE et PINKAS 1980). Quoiqu'il en soit, l'usage ancien du Clematis mauritiana contre les douleurs au moins rhumatismales semblait justifié. A Madagascar, il est d'ailleurs utilisé avec d'autres plantes pour soigner névralgies et céphalées (DEBRAY, JACQUEMIN et RAZAFINDRAMBOA 1971).

Numéros d'herbier utilisés :

R72 (R correspond à RAZAFINDRAMBOA) et L1104 (L pour LAVERGNE).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
+	-	+		-			-		-	-	-					R 72	RAZAFINDRAMBOA 1971
+	+	+	+	-	-	-	-	-	2 cm	-	-	-	-	-	±	L 1104	SMADJA et VERA 1988

La toxicité de la **Liane arabique** pourrait être due à ses alcaloïdes et à ses hétérosides cyanogénétiques.

Cette **Clématite** pourrait continuer à être utilisée en applications externes.

Liane arabique

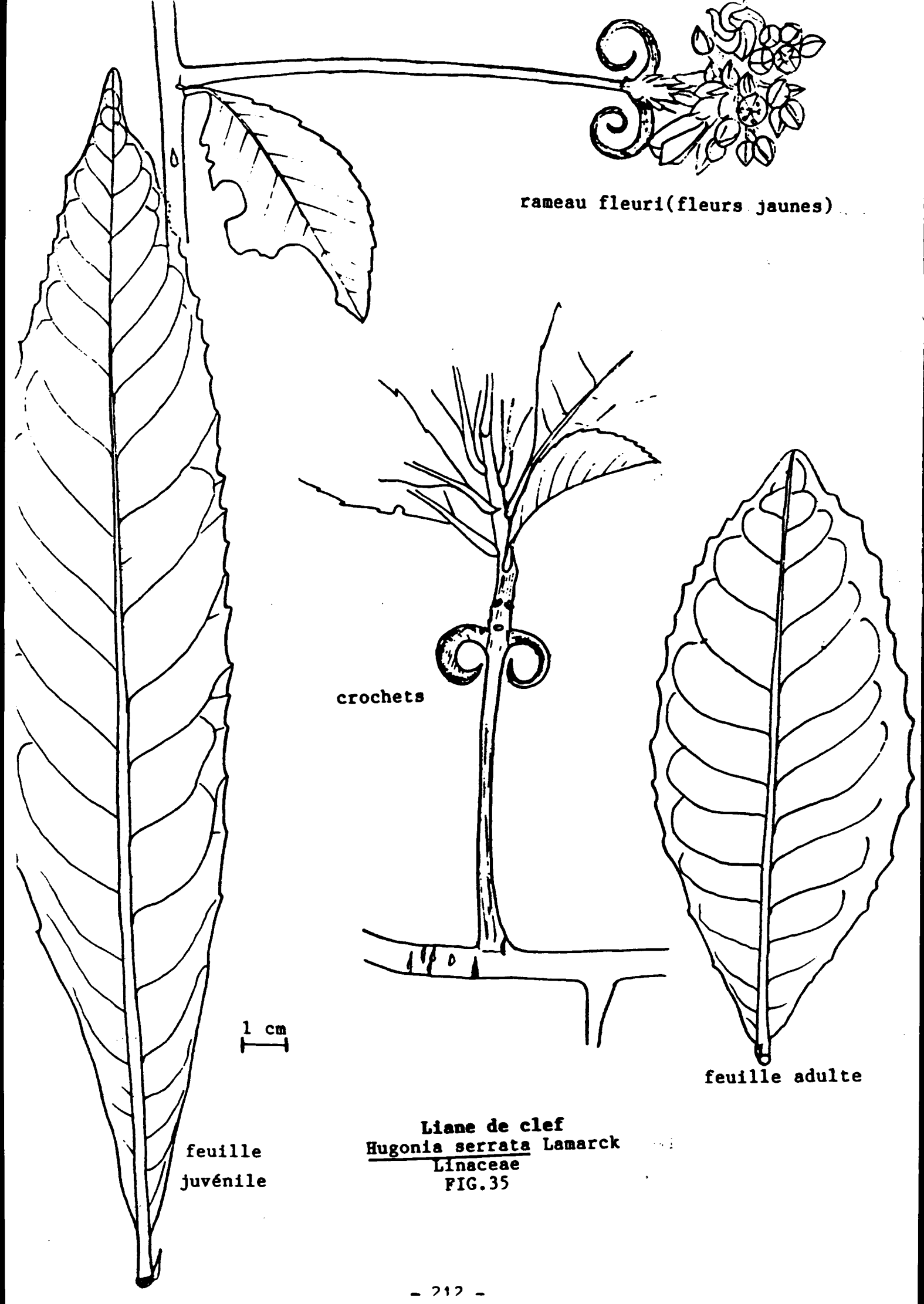

Liane de clef
Hugonia serrata Lamarck
Linaceae
FIG.35

1.20. LIANE DE CLEF

Famille :

Linaceae.

Nom scientifique :

Hugonia serrata Lam.

Noms vernaculaires :

Liane de clef, Liane papangue, Grosse ronce, Liane de corne (CORDEMOY 1895) à La Réunion, **Liane à crochets** à Maurice.

Répartition géographique :

Hugonia a environ 60 espèces d'Afrique, d'Inde, d'Australie, 5 à Madagascar et 2 dans les Mascareignes. H. serrata est endémique de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN inédit).

Description :

Liane ligneuse grimpant sur les arbres qui l'entourent. Elle est reconnaissable à ses rameaux courts qui fonctionnent comme des crochets agrippant les plantes environnantes. Les feuilles des jeunes sujets sont allongées et dentées au point qu'elles font penser à des feuilles de **Châtaigner.**

Les fleurs sont regroupées en cymes terminales. Elles ont 5 pétales jaunes, un calice doré, 5 étamines courtes, 5 étamines longues et 5 stigmates vert clair.

Ecologie :

Liane rarement rencontrée dans la végétation hygrophile vers 600-800 m. CORDEMOY (1895) la disait déjà peu commune.

Usage médical ancien :

CORDEMOY (1895) l'indique comme tonique et sudorifique.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 158	Feuilles

On peut se demander si les alcaloïdes et phénols de cette Linaceae coïncident avec une action tonique et sudorifique supposée.

Liane de clef

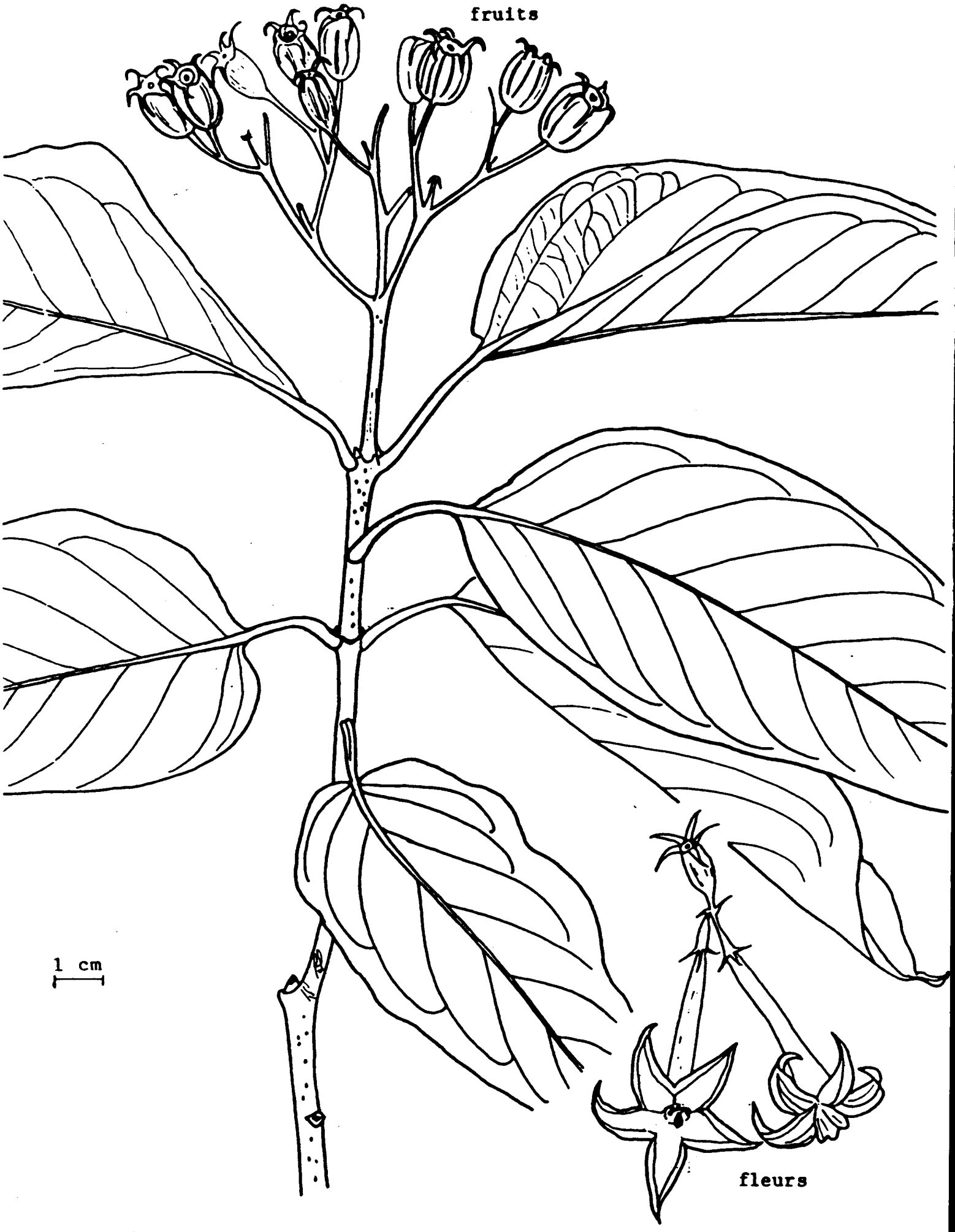

Lingue en arbre
Mussaenda landia Lamarck
Rubiaceae
FIG.36

1.21. LINGUE EN ARBRE

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Mussaenda landia Poiret var. landia.

Synonymes :

M. latifolia Lam., M. mauritiensis Wernh., Rondeletia landia (Poiret) Sprengel (VERDCOURT et Coll. inédit).

Noms vernaculaires :

Lingue en arbre, Quinquina du pays à La Réunion (CORDEMOY 1895), **Quinquina indigène** à Maurice (DARUTY 1886).

Répartition géographique :

Le genre Mussaenda avec une centaine d'espèces est largement répandu sous les Tropiques, sauf le Nouveau Monde et le Nord de l'Australie. M. Landia est endémique de La Réunion et de Maurice (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

Petit arbre de 4 à 5 m de haut, à grandes feuilles.

Fleurs en cymes terminales, corymbiformes, à corolles blanches, ordorantes.

Fruit sec s'ouvrant par le sommet (CORDEMOY 1895).

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC, en 1864, les Créoles composent avec les feuilles hachées du Mussaenda landia et du Mussaenda arcuata une tisane anti-dartreuse et anti-vénérienne. "On prétend que le suc de la plante, réduit à l'état de sirop et mêlé à du jus de **Combava**, guérit les bubons vénériens".

Il attribue aux deux Mussaenda des propriétés toniques et fortifiantes, signalant qu'à Maurice l'écorce de M. landia "passe pour tonique et fébrifuge".

* DARUTY (1886) et CORDEMOY (1895) rappelleront les propriétés astringente, tonique et fébrifuge de cette écorce utile contre la fièvre et l'inappétence.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1453	feuilles
-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,5 cm	-	-	-	-	-	-	L 1483	écorces

Les analyses faites à partir des feuilles ne révèlent que la présence de phénols. Ces substances antiseptiques peuvent-elles suffir à soigner les dartres ?

Les saponosides des écorces ne semblent pas correspondre aux propriétés astringente et fébrifuge, jadis attribuées.

Lingue en arbre

FLORE DE LA REUNION 1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1321

Nom scientifique : STERCULIACEAE
Dombeya acutangula Cav. subsp. *acutangula* var. *palmata*

Nom vernaculaire : Mahot tantan

Eléments descriptifs :

Individu juvénile : feuilles palmatiséquées.

Lieu de récolte : Ravine Tamarin

Altitude : ≈ 200 m

Date : 14.2.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 945 STERCULIACEAE

Nom scientifique :
Dombeya acutangula Cav.

Nom vernaculaire :
Mahot tanten

Eléments descriptifs :
Début de floraison (fleurs blanches).

Lieu de récolte : Jardin Botanique du Campus Univ.

Altitude : ≃ 75 m

Date : 15.4.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.22. MAHOT TANTAN

Famille :

Sterculiaceae.

Nom scientifique :

Dombeya acutangula Cav.

Noms vernaculaires :

Mahot tantan (CORDEMOY 1895), **Petit Mahot** (DUPONT et GIRARD 1986).

Répartition géographique :

D. acutangula est endémique des Mascareignes. Il est l'une des douze espèces présentes à la Réunion. Avec environ 200 espèces, le genre Dombeya est réparti en Afrique, à Madagascar et aux Mascareignes (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbuste hétérophylle. Les feuilles juvéniles sont palmatiséquées dans la var. palmata de La Réunion, tricuspides dans la var. acutangula de Rodrigues (FRIEDMANN inédit).

Dans notre cueillette (L1115), nous avons trouvé que les feuilles d'un vert foncé avaient un peu la texture de celles de l'**Erable sycomore** de France. Ces feuilles adultes sont cordées et tricuspides.

Les fleurs sont blanches à La Réunion, roses à Maurice. Elles sont regroupées en cymes scorpioïdes.

Ecologie :

Dombeya acutangula est rencontré dans les zones semi-arides des trois îles Mascareignes (CADET 1984).

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS, en 1857, l'écorce des **Mahots** "s'utilise en médecine comme astringent".

* Pour LECLERC, en 1864, l'écorce de Dombeya acutangula est astringente, il cite encore 3 autres Dombeya mais se demande si "on en a fait usage dans la dysenterie".

* Pour DARUTY, en 1886, Dombeya acutangula est bien sûr astringent et prescrit contre le "flux de sang chronique".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
+	±	+	±	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 591	feuilles

Les feuilles du **Mahot tantan** pourraient devoir leur action antidysentérique à leurs alcaloïdes et phénols. Dans le cas présent, l'astringence ne peut-être due aux tanins, absents.

Mahot tantan

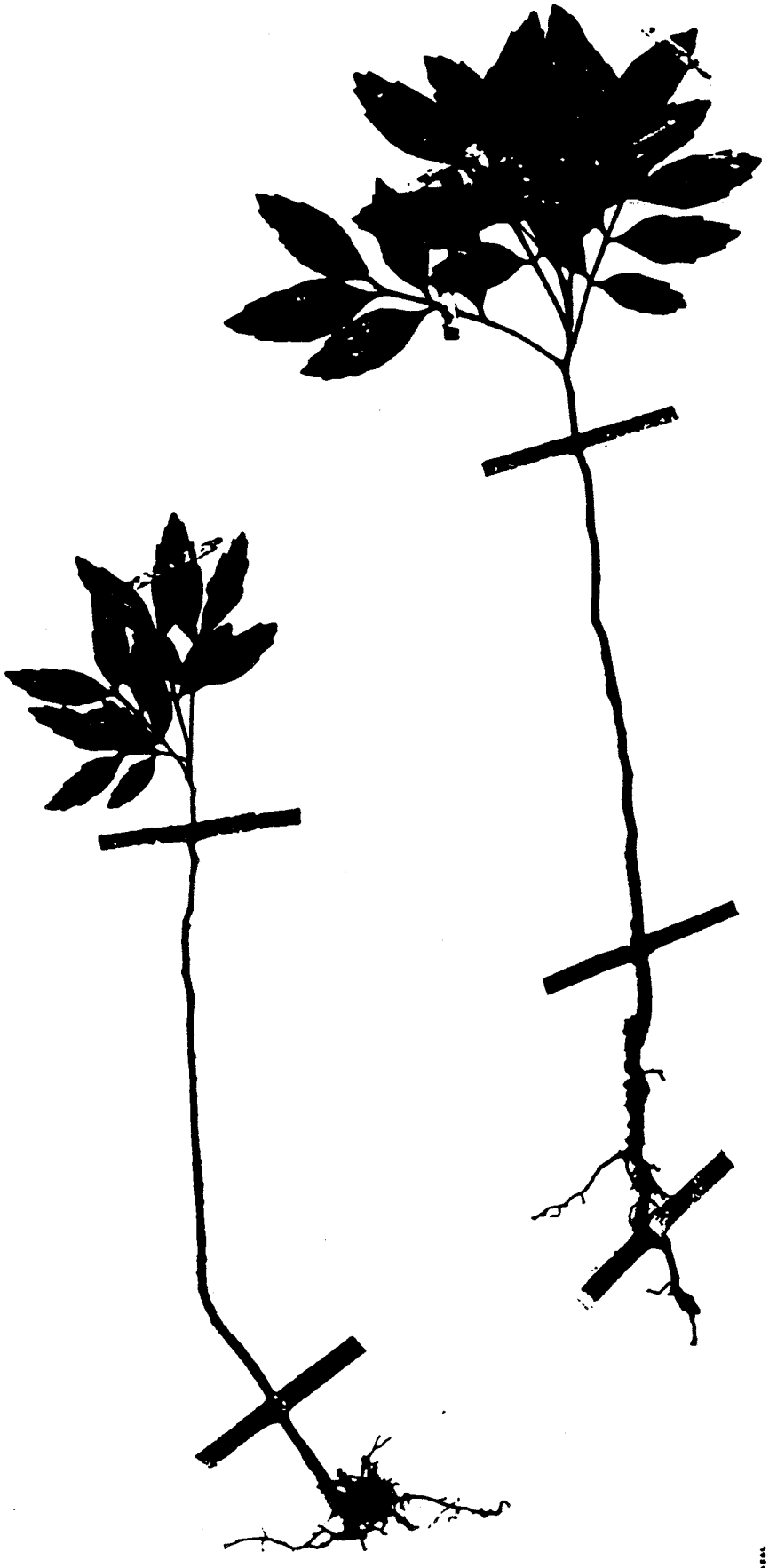

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier du Centre
d'Enseignement Supérieur Scientifique (La Réunion)

N° 357

Nom : *Molinaea alternifolia* Willd.

Lieu de récolte : plantules
Réserve biologique de
Mare Longue - 200 m

Récolteur Th. CADET 01/02/1972

FLORE DE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 101

Nom scientifique : SAXIFRAGACEAE
Mahtea alterifolia Willd.

Nom vernaculaire :
Tan George

Eléments descriptifs :
Fleurs et fruits - Feuilles jeunes.
Bord de la Rivière mère Canal

Lieu de récolte : Hauts de Ste Marie
Altitude : ± 1150 m
Date : 5-10-86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1.23. TAN GEORGES

Famille :

Sapindaceae.

Nom scientifique :

Molinea alternifolia Willd.

Synonymes :

M. arborea Gmel., Cupania alternifolia (Willd.) Pers., C. venulosa auct. non DC, C. laevis auct. non Pers. (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Tan Georges à La Réunion, **Bois de gaulette blanc** (à La Réunion et à Maurice).

Répartition géographique :

Molinea a 8 espèces, 5 à Madagascar, 3 aux Mascareignes (aucune à Rodrigues). M. alternifolia est endémique de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbre de 8 à 12 m. De prime abord, les feuilles du **Tan Georges** semblent indiscernables de celles du **Bois de Gaulette** (2.12). Cependant elles possèdent des domaties à l'aisselle des nervures secondaires, alors que le **Bois de Gaulette** en est dépourvu. Dans les deux cas les feuilles sont paripennées avec un nombre de folioles situé entre 2 et 8.

La floraison lève toute ambiguité. Cette fois les fleurs ont des pétales blanchâtres. Le fruit n'est pas une baie noire, mais une capsule à 3 côtes saillantes.

Ecologie :

Comme le **Bois de gaulette** (2.12), le **Tan Georges** n'est hétérophylle que dans les stations les plus sèches de son aire (CADET et FRIEDMANN 1976). On le rencontre à basse et à moyenne altitude dans les forêts humides.

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864), le **Tan Georges** était mis à bouillir avec des sommités de **Bois de chandelle**, de l'écorce de **Bois d'andrèze** et des fruits verts de **Framboisier**. Il constituait

alors un "gargarisme excellent pour les angines inflammatoires, et surtout les angines couenneuses".

* A Maurice, son astringence était mise à profit contre la dysenterie et contre l'angine, en boisson et gargarisme (DARUTY 1886).

* A La Réunion, il servait aussi à traiter la diarrhée chronique et l'angine (CORDEMOY 1895).

* DUCHEMANN (1900) rapporte l'usage du décocté d'écorce en boisson, bains et injections pour guérir les "écoulements". Quant aux plaies, elles sont soignées par application de poudre d'écorce ou par lotions de la décoction de "coeurs".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
-	-	-	+	+	-	+	+	-	1,2 cm	TC	-	-	-	-	-	L 254	feuilles

Le **Tan Georges** est un des Bois de Couleurs le mieux pourvu en composés polyphénoliques (phénols, flavonoïdes, flavanes, proanthocyanidols). Ses feuilles renferment aussi des tanins catéchiques et des saponosides. On peut aisément lui prêter une action astringente et un rôle anti-inflammatoire, compte tenu de ses utilisations passées ; mais n'aurait-il pas d'autres propriétés ?

Tan Georges

2.

PLANTES MEDICINALES D'UTILISATION TRADITIONNELLE

Il faut entendre par "plantes médicinales d'utilisation traditionnelle", des espèces en faveur aussi bien au siècle dernier que de nos jours.

Les herbiers de plantes médicinales réalisés par mes élèves pendant le dernier trimestre 1986, nous ont permis de faire quelques statistiques (LAVERGNE 1987).

Nous avons corrigé 135 herbiers. Les plantes les plus souvent rencontrées furent :

- 96 fois le **Fleur jaune** (Hypericum lanceolatum),
- 50 fois le **Faham** (Jumellea fragrans),
- 48 fois le **Bois cassant** (Psathura borbonica),
- 45 fois le **Change-écorce** (Aphloia theiformis),
- 43 fois le **Bois d'osto** (Antirhea borbonica),
- 42 fois le **Bois de reinette** (Dodonea viscosa).

Par contre, arrivent en fin de liste avec une seule présence :

- le **Bois de fer** (Sideroxylon majus),
- le **Takamaka** (Calophyllum tacamahaca).

Absentes de ces herbiers, quelques plantes, jadis en faveur dans la tisanerie, continuent néanmoins à être utilisées par quelques tisaneurs. C'est le cas de l'**Affouche** (Ficus rubra), du **Bois d'ortie** (Obetia ficifolia), du **Catafaye** (Euodia borbonica), du **Bois rouge** (Elaeodendron orientale), de la **Liane sans feuille** (Sarcostema viminale), etc...

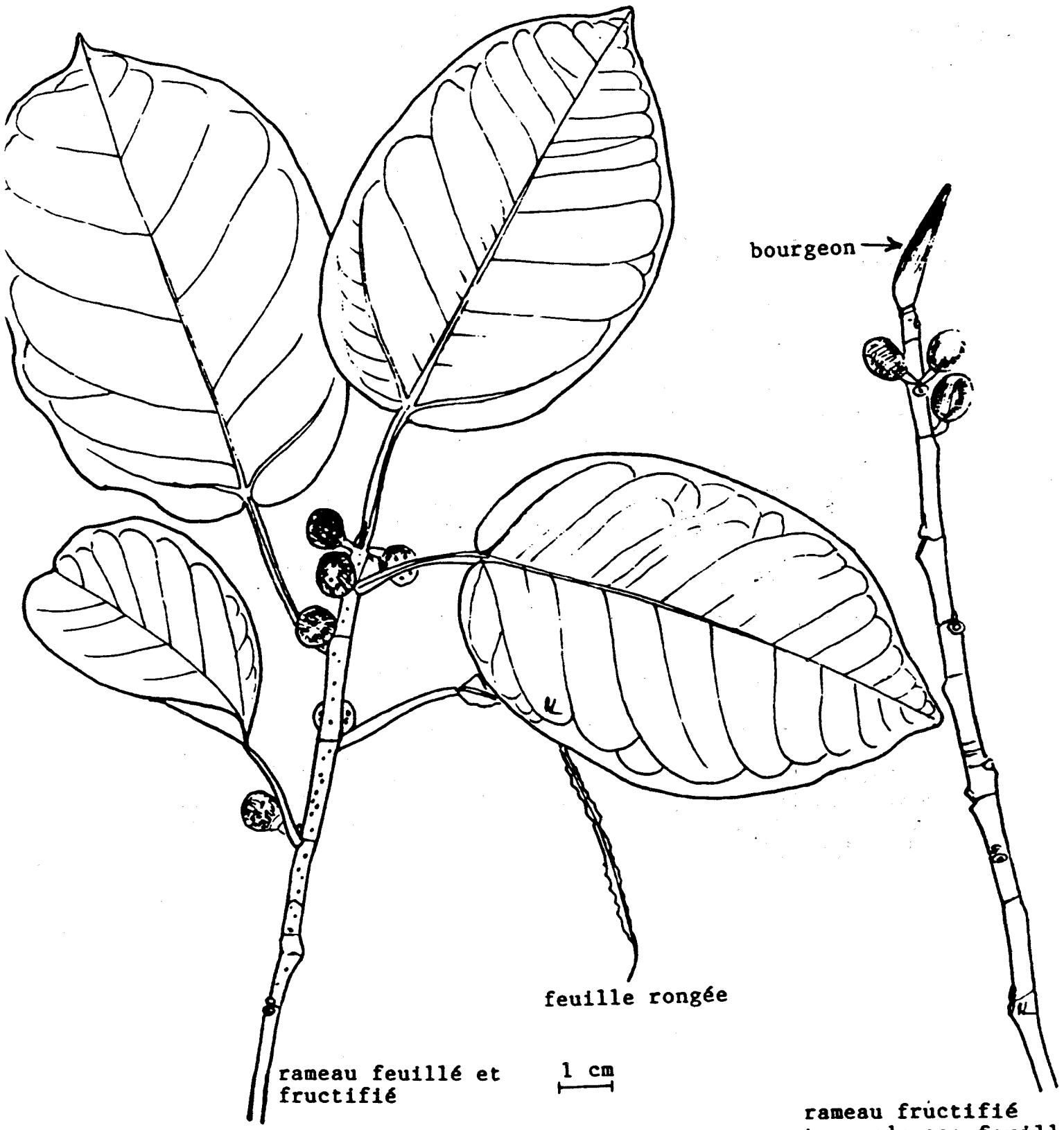

Affouche(rouge)
Ficus rubra Vahl
Moraceae
FIG.37

2.1. AFFOUCHE

Famille :

Moraceae.

Nom scientifique :

Ficus rubra Vahl.

Synonymes :

F. cinerea Cordem., F. pyrifolia Lam., F. consimilis auct. non Baker, Urostigma rubrum (Vahl) Miq. (BERG et HEUSDEN 1985).

Noms vernaculaires :

Affouche, Petit Laffouche (Tisaneurs). **Affouche rouge** ou **Affouche blanc** à La Réunion, **La Fouche** ou **Affouche rouge** à Maurice, **Affouche à grandes feuilles** à Rodrigues et à La Réunion (BERG et HEUSDEN 1985).

Répartition géographique :

Ficus est un genre des régions tempérées chaudes, subtropicales et tropicales, comprenant environ 1000 espèces.

Ficus rubra est indigène des Mascareignes, des Seychelles et d'Aldabra. A Rodrigues, c'est l'arbre le plus commun après Elaeodendron orientale (BERG et HEUSDEN 1985).

Description :

Petit arbre pouvant atteindre 8 m de haut. Il est parfois semi-épiphyte avec un comportement étrangleur.

L'un de nos dessins laisserait supposer que l'**Affouche** a un feuillage décidu. Ce n'est pas le cas.

Les figues, rouges à maturité, ont la particularité d'être pédonculées.

Ecologie :

Souvent installé dans une station rocheuse, Ficus rubra peut se rencontrer jusqu'à 1400 m d'altitude. Il existe aussi bien dans la forêt semi-aride que dans la forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1864) rapporte l'usage des feuilles contre la dysenterie et le tambave, chez nos voisins Mauriciens. Il se fie,

en cela, à Louis BOUTON, qui nous donne la manière dont procède la "bonne femme Olivette". "On enlève les feuilles que l'on fait macérer un instant dans l'eau et sécher ensuite au soleil pendant quelques heures. On en prend une pincée, que l'on fait infuser et qui se donne à jeûn par petites tasses à la manière du thé. S'il survient des coliques on donne une infusion faite avec les racines râpées de **Patte poule** (Vepris lanceolata)".

* DARUTY (1886) rappelle l'usage des feuilles contre le tambave et celle de l'écorce (astringente) contre la dysenterie.

* CORDEMOY (1895) rapporte l'emploi des feuilles ou des écorces de Ficus rubra - ou de l'espèce voisine, Ficus reflexa Thunb. = F. terebrata Willd - contre diarrhées et dysenteries.

* De manière suggestive, DUCHEMANN (1900) nous dit que la tisane de "coeurs" donne du lait aux nourrices. En effet, toute la plante n'est-elle pas pourvue d'un latex abondant ?

Une ceinture de racines guérirait les maux de reins.

Usages médicaux actuels :

* CERVEAU Renette nous dit qu'il faut boire de la tisane d'**Affouche** avec de l'**Herbe à Bouc** "pour mieux se porter". On prendra 1 ou 2 feuilles d'**Affouche** pour les petits enfants, 5 ou 6 feuilles pour les adultes. On boira une tasse de cette tisane chaque jour.

* Louis PAYET me dit qu'il faut faire bouillir "la corce" (l'écorce) et les "branches" (les rameaux) "pour rafraîchir".

Contre l'ulcère d'estomac, on prendra une feuille d'**Affouche** et une poignée de **Ti Trèfle**.

* HOAREAU Hilaire inclut l'**Affouche** dans sa "tisane vieux moune" ou "tisane retour d'âge".

* Jeannette BEGUE nous dit que la racine d'**Affouche** est très bonne pour le mal au ventre, pour les bouffées de chaleur, pour la ménopause.

* Jean-Marc MULO prépare un bain avec de l'**Affouche**, du **Bois de gaulette** et du **Bois de lingue** (?), pour fortifier les jambes des personnes faibles, convalescentes.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1322	feuilles

Un test négatif sur les feuilles d'**Affouche** pour toutes les substances recherchées ne permet guère de faire telle ou telle supputation pour telle ou telle propriété éventuelle.

Par contre, des analyses effectuées avec l'espèce Ficus reflexa (L1278) ont permis

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC
-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-					

de noter au moins la présence de phénols et de proanthocyanidols. Ces dernières substances (mieux connues sous le nom de leucoanthocyanes) existent chez un Ficus sur quatre et ont été décelées chez 28 % des représentants de la famille des Moraceae (LEBRETON 1964).

Affouche

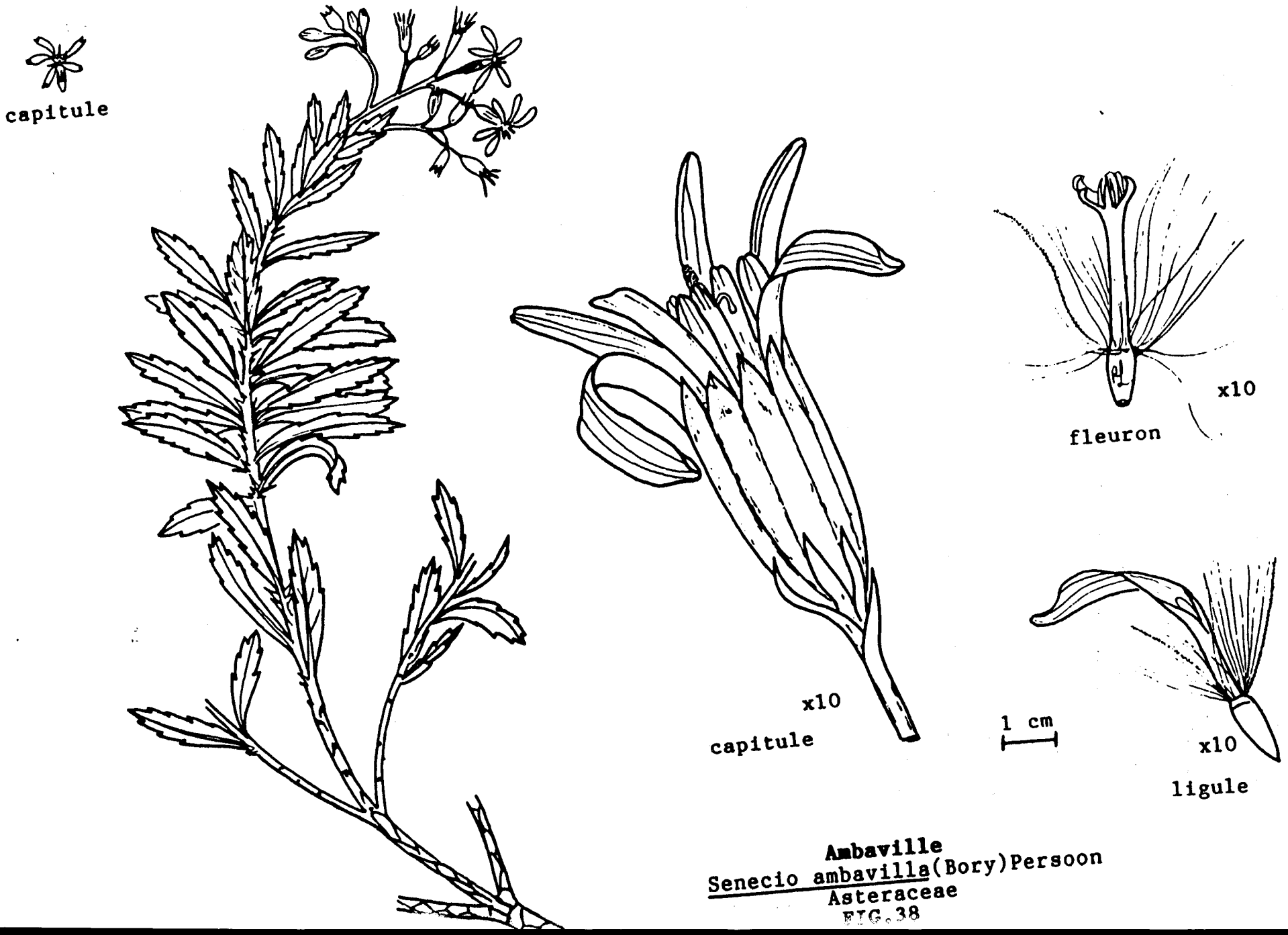

Ambaville
Senecio ambavilla(Bory)Persoon
Asteraceae
FIG.38

2.2. AMBAVILLE

Famille :

Asteraceae.

Nom scientifique :

Senecio ambavilla (Bory) Pers.

Synonymes :

Conyza hubertia Bory St Vincent (LECLERC 1864),
Hubertia ambavilla Bory (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Ambaville, Ambaville bleu, Jean Baville.

Répartition géographique :

Avec plus de 1500 espèces le genre Senecio est répandu dans les régions tempérées et les montagnes des tropiques (LEMEE 1929). S. ambavilla est endémique de La Réunion (CADET 1984).

On peut donc s'étonner de voir cette espèce associée aux remèdes mauriciens (DARUTY 1886) ou malgaches (BOITEAU 1979). Elle a été signalée par erreur à Madagascar (UPHOF 1968) car il n'y a pas trace de cette espèce dans la flore de Madagascar et des Comores (HUMBERT 1963).

Description :

L'**Ambaville** n'est pas un "petit arbre de 8 à 10 m" (MERTZ 1985) ; c'est tout au plus un arbrisseau-arbuste de 4 à 5 m de haut. BINAN (1884) précisait d'ailleurs que "cet arbrisseau ne devient pas gros ; ses branches sont nombreuses et sortent presque de terre ; elles n'ont guère plus d'1 m de long sur 5 cm, et encore, celles de cette grosseur sont assez rares".

Les capitules, souvent nombreux, terminent les rameaux. Chaque capitule radié compte souvent 5 ligules jaune pâle.

Ecologie :

Arbrisseau rencontré de 200 à 2000 m. Il se comporte en pionnier ; il colonise des éboulis, des remparts dénudés, des terrains laissés en jachère.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), ses feuilles et son bois en décoction "fournissent la meilleure de toutes les tisanes diurétiques. Il

est appliqué "avec succès dans les affections syphilitiques et dans les maladies dartreuses". Il pourrait soigner les rhumatismes et la goutte. Il "offre l'avantage rare et précieux pour un médicament de conserver toute sa vertu malgré sa dessication".

* Pour LECLERC (1864), il est aussi question d'affections vénériennes. Une tisane dépurative est préparée avec 125 g d'**Ambaville** + 250 g de **Gros Indigo**. Ces deux plantes sont hachées comme du Tabac. Il y a encore 125 g d'écorce de racine de **Bois de fer**, 500 g de **Croc de chien** pilé et 500 g de **Fumeterre** vert. Le tout est séché à l'ombre. On prend chaque jour une pincée du mélange à faire bouillir matin et soir dans une tasse d'eau, avant de boire.

* Pour DARUTY (1886), l'**Ambaville** est tout à la fois diurétique, diaphorétique, dépurative, antisyphilitique, vulnéraire, antiherpétique et pectorale.

* Pour DUCHEMANN (1700), la décoction de "coeurs" d'**Ambaville**, mélés à l'écorce du **Bois jaune**, "guérit les enflures des enfants qui ont pris du mauvais lait", cela en bains tièdes.

La tisane de feuilles d'**Ambaville**, avec de la racine de **Fleur jaune**, soigne l'éléphantiasis.

La poudre de feuilles grillées et pilées d'**Ambaville** et de **Bois d'osto**, associée à de l'écorce de **Bois de demoiselle**, traite les plaies vénériennes.

Usages médicaux récents :

* BOSSE (1977) donne la recette d'une "tisane circulation" avec un morceau d'**Ambaville**, un petit bout d'écorce d'**Evi** et 7 grains de **Filao de la Nouvelle Hollande**. "Boire un bol froid, le matin à jeûn, pendant 3 jours".

* Lucie DIJOUX prescrit la tisane suivante, utile pour nettoyer le sang de ceux qui ont la gratelle, de l'eczéma, et même la syphilis. Seront mis à bouillir toute la matinée de l'**Ambaville**, de la **Sourichaude**, du **Bois cassant**, du **Fumeterre**, du **Guérivite**, de l'**Herbe à bouc**, de l'**Orthochifon** et du **Ti Tamarin**. Pour le bain, on se contentera de l'**Ambaville**, du **Fumeterre** et du **Guérivite**.

* Contre le diabète, Lucie DIJOUX associe **Ambaville** + **Bois cassant** + **Sourichaude** + **Pissenlit** + **Piquant** + écorce, feuilles ou graines de **Jamblon** + "coton" (pétiole) d'**Arbre du voyageur**. A faire bouillir dans 3 l d'eau et boire 3 fois par jour, par cures de plusieurs jours.

* Contre l'eczéma sec, Modély VIRAPIN prescrit un bain qui ne fasse pas se dilater la peau, ne la fasse pas saigner, mais plutôt l'adoucisse. Elle le prépare avec de l'**Ambaville**, des

feuilles de **Tamarinier** et de l'**Herbe tapage**. Si elle n'a pas d'**Ambaville**, elle le remplace par du **Fumeterre** ou de la **Camomille balais**.

Contre l'eczéma, Ariste PAYET proposait de laver les parties malades avec une décoction d'**Ambaville**, **Guérivite** et **Fumeterre**. Il préparait aussi un onguent avec beurre frais, fleurs de **Mouroungue**, "coeur" de **Bananier** et "coeurs" de **Figue de France** (BENOIST 1980).

Contre l'eczéma sec, Gabrielle PAYET utilise simplement l'**Ambaville** et le **Fumeterre**.

* Georges POTHIN et Josépha OLIVAR conseillent de laver les plaies avec une décoction d'**Ambaville**.

Maximin TECHER applique sur les plaies un onguent qui associe huile de **Coco**, soufre, **Ambaville** et **Fleur de roche** (3.12).

Gabriel RIGOT applique sur la bourbouille l'**Ambaville** grillé et réduit en poudre.

* Contre la gale, Lucie DIJOUX met à bouillir **Ambaville**, **Fumeterre**, **Guérivite** et **Herbe à bouc**. "Vi boit et vi lave ensemble".

* Joseph B. (de St-Philippe) recommande l'**Ambaville** en boisson et en bain contre les rhumatismes (HUBERT DELISLE 1982).

* Gabrielle PAYET met à bouillir de l'**Ambaville**, du **Jean Robert** et de l'**Herbe à bouc** pour soigner l'asthme.

* Mélanie RICQUEBOURG me dira que l'**Ambaville** est un meilleur digestif que l'**Ayapana**. Pour un repas qui reste sur l'estomac, pour une mauvaise digestion, elle met à bouillir 3 petits coeurs d'**Ambaville**, de l'**Anis** et des fleurs de **Romarin**, ou 7 petites feuilles mais "pas les gros coeurs de branches".

Téophane DARID emploie l'**Ambaville**, le **Bois jaune** et le **Bois de reinette** contre les douleurs d'estomac et de jambes.

* Divers tisaneurs prescrivent l'**Ambaville** contre l'ulcère d'estomac (Hilaire HOAREAU, Pierre THIBURCE). Pour Franck DIJOUX, la tisane d'**Ambaville** est à boire à la soif. Modély VIRAPIN conseille d'utiliser la plante à petites doses, car, dit-elle "elle enlève le sucre dans le corps".

Gabrielle PAYET associe l'**Ambaville** et l'**Herbe à bouc** contre les ulcères gastro-duodénaux. Lucie DIJOUX ajoute du **Bois d'osto** à ces deux plantes. Elle demande au malade de ne plus fumer, ni boire de l'alcool !

Jean-Marc MULO utilise l'**Ambaville** contre l'ulcère, la contrariété.

* Contre le tambave, Mme VITRY Elio prépare un sirop avec de l'**Ambaville**, du **Lingue café**, du **Fumeterre** et de la racine de **Persil**. Un peu de sirop est à prendre avec une goutte d'huile de paraffine.

La "tisane tambave" de Mme Bébé LAURET associe **Ambaville, Change-écorce, Fumeterre** et **Poc-poc**. Celle de Lucie DIJOUX compte 8 plantes : **Ambaville, Fleur jaune, Ti Carambole, Herbe à bouc, Fumeterre, Guérivite, Pissenlit**, coeurs de **Pêche**. Et Louis PAYET, se souvient que son père utilisait **Ambaville, Café marron, Bois de rongue** et **Change-écorce**.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-			+			-		-	+	-					sans n°	FORGACS et Coll 1981	tiges
-	-			+			+		-	+	-					sans n°	FORGACS et Coll 1981	feuilles
-	-	-	+-	+	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 1276	SMADJA et VERA 1988	feuilles

On remarque que les **Séneçons** indigènes sont dépourvus d'alcaloïdes (SMADJA et VERA 1988).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	espèces
-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,8 cm	TC	-	-	-	-	-	L 472	Senecio hubertia
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 515	Senecio penicillatus
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 451	Senecio salicifolius

On n'a donc pas à craindre la "sénéciphylline" et la "sénécionine", substances azotées hépatotoxiques (et même cancérigènes à fortes doses) extraites de Senecio vulgaris (BEZANGER-BEAUQUESNE, PINKAS, TORCK et TROTIN 1980).

L'utilisation d'un extrait aqueux de feuilles de Senecio ambavilla, administré par voie parentale chez le Rat, a montré des "propriétés antiulcéreuses remarquables" (FORGACS et Coll. 1981). Le principe actif est un "complexe glucidique" (PESSON et FORGACS 1976 in BEZANGER-BEAUQUESNE 1985).

L'expérimentation en laboratoire a donc mis en relief une action positive contre l'ulcère gastrique. Cette action antiulcéreuse est d'ailleurs prescrite de manière empirique par plusieurs de nos tisaneurs.

Ambaville

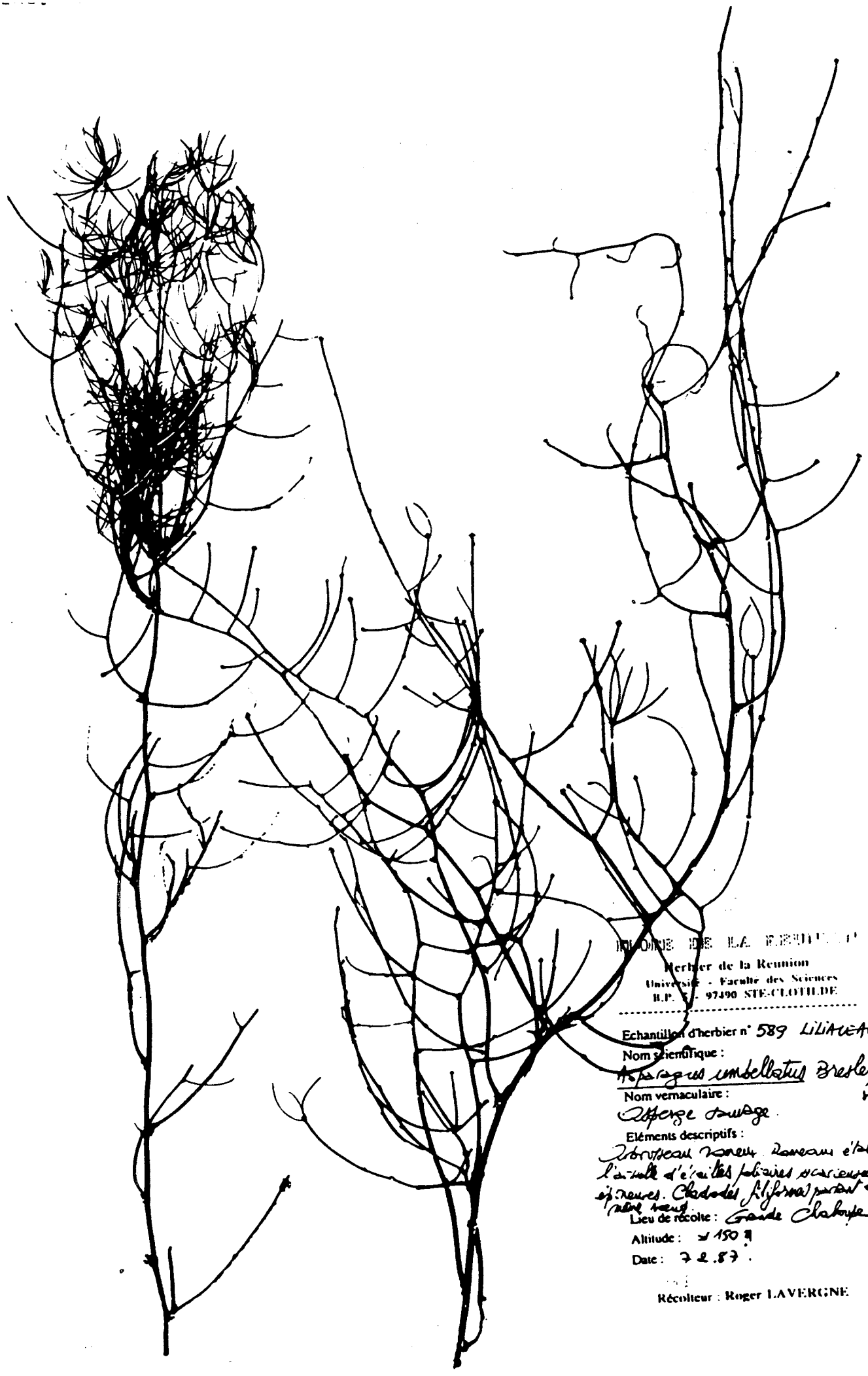

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Reunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. [illegible] 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 589 LILIACEAE

Nom scientifique :
Asparagus umbellatus Bresler

Nom vernaculaire :
Asperge sauvage

1 cm

Eléments descriptifs :
Arbrisseau sarmenteux. Rameaux étalés à l'aisselle d'écailles foliaires scarieuses subépineuses. Cladodes filiformes portant en leur milieu verdâtre.

Lieu de récolte : Grande Chaloupe

Altitude : ± 150 m

Date : 7.2.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

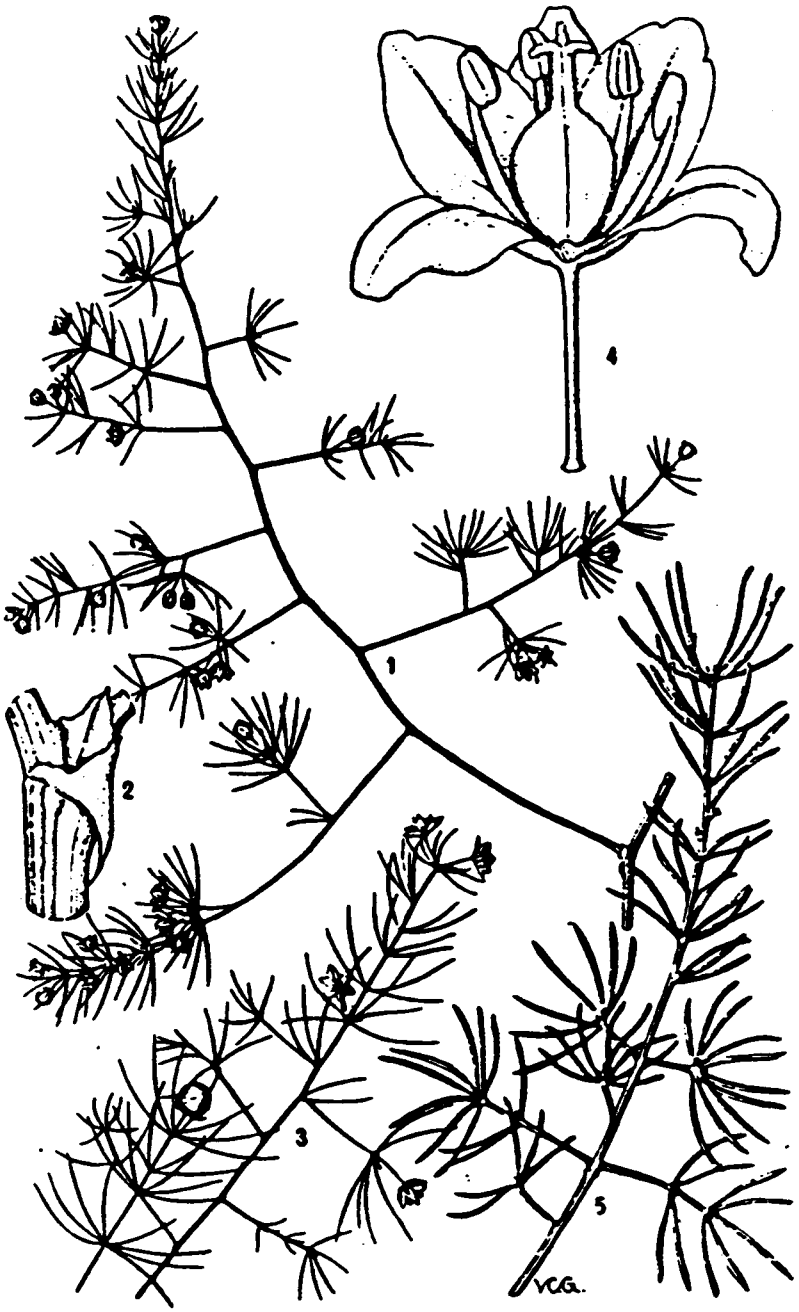

—**Asparagus umbellulatus: 1**, rameau florifère × 1; **2**, détail d'un noeud × 4; **3**, rameaux fleuris et en fruit × 1; **4**, fleur × 9; **5**, rameau de la forme à larges cladodes × 1.(1–2, *Bosser 20964* (P); 3–4, *Coode 4565* (K); 5, *Johnston s.n.* (K)).

(Extrait de MARAIS et COODE 1978)

2.3. ASPERGE SAUVAGE

Famille :

Asparagaceae (= Liliaceae).

Nom scientifique :

Asparagus umbellatus Bresler.

Synonymes :

Asparagopsis umbellatus (Bresler) Kunth, Asparagus crispus auct. non Lam. (MARAIS et COODE 1978).

Nom vernaculaire :

Asperge sauvage (LECLERC 1864, CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Alors que le genre Asparagus est connu dans les "zones tempérées à tropicales du Vieux Monde", l'espèce umbellatus existe en diverses îles de l'Océan Indien où elle est indigène : La Réunion, Maurice, Rodrigues, Aldabra, Cosmolédo (MARAIS et COODE 1978).

Description :

Plante à rameaux verts, grêles, plus ou moins étalés, d'aspect buissonnant. Cette **Asperge** n'est pas stolonifère. Ses écailles foliaires sont plus ou moins épineuses. Ses cladodes, par groupe de 5 à 12, ressemblent à des feuilles linéaires.

Les fleurs regroupées en fascicules axillaires par 2 à 20, ont un périanthe blanc. Les fruits plus ou moins globuleux sont brun-rouge, munis chacun de 1 à 3 graines noires.

Ecologie :

CORDEMOY (1895) précisait que l'**Asperge sauvage** se rencontre "dans la partie Sous le Vent". Nos herborisations nous ont permis de la retrouver dans les reliquats de la forêt tropicale semi-aride.

Usages médicaux anciens :

* A La Réunion, LECLERC (1864) laissait entendre que les racines de l'**Asperge sauvage** pourraient être utilisées comme diurétique.

* A Maurice, DARUTY (1886) indiquait l'emploi de l'**Asperge sauvage** comme apéritif et diurétique, et notait son utilité contre les maladies urinaires.

L'usage d'Asparagus umbellatus semble avoir été calqué sur celui de l'**Asperge officinale** (Asparagus officinalis L.) dont les racines servent à la préparation du Sirop Diurétique surtout connu sous le nom de Sirop des Cinq Racines ; les quatre autres organes souterrains sont ceux de l'**Ache**, du **Fenouil**, du **Persil** et du **Petit-Houx** (GARNIER 1961).

Usage médical actuel :

Théophane DARID me surprit lorsqu'il me parla de la liane **Asperge**. Je croyais que cette plante avait été effacée de la mémoire des tisaneurs.

Il l'utilise dans la "tisane tambave" avec le **Lingue à poivre**, le **Lingue café**, le **Ti Bois de balais** (?)...

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1476

Une tisane tambave devant être dépurative, anti-inflammatoire, diurétique, il n'est pas sûr que les alcaloïdes présents dans l'**Asperge sauvage** aient de telles vertus.

Asperge sauvage

Le Benjoin (Terminalia bentzoe) à l'architecture caractéristique.

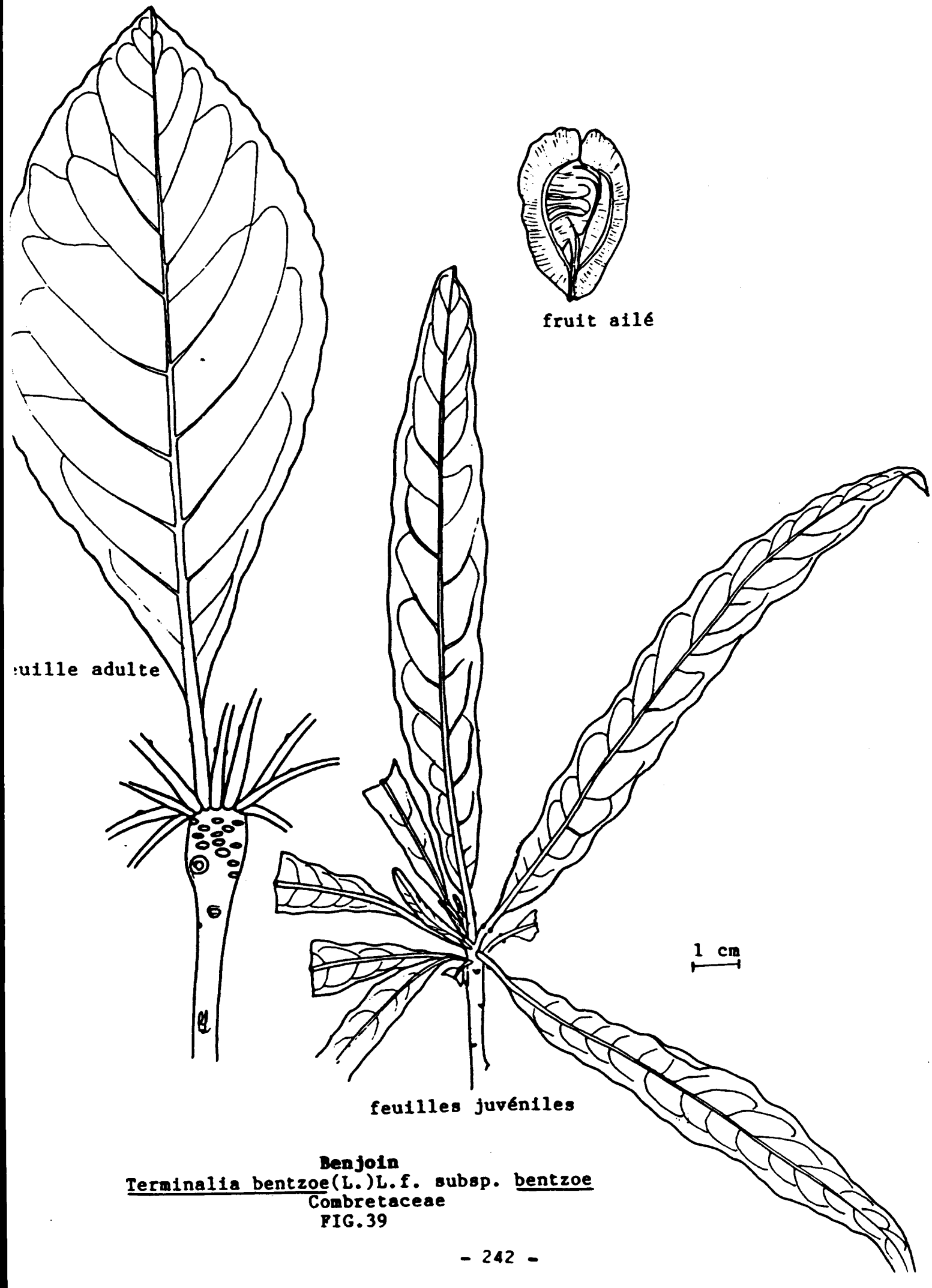

Benjoin
Terminalia bentzoe(L.)L.f. subsp. bentzoe
Combretaceae
FIG.39

2.4. BENJOIN

Famille :

Combretaceae.

Nom scientifique :

Terminalia bentzoe (L.) L.f.

Synonymes :

T. mauritiana Lam., T. benzoin L.f., T. angustifolia Jacq. (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Benjoin, Benjoin-pays à La Réunion, **Bois benzoin** à Maurice, **Bois charron** à Rodrigues.

Répartition géographique :

Avec environ 200 espèces, le genre Terminalia est réparti dans les régions tropicales et subtropicales (WICKENS inédit).

Alors que T. bentzoe est endémique des Mascareignes, la sous-espèce bentzoe est propre à La Réunion et à Maurice, la sous-espèce rodriguesensis est spéciale à Rodrigues (WICKENS in CADET 1984).

Description :

De vieux **Benjoins** peuvent devenir des arbres importants de 20 à 30 m de haut, dans certaines ravines escarpées de la région Sous-le-Vent.

Le **Benjoin** fut décrit comme un "très grand et très bel arbre, au tronc volumineux, avec branches horizontales portant à leur face supérieure de nombreux rameaux verticaux rapprochés" (CORDEMOY 1895).

De fait, les branches disposées en étages sont surtout visibles chez les jeunes sujets. Les rameaux sont typiquement dilatés à leurs extrémités.

Le **Benjoin** est hétérophylle. Ses jeunes sujets ont des feuilles rougeâtres à limbe linéaire. Les feuilles adultes sont nettement plus larges et ont perdu leur coloration rougeâtre.

Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre. Elles sont regroupées en épis, à l'aisselle des feuilles ; les fruits légèrement aplatis et entourés par une aile sont des samares.

Ecologie :

Le **Benjoin** est utilisé en reboisement uniquement dans les parties basses de l'île. Il appartient à la forêt tropicale semi-aride, mais il est parfois cultivé en des secteurs plus humides.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), un fort décocté d'écorce utilisé en clystères "constitue un remède efficace contre les flux de sang hémorragiques du rectum".

Mise à bouillir, l'écorce soigne les "pleurésies récentes". Elle est tout à la fois sudorifique, dépurative et astringente.

* Pour LECLERC (1864), le décocté d'écorce, légèrement additionné de vinaigre, provoque une sudation. "Ce remède vulgaire est surtout appliqué au début de la pleurésie. Pour mieux juguler la pleurésie, et dans le but de provoquer une transpiration abondante, on pratique quelquefois, après l'administration de la décoction de **Benjoin**, des frictions générales sur le corps avec du vinaigre chaud et du sel marin".

La décoction de **Benjoin** est utile contre la diarrhée chronique et la dysenterie.

LECLERC rapporte une recette de M. feu HERY contre le tétanos. Des pilules sont préparées avec **Benjoin**, **Laitue**, **Gingembre** et **Poivre**.

* Pour DARUTY (1886), la matière végétale est sudorifique, astringente et emménagogue, utile contre la diarrhée et l'aménorrhée.

* Pour CORDEMOY (1895), l'écorce est encore sudorifique, astringente et dépurative, mais aussi vulnéraire.

* Pour DUCHEMANN (1900), l'inhalation des vapeurs de l'écorce décoctée "guérit le catarrhe du cerveau". En gargarisme, la décoction d'écorce guérit les enrouements. Mise à bouillir avec du noir de fumée et du sel, elle s'attaque à la pleurésie.

Les recettes de BOSSE (1977) sont inspirées de celles de DUCHEMANN.

Usages médicaux actuels :

* Le **Benjoin** est un "bois chaud". Il est de ce fait très utilisé contre les refroidissements, quand dans notre corps il y a "comme un coup de glace" (Mélanie RICQUEBOURG).

Pierre THIBURCE hache ensemble du **Benjoin**, de la **Cannelle**, des racines de **Vétyver**, de la **Citronnelle** et de la **Verveine-citronnelle**.

Le "marc de tisane" obtenu est mis à bouillir à peine 5 mn. Il peut être laissé "afiger" dans du rhum. Outre le refroidissement, il soigne la toux et la grippe.

Anne POLEYA nous dit mettre 7 plantes dans sa "tisane refroidissement". Nous savons seulement qu'il y a un petit morceau d'écorce de **Benjoin**, et en plus une tranche de **Citron** et du miel.

Contre le refroidissement et les fièvres paludéennes, Mélanie RICQUEBOURG emploie du **Benjoin**, du **Bois de rongue**, de l'écorce de **Cerise**, de l'**Eucalyptus**, du **P'tit poivrier** (Desmodium scalpe). Je suis assez étonné de ce dernier nom qui s'accorde assez mal avec une plante appartenant à la famille des **Pois** et **Haricots**.

Mme Bébé LAURET utilise **Benjoin**, **Cannelle** et **Eucalyptus** contre le refroidissement. Gabriel RIGOT se contente de **Benjoin** et **Cannelle**.

Dans le marc de sa tisane refroidissement, Angèle GALMAR met obligatoirement du **Benjoin**, des feuilles de **Cannelle**, de l'**Eucalyptus-citronnelle**, du **Safran** vert, 3 coeurs de **Cerise**, des feuilles de **Sapoty**.

Gabrielle PAYET prépare sa tisane refroidissement avec les 7 plantes indigènes suivantes : **Benjoin + Bois jaune + Bois puant + Bois de senteur + Joli coeur + Patte poule + Bois de rongue**.

Théophane DARID nous dira utiliser 14 plantes dans sa tisane refroidissement, alors que son père en utilisait 17 ou 18. Il nous citera le **Benjoin**, le **Bois de rongue**, le **Bois d'effort**, le **Bois puant**, le **Bois de quivi**, le **Bois de chandelle**, le **Bois de senteur**, le **Ronce**, le **Romarin**, le **Gingembre**...

Lucie DIJOUX utilise pour sa part, contre le refroidissement, la grippe et la fièvre : du **Benjoin**, du **Bois puant**, du **Bois de senteur**, des racines de **Vétyver**, de la **Verveine-citronnelle**, de l'**Oeillet malbar**.

Dans ses tisanes refroidissement et saisissement, Louis PAYET associe **Benjoin**, **Bois de rongue**, **Bois de senteur**, **Patte de lézard**, **Citronnelle**, **Romarin** et **Anis**.

* Contre l'asthme, Lucie DIJOUX met à bouillir toute une nuit du **Benjoin**, du **Bois de senteur**, du **Bois puant**, des racines de **Vétyver**, du **Girofle**, de la **Citronnelle**, de la **Verveine-citronnelle**, de l'**Eucalyptus**, du **Safran** cru.

Contre l'asthme toujours, Léonard EMMA associe le **Benjoin** à du **Bois blanc rouge**, du **Bois puant**, de la **Sourichaude**, de la **Cannelle** et de la **Verveine-citronnelle.**

* Contre la toux, Modély VIRAPIN prépare un "lait de poule". Elle met à bouillir dans du lait un petit morceau de **Benjoin.** Elle bat un jaune d'oeuf avec du miel ou du sucre et le verse dans le lait bouillant.

Josépha OLIVAR utilise le **Benjoin** contre la toux, mais aussi pour faire venir les règles ou quand ces dernières sont douloureuses ; le **Benjoin** est alors bouilli avec un peu de sel.

* Contre la crampe et la fièvre, Modély VIRAPIN met à bouillir un petit morceau d'écorce de **Benjoin** dans du vin rouge. Cela fait transpirer dit-elle. Mais elle précise que prendre un peu trop de **Benjoin** "détraque l'estomac".

* L'usage mauricien de l'infusion d'écorce de Terminalia bentzoe contre la diarrhée, la dysenterie et l'hémorragie (WONG TING FOOK 1979) ou l'usage de **Benjoin, Ail** et noir de fumée contre la pleurésie par Renette CERVEAU, nous rappellent d'anciennes recettes de LECLERC (1864) ou de DUCHEMANN (1900).

Bernadette HOAREAU utilise dans sa "tisane pleurésie" de l'urine d'enfant en bonne santé. Elle fait d'abord bouillir ensemble de la résine de **Benjoin**, de l'**Ail** et du moulal (= noir de fumée). Elle y ajoute un peu d'urine, juste avant usage.

Analogies avec le **Benjoin officinal** :

Le **Benjoin officinal** dit encore **Benjoin du Laos** ou **Benjoin du Siam** est extrait de Styrax tonkinensis Craib. Il s'agit d'une oléorésine, avec 70 à 80 % de résine et des acides aromatiques libres (20 % d'acide benzoïque, 2 à 3 % d'acide cinnamique) (PARIS 1971).

Le **Benjoin officinal** est surtout connu, à l'intérieur, comme antiseptique pulmonaire et expectorant. Sa teinture versée dans l'eau bouillante sert à faire des inhalations. A l'extérieur, en pommades, liniments et lotions, il est utilisé comme cicatrisant sur des brûlures, des engelures, des crevasses, des ulcères (PARIS 1971).

Force est de constater que la pharmacopée locale utilise l'écorce et rarement la résine qui s'en écoule.

CORDEMOY (1895) est le seul à avoir prêté au **Benjoin** local une action vulnéraire, non retrouvée dans la pratique médicale.

Les recettes notées plus haut contre la pleurésie, la toux, l'asthme, les refroidissements... semblent concorder avec l'action du **Benjoin officinal** sur les voies respiratoires.

Avec la "résine" que nous avons ramassée sur quelques Terminalia bentzoe blessés par écorcage, nous essayerons de retrouver l'acide benzoïque qui caractérise les vrais **Benjoins.**

CORDEMOY (1900) constatait que Terminalia bentzoe "laissait exsuder une substance qui rappelle le benjoin, mais il s'interrogeait en même temps sur la nature de cette substance : "reste à savoir s'il s'agit également d'un baume".

Un baume est défini comme "une oléorésine renfermant des proportions importantes d'acide benzoïque et cinnamique et de leurs esters" (BRUNETON 1987).

SMADJA (1988), ayant chauffé de la "résine" de Terminalia bentzoe dans un tube à essai obtint une fumée blanche qui se condensa sur les parois froides du tube en une huile incolore. S'il s'était agit d'un dépôt d'acide benzoïque, cet acide aurait dû cristalliser en longues aiguilles en se refroidissant (9ème édition de la Pharmacopée Française).

SMADJA a eu une réaction négative avec le papier tournesol. La "résine" de Terminalia bentzoe, sans acide benzoïque, n'est donc pas un baume.

D'autres plantes furent aussi appelées **Benjoins.** Ce fut le cas du Lindera benzoin, une Lauraceae qui fut supposée produire le benjoin (BOIS 1934). Une herbe, Peucedanum ostruthium fut même désignée comme le **Benjoin français** (FRITSCH 1984). En Dauphiné, les résines de **Sapin** et de **Mélèze** furent aussi étiquetées **Benjoins** ou **Bijoins** (RIVIERE-SESTIER 1984). Seules des analyses chimiques ont pu confirmer ou infirmer de telles assertions.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Matériel	Chimistes
-	-	-	+	-	-	-	-		+	+	-		-		-	L 394	feuilles	LOUPY 1987
-	-	-	+	-	-	-	-	-	2 cm	-	+	+	-	-	-	L 1291	baume ?	SMADJA et VERA 1988

Bien que similitude de noms ne soit pas obligatoirement similitude de propriétés, il se pourrait que le **Benjoin-pays** soit une drogue au moins antiseptique et expectorante comme le **Benjoin officinal** (BRUNETON 1987). En effet, Terminalia bentzoe pourrait être antiseptique par ses phénols et expectorant par ses saponosides. L'usage de son écorce pour soigner quelques affections des voies respiratoires ne serait donc pas fortuit.

Benjoin

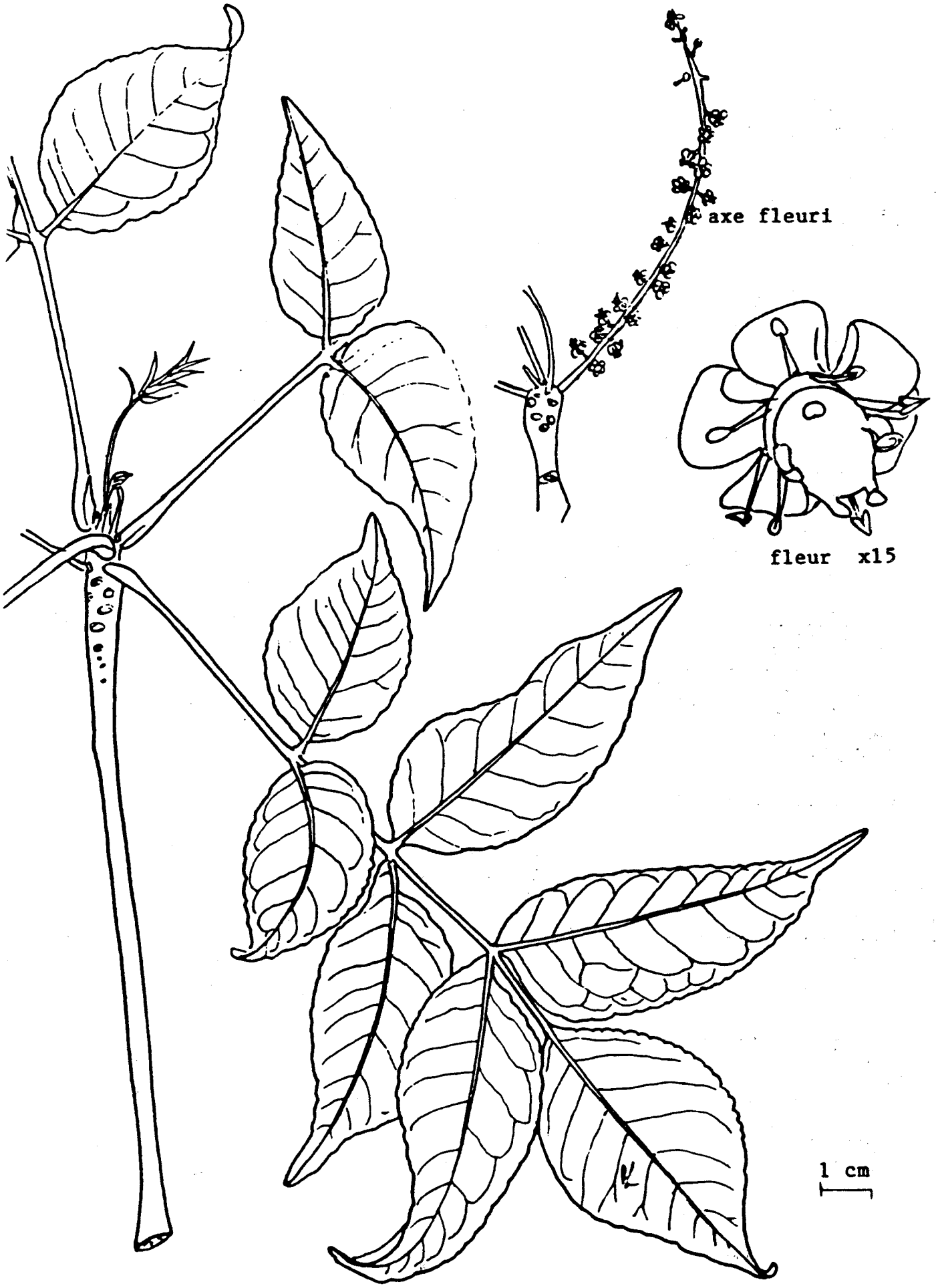

Bois blanc rouge
Poupartia borbonica Lamarck
Anacardiaceae
FIG.40

2.5. BOIS BLANC ROUGE

Famille :

Anacardiaceae.

Nom scientifique :

Poupartia borbonica Gmel.

Synonyme :

Spondias borbonica (Gmel.) Baker (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Actuellement la plante est surtout appelée **Bois blanc rouge**, plus rarement **Zévi marron**. Ce fut aussi à l'époque de CORDEMOY (1895) : le **Bois de poupart**, le **Bois de violon**, le **Bois sandal**.

Répartition géographique :

L'espèce P. borbonica aurait été endémique de La Réunion et de Maurice, puisqu'elle fut signalée dans cette dernière île au siècle dernier (BAKER 1877), mais les auteurs de notre époque ne la mentionnent plus (CADET 1984) ; elle aurait donc disparu à Maurice. Elle est d'ailleurs devenue rare à la Réunion. DUPONT et GIRARD (1986) mettent cela sur le compte d'un "écorçage abusif" lié à une destruction du milieu.

Avec 10 espèces, le genre Poupartia est connu en Afrique, à Madagascar, en Inde et dans les Mascareignes (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbuste à grand arbre de 10 à 15 m de haut. Son écorce est épaisse, son bois tendre. Son feuillage à l'état adulte le fait ressembler à une autre Anacardiaceae cultivée, l'**Evi** ou Spondias dulcis.

L'espèce est hétérophylle. Les feuilles juvéniles sont joliment veinées de rouge. Elles ont un nombre de folioles plus élevé que les feuilles adultes. Une feuille adulte imparipennée peut avoir 7 à 9 folioles.

Inflorescences terminales en grappe. Les fleurs sont petites, rougeâtres, à 10 étamines.

Ecologie :

De rares individus existent encore dans les reliquats de la forêt tropicale semi-aride et sur des coulées modernes (à

sécheresse édaphique marquée) du Sud-Est de l'île où prospère la forêt tropicale humide des Bas.

Produisant de nombreuses graines, la multiplication du **Bois blanc rouge** semble assurée.

"La transplantation est assez facile, les plants juvéniles reprenant bien même si les racines sont blessées, mais les semis, rarement tentés, seraient préférables" (DUPONT et GIRARD 1986).

Usage médical ancien :

Au siècle dernier, CORDEMOY (1895) fut le seul à signaler l'usage de la décoction d'écorce en boisson "pour rendre les femmes infécondes".

Usages médicaux actuels :

* Avec un doigt de **Bois blanc rouge**, une poignée de **Ti Trèfle** et une poignée de **Petit Tamarin blanc** mis à bouillir et bu froid avec du jus de **Citron**, Ariste PAYET soigne la néphrite (BENOIST 1980)

Hilaire HOARAU me dit utiliser le **Bois blanc rouge** dans une "complication" pour les reins.

Léonard EMMA donne à boire la tisane de **Bois blanc rouge** refroidie "pour les urines".

* Jeannette BEGUE nous dit que le **Bois blanc rouge** facilite l'arrivée des règles chez une jeune fille, lutte contre les retards. La plante est utile pour le sang et la croissance.

* Contre l'asthme, Léonard EMMA mélange **Bois blanc rouge, Bois puant, Benjoin, Sourichaude, Cannelle** et **Verveine-citronnelle.**

* Dans une "tisane saisissement", Lucie DIJOUX associe **Bois blanc rouge, Romarin, Marjolaine, Matricaire,** fleurs de **Piquant** et racines de **Vétyver.**

* Ariste PAYET utilise une recette du tisaneur BOTTARD contre la furonculose. Sont mis à bouillir dans un 1,5 l d'eau, jusqu'à réduction à 1 l, un morceau de **Bois blanc rouge**, de la **Liane jaune**, de la **"Verveine médicinale"**, une racine d'**Herbe d'Eugène**, une racine de **Chardon**, une racine de **Fraisier** et une cuillerée à café de sel de nitre (BENOIST 1980).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 229	feuilles

Absence de métabolites secondaires usuels n'est peut-être pas absence de propriété !

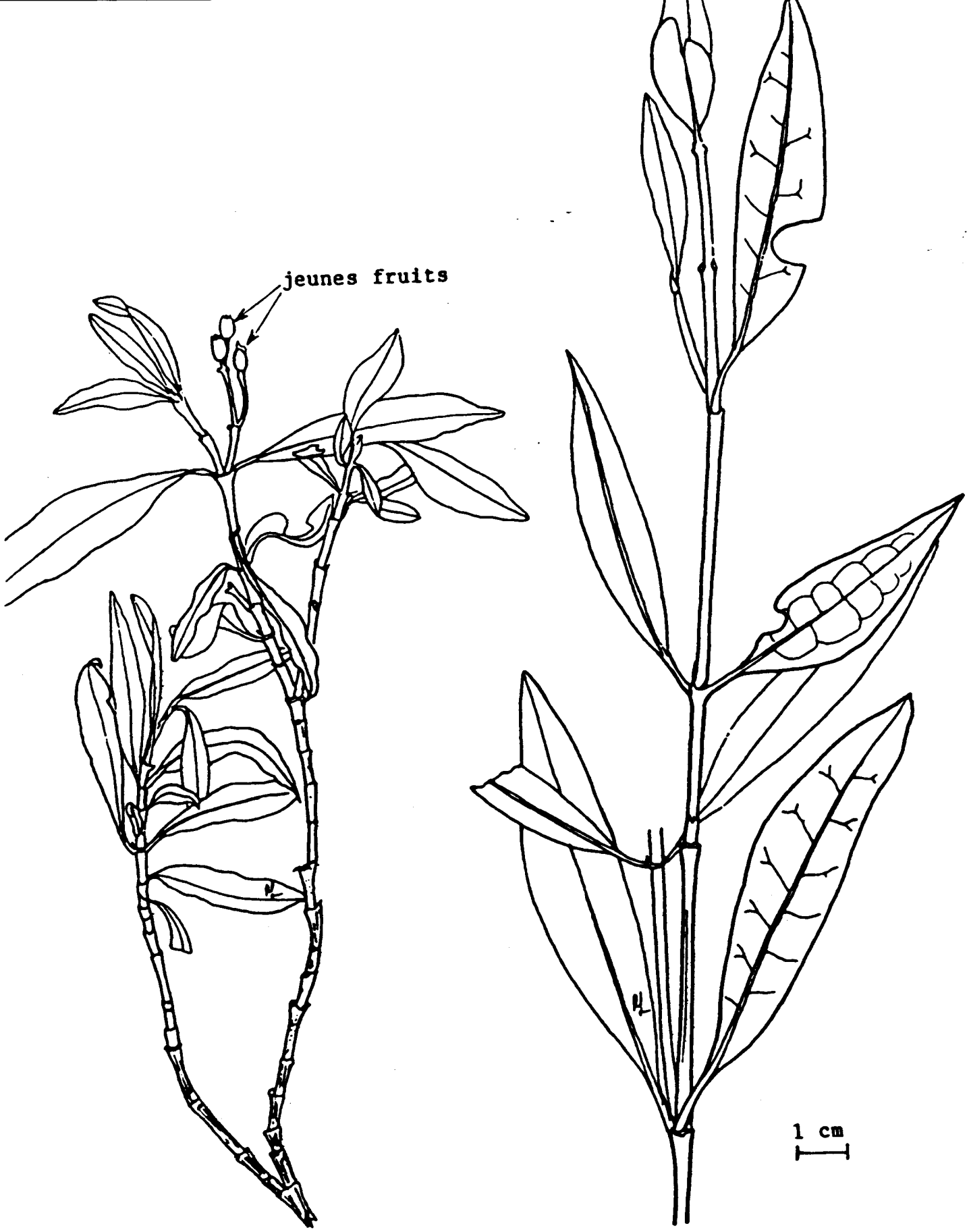

var.angustifolia(Cordem.)Verdc.

var. intermedia Verdc.

Bois cassant
Psathura borbonica Gmel.
Rubiaceae
FIG.41

2.6. BOIS CASSANT

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Psathura borbonica J.F. Gmelin.

Synonymes :

P. borbonica Willd., P. corymbosa Gaertner f. (VERDCOURT et Coll. inédit).

Nom vernaculaire :

Bois cassant.

Répartition géographique :

Le genre Psathura a 4 espèces à Madagascar, 3 dans les Mascareignes. P. borbonica est la seule espèce présente à La Réunion. Elle a 4 variétés, 1 variété endémique de Maurice, 3 variétés endémiques de La Réunion (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

Des 3 variétés présentes à La Réunion, nous avons dessiné deux d'entre elles.

Les **Bois cassants** sont des arbrisseaux ayant environ 1,5 m de haut. Leurs rameaux sont vert foncé. Ils se cassent avec autant de facilité que ceux du **Romarin** ; ces plantes doivent probablement leur nom populaire à cette propriété.

Les variétés intermedia et angustifolia se distinguent essentiellement par la taille de leurs feuilles ; la première variété est la plus utilisée dans la tisanerie locale.

Les **Bois cassants** ont de petites fleurs, blanches ou d'un blanc jaunâtre, disposées en cymes terminales. Les fruits blanchâtres sont des petites baies consommées par les oiseaux forestiers.

Ecologie :

Arbrisseaux aimant l'ombre et l'humidité de la forêt tropicale humide des Hauts.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), l'infusion des feuilles, préparée comme un thé, est stomachique.

* LECLERC (1864) est du même avis.

* Pour CORDEMOY (1895), les **Bois cassants** sont des plantes aromatiques, stimulantes, digestives, diaphorétiques, dépuratives et antiblennorragiques.

Nous ne trouvons pas pour notre part les **Bois cassants** "aromatiques" ou odoriférants. Nous doutons pouvoir en extraire une "huile essentielle".

CORDEMOY signale que le Dr KOBERS, chimiste Suisse, a bien voulu analyser les **Bois cassants**. Ils contiennent "un alcaloïde analogue, sinon identique, à la caféine, ce qui explique leurs propriétés médicinales évidentes".

* Pour RAIMBAULT (1948), les variétés de **Bois cassant** ont toutes le même principe actif. Ce principe actif serait "une huile essentielle jaunâtre, très odorante, qui s'identifie avec la théine et la caféine, ce qui en fait avant tout un aliment d'épargne". Dès lors, ces plantes sont aromatiques, stimulantes, digestives.

RAIMBAULT se contredit quant aux propriétés antiasthmatiques du **Bois cassant**. D'un côté, il considère que "sous ce rapport ses propriétés ont été surfaites". D'un autre côté, il précise que l'infusion des feuilles "donne de l'air aux asthmatiques : elle calme leurs accès".

Usages médicaux actuels :

* Contre l'asthme, Hilaire HOAREAU utilise **Bois cassant** et **Faham**. Pour lui, l'Orchidée "na le parfum", la Rubiaceae "n'a point rien".

Iris BEGUE associe **Bois cassant**, **Sourichaude** et **Safran** vert.

Modély VIRAPIN prescrit une "complication" avec **Bois cassant**, **Jean Robert**, **Thombé**, **Tolsy** et **Sapoty**. Elle demande de se purger au préalable tous les 3 ou 4 mois.

* Concernant les voies digestives, BOSSE (1977) recommande la tisane de **Bois cassant**, après les repas, aux "estomacs fatigués". De son côté, Ginette RODELIN la conseille aux "estomacs paresseux".

Ariste PAYET (BENOIST 1980) fortifie l'estomac avec une décoction associant **Bois cassant**, fleurs d'**Hibiscus** et racine de

Pissenlit. Il prépare un "sirop pour l'estomac" avec **Bois cassant, Pissenlit, Quinquina, Ayapana.** Contre les spasmes, brûlures et douleurs de l'estomac, il prend 7 feuilles de **Bois cassant,** 7 feuilles d'**Ayapana** et un morceau d'écorce de **Bigarade.** Contre l'aérophagie, il mélange **Bois cassant** et **Anis.**

Modély VIRAPIN utilise le **Bois cassant** à la fois contre l'ulcère d'estomac, la mauvaise digestion et le "sang qui circule mal, surtout chez les dames".

Lucie DIJOUX met à bouillir quelques feuilles de **Bois cassant** pour faciliter la digestion et calmer les douleurs d'intestin. Elle y ajoute une feuille de **Patience blanc,** "pour les intestins et la constipation".

Pour Lisette LEVENEUR, le **Bois cassant** "rafraîchit", c'est-à-dire calme l'inflammation d'estomac. La tisane est à boire froide. "Il faut boire froid contre une inflammation".

Pour Maximin TECHER, c'est un "rafraîchissant de 1er ordre".

Bernadette HOAREAU associe **Bois cassant, Fleur jaune, Fraisier,** une racine d'**Herbe à bouc,** pour sa tisane rafraîchissante, ici utile pour soigner l'inflammation urinaire.

* Pour Michel et Gabrielle PAYET, le **Bois cassant** est "bon pour tout", plus particulièrement pour la circulation et la fièvre.

Mme VITRY Elio associe **Bois cassant** et feuilles ou fleurs de **Mouroungue** contre l'hypertension, pour "remettre la circulation en forme".

Anne POLEYA prépare une tisane dépurative avec du **Bois cassant** et de la barbe de **Maïs.**

Pour des hémorragies ou règles trop fréquentes, une décoction, à boire plusieurs jours, est préparée avec 1 branche de **Bois cassant,** 1 petite poignée de fleurs de **Fleur jaune,** 5 coeurs de **Choudefafe,** 1 pied de **Plantain** et un pied de **Gros Chiendent** (Hubert DELISLE 1982).

* Anne POLEYA utilise dans sa "tisane vieux moune" du **Bois cassant** et du **Bois de maman.** Dans ce type de tisane, Augusta ZELMIA mélange **Bois cassant, Ayapana** et **Romarin.**

* Contre le tambave, Renaud HOAREAU réunit **Bois cassant, Sourichaude,** racine de **Pissenlit** et racine de **Citron galet.**

* Joséphа OLIVAR utilise le **Bois cassant** dans ses tisanes "z'effort", "refroidissement" et "saisissement".

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+			+			+	-	+	+	-					sans n°	FORGACS et Coll 1981	feuilles et rameaux
-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,9 cm	TC	-	-	-	-	-	L 523	SMADJA et VERA 1988	feuilles
-	-	-														L 1519	SMADJA et VERA 1988	feuilles

FORGACS et Coll. (1981) obtinrent 150 mg/kg d'alcaloïdes totaux, alors que SMADJA et VERA (1988) ne décèlent pas ces composés azotés. La première équipe de chimistes a trouvé en plus des flavonoïdes et des proanthocyanidols.

Tanins et saponosides sont les seuls résultats concordants. FORGACS et Coll. n'ont pas précisé la variété soumise à leurs tests chimiques. Ayant cueilli leur **Bois cassant** à Bébour, il est presque certain qu'il s'agissait de la variété intermedia, la plus souvent vendue sur les marchés.

N'ayant pas trouvé d'alcaloïdes dans la variété angustifolia (L523) communément utilisée à Cilaos, SMADJA et VERA on refait les 3 tests des alcaloïdes sur la variété intermedia (L1519) ; leurs résultats furent encore négatifs.

Puisque des parties végétales identiques (rameaux feuillés), pour une variété identique, donnent des résultats différents, nous supposons que les périodes de récolte pourraient être en cause. Pour FORGACS et Coll., le matériel végétal fut récolté en saison chaude (décembre), pour SMADJA et VERA, la même variété intermedia fut cueillie en saison fraîche (octobre).

Nous ne pensons pas que des lieux de récolte différents peuvent influer sur les résultats, dès l'instant où ils appartiennent au même étage de végétation.

Les **Bois cassants** pourraient devoir leur action contre l'asthme à la présence éventuelle d'alcaloïdes. Quant aux saponosides et tanins, ils pourraient expliquer l'usage du végétal comme antiinflammatoire.

Bois cassant

Le Bois de chandelle (Dracaena reflexa) en phase sexuée.

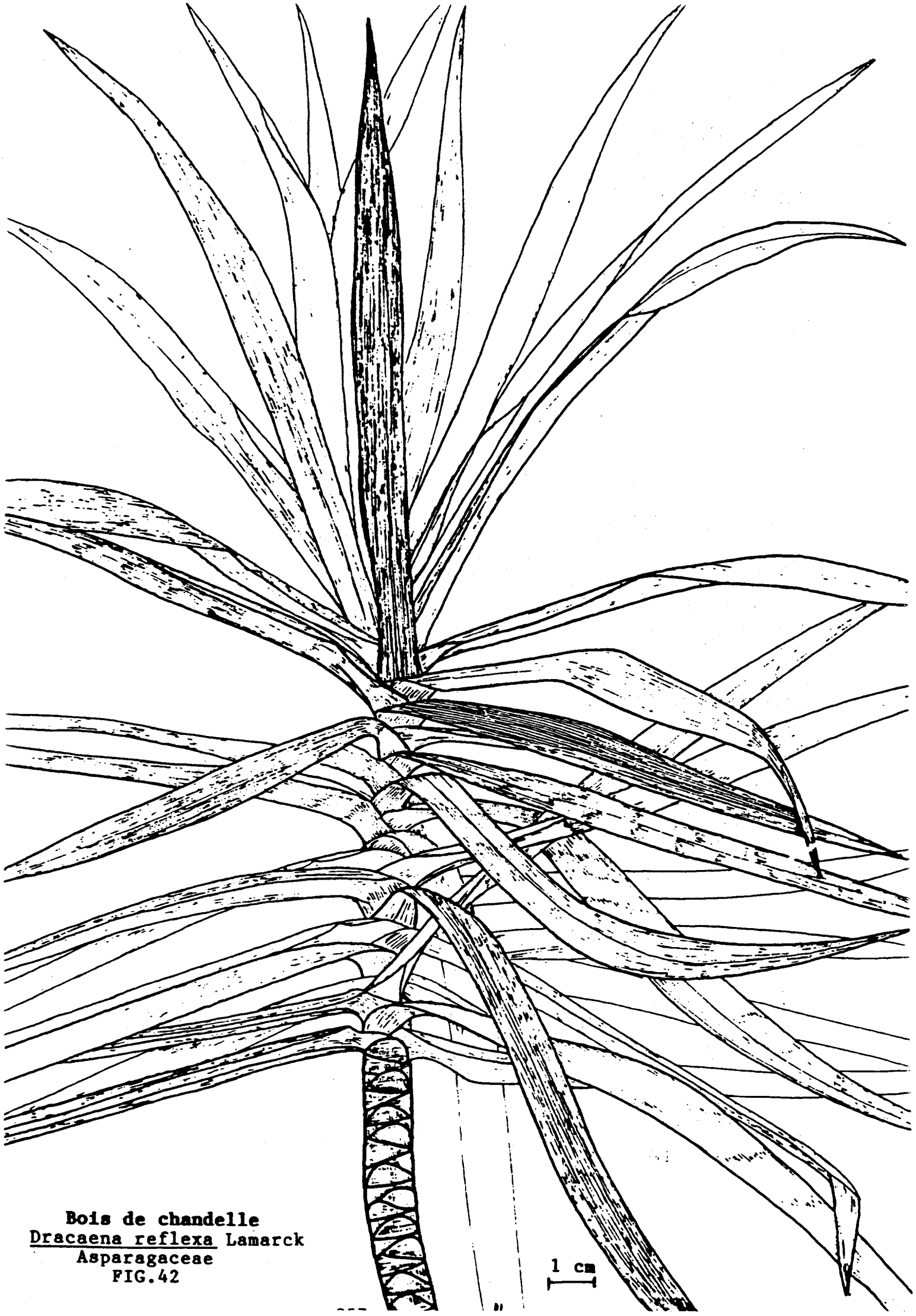

Bois de chandelle
Dracaena reflexa Lamarck
Asparagaceae
FIG.42

2.7. BOIS DE CHANDELLE

Famille :

Asparagaceae (=Liliaceae).

Nom scientifique :

Dracaena reflexa Lam.

Synonymes :

Lomatophyllum reflexum (Lam.) Bojer, Pleomele reflexa (Lam.) N.E. Brown, P. divaricata Willd. (MARAIS et COODE 1978).

Noms vernaculaires :

Bois de chandelle, Chandelle.

Répartition géographique :

Espèce décrite à Madagascar et dans les Mascareignes, en plusieurs variétés.

Description :

Arbuste à petit arbre, à tronc grêle à robuste, rencontré soit à l'état sauvage, soit cultivé, pour borner les propriétés ou servir de tuteur à la Vanille.

Il se reconnait facilement à ses feuilles linéaires à elliptiques, à marge souvent rouge.

Les inflorescences sont dressées ou pendantes, plus ou moins ramifiées. Les fleurs à périanthe jaune verdâtre, peuvent se transformer en des fruits globuleux brun-orangés, ayant environ 1 cm de diamètre.

Ecologie :

Aussi bien rencontrée en sous-bois, que cultivée en plein soleil, cette espèce est indifférente à la quantité de lumière reçue. Le **Bois de chandelle** se rencontre à basse et moyenne altitude, en forêts humides ou dans les restes de la forêt tropicale semi-aride.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), les "coeurs" hachés, pilés et imprégnés de vinaigre sont appliqués "sur les testicules dans les engorgements causés par un effort ou par une chute".

* Pour LECLERC (1864), le décocté de **Bois de chandelle** et de racines d'**Herbe à bouc** soigne le tambave. L'association **Bois de chandelle** et écorce de **Bois de demoiselle** arrête "le flux de sang" et la dysenterie chronique.

La décoction des sommités et de l'écorce de **Bois de chandelle** - utilisé seul ou avec du **Ti Trèfle** - servira, en gargarisme, à traiter "l'angine couenneuse". "On y ajoute du miel vert, et de la graine de **Lin** ou de **Chiendent**, quand on veut modérer l'action astringente du gargarisme. En peu de temps, l'angine est modifiée, les eschares de la gorge tombent pour ne plus se reproduire".

* Pour DARUTY (1886), le **Bois de chandelle** est utile contre la dysenterie, le tambave. Il est astringent, diurétique, vulnéraire et antiscrofuleux.

* Pour CORDEMOY (1895), les extrémités astringentes servent à confectionner des "gargarismes très usités contre les angines".

Pour DUCHEMANN (1900), ses feuilles tendres écrasées avec du **Safran** conviennent pour faire des cataplasmes que l'on applique sur les entorses. Pour soigner le "rhume de poitrine", on utilisera un sirop obtenu avec du **Bois de chandelle** et de la **Pistache marronne.**

Usages médicaux actuels :

Comme par le passé, seuls les "coeurs" sont utilisés.

* Le **Bois de chandelle** continue à être très prisé pour le mal de gorge et l'angine.

Lucie DIJOUX utilise les "coeurs" avec du vinaigre et du sel.

Léonard EMMA les met à tremper dans l'eau, y ajoute de l'Aspro et se gargarise avec le liquide obtenu.

Anne POLEYA associe un "coeur" pilé de **Bois de chandelle** avec quelques feuilles de **Mûrier** et une petite poignée de sel.

Renette CERVEAU emploie **Bois de chandelle, Bois de gaulette** et **Ti Framboise.**

* Un élève m'a rapporté l'usage du **Bois de chandelle** contre l'épilepsie (LAVERGNE 1987).

Pour traiter le "mal caduc" (l'épilepsie), Lucie DIJOUX fait griller dans une marmite du **Bois de chandelle**, de la "chair" de **Fanjan**, du **Romarin**, de la **Menthe**, de la **Marjolaine**, de la **Matricaire**, de la **Sensitive**. Elle "saisit" les plantes avec de l'eau froide et met à bouillir le tout, une demi-heure.

* Pour une femme "en voie de famille" (enceinte) et qui a des vomissements, Gabrielle PAYET recommande de faire griller un morceau de **Bois de chandelle**. Il est ensuite cassé en 3 et mis à tremper dans 1 l d'eau pour servir de boisson.

Pour Jeannette BEGUE, le **Bois de chandelle**, aujourd'hui utilisé pour la gorge, servait aux femmes enceintes "pour se délivrer". Elle nous parle surtout de fausses couches.

* Contre les "échauffements" et les douleurs lombaires, le **Bois de chandelle** est alors "plutôt réservé aux personnes âgées". (LAVERGNE 1987).

* Francis HOAREAU (le mari de Bernadette HOAREAU) se souvient que l'on mettait dans du rhum du **Bois de chandelle**, un peu de **Bois de senteur**, du **Girofle**, du **Piquant**, pour soigner le "catarrhe".

* Lisette LEVENEUR considère le **Bois de chandelle** comme une plante magique, utile contre les "ensorcellements". Elle m'énumère alors d'autres végétaux, nous mettant à l'abri des mauvais esprits : le **Lilas**, le **Pignon d'Inde**, le **Tamarinier**, la **Verveine-citronnelle**, l'**Ayapana marron**, le **Poc-poc**. De toutes ces plantes, seul le **Bois de chandelle** est indigène.

Modély VIRAPIN recommande à tous ceux qui n'ont "pas de chance" de prendre un bain de **Bois de chandelle**.

Ginette RODELIN nous dit que les coeurs de **Bois de chandelle** servent à dépister une "maladie surnaturelle". Si c'est le cas, le mal empire, la personne perd connaissance ou peut devenir folle.

* A Maurice, le **Bois de chandelle** est utilisé contre le tambave (WONG TING POOK 1980). Sec, pulvérisé et mis à bouillir, le marc pâteux qui reste est appliqué sur les rougeurs (ADJANOHOUN et Coll 1983).

A Madagascar, Dracaena reflexa est utilisé en bains ou en application avec massages, pour les crampes, les contractures musculaires et le tambave (DEBRAY, JACQUEMIN et RAZAFINDRAMBAO 1971).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+	+		-					6 cm	-	-					D 543	DEBRAY 1971	feuilles
+	+	+		-			-		5 cm	-	-					R 297	RAZAFINDRAM-BAO 1971	feuilles
+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,6 cm	-	-	-	-	-	-	L 1439	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Dracanea reflexa prélevé à Madagascar (D543, R297) ou à La Réunion (L1439) contient également des alcaloïdes et des saponosides. Si l'astringence de la drogue n'est pas due aux tanins, elle pourrait être le fait des alcaloïdes.

Le sel et le vinaigre souvent associés aux feuilles du **Bois de chandelle** jouent indéniablement un rôle désinfectant au niveau de la gorge. Les saponosides peuvent y ajouter leur action antiinflammatoire.

Bois de chandelle

Bois de demoiselle
Phyllanthus casticum Willem.
Euphorbiaceae
FIG.43

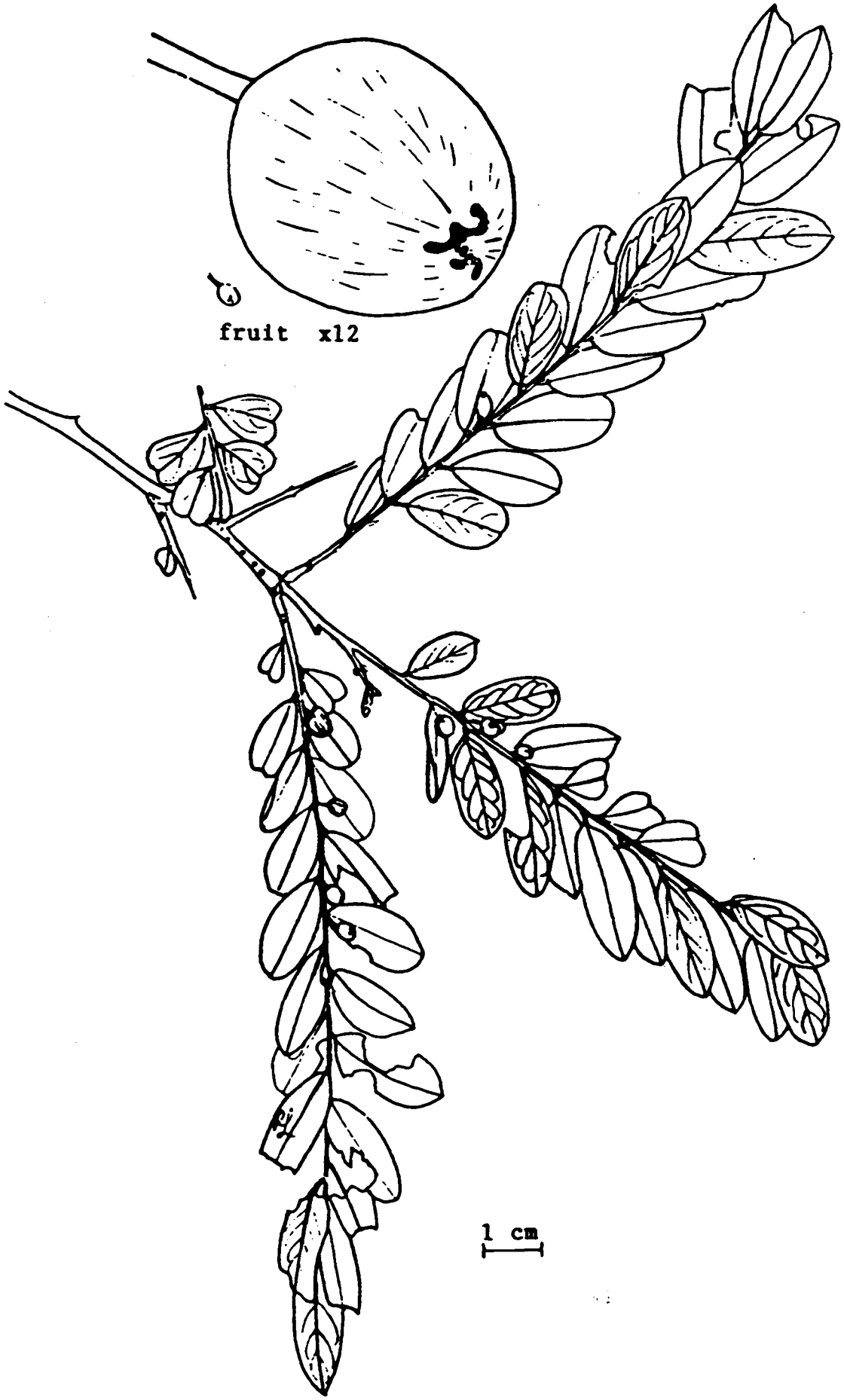

2.8. BOIS DE DEMOISELLE

Famille :

Euphorbiaceae.

Nom scientifique :

Phyllanthus casticum Willemet f.

Synonymes :

P. fasciculatus Poiret, P. kirganelia willd., Kirganelia phyllanthoides A. Juss., K. elegans Sprengel, K. dumetosa auct. non (Poiret) Sprengel (COODE 1982).

Noms vernaculaires :

Bois de demoiselle, Bois de mazelle, à La Réunion, **Bois castique, Castique (rouge)** à Maurice et Rodrigues.

Répartition géographique :

Alors que le genre Phyllanthus est pantropical et compte environ 650 espèces, P. casticum est présent dans les Mascareignes, à Madagascar, à Aldabra. Il pourrait aussi être indigène à Timor et en Inde (COODE 1982).

Description :

Arbrisseau à arbuste à écorce grisâtre, rougeâtre à l'intérieur. Rameaux phyllomorphes pouvant évoquer des feuilles pennées de Légumineuses (Leucaena, Tamarindus).

Le fruit n'est pas une capsule, mais une petite baie, noire à maturité. De ce fait, Francis HALLE pense que ce végétal devrait appartenir au genre Breynia et non au genre Phyllanthus.

Ecologie :

Le **Bois de demoiselle** appartient au reliquat de la forêt tropicale semi-aride. J'ai eu le plaisir de le voir cultivé chez Mme Bébé LAURET (environs de St-Pierre) ou chez notre ami BRIARD (à 200 m au-dessus de St-Leu). Cette plante n'existe le plus souvent qu'à flanc de ravine, sur des escarpements rocheux ensoleillés.

Dans trois herbiers de mes élèves (LAVERGNE 1987), j'ai noté une confusion concernant le **Bois de demoiselle.** Deux m'ont rapporté du **Faux Bois de demoiselle** (2.9.) bien différent, un autre du **Ti Pomme** (Breyna retusa).

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864), l'écorce de **Bois de demoiselle**, jointe au **Bois de chandelle**, "est souvent employée comme tonique et astringent, à la fin des dysenteries et pour arrêter le flux de sang et la gonorrhée". Pour un de ses confrères, des dysenteries accompagnées de douleurs abdominales excessivement aigues furent calmées en peu de temps et comme par enchantement avec ce remède. Pour un autre confrère, le **Bois de demoiselle** convenait mieux à la "diarrhée muqueuse catarrhale, surtout chronique", qu'à la dysenterie.

Le **Bois de demoiselle** jouit de "propriétés détersives incontestables". LECLERC a vu "saupoudrer d'anciennes plaies blafardes et à cicatrisation lente, avec le **Bois de demoiselle** râpé, et en peu de jours la surface de l'ulcère, modifiée, marchait rapidement vers la cicatrisation".

* Pour DARUTY (1886), ce végétal est astringent, utile contre diarrhée et dysenterie, détersif aussi.

Dans une publication ultérieure (1889), DARUTY donne une recette contre la dysenterie chronique, l'entérocolite sanglante, le flux de sang. A 30 g d'écorce de **Bois de demoiselle**, il associe 3 à 6 g de sommités fraîches de **Bois de chandelle**, pour 3 bouteilles d'eau de fontaine. Réduire par cuisson à 2, voire 1,5 bouteilles.

* Pour CORDEMOY (1895), une décoction associant écorce de **Bois de demoiselle**, **Joli coeur** et **Ronce**, soigne les diarrhées chroniques, les dysenteries, les angines, les leucorrhées et les blennorragies anciennes.

* Pour DUCHEMANN (1900), 30 g d'écorce de **Bois de demoiselle**, décoctée dans 1 l de vin de Provence, "guérit la dysenterie chronique". En prendre 3 verres par jour.

BOSSE (1977) reprend sensiblement la même recette.

Usages médicaux actuels :

* Ariste PAYET (BENOIST 1980) persiste dans l'art de soigner les atteintes de l'appareil digestif puisqu'avec un vin contenant **Bois de demoiselle**, **Simarouba**, **Goyave**, **Grenade**, **Mangoustan** et **Fumeterre**, il soigne la dysenterie, les hémorragies intestinales, les hémorroïdes, l'ulcère gastrique et l'estomac descendu.

Gabrielle PAYET utilise racines et écorces de **Bois de demoiselle** pour traiter la dysenterie.

Angèle GALMAR prépare sa "tisane tambave" avec du **Bois de demoiselle**, du **Poc-poc**, de l'écorce **Vavangue**, de l'**Anis**, des coeurs de **Pêche**, du **Ti Trèfle**, et si elle en dispose, de la

racine **Combava.** Il faut dire qu'un pied de **Bois de demoiselle** pousse à 20 m de chez elle.

* Avec un nom aussi évocateur que celui de **Bois de demoiselle**, il aurait été surprenant que rien ne touche à la féminité.

SAM LONG (1984), nous dit que 7 coeurs de **Bois de demoiselle** seront utiles à une jeune fille qui voudra guérir du "charme" ayant stoppé ses règles.

Pour Hubert DELISLE (1982), "actuellement le **Bois de demoiselle** est prescrit pour les bêtises, les malices, les pièges de l'amour ou le sort jeté à une jeune fille dont les conséquences se traduisent par un arrêt des règles. On fait bouillir 5 feuilles ou 7 coeurs pour régulariser les choses".

Pour Lucie DIJOUX, le **Bois de demoiselle** est bon pour les retards de règles.

Ginette RODELIN évoque le cas des demoiselles qui n'ont pas encore eu leurs règles à 16-17 ans. Le **Bois de demoiselle** est bon pour "faire avancer les règles, les faire marcher".

Pour Mme VITRY Elio, le mélange **Bois de demoiselle + Aloès amer** est à ne pas administrer aux femmes enceintes. Le **Bois de demoiselle** est bon pour le sang, la circulation des femmes, l'andropause.

* Mme Bébé LAURET utilise le **Bois de demoiselle** pour la croissance des garçons et des filles.

Gabrielle PAYET prépare un "sirop de croissance" avec **Bois de demoiselle** et **Bois de quivi.** On en donne une petite tasse tous les matins à l'enfant.

* Théophane DARID me dira que le **Bois de demoiselle** est utile pour le mal de gorge.

Composition chimique : (SMADJA et VERA (1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	parties végétales	herbier
-	-	-	-	-	-	-	+	-	4,5 cm	TC	-	-	-	-	-	écorce	L 1281
-	-	-	+	-	-	+	+	-	1,7 cm	TG	-	-	-	-	-	feuilles	L 242

Diarrhées, dysenteries, pertes de sang, hémorroïdes... ont des chances de pouvoir être traitées par une plante à tanins. On remarquera cependant que les feuilles libèrent à l'ébullition une assez grande quantité de mucilages. Ces substances pourraient

s'opposer à l'effet des tanins ; ce n'est pas le cas quand l'écorce est utilisée seule.

Reste à savoir ce qui confère à cette drogue son action emménagogue. Ne serait-ce pas les phénols présents dans les feuilles ?

Bois de demoiselle

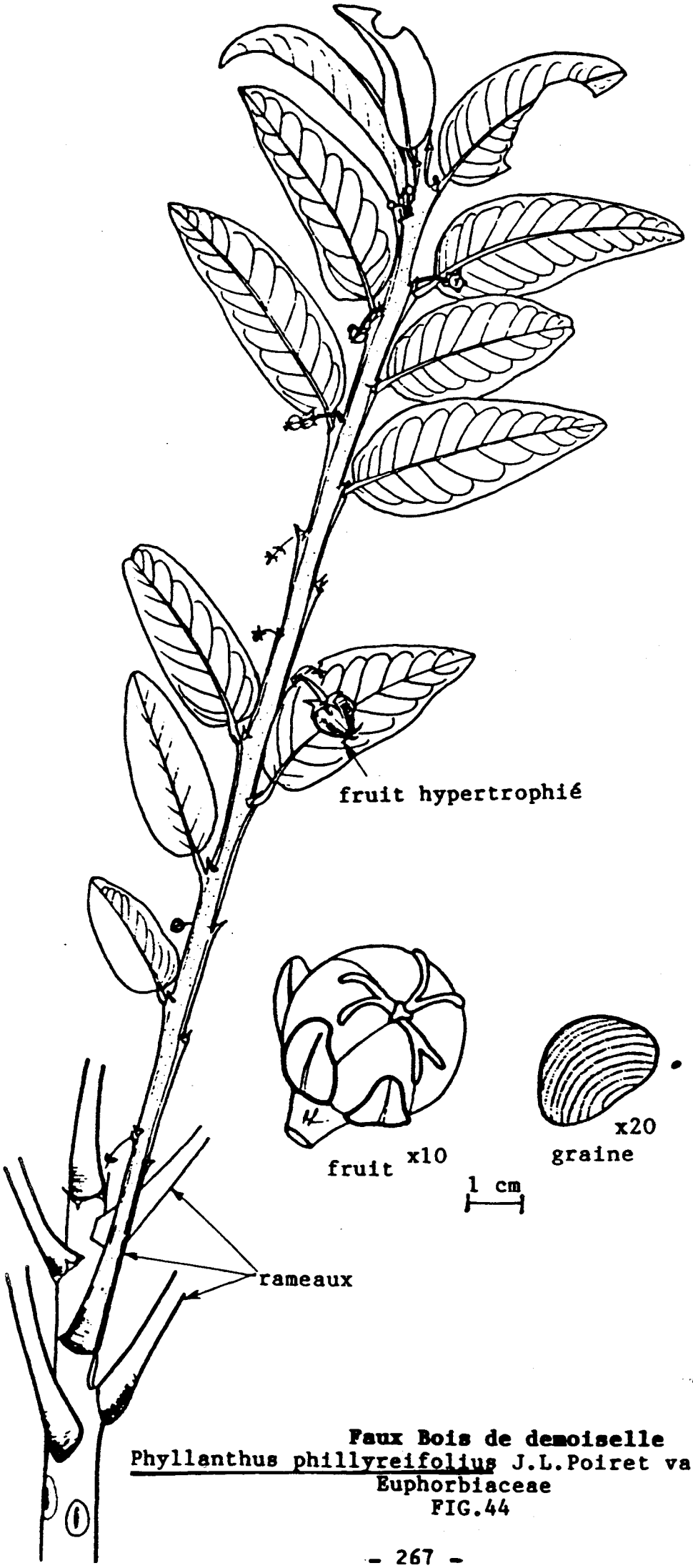

Faux Bois de demoiselle
Phyllanthus phillyreifolius J.L.Poiret var.phillyreifolius Coode
Euphorbiaceae
FIG.44

2.9. (FAUX) BOIS DE DEMOISELLE

Famille :

Euphorbiaceae

Nom scientifique :

Phyllanthus phillyreifolius Poiret.

Synonymes :

P. longifolius auct. non Poiret, P. polymorphus Muell.

C'est la variété phillyreifolius Coode que nous avons ramassée ; elle est endémique de La Réunion. Elle est très voisine de la variété telfairianus Muell., endémique de Maurice (COODE 1982).

Noms vernaculaires :

C'était à Maurice le **Bois balié la rivière**, le **Bois dilo**, le **Bois petites feuilles** (DARUTY 1886). Ce fut à la Réunion le **Bois de négresse**, le **Bois de ravine**, le **Bois de chien** (CORDEMOY 1895). Cette plante est aujourd'hui presque oubliée. Elle a cependant été appelée **Girimbelle marron**, ce qui dénote une observation convergente entre ses rameaux phyllomorphes et les feuilles de Phyllanthus acidus (L.) Skeels. Des élèves me l'ont aussi rapportée comme étant du **Bois de demoiselle**, appellation en principe réservée au Phyllanthus casticum Willemet f. En absence d'un nom commun ressassé par la rumeur populaire, c'est le nom d'une autre plante - bien différente - qui a été, à tort, utilisé.

Répartition géographique :

L'espèce phillyreifolius compte 2 variétés endémiques de La Réunion et 5 autres variétés endémiques à Maurice.

Description de la variété phillyreifolius :

Arbrisseau à rameaux phyllomorphes aplatis, étroitement ailés, au moins au stade jeune. Feuilles insérées tout au long du rameau.

Les fleurs sont axillaires, en fascicules. Les sexes sont séparés. Les fleurs mâles sont généralement plus nombreuses que les fleurs femelles. Le fruit est une capsule déhiscente contenant 6 graines brunâtres.

Ecologie :

Les **Faux Bois de demoiselle** se rencontrent presque toujours dans les endroits humides, plus ou moins ombragés, précisément en bordure des ravines. On rencontre la variété phillyreifolius principalement entre 800 et 1700 m d'altitude.

Usages médicaux anciens :

* Pour DARUTY (1886), cette Euphorbiaceae hygrophile était astringente, diurétique et emménagogue, propre à soigner la dysenterie, les pertes blanches et les coliques néphrétiques.

* A quelque chose près, CORDEMOY (1895) lui attribuera les mêmes propriétés. Il la dira employée contre les cystites, les coliques néphrétiques, la leucorrhée et la diarrhée.

Usage médical actuel :

Elle est surtout utilisée pour soigner la diarrhée. Son écorce est mise à bouillir dans l'eau ou laissée "afiger" dans du vin. Boire 2 verres de ce vin au **Faux Bois de demoiselle** dans la journée.

Elle est aussi usitée comme diurétique (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes
-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	TG	-	-	-	-	-	L 93	rameaux feuillés

Quand on ne recherche qu'un effet astringent et anti-inflammatoire (contre la diarrhée), le tanin présent dans le végétal peut suffire.

Une action contre les douleurs et l'inflammation de l'appareil urinaire est plus subtile. Tanins, phénols, flavannes, proanthocyanidols peuvent-ils y concourir ?

Faux Bois de demoiselle

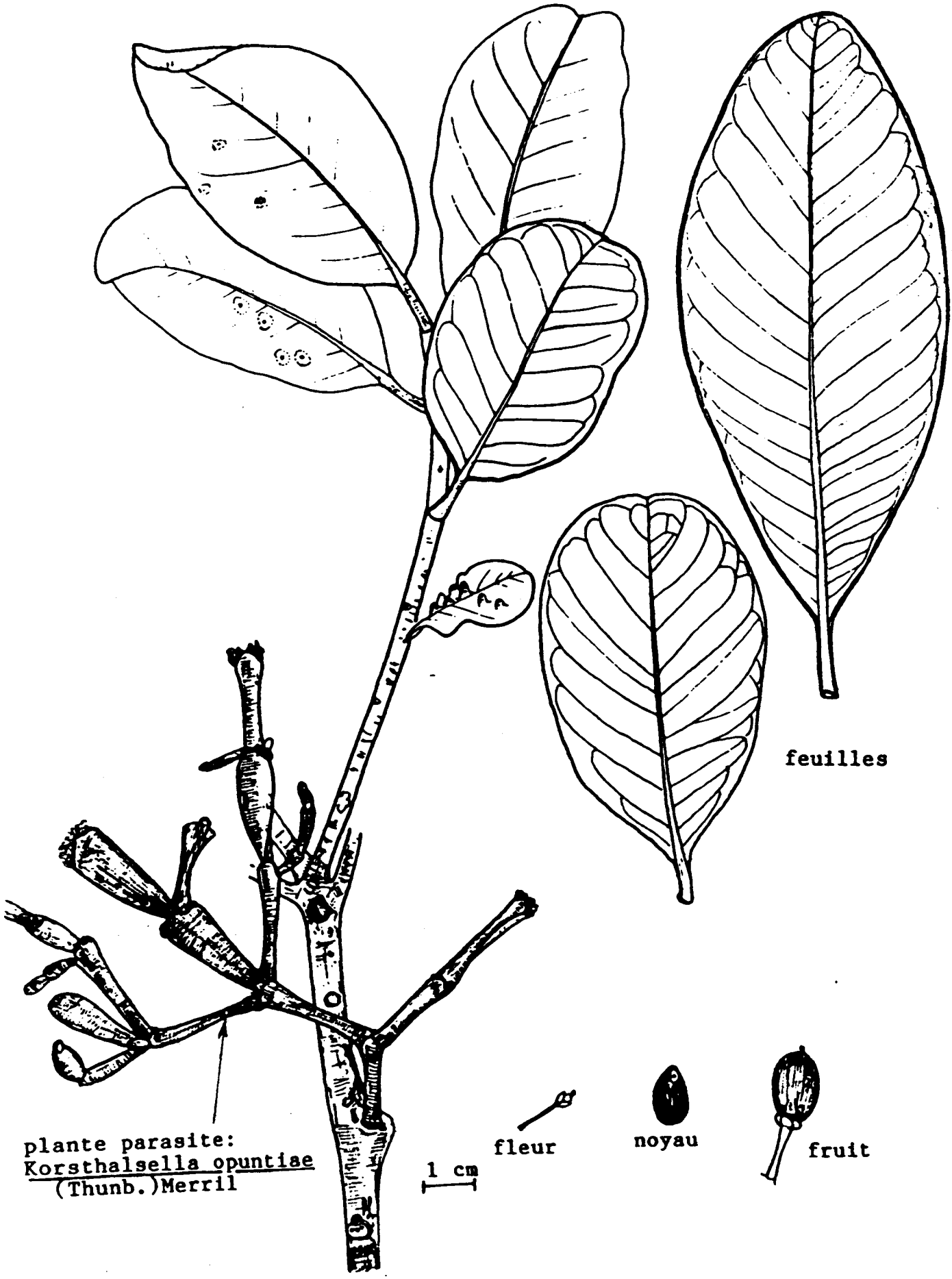

Bois de fer(bâtard)
Sideroxylon borbonicus DC
Sapotaceae
FIG.45

2.10. BOIS DE FER (BATARD)

Famille :

Sapotaceae.

Nom scientifique :

Sideroxylon borbonicum DC.

Synonymes :

S. spurium Cordem., S. pedicellatum Cordem., S. floribundum Cordem. (FRIEDMANN 1981).

Noms vernaculaires :

C'est pour la var. capuronii Aubreville le **Bois de fer bâtard**, le **Natte bâtard**, le **Bois de fer blanc**. Pour la var. borbonicum Friedmann, c'est le **Bois de fer bâtard**, le **Natte bâtard**, le **Natte coudine**, le **Natte cochon**, le **Natte blanc** (FRIEDMANN 1981).

Répartition géographique :

Espèce endémique de La Réunion.

Le genre Sideroxylon compte 17 espèces, des Mascareignes (8), de Madagascar (6) et d'Afrique tropicale (3) (FRIEDMANN 1981).

Description :

La var. borbonicum reste un petit arbre, de 5 à 8 m de haut, à tronc tortueux. Ses feuilles sont vert glauque, à marges nettement révolutées. Les pédicelles des fleurs ont 7 à 14 mm de long. Les fleurs sont rougeâtres, hermaphrodites. Les fruits sont noirs, de 1 à 1,2 cm de long. Ils ne contiennent qu'une graine, très dure.

La var. capuronii devient un arbre pouvant atteindre 15 m de haut. Ses feuilles sont vert clair, à marges faiblement révolutées. Les pédicelles floraux n'ont que 5 à 10 mm de long. Les fruits sont identiques à ceux de l'autre variété.

Ecologie :

La var. borbonicum croît de 800 à 2000 m d'altitude. Elle se rencontre donc essentiellement dans la forêt tropicale humide des Hauts. Quant à la var. capuronii, rencontrée de 0 à 800 m, elle est liée aux forêts tropicales des Bas.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), la tisane d'écorce de **Bois de fer** et de **Croc de chien** fortifie l'estomac et contribue à "la guérison des maladies syphilitiques".

* LECLERC (1864) reprend pour son compte la recette ci-dessus d'IMHAUS. Il signale l'usage de l'écorce de **Bois de fer** comme astringent, dépuratif, fébrifuge. Il rapporte la tisane de Mme DONNE contre le tambave. Elle compte 10 plantes différentes, dont le **Bois de fer**, l'**Ambaville**, le **Bois jaune**, le **Bois cassant**, le **Fleur jaune**, le **Lingue blanc**, le **Croc de chien**, le **Cochléaria**, la **Liane de cabris** ou **Romarin sauvage** (indéterminé) et la **Grenadille**.

* Pour CORDEMOY(1895), le latex de ce **Bois de fer** est irritant, vésicant, vermifuge et insecticide.

* Pour DUCHEMANN (1900), l'écorce de **Bois de fer**, mêlée à des coeurs d'**Ambaville**, à du **Croc de chien**, à un morceau de racine de **Fleur jaune**, à des feuilles de **Lingue café** et à celles de **Gros Indigo**, décoctée et prise en boisson dans la journée "guérit le charbon".

Usage médical récent :

Le **Bois de fer bâtard** est actuellement peu utilisé à des fins médicales.

Joséphа OLIVAR met à tremper de l'écorce de **Bois de fer bâtard** dans du rhum, du Vermouth ou une autre boisson alcoolisée, "pour soigner les bronches".

L'écorce mise à bouillir donne une boisson qui soigne l'estomac et nettoie le sang. Mise "afiger", l'écorce est un rafraîchissant". Nous sommes dans le même champ d'action thérapeutique (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	parties végétales	herbier
+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	feuilles	L 470
-	-	-	±	-		+	-	-	-	TC	-	+	-	-	-	écorce	L 1481

Les métabolites présents dans l'écorce peuvent peut-être suffire à lui attribuer une action "rafraîchissante".

Bois de fer bâtard

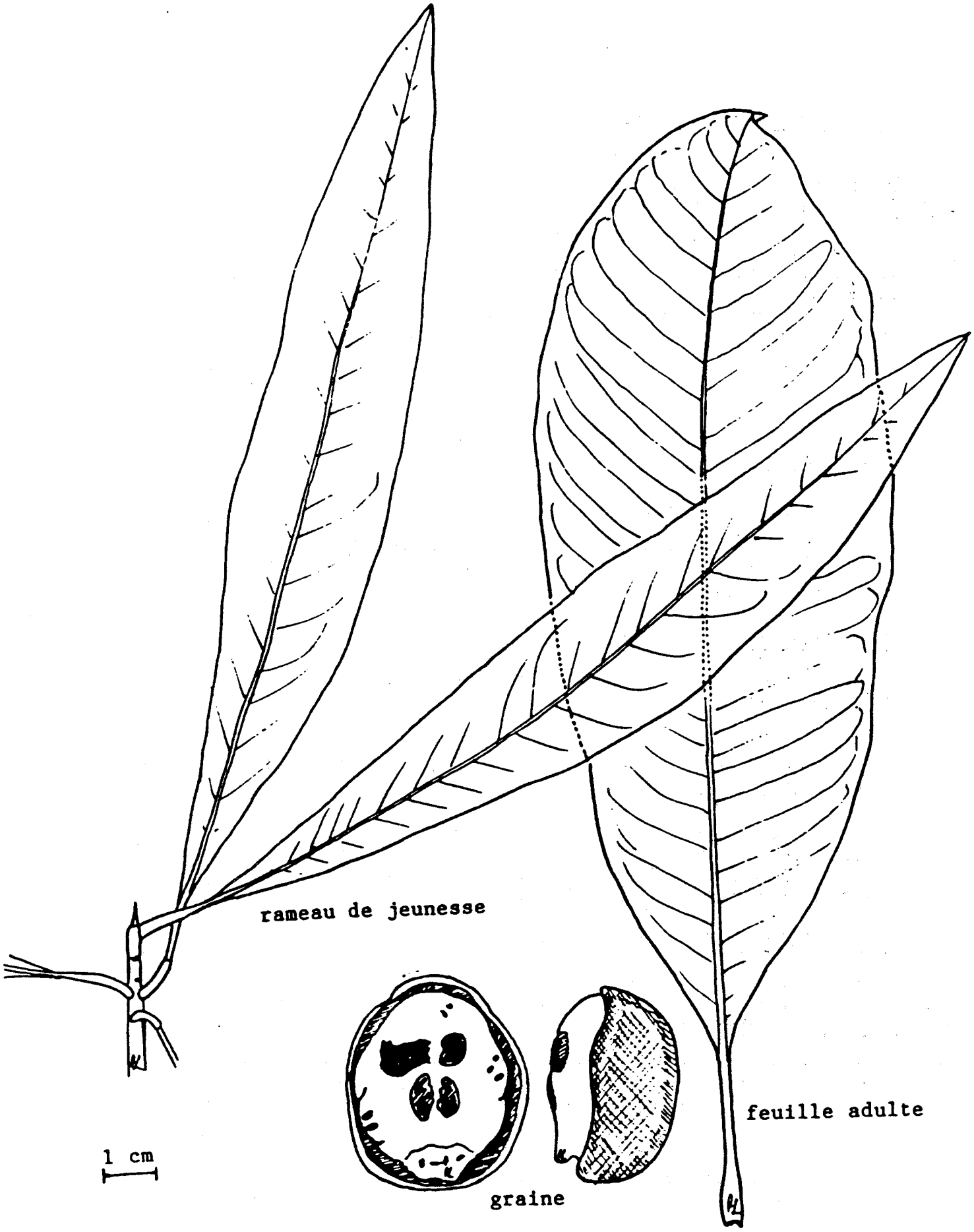

Bois de fer(blanc)
Sideroxylon majus(Gaertn.f.)Baehni
Sapotaceae
FIG.46

2.11. BOIS DE FER (BLANC)

Famille :

Sapotaceae.

Nom scientifique :

Sideroxylon majus (Gaertn. f.) Baehni.

Synonymes :

S. imbricarioides DC, calvaria major Gaertn. f., C. imbricarioides (DC) Dubard (FRIEDMANN 1981).

Nom vernaculaire :

Bois de fer blanc.

Répartition géographique :

Espèce endémique de La Réunion.

Description :

Grand arbre pouvant atteindre 15 à 20 m de haut. Quand on est sous son houppier et que l'on observe ses rameaux feuillés, on pourrait hésiter avec ceux du **Grand Natte** (3.15.).

Les feuilles de jeunesse sont étroites et pointues. Les feuilles adultes sont nettement plus larges. La base du pétiole est dilatée.

Les fleurs naissent sur les rameaux défeuillés. Les fruits sont charnus, de la taille d'une petite pomme. Ils contiennent une graine unique, très dure, qui pourrait ressembler à une tête de lépreux avec sa capuche.

Ecologie :

Espèce devenue rare dans la forêt tropicale humide des Bas (jusqu'à 1000 m).

Usage médical ancien :

CORDEMOY (1895) semble être le seul, au siècle dernier, à signaler l'usage de son écorce en sirop pour traiter "certaines maladies de l'enfance". Il la reconnaît astringente et dit qu'elle "passe pour dépurative".

Usages médicaux actuels :

Hilaire HOAREAU emploie "pour les suites de couche", le **Bois de fer à gros fruits**. Par opposition, le **Bois de fer bâtard** n'a que de petits fruits.

Pour Gabrielle PAYET, l'écorce de **Bois de fer** est mise à tremper dans l'eau froide. Elle précise qu'il ne faut pas faire bouillir. La macération rafraîchit, "quand un moune nana beaucoup de pertes blanches".

Lucie DIJOUX l'utilise aussi pour la leucorrhée. Elle dit que l'écorce hachée donne à l'eau une couleur blanche. Est-ce à cause de son latex ?

Pour sa "tisane ménopause" (ou retour d'âge), elle se sert d'un fragment d'écorce des arbres suivants : **Bois de fer, Bois blanc rouge, Evi, Letchi, Filao,** 3 feuilles de **Bétel marron** et 1 tige d'**Herbe de l'eau.** Le tout est mis à bouillir 15 mn. La tisane est bue pendant plusieurs jours, plusieurs fois par jour (HUBERT DELISLE 1982).

Mme VITRY Elio utilise la tisane de feuilles en boisson pour soigner les "z'efforts" (quand quelqu'un a soulevé un paquet trop lourd).

Bernadette HOAREAU, Gaston PAYET ou Maximin TECHER associent le **Bois de fer** et le **Bois de gaulette** pour les maux des reins. Si les écorces sont fraîches, elles sont mises à tremper dans l'eau froide ; si elles sont sèches, on les fera bouillir. Quelle que soit la manière d'obtenir de la tisane, cette dernière sera bue "à la soif".

Pour soigner "les reins bloqués, avec douleurs et faiblesse", Jeanne VISNELDA utilise du **Bois de fer** et du **Bois de rongue.**

Gabriel RIGOT se sert de l'écorce du **Bois de fer** pour soigner l'impuissance masculine.

Louis PAYET me le cite pour l'ulcère.

Boire la macération d'écorce calmerait les maux de tête et serait "bon pour la moralité" (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	parties végétales	herbier
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	+	+	-	-	-	feuilles	L 273
+	+	+	+	-	-	±	-	-	2 cm	TC	-	-	-	-	-	feuilles	L 1397
+	+	+	±	-		+	+	-	4 cm	TC	-	-	-	-	-	feuilles	L 1475
+	+	+	-	-		+	-	-	0,6	TC	-	-	-	-	-	écorce	L 1475

Les deux premiers résultats (feuilles de L 273 et L 1397) étant pour le moins très éloignés, nous avons décidé de faire une nouvelle cueillette (L1475) qui a confirmé l'existence d'alcaloïdes chez ce végétal. Dans le premier cas (L273), il s'agissait de feuilles mortes, récoltées sur le sol. Dans les deux cas suivants (L1397, L1475), des rameaux feuillés furent cueillis sur ces arbres. La composition chimique entre une feuille morte et une feuille verte peut donc varier énormément.

L'association écorces de **Bois de fer** et de **Bois de gaulette** peut paraître judicieuse s'il s'agit d'augmenter les effets des saponosides sur l'appareil urinaire.

Reste à préciser quels métabolites pourraient agir sur l'appareil génital.

Bois de fer blanc

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion 1 cm

Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 877 SAPINDACEAE

Nom scientifique :
Dovatoxylon apetalum (Bois.) Radlk.

Nom vernaculaire :
Bois de Gaulette.

Eléments descriptifs :
Tiges juvéniles à feuilles alternes, à folioles ± lobés opposées à subopposées (12 folioles)

Lieu de récolte : Chemin des Anglais (entre les pavés)
Altitude : ≃ 230 m
Date : 19.2.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

FLORE DE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 400 SAPINDACEAE

Nom scientifique :
Doratoxylon apetalum (Poir.) Radlk.

Nom vernaculaire :
Bois de gaulette

Eléments descriptifs :
arbuste ~ 2,5 m de haut. à fruits noirs

Lieu de récolte : Mare Longue
Altitude : ~ 180 m
Date : 21.12.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.12. BOIS DE GAULETTE

Famille :

Sapindaceae.

Nom scientifique :

Doratoxylon apetalum (Poiret) Radlk.

Synonyme :

D. mauritianum Thouars ex Baker (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de gaulette. C'était à la Réunion le **Bois de gaulette rouge** (CORDEMOY 1895), à Maurice, le **Bois de Sagaye** (DARUTY 1886).

Répartition géographique :

Le genre doratoxylon a 5 espèces, 4 endémiques de Madagascar et une cinquième indigène à Madagascar et aux Mascareignes ; il s'agit bien sûr de D. apelatum (FRIEDMANN inédit).

Description :

La variété diphyllum Cordem rencontrée dans la forêt tropicale humide des Hauts a des feuilles à 2 folioles. Quant à la variété apetalum Friedmann, elle peut avoir 6 à 8 folioles, rarement 2. Elle seule est hétérophylle. De petites tailles et découpées chez les feuilles juvéniles, les folioles des feuilles adultes sont entières.

Les fleurs, à étamines jaunâtres, sont regroupées en masses compactes. Les calices, de ces fleurs apétales, sont dorés.

Le fruit est noir, ovoïde, de la taille d'une petite **Olive.**

Ecologie :

Si la var. diphyllum est liée à une pluviosité supérieure à 4000 mm/an (forêt tropicale humide des Hauts), la var. apetalum pousse à basse altitude, même en des secteurs relativement secs (précipitations voisines de 1000 mm/an) (FRIEDMANN inédit). Elle se rencontre donc dans la forêt tropicale semi-aride, mais aussi dans la forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

* Pour DARUTY (1886), cette Sapindaceae est utilisée comme dépuratif et contre le tambave.

* Pour CORDEMOY (1895), le **Bois de gaulette** est aussi dépuratif. La décoction astringente de ses feuilles le recommande pour des gargarismes et en boisson contre la diarrhée chronique.

Usages médicaux récents :

* Lucie DIJOUX laisse macérer dans l'eau un fragment d'écorce râpée pour soigner la dysenterie.

Contre le tambave, Volta B. (des Makes) utilise **Bois de gaulette, Bois cassant, Ti Carambole, Sourichaude** et **Liane d'olive** (HUBERT DELISLE 1982).

* Plusieurs tisaneurs considèrent le **Bois de gaulette** comme un "rafraîchissant" ; il convient alors "quand l'estomac brûle" (Josépha OLIVAR), quand il y a "échauffement d'urine" (HUBERT DELISLE 1982), quand il s'agit de préparer une tisane dépurative ; pour cela Renette CERVEAU n'utilise que des plantes qui "n'échauffent pas" : **Bois de gaulette, Change-écorce, Lingue café, Herbe à bouc, Guérivite.**

* Mme Bébé LAURET prépare une tisane pour le foie avec du **Bois de gaulette** et de l'**Artichaut.**

* Hilaire HOAREAU utilise le **Bois de gaulette** pour ses "complications" soignant les reins et les rhumatismes.

* Renaud HOAREAU fait rentrer le **Bois de gaulette** dans sa tisane "saisissement".

* Léonard EMMA met à bouillir, pour le bain des enfants nerveux, agités, de la **Sensitive,** du **Poc-poc,** un pied de **Guérivite** (ou bien du **Bois de gaulette**).

* Plusieurs tisaneurs se servent du **Bois de gaulette** pour préparer des bains avec l'intention de traiter des enfants qui ne marchent pas ou pour les faire marcher plus vite. Pour cela Gabriel RIGOT met à bouillir **Bois de Gaulette, Lingue à poivre** et feuilles de **Vavangue.** Pierre THIBURCE associe **Bois de gaulette** et **Bois maigre.** Anne POLEYA utilise d'abord de l'eau de **Riz** réchauffée au soleil, avant le bain au **Bois de gaulette.**

Compositon chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-	+	-	-	-	+		+	+	-	-	-	-		L 244	E. LOUPY 1977	feuilles
-	-	-	+	-	-	+	+	-	12 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1344	SMADJA et VERA 1988	feuilles
-	-	-	-	-		+	+	-	4,8 cm	+	-	+	+	-	-	L 1490	SMADJA et VERA 1988	écorce

Riche en saponosides, le **Bois de gaulette** est probablement un bon dépuratif, un diurétique et un antiinflammatoire. Ce sont là autant d'effets qui correspondent au concept de "rafraîchissant" (défini en II.A.6. dans le "vocabulaire des tisaneurs"). L'utilisation de ce "bois froid", dans la "tisane tambave", n'est de ce fait sans doute pas fortuite.

Bois de gaulette

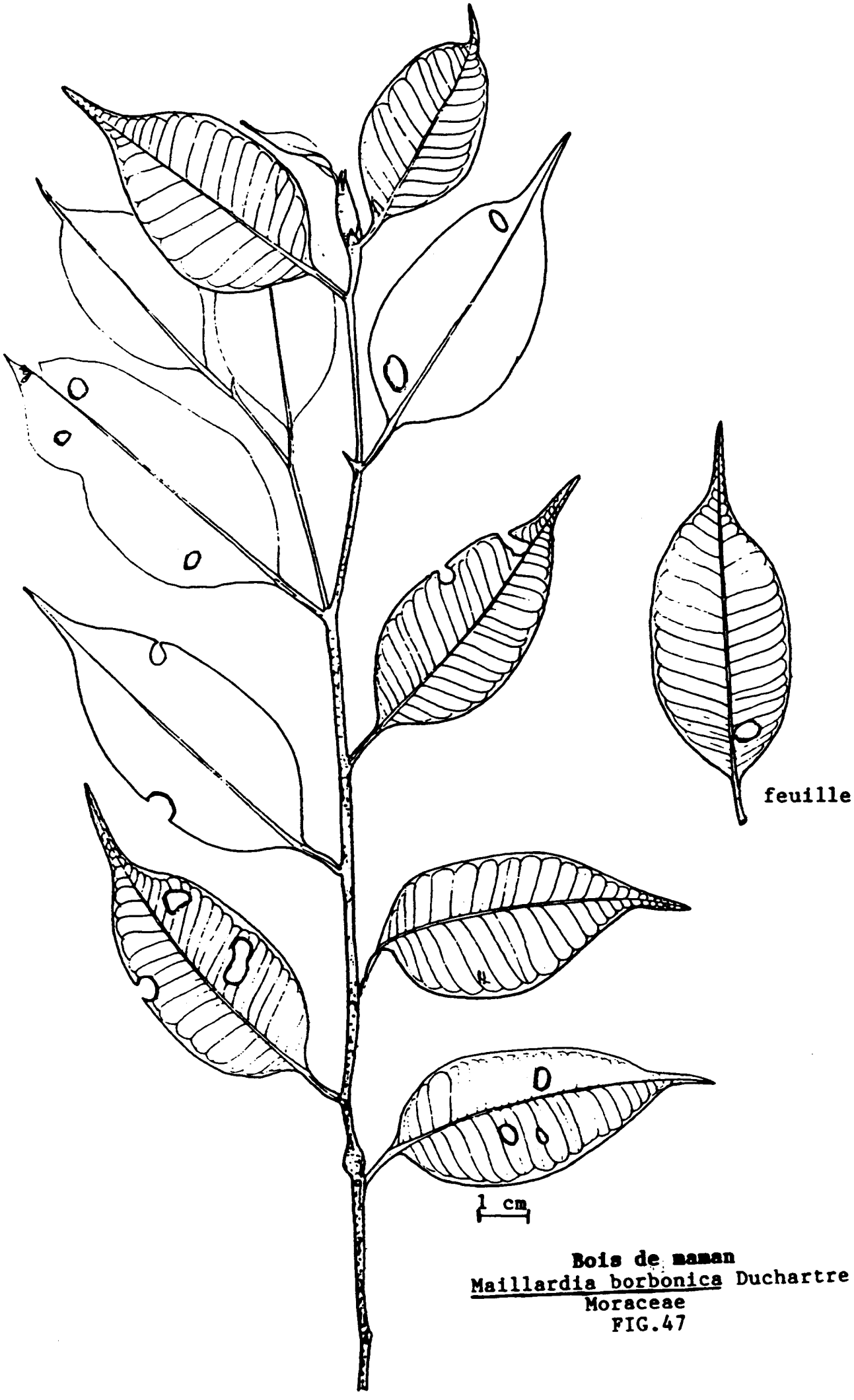

Bois de maman
Maillardia borbonica Duchartre
Moraceae
FIG.47

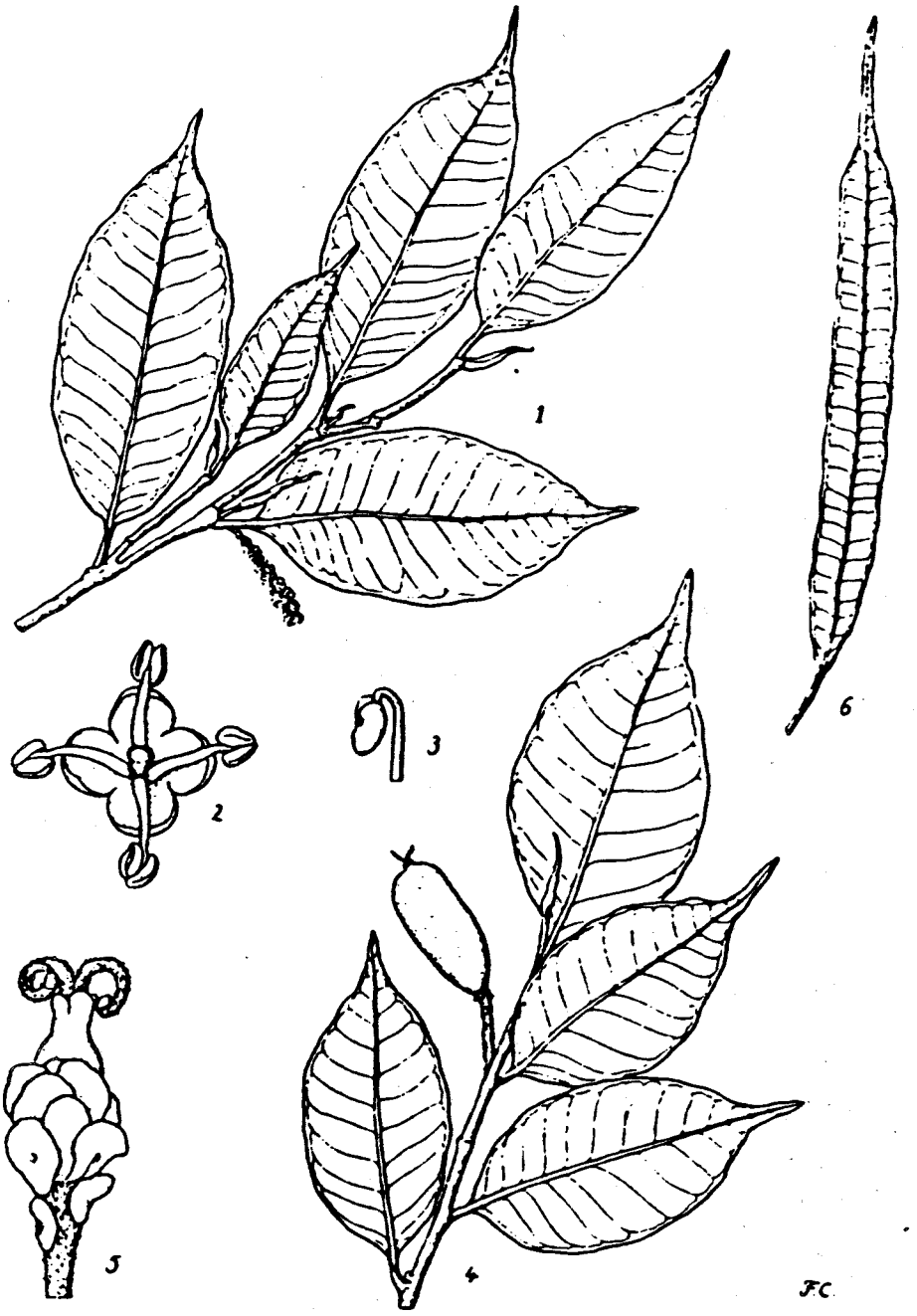

— **Maillardia borbonica: 1,** rameau mâle en fleurs × ½; **2,** fleur mâle vue du dessus × 7; **3,** étamine dans le bouton × 7; **4,** rameau en fruits × 1; **5,** fleur femelle × 8; **6,** feuille juvénile × ½. (**1,** *Capuron* 28237, d'après Berg, Bull. Jard. Bot. Nat. Belg. 47: 375 (1977); **2-3,** *Friedmann* 3030; **4,** *Cadet* 4319; **5,** *Friedmann* 1093; **6,** *Friedmann* 1072 (tous (P)).

(Extrait de BERG et HEUSDEN 1985)

2.13. BOIS DE MAMAN

Famille :

Moraceae.

Nom scientifique :

Maillardia borbonica Duchartre.

Noms vernaculaires :

Il est actuellement appelé **Bois de maman** ou plus rarement **Petit Cannelier**. Les habitants du Cirque de Cilaos le connaissent comme le **Bois de liège**.

A l'époque de CORDEMOY (1895), il portait encore les noms de **Bois de sagaye, Bois de gaillard, Bois de requin, Bois de maillet.**

Répartition géographique :

Le genre Maillardia ne compte que deux espèces. M. borbonica est endémique de La Réunion, alors que M. montana Leandri se rencontre à Madagascar, Aldabra et aux Comores (BERG et HEUSDEN 1985).

Description :

Peut devenir un petit arbre ayant jusqu'à 7 m de haut, mais se présente souvent à l'état d'arbuste ou d'arbrisseau.

Espèce hétérophylle. Ses feuilles juvéniles ont un limbe étroit et allongé (linéarisation). Ses feuilles adultes nous font penser à celles du Ficus benjamina L. (peu cultivé à La Réunion). Espèce dioïque, rarement rencontrée fleurie ou fructifiée. Ses fruits d'un "rouge corail à maturité", de la grosseur d'une **Cerise** de **Caféier**, quoique exceptionnels, ont toutes chances d'attirer les oiseaux sylvestres frugivores.

Ecologie :

Espèce rencontrée çà et là de 500 à 1300-1400 m, surtout dans les forêts hygrophiles. Mais indifférente à l'humidité du sol, elle peut aussi exister en des stations plus sèches où elle pourrait présenter des formes juvéniles.

Usages médicaux anciens :

* "Le Maillardia passe pour avoir des propriétés abortives d'où son nom de **Bois de maman**, quia hanc adhibent matres si puella quoedam gravida videtur" (parce que les mères y ont

recours si une jeune fille donne des signes de grossesse) (CORDEMOY 1895).

* Pour DUCHEMANN (1900), c'est un "diurétique et rafraîchissant de premier ordre par décoction de bois ou de racine".

Usages médicaux récents :

* Plusieurs recettes actuelles contredisent le pouvoir abortif du **Bois de maman.**

Dans 1 l d'eau, mettre à bouillir quelques rameaux feuillés. En boire 4 ou 5 fois par jour pour "éviter une fausse couche" (LAVERGNE 1987).

Pour Augusta ZELMIA, il faut donner à boire une tisane de feuilles et d'écorce à une femme enceinte ; cela préservera son bébé du tambave. Après l'accouchement, donner à la maman une "infusion pour faire sortir le mauvais sang".

L'écorce, mise à bouillir, sera utilisée en boisson et en injections vaginales pour faire tenir l'enfant. En boire, pendant 2 ou 3 jours. Si les douleurs persistent, utiliser du **Mazambron** (suc cristallisé de l'**Aloès amer**) additionné de rhum (HUBERT DELISLE 1982).

Ginette RODELIN sait que le **Bois de maman** convient aux femmmes stériles, pour leur rendre la fécondité.

* Hilaire HOAREAU utilise le **Bois de maman** pour les femmes qui ont peu de lait.

Jean-Marc MULO le prescrit "si les règles ne marchent pas bien".

Pierre THIBURCE l'emploie contre le tambave.

Jeannette BEGUE le trouve "très rafraîchissant pour le sang" (= dépuratif).

Modély VIRAPIN s'en sert "pour les artères bouchées".

Gabrielle PAYET en fait de la tisane pour les pertes blanches et l'hépatite virale.

Iris BEGUE mélange le **Bois de maman** au **Bois jaune** et au **Bois de sinte**, contre "l'accès jaune" (jaunisse, hépatite).

Georges POTHIN en faisait une tisane "rafraîchissante" pour une femme qui venait d'accoucher. Il l'associait au **Bois de reinette** et à la **Liane savon** pour traiter les calculs urinaires.

Mélanie RICQUEBOURG me donne la même recette (à 3 plantes) pour les douleurs et maux de reins.

BOSSE (1977) conseille la tisane d'écorce ou de racine, un grand verre par jour, pour calmer les douleurs de reins et de vessie.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+			+			-	-	+	-	-					s ans n°	FORGAS et Coll. 1981	feuilles et rameaux
+	+			+			-	-	-	-	-					sans n°	FORGAS et Coll. 1981	écorces
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1287	SMADJA et VERA 1988	feuilles

FORGACS et Coll. (1981) ont trouvé de petites quantités d'alcaloïdes dans Maillardia borbonica : 70 mg par kg d'écorce et 95 mg par kg de feuilles et rameaux. Ils ont eu un test positif pour les flavonosides et les saponosides, contrairement à SMADJA et VERA (1988).

Pour le moins, le **Bois de maman** est une "plante à alcaloïde". On peut se demander si la drogue ne devrait pas ses effets sur l'appareil génital féminin, sur le foie, sur l'appareil urinaire... à ses alcaloïdes.

Bois de maman

HERB. 21

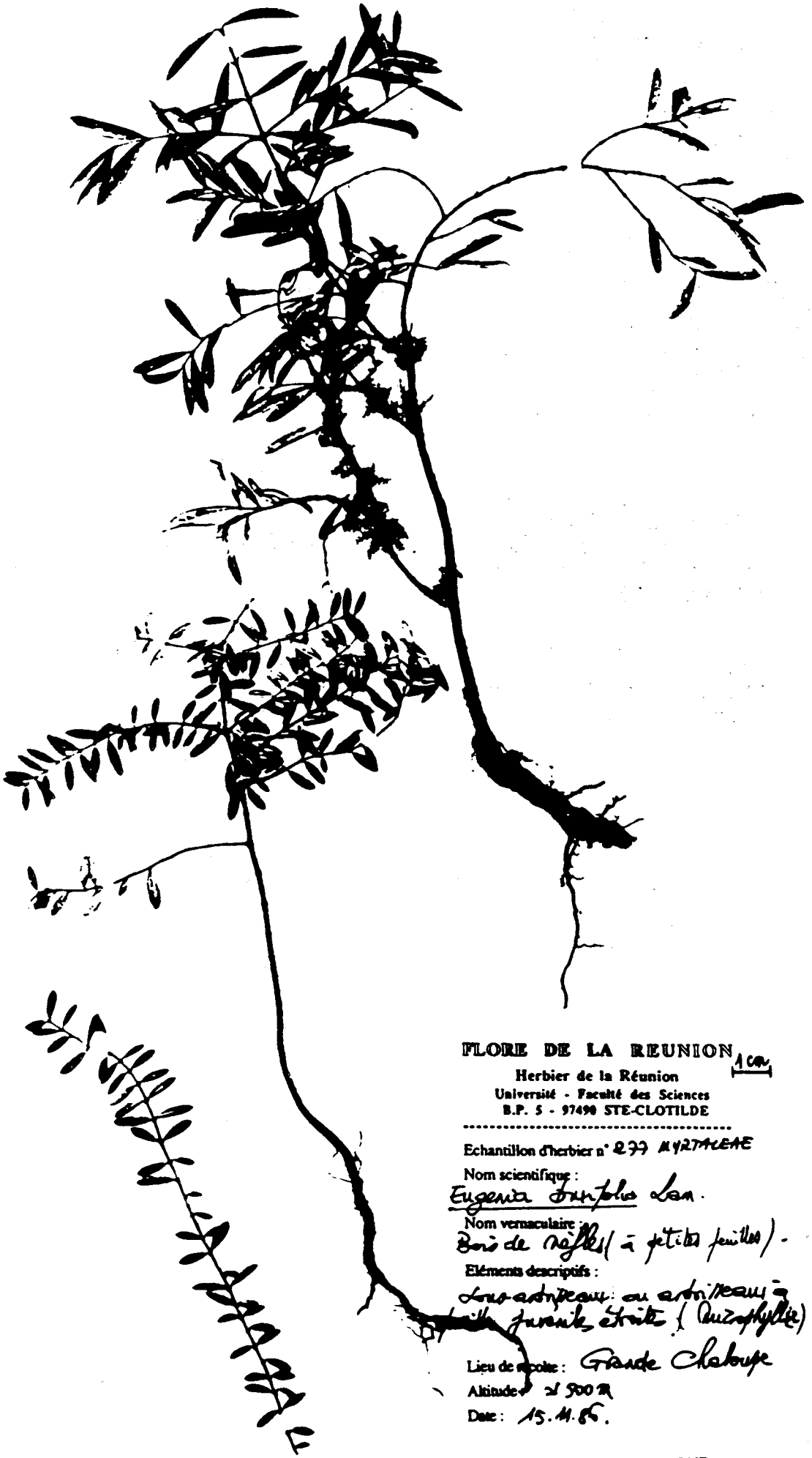

FLORE DE LA REUNION 1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 277 MYRTACEAE

Nom scientifique :
Eugenia buxifolia Lam.

Nom vernaculaire :
Bois de nèfles (à petites feuilles).

Eléments descriptifs :
Sous-arbrisseau ou arbrisseau à feuille juvénile étroite (Leptophylle)

Lieu de récolte : Grande Chaloupe
Altitude : ± 500 m
Date : 15.11.66.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 870 MYRTACEAE

Nom scientifique :

Eugenia buxifolia Lam.

Nom vernaculaire :

Bois de nèfles

Eléments descriptifs :

arbuste 3,50 m de haut avec quelques fleurs. Buisson au travers du sentier au-dessus de la Rav. Fourche

Lieu de récolte : Chemin des Anglais

Altitude : ± 700 m

Date : le 19.2.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

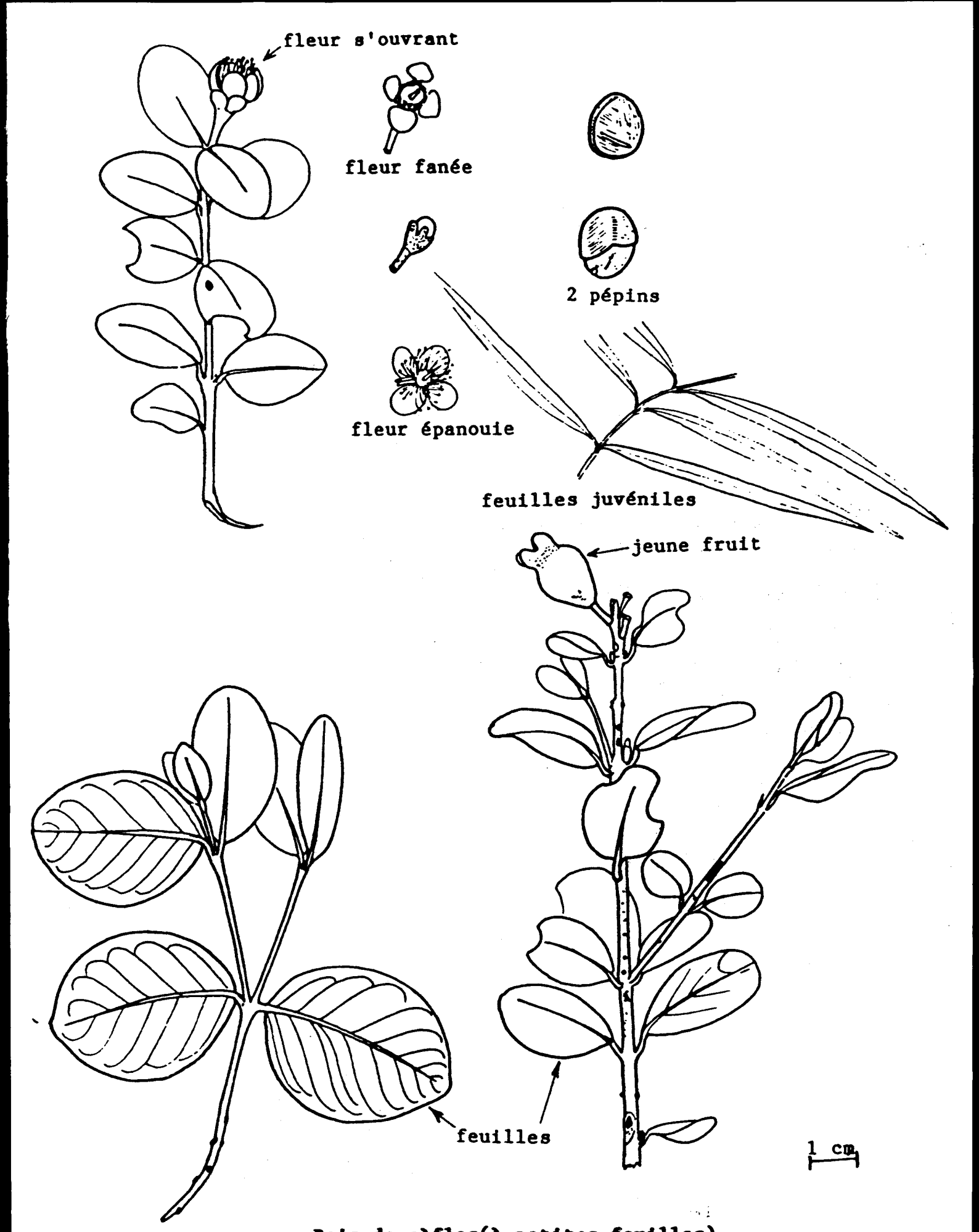

Bois de nèfles(à petites feuilles)
Eugenia cotinifolia Jacq.
Myrtaceae

2.14. BOIS DE NEFLES (A PETITES FEUILLES)

Famille :

Myrtaceae.

Nom scientifique :

Eugenia buxifolia Lam.

Synonymes :

Eugenia coriacea F.G.Dietr., Myrtus borbonica Spreng., Jossinia buxifolia (Lam.) DC, J. buxifolia var. microphylla Blume (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de nèfles, Bois de nèfles à petites feuilles, Bois de nèfles des hauts de Bourbon.

Répartition géographique :

Le genre Eugenia a environ 500 espèces en Amérique tropicale et subtropicale, et peut-être une centaine dans le Vieux Monde tropical d'Afrique, de Madagascar, des Mascareignes, de Sri Lanka, de l'Inde, de la Malaisie, du N.E. de l'Australie, des Philippines et du Pacifique. Quant à E. buxifolia, il est endémique de La Réunion (SCOTT inédit).

Description :

Arbustes ou petits arbres de 3 à 5 m de haut.

Les feuilles des jeunes sujets sont tout à fait différentes de celles des pieds adultes. On les reconnaît néanmoins au fait qu'elles sont d'un vert très pâle, presque blanc, à leur face inférieure.

Les fleurs (à nombreuses étamines) sont blanches ou roses. Les fruits jaunâtres, à peine gros comme une Olive, offrent une pulpe insipide.

Ecologie :

Le Bois de nèfles est une espèce rencontrée jusqu'à 1500 m. C'est dans la forêt tropicale semi-aride qu'elle est hétérophylle.

ıges médicaux anciens :

* En 1864, pour LECLERC, le **Bois de nèfles** "passe pour un ɔuratif estimé".

* En 1895, CORDEMOY signale que l'écorce astringente est antée contre les cystites catarrhales".

age médical actuel :

Une recette nous vient de Grand Galet. L'écorce du **Bois de fles** est râpée. On lui ajoute du sel, on la met dans l'eau et boit, contre l'angine (LAVERGNE 1987).

ɔmposition chimique :

;-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	parties végétales	Chimistes	organes
-	-	-	-	-	+		+	+	+	+	-	-		L 468	E. LOUPY 1987	feuilles
-	+	-	-	-	+	-	1,3 cm	TG	-	±	-	-	-	L 141	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Les saponosides présents dans Eugenia buxifolia peuvent sans oute lui conférer une action dépurative. Le rôle des phénols, ssociés aux tanins, comme antiseptiques urinaires n'est pas mpossible (BRUNETON 1987).

Bois de nèfle (à petites feuilles)

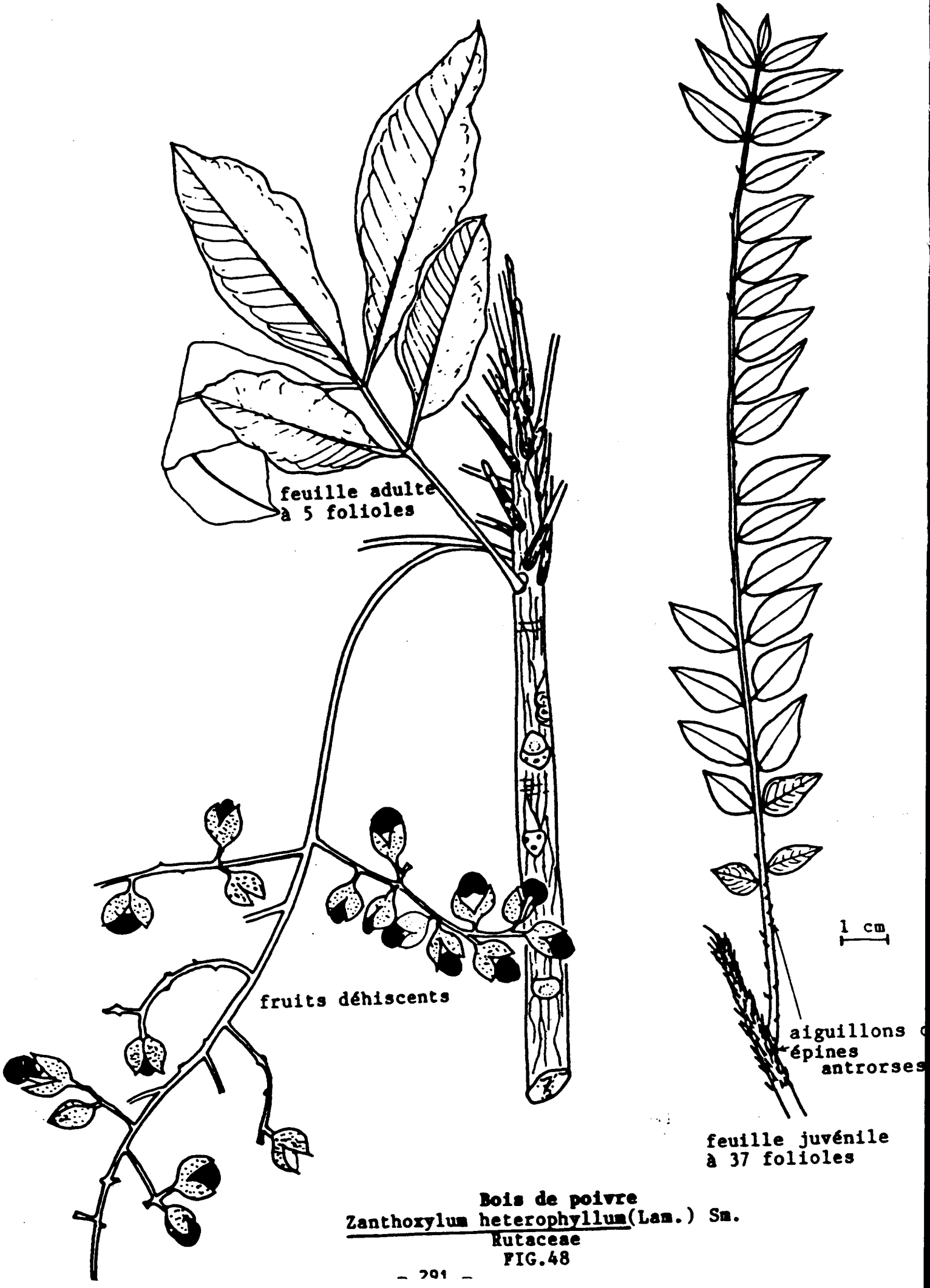

Bois de poivre
Zanthoxylum heterophyllum(Lam.) Sm.
Rutaceae
FIG.48

2.15. BOIS DE POIVRE

Famille :

Rutaceae.

Nom scientifique :

Zanthoxylum heterophyllum (Lam.) Smith in Rees.

Synonyme :

Fagara heterophylla Lam. (COODE 1979).

Noms vernaculaires :

Bois de poivre, Poivrier, Bois de poivrier, Poivrier des Hauts, Poivrier mal de dents, Bois blanc rouge, Bois de catafaille noir, Bois de rat.

Répartition géographique :

Espèce endémique des Mascareignes. Elle n'a pas été récoltée à Rodrigues récemment . Il n'en existe plus que quelques pieds à Maurice. Elle est rare à La Réunion.

Le genre Zanthoxylum a environ 275 espèces ; il est très répandu dans les régions tropicales et subtropicales (COODE 1979).

Description :

Arbuste ou arbre à écorce lisse, gris sombre.

Les feuilles adultes ressemblent un peu à des feuilles de Frêne. Elles comptent 3 à 6 paires de folioles elliptiques. Elles sont composées imparipennées, comme les feuilles juvéniles. Ces dernières ont 20 à 40 paires de folioles. Leur rachis est épineux, de même que les tiges qui les portent. La plante adulte a perdu ses aiguillons.

Le passage de la forme juvénile épineuse à la forme adulte inerme se fait progressivement.

Fleurs et fruis seront rarement rencontrés. Les graines sont noires et brillantes, à saveur poivrée.

Ecologie :

Rutaceae devenue rare dans les lambeaux existants de la forêt tropicale semi-aride et sur les coulées modernes - à

sécheresse édaphique - du Sud de l'Ile où se développe la forêt tropicale humide des Bas.

Usages médicaux anciens :

* En 1864, LECLERC signale l'usage de l'écorce en décoction et en poudre comme tonique, stomachique et succédané du **Quinquina**. Il se fait l'écho de M.L. BOUTON qui indique l'usage des tiges et des feuilles réduites en poudre, "par un créole de l'Ile Maurice", pour soigner le tambave. La plante aurait "de merveilleux effets sur les enfants atteints de cette affection, et sur les femmes dont le lait de mauvaise nature est nuisible à la santé de leurs nourrissons (...)"

* En 1886, DARUTY note pour le **Bois de poivre** les mêmes propriétés (fébrifuge, sudorifique, dépuratif) et note que la plante est "usitée contre les cachexies, les rhumatismes".

* En 1900, DUCHEMANN change de répertoire thérapeutique. Pour lui, la décoction d'écorce "guérit la dysenterie par lavements". La cendre d'écorce introduite dans une dent gâtée en soulage la douleur.

Usage médical actuel :

Peu répandu et n'ayant pas vraiment de nom populaire ressassé par tous ceux qui utilisent les plantes, Zanthoxylum heterophyllum n'est pas pour autant oublié.

M. Josépha TURPIN, habitant le chemin de la Petite France, à Mare Sèche, Cilaos, me dit avoir utilisé cette plante "pour les maux de reins". Il s'intéressait aux plantes que je venais de ramasser.

Composition chimique :

Nous avons mâché un fragment d'écorce. Elle a un goût très prononcé, désagréable, bien difficile à décrire. Elle procure effectivement un léger effet anesthésiant au niveau de la muqueuse buccale.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	±	-	-	-	L 504	SMADJA et VERA 1988

Les Rutaceae sont connues pour leurs alcaloïdes (LEROY 1982). Reste à savoir si les alcaloïdes du Zanthoxylum heterophyllum (associés aux phénols et à divers terpènes) correspondent aux propriétés stomachique, dépurative, fébrifuge, sudorifique... attribuées à ce végétal.

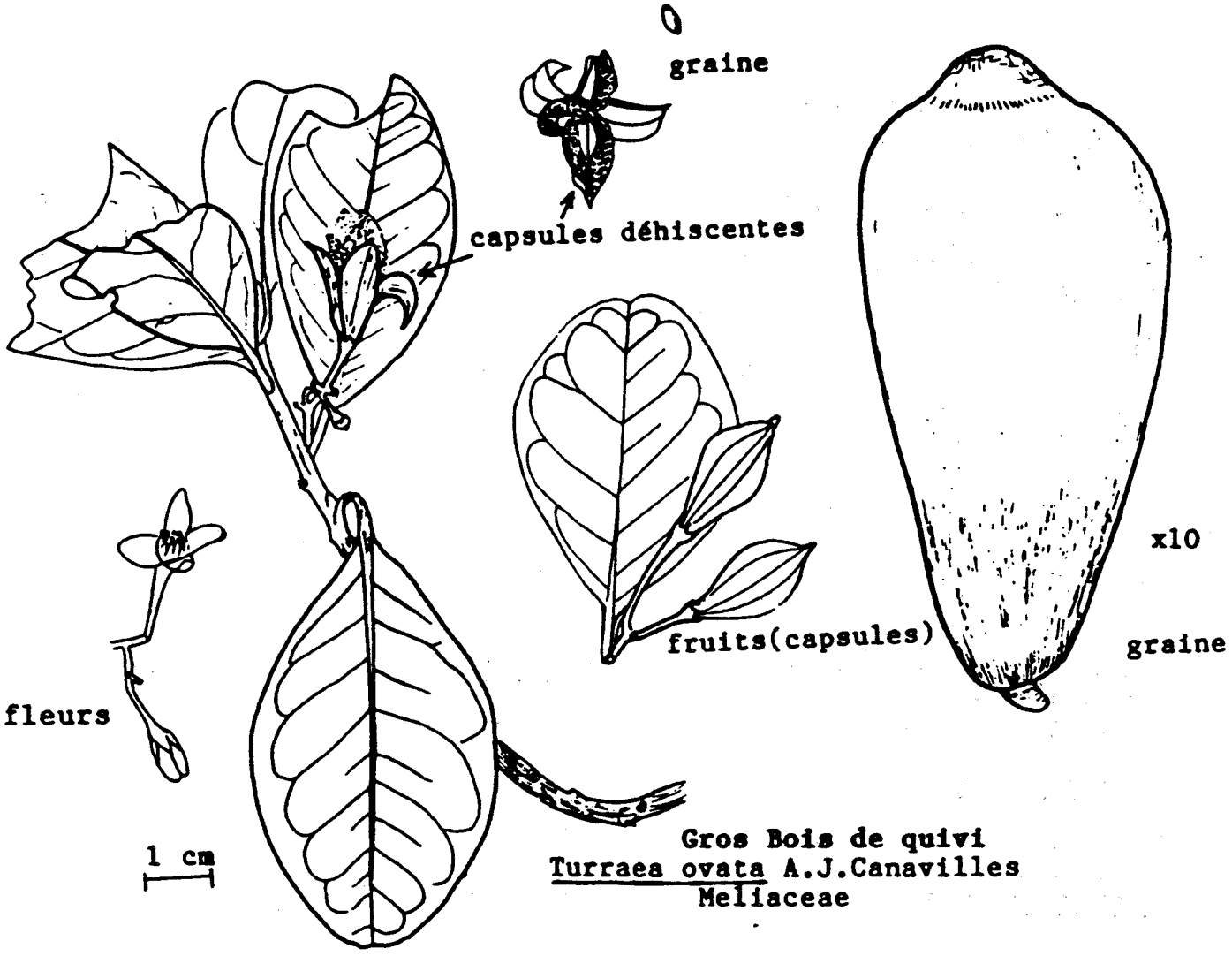

Gros Bois de quivi
Turraea ovata A.J.Canavilles
Meliaceae

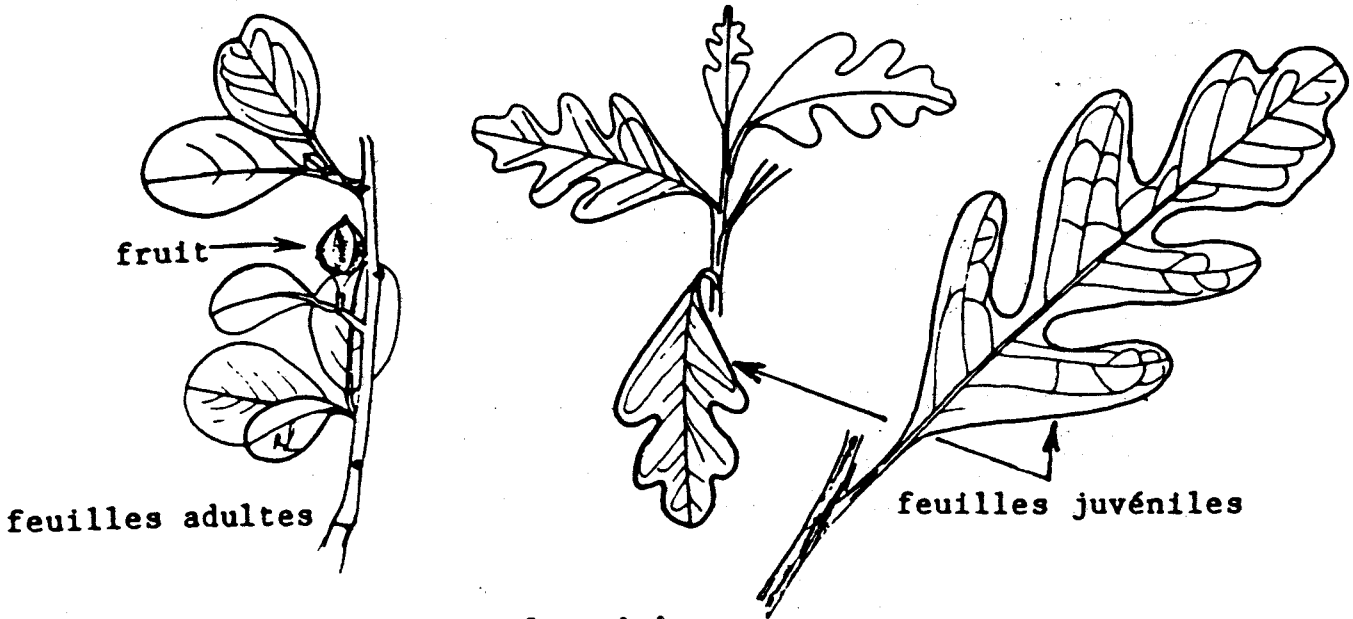

Petit Bois de quivi
Turraea casimiriana Harms
Meliaceae
FIG.49

FLORE DE LA RÉUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

1 cm

Echantillon d'herbier n° 1278

Nom scientifique : MELIACEAE
Turraea cadetiana Heroux

Nom vernaculaire :
T. Bois de Guiri

Eléments descriptifs :
Arbuste ≃ 3 m. Feuilles juvéniles sur rejets. Feuilles adultes entières.

Lieu de récolte : Cilaos (Brûlé Narton)
Altitude : ≃ 1300 m
Date : 21. 1. 88

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.16. BOIS DE QUIVI

Famille :

Meliaceae.

Nom scientifique :

Turraea casimiriana Harms.

Synonymes :

T. heterophylla (Cav.) Harms, Quivisia heterophylla Cav., Q. mauritiana Baker, Gilibertia heterophylla (Cav.) J.F. Gmelin (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de Quivi, Quivi, Petit Quivi.

Répartition géographique :

Turraea est un genre paléotropical pourvu d'environ 55 espèces dont 8 endémiques des Mascareignes. T. casimiriana est endémique de La Réunion et de Maurice. (SCOTT inédit).

Description :

Arbrisseau ou arbuste pouvant atteindre 3 ou 4 m de haut. L'espèce est hétérophylle. Les feuilles juvéniles ont souvent 5 à 7 lobes. Les feuilles adultes sont entières.

Les fleurs, blanc crème, en corymbes axillaires pauciflores, peuvent se transformer en capsule déhiscente à graines enrobées dans un parenchyme orangé ; cet arille peu épais joue sans doute un rôle attractif sur les oiseaux forestiers.

Ecologie :

Le **Petit Quivi** est une espèce caractéristique de la végétation semi-aride de la région Sous le Vent.

Usages médicaux anciens :

Ils s'adressent parfois au **Petit Quivi** seul, soit aussi au **Gros Quivi** ou Turraea ovata (Cav.) Harms de la forêt tropicale humide des Hauts.

* Pour IMHAUS (1857), le **Petit Quivi** est à la fois sudorifique et dépuratif. "Son écorce , prise en tisane, a la vertu d'aider au retour des évacuations périodiques des femmes". Elle est, comme le bois, emménagogue.

* Pour LECLERC (1864), l'écorce des **Quivis** en décoction soigne la dysménorrhée. Leurs feuilles sont dépuratives, utiles en bain contre la gale (antipsoriques).

* CORDEMOY (1895) rapporte, comme LECLERC, la croyance populaire selon laquelle la décoction concentrée et prise de manière rapprochée, "rend fou". Lui aussi attribue à l'écorce du **Petit Quivi** un pouvoir emménagogue, à ses feuilles des vertus dépuratives et antipsoriques.

* Pour DUCHEMANN (1900), un morceau de bois de **Gros Quivi** mis à bouillir avec une branche d'**Absinthe** et un rhizome de **Safran marron** "guérit les suppressions ou irrégularités des règles".

* Pour RAIMBAULT (1948), le **Bois de quivi** est un "bon hypotenseur". On mettra à bouillir 30 à 40 g de feuilles vertes pour 1/2 l d'eau. On en prendra une tasse matin et soir.

Contre la chylurie, on mettra à bouillir 30 g d'écorce dans 750 g d'eau. Le décocté est à boire dans la journée.

Usages médicaux actuels :

* Plusieurs élèves m'ont rapporté l'usage du **Bois de quivi** contre l'hypertension (LAVERGNE 1987).

Franck DIJOUX l'a dans son répertoire pour faire baisser la tension, et aussi pour traiter l'albuminurie. Boire 3 tasses par jour.

Gaston PAYET l'utilise contre son hypertension, avec du **Quatre épingles**.

Maximin TECHER le prescrit pour faire baisser la tension, avec du **Bois de reinette**.

* Les **Bois de quivi** sont-ils abortifs, rendent-ils stérile ?

Modély VIRAPIN me dit ne pas croire au fait "qu'on n'aura plus d'enfant" si on boit de la tisane de **Quivi** une ou deux heures après l'accouchement. D'en avoir bu après le cinquième enfant, elle en a eu six autres encore.

Georges POTHIN semblait nous dire que des femmes ayant une grossesse non désirée veulent "tirer l'enfant" avec du **Bois de quivi**.

Pour Gabrielle PAYET, le **Quivi** est le "bois le plus rapide", celui qui "tire le plus vite". Il est associé à une poignée de coeurs d'**Avocat**, à une poignée de **Thym** et à une pincée de sel. Mais, dit-elle, "il ne faut pas tirer l'enfant, sans quoi le Bon Dieu nous punit".

Même si le pouvoir abortif des **Quivis** est supposé, il ne semble pas clairement prouvé.

* Il est souvent question de règles.

Quelques feuilles de **Quivi** mises à bouillir avec 3 fleurs du **Fleur jaune** est "recommandé pour la période de la puberté chez les filles" (HUBERT DELISLE 1982).

Lucie DIJOUX nous dit que le **Bois de quivi** est utile "pour les règles retardées", Mme Bébé LAURET, "pour faire revenir les règles".

Anne POLEYA l'utilise pour la tisane ménopause. Il est dit régulariser la circulation du sang chez les vieilles dames.

Elisa E. (de Petite Ile) prépare une tisane ménopause avec 3 fragments d'écorce ou 3 feuilles de **Quivi**, 3 fragments d'écorce de **Bois de fer**, 3 fragments d'écorce ou un morceau de racine d'**Affouche**, 3 fragments d'écorce d'**Evi** et une feuille "mûre" de **Gros Badamier** (HUBERT DELISLE 1982).

* Une infusion préparée avec un morceau d'écorce de **Bois de quivi** râpée et un morceau de **Bois jaune** traite la goutte et le rhumatisme. Boire une tasse le matin (LAVERGNE 1987).

Pour Josépha OLIVAR, le **Bois de quivi** est rafraîchissant.

Honorine BOURBON, alors petite fille, se souvient avoir bu de la tisane de **Bois de quivi**.

Composition chimique :

Pour avoir des éléments de comparaison, les trois Turraea indigènes de La Réunion ont été analysés (SMADJA et VERA 1988).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	espèces
-	-	-	+	+	-	-	+	-	1,2 cm	TC	-	-	-	-		L 1278	Turraea casimiriana
-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 471	Turraea ovata
-	-	-	-	-		+	-	-	0,6 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1027	Turraea cadetii

A l'examen des résultats, on peut dire que ces trois espèces ne sont pas des "plantes à alcaloïdes". Il faut assez vite nuancer cette première estimation, car FORGACS et Coll. (1981) ont obtenu, pour 1 kg de feuilles (sèches), 350 mg d'alcaloïdes. Cette teneur est certes peu élevée. Les alcaloïdes sont néanmoins présents.

FACULTÉ
Laboratoire
EP 5 - 97430 Ste Clotilde
28-25-77

Reste posé le problème des faibles teneurs en alcaloïdes avec les réactifs habituels de MAYER, de DRAGENDORFF et silico-tungstique.

Mais n'y aurait-il pas ici des plantes de la même espèce, à alcaloïdes ou sans alcaloïdes ?

Notre identification n'est pas à mettre en cause. Nous joignons pour cela une photocopie de la planche d'herbier correspondante (L1278).

Notre matériel fut ramassé à Cilaos, donc dans le même secteur que l'équipe à FORGACS. Eux le cueillirent en septembre, en saison fraîche, nous en janvier, en saison chaude. Puisque les mêmes organes furent analysés (feuilles), leurs teneurs en alcaloïdes ne varieraient-elles pas en fonction des saisons ? A moins que la différence soit au niveau des feuilles juvéniles et des feuilles adultes.

Nous aurions aimé multiplier les analyses chimiques, mais le Petit Quivi est devenu rare et de ce fait difficile à trouver.

Outre les alcaloïdes, FORGACS et Coll. (1981) ont identifié dans les feuilles des flavonosides, des saponosides, des tanins et des stérols ou triterpènes. Côté activité biologique, ils ont montré que des feuilles et des tiges infusées ont donné une réponse importante dans le domaine de la perméabilité capillaire. Le ou les principes actifs n'ont pas été désignés.

Bois de quivi

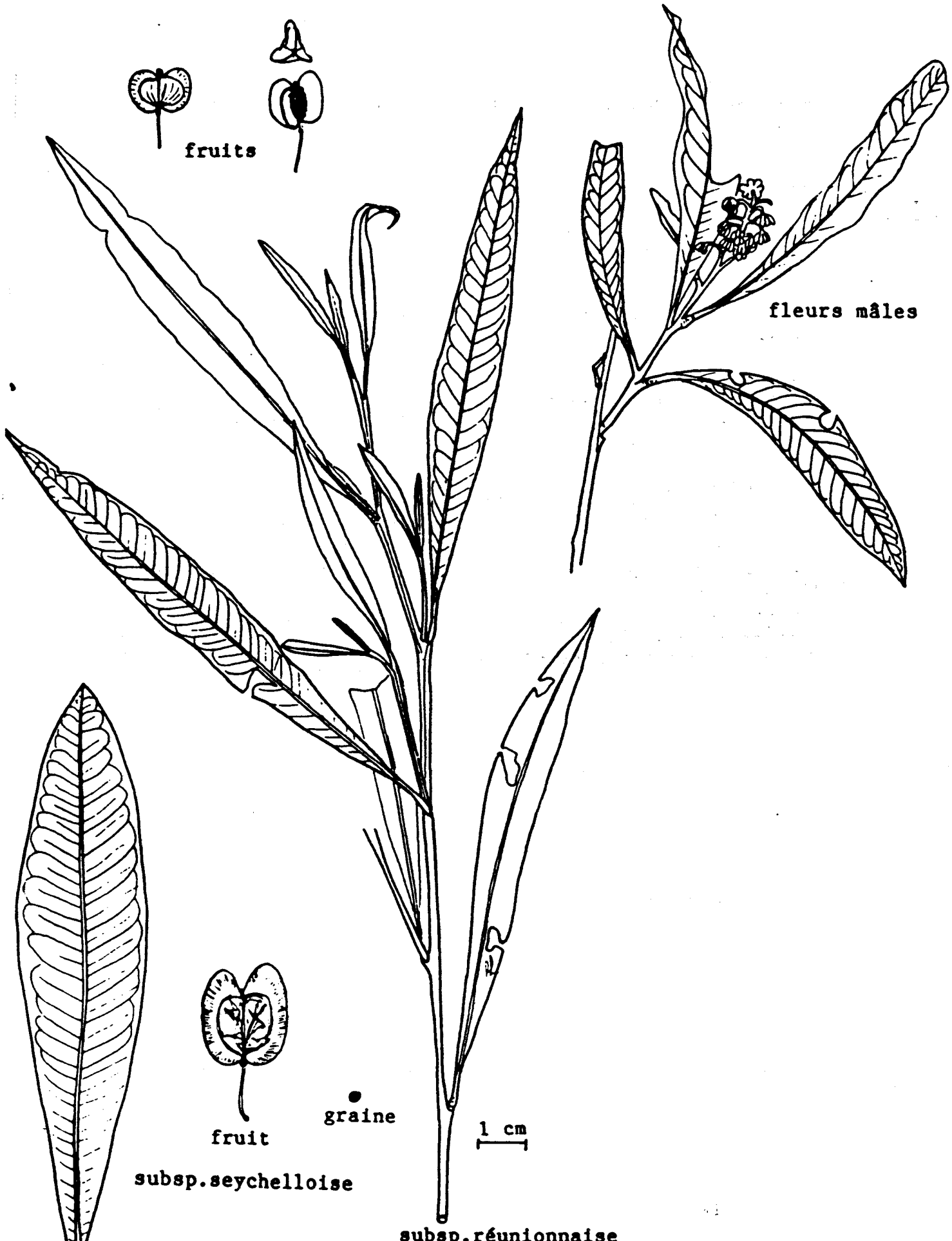

Bois de reinette
Dodonea viscosa L.
Sapindaceae
FIG.50

2.17. BOIS DE REINETTE

Famille :

Sapindaceae.

Nom scientifique :

Dodonea viscosa (L.) Jacq.

Synonymes :

D. angustifolia L.f., D. salicifolia DC, D. microcarpa DC, Ptelea viscosa L. (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de reinette, Bois d'arnette à La Réunion.

Répartition géographique :

Environ 50 espèces appartiennent au genre Dodonea. La plupart sont australiennes. Une est endémique de Madagascar, une autre des Hawaii, une troisième est présente en Australie et en Afrique, une dernière est pantropicale. Il s'agit précisément de Dodonea viscosa (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbrisseau de taille modeste, atteignant 2 à 3 m de haut. Ses jeunes feuilles sont collantes comme le seraient les pattes d'une **Reinette**, à moins que son nom évoque une variété de **Pomme**. "Le **Bois de reinette** est un petit arbrisseau dont les feuilles répandent un parfum doux et agréable, celui de la **Reinette grise** de France" (LECLERC 1864).

La largeur du limbe des feuilles semble être liée au biotope ; le limbe est d'autant plus étroit que le milieu est plus sec.

Les fleurs sont petites et verdâtres, dépourvues de corolle. Les fruits sont des samares pourvues de 2 ou 3 ailes.

Ecologie :

Dodonea viscosa n'est pas, à La Réunion, une plante de bord de mer ; il n'a donc pas un comportement halophile comme au Sénégal ou aux Seychelles. Nous le rencontrons uniquement en secteur semi-aride sur substrat rocheux et ensoleillé, toujours en altitude. Il est d'ailleurs installé jusqu'à 1100-1200 m dans

le Cirque de Cilaos, alors qu'on le retrouve jusqu'à 1500 m dans l'Himalaya (CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956), ou au Mont Elba (1594 m) à la frontière du Soudan et de l'Egypte (SCHNELL 1977).

Dodonea viscosa présente donc au moins deux écologies.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), le **Bois de reinette** est sudorifique. Il est employé pour traiter la goutte et les douleurs rhumatismales.

* Pour LECLERC (1864), c'est encore un "dépuratif puissant" et un vulnéraire. Il l'utilise pour soigner la syphilis et les rhumatismes. Le suc, exprimé de feuilles de **Bois de reinette**, de **Patte poule** et de **Romarin**, sert, avec de la cire et de l'huile d'**Olive**, à préparer un onguent "très efficace, dit-on, pour guérir promptement les dépôts du sein chez les femmes qui nourrissent".

* Pour DARUTY (1886), il soigne aussi la syphilis et les rhumatismes. Il est encore employé contre l'angine, le croup, les contusions, les ulcères.

Contre les "plaies de mauvaises natures", un onguent est préparé avec de la résine de **Takamaka**, de l'huile d'**Arachide**, de la cire et le jus des plantes suivantes : **Bois de reinette**, **Basilic**, **Gros Indigo**, **Herbe à bouc**, **Guérivite**, **Thombé** et **Pissat de chien** (DARUTY 1889).

* CORDEMOY (1895) considère lui aussi le **Bois de reinette** comme un dépuratif, un astringent et un vulnéraire. En gargarisme, il soigne l'angine. En boisson et en bain, il traite la syphilis et le rhumatisme. En topique, il sert de remède aux abcès et ulcères.

* Pour RAIMBAULT (1948), c'est surtout une plante antirhumatismale et antigoutteuse.

Contre "le rhumatisme chronique et déformant", on absorbera dans la journée une décoction préparée avec 50 à 60 g de feuilles ou d'écorce jeune pour 1 l d'eau. On fera réduire à 3/4 de litre. "La teinture au 1/5 est plus active ; ne pas dépasser 30 à 35 gouttes par jour en trois fois : soit 10 à 12 gouttes de teinture le matin, à midi et le soir. Le traitement est légèrement déprimant".

Pour calmer les douleurs rhumatismales et les coliques flatulantes, on fera bouillir 60 g de feuilles dans 1 l d'eau. On sucrera abondamment cette tisane pour en masquer l'amertume.

Remèdes médicaux actuels :

* Plusieurs recettes donnent le **Bois de reinette** comme un remède contre l'arthrose et le rhumatisme.

Pour ce faire, Franck DIJOUX utilise la plante macérée dans du rhum. On prendra un centilitre du liquide matin et soir dans de l'eau sucrée.

Pour Augusta ZELMIA, on boira l'infusion de ses feuilles, sucrée, 3 fois par jour, "pour l'arthrose, le rhumatisme et toutes douleurs" !

La "tisane rhumatisme" de Lucie DIJOUX associe **Bois de reinette, Benjoin, Bois puant, Bois de senteur, Jean Robert** et **Thombé**. A boire matin et soir.

Dans son "rhum rhumatisme", Georges POTHIN avait mis du **Bois de reinette**, très peu de **Catafaye** , de l'**Ambaville**, du **Camphre**, de l'**Eucalyptus**, du **Gros Chiendent** et d'autres plantes dont il n'a pas voulu nous révéler l'identité.

Gabriel RIGOT associe **Bois de reinette** et **Branle blanc** pour préparer un bain traitant les rhumatismes.

* Mme Bébé LAURET en fait un remède contre la goutte. On pourra faire bouillir une poignée de feuilles. On boira la tisane "à la soif" (HUBERT DELISLE 1982).

Lucie DIJOUX utilise **Bois de reinette** et **Herbe à bouc** contre la goutte.

Gaston PAYET met à bouillir **Bois de reinette** et **Prêle**. Boire à la soif, contre la goutte.

Mme VITRY Elio associe feuilles de **Bois de reinette** et amande broyée de **Takamaka** contre la goutte, le rhumatisme, l'arthrose, la sciatique.

* Plusieurs élèves m'ont rapporté l'usage du **Bois de reinette** contre les calculs urinaires et les coliques néphrétiques (LAVERGNE 1987).

Modély VIRAPIN me cite le cas d'un maître d'école qui a "rendu 17 grains de calcul". Une autre personne avait 2 calculs qui ne voulaient pas sortir. Elle a été guérie par le **Bois de reinette**. Modély VIRAPIN met à bouillir 3 rameaux feuillés dans 3 l d'eau pendant 10 à 15 mn. La tisane est à boire comme de l'eau pendant la journée.

Contre les calculs urinaires, Georges POTHIN utilisait du **Bois d'arnette**, du **Bois de maman** et de la **Liane savon**. Pour apaiser les douleurs provoquées par les calculs (coliques

néphrétiques), on boira la tisane préparée en faisant bouillir les feuilles et le bois (LAVERGNE 1987).

* Des feuilles de **Bois de reinette**, écrasées avec du **Gingembre**, du **Safran** cru, du vinaigre et du sel, serviront à préparer un cataplasme pour soigner une entorse, une meurtrissure, un hématome (HUBERT DELISLE 1982).

Une variante de ce cataplasme associe feuilles de **Bois de reinette**, **Gros Chiendent** et sel (LAVERGNE 1987).

Josepha OLIVAR utilise **Bois de reinette**, **Bois de senteur**, écorce ou feuilles de **Patte poule**, une poignée de barbe de **Maïs**, de la racine de **Vétyver**, un morceau de **Safran** cru et 3 racines de **Tabac marron** "pour soigner les douleurs dues aux efforts" (HUBERT DELISLE 1982).

Maximin TECHER écrase des feuilles de **Bois de reinette** et de **Bois noir**, avec du sel et du vinaigre, pour faire un cataplasme qu'il applique sur les durillons du **Boeuf**, son garrot meurtri, en particulier.

* Gabrielle PAYET nous cite l'asthme, le refroidissement, l'ulcère d'estomac, avec le **Bois de reinette**.

Bernadette HOAREAU met à tremper du **Bois de reinette** et du **Bois d'Osto** pour traiter l'ulcère gastrique.

Louis PAYET relie ulcère et **Bois de reinette**.

Théophane DARID l'utilise avec de l'**Ambaville** et du **Bois jaune** contre les douleurs d'estomac et les douleurs de jambes.

Maximin TECHER l'associe au **Bois de quivi** contre l'hypertension.

Mme VITRY Elio laisse infuser 24 h dans de l'huile d'**Amande** des feuilles de **Bois de reinette** et du **Safran** cru. Elle y ajoutera un peu d'Huile Goménolée. La nouvelle huile obtenue lui servira à soigner la sinusite.

Anne POLEYA soigne l'eczéma avec un bain préparé avec du **Bois de reinette** mis à bouillir auquel elle ajoute un **Gros Escargot** (Achatina panthera) grillé avec de l'huile de **Coco** et moulu. Le **Bois de reinette** lui sert aussi à faire des bains de siège pour soigner les hémorroïdes.

Renaud HOAREAU soigne les "enflures" avec le **Bois de reinette**.

Mme VITRY Elio nous dit traiter le SIDA avec une racine de **Bois de reinette**, une racine de **Bois jaune** et une racine de **Choka bleu**.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	organes
-	-	-	-	+	-	+	+	-	+	+	+		-	-	-	L 143	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1231	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Dans un travail de recherche sur les polyphénols de Dodonea viscosa, E. LOUPY a utilisé comme solvants successifs du chlorure de méthylène, du chloroforme, de l'éther éthylique, de l'acétate d'étyle, de l'acétone, du méthanol. La chromatographie sur papier de chaque extrait a permi de dénombrer - avec pour solvant le mélange acide acétique-eau (60-100) - au moins 10 polyphénols (E. LOUPY 1987).

Sur du matériel de Nouvelle-Calédonie des proanthocyanidols n'ont pas été identifiés, par contre des flavanones ont été décelées (PARIS et NOTHIS in E. LOUPY 1987).

WATT et BREYER-BRANDWIJK (1962) rapportent la présence dans les feuilles du Dodonea viscosa d'un alcaloïde, d'un glucoside, de flavonoïdes, de matières taniques, de stérols, de résines. Le principe actif serait un acide résinique. La plante serait faiblement cyanogénétique.

L'usage principal du **Bois de reinette** se situait dans le champ des plantes antilithiasiques. On peut cependant se demander si un tel pouvoir capable de venir à bout des calculs n'était pas surfait.

Si donc le **Bois de reinette** était anti-ulcéreux, dépuratif, antirhumatismal... à quels composés chimiques le devrait-il, en dehors de ses flavonosides et saponosides ? Avec de tels constituants, on peut au moins espérer qu'il soit diurétique, antispasmodique et antiinflammatoire pour soigner les coliques néphrétiques provoquées par des calculs.

fragment d'écorce

jeune fruit

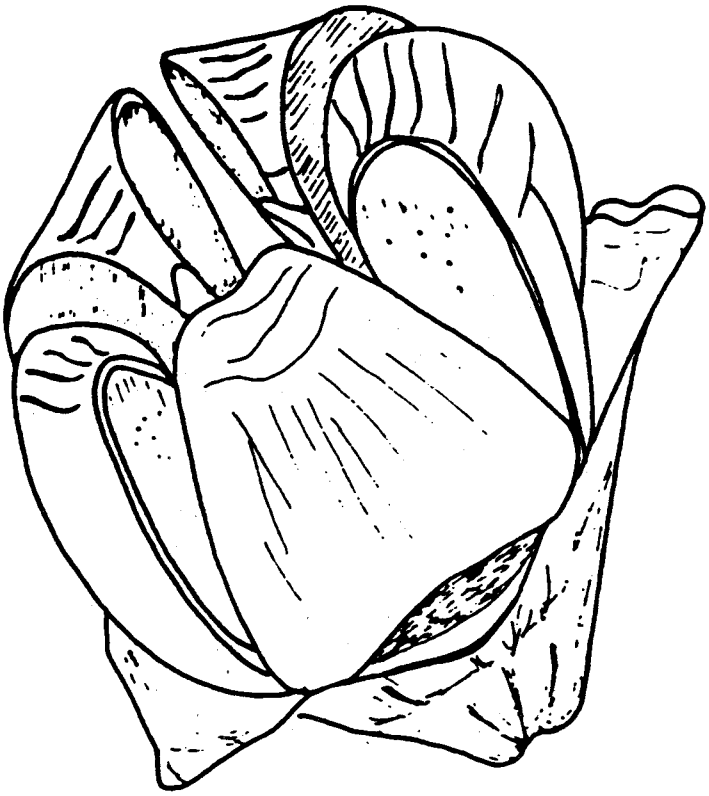

fruit(capsule) X15

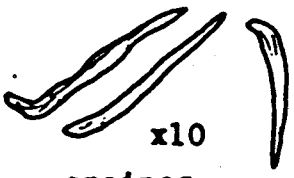

x10

graines

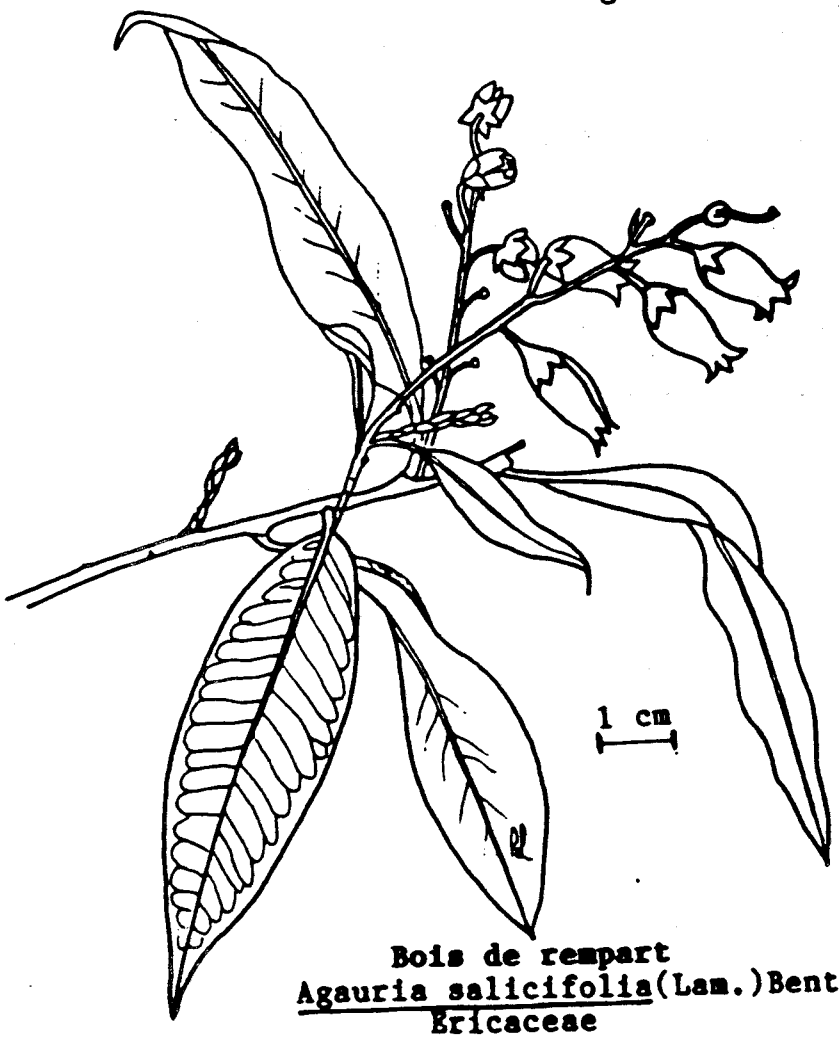

1 cm

Bois de rempart
Agauria salicifolia(Lam.)Benth.
Ericaceae
FIG.51

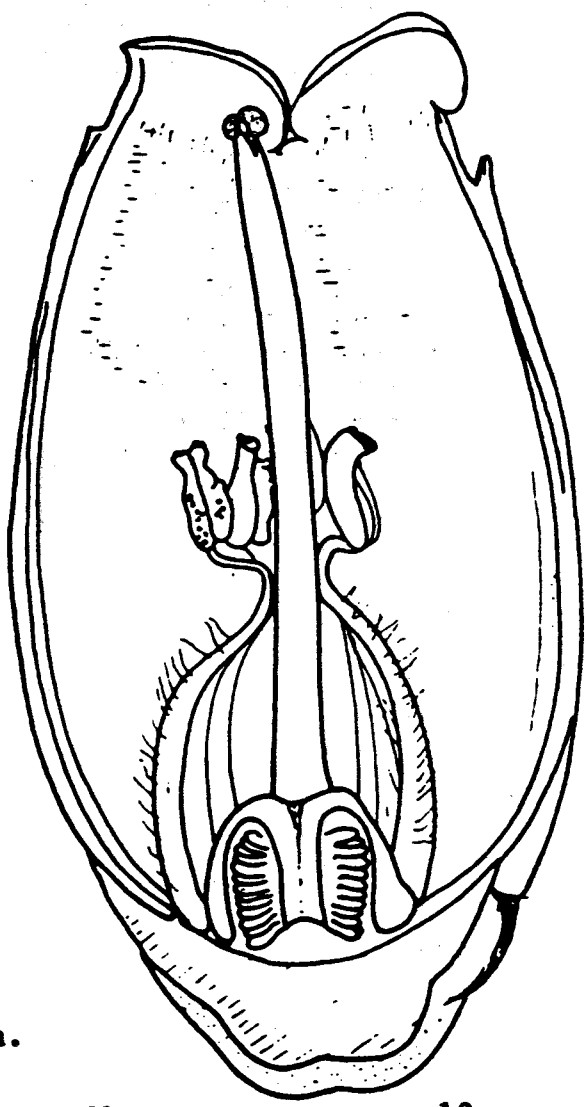

fleur en coupe x12

2.18. BOIS DE REMPART

Famille :

Ericaceae.

Nom scientifique :

Agauria salicifolia (Lam.) Hook f. ex Oliver.

Synonymes :

Andromeda salicifolia Lam., Leucothoe salicifolia (Lam.) DC (FRIEDMANN 1981).

Noms vernaculaires :

Bois de rempart, Bois de gale, Mapou, Bois de mapou, Mapou des Hauts, Mapou à petites feuilles, à la Réunion où n'existe que la variété pyrifolia (Pers.) Oliver.

A Maurice, la var. salicifolia Friedmann est appelée **Bois cabris.**

Répartition géographique :

Agauria a 7 espèces, toutes présentes à Madagascar. A. salicifolia existe cependant aussi à La Réunion, à Maurice et en Afrique tropicale (FRIEDMANN 1981).

Description :

Le **Bois de rempart** peut devenir un arbre de 15 à 20 m de haut ; c'est le plus souvent un petit arbre au tronc plus ou moins tortueux.

L'écorce grisâtre et fissurée longitudinalement (des gros pieds), nous fait parfois penser à une écorce de **Chêne.** Le bois de teinte rousse à rougeâtre est bien reconnaissable sur une souche fraîche.

Les feuilles pourraient évoquer celles de certains **Saules.** Les inflorescences sont en grappes simples à l'aisselle des dernières feuilles des rameaux. Les corolles, urcéolées, rouge sombre, pendantes, évoquent tout à fait une Ericaceae.

Le fruit est une capsule loculicide d'environ 8 mm de diamètre. Les graines allongées et légères sont dispersées par le vent.

Ecologie :

La variété réunionnaise est abondante jusqu'à 1200 m. Elle peut grimper plus haut sur des "reins" (interfluves) ensoleillés.

Le **Bois de rempart** est une espèce pionnière qui colonise des coulées de laves récentes, des remparts sujets à des glissements de terrain. Sur des coulées anciennes, par manque de lumière, cette espèce photophile finit par disparaître.

Indifférent à l'humidité du sol, il est présent dans la végétation tropicale semi-aride aussi bien que dans la végétation tropicale humide.

Toxicité :

La toxicité du **Bois de rempart** ne fait aucun doute. Chaque année quelques **Vaches** et **Cabris** succombent pour avoir mangé de cette Ericaceae. Les accidents sont rares dans la mesure où les éleveurs ont conscience de ce danger.

On dit d'ailleurs à La Réunion : "Une feuille peut tuer un **Boeuf**" ; c'est pour le moins expéditif.

En Afrique de l'Est, des **Chèvres** et des **Moutons** qui avaient brouté cet Agauria furent atteints de vomissements, de convulsions, de difficultés respiratoires et devinrent comateux. On nota que les effets produits s'apparentaient à ceux de l'"andromédotoxine", un glucoside contenu dans les représentants du genre Rhododendron (HUDSON 1950 in WATT 1962).

Hilaire HOAREAU m'a précisé que le **Bois de rempart** est très dangereux quand il est "en pousse", c'est à dire lorsqu'il fait de nouvelles feuilles. Ces dernières sont alors rosâtres. Et bien, m'a-t-il dit, "si un petit coeur rose est mangé par un **Boeuf** ou un **Cabri**, c'est fini" !

Le **Petit Bois de rempart** (Agauria buxifolia (Lam.) Cordem.) rencontré entre 1000 et 2500 m d'altitude serait encore plus dangereux. Hilaire HOAREAU me dit de cet arbrisseau : "cà l'est très dangereux, l'est violent".

Plusieurs tisaneurs ne veulent pas prendre le risque d'utiliser cette plante. Lucie DIJOUX nous en dissuade. Georges POTHIN se souvient que "çà brûle" (c'est vésicant).

A Madagascar, DESCHEEMAEKER (1984) reconnaît qu'il est efficace, contre la gale, mais qu'il peut "provoquer des syncopes, surtout chez les enfants".

Nous avons été appelé par le service des urgences de l'hôpital de Bellepierre pour identifier un rameau de **Bois de**

rempart dont une petite fille venait de mâchouiller une ou deux fleurs. Elle souffrait déjà de "pauses respiratoires".

Emmanuel LOUPY a dû mettre un masque pour finir de pulvériser des feuilles, avant analyse au laboratoire. Il souffrit aussitôt d'une forte allergie respiratoire à la poussière foliaire.

Usages médicaux anciens :

* IMHAUS (1857) constate que "les empiriques en font usage dans le traitement des maladies vénériennes".

* LECLERC (1864) rapporte l'association des écorces de **Bois de rempart**, de **Benjoin** et de **Bois maigre** pour traiter les maladies vénériennes.

* DARUTY (1886) qualifie cet Agauria de dépuratif, d'antipsorique et d'antivénérien.

* CORDEMOY (1895), sachant que les feuilles ont des "propriétés sinapisantes très accusées" rapportait l'usage de leurs "bains révulsifs contre le rhumatisme et aussi contre la gale".

Usages médicaux actuels :

* Gabrielle PAYET l'utilise contre la gratelle. Son bain, nous dit-elle, "cuit la démangeaison".

* Mme VITRY Elio réserve le **Bois de rempart** à la gale des animaux domestiques, Ginette RODELIN nous parle plus précisément de la gale des **Porcs**. Rien d'étonnant que cette espèce soit parfois appelée **Bois de gale**.

* Modély VIRAPIN l'utilise contre la gale, mais aussi pour des maladies de la peau qui ne guérissent pas.

* Mme Maximin TECHER nous a dit le plus grand bien du **Bois de rempart**, en bains de siège, pour traiter les hémorroïdes. Bernadette HOAREAU nous rappelle cet usage.

A Madagascar, DESCHEEMAEKER (1984) rapporte l'usage des feuilles et écorces pilées contre la gale. Mais il conseille, "pour en diminuer la force", de brûler les feuilles, de délayer leurs cendres dans l'eau, avant de laver les plaies.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-		-			+		-	-	+					R 512	RAZAFINDRAMBAO 1971	feuilles et rameaux
-	-	-		-			+		-	-	+					R 512	RAZAFINDRAMBAO 1971	écorces
-	-	-	-	+	-	+	-	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 167	SMADJA et VERA 1988	feuilles

On ne plaisante pas avec la toxicité. Si une plante est vénéneuse, elle le doit forcément à un principe actif ; ce dernier pourrait être ici analogue à l'andromédotoxine rencontrée chez d'autres Ericaceae.

De nature diterpénique (DEBELMAS et DELAVEAU 1978), l'andromédotoxine est réellement antirhumatismale, antivirale et antihypertensive (VIGNEAU 1985). Serait-elle aussi antipsorique ?

L'écorce a montré qu'elle contient de l'"agauriol" ou "agauritol", un triterpène pentacyclique. Elle renferme aussi de l'acide agauriolique, identique à l'acide morolique. Elle a montré contenir 0,04 % d'alcaloïdes et des tanins en abondance (DUSSEY 1953 et DE WITT 1956 in WATT 1962).

On peut donc s'étonner de l'absence de tanins dans la matière végétale malgache (R512).

La teneur en alcaloïdes possibles, dans la matière végétale malgache et réunionnaise, est probablement trop faible pour donner un test préliminaire positif.

Une analyse chimique effectuée sur Agauria buxifolia (Lam.) Cordem. a donné des tests positifs pour les flavanes, les saponosides, les tanins, mais aussi pour le couple stérols-triterpènes et les triterpènes (SMADJA et VERA 1988). La nature terpénique de l'andromédotoxine pourrait effectivement laisser supposer que l'arbrisseau ou sous-arbrisseau Agauria buxifolia est plus toxique que l'arbre Agauria salicifolia.

Bois de rempart

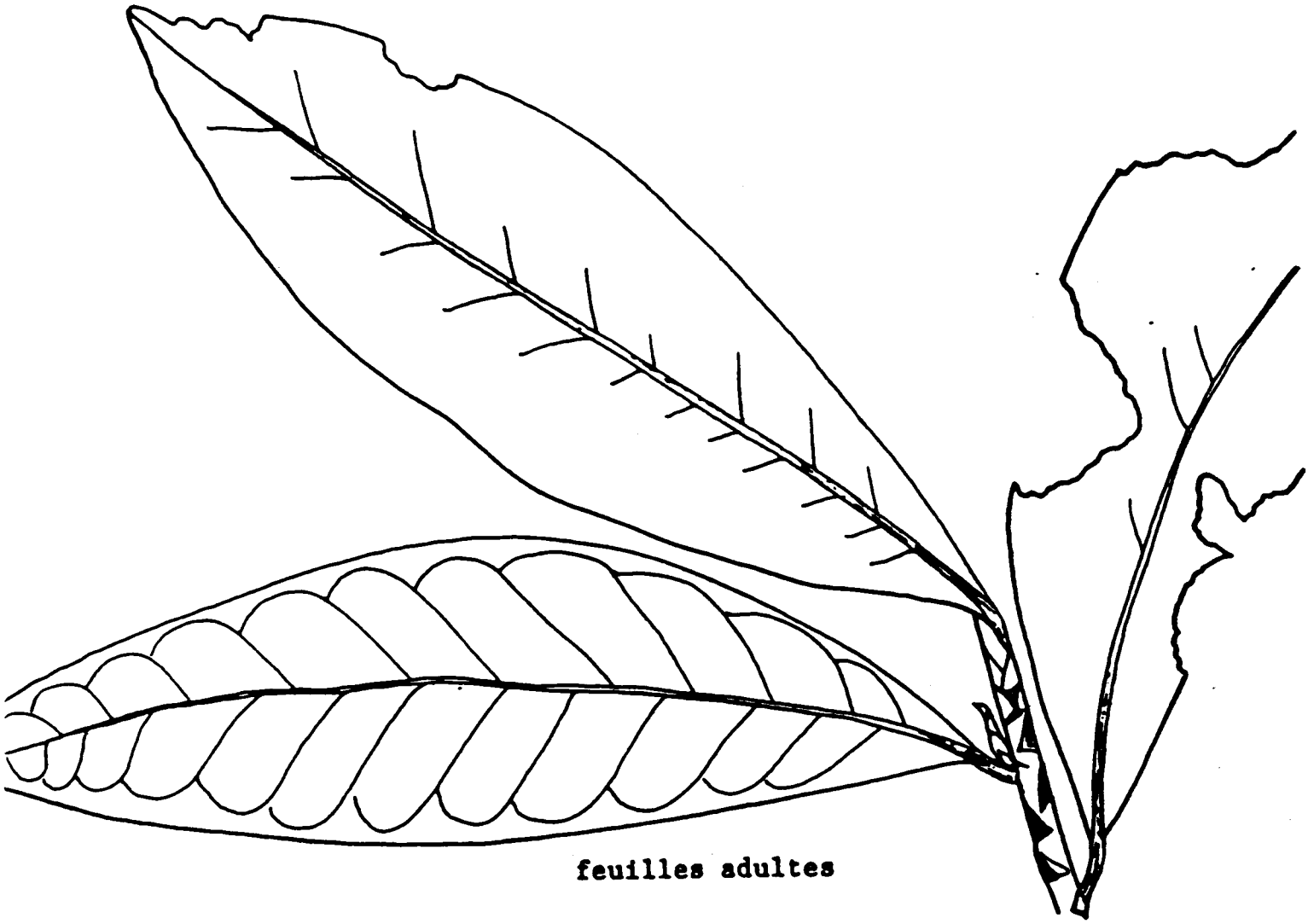

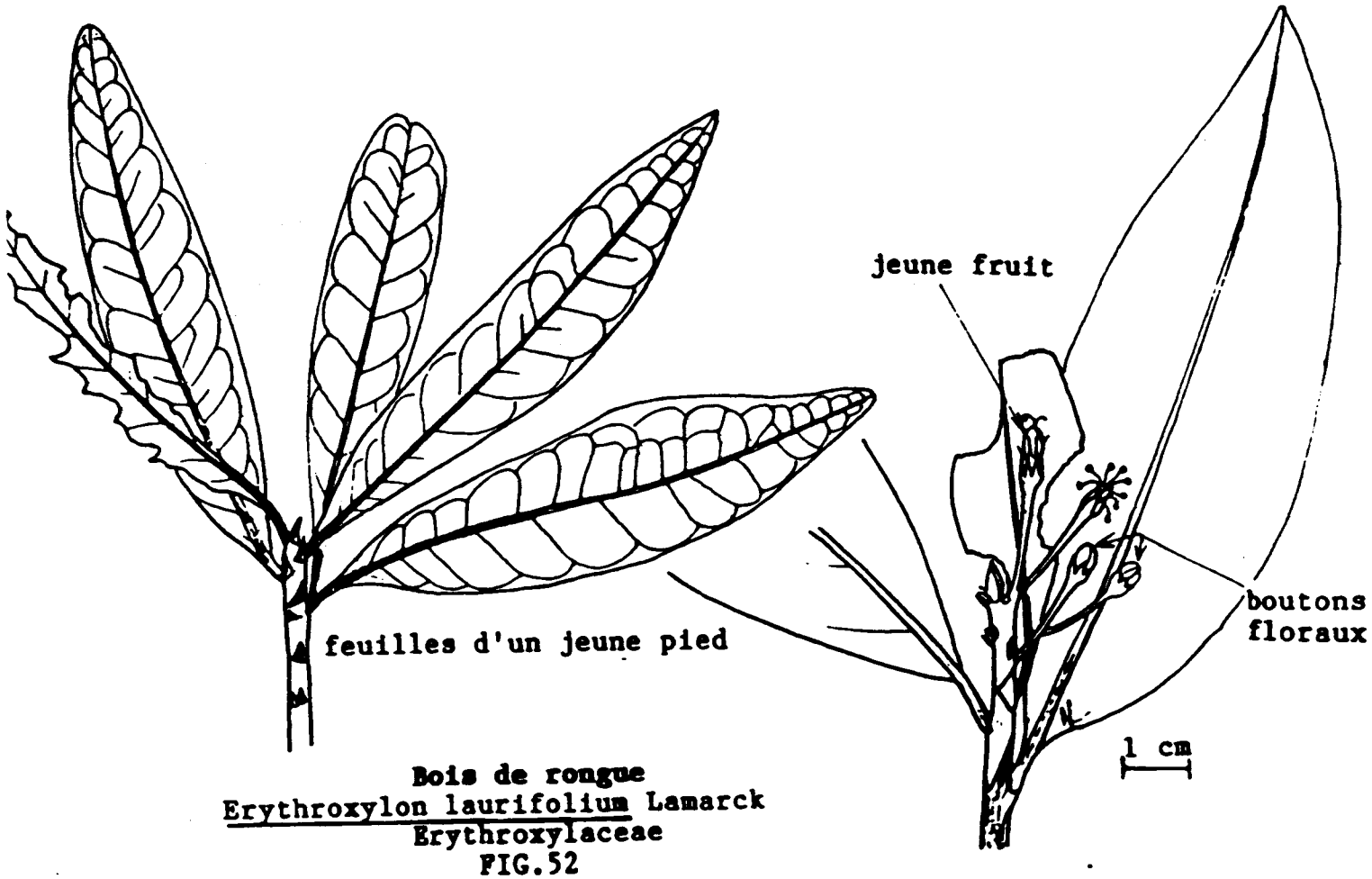

Bois de rongue
Erythroxylon laurifolium Lamarck
Erythroxylaceae
FIG.52

2.19. BOIS DE RONGUE

Famille :

Erythroxylaceae.

Nom scientifique :

Erythroxylon laurifolium Lam.

Synonyme :

E. longifolium Lam. (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Bois de rongue à La Réunion, **Bois de ronde** à Maurice. Dans cette dernière île, il fut aussi appelé **Flambeau** (DARUTY 1886). Est-ce à cause des flammèches rutilantes de ses nombreux fruits ?

Répartition géographique :

Le genre Erythroxylon a environ 190 espèces ; la plupart d'entre elles se situent en Amérique tropicale E. laurifolium est quant à elle endémique de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbrisseau à arbuste dont l'extrémité des rameaux est aplatie et pourvue d'une écorce de couleur crème.

Les feuilles alternes présentent des stipules. Ces dernières ressemblent à des écailles lorsque les feuilles sont tombées. Les feuilles ont un limbe elliptique et un court pétiole. Chez les jeunes sujets, le pétiole est rougeâtre, la nervure centrale noir-violacé. Vert sombre sur le dessus, le limbe est d'un rouge clair sur le dessous. Ces couleurs s'atténuent ou disparaissent chez les feuilles adultes. Elles restent cependant d'un vert foncé et brillantes sur le dessus.

Les fleurs axillaires ont une corolle blanchâtre. Les fruits sont de petites drupes allongées, trigones, d'un rouge vif à maturité. Elles évoquent alors le **Piment**.

Ecologie :

Le **Bois de rongue** est un arbuste de la forêt tropicale humide des Bas.

Usage médicaux anciens :

* Pour DARUTY (1886), cet Erythroxylon est à la fois diurétique et astringent. Il est usité contre le croup, les angines et les coliques néphrétiques. Pour ces coliques, on met à bouillir 30 g d'"écorce interne", pour 2 bouteilles d'eau. Boire la décoction dans la journée (DARUTY 1889).

* Pour CORDEMOY (1895), le **Bois de rongue** est aussi un "astringent utilisé contre les angines" et un "diurétique, usité dans la gravelle".

* Pour DUCHEMANN (1900), la tisane d'écorce préserve de la fièvre ou fait cesser ses effets, "si l'on en prend après les accès".

Usages médicaux actuels :

* Pour calmer une forte fièvre, Lucie DIJOUX associe quelques petits morceaux de **Bois de rongue** , un petit morceau de **Liane jaune**, 3 coeurs de **Cerise**, 3 coeurs ou 3 petits morceaux de racine de **Corbeille d'or rouge**, une branche de **Lastron cheval** cassée en trois ou cinq morceaux. Tous ces ingrédients sont mis à bouillir longuement. La décoction concentrée qui en résulte sera bue plusieurs fois par jour (HUBERT DELISLE 1982).

S'inspirant de DUCHEMANN (1900), BOSSE (1977) écrivait que le **Bois de rongue** en tisane "empêche la fièvre".

* Pour la plupart des tisaneurs que nous avons interrogés, le **Bois de rongue** est un remède de l'appareil urinaire.

Augusta ZELMIA en met à bouillir un petit morceau dans 1 l d'eau. La tisane est à boire dans la journée contre les calculs de reins et les coliques néphrétiques.

Iris BEGUE met à bouillir du **Bois de rongue**, un petit morceau de "patate" de **Belle-de-nuit** et de la racine de **Raquette** pour que le malade rende ses calculs.

Le bois, l'écorce de tige ou les feuilles serviront, mis à bouillir, à traiter les calculs urinaires et les coliques néphrétiques (LAVERGNE 1987).

Pour Jeanne VISNELDA, **Bois de rongue** et **Bois de fer** soignent "les reins bloqués, avec douleur et faiblesse".

A Maurice, une lamelle d'écorce de tige, de 15 cm de long sur 2 cm de large, est mise à bouillir dans 1 l d'eau. Le décocté obtenu est filtré et bu matin, midi et soir. Il soigne la lithiase rénale (ancienne gravelle) et les coliques néphrétiques. Il est recommandé de ne pas en donner aux enfants de moins de 10

ans "car l'action diurétique trop forte peut entrainer une déshydratation " (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* Renaud HOAREAU l'utilise pour les calculs rénaux et pour ouvrir l'appétit.

Il est usité en décoction de feuilles ou d'écorce contre les diarrhées, en bains contre les affections de la peau, en gargarisme contre les maux de gorge. Dans ce dernier cas, l'écorce est râpée et salée (LAVERGNE 1987).

Pour Augusta N. (de Salazie), le **Bois de rongue** soigne les refroidissements de "suite de couches". Il est mis à bouillir et bu bien chaud, seul et en "complication". Il est alors accompagné de **Lingue café, Bois d'olive blanc, Cannelle** (HUBERT DELISLE 1982).

Francis HOAREAU (le mari de Bernadette HOAREAU) nous parle du mélange **Bois de rongue, Gingembre** et huile de **Ricin** pour frictionner les reins des animaux atteints par le tétanos.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-	-	-	-	+	+		+	+	-		-	-	-	L 256	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-														L 256	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 256	SMADJA et VERA 1988	feuilles

La célébrité d'Erythroxylon coca Lamk. et de la cocaïne extraite de ses feuilles pourrait faire penser que tous les Erythroxylon contiendraient des alcaloïdes. Nous constatons qu'Erythroxylon laurifolium, E. hypericifolium, E. Sideroxyloides (trois espèces indigènes à La Réunion) en sont dépourvues (SMADJA et VERA 1988).

WONG TING FOOK (1980) parle cependant d'"alcaloïdes terpinoïdes" pour Erythroxylon laurifolium.

Une personne qui avait absorbé une décoction de copeaux de bois trop concentrée fut hospitalisée pour empoisonnement. Il fut bien difficile de savoir ce que pouvait contenir ce bois que j'eus à identifier.

Souvent utilisée contre les coliques néphrétiques et les calculs urinaires, le **Bois de rongue** devrait au moins être diurétique et antispasmodique. Ses saponosides et ses phénols pourraient peut-être l'y prédisposer.

Bois de savon
Badula barthesia(Lam.)DC
Myrsinaceae
FIG.53

2.20. BOIS DE SAVON

Famille :

Myrsinaceae.

Nom scientifique :

Badula barthesia (Lam.) A.DC.

Synonymes :

B. candolleana Mez, B. insularis auct. non A.DC., Anguillaria barthesia Lam., Myrsine barthesia (Lam.) Roem. et Schult., Ardisia barthesia (Lam.) Steudel, Tinus barthesia (Lam.) O. Kuntze, Icacorea barthesia (Lam.) Cordem. (COODE 1981).

Noms vernaculaires :

Bois de savon, Bois de pintade.

Répartition géographique :

Espèce endémique de La Réunion.

Description :

Arbuste ramifié. L'espèce B. borbonica DC., elle aussi endémique, reste souvent monocaule, donc à tige non ramifiée.

Les feuilles encore jeunes, portent des taches lie de vin, ce qui a fait valoir à B. barthesia le surnom de **Bois de pintade**, désignation déjà rencontrée pour la Rubiaceae Tarenna borbonica (1.12.).

Inflorescences axillaires, paniculées. Les fleurs sont blanches, teintées de rose.

Les fruits immatures portent des petits traits noirs. A maturité, ils deviennent d'un rouge-rosé intense. Ils peuvent être mis à la bouche sans danger. Ils n'offrent presque rien à manger.

Ecologie :

Fréquent dans les forêts humides de moyenne altitude. Semble être le Badula le plus commun à La Réunion.

Usage médical ancien :

C'est surtout l'écorce du Badula borbonica qui fut utilisé comme purgatif (CORDEMOY 1895).

Usages médicaux actuels :

Le tisaneur Hilaire HOAREAU faisait sécher des copeaux de tige de Badula barthesia sous un hangar lorsque nous lui avons rendu visite. Il nous a dit préférer le **Bois de savon** à la **Liane savon**. Il utilise ce bois de forêt "pour les urines, pour les maux de reins, pour l'inflammation de la vessie".

Les ouvriers forestiers mettent à tremper son écorce fraîche dans de l'eau. La macération obtenue servira de diurétique (LAVERGNE 1987).

Lucie DIJOUX utilise les feuilles et l'écorce de ce **Bois de pintade** "pour la circulation".

Renaud HOAREAU l'emploie pour la gastrite.

Mme VITRY Elio me le cite contre les maladies de la peau : vitiligo, lèpre, etc...

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

Nos collègues ont non seulement analysé Badula barthesia (L183), mais trois autres **Bois de savon** arbustifs, endémiques de La Réunion : Badula borbonica DC (L1013), Badula grammisticta (Cordem.) Coode (L1069), Badula nitida (Coode) Coode (L1023).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	espèces
-	-	-	-	-	-	+	+	-	3,1 cm	TC	-	-	-	-	-	L 183	Badula barthesia
-	-	-	+	-	-	-	+	-	12 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1013	Badula borbonica
-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1069	Badula grammisticta
-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1023	Badula nitida

A la vue des teneurs en saponosides - matérialisés ici par la hauteur de mousse en cm - Badula borbonica serait le plus apte à mériter le nom de **Bois de savon**. C'est malheureusement une espèce beaucoup plus rare que Badula barthesia. Plus belle, et de ce fait menacée par la cueillette, elle est désormais l'objet de mesures de protection.

La teneur en saponosides de chacune de ces espèces leur attribue probablement des propriétés antiinflammatoires, dépuratives et diurétiques, ce qui coïncide avec le concept de "plantes rafraîchissantes" (voir le vocabulaire des tisaneurs).

Dépourvus d'alcaloïdes, les Badula offrent par contre divers composés polyphénoliques (phénols, flavannes, proanthocyanidols) qui pourraient sans doute leur assurer quelque action physiologique.

On remarquera que 4 Badula sur 4 contiennent des proanthocyanidols.

Bois de savon

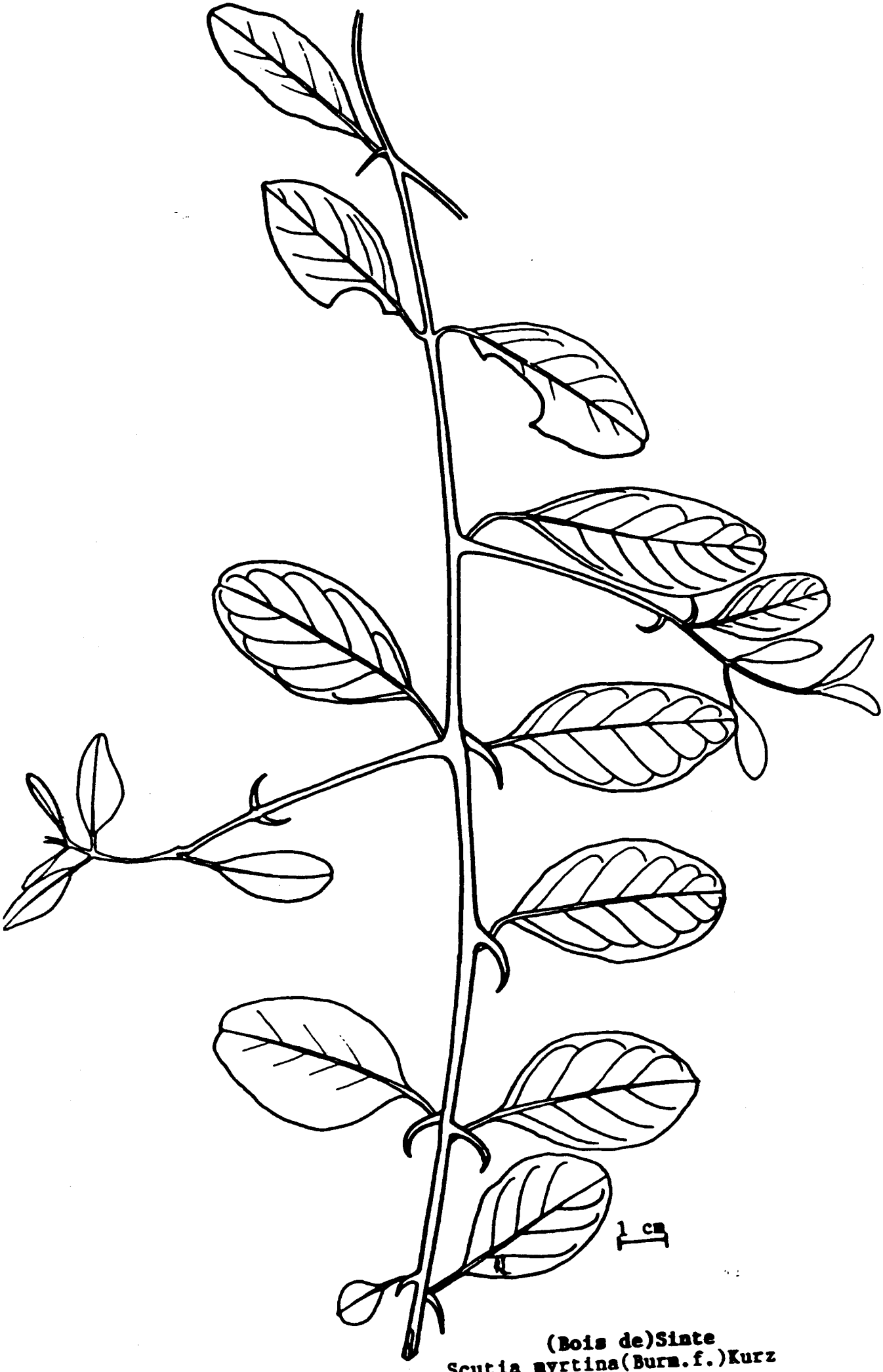

(Bois de)Sinte
Scutia myrtina(Burm.f.)Kurz
Rhamnaceae
FIG.54

2.21. BOIS DE SINTE

Famille :

Rhamnaceae.

Nom scientifique :

Scutia myrtina (Burm. f.) Kurz.

Synonymes :

S. commersonii Brogn., Rhamnus myrtina Burm. f., R. lucida Roxb. (GUEHO inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de sinte, Le Sinte, Ronce, Bois de ronce, Ronce du pays à La Réunion. Bois senti à Maurice et à Rodrigues.

Répartition géographique :

S. myrtina est présent aux Mascareignes, à Madagascar, aux Seychelles, en Afrique, en Inde, à Sri Lanka, en Thaïlande, au Nord Vietnam (MARSHALL C. JOHNSTON 1972). Scutia a 3 autres espèces en Amérique du Sud (GUEHO inédit).

Description :

Le **Bois de sinte** est un buisson très épineux, à tiges plus ou moins grimpantes. Les feuilles sont presque opposées et simples.

Les fleurs sont petites, verdâtres. Les fruits contiennent, le plus souvent, 3 graines. Ils deviennent noirâtres à maturité.

Ecologie :

Le **Bois de sinte** appartient à la forêt tropicale semi-aride.

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864) l'écorce de **Bois de sinte** est tonique et astringente. Elle est mise à bouillir avec de l'écorce de Filao. Il rapporte qu'à Maurice, elle est fréquemment employée "pour arrêter la diarrhée et les flux de sang chroniques".

* A Maurice, DARUTY (1886) désigne la racine comme un astringent, utilisé contre la dysenterie et la diarrhée. Ce serait aussi un contrepoison des poissons vénéneux.

Usages médicaux actuels :

CORDEMOY (1895) ne donne aucune indication thérapeutique pour le **Bois de sinte**. Ceci laisse penser que la plante ne fut pas beaucoup utilisée au siècle dernier.

* Quelques tisaneurs actuels connaissent le **Bois de sinte** plutôt sous les noms de **Ronce** ou **Ronce du pays**. Ils l'utilisent principalement pour les fièvres. Il y a en ce sens une analogie avec une autre **Ronce**, le Toddalia asiatica (L.) Lam.

Pour Mme VITRY Elio, le **Bois de sinte** est utile pour les "fièvres impertinentes, celles qui ne baissent pas". Gabrielle PAYET me le cite simplement pour la fièvre, le mari de Bernadette HOAREAU pour les fièvres paludéennes.

* Deux tisaneurs m'indiquent le **Bois de sinte** pour "l'accès jaune" (la jaunisse ou l'hépatite).

Iris BEGUE l'associe alors au **Bois jaune** et au **Bois de maman**. "Les ongles sont devenus jaunes", nous dit-il.

Léonard EMMA l'utilise pour l'accès jaune et les refroidissements.

* A Madagascar, l'écorce de Scutia myrtina est employée pour des tisanes purgatives (BOITEAU 1979), comme le seraient en Métropole des écorces de **Bourdaine**.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	+	-	-	+	+	-	1 cm	TC	+?	-	-	-	-	L 292	tiges

Les composés identifiés ne correspondent pas nécessairement aux propriétés attribuées. Pour un effet hépatoprotecteur on s'attendrait à la présence de flavonoïdes, pour une action purgative à celle d'anthraquinones.

Bois de sinte

Bois de sureau
Leea guinensis G.Don
Leeaceae
FIG.55

2.22. BOIS DE SUREAU

Famille :

Leeaceae.

Nom scientifique :

Leea guinensis G. Don.

Synonymes :

L. arborea Bojer, L. coccinea Bojer, L. sambucina auct. non Willd., L. sambucina var. punctata Cordem. (DESCOINGS inédit).

Noms vernaculaires :

C'était à La Réunion le **Bois de sureau** ou **Bois de source** (CORDEMOY 1895), à Maurice le **Bois de boeuf** (DARUTY 1886). Mes élèves me l'ont rapporté sous les noms de **Bois de sureau, Bois sourot, Bois sirop** (LAVERGNE 1987).

Répartition géographique :

Leea a environ 80 espèces, surtout asiatiques. Deux espèces sont endémiques en Afrique et à Madagascar. L. Guinensis est présent en Afrique tropicale, à Madagascar, à Maurice et à La Réunion (DESCOINGS inédit).

Description :

Comme l'écrivait CORDEMOY (1895), le **Bois de sureau** est un "arbuste très élégant". Il doit probablement cette élégance à ses grandes feuilles composées, à sa jolie floraison, à ses fruits décoratifs. De fait, le **Bois de sureau** peut être cultivé, en un endroit humide et ombragé, comme plante ornementale.

Peu ou pas ramifié, le **Bois de sureau** a une tige riche en moelle. Il porte de grandes feuilles bi ou tripennées.

Les fleurs ont une corolle blanchâtre à l'intérieur, rouge pourpre à l'extérieur. Les calices et les pédoncules sont aussi rouge pourpre, ce qui donne aux inflorescences un effet tout à fait remarquable. Les fruits sont des baies d'un bleu sombre.

Ecologie :

Le **Bois de sureau** n'est rencontré que dans le sous-bois de la forêt tropicale humide des Bas, parfois en bordure du lit de certaines ravines ; c'est probablement ce qui lui aura valu au siècle dernier le surnom de **Bois de source**.

Usages médicaux anciens :

* Pour PINGRE (1761), le **Sureau de Bourbon** est employé en topique contre l'hydropisie et la difficulté d'uriner. Sa seconde écorce guérirait les brûlures (in HUBERT-DELISLE 1982).

* IMHAUS (1857) s'aventurait un peu vite quand il écrivait que "ce bois est doué des mêmes vertus que le **Sureau d'Europe**". Des noms voisins ne recouvrent pas obligatoirement des propriétés identiques.

* Pour LECLERC (1864), la décoction de tiges et de feuilles de **Bois de Sureau** est "journellement employée" pour des bains et des fomentations, contre les érysipèles et "les engorgements qui surviennent aux pieds et aux jambes".

Contre le tambave, LECLERC cite le "remède de la bonne femme Olivette" préparée à Maurice. Il associe **Bois de sureau, Lingue café, Cochléaria, Petit Tamarin blanc, Gros Indigo, Guérivite, Herbe la mare et Cadoque.**

* A Maurice, DARUTY (1886 et 1889) accorde à cette Leeaceae des vertus antiseptiques et détersives, à l'usage des plaies et ulcères. Il demande de râper l'écorce et d'en répandre la poudre sur les plaies préalablement détergées avec une décoction de **Guérivite.**

* A La Réunion, CORDEMOY (1895) n'attribue que du négatif au **Bois de sureau.** "Le suc de ses baies est caustique. Une personne qui en avait écrasé et manié une certaine quantité pour en faire une encre de couleur vit une heure après sa main rougir, se tuméfier. Elle éprouva une forte douleur, un sentiment de brûlure. Un érysipèle se déclara, qui fut suivi de démangeaisons pendant 3 semaines".

* Pour DUCHEMANN (1900), le **Bois de sureau** "combat l'éléphantiasis par bain chaud, avec décoction de fleurs ou de feuilles". Plus tard, BOSSE (1977) et BERSEZ (1983) reparleront de l'éléphantiasis, alors que cette parasitose est désormais oubliée dans notre île.

Usages médicaux actuels :

Modély VIRAPIN l'utilise en boisson et en bain, contre la goutte et "l'enflure".

Franck DIJOUX indiquait sa tisane contre le rhumatisme et l'arthrose. Pour Augusta ZELMIA et Pierre THIBURCE, en bains, il traite les rhumatismes.

Pour soigner les rhumatismes, Ariste PAYET utilisait **Bois de sureau, Bois de reinette, Bois puant, Patate à Durand, Eucalyptus, Pignon d'Inde, Thombé** et marc de **Café** (BENOIST 1980).

Jeannette BEGUE, Ginette RODELIN et Jeanne VISNELDA considèrent le **Bois de Sureau** comme un "rafraîchissant". Ginette le prescrit aussi pour la circulation et Jeanne pour les douleurs articulaires.

Mes élèves m'avaient rapporté l'usage du **Bois de sureau** en bains pour les rhumatismes, les douleurs, la polynévrite, en boisson contre les refroidissements et les douleurs dentaires (LAVERGNE 1987).

Anne POLEYA l'utilise pour soigner le tambave, Gabrielle PAYET s'en sert dans ses tisanes refroidissement et saisissememt.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	+	+	-	±	+	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 249	feuilles

L'association tanins et phénols pourrait peut-être conférer au **Bois de sureau** une action antirhumatismale. Les flavonoïdes pourraient agir comme antiinflammatoire et diurétique, donc correspondre aux concepts de "rafraîchissant" et "tambave". Ceci n'est bien sûr que suppositions.

La balnéation et ses bienfaits tiennent autant compte des effets thermiques de l'eau que de l'action cutanée et transcutanée de ses divers solutés.

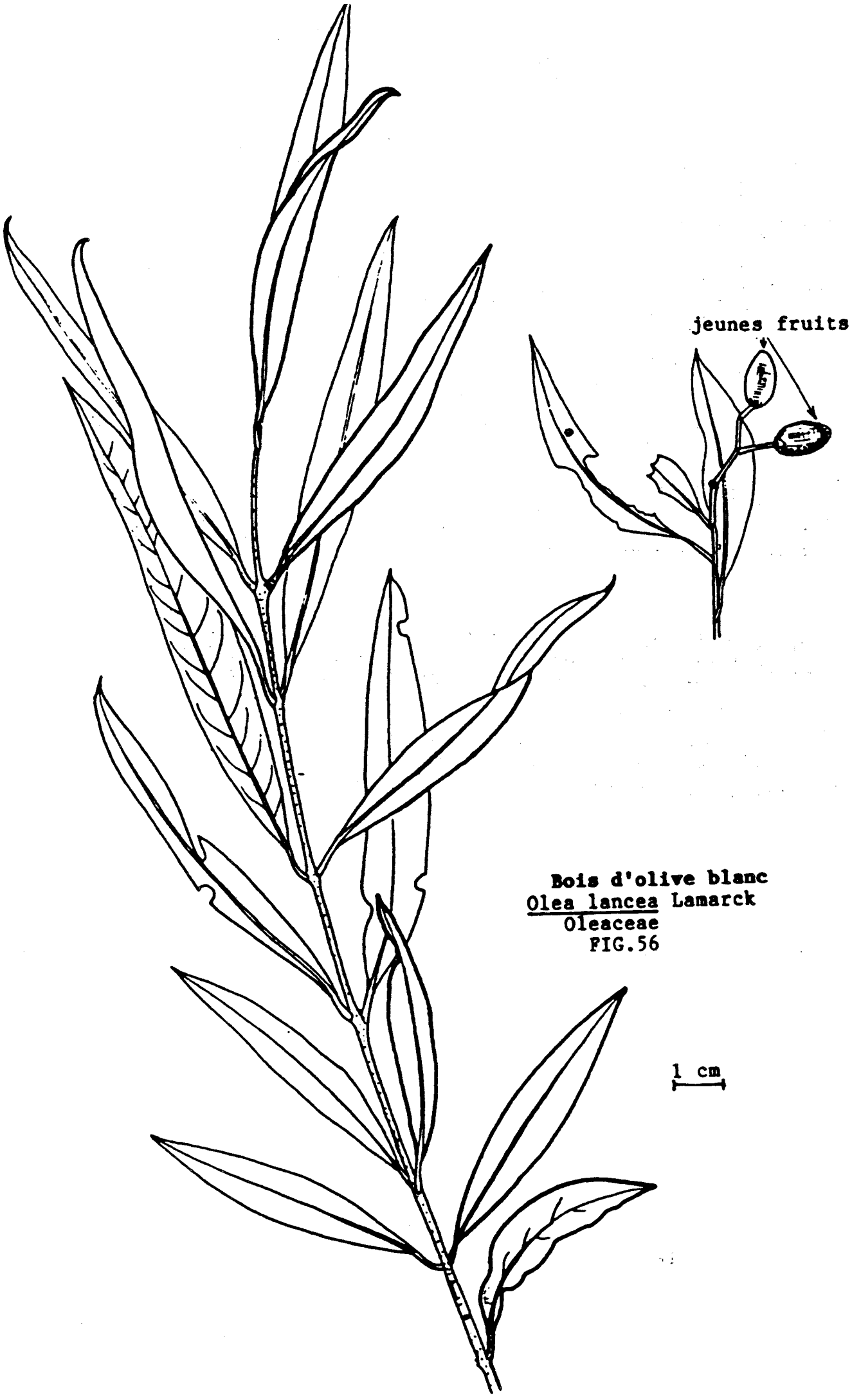

Bois d'olive blanc
Olea lancea Lamarck
Oleaceae
FIG.56

1 cm

2.23. BOIS D'OLIVE BLANC

Famille :

Oleaceae.

Nom scientifique :

Olea lancea Lam.

Synonyme :

Steganthus lancea (Lam.) Knobl. (SCOTT 1981).

Noms vernaculaires :

Bois d'olive blanc à La Réunion, **Bois de cerf** à Maurice et **Bois Malaya** à Rodrigues.

Répartition géographique :

Espèce indigène des Mascareignes et de Madagascar. Le genre Olea répandu en Europe, Afrique, Asie, Australie et Polynésie compte environ 20 espèces (SCOTT 1981).

Description :

Arbrisseau ou arbuste rameux pouvant atteindre 6 à 10 m de haut. L'écorce est claire.

Les feuilles sont vert foncé sur le dessus, d'un vert plus pâle sur le dessous. Je fus cependant frappé de constater que sur deux pieds voisins (L137 et L138) les feuilles avaient pour l'un 5 à 7 mm de large, pour l'autre 1,4 à 1,7 cm de large, donc carrément le double ou plus. On verra à l'analyse chimique qu'elles ne sont pas totalement identiques.

Les fleurs sont blanchâtres. Les fruits sont de petites Olives bleutées à noires à maturité.

Ecologie :

CORDEMOY (1895) avait déjà remarqué qu'il est présent au Nord et à l'Ouest de l'île, et bien représenté "dans les forêts de la zone moyenne". Il est en fait présent dans la végétation tropicale semi-aride, mais empiète sur la forêt tropicale humide des Hauts, en stations de préférence ensoleillées et plutôt sèches, bien qu'il soit indifférent à l'humidité du sol.

Nous l'avons cueilli de 600 à 1300 m d'altitude.

Usage médical ancien :

DARUTY (1886) le considérait déjà comme astringent et dépuratif et le prescrivait contre le tambave.

Usages médicaux récents :

A Maurice, il est toujours utilisé contre le tambave et sa forme plus grave le tambave-carreau (WONG TING FOOK 1980).

Alors que nous étions au marché de Port Louis (à Maurice), un tisaneur nous prépara un mélange aphrodisiaque avec des feuilles de cette Oleaceae, de la racine de **Vacoi** et de l'**Armoise**.

Augusta ZELMIA utilise le **Bois d'Olive blanc** en boisson et en bains contre le tambave. Faire boire la tisane à l'enfant et à la maman. Marguerite Z. y associe de l'**Ambaville** (LAVERGNE 1987).

Modély VIRAPIN utilise le **Bois d'olive blanc** contre l'hypertension et la constipation.

Pierre THIBURCE le connaît contre la fièvre.

Jean-Marc MULO met à bouillir du **Bois d'olive blanc** et des feuilles d'**Eucalyptus**, de **Mangue** et de **Longani** "pour la mémoire". Se baigner la tête avec.

Iris BEGUE demande de faire bouillir des feuilles de **Bois d'olive blanc**, de **Lilas** et de **Pamplemousse** avec du **Branle blanc**, pour faire des bains à quelqu'un atteint de poliomyélite.

Lucie DIJOUX utilise aussi bien le **Bois d'olive blanc** que le **Bois d'olive noir**, pour soigner le diabète.

Renette CERVEAU emploie le **Bois d'Olive blanc** pour "guérir le coeur, les jambes, l'estomac".

Lisette LEVENEUR utilise deux petites feuilles de **Bois d'olive blanc** béni le jour de la Fête des Rameaux pour calmer l'asthme des bébés.

Jeannette BEGUE le sait "bon pour le sang".

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	+	±	-	-	-	-	+	-	+	+	+		-	-	-	L 137	E. LOUPY 1987	feuilles
-	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+		-	-	-	L 138	E. LOUPY 1987	feuilles
+	+	+	-	-	-	-	-	-	1,2 cm	+	+	+	-	-	-	L 1351	SMADJA et VERA 1988	feuilles

La présence d'alcaloïdes dans le **Bois d'olive blanc** ne doit pas être une surprise puisque de tels constituants ont été identifiés dans la feuille d'Olivier Olea europaea L. subsp. europaea (BEZANGER-BEAUQUESNE et Coll. 1980).

Si la feuille d'Olivier est hypotensive, grâce à un iridoïde, l'"oleuroposide", et hypoglycémiante de renommée, rien ne prouve que la feuille de **Bois d'olive blanc** le soit aussi. Seule l'expérimentation sur l'animal permettrait de se faire une idée objective de ses actions possibles.

Saponosides, tanins, stérols et triterpènes attribuent sans doute au **Bois d'Olive blanc** des propriétés "rafraîchissantes" mises à profit contre le "tambave" par exemple.

Bois d'olive blanc

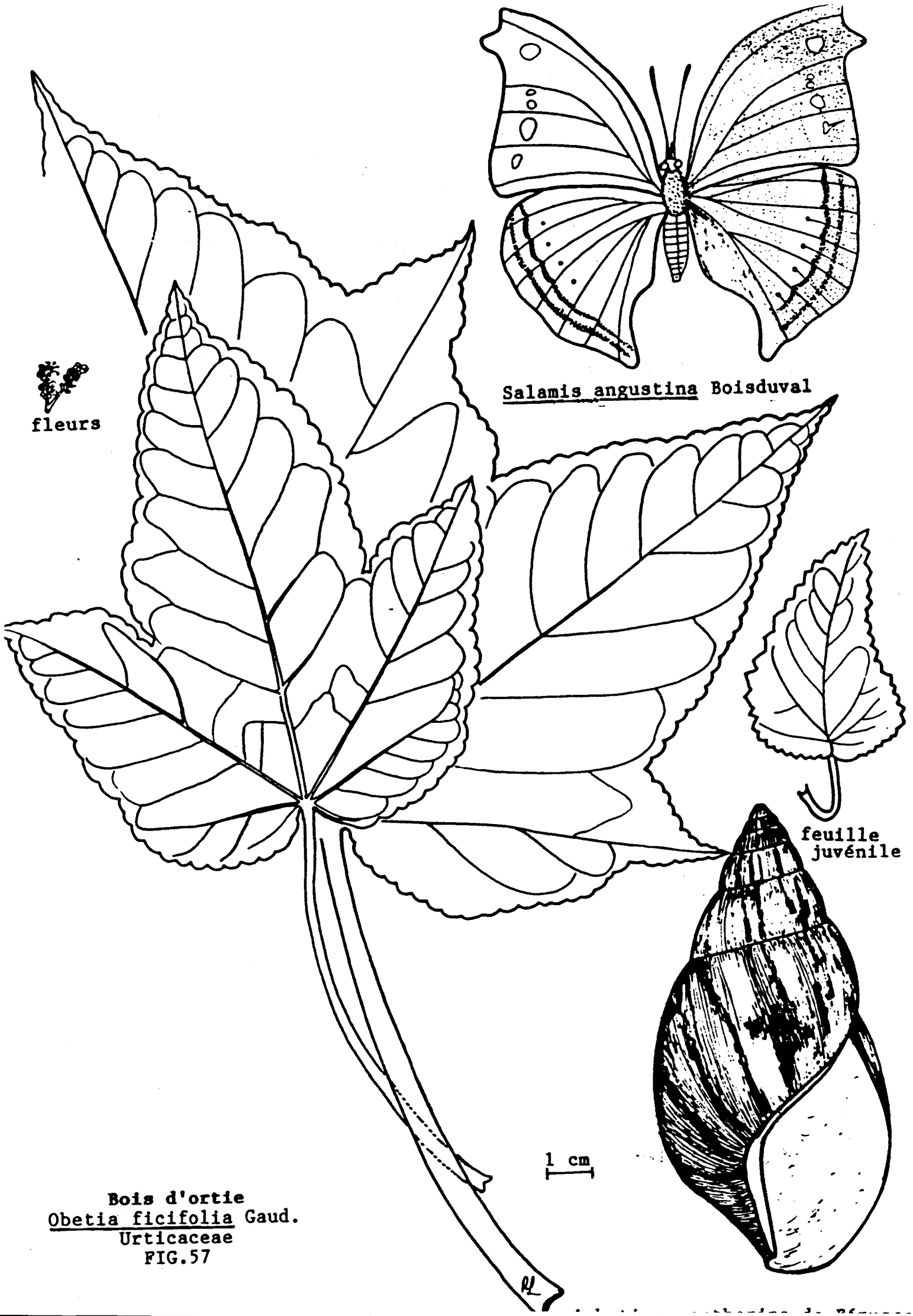

Bois d'ortie
Obetia ficifolia Gaud.
Urticaceae
FIG.57

2.24. BOIS D'ORTIE

Famille :

Urticaceae.

Nom scientifique :

Obetia ficifolia (Poiret) Gaudich.

Synonymes :

Urtica ficifolia Poiret, U. sycophylla Bory (MARAIS 1985).

Noms vernaculaires :

Bois d'ortie, Ortie, Bois de source blanc à La Réunion (CORDEMOY 1895). Figue marron, Bois gratelle à Rodrigues (FRIEDMANN, GUEHO, STAUB 1977).

Répartition géographique :

O. ficifolia est endémique à Rodrigues et à La Réunion. Il a peut-être existé à Maurice, mais n'y a pas été retrouvé.

Réparti en Afrique tropicale, à Madagascar, à Aldabra et dans les Mascareignes, le genre Obetia comprend environ 7 espèces (MARAIS 1985).

Description :

Arbuste ou petit arbre à bois mou, pouvant atteindre 3 m de haut. Ses feuilles sont grandes, un peu comparables à celles du Figuier (Ficus carica), ce que signifie d'ailleurs ficifolia = à feuilles de Figuier.

Les feuilles sont en fait de forme variable. Jeunes rameaux et revers de feuilles peuvent porter quelques poils urticants.

L'espèce est dioïque. Les grappes de fleurs mâles,ou fleurs femelles,sont plus ou moins ramifiées. Ces inflorescences forment une touffe entre les feuilles. Les fruits sont de petits akènes.

Ecologie :

Espèce n'existant que dans la région Sous le Vent, principalement dans les restes de végétation tropicale semi-aride.

On attribue sa rareté aux dégâts provoqués par un gros Escargot (Achatina pantherina) qui broute son écorce et ses éventuels semis.

Cette Urticaceae est la seule nourriture des chenilles de Salamis angustina, un papillon endémique de La Réunion. Elle héberge aussi Antanartia borbonica, un autre Lépidoptère endémique rencontré sur d'autres Urticaceae.

Le Bois d'ortie est facile à multiplier par boutures. Nous en avons dans notre jardin, mais nous sommes bien loin des zones où existent encore les deux papillons endémiques qui pourraient venir y pondre.

Usages médicaux anciens :

CORDEMOY (1895) rapporte qu'"on la vante comme un remède contre l'asthme". Il y ajoute qu'"elle est usitée comme purgatif pour les chevaux par les maquignons de la partie Sous le Vent".

Usages médicaux récents :

Il n'y a plus guère de Chevaux à La Réunion, aussi la donne-t-on aux Porcs pour leur ouvrir l'appétit et les purger (Gaston PAYET).

Capable de provoquer la "gratelle" chez des individus à peau sensible, le Bois d'ortie décocté guérit ces démangeaisons (Mme VITRY Elio).

La décoction prise en bain peut aussi servir à soigner les rhumatismes (Renette CERVEAU).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	espèces	organes
+	±	+		-			±		2 cm	-	-					R 347	Obetia radula	feuilles
-	-	+	-	-	-	-	-		±	-	-	+	-	-	-	L 306	Obetia ficifolia	feuilles
+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1336	Obetia ficifolia	feuilles

Trois séries d'analyses effectuées l'une sur l'espèce malgache Obetia radula (Bak.) Hook. et Jacks (DEBRAY, JACQUEMIN et RAZAFINDRAMBAO 1971), les deux autres sur Obetia ficifolia (E. LOUPY 1987, SMADJA et VERA 1988) permettent de faire des comparaisons.

Des alcaloïdes sont présents chez ces deux Urticaceae.

Très répandus chez les représentants de la famille de l'Ortie, les proanthocyanidols ou leucoanthocyanes (LEBRETON 1964) étaient attendus chez le **Bois d'ortie** ; ils lui font défaut.

Reste à savoir ce qui pourrait conférer au **Bois d'ortie** des effets contre l'asthme, les démangeaisons, les rhumatismes et agir comme purgatif. Alcaloïdes et phénols peuvent-ils y porter remède ?

Bois d'ortie

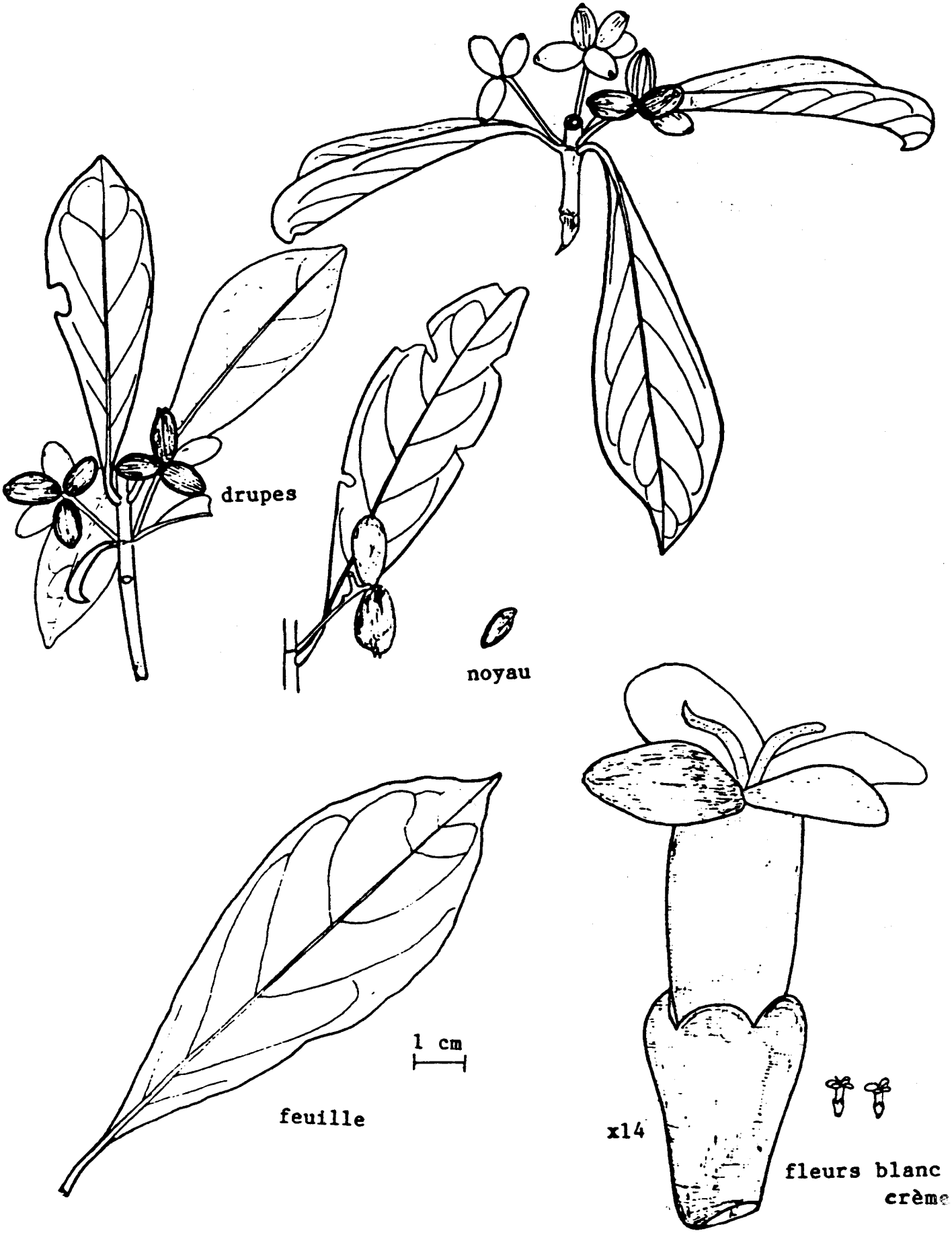

Bois d'osto
Antirhea borbonica J.F.Gmelin
Rubiaceae
FIG.58

2.25. BOIS D'OSTO

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Antirhea borbonica J.F. Gmelin.

Synonymes :

A. verticillata (Desr.) DC, A. dioica Bory ex DC, Malanea verticillata Desv., Cunninghamia verticillata (Desr.) Willd., Guettarda barbinervis (Cham et Schlechtend., G. verticillata (Desr.) Baillon (VERDCOURT et Coll. inédit).

Noms vernaculaires :

C'est à La Réunion le **Bois d'osto**, le **Bois d'ousteau**, le **Bois losto**, le **Bois lousteau**, **Losto**, **Losteau...**, à Maurice le **Bois lousteau**.

Répartition géographique :

L'espèce A. borbonica est endémique de La Réunion et de Maurice. Le genre Antirhea comporte 30 à 40 espèces rencontrées du SE asiatique à l'Australie, aux Antilles et aux Mascareignes (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

Arbuste à petit arbre, atteignant rarement 10 m de haut. Ses feuilles sont ternées ou opposées, de taille variable.

L'espèce est dioïque. "Sur certains pieds on rencontre 4 étamines exsertes, le style est alors inclus et l'ovaire demeure stérile. Sur d'autres, les étamines restent incluses et le style dépasse un peu la gorge de la corolle. Dans ce cas l'ovaire est fécondé et l'arbre porte des fruits" (CORDEMOY 1895).

Les fleurs sont petites (environ 5 mm de long), à corolle blanchâtre. Les fruits sont des drupes légèrement aplaties qui du vert passent au rouge puis au noir. Elles sont suffisamment juteuses pour être consommées par le **Merle-pays** ou **Bulbul** de La Réunion (Hypsipetes borbonica) (BARRÉ et BARAU 1982).

Ecologie :

Le **Bois d'osto** est commun dans les forêts de basse et moyenne altitudes jusqu'à 1800-2000 m.

Capable de germer à terrain découvert et disponible sous forme de semences dispersées par les oiseaux, le **Bois d'osto** est une espèce pionnière.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1862), rapporte que les écorces, les racines et les sommités du **Bois d'osto** sont usitées contre les hémorragies, la diarrhée chronique et "certaines affections de la vessie".

Les feuilles, quant à elles, écrasées et appliquées en cataplasme, "ont la propriété de faire cicatriser rapidement les blessures profondes, et d'arrêter aussi les hémorragies".

* DARUTY (1886) précise qu'astringent et tonique, ce végétal est un "hémostatique puissant". Il est employé pour soigner les blessures, la dysenterie et la diarrhée, le tambave et les affections de la vessie.

* Pour CORDEMOY (1895), "toute la plante est astringente". L'écorce et les feuilles mises à bouillir fournissent une boisson astringente utile dans les diarrhées et "flux divers", les fièvres, le choléra.

* Pour DUCHEMANN (1900) le **Bois d'osto** "guérit les abcès froids en suppuration par des injections froides de décoction de feuilles dans la plaie". Il "guérit" aussi toutes sortes de plaies. Les "plaies spécifiques" sont traitées avec la poudre d'écorce de **Bois d'osto** mêlée à celle de l'**Ambaville**.

Le plus curieux est le cas de la "danse de St-Guy" traitée avec tisane d'écorce de **Bois d'osto** mêlée à de la **Liane zig-zag**.

Usages médicaux actuels :

* A Maurice, cette Rubiaceae continue à être utilisée sous forme de décoction foliaire, contre la diarrhée et la dysenterie (WONG TINGH FOOK 1980, ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* A La Réunion, l'usage contre la pathologie digestive s'est un peu déplacé car la plupart des tisaneurs me parlent du **Bois d'osto** pour traiter l"ulcère", les ulcères de l'estomac et du duodénum.

Néanmoins, Lucie DIJOUX traite la diarrhée avec de l'écorce de **Bois d'osto** et de la racine de **Pissenlit**.

Une quantité égale de feuilles de **Bois d'osto** et de **Faux Bois de demoiselle** est mise à bouillir pour soigner la fièvre et la diarrhée (LAVERGNE 1987).

Pour les ulcères des voies digestives, Lucie DIJOUX utilise **Bois d'osto**, **Ambaville** et **Herbe à bouc**.

Gaston PAYET me dira que le petit **Bois d'osto** est meilleur pour l'ulcère. De vieux pieds ont effectivement de petites feuilles.

Pour Gabrielle PAYET, le **Bois d'osto** est "rafraîchissant" et anti-ulcéreux. Modély VIRAPIN, Franck DIJOUX, Jeannette BEGUE, Augusta ZELMIA, Hilaire HOAREAU... me citeront aussi cette Rubiaceae contre l'"ulcère".

* La décoction de feuilles est utile pour soigner les blessures infectées. La poudre de feuilles assèche les "bobos" qui ont du pus (LAVERGNE 1987). Gaston PAYET et Maximin TECHER utilisent eux aussi, comme au "temps longtemps", l'écorce interne râpée pour arrêter l'hémorragie des plaies et blessures (HUBERT DELISLE 1982).

* Une grande majorité de "traiteurs" nous a parlé du **Bois d'osto** et du diabète. Si Hilaire HOAREAU et Gabrielle PAYET ne l'utilisent pas pour la maladie diabétique, Mme Bébé LAURET, Modély VIRAPIN, Jeannette BEGUE, Pierre THIBURCE, Augusta ZELMIA... le prescrivent en ce sens.

Pour Anne POLYEA, les feuilles guérissent moins vite le diabète que le bois.

Lucie DIJOUX met dans sa "tisane diabète" du **Bois d'osto**, de l'**Epi bleu**, de l'écorce de **Jamblon**, des racines de **Fraise de l'eau**, des racines de **Framboise**, des feuilles de **Raisin marron**, du pétiole de l'**Arbre du voyageur**.

Contre l'excès de sucre et de graisse dans le sang, Mélanie RICQUEBOURG donne du **Bois d'osto**, du **Café marron** et du **Lingue café**. La tisane obtenue est à "boire à la soif". Il faut s'imposer un régime.

Contre l'excès de cholestérol, Lucie DIJOUX utilise **Bois d'osto**, **Ambaville**, **Fumeterre**, **Herbe à bouc** et **Rose amère**.

* Peu souvent indiqué contre la fièvre, Marie R. (de la Plaine-des-Palmistes prépare à cet effet une macération associant du **Bois d'osto** râpé, de l'écorce de **Bois de gaulette**, des fleurs et une racine de **Fleur jaune** (HUBERT DELISLE 1982).

* Modély VIRAPIN recommande de faire bouillir 7 "coeurs" de **Bois d'osto**, de boire plusieurs tasses de cette tisane dans la journée, contre la "rétention d'urine".

Franck DIJOUX retenait le **Bois d'osto** contre les calculs urinaires. Il en faisait un remède des ovaires enkystés et connaissait son action sur la matrice, sachant que pour faire venir les règles, le **Bois d'osto** est "plus fort que le **Thym**".

Lucie DIJOUX utilise le **Bois d'osto** contre l'inflammation du foie.

Pour Joséphа OLIVAR, quand on a "trop de bile", on fait "afiger" 7 "coeurs" écrasés avec un peu de sel. On boit cette macération pendant 2 jours. On retrouve l'appétit.

Pour M.L. (de Jean Petit) l'écorce de **Bois d'osto** mise à tremper dans de l'eau donne une "boisson amère très efficace contre les maux d'estomac et régulatrice des fonctions du foie" (LAVERGNE 1987).

* Faire une tisane avec 3 feuilles de **Bois d'osto** pour une tasse d'eau. Elle servira à se laver les yeux jusqu'à guérison de la cataracte (Modély VIRAPIN) !

* Elisa E. (de Petite Ile) demande d'utiliser de la décoction d'écorce de **Bois d'osto** et de se tremper en même temps dans l'eau glacée d'une ravine, pour soulager les "z'efforts" (douleurs musculaires). Ce traitement soignerait les lésions et élongations musculaires (HUBERT DELISLE 1982).

* La décoction d'écorce servira à faire des bains contre les rhumatismes (LAVERGNE 1987).

* La tisane de **Bois d'osto** sucrée, prise le soir, calmera les nerfs et facilitera le sommeil (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	5 cm	+	-	-	-	-	-	L 1028	SMADJA et VERA 1988

FORGACS et Coll. (1981) avaient déjà trouvé 300 mg d'alcaloïdes par kg de feuilles. Leurs tests furent aussi positifs pour les flavonosides, les tanins, les stérols-triterpènes.

Les tanins ici rencontrés expliquent au moins les propriétés antidiarrhéiques, antidysentériques, hémostatiques et désinfectantes du **Bois d'osto**.

L'action anti-ulcéreuse (à confirmer) serait-elle due à un métabolite ou à l'ensemble alcaloïdes + tanins + ... ?

Reste à savoir si le **Bois d'osto** est hypoglycémiant ou simplement favorable à une régression de la maladie diabétique.

L'usage répété du **Bois d'osto** contre l'"ulcère" (gastrique et duodénal) et "la diabète" sont les deux grandes nouveautés de ce remède jadis limité à guérir la peau et les intestins.

Bois d'osto

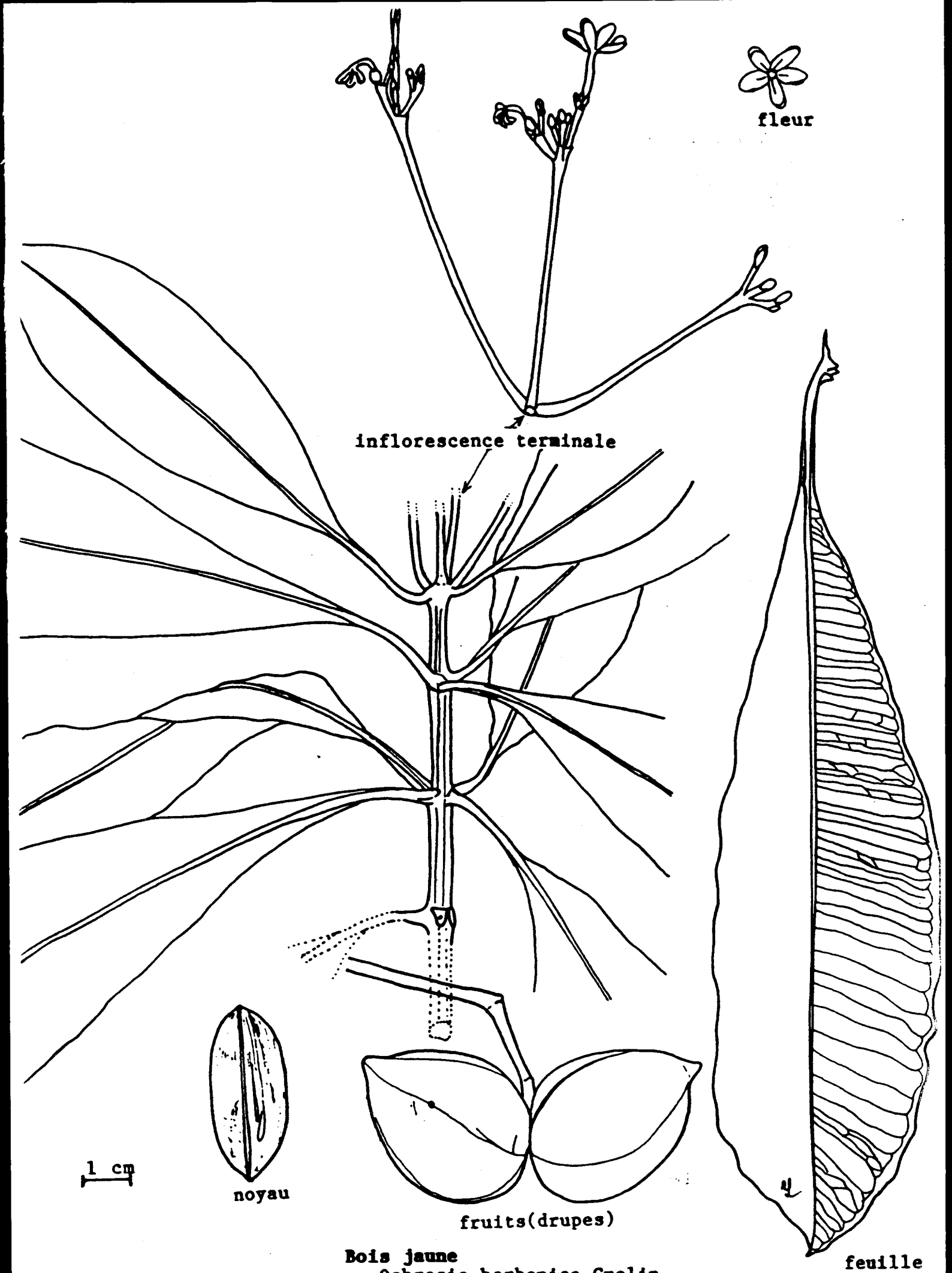

Bois jaune
Ochrosia borbonica Gmelin
Apocynaceae
FIG.59

2.26. BOIS JAUNE

Famille :

Apocynaceae.

Nom scientifique :

Ochrosia borbonica (Gmel.) Sprengel.

Synonymes :

O. maculata auct. non Jacquin, Ophioxylon ochrosia Persoon, Cerbera borbonica (Gmel.) Sprengel, Lactaria borbonica (Gmel.) Koidzumi, Rauvolfia striata Poiret (FOSBERG, BOITEAU et SACHET 1977).

Noms vernaculaires :

Bois jaune à La Réunion et à Maurice, Quinquina du pays à Maurice.

Répartition géographique :

Espèce endémique de La Réunion et de Maurice (FOSBERG, BOITEAU et SACHET 1977). S'il existe à Sri Lanka, en Malaisie, au Vietnam... (UPHOF 1968), Ochrosia borbonica ne peut y être que cultivé. A moins qu'il s'agisse d'une erreur liée à une synonymie, comme à Java où Ochrosia akkeringae (T. et B.) Miq. a pour synonyme Ochrosia borbonica auct. non Gmel. (BACKER et BAKHUIZEN 1965).

Le genre Ochrosia a une trentaine d'espèces allant des Mascareignes et des Seychelles jusqu'au Pacifique (LEEUWENBERG et RUDJIMAN inédit).

Description :

Bel arbre qui peut atteindre 10 à 12 m de haut. Ses feuilles sont verticillées par 3 ou 4. On recherche leurs nombreuses nervures secondaires subparallèles qui facilitent l'identification de l'espèce.

Les fleurs sont une miniaturisation de celles des Frangipaniers ; leur corolle est blanche avec une gorge grenat. Les fruits charnus jaunissent à peine à maturité. Leur noyau est épais, fibreux et ligneux ; il constitue un "tissu natatoire" ayant pu faciliter leur dissémination par les courants marins.

Ecologie :

"Espèce croissant çà et là dans les forêts hygrophiles de basse altitude ainsi que dans les restes de végétation semi-xérophile" (CADET 1984).

Usages médicaux anciens :

* Pour PINGRE (1761), l'écorce de **Bois jaune** est un "excellent vermifuge, même lorsqu'elle est desséchée". Le bois et son écorce pris en infusion sont stomachiques et laxatifs (in HUBERT DELISLE 1981).

* IMHAUS (1857) souligne le fait que le **Bois jaune** peut remplacer le **Quinquina** comme fébrifuge, "surtout dans les fièvres intermittentes de Madagascar".

Il le dit dépuratif et sudorifique. C'est aussi "un tonique qu'on emploie contre les coliques d'estomac". Pour ce faire, un morceau de **Bois jaune** de la longueur de l'index est mis à infuser dans un litre de rhum ou de cognac.

* LECLERC (1864) cite IMHAUS. Dans la recette ci-dessus énoncée, il remplace "coliques d'estomac" par "crampes d'estomac", et note l'usage d'un petit verre de la macération alcoolisée "avant le repas".

L'écorce mise à macérer dans l'eau froide offre une boisson "stomachique pour combattre les débilités de l'estomac".

La décoction d'écorce de **Bois jaune** et de "coeurs" d'**Ambaville** était alors regardée "comme souveraine dans le traitement du tambave". La nommée ZENADE du quartier de St-Leu l'utilisait en tisane, en lavement et en bain. LECLERC la prescrivit à ses jeunes malades et fut étonné de l'amélioration rapide de leur état, alors qu'ils souffraient d'une entérite devenue chronique et, pour certains, d'un "engorgement des ganglions mésentériques".

* DARUTY (1886) note à son tour l'usage de cette Apocynaceae comme fébrifuge, dépuratif, tonique, stomachique, mentionnant son usage contre le tambave et les crampes d'estomac.

* Pour CORDEMOY (1895), ce bois de "saveur amère" est tonique et stomachique et très utilisé comme tel.

* Pour DUCHEMANN (1900),"l'infusion d'écorce" dans du rhum donne de l'appétit et "guérit l'anémie". Infusée dans du vin, elle "guérit les vices du sang", "prévient et guérit la gangrène". Quant à la poudre d'écorce prise avec un peu d'eau, elle "stimule les digestions paresseuses", elle "guérit l'asthme chez les vieillards".

* RAIMBAULT (1948) rappelle que toute la plante peut être utilisée contre les "fièvres intermittentes" mais que les feuilles sont "moins riches en résine et en alcaloïdes" que l'écorce. On mettra à infuser 40 à 45 g d'écorce desséchée et pilée dans 1 l d'eau.

Usages médicaux actuels :

* La plupart des tisaneurs utilisent le **Bois jaune** contre les fièvres. Modély VIRAPIN le coupe en tous petits morceaux et le met à macérer dans du vin rouge, sucré au miel. Cette macération soigne les fièvres paludéennes. Renette CERVEAU met 3 petits morceaux de **Bois jaune** dans 3 l d'eau et "fait bien bouillir", pour les fièvres.

* Mme Bébé LAURET, Mme VITRY Elio, Bernadette HOAREAU, Gaston PAYET reconnaissent au **Bois jaune** le pouvoir de "relever la tension" (hypertenseur).

* Dans sa tisane contre le "tambave carreau", Mélanie RICQUEBOURG associe au **Bois jaune** de la **Liane d'olive**, de la **Sourichaude**, du **Lingue café**, du **Ti Carambole**, du **Z'Emballage**, du **Petit Tamarin rouge**.

* Quelques tisaneurs emploient le **Bois jaune** pour "nettoyer le sang" (Anne POLEYA, Jeannette BEGUE), pour donner de l'appétit (Lucie DIJOUX, Modély VIRAPIN, Mme VITRY Elio), pour chasser les vers (Lucie DIJOUX, Maximin TECHER). La préparation vermifuge de Bernadette HOAREAU renferme du **Bois jaune**, de l'**Ail** et des graines de **Petit Badamier**.

* Le **Bois jaune** se trouve dans la "tisane refroidissement" de Philomène VELNA, préparée avec du **Benjoin**, du **Faham**, de la **Réglisse-Cascavelle**, des racines de **Citronnelle** et de **Maïs**.

A défaut de **Benjoin**, Marie-Jeanne HOAREAU met dans sa "tisane refroidissement" du **Bois jaune**, du **Bois de rongue**, des feuilles de **Bois de Maman**, de la **Sourichaude**, de la **Cannelle**, de la **Verveine-citronnelle**.

* Mme VITRY Elio me donne une recette contre le SIDA où ne figurent que des racines : Racine de **Bois jaune**, de **Bois de reinette**, de **Choka bleu**. Des milliers de remèdes pourront être essayés pour soigner le SIDA, mais y en aura-t-il un seul capable de le guérir ?

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	organes
-	+	+	+	-	-	-	-		+	-	-	+				L 253	M.M. LOUPY 1987	feuilles
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	L 1437	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Marie-Marthe LOUPY (1987) a procédé à l'extraction des alcaloïdes contenus dans les feuilles d'Ochrosia borbonica.

Par chromatographie sur couche mince, avec pour solvant de migration du chloroforme - méthanol - diethylamine (80-15-5), elle a pu isoler 5 alcaloïdes.

Au préalable, POISSON et MIET (1967) avaient établi la prédominance de la "méthoxy-ellipticine" parmi les alcaloïdes contenus dans l'écorce d'Ochrosia borbonica. Connaissant l'action antitumorale de cet alcaloïde, ils avaient noté l'absence d'indications thérapeutiques touchant au cancer pour cet Ochrosia parmi les ouvrages médicaux.

Aucun tisaneur n'ayant évoqué l'usage du **Bois jaune** contre le cancer, nous réfutons cette pratique dite populaire (HOAREAU 1981).

BRUNETON (1987) note dans les écorces du tronc des Ochrosia (elliptica, balansae et borbonica) la présence d'alcaloïdes spécifiques" (ellipticine et méthoxy-ellipticine), ainsi que d'autres alcaloïdes de type hétéroyohimbane (réserpiline, isoréserpiline).

BRUNETON précise que l'usage immédiat de l'ellipticine et de la méthoxy-ellipticine comme anti-tumoraux n'est pas envisageable, compte-tenu de leurs effets secondaires, en particulier au niveau du cervelet.

Des dérivés de synthèse moins toxiques et plus actifs ont été fabriqués. C'est le cas du Celliptium qui "possède une activité indéniable dans le traitement du cancer du sein avec, en particulier un effet thérapeutique sur les métastases osseuses. Des effets sont également observés sur les carcinomes anaplasiques de la thyroïde" (HUSSON 1984).

Bois jaune

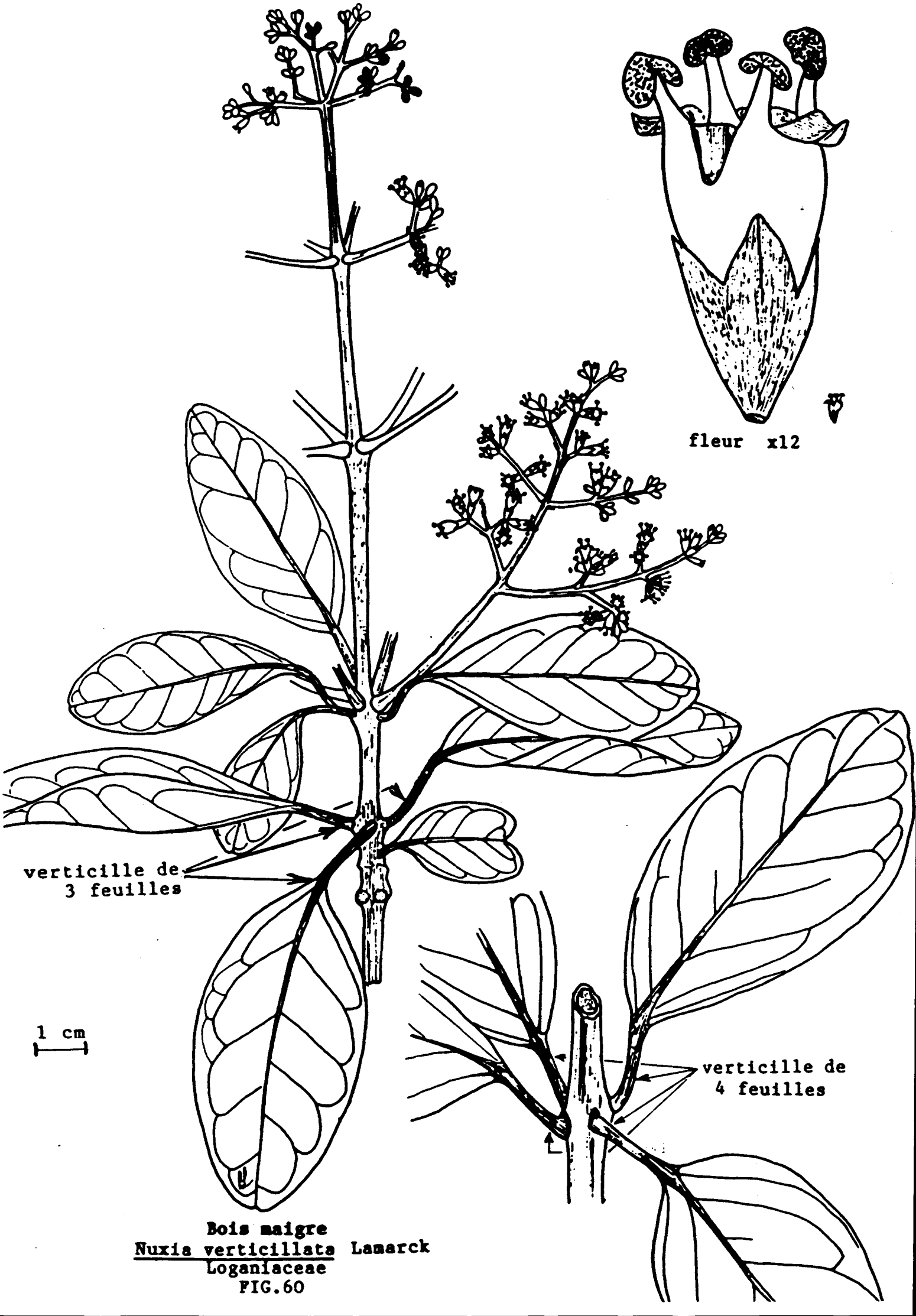

Bois maigre
Nuxia verticillata Lamarck
Loganiaceae
FIG.60

2.27. BOIS MAIGRE

28-25-77
BP 5 - 97430 Ste Clotilde
Laboratoire de Chimie Organique
FACULTE des SCIENCES
UNIVERSITE de la REUNION

Famille :

Loganiaceae.

Nom scientifique :

Nuxia verticillata Lam.

Synonyme :

Aegiphilia nuxia Willd. (LEEUWENBERG inédit).

Noms vernaculaires :

Le **Bois maigre** est appelé **Bois de bombarde** dans le Cirque de Cilaos ou **Valafre** dans les Hauts de St-Joseph. Il a encore été appelé **Valaker** ou **Malbrouc** à La Réunion (CORDEMOY 1895).

A Maurice, c'est le **Bois Malabar** ou **Bois de bouc.**

Répartition géographique :

Le genre *Nuxia* comporte 14 espèces originaires d'Afrique tropicale, de Madagascar, des Comores, d'Arabie du Sud et des Mascareignes. *N. verticillata* est endémique de La Réunion et de Maurice (LEEUWENBERG inédit).

Description :

Arbre pouvant atteindre 12 à 15 m de haut, pour un tronc de 40 à 60 cm de diamètre. Son nom "**Bois maigre**" évoque les excavations, les irrégularités de son fût. **Bois de bombarde** souligne le fait qu'il put servir de "bombarde" ou ruche, des essaims d'**Abeilles** ayant trouvé refuge en ses vieux troncs évidés.

Ses feuilles, à nervure principale violacée, sont disposées sur les rameaux par verticilles de 3 ou 4. Ses fleurs, d'un rose pâle, sont disposées en panicules terminales. Les fruits capsulaires qui en résultent, à petites graines, attirent peu l'attention.

Ecologie :

Le **Bois maigre**, qui se rencontre jusqu'à 2000 m, existe dans tous les types de forêts.

Usages médicaux anciens :

* IMHAUS (1857) note que "les empiriques attribuent à l'écorce de cet arbre de grandes vertus dépuratives".

* LECLERC (1864) notera que les empiriques font usage des écorces de **Bois maigre**, de **Bois de rempart** et de **Benjoin**, pour traiter les maladies vénériennes.

* DARUTY (1886) rapporte à son tour l'emploi de l'écorce comme dépuratif et contre les maladies vénériennes.

* RAIMBAULT (1948) recommandera la décoction ou l'infusion prolongée des feuilles pour soigner l'albuminerie. Il précisera que "seules les feuilles sont actives". La tisane est à prendre pendant 2 ou 3 semaines.

Usages médicaux actuels :

* Outre l'emploi du **Bois maigre** contre l'albumine dans les urines (Franck DIJOUX), il sert aussi à traiter l'excès d'urée dans le sang. Faire bouillir de jeunes extrémités de rameaux (LAVERGNE 1987). Et pourquoi ne soignerait-il pas l'excès de cholestérol ? Pour cela faire bouillir 7 "coeurs" dans 1 l d'eau. Boire ce remède pendant 1 ou 2 mois (Georges POTHIN).

* Renette CERVEAU me dira de prendre 3 tranches d'écorce, plus longues que le doigt, "pour l'estomac".

Mme VITRY Elio utilise les feuilles du **Bois maigre**, l'**Herbe à bouc** et le **Plantain**, en mélange, pour soigner l'ulcère d'estomac.

* Ignace RIVIERE (un charmant grand-père de 95 ans qui réside au 2 Rue Fleurs Jaunes à Cilaos) me dira que le **Bois maigre** était utilisé pour baigner la mamelle d'une vache qui vient d'avoir un veau, "pour faire descendre les ganglions".

* Anne POLEYA met à bouillir un morceau d'écorce avec du vinaigre et un peu de sel pour soigner le mal de dents.

* Louis PAYET conseille de faire bouillir les branches pour faire des bains de pieds, quand on a les jambes enflées. Joséphа TURPIN me donnera la même recette pour traiter les douleurs dans les jambes.

* Pierre THIBURCE recommande le **Bois maigre** en bains pour les enfants qui ne marchent pas.

* Ariste PAYET mettait à bouillir feuilles et fleurs de **Bois maigre** pour soigner la sciatique. Se frictionner localement avec la décoction chaude avant de se coucher (BENOIST 1980).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	+	-	-	-	-	-	1,5 cm	TC	+	+	-	-	-	L 1275	feuilles

FORGACS et Coll. (1981) n'avaient pas non plus trouvé d'alcaloïde dans les feuilles. Ils avaient cependant obtenu un test positif pour les flavonosides, les saponosides et les tanins.

Saponosides et flavonoïdes sont des substances actives sur les cellules rénales. Peuvent-elles, avec le couple tanin-phénol agir contre l'inflammation des reins et la présence de protéines dans les urines ?

Si le **Bois maigre** était hypocholestérolémiant, à quel principe actif le devrait-il ?

Bois maigre

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1121 Lecythidaceae

Nom scientifique :
Foetidia mauritiana Lam.

Nom vernaculaire :
Bois puant.

Eléments descriptifs :
Arbuste de 1 m à 7 mètres. Rameaux subhorizontaux. Extrémité des feuilles groupées, étroites, à nervure médiane rouge.

Lieu de récolte : Rivière de Mahavel
Altitude : ± 300 m
Date : 3.8.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1320

Nom scientifique : LECYTHIDACEAE
Bois pion . Bois puant.

Nom vernaculaire :
Foetidia mauritiana Lam.

Eléments descriptifs :
Arbre 7-8 m ± couché en période de floraison

Lieu de récolte : Route Basse
Altitude : ± 770 m
Date : 14.2.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

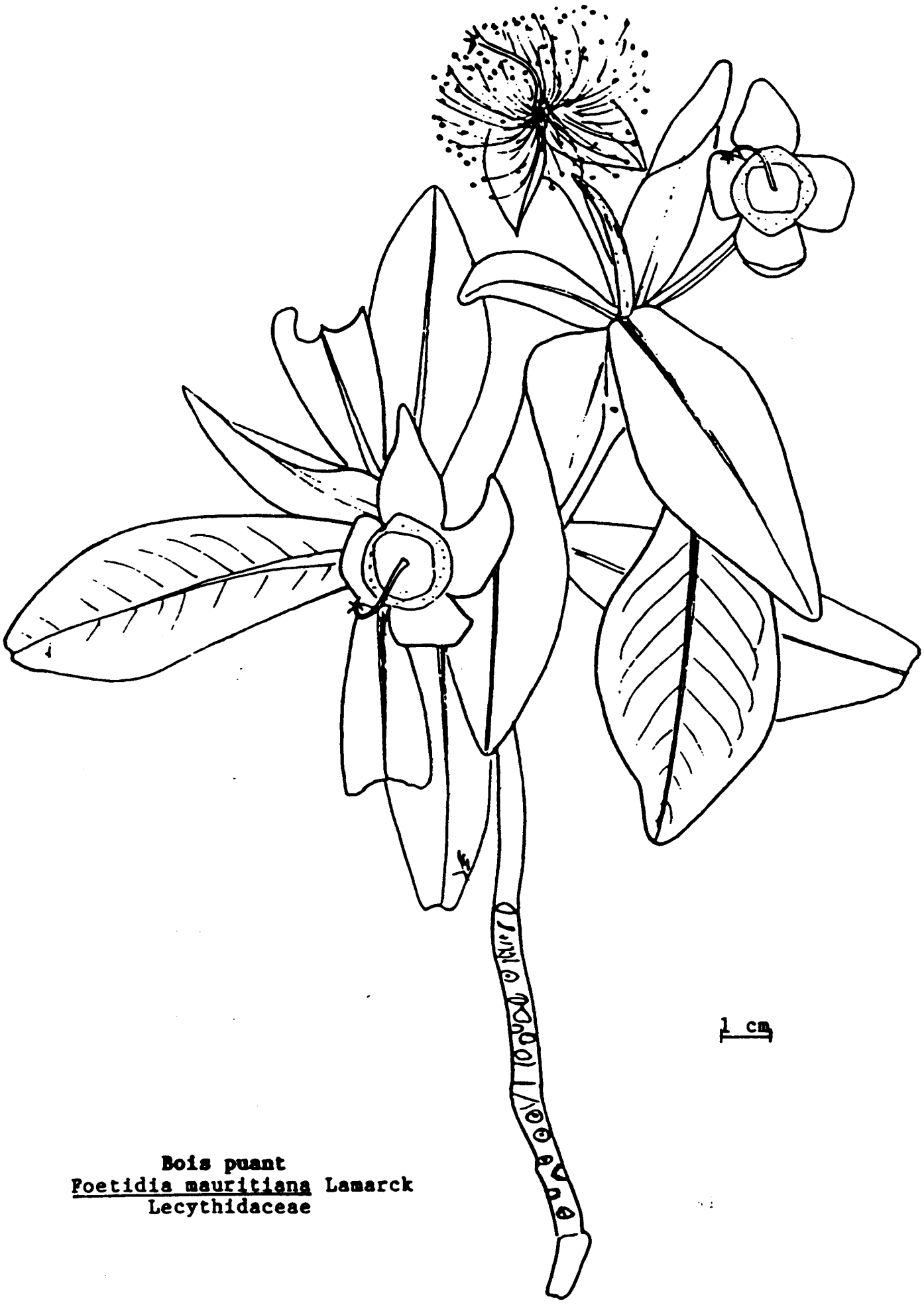

Bois puant
Foetidia mauritiana Lamarck
Lecythidaceae

2.28. BOIS PUANT

Famille :

Lecythidaceae.

Nom scientifique :

Foetidia mauritiana Lam.

Synonymes :

F. borbonica Gmelin, F. mauritiana var. elongata Knuth in Engl. (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Bois puant dans les trois îles des Mascareignes. Souvent prononcé **Bois pion** ou **Bois pian** à La Réunion.

Répartition géographique :

Le genre Foetidia n'existe que dans les Mascareignes. Il n'a qu'une espèce. F. mauritiana est donc endémique de La Réunion, de Maurice et de Rodrigues (SCOTT inédit).

Description :

Devenu arbre, le **Bois puant** peut atteindre 10 m de haut. Il doit probablement son nom au fait que son bois, utilisé jadis dans la construction, laisse "suinter une huile fétide" (CORDEMOY 1895).

A l'état juvénile, ses feuilles sont étroitement elliptiques à linéaires. Chez le sujet adulte, leur limbe est obovale à elliptique. Quel que soit leur âge, elles sont sessiles et possèdent une nervure médiane rouge sombre. La marge du limbe est souvent rouge aussi.

Les feuilles sont parfois accompagnées d'une, deux ou trois fleurs qui les surmontent. Solitaires, axillaires, ces fleurs ont une courte floraison. L'androcée est rapidement caduc. Chaque fleur compte de nombreuses étamines, aucun pétale, 4 sépales verdâtres.

Le fruit, à 4 côtés surmontés par les sépales accrescents, pourrait contenir 4 graines. Plusieurs fruits sont sans graine.

Ecologie :

Le **Bois puant** n'existe que dans les restes de la forêt tropicale semi-aride. Déjà "fort rare" à la fin du siècle dernier

(CORDEMOY 1895), il n'est désormais connu que de quelques tisaneurs qui continuent à utiliser son écorce.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois un sujet au stade juvénile. Cette espèce hétérophylle semble avoir beaucoup de mal à se régénérer ; l'Office des Forêts ne semble pas avoir trouvé le moyen de la multiplier bien que ce fut un "bois de construction de premier ordre" (CORDEMOY 1895). Les germinations sont rares alors que "toutes les tentatives de bouturage ont échoué" (DUPONT et GIRARD 1986).

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1864) rapporte que le **Bois puant** "passe pour emménagogue". Il note qu'on attribue à ses feuilles un pouvoir résolutif, à ses racines une action diurétique, à ses graines des propriétés laxatives et vermifuges.

* DARUTY (1886) accordera exactement les mêmes vertus au **Bois puant**.

Usages médicaux actuels :

Seuls bois et écorces sont utilisés.

* Plusieurs tisaneurs utilisent du **Bois puant** dans leurs "tisanes refroidissement", quand ils peuvent s'en procurer.

Augusta ZELMIA emploie pour ce faire du **Bois puant**, du **Benjoin**, du **Faham**, de la **Cannelle**, de la **Citronnelle**, du **Gros Baume**.

Gaston PAYET mettra à macérer dans du rhum : du **Bois puant**, du **Benjoin**, du **Bois de rongue**, du **Joli coeur**, du **Ronce**...

Contre le refroidissement, la grippe et la fièvre, Lucie DIJOUX aura préparé un "marc" avec du **Bois puant**, du **Benjoin**, du **Bois de senteur**, des racines de **Vétyver**, de la **Verveine-citronnelle**, de l'**Oeillet malbar**.

* EMMA Léonard me dira que le **Bois puant** est bon pour les bronches. Il faut alors une tisane "équilibrée", qui ne "rafraîchisse" ni n'"échauffe" trop.

* Contre l'asthme, utiliser **Bois puant** et **Verveine-citronnelle** (LAVERGNE 1987).

* Justina AARON me dira que le **Bois puant** servait à "laver les poro" (verrues).

Je reste étonné d'apprendre de Mélanie RICQUEBOURG que le **Bois puant** est dangereux pour l'enfant au sein, car il passerait dans le lait de sa mère si elle a bu une tisane le contenant.

Composition chimique : (SMADJA et VERA)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
-	-	-	+	-	-	-	-	-	4,5 cm	TG	-	-	-	-		L 239	feuilles
+	-	-	-	-	-	+	-	-	12,5cm	TC	+	-	-	-	-	L 428	écorces de tige
+	-	-	-	±	-	-	-	-	10 cm	TC	+	+	-	-	-	L 1320	écorce de tige

Ce qui surprend, c'est la richesse de l'écorce du **Bois puant** en saponosides. Son usage contre certains troubles respiratoires (asthme, bronchite) pourrait alors être justifié.

Bois puant

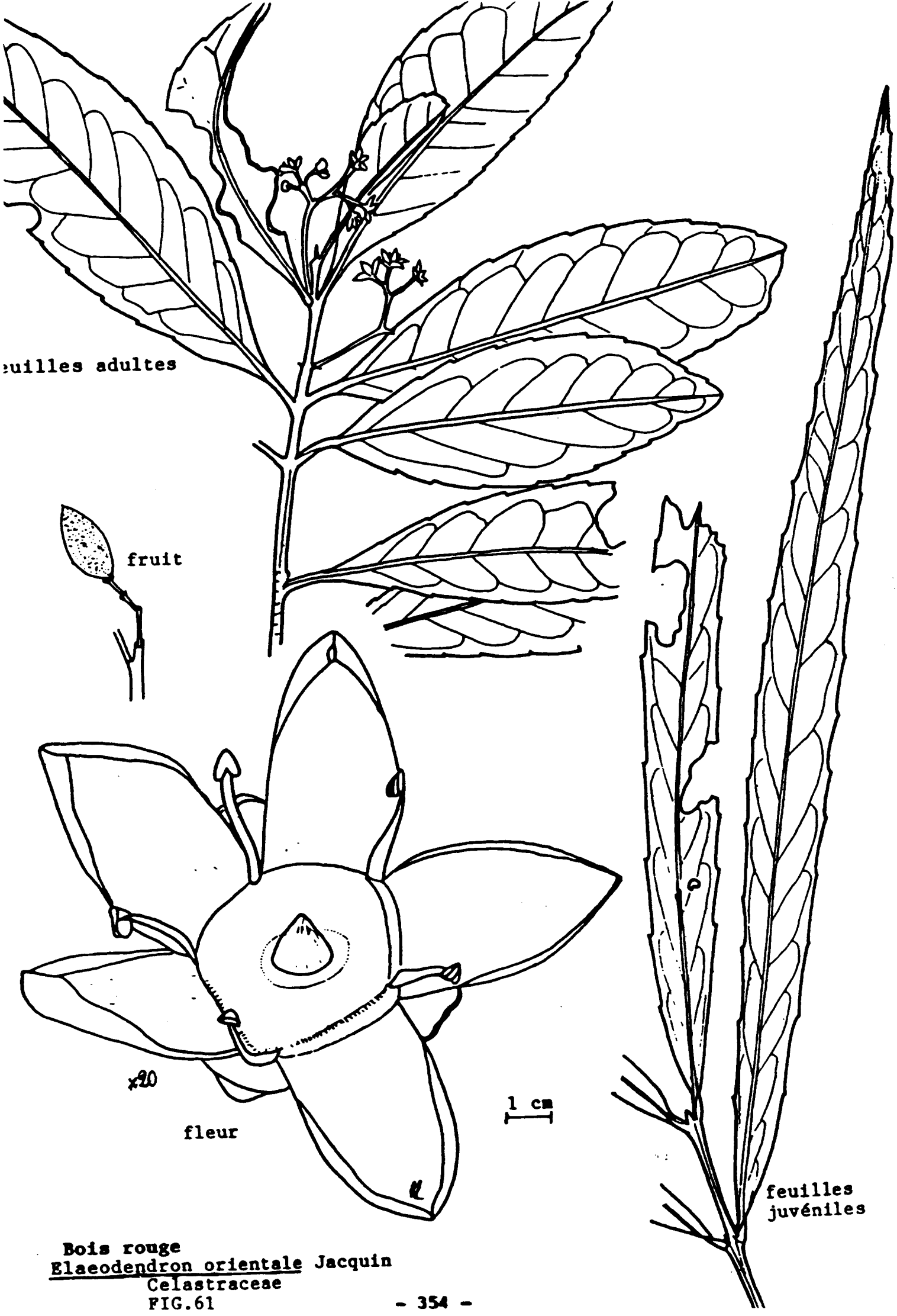

Bois rouge
Elaeodendron orientale Jacquin
Celastraceae
FIG.61

2.29. BOIS ROUGE

Famille :

Celastraceae.

Nom scientifique :

Elaeodendron orientale Jacq.

Synonymes :

Elaeodendron indicum Gaertner, Rubentia olivina Juss. (LECLERC 1864).

Noms vernaculaires :

C'est à Rodrigues et Maurice, le **Bois d'olive** (ses fruits pouvant évoquer des **Olives**). Il est par contre appelé **Bois rouge** à La Réunion. Ce fut le **Bois rouge à feuilles de laurier** (IMHAUS 1857) et le **Bois rouge de Bourbon** (DARUTY 1886).

Répartition géographique :

Elaeodendron a environ 15 espèces, rencontrées dans les régions tropicales et subtropicales du Vieux Monde, d'Amérique Centrale et des Antilles. L'espèce E. orientale est quant à elle endémique des Mascareignes (MARAIS Inédit).

Description :

Espèce hétérophylle.

Les feuilles juvéniles sont longues, linéaires, lancéolées et dentées. Leur nervure médiane est rouge-orangé. Les feuilles adultes sont beaucoup moins longues, étroitement elliptiques. Le **Bois rouge** est un fort bel arbre, à ramure régulière, offrant un houppier dense, plus ou moins arrondi.

Les fruits, verts à jaunes, chutent sur le sol à maturité. Ce sont des drupes à noyau allongé.

Ecologie :

Nous connaissons le **Bois rouge** pratiquement en bord d'Océan et jusqu'à 1200 m d'altitude dans le Cirque de Cilaos.

Toxicité :

A en croire LECLERC (1864), la toxicité du **Bois rouge** semble prouvée. "Je tiens de M. RICHARD qu'une personne qui avait pris une décoction de cette plante mourut subitement, il y a plusieurs

années. Une commission, dont MM. BERNIER et RICHARD faisaient partie, fut chargée d'expérimenter les propriétés du Rubentia olivina. Ils firent bouillir la plante et en administrèrent la décoction à des Chiens. Peu d'instants après, ceux-ci tombaient morts".

Cependant, CORDEMOY (1895) écrira plus tard : "les feuilles sont, dit-on, émétiques et même vénéneuses, ce qui n'est pas établi". Il émettait un doute quant à la toxicité du Bois rouge.

On pourrait abonder dans le sens de la toxicité quand on sait qu'un Elaeodendron sp. fut utilisé en Rhodésie dans la préparation d'ordalies ou poisons d'épreuve (WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

On sera moins alarmé en pensant qu'à Maurice et Rodrigues, feuilles et écorce servent à préparer des boissons médicinales (ADJANOHOUN et Coll. 1983). La toxicité est peut-être due à la dose utilisée.

Usages médicaux anciens :

* Pour PINGRE (1761), le Bois rouge est un "puissant émétique" (in HUBERT DELISLE 1981).

* Pour IMHAUS (1857), "les feuilles de cet arbre sont émollientes et s'emploient au même titre que les fleurs de Sureau".

* Pour LECLERC, en 1864, l'écorce, très astringente, est employée par les Créoles pour traiter la gonorrhée. Il est dubitatif quand il écrit : "on prétend que les feuilles sont usitées comme pectorales à Maurice, et pourtant elles passent pour un poison très violent".

* Pour DARUTY en 1886, les feuilles sont émétiques et l'écorce utilisée pour soigner le tambave et la gonorrhée.

* Pour CORDEMOY, en 1895, les feuilles sont aussi vomitives et l'écorce usitée contre la blennoragie.

Usages médicaux actuels :

Nous pensions que le Bois rouge était inusité à La Réunion. Nous avons eu la surprise de voir que ses feuilles sont utilisées contre la diarrhée, à Grand Galet (LAVERGNE 1987) et "pour la circulation" (Ginette RODELIN).

A Rodrigues, le décocté préparé avec l'écorce de la tige, et bu en fractionnant les prises dans la journée, soigne l'urétrite.

A Rodrigues et Maurice, la décoction foliaire du Bois rouge préparée avec 3 feuilles de Bois d'olive et 3 feuilles de

Choudefafe pour 1 l d'eau, après une ébullition de 15 mn, servira à soigner l'allergie au poisson. "Le décocté doit être bu totalement en fractionnant les prises sur la journée" (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	-	-	-	-	+	-	0,6 cm	TC	-	-	-	-	-	L 153	feuilles

De la famille des Celastraceae comme le **Fusain d'Europe** (Evonymus europaeus), le **Bois rouge** pourrait lui aussi devoir sa toxicité à des hétérosides cardiotoniques (VIGNEAU 1985). Il pourrait s'agir de sapotoxines expliquant sans doute l'effet émétique de la drogue.

Une plante astringente a de bonnes chances de contenir des tanins. Tanins et saponosides pourraient traiter une inflammation.

Bois rouge

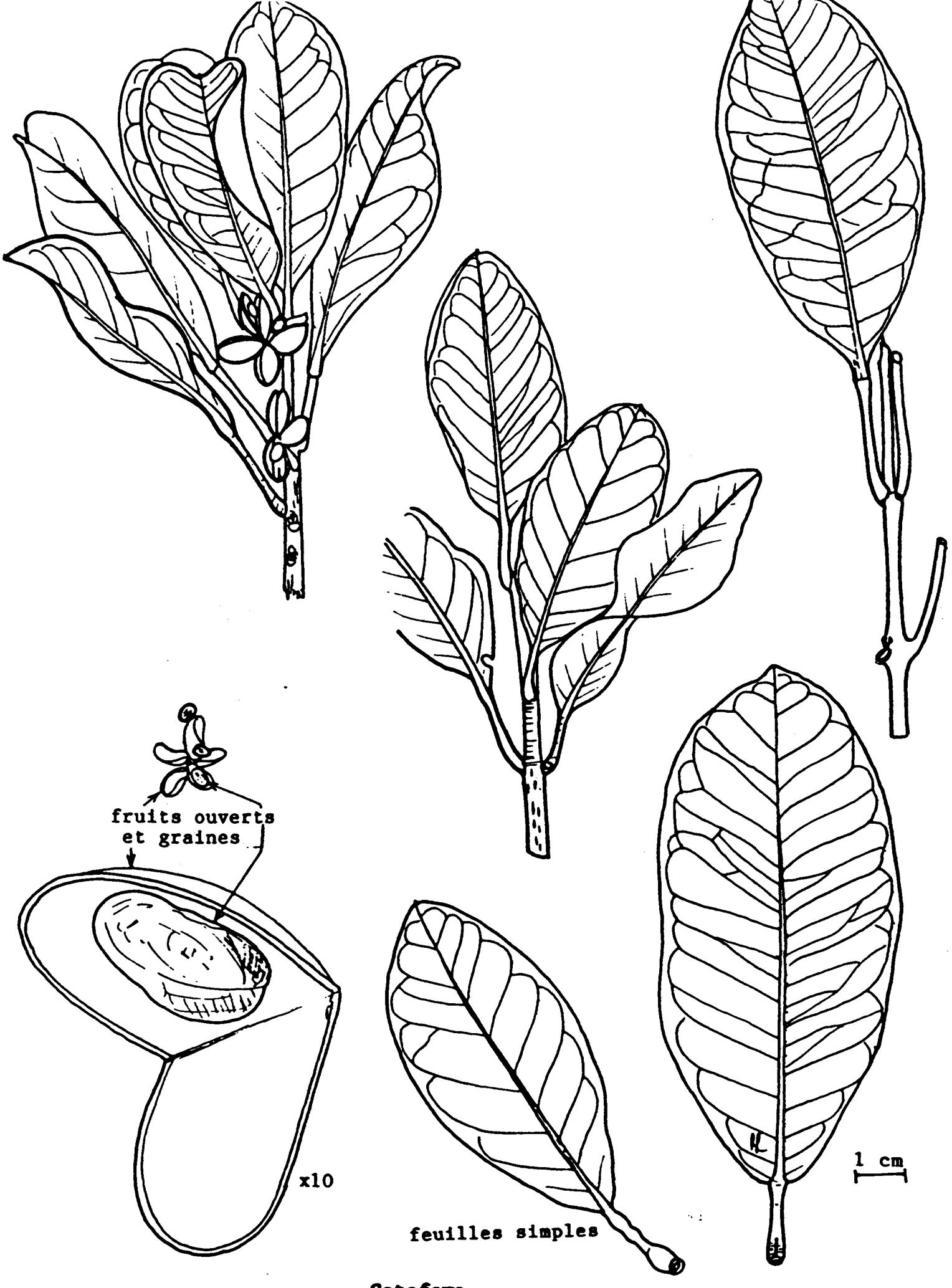

Catafaye
Euodia borbonica(Bory)Engler var.borbonica
Rutaceae

2.30. CATAFAYE

Famille :

Rutaceae.

Nom scientifique :

Euodia borbonica (Bory) Engl.

Synonymes :

E. aubertia (DC) Cordem., Aubertia borbonica Bory, A. tomentosa Bory ex Steud, Xanthoxylum aubertia Spreng., Zanthoxylum aubertia DC (COODE 1979).

Noms vernaculaires :

Catafaye, Petit Bois de catafaye, Bois de catafaye blanc.

Répartition géographique :

L'espèce E. borbonica est endémique de La Réunion. Le genre Euodia a une aire qui s'étend des Mascareignes et Madagascar à l'Asie, la Malaisie, l'Australie et au Pacifique (COODE 1979).

Description :

Ce Catafaye est presque toujours un arbrisseau, au plus un arbuste très ramifié. Il comporte deux variétés.

Les feuilles de la var. borbonica sont habituellement toutes unifoliolées. Les feuilles de la var. acuminata sont trifoliolées sur les rejets ou sur de jeunes pieds ; elles sont unifoliolées, avec quelques unes trifoliolées, sur des branches adultes.

Les folioles ont "une forte odeur aromatique, rappelant celle de l'huile rance" (CORDEMOY 1895). Il s'agit là de la var. borbonica.

Les fleurs passent souvent inaperçues. Elles peuvent être mâles ou femelles. Sur une fleur mâle, j'ai compté 4 pétales et 4 étamines. Les fruits sont de petits follicules libérant des graines noires, brillantes.

Ecologie :

CORDEMOY (1895) trouvait l'espèce commune, dans les forêts entre 500 et 1500 m d'altitude.

La var. borbonica fréquente surtout la forêt tropicale humide des Hauts, entre 1000 et 1500 m. Elle est très commune au NO de La Réunion.

La var. acuminata se rencontre surtout dans la forêt tropicale humide des Bas du SE de l'île. Nous l'avons échantillonnée à 550 m (L1080) et à 900 m (L321) d'altitude.

Usages médicaux anciens :

* Quand LECLERC (1862) fait allusion à un **Catafaye** utilisé par les Malgaches lorsqu'ils se sont "blessés de coups de lance à la guerre", il n'est certainement pas question d'un Euodia. En effet, les Malgaches appellent **Katrafay** une Meliaceae, le Cedrelopsis grevei Baillon (DESCHEEMAEKER 1979), dont ils utilisent l'écorce aromatique en bain.

* DARUTY considère le **Catafaye** comme une drogue aromatique, tonique, vulnéraire, amère, dépurative et sudorifique.

Usages médicaux actuels :

Le **Catafaye** est peu utilisé, probablement à cause de son odeur forte et peu agréable.

Deux tisaneurs s'en servent contre les rhumatismes :

Anne POLEYA râpe le bois et hache les feuilles du **Catafaye** qu'elle met "afiger" avec du **Branle blanc** dans de l'alcool bleu. La macération servira à se frictionner.

Georges POTHIN avait mis un "marc" dans une grande bouteille où il versait du rhum. Le "rhum arrangé" obtenu ne pouvait que contenir une "pointe" de **Catafaye**, pour avoir bon goût. M. POTHIN ne voulait pas nous dire quelles autres plantes contenait son "marc". Bien que tout fut haché, je crus reconnaître de l'**Ambaville**, du **Bois de reinette**, du **Gros Chiendent**, de l'**Eucalyptus**. Quand on lui dit **Camphre**, il dit "oui" . Il y avait bien d'autres plantes, mais là était son "secret".

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	chimistes
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 91	M.M. LOUPY 1987
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 214	SMADJA et VERA 1988

Les deux séries d'analyses ont été effectuées sur la variété borbonica de l'Euodia borbonica. Elles ont chaque fois montré abondance d'alcaloïdes (précipités importants et immédiats).

Reste à savoir quelles sont les propriétés de ces métabolites, sans doute pourvus de toxicité.

Catafaye

HERB. 26

1cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 280 PLACOURTIACEE

Nom scientifique :
Aphloia theiformis (Vahl) Benn.

Nom vernaculaire :
Change-écorce

Eléments descriptifs :
arbrisseau à feuille juvénile (découpée).

Lieu de récolte : Gde Chaloupe
Altitude : ≃ 450 m
Date : 15.11.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

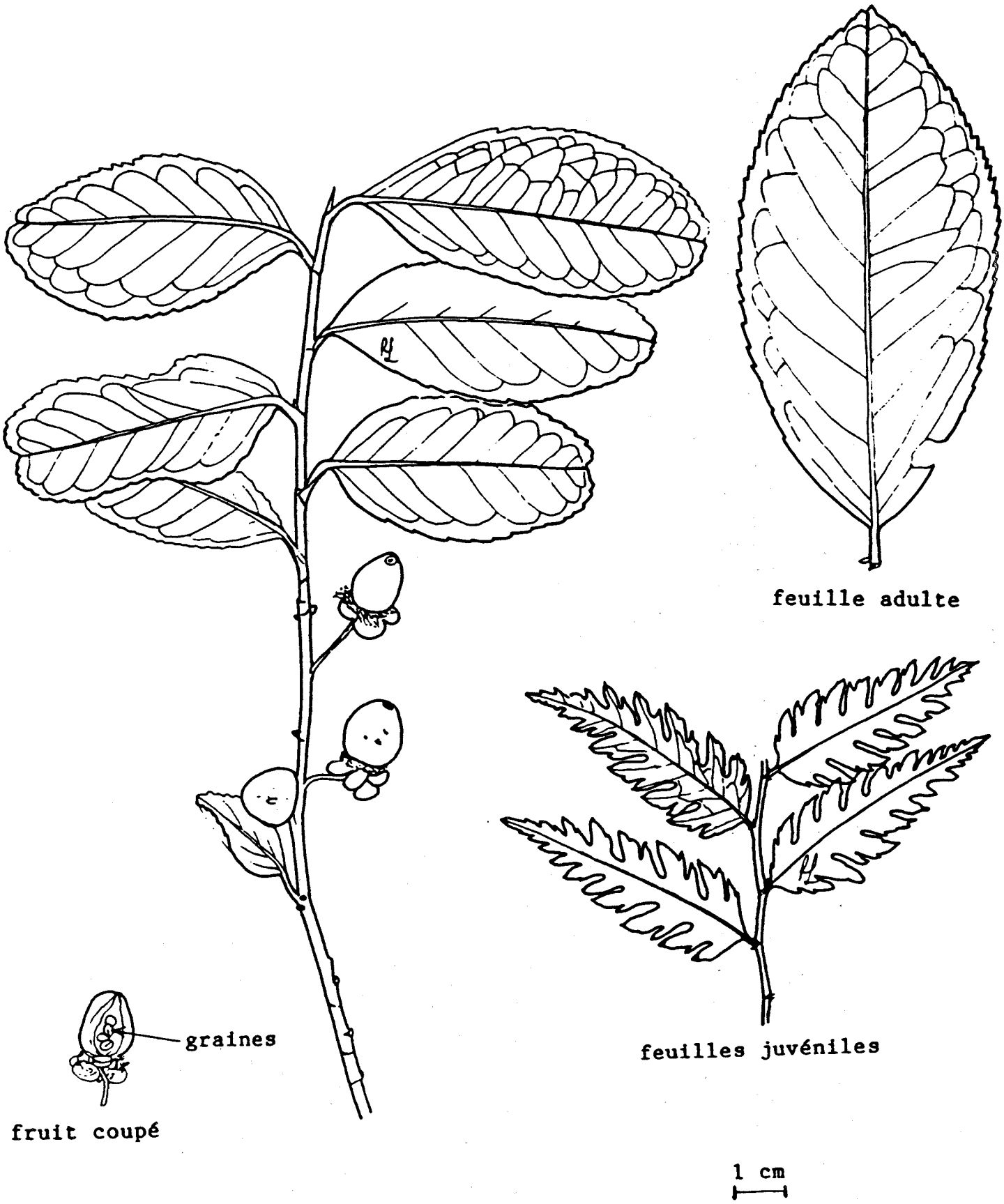

Change-écorce
Aphloia theiformis(Vahl)Bennett
Flacourtiaceae
FIG.63

HERB. 27

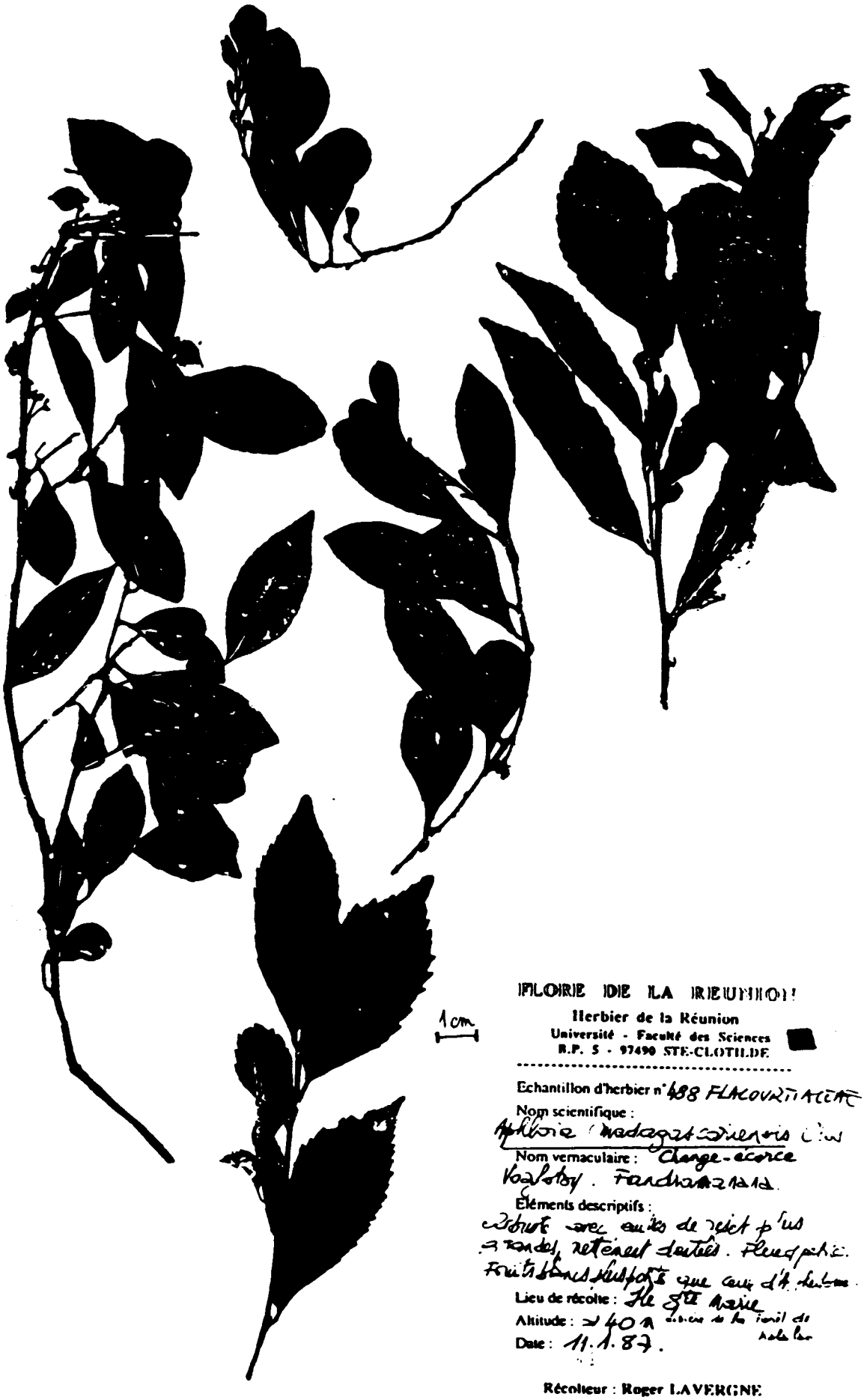

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
R.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 488 FLACOURTIACEAE

Nom scientifique :
Aphloia madagascariensis Lam

Nom vernaculaire : Change-écorce
Voalaboy . Fanchamalala

Eléments descriptifs :
Arbuste avec cimes de rejet plus
ou moins retombant dentées. Fleurs petites.
Fruits blancs plus petits que ceux d'A. theiformis.

Lieu de récolte : Ile Ste Marie
Altitude : ≥ 40 m au bord de la route du sommet de Ambodifotatra
Date : 11.1.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.31. CHANGE-ECORCE

Famille :

Flacourtiaceae.

Nom scientifique :

Aphloia theiformis (Vahl.) Benn.

Synonymes :

A. mauritiana Baker, A. integrifolia (Vahl) Benn., Lightfootia theiformis Vahl, Ludia heterophylla auct. non Lam. ... (BOSSER et SLEUMER 1980).

Noms vernaculaires :

A La Réunion, c'est le **Change-écorce** (parfois déformé en **Sans-écorce**), le **Goyave marron**, le **Gouyave marron**, ou plus rarement le **Fandamane** ou **Fondamane**. A Maurice, c'est aussi le **Fandamane** (ADJANOHOUN et Coll. 1983), ou bien le **Bois fandamane** (WONG TING FOOK 1980), ou encore le **Bois goyave** (BOSSER et SLEUMER 1980). A Rodrigues, c'était le **Bois d'Anémone** (FRIEDMANN, GUEHO, STAUB 1977).

Fandamane, utilisé à Maurice ou à La Réunion pour désigner Aphloia theiformis, s'apparente à **Fandramanana**, un des noms malgaches de la plante.

Répartition géographique :

Cette Flacourtiaceae est indigène aux Mascareignes, à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores (ADJANOHOUN et Coll. 1983), en Afrique du Sud (PALMER 1977) et en Afrique de l'Est (SLEUMER 1975). Aphloia est un genre monospécifique (BOSSER et SLEUMER 1980).

Description :

Les noms populaires peuvent par eux-mêmes évoquer des éléments descriptifs.

Change-écorce traduit le fait que le liège (de l'arbrisseau devenu arbuste) s'exfolie en plaques brunâtres nettement visibles parce qu'elles s'enroulent avant de se détacher.

Goyave marron ou **Gouyave marron** pourraient évoquer le fait que le tronc exfolié est roussâtre, les fleurs blanches et à nombreuses étamines comme chez le **Goyavier** ou **Gouyavier**.

J'ai une seule fois rencontré un **Change-écorce** devenu un arbre de 15 à 16 m de haut. C'est le plus souvent un arbuste.

Chez cette espèce hétérophylle, les feuilles juvéniles découpées n'apparaissent que dans la zone sèche (FRIEDMANN et CADET 1976). Les feuilles adultes pourraient rappeler des feuilles de **Thé** d'où le nom spécifique theiformis de ce taxon.

Les fleurs sont axillaires, solitaires ou en fascicules. Leurs sépales sont blanchâtres. Les fruits sont d'un blanc assez lumineux. Un autre nom malgache de la plante : **Voafotsy** veut d'ailleurs dire "fruits blancs". Ce sont des baies ovoïdes à subglobuleuses consommées par le **Merle-pays** probablement. L'ornithochorie pourrait expliquer la vaste répartition géographique de cette espèce.

Nous avons eu du mal à reconnaître le **Voafotsy** rencontré sur les hauts plateaux malgaches dans la région de Fianarantsoa ou à l'île Ste-Marie. En effet, les feuilles sont nettement plus petites (à moins qu'il s'agisse de rejets), les fleurs sont toutes petites et semblent mal formées, les fruits blancs sont de taille modeste (L488). L'impression d'avoir affaire à une autre espèce nous a conduit à retenir le binôme Aphloia madagascariensis Clos rencontré chez PARIS et MOYSE (1981). A moins que ce ne soit la sous-espèce madagascariensis de l'Aphloia theiformis (CABANIS, CHABOUIS 1970).

Ecologie :

Rencontré de 0 à 2000 m, le **Change-écorce** est une espèce commune à tous les types de forêts.

Usages médicaux anciens :

* DARUTY (1886) et CORDEMOY (1895) ne rapporteront que l'usage de l'écorce comme vomitif.

* DUCHEMANN (1900) dira que la poudre d'écorce (séchée à l'ombre) "guérit les plaies", alors que la tisane sucrée (préparée avec des feuilles ou du bois) "guérit les dérangements d'estomac chez les petits enfants".

Usages médicaux actuels :

* La plupart des tisaneurs qualifient le **Change-écorce** de "rafraîchissant" et se contentent de dire qu'il est bon "pour rafraîchir" !

Il peut être utilisé seul ou associé à d'autres plantes "rafraîchissantes".

Lucie DIJOUX mélange le **Change-écorce** avec du **Bois cassant**.

Pour Léonard EMMA, le **Change-écorce** et la barbe du **Maïs** "marchent ensemble".

Pierre THIBURCE associe le **Change-écorce** aux racines de **Fraisier.**

Augusta ZELMIA mélange le **Change-écorce** au **Fraisier** et aux racines de **Raquette.**

Les expressions : "rafraîchir pour le sang", "pour rafraîchir les intestins" donnent quelques précisions. Il sera parfois question de maux d'estomac, de "dérangement d'estomac", d'inflammation à l'estomac ou de mal au ventre (LAVERGNE 1987).

Il est dit que "les fruits du **Change-écorce** constipent et soignent la dysenterie" (LAVERGNE 1987).

Pour la dysenterie amibienne, Modély VIRAPIN met à bouillir du **Change-écorce** avec de la racine de **Camomille balais.**

* Même si Hilaire HOAREAU me dit que le **Change-écorce** ne "tire pas la fièvre", cette plante est communément employée pour "soigner les fièvres", et en particulier le paludisme (LAVERGNE 1987).

Ce n'est sans doute pas un hasard si Angèle GALMAR l'appelle **Gouyave la fièvre.** Elle met à bouillir 3 de ses feuilles, avec 3 coeurs d'**Ambaville** et 3 fleurs du **Fleur jaune.** Elle me dit que ça rafraîchit, que ça "tire la fièvre dans les os".

La seule propriété rapportée par la mission A.C.C.T. à Maurice (ADJANOHOUN et Coll. 1983) est justement le fait que cette plante soit "fébrifuge". 2 feuilles seront mises à bouillir 15 mn dans 1 l d'eau. Les adultes boiront la décoction dans la journée. Aux enfants de 5 mois à 2 ans, on donnera 3 cuillères à soupe de tisane par jour. Ceux âgés de 5 à 15 ans pourront en boire une tasse à thé, 3 fois par jour.

A Madagascar, le **Voafotsy** est utilisé presque quotidiennement, surtout "quand on a la fièvre" (DESCHEEMAEKER 1979). Sa tisane y est absorbée par les paludéens pour lutter contre la présence de sang dans les urines. Les feuilles contiennent de l'"aphloiol" qui protège de la lyse des globules rouges (BOITEAU 1979).

* Aphloia theiformis est aussi diurétique. Pour traiter l'albuminurie (HOAREAU 1981, LEBRUN 1984), il peut être associé, à Madagascar, à de la barbe de **Maïs** (BOITEAU 1979).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
-	-	-	+	-	-	-	+		+	+	-	+				L 47	E. LOUPY 1987
-	-	-	+	+	-	-	+	-	1 cm	TC	-	-	-	-	-	L 258	SMADJA et VERA 1988
-	-	-	-	+	-	+	+	-	3 cm	TC	-	-	-	-	-	L 488	SMADJA et VERA 1988

Les proanthocyanidols semblent communs chez les Flacourtiaceae et la plupart des familles appartenant aux anciennes Pariétales. Examinant le profil polyphénolique de ces familles, Philippe LEBRETON (1968) a classé les Flacourtiaceae et les Clusiaceae dans un "sous-phylum xanthonique".

L'"aphloiol" est un pigment jaune polyphénolique du groupe des C. hétérosides. Il a été identifié à la "mangiférine" du **Manguier** (PARIS et ETCHEPARE 1964, in PARIS et MOYSE 1981). C'est une "C. glucosyltétrahydroxyxanthone" qui confère au **Voafotsy** des propriétés diurétiques (PARIS et MOYSE 1981). L'aphloiol a été en effet identifié dans du matériel végétal prélevé à Madagascar, reste à savoir si ce pigment existe dans la sous-espèce réunionnaise.

Si les feuilles (L47 et L258) correspondent à du matériel réunionnais, les feuilles (L488) proviennent de cueillettes que nous avons fait en territoire malgache à l'île Ste-Marie.

Sans avoir la possibilité d'identifier l'aphloiol, nos collègues chimistes ont pour le moins mis en évidence la présence de flavonoïdes dans les feuilles de la plante ramassée à Madagascar et à La Réunion. Il est donc probable que l'aphloiol existe aussi dans la drogue obtenue à l'ancienne île Bourbon.

Change-écorce

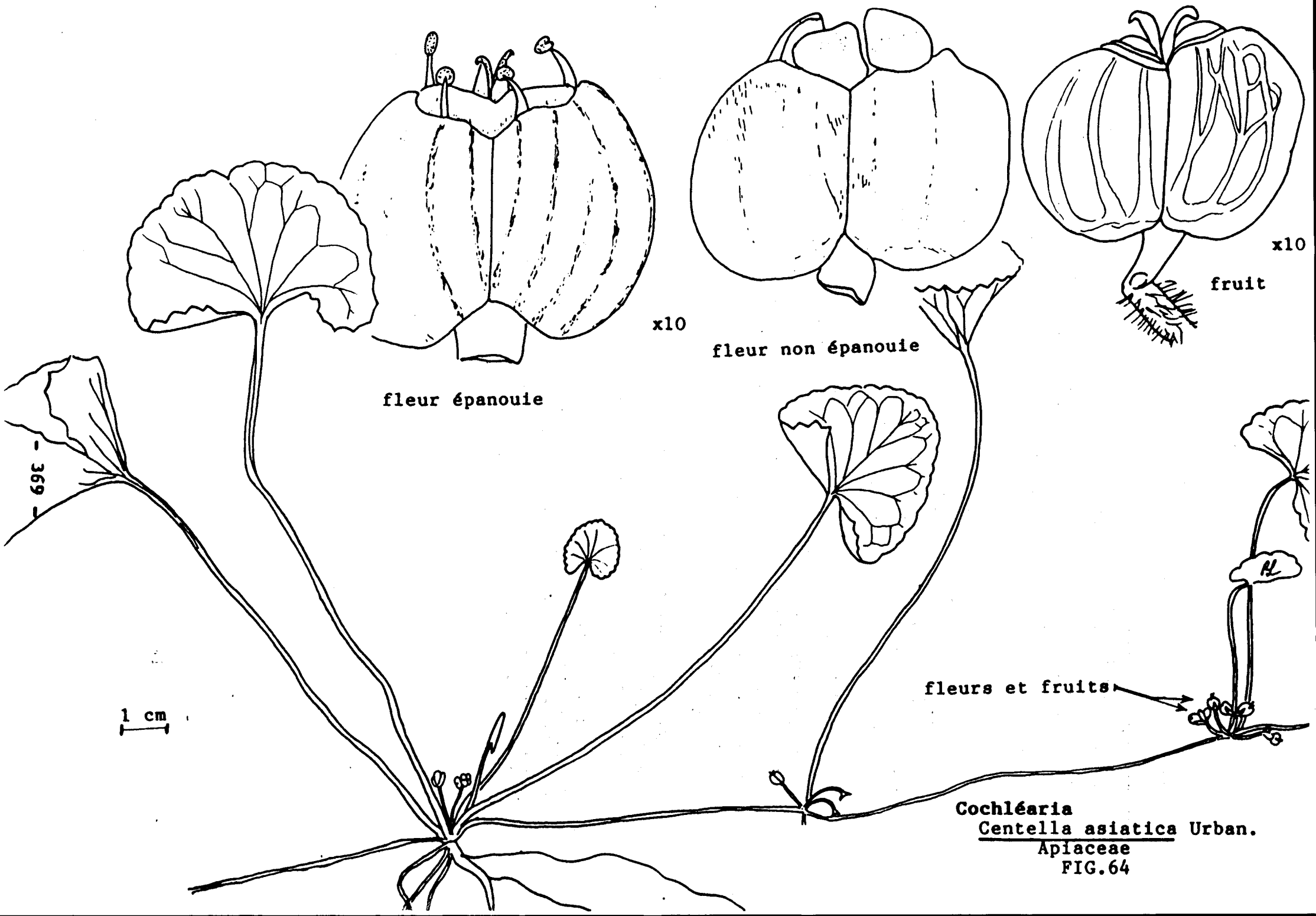
x10
fleur épanouie
fleur non épanouie
x10
fruit
- 369 -
1 cm
fleurs et fruits
Cochléaria
Centella asiatica Urban.
Apiaceae
FIG.64

2.32. COCHLEARIA

Famille :

Apiaceae (= Umbelliferae).

Nom scientifique :

Centella asiatica (L.) Urb.

Synonymes :

Hydrocotyle asiatica L., H. repanda Pers. (FOURNET 1978).

Noms vernaculaires :

Cochléaria est son nom réunionnais le plus usité. L'orthographe de ce mot, non fixée par un dictionnaire, peut prêter à une foule de variantes : **Coquelariat, Coq claria, Coq lariat, Coq l'aria, Coquel'aria, Cocaria, Cocléria, Cochléria, Coclaria, Conclellia** (LAVERGNE 1987).

On peut se demander d'où provient **Cochléaria** car la Brassicaceae Cochlearia officinalis L. n'existe pas à La Réunion.

Violette marron se conçoit mieux quand on observe les feuilles de cette petite Apiaceae.

A Maurice, c'est l'**Herbe boileau** (WONG TING FOOK 1980).

Répartition géographique :

Le genre Centella a 40 à 50 espèces, la plupart sud-africaines. Par contre, C. asiatica est pantropicale (SCOTT inédit).

Description :

Plante herbacée stolonifère avec une rosette de feuilles à chaque noeud. Chaque feuille ressemble un peu à une pelle.

Les fleurs sont peu apparentes. Elles sont regroupées par 1 à 4 à l'extrémité d'un pédoncule et donnent peu l'image d'une ombelle. Les fruits sont de petits diakènes subéreux.

Ecologie :

Nous avons rencontré le **Cochléaria** en différentes stations : en bord d'océan à l'ombre des **Vacois**, à St-Pierre, à la Cascade Biberon à 1000 m. Indifférente quant à la lumière reçue, cette espèce a par contre une nette tendance hygrophile.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1862) donne la composition d'une tisane tambave préparée par Mme DONNE. Cette tisane comporte 10 plantes dont le **Cochléaria** ; voir à **Bois de fer (bâtard)** (2.10.).

* DARUTY (1886) retient son usage contre l'eczéma, les dartres, les scrofules, la lèpre, la syphilis, les ophtalmies et les rhumatismes chroniques.

Se rapportant à l'expérimentation suivie de DEVERGIE, il relate le fait qu'elle "est a peu près impuissante contre la lèpre tuberculeuse", mais "serait un agent précieux dans le traitement des eczémas" (DARUTY 1889).

* Pour CORDEMOY (1895), le **Cochléaria** est dépuratif. Il est "usité contre les maladies cutanées, la lèpre, la syphilis en boisson et en bains".

* Pour DUCHEMANN (1900), le **Cochléaria** "combat les maux de bouche, si l'on mâche les feuilles et qu'on les tienne quelques moments dans la bouche". Les mâcher et absorber leur jus soignerait l'"hydropisie de poitrine".

* Clément RAIMBAULT (1948) est surtout connu comme le Père des Lépreux. A la Léproserie de St-Bernard, il essaya plusieurs fois le **Cochléaria**. Ses conclusions furent les suivantes : "Dans un traitement de la lèpre, nous n'avons eu à ce jour aucun résultat probant. Nous avons été plus heureux dans le traitement de l'eczéma et dans les éruptions gommeuses".

Contre l'eczéma et la syphilis tertiaire, il prescrivit l'usage de 30 à 40 g de plante fraîche, à faire bouillir dans 1 l d'eau jusqu'à réduction de moitié. Absorber 4 à 5 petites tasses de ce décocté dans la journée.

L'extrait fluide pris à raison de 10 à 12 gouttes par jour "est beaucoup plus actif". "Ne pas dépasser les doses indiquées".

Usages médicaux actuels :

* Il est souvent question de "maux de bouche" comme au temps de DUCHEMANN (1900). Les feuilles sont alors mâchées (Gabriel RIGOT) ou mises à bouillir. Le décocté est employé seulement pour se rincer la bouche, sans avaler, ou bien s'utilise comme boisson (LAVERGNE 1987).

Il est question de traiter des aphtes (Gabrielle PAYET, Lucie DIJOUX), de soigner l'inflammation des gencives (Jeanne VISNELDA), d'arrêter une infection buccale après une extraction dentaire ou lorsqu'une dent est cassée, de stopper un mal de gorge (LAVERGNE 1987).

Renaud HOAREAU me l'indique pour les abcès sur les gencives.

Contre le muguet des enfants, on utilise un peu de miel avec le jus de feuilles écrasées (LAVERGNE 1987).

* Contre les hémorroïdes, on utilisera la tisane concentrée en bains de siège et en boisson (LAVERGNE 1987). Emilie RICQUEBOURG emploie le **Cochléaria** seul ou associé à du **Patate à Durand.**

Jeannette BEGUE s'en sert contre l'ulcère d'estomac. On prendra 5 matins de suite de la tisane de **Cochléaria** accompagnée d'un jaune d'oeuf battu avec de l'"huile Plagnol" (huile d'**Olive**) et le jus d'un **Citron galet.** "Le malade doit avoir des vomissements" !

* Concernant la peau, l'eczéma est la dermatose la plus souvent traitée avec le **Cochléaria** (Modély VIRAPIN, Pierre THIBURCE). S'y ajoutent les dartres (LAVERGNE 1987) et les "tampanes" (mycoses) (Léonard EMMA).

Le **Cochléaria** y est utilisé en lotion, en bain, en cataplasme.

A Maurice, les feuilles fraîches sont appliquées sur la peau "pour empêcher la formation des chéloïdes".

Le jus des feuilles fraîches ou la décoction concentrée utilisés en instillations oculaires traitent les conjonctivites et les blépharites (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Appelé **Talapetraka** à Madagascar, Centella asiatica y est utilisé comme "cicatrisant majeur".

C'est un remède des ulcères gastro-duodénaux et de la kératite interstitielle (ou opacification de la cornée). Mais seul son principe actif est utilisé, car employée comme tel, la plante a "un grand pouvoir irritant" (BOITEAU 1979)

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	chimistes
-	-	-		-			-		-	-	-					R 320	RAZAFINDRAMBAO 1971
-	-	-	±	+	-	+	-	-	1 cm	-	-	-	-	-	-	L 1290	SMADJA et VERA 1988

Les principes actifs du Centella sont des "saponines triterpéniques". Le plus important est l'"asiaticoside", un

hétéroside qui donne, par hydrolyse acide, 3 sucres (1 rhamnose et 2 glucoses) et 1 acide triterpénique pentacyclique, l'"acide asiatique" (PARIS et MOYSE 1981).

L'"asiaticoside" a d'abord été isolé à l'état cristallisé (BONTEMPS 1940 in PARIS et MOYSE 1981). Les feuilles fraîches de Centella asiatica en fournirent 0,07 à 0,12 % (Bull. Sci. Pharm. 1941 in CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

La structure de l'asiaticoside fut déterminée par Mme POLONVSKY en 1952 (in PARIS et MOYSE 1981).

L'étude pharmacologique de l'asiaticoside a été effectuée par BOITEAU et RATSIMAMANGA en 1956 (in PARIS et MOYSE 1981).

Pour la kératite interstitielle, BOITEAU (1979) précise que "plusieurs guérisons spectaculaires ont été obtenues par injections intramusculaires d'asiaticoside pur (...). Mais on ne peut employer la plante en nature".

Il précise aussi que l'asiaticoside purifié peut, par voie orale, "cicatriser les ulcères d'estomac".

Le Madécassol, fabriqué en France, est une spécialité pharmaceutique des Laboratoires Laroche Navarron. Il contient du Centella asiatica, surtout récolté à Madagascar ou Ile Madécasse.

Que le Madécassol soit sous forme de pommade, de poudre, de compresse, il contient toujours un "extrait titré de Centella asiatica". Cet extrait, "par son action directe au niveau des fibroblastes, équilibre la production des fibres collagènes chaque fois que celle-ci est perturbée . Il concourt ainsi à la restitution d'un tissu conjonctif souple et de bonne trophicité", en évitant l'allongement pathologique des délais de cicatrisation, en restaurant le tissu conjonctif veineux, en agissant préventivement et curativement sur des fibroses diverses : cicatrices rétractiles, chéloïdes, etc. (VIDAL 1983).

Le Madécassol est utilisé en dermatologie et chirurgie plastique (escarres, brûlures, cicatrices vicieuses, brides rétractiles, chéloïdes, plaies traumatiques ou opératoires, greffes cutanées, radio-épithéliites), en phlébologie (ulcères variqueux, insuffisance veineuse, suites de phlébites), en O.R.L., gynécologie et ophtalmologie (lésion cutanéo-muqueuses) (VIDAL 1983).

Le Pruritus et le Marticassol sont d'autres spécialités contenant Centella asiatica (BEZANGER-BEAUQUESNE, PINKAS et TORCK 1975 et 1981). Le Marticassol est un collyre agissant comme un cicatrisant oculaire (VIDAL 1983).

Cochléaria

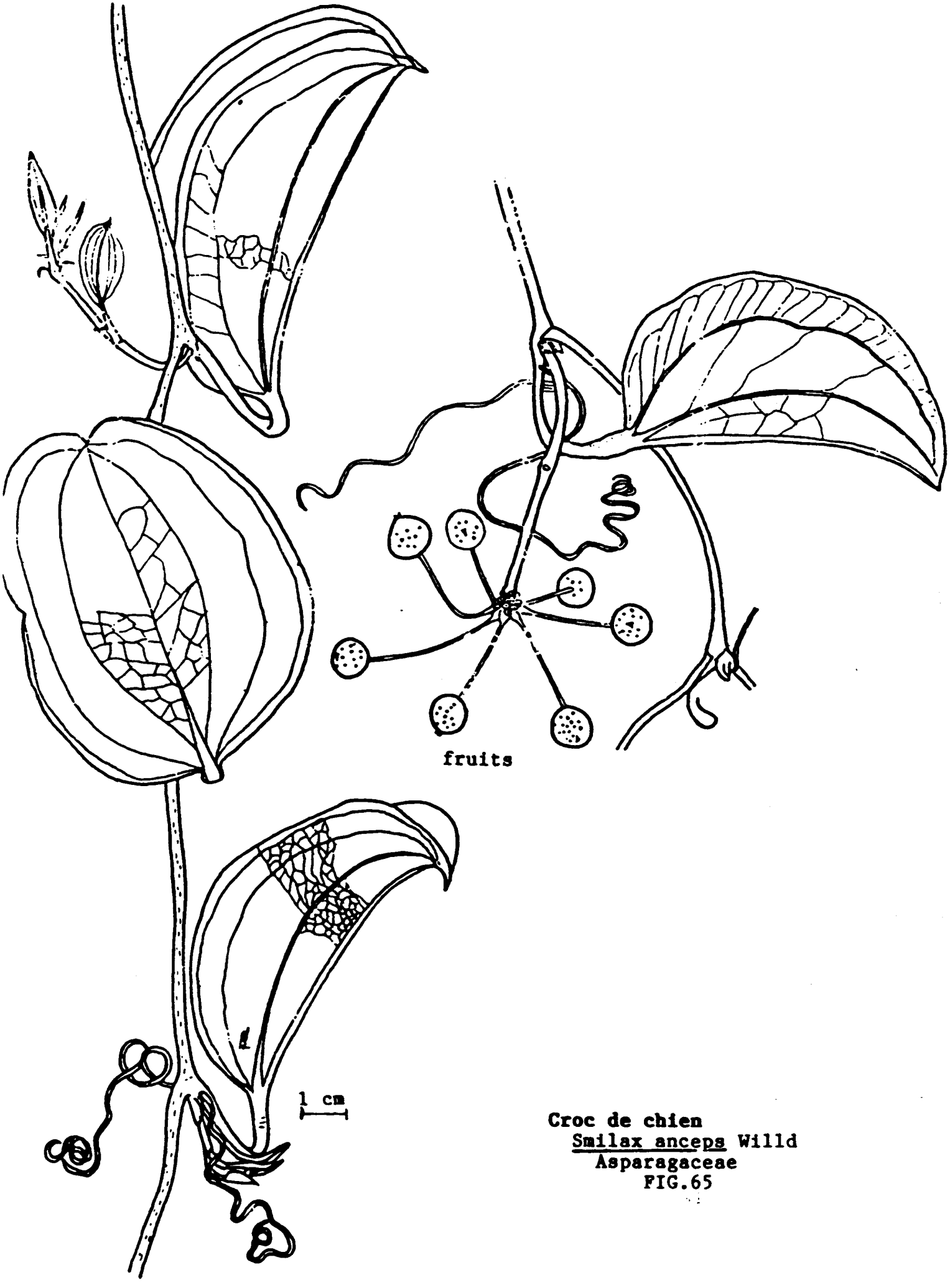

Croc de chien
Smilax anceps Willd
Asparagaceae
FIG.65

2.33. CROC DE CHIEN

Famille :

Asparagaceae (= Liliaceae).

Nom scientifique :

Smilax anceps Willd.

Synonymes :

S. semiamplexicaulis Bojer, S. kraussiana Meisn., S. telfaireana DC, S. cynodon Cordem. (MARAIS et COODE 1978).

Noms vernaculaires :

Croc de chien, Liane croc de chien, Liane panier, Squine, Esquine, à La Réunion ; **Salsepareille indigène** ou **Salsepareille du pays** à Maurice.

Répartition géographique :

S. anceps est rencontré à La Réunion, à Maurice, à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores et en Afrique tropicale et australe (PERRIER DE LA BATHIE 1938, MARAIS et COODE 1978). Smilax est un genre pantropical ayant environ 35 espèces (MARAIS et COODE 1978).

Description :

Plante grimpante s'accrochant à la végétation buissonnante par des vrilles. On compte 2 vrilles à la base de chaque pétiole ; ces filaments ont incontestablement une origine foliaire.

La base des tiges est souvent armée d'aiguillons. Les feuilles ont un pétiole généralement arqué. Elles sont coriaces.

Les inflorescences sont en ombelles simples, axillaires. Les fleurs sont petites, jaunâtres, soit staminées, soit pistilées (espèce dioïque).

Les fruits sont des baies globuleuses à peau pourpre noir et à pulpe verdâtre.

Ecologie :

Le **Croc de chien** se rencontre dans tous les types de forêts.

Usages médicaux anciens :

* IMHAUS (1857) rapporte que le **Croc de chien**, mêlé à d'autres plantes, est employé par les empiriques pour combattre "les maladies syphilitiques".

Il y voit un "excellent sudorifique, propre à seconder puissamment l'action des préparations mercurielles".

Il signale qu'"on en fait usage pour combattre les coliques vertes chez les nouveaux-nés et dans certaines maladies graves de la première enfance nommées ici le carreau et le tambave". Il est alors utilisé en lavement et en bain.

Préparée en tisane, l'écorce râpée serait rafraîchissante, stomachique, dépurative et légèrement purgative.

Les "racines" (le rhizome sans doute) seraient dépuratives et servent à préparer "des tisanes destinées à combattre la dysenterie".

* LECLERC (1864) cite tout ce qu'a écrit IMHAUS sur le **Croc de chien**. Il ajoute que cette liane, le **Lingue café** et le **Gros Indigo** sont de "véritables dépuratifs".

* Pour DARUTY (1886), cette Asparagaceae a une racine et une écorce sudorifiques, dépuratives, rafraîchissantes, stomachiques et antisyphilitiques. Elle est usitée contre la dysenterie, l'entérite, le tambave.

* CORDEMOY (1895) se contente de rappeler que cette liane "passe pour sudorifique, dépurative, antisyphilitique".

* Pour DÜCHEMANN (1900), un fort sirop de racines est un dépuratif excellent.

Un sirop de racines mélangées à de l'**Herbe à bouc** et à du **Guérivite** "guérit les affections de poitrine".

Quant au sirop de racines mêlées à des "coeurs" d'**Ambaville**, à de l'écorce de **Bois jaune** et à du **Faham**, il guérit le tambave carreau.

Usages médicaux actuels :

* Quatre tisaneurs m'indiqueront le **Croc de chien** contre les furoncles. Il faut chaque fois avaler 7 "grains" (baies) pendant 7 jours (Bernadette HOAREAU, Jeannette BEGUE, Gaston PAYET et Hilaire HOAREAU).

A Madagascar, le rhizome est utilisé, en usages externes, comme détersif et cicatrisant (BOITEAU 1979).

* Toute la plante, hâchée et mise à bouillir, soigne la vessie (Hilaire HOAREAU), les maux de reins (Jeanne VISNELDA). Elle est utile comme sudorifique (LAVERGNE 1987).

A Madagascar, on l'utilise contre l'uricémie ou excès d'acide urique dans le sang (BOITEAU 1979).

* Deux élèves m'ont rapporté l'usage de la plante entière, mise à bouillir, pour traiter le diabète (LAVERGNE 1987).

* Racines de **Croc de chien** et fleurs de **Fleur jaune** soignent l'anémie (Lucie DIJOUX).

* Les racines du **Croc de chien** sont rafraîchissantes (Hilaire HOAREAU) et utiles contre le tambave (Maximin TECHER).

A Maurice, il est aussi question du tambave (WONG TING FOOK 1980).

* A Maurice, on met à bouillir une vingtaine de feuilles dans 1 l d'eau et un adulte en boit une tasse à thé matin, midi et soir, pendant 10 jours, pour soigner ses varices (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	organes
-	-	-		-			±		2 cm	-	-					R 47	RAZAFINDRAMBAO 1971	feuilles
-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 186	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Les racines et les rhizomes de divers Smilax riches en saponosides ont eu en Europe la réputation d'être antisyphilitiques. Ils sont surtout diurétiques et dépuratifs. A ce propos, la **Salsepareille de Provence** (Smilax aspera L.), pauvre en saponosides, "ne peut être employée" (PARIS et MOYSE 1981). Il ne semble pas non plus que le Smilax anceps (L186), présent à La Réunion, soit très riche en principe actif.

J'ai eu l'occasion de consommer de jeunes pousses cuites de **Croc de chien** ; elles sont fort bonnes et évoquent un peu le goût de l'**Asperge**.

Croc de chien

Faham
Jumellea fragrans(Thou.)Schltr.
Orchidaceae
FIG.66

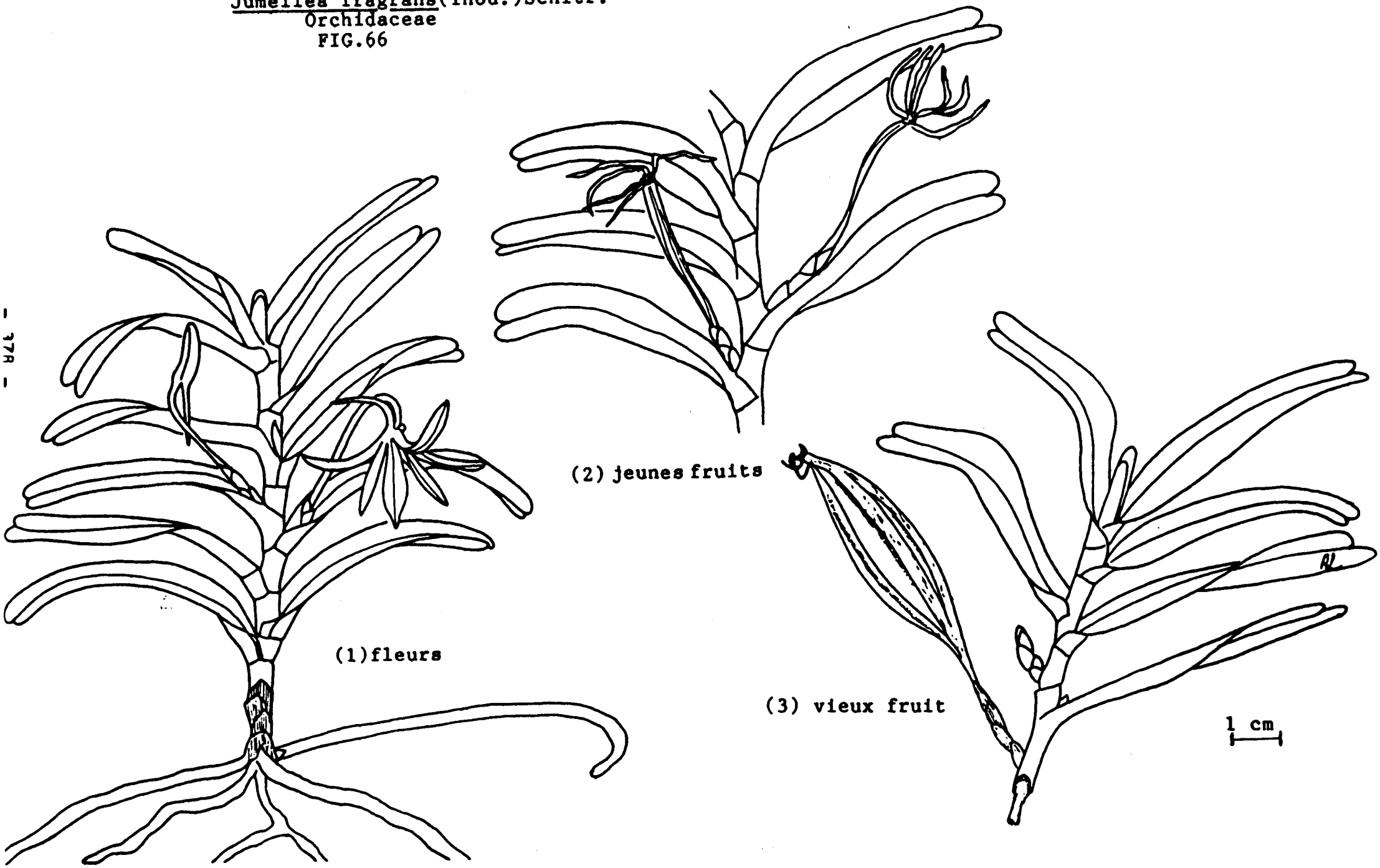

2.34. FAHAM

Famille :

Orchidaceae.

Nom scientifique :

Jumellea fragrans (Thou.) Schltr.

Synonymes :

Angraecum fragrans Petit Thouars, Aeranthus fragrans Rchb., Aerobion fragrans Sprgl.

Noms vernaculaires :

Faham, Fahame, Faam, Fam, Tilleul Zoreil. Faham semble dériver du malgache **Fahamy** (rencontré dans BOITEAU 1979). Ce mot signifierait, en Swahéli, "qui a du parfum". Ce fut le **Fahon** au début du XIXè siècle (PETIT THOUARS 1822), plus tard, le **Thé de l'île Bourbon** (LECLERC 1864).

Répartition géographique :

Le genre Jumellea aurait environ 30 espèces rencontrées à Madagascar et dans les Mascareignes (LEMEE 1929). Connu à La Réunion et à Maurice, Jumellea fragrans pourrait aussi être indigène à Madagascar. Etendre sa répartition à l'Inde (PARIS et MOYSE 1981) semble improbable. Il n'y a aucun Jumellea ou Angraecum dans la pharmacopée indienne (CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

Description :

Le **Faham** ne porte des fleurs d'un blanc cireux qu'en une courte période de la saison cyclonique. Chaque tige peut avoir une ou deux fleurs apparues à l'aisselle des feuilles. Les fleurs jaunissent avant de se faner complètement.

Les tiges sont plus ou moins aplaties. Dès qu'elles dépassent 10 cm de long, seule la portion caulinaire supérieure reste feuillée. Le bas de la tige est donc dénudé. Les cicatrices foliaires y sont bien visibles. Très peu d'Orchidées rencontrées en forêt se défeuillent ainsi.

Les feuilles se reconnaissent à leur limbe rubané, à sommet bien échancré et à lobes dissymétriques.

Ecologie :

Le **Faham** est uniquement épiphyte. Dans une forêt des Hauts, j'ai identifié les plantes ligneuses portant du **Faham**. Sur 100 observations, j'ai compté 23 fois le **Bois maigre**, 15 fois le **Bois de nèfles (à petites feuilles)**, 14 fois le **Bois de fer bâtard**, 14 fois le **Bois de gaulette**, etc... (LAVERGNE 1980).

D'être souvent cueilli, le **Faham** se raréfie. On peut néanmoins encore en trouver dans certaines forêts humides, entre 400 et 1500 m d'altitude (CADET 1979). Mais pour combien de temps ?

Usages médicaux anciens :

* Pour Du PETIT THOUARS (1822), cette Orchidée "donne par infusion une boisson théiforme très agréable, mais on trouve aussi qu'elle échauffe trop".

* Pour IMHAUS (1857), le **Faham** préparé comme un thé soigne les catarrhes, facilitant l'expectoration. Préparé en fumigation, il "soulage les asthmatiques qui en aspirent l'arôme et leur procure le sommeil".

* LECLERC (1864) attribue à l'infusion de **Faham** des propriétés à la fois digestives et pectorales. Il y voit un remède pour calmer la toux, dissiper les spasmes et l'oppression, aider l'expectoration dans les bronchites, traiter la coqueluche, l'asthme et la phtisie pulmonaire.

Les asthmatiques peuvent aussi fumer les feuilles sèches du **Faham** ou s'en servir en fumigation pour en retirer des bienfaits déjà soulignés par IMHAUS.

* Pour DARUTY (1886), le **Faham** est pectoral, anti-asthmatique, antispasmodique, stomachique et usité contre le tambave.

Il rapporte l'usage d'un élixir anti-asthmatique, préparé par Monsieur P. LHOSTE, pharmacien à Port Louis. Dans 600 g d'alcool à 60°, 10 g de feuilles sèches de **Faham** et 60 g de **Jean Robert** sont mis à macérer 10 jours. On y ajoute 400 g de sirop de **Patte de lézard** et 8 g d'iodure de potassium. Boire un verre à liqueur de l'élixir, 3 fois par jour (DARUTY 1889).

* CORDEMOY (1895) rappellera l'usage de l'infusion de **Faham** comme stimulant, diaphorétique, stomachique, pectoral et antispasmodique.

* Pour DUCHEMANN (1900), le **Faham** "combat l'asthme" quand on boit sa décoction adoucie au sirop de **Violette**, ou quand on fume ses feuilles mêlées à celles de la **Liane Zig-zag**.

Il combat aussi le "catarrhe pulmonaire" par boisson de lait cuit avec des feuilles et du **Safran.**

Sa tisane chaude "rend la chaleur au corps pendant la fièvre froide", combat la grippe, active la digestion après les repas.

Usages médicaux actuels :

* Contre l'asthme, le **Faham** sera utilisé seul ou en mélange.

Il peut être fumé avec du **Bois cassant** (LAVERGNE 1987).

Anne POLEYA prépare un sirop anti-asthmatique avec du **Faham**, du **Patte poule**, du **Safran** cru, de l'**Eucalyptus**, de la **Cannelle** et de la **Verveine-citronnelle**. En prendre une cuillère matin et soir.

Augusta ZELMIA prépare une "complication" avec du **Faham**, du **Jean Robert**, des feuilles d'**Ambrevade** et des fleurs de **Citrouille.**

Contre l'asthme et les états grippaux, une tisane est préparée avec du **Faham**, des feuilles de **Cannelle** et des pelures d'**Orange.** La tisane est sucrée au miel (LAVERGNE 1987).

* Contre la grippe, Anne POLEYA prépare une "bonne infusion" avec du **Faham**, de la **Verveine-citronnelle** et du **Citron vert.**

On peut aussi faire une tisane avec des fleurs de **Violette**, des fleurs d'**Héliotrope** et du **Faham** (LAVERGNE 1987).

* Jeannette BEGUE et Ginette RODELIN me diront que le **Faham** est une plante "réchauffante".

Louis PADRE prépare une "tisane refroidissement" avec du **Faham**, du **Quinquina**, de la **Cannelle**, de l'**Eucalyptus citronnelle**, de la **Verveine-citronnelle**, de la **Citronnelle.**

* La tisane de **Faham** calme les douleurs ou les brûlures d'estomac, "guérit les gaz", facilite la digestion (LAVERGNE 1987).

Le **Faham** mis à bouillir et administré avec un peu d'huile de **Ricin**, purge les enfants. Un "lok" (purge pour les tous petits) peut se préparer en laissant macérer du **Faham** dans l'huile d'**Olive.** On peut aussi associer le **Faham** à la **Camomille balais** (LAVERGNE 1987)

Le **Faham** est présent dans la "tisane tambave" de Pierre THIBURCE et dans celle de Marie-Jeanne HOAREAU.

On doit mettre très peu de **Faham**, car la priorité est donnée aux plantes "rafraîchissantes" pour ce genre de "complication".

* Une tisane de croissance pour les filles est préparée avec une tige de **Faham**, un fragment d'écorce de **Bois de quivi** et 3 fleurs de **Fleur jaune**. A faire bouillir. Ne pas en boire régulièrement (HUBERT DELISLE 1982).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	L 72	feuilles

La présence d'alcaloïdes dans Jumellea fragrans ne nous a surpris qu'à moitié, car il est dit que ces substances sont présentes chez 30 % des 1400 Orchidées étudiées (LECOUFLE 1981).

Une tisane de **Faham** peut faire penser à une tisane d'**Aspérule odorante** (Asperula odorata L.), une Rubiaceae herbacée des **Hêtraies** d'Europe. Ces plantes séchées ont une odeur caractéristique de foin coupé, riche en coumarine.

PETIT THOUARS (1822) parlera d'une "odeur de **Benjoin**". CORDEMOY (1895) n'hésitera pas à écrire que cette "plante exhale un parfum agréable qu'elle doit à la coumarine".

Il fut aisé à mon collègue Robert VERA (1986) de mettre en évidence la richesse de la plante en coumarine, en utilisant le test de fluorescence. Il garde d'ailleurs du **Faham** dans un bocal de verre pour avoir le plaisir de refaire cette expérience témoin.

Anciennement, il n'y a pratiquement qu'IMHAUS (1857) et LECLERC (1864) qui aient indiqué une action du **Faham** sur le sommeil. Trois élèves me rapporteront qu'il fait dormir (LAVERGNE 1987). Les infusions préparées avec cette plante à coumarine ont en effet des vertus sédatives (PARIS et MOYSE 1981).

Reste à savoir si les alcaloïdes agissent sur l'organisme ou pas. Ne confèreraient-ils pas au **Faham** un pouvoir anti-asthmatique ?

Faham

Un **Fanjan** à feuilles tripennées, Cyathea excelsa.

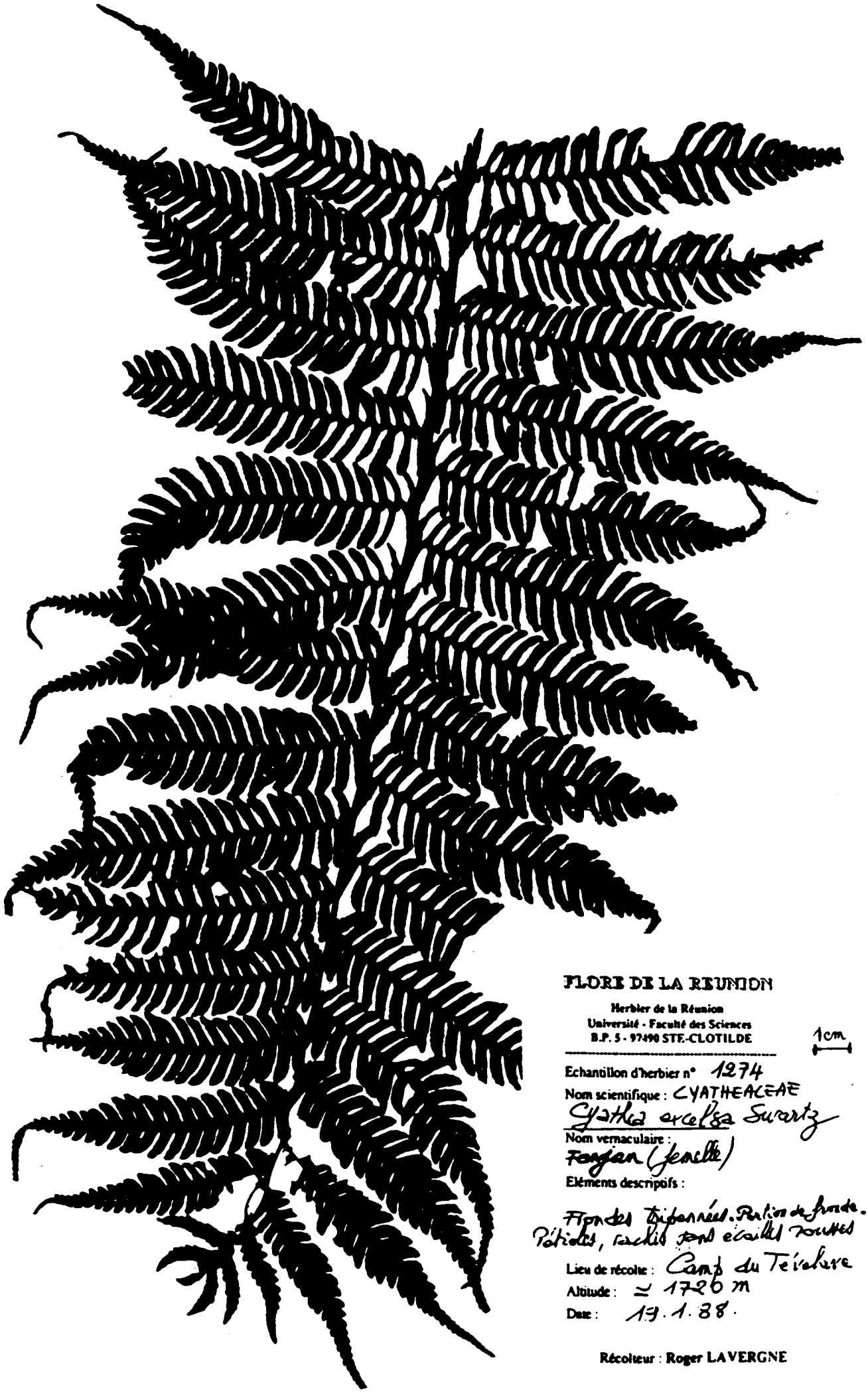

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE.-CLOTILDE

1cm

Echantillon d'herbier n° 1274

Nom scientifique : CYATHEACEAE
Cyathea arcelsa Swartz

Nom vernaculaire :
Fougère (Fougère)

Eléments descriptifs :

Fronde tripennée. Rachis de fronde. Pétiolules, rachis fond écailles toutes

Lieu de récolte : Camp du Tévelave
Altitude : ≃ 1720 m
Date : 19.1.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.35. FANJAN

Famille :

Cyatheaceae.

Nom scientifique :

Cyathea excelsa Swartz.

Synonyme :

Cyathea arborea Bory (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Fanjan, Fanjan femelle à La Réunion. **Fandia, Arbre fougère** à Maurice. **Fanjan** et **Fandia** sont des mots dérivés du malgache.

Répartition géographique :

Espèce endémique de La Réunion et de Maurice.

Description :

Fougère arborescente à stipe très élevé pouvant atteindre 10 à 15 m de haut. C'est dans la base du stipe, entouré par un épais chevelu de racines adventives, que l'on taille des plaques sur lesquelles on cultive les Orchidées et que l'on creuse des pots à fleurs. Plaques et pots sont appelés **Fanjans**, aussi.

Les frondes de ce **Fanjan** sont pétiolées et tripennées. Pétiole et rachis sont glabres, alors qu'ils portent un tomentum fauve chez l'espèce voisine Cyathea glauca Bory, avec laquelle on pourrait confondre Cyathea excelsa Swartz.

Ecologie :

Cyathea excelsa se rencontre dans les forêts humides jusqu'à 1800-2000 m d'altitude.

Usages médicaux anciens :

DARUTY (1886) indique l'usage de cette Fougère comme calmant et antispasmodique.

Contre l'épilepsie, il râpe 30 g de moelle amylacée de **Fanjan**. Il y adjoint 30 g de feuilles pilées de **Bigaradier**. Ces râpures et brisures sont mises à infuser dans 3 tasses d'eau bouillante. On "passe" l'infusion et on y ajoute une cuillerée à café d'eau de fleurs d'**Oranger**. On sucre. On boit 3 tasses par

jour. Au vingtième jour, on augmente la dose peu à peu jusqu'à la doubler. On continue ainsi pendant 40 jours (DARUTY 1889).

Usages médicaux récents :

Lucie DIJOUX utilise le **Fanjan** contre le saisissement et contre le "mal caduc" ou épilepsie. Voir sa "complication" à **Bois de chandelle** (2.7.).

Jeanne VISNELDA me l'indique comme vermifuge.

Anita RICHEVET le vend au marché du Port pour soigner le diabète. Louis Roger PADRE propose, au marché de St-Paul, un marc pour une "tisane diabète" renfermant du **Fanjan**, du **Bois d'osto**, du **Fumeterre** et du **Thé**.

Chaque fois, c'est la "chair" ou moelle amylacée contenue dans le haut du stipe qui est utilisée.

Ignace RIVIERE me dit que les feuilles de **Fanjan** servaient à "engraisser les animaux".

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

Nous avons fait analyser les trois **Fanjans**, les trois Cyathea endémiques ou indigènes de La Réunion.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	espèces
-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,8 cm	TG	-	-	-	-	-	L 1274	Cyathea exselsa
-	-	-	+-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 1270	Cyathea glauca
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1447	Cyathea borbonica

Les feuilles analysées offrent tout au plus des phénols, des saponosides et des tanins, à moins qu'elles ne contiennent rien de tout cela comme chez Cyathea borbonica, le **Fanjan mâle**.

Les métabolites reconnus dans Cyathea excelsa ne lui confèrent peut-être pas les propriétés antispasmodiques et hypoglycémiantes attendues.

Fanjan

bouton floral

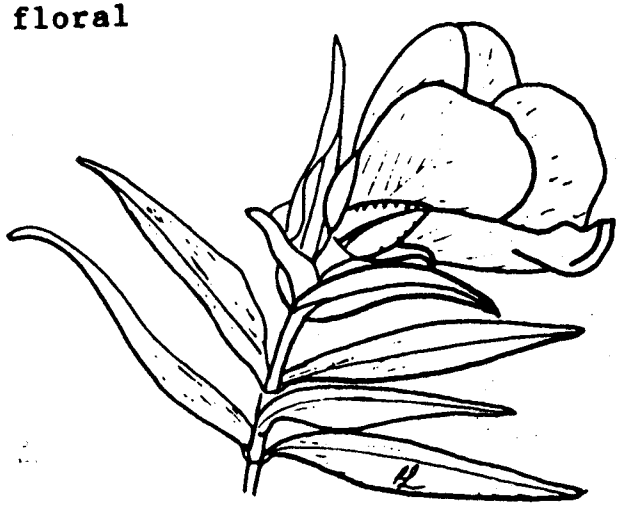

fleur s'ouvrant

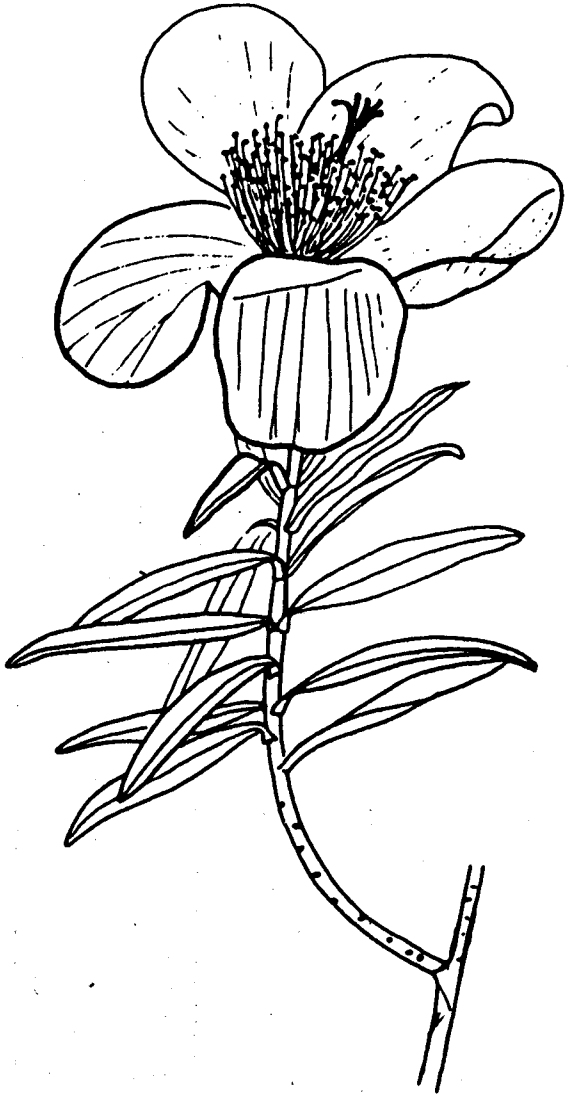

1 à 5 faisceaux d'étamines

pistil

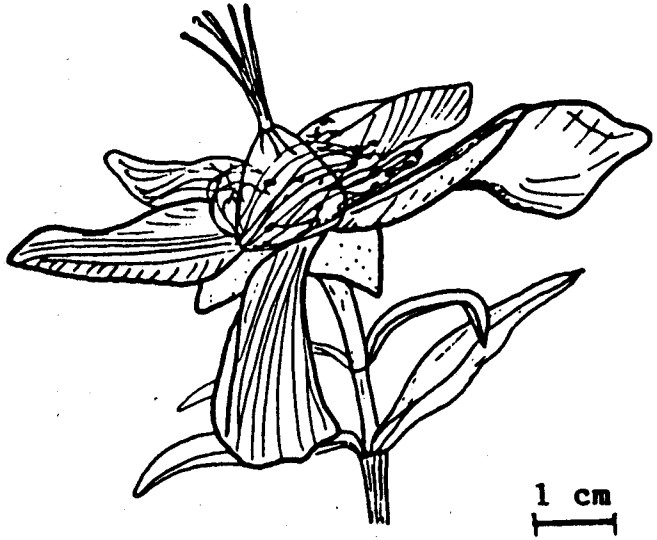

1 cm

fleur fanée—— formation du fruit

Fleur jaune
Hypericum lanceolatum Lam.subsp.angustifolium(Lam.)Robson
Clusiaceae

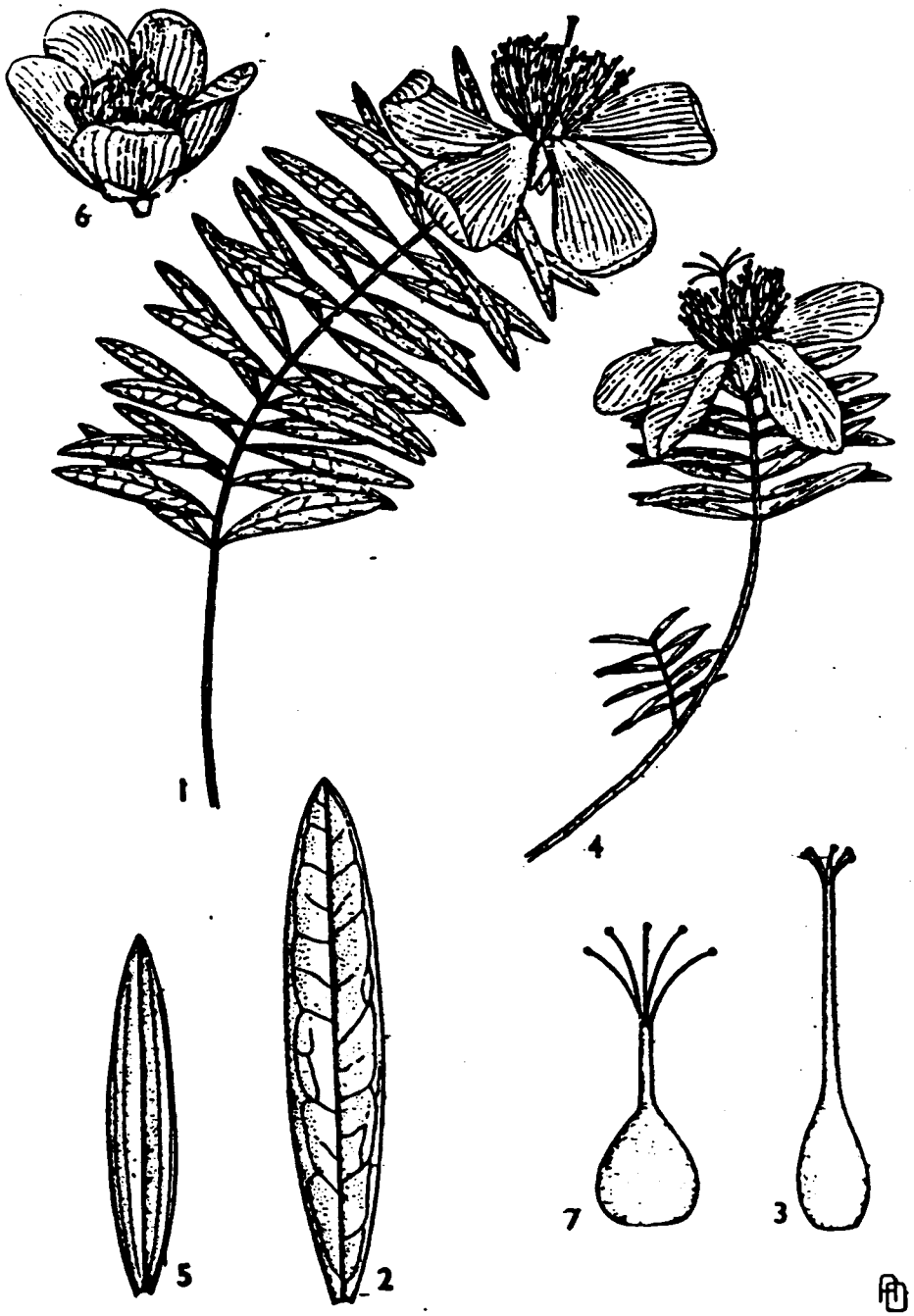

— **Hypericum lanceolatum subsp. lanceolatum:** 1, rameau fleuri ×2/3; 2, feuille ×2; 3, gynécée ×2. — **subsp. angustifolium:** 4, rameau fleuri ×2/3; 5, feuille ×2; 6, fleur ×2/3; 7, gynécée ×2. (1–3, *Kopp* s.n.; 4–7, *Bosser* 11400).

(Extrait de ROBSON et STEVENS 1980)

2.36. FLEUR JAUNE

Famille :

Clusiaceae.

Nom scientifique :

Hypericum lanceolatum Lam.

Synonymes :

H. revolutum auct. non Vahl, Campylosporus reticulatus Spach, Norysca lanceolata (Lam.) Blume (ROBSON et STEVENS 1980).

Noms vernaculaires :

Fleur(s) jaune(s), Bois fleurs jaunes, Bois de fleurs jaunes.

Répartition géographique :

La sous-espèce angustifolium est endémique de La Réunion. La sous-espèce lanceolatum existe à La Réunion et à la Grande Comore.

Hypericum est un genre de 400 espèces environ, des régions tempérées et tropicales d'altitude (ROBSON et STEVENS 1980).

Description :

Arbrisseau ou arbuste, habituellement de taille moyenne (3 à 4 m). Il peut être proche d'un sous-arbrisseau dans les pierriers de hautes altitudes, ou bien développé (7 à 10 m), en situation forestière.

H. l. subsp. angustifolium (Lam.) N. Robson a des feuilles sans nervures transversales, alors que H.l. subsp. lanceolatum N. Robson a des feuilles à nervation pennée, comptant 3 à 10 paires de nervures transversales.

Les fleurs, d'un jaune d'or, ont 3 à 7 cm de diamètre. Les pétales brunissent quand ils se fanent et persistent autour du fruit.

Les étamines, nombreuses, sont regroupées en 5 fascicules.

Chez la subsp. angustifolium les styles ont 1,2 à 1,5 fois la longueur de l'ovaire, ils sont 1,8 à 3 fois plus longs chez la subsp. lanceolatum (ROBSON et STEVENS 1980).

Le fruit est une capsule pyramidale libérant de nombreuses graines.

Ecologie :

Si la subsp. lanceolatum se rencontre surtout au niveau de la forêt tropicale humide des Hauts, la subsp. angustifolium croît principalement dans la végétation éricoïde d'altitude.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), le **Fleur jaune** est tonique et stimulant. Tisanes, sirops et même bains préparés avec des feuilles "produisent d'excellents effets" chez les nourrices et les enfants chétifs atteints d'affections intestinales anciennes et durables, chez les personnes épuisées par la syphilis et par les maladies chroniques.

La plante est "même fort active comme sudorifique et dépuratif".

* LECLERC (1864) reprend tout ce qu'écrit IMHAUS. Il y ajoute d'abord le "tambave" avec la tisane de Madame DONNE (voir à **Bois de fer bâtard** (2.10.), et ensuite l'utilisation des cendres de feuilles pour guérir les dartres et les "plaies de mauvaise nature".

* Pour DARUTY (1886), cette plante soigne les plaies, la dysenterie, les crachements de sang et l'asthme.

* Pour E. CORDEMOY (1895), le **Fleur jaune** est très usité comme dépuratif. "On fait grand usage de l'infusion des fleurs pour les nourrices et les nourrissons".

Son écorce laisse exsuder un suc gommo-résineux verdâtre appelé "baume de fleurs jaunes". Ce baume est vulnéraire et "passe pour stimulant, tonique et anti-asthmatique".

* H. CORDEMOY (1900) rappellera l'emploi comme vulnéraire, par les Créoles, du "baume à fleurs jaunes" qui s'écoule du tronc.

* DUCHEMANN (1900) signale que le **Fleur jaune**, par "infusion de racines" calme les irritations de l'estomac, par infusion de fleurs draine les impuretés du sang.

Un sirop préparé avec **Fleur jaune**, **Faham**, **Croc de chien**, **Ambaville**, racine de **Lingue café**, **Guérivite** et **Fumeterre** "combat les glandes".

Usages médicaux actuels :

* Le **Fleur jaune** est souvent cité comme étant un "rafraîchissant". De ce fait, c'est une plante utile pour lutter contre les inflammations (Léonard EMMA), et contre la fièvre (Gabrielle PAYET). Elle rafraîchit aussi les "voies sanguines" (Augusta ZELMIA), "le sang et la bile" chez une femme "en voie de famille" (enceinte) (Honorine BOURBON).

Il est question de "rafraîchir" les intestins enflammés (BERSEZ 1983), de calmer les brûlures d'estomac, de traiter les inflammations urinaires (même quand le sexe brûle au moment de la miction) (LAVERGNE 1987), d'apaiser la "gratelle". Contre la gratelle et l'eczéma, on utilisera un peu de **Fleur jaune** et de **Bois cassant**, davantage d'**Ambaville**, de **Guérivite**, d'**Herbe à bouc** et de **Fumeterre** (Lucie DIJOUX).

Si fleurs et feuilles sont utilisées en tisanes contre la fièvre, en bains, elles peuvent soigner la rougeole et la varicelle (LAVERGNE 1987).

Il est presque toujours question de remédier aux troubles de la circulation sanguine et de purifier le sang.

Lucie DIJOUX prépare un sirop dépuratif avec les fleurs du **Fleur jaune**, de l'**Herbe à bouc**, du **Guérivite**, de la **Rougette** et du **Jean Robert**.

Kelly L. (de St-André) fait bouillir une poignée de fleurs du **Fleur jaune**, une branche d'**Ambaville**, un pied de **Jean Robert** et un pied de **Guérivite** "contre les impuretés du sang". Boire 3 ou 4 fois par jour (LAVERGNE 1987).

Renaud HOAREAU traite la jaunisse avec du **Fleur jaune**. Cette plante serait utile pour les affections du foie et des voies biliaires (LAVERGNE 1987). "Pour la bile", Théophane DARID associe **Fleur jaune** et **Change-écorce**.

Pour faire uriner, on mettra à bouillir 10 fleurs dans 1 l d'eau pendant 5 mn. On boira 1 à 2 verres par jour de cette tisane. Toujours comme diurétique, on pourra associer du **Fleur jaune** à des racines de **Fraisier** (LAVERGNE 1987).

* Josépha OLIVAR me dira que le **Fleur jaune** "rafraîchit le bassin". Pour plus de précision, c'est un "rafraîchissement contre les pertes blanches". En faire bouillir et boire sa tisane "à la soif", avant les règles (LAVERGNE 1987).

Iris BEGUE demande de faire tremper toute une nuit dans du vin blanc, 7 fleurs de **Fleur jaune**, un petit morceau de **Raisin marron** et 3 petits morceaux de **Mouroungue**. En boire un petit verre le matin, contre les pertes blanches. Donner en même temps

une tisane rafraîchissante préparée avec 7 fleurs de **Fleur jaune**, une feuille de **Plantain** et un petit morceau de **Raisin marron.**

Le **Fleur jaune** est recommandé aux jeunes filles et aux femmes qui ne sont pas réglées régulièrement ou qui pendant la période menstruelle ont des douleurs ou toutes sortes de malaises.

Pour faire venir les règles, boire la décoction toute la journée. Contre les futures douleurs menstruelles, faire bouillir 1 à 5 fleurs et boire cette décoction tous les soirs, avant les règles (LAVERGNE 1987).

Modély VIRAPIN et Madame X m'ont dit que les femmes aux "ovaires sensibles" avaient des "pertes de sang" (des hémorragies) dès qu'elles prenaient une tisane contenant du **Fleur jaune**, de l'**Herbe à bouc** ou du **Romarin.** Aussi, ces plantes leur sont-elles contre-indiquées.

Le **Fleur jaune** serait conseillé pendant la ménopause (LAVERGNE 1987).

Lucie DIJOUX utilise plus précisément la racine du **Fleur jaune** dans sa "tisane ménopause". Comme plantes indigènes, elle utilisera encore du **Bois d'osto**, de l'**Ambaville**, du **Bois blanc rouge** et du **Bois de fer blanc**, si elle en dispose. Les plantes exotiques de sa "complication" sont de l'**Herbe à bouc**, du **Fumeterre**, de la racine de **Gros Indigo.**

* Contre l'anémie, Lucie DIJOUX utilise de nombreuses fleurs du **Fleur jaune** et des racines de **Croc de chien.**

Contre l'asthme, on peut faire bouillir 5 ou 6 feuilles dans 1 l d'eau pendant 10 à 20 mn ou mettre à infuser 4 fleurs séchées. En boire par petites tasses (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

Les feuilles des deux sous-espèces ont été analysées respectivement par E. LOUPY (1987), puis SMADJA et VERA (1988).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S +TR	TR	AQ	HA	HC	Taxons	Herbier
-	-	-	-	-	-	-	+		+	+	-	-	-	-	-	*Hypericum lanceolatum lanceolatum*	L 207
-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	TG	-	-	-	-	-	*Hypericum lanceolalatum lanceolatum*	L 1305
-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	TG	-	-	-	-	-	*Hypericum lanceolatum angustifolium*	L 1306

Il apparaît tout de suite que le **Fleur jaune** est bien pourvu en composés polyphénoliques.

Quand on s'approche de lui, on sent le **Maggi**, c'est-à-dire la **Livèche**, Apiaceae non cultivée à La Réunion. WATT et BREYER-BRADWIJK (1962) avaient quant à eux noté une odeur de curry.

IMHAUS (1857) signalait déjà la présence d'une "huile balsamique résineuse" dans le **Fleur jaune**.

Pour CORDEMOY (1895), c'est aussi une "plante très aromatique".

Avec la sous-espèce lanceolatum (L207), Robert VERA a extrait une quantité appréciable d'huile essentielle. Avec la sous-espèce angustifolium (L1056), il n'obtint que quelques gouttes d'"essence". Nous pensions au contraire trouver davantage de produits volatiles dans la plante altimontaine. Il n'en fut rien. Elle serait donc moins balsamique que la sous-espèce de moyenne altitude.

DARUTY (1886) attribuait à la gomme et au tanin, l'action vulnéraire, antidysentérique, antihémoptysique et anti-asthmatique de ce végétal.

Ses propriétés "rafraîchissantes" pourraient effectivement s'expliquer par ses phénols, flavonoïdes et tanins foliaires.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Organes	Chimistes
-	-	-	±	-		+	-	-	-	TC	-	+	-	-	-	L 1486	Ecorces	SMADJA et VERA 1988

Bien qu'ayant des constituants chimiques à peu près identiques à ceux trouvés dans les feuilles, les écorces semblent devoir être moins actives sur le plan thérapeutique ; elles sont d'ailleurs rarement utilisées pour la préparation des tisanes. Les fleurs, fraîches ou fanées et fructifiées, ont par contre la faveur des tisaneurs (L1306).

Fleur jaune

Joli coeur
Pittosporum senacia Putterl.subsp.**senacia** Coode
Pittosporaceae
FIG.68

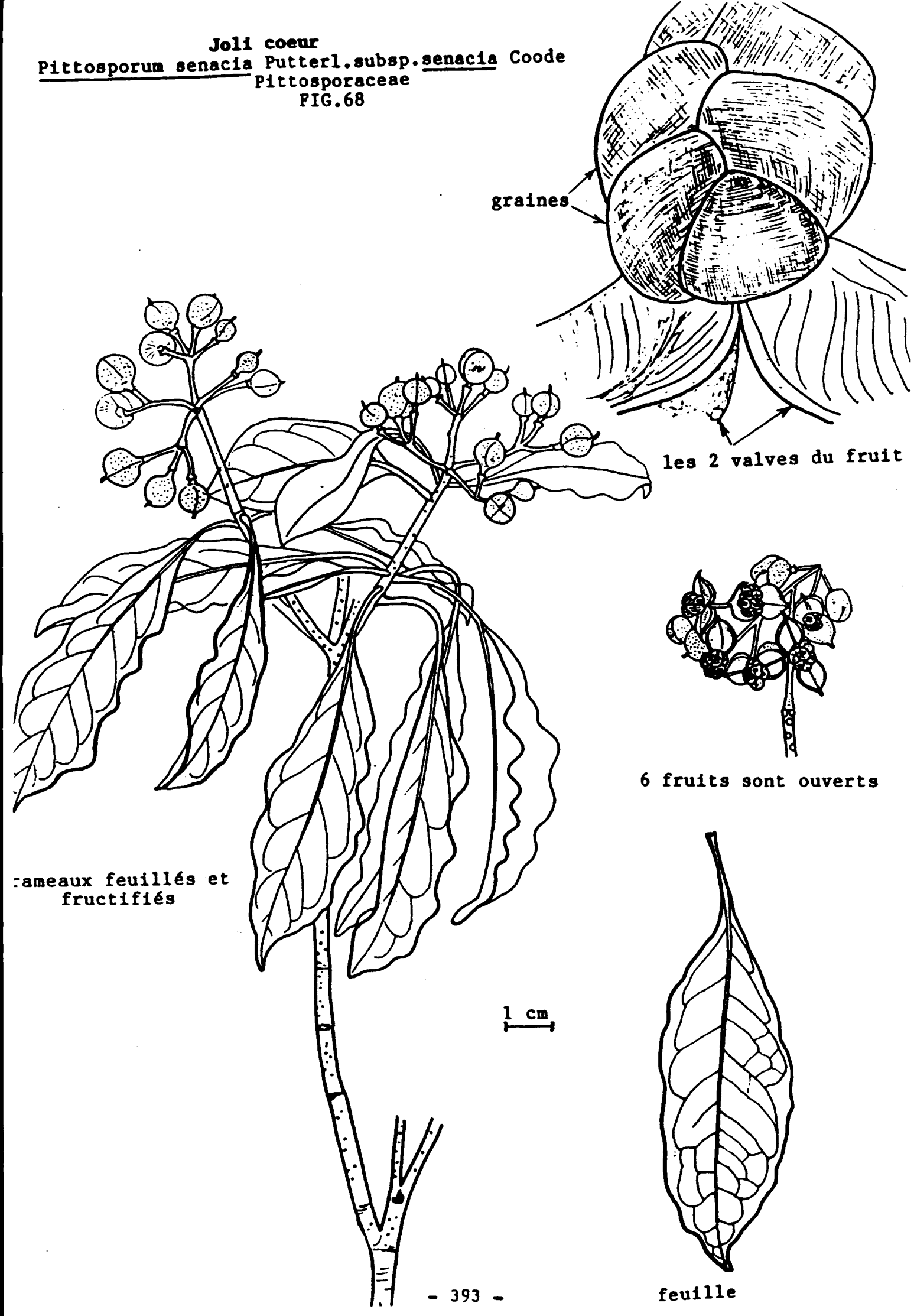

2.37. JOLI COEUR

Famille :

Pittosporaceae.

Nom scientifique :

Pittosporum senacia Putterl.

Noms vernaculaires :

Le **Joli coeur** ou **Bois de Joli coeur** était aussi appelé **Bois de mangue marron** à La Réunion. A Maurice, il est ou a été connu sous les noms de **Bois carotte, Bois de cerf odorant, Bois de Joli coeur, Bois malbar.**

Répartition géographique :

Avec environ 150 espèces, le genre Pittosporum se rencontre dans les régions tropicales et subtropicales d'Afrique, de Madagascar, d'Asie, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et des îles du Pacifique. Quant à l'espèce P. senacia, sa sous-espèce senacia Coode est endémique de La Réunion et de Maurice, sa subsp. reticulatum (tul.) Coode est propre à La Réunion, sa subsp. pervillei (Blume) Cuf. est malgache et sa subsp. wrightii (Hemsl.) Cuf. est seychelloise (COODE 1980).

Description :

Arbrisseau ou arbuste, le **Joli coeur** a des feuilles qui, froissées, sentent la **Mangue** ou la **Carotte. Bois de mangue marron, Bois de carotte** ou **Bois de cerf odorant** sont 3 noms populaires découlant de l'odeur des feuilles. Ces dernières peuvent grossièrement évoquer par leurs formes celles du **Bois d'olive blanc.**

Les fleurs sont blanchâtres. elles deviennent jaunâtres en se fanant.

Le fruit est globuleux, jaune-orangé à maturité. On admire surtout le "joli coeur" de chaque capsule bivalve. Il est constitué par les graines enveloppées par un arille visqueux, d'un vif orangé.

Chez la subsp. senacia la marge des feuilles peut être fortement ondulée ou pratiquement plane. Ces mêmes feuilles sont souvent allongées et nettement plus longues que larges.

Les fleurs sont souvent nombeuses, disposées en ombelles ou en panicules terminales. Chaque fruit contient 7 à 12 graines.

Chez la subsp. reticulatum la nervation réticulée est visible à la face supérieure des feuilles. Ces dernières sont relativement larges.

Les fleurs sont peu nombreuses, fasciculées. Les capsules ont seulement 4 ou 5 graines.

Ecologie :

La subsp. reticulatum est essentiellement liée à la forêt tropicale humide des Hauts. On la trouve surtout entre 1250 et 1800 m.

La subsp. lanceolatum est commune dans les forêts tropicales des Bas.

Usages médicaux anciens :

* PINGRE (1761) rapporte l'usage de feuilles de **Joli coeur** et de **Patte poule**, en topique, comme vulnéraire (in HUBERT DELISLE 1981).

* Pour DARUTY (1886), le **Joli coeur** est dépuratif et fébrifuge. Il soigne le tambave, la fièvre, les crises nerveuses.

* CORDEMOY (1895) considère le **Joli coeur** comme une plante astringente. Mis à bouillir avec du **Bois de demoiselle**, du **Patte poule** et du **Bois cassant**, il servira à se gargariser pour traiter l'angine couenneuse.

Réputé dépuratif, le **Joli coeur** est utilisé pour soigner les maladies vénériennes (blennorragie et syphilis).

Usages médicaux actuels :

* Plusieurs tisaneurs attribuent au **Joli coeur** le pouvoir de soigner le coeur. Le nom de la plante serait-il un "signe" ?

Pour Anne POLEYA, on avale 7 "grains" (fruits) quand on a mal au coeur.

Augusta ZELMIA le considère comme un remède des vieilles personnes au coeur malade.

Pour Hilaire HOAREAU, on prendra "7 feuilles non roses" (donc vertes) pour le mal au coeur.

Pierre THIBURCE le conseille pour le coeur et l'excès de tension artérielle.

L'infusé des feuilles de la sous-espèce seychelloise est utilisé contre les palpitations cardiaques et les ballonnements abdominaux (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* L'usage du **Joli coeur** contre les furoncles s'apparente à celui du **Croc de chien.**

Bernadette HOAREAU, Gaston PAYET ou Maximin TECHER pourront vous dire d'avaler 7 "grains" (fruits) verts ou jaunes et de recommencer si les furoncles persistent.

Hilaire HOAREAU utilise pour cela de "gros jeunes coeurs" (extrémités avec jeunes feuilles).

* "Pour la bile" : faire bouillir 3 feuilles dans 2 verres d'eau ; boire froid (LAVERGNE 1987).

Josépha OLIVAR utilise le **Joli coeur** "pour la bile et pour l'appétit".

* Le **Joli coeur** se retrouve dans plusieurs "tisanes refroidissement".

Faire bouillir du **Joli coeur**, du **Ronce**, du **Romarin** et de la "patate" **Longoze** (LAVERGNE 1987).

* Contre le diabète, on fera bouillir du **Joli coeur** et du **Jean robert** (LAVERGNE 1987).

* Contre les rhumatismes, on fera bouillir les feuilles ou les "grains" (fruits) (LAVERGNE 1987).

A Maurice, la subsp. senacia soigne les rhumatismes et l'asthme (WONG TING FOOK 1980).

* Toujours à Maurice, cette plante aromatique traite l'aménorrhée et la stérilité. On fait bouillir 15 feuilles dans 2 tasses d'eau, 10 à 15 mn. On en boit plusieurs tasses par jour. Eviter ce traitement chez la femme enceinte (ADJANOHOUN et coll. 1983).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	taxons
+	+	+	+	-	-	-	-	-	12 cm	-	-	-	-	-	-	L 27	Pittosporum senacia senacia
+	±	+	+	-	-	-	-	-	10 cm	-	-	-	-	-	-	L 1285	Pittosporum senacia senacia
+	-	+	-	-	-	-	-	-	8 cm	-	-	-	-	-	-	L 1392	Pittosporum senacia reticulatum

Les sous-espèces senacia et reticulatum offrent à peu près les mêmes métabolites, à savoir des alcaloïdes et des saponosides. Très proches morphologiquement, elles le sont aussi au point de vue biochimique.

Riche en saponosides, le **Joli coeur** est certainement un bon dépuratif ; mais quelles propriétés attribuer à ses alcaloïdes ?

Joli coeur

HERB. 29

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 435 JONCACEAE

Nom scientifique : Juncus effusus

1 cm

Nom vernaculaire : Jonc

Eléments descriptifs :

Herbe ± 30 cm de haut ; rhizome

Lieu de récolte : Route Vincendres
Altitude : ± 1400 m
Date : 28.12.86

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.38. JONC

Famille :

Juncaceae.

Nom scientifique :

Juncus effusus L.

Synonymes :

J. mauritianus Bojer, J. communis var. effusus (L.) Meyer (COODE 1978).

Nom vernaculaire :

Jonc.

Répartition géographique :

Juncus effusus est sans doute indigène à La Réunion, il est aussi connu à Madagascar, en Afrique et en Europe. Quant au genre Juncus, il a une répartition mondiale, mais il est surtout connu dans les régions tempérées (COODE 1978).

Description :

Herbe pérenne, à tiges dressées, portées par un rhizome écailleux plus ou moins horizontal.

Les tiges sont rigides, cylindriques, pleines de moelle, hautes de 30 à 80 cm. Leur sommet est pointu. Chaque tige est munie de 2 à 5 graines foliaires.

L'inflorescence composée est surmontée par l'extrémité de la tige.

Ecologie :

Le Jonc est une plante très hygrophile qui se rencontre dans les stations marécageuses, dans les prés inondés ou dans les clairières forestières humides, entre 600 et 2000 m d'altitude.

Usage médical ancien :

CORDEMOY (1895) rapporte l'usage de la "décoction des souches" en boisson, en lotions et en bains pour traiter les hémorroïdes.

Usage médical actuel :

A la Plaine-des-Cafres, les souches de **Jonc** sont mises "afiger" ou cuites avec de l'**Herbe à bouc** et de l'**Ambaville**, pour donner des boissons "rafraîchissantes".

Composition chimique : (SMADJA et VERA)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Matériel végétal
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 435	plante entière

N'ayant montré la présence ni de tanin, ni de saponoside, on peut douter des effets antihémorroïdaires et antiinflammatoires (rafraîchissants) du **Jonc**.

Jonc

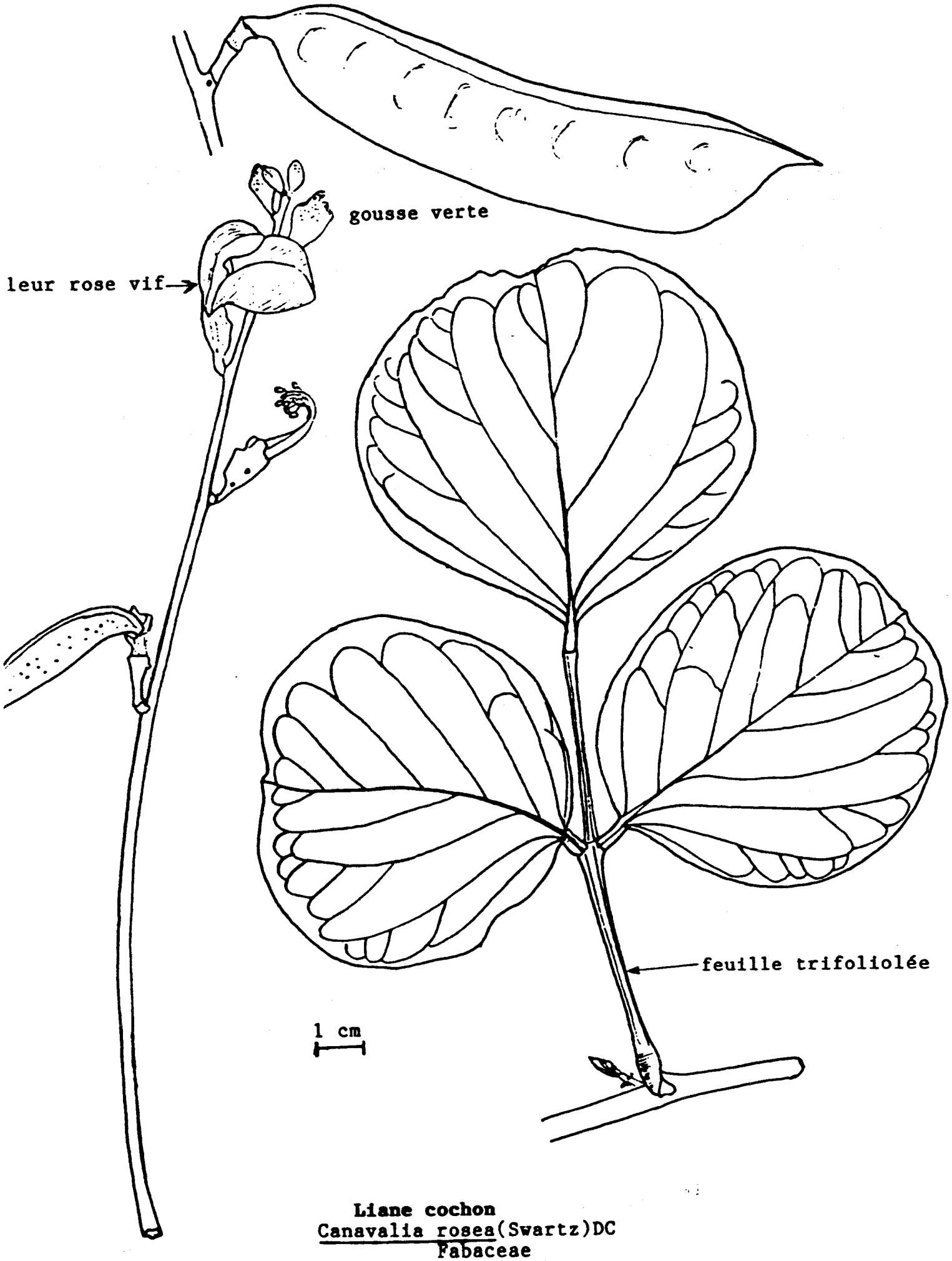

Liane cochon
Canavalia rosea(Swartz)DC
Fabaceae
FIG.69

2.39. LIANE COCHON

Famille :

Fabaceae (= Papilionaceae).

Nom scientifique :

Canavalia rosea (Swartz) DC.

Synonymes :

C. maritima Thouars, C. obtusifolia (Lam.) DC, C. emarginata (Jacq.) G. Don, Dolichos maritimus Aublet, D. obtusifolius Lam., D. roseus Swartz, D. emarginatus Jacq. (POLHILL inédit).

Noms vernaculaires :

Liane cochon, Patate cochon.

Répartition géographique :

Espèce côtière pantropicale (SCHNELL 1971). Avec une cinquantaine d'espèces, le genre Canavalia est connu dans les régions tropicales et subtropicales, surtout américaines (POLHILL inédit).

Description :

Plante couchée ou grimpante pouvant atteindre plusieurs mètres de longueur (jusqu'à 10 m).

Ses feuilles sont trifoliolées.

Les inflorescences sont en grappes simples, axillaires. Les fleurs ont des pétales rose vif.

La gousse est courtement stipitée. Elle a des marges presque parallèles.

Les graines sont brun-rouge dans les Mascareignes.

Ecologie :

Cette plante halophile ne se rencontre que sur des plages de sable ou de galets, en bordure d'océan. Elle est souvent accompagnée par **Patate à Durand**, une autre herbe rampante exubérante avec laquelle on pourrait la confondre.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1864) rapporte l'action purgative de la **Liane cochon**. On écrase une petite poignée de tige que l'on met à infuser dans l'équivalent de 2 tasses d'eau bouillante. On boit dès que l'infusé est refroidi.

* CORDEMOY (1895) dira avoir vu plusieurs fois les graines de **Liane cochon** "déterminer des accidents, mais non la mort".

Usages médicaux actuels :

Feu Alfred PICARD demandait d'écraser la racine et la tige avec un marteau. Les morceaux écrasés sont mis à tremper toute la nuit. Le lendemain, "une huile verte apparaît à la surface". Il faut la boire pour être sûr d'aller, sous peu, à la selle (HUBERT DELISLE 1982).

L'action purgative de la **Liane cochon** ne semble pas très connue.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,5 cm	-	-	-	-	-	-	L 1248	tiges et feuilles

Seuls constituants semble-t-il importants dans la **Liane cochon**, les alcaloïdes seraient-ils responsables de ses effets purgatifs ?

Liane cochon

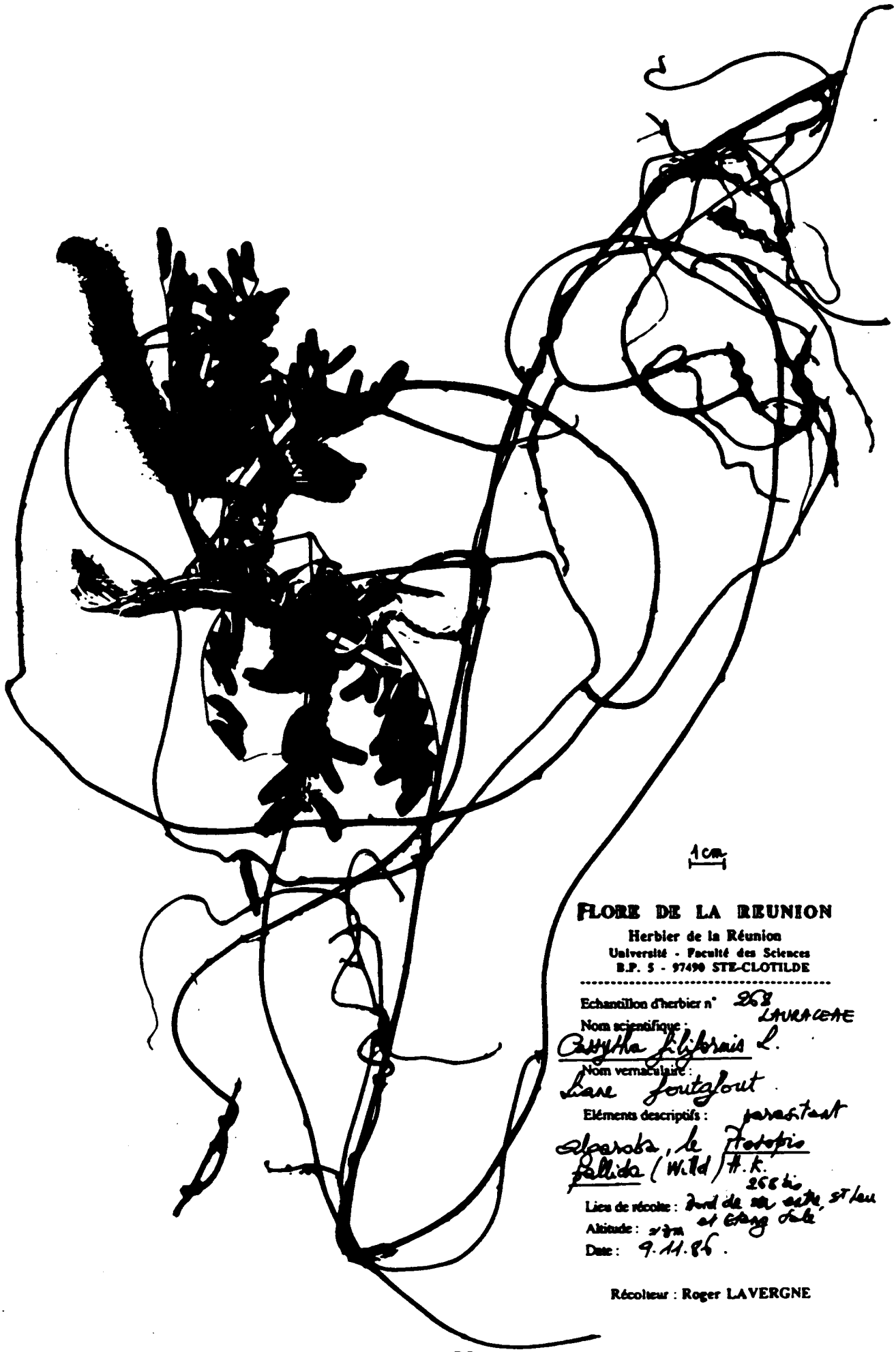

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 268 LAURACEAE

Nom scientifique : Cassytha filiformis L.

Nom vernaculaire : Liane fouteglout

Eléments descriptifs : parasitant Lepanoba, le Hotopia pallida (Wild) H.K. 266 bis

Lieu de récolte : bord de la route, St Leu et Etang Salé

Altitude : 0 à 50 m

Date : 9.11.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

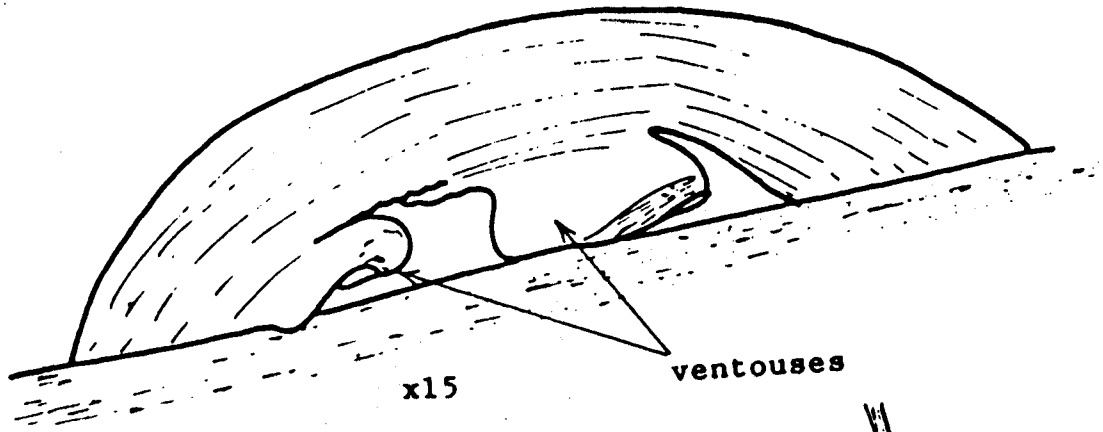

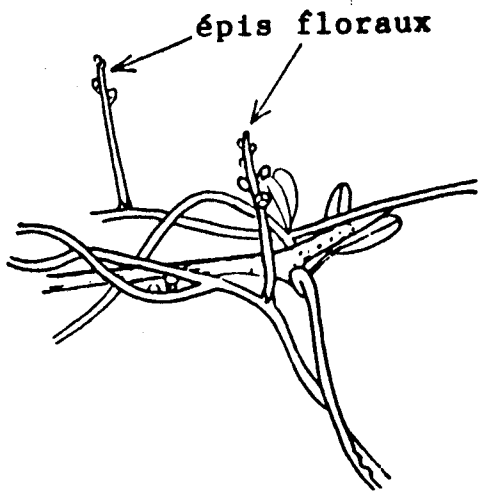

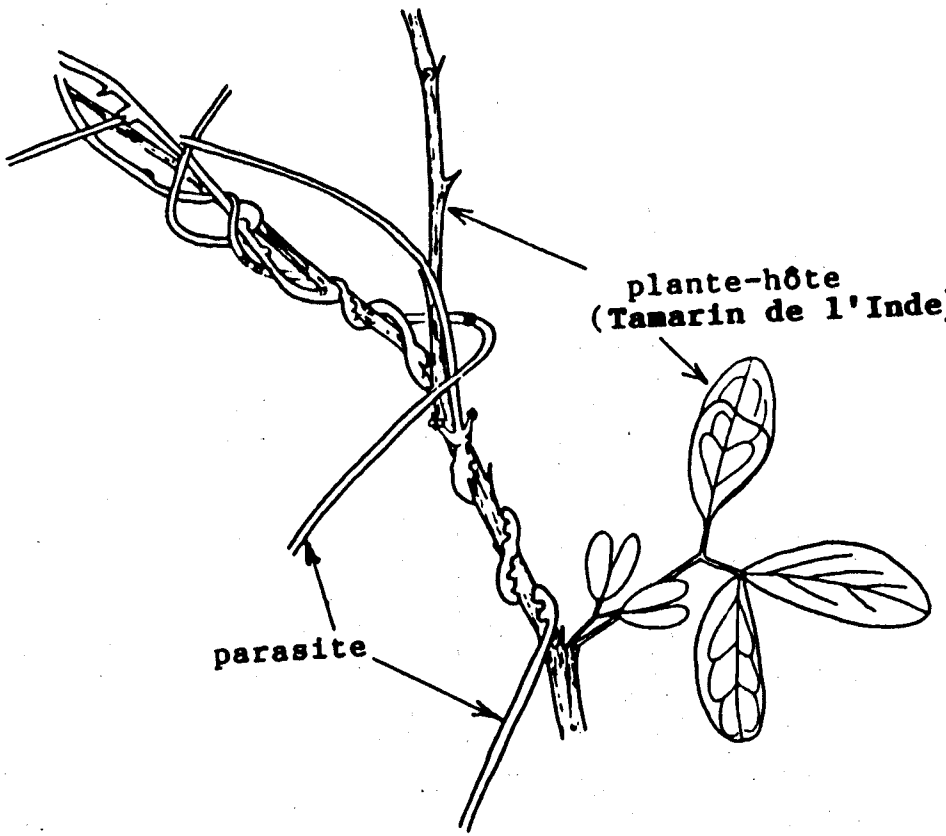

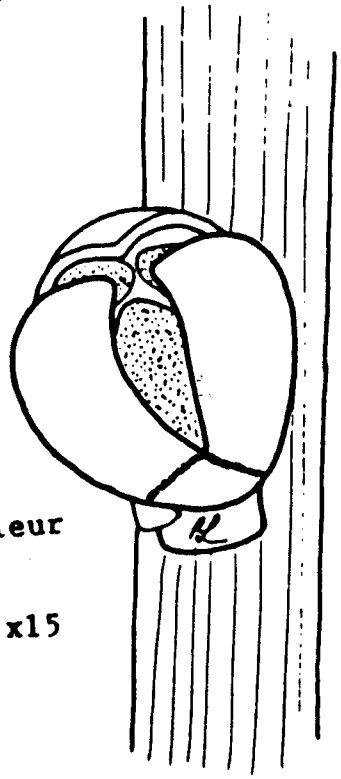

1 cm

Liane foutafout
Cassytha filiformis L.
Lauraceae
FIG.70

2.40. LIANE FOUTAFOUT

Famille :

Lauraceae.

Nom scientifique :

Cassytha filiformis L.

Synonymes :

C. brasiliensis Mart., C. americana Nees, C. cochinchinense Lour. (FOURNET 1978).

Noms vernaculaires :

Les principaux utilisateurs parlent de **Liane Foutafout**, de **Foutafout** ou **Foute à foute**. Ces consonnances sont à rapprocher des mots malgaches "tsihitafototra" ou "foutafouta" ; le premier signifie "racine pas vue" (CABANIS et CHABOUIS 1970), le second "plante qui guérit" (ALBANY 1983).

Cette Lauraceae est encore appelée **Liane jaune**, **Liane sans feuille**, **Liane sans fin**, **Plante marine**.

Répartition géographique :

Plante pantropicale, à fruits hydrochores (pouvant flotter plusieurs mois et conservant le pouvoir germinatif des graines). Le genre Cassytha est aussi pantropical. Il comporte environ 40 espèces, la plupart d'Australie (KOSTERMANS 1982).

Description :

La **Liane foutafout** a l'aspect d'une **Cuscute** (SCHNELL 1971), mais elle est plus vigoureuse. C'est une liane herbacée, à nombreuses tiges vertes ou jaune-orangé, grêles, filiformes, volubiles, de 4 à 5 m de long.

Elle enlace diverses plantes littorales qu'elle parasite. Nous l'avons volontairement cueillie sur le **Tamarin de l'Inde** (Pithecellobium dulce), sur **Algaroba** (Prosopis pallida), sur l'**Encens** (Schinus terebenthifolius), sur le **Filao** (Casuarina equisetifolia), sur **Patate à Durand** (Ipomoea pes-caprae), sur le **Manioc marron du bord de mer** (Scaevola taccada), sur le **Petit Poivre** (Vitex trifolia), sur le **Bois Malgache** (Desmodium umbellatum).

Ces plantes hôtes sont presque toutes ligneuses et situées en bord d'océan.

La **Liane Foutafout** ne semble pas porter de feuilles puisque ces dernières sont réduites à de petites écailles.

Les fleurs blanchâtres et petites sont disposées en épis axillaires. Les fruits, sphériques, à périanthe persistant, n'ont que 5 à 8 mm de diamètre.

Ecologie :

Cette plante halophile ne semble exister que sur le littoral de la région Sous le Vent. Polyphage dans son comportement parasitaire, elle a néanmoins une préférence marquée pour le **Tamarin de l'Inde** qu'elle investit jusque dans son houppier.

Usages médicaux anciens :

Pour DARUTY (1886 et 1889), cette liane est utile contre les affections cutanées de la tête, le rachitisme, la dysenterie, le tambave et l'hématurie.

CORDEMOY (1895) rapporte son usage, au Sénégal, contre l'urétrite et la gonorrhée, mais précise qu'à La Réunion, elle est inusitée.

Usages médicaux actuels :

* En usages externes, la décoction de cette plante sert à traiter diverses affections de la peau : rougeurs et petites plaies des enfants (LAVERGNE 1987), eczéma (Modély VIRAPIN), boutons et furoncles (Alfred PICARD et Ariste PAYET).

Alfred PICARD mettait à bouillir de la **Liane foutafout**, du **Bois de maman**, de l'**Herbe dure** et du **Larisson**. Du vinaigre était ensuite ajouté à la décoction, utilisée en bain contre les furoncles (HUBERT DELISLE 1982).

Pour Ariste PAYET, les furoncles étaient à "laver" 2 fois par jour avec la décoction de **Liane foutafout**, **Guérivite**, **Rose amère** et **Verveine citronnelle**. Ils sont ensuite enduits d'huile d'**Olive** où ont macérées des fleurs de **Mouroungue** (BENOIST 1980).

Aux Comores, la plante entière macérée dans l'eau donne une boisson contre les "dermatoses suintantes" (ADJANOHOUN et Coll. 1982).

A Madagascar, une décoction concentrée de ce **Tsihitafototra** soigne les affections du cuir chevelu (BOITEAU 1979).

Au Sénégal, les Niominko des îles du Saloum l'utilisent en boisson et en bain pour traiter les brûlures du troisième degré (KERHARO 1974).

En Inde, son jus, mélangé à du sucre, est considéré comme un spécifique de l'inflammation des yeux. La plante sèche, réduite en poudre, et mélangée à de l'huile de **Sésame**, est considérée comme un tonique capillaire. Mélangée à du beurre et à du **Gingembre**, elle assainit des ulcères tenaces (CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

Par voie interne, Cassytha filiformis soigne :

* les "troubles circulatoires dus à la ménopause". Boire pour cela, 5 jours par semaine, une tisane préparée avec de la **Liane foutafout**, du **Gros chiendent**, du **Guérivite** et une racine de **Mauve** (?) (Jeanne VISNELDA).

Contre l'hypertension, Mme VITRY Elio associe la **Liane foutafout** et le **Quatre épingles.**

Jeannette BEGUE me dit que le **Foutafout** l'aide à faire baisser sa tension.

* les pertes blanches. Une cuillerée à soupe rase de liane séchée et hachée convient pour 1 l d'eau. La décoction est à boire à la soif. La "complication", indiquée plus haut contre les troubles circulatoires de la ménopause, peut aussi être absorbée (Jeanne VISNELDA).

A Madagascar, contre les pertes blanches ou la gonorrhée, une décoction est préparée avec, en quantités égales : **Liane foutafout**, **Poc-poc**, des racines de **Petit Tamarin blanc** et des feuilles d'Erythroxylon sp. Le décocté est à utiliser en injections vaginales (BOITEAU 1979).

* les "coliques". Pour cela, à Madagascar, il est mis à bouillir et bu "le plus possible" (DESCHEEMAEKER 1979).

Contre les douleurs de la dysenterie chronique, les Malgaches utilisent, à quantités égales, de la **Liane foutafout**, des rhizomes de **Petit Chiendent**, des "coeurs" de **Goyave**, du **Jean Robert** et l'écorce de Samadera indica (BOITEAU 1979).

Les Seychellois utilisent Cassytha filiformis contre la diarrhée des nourrissons (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* les rhumatismes et l'arthrose, en tisane (Modély VIRAPIN et Franck DIJOUX).

* l'albuminurie. Ariste PAYET mettait à bouillir de la **Liane foutafout**, du **Jean Robert**, un petit morceau de **Bois noir rouge**, 3 grains de **Café** et un morceau d'**Arbre du voyageur** (BENOIST 1980).

Composition chimique, alcaloïdes et toxicité ?

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
-	-	-		-			+		±	+	±					R 74	RAZAFINDRAMBAO 1971
-	-	-		-			+		+	+	+					L 264	VERA 1986
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	±	±	-	-	-	L 573	SMADJA et VERA 1988

Les premières analyses effectuées par notre collègue Robert VERA (1986) sur du Cassytha filiformis (L264) prélevé sur Casuarina equisetifolia (L264 bis), n'ont pas montré trace d'alcaloïde.

Il était pourtant question de 0,1 % d'alcaloïdes (soit 10 g/kg) (DRAGENDORFF 1898, in KERHARO 1974), sur du matériel végétal prélevé en Indonésie (Meded. Pl Tuin, Batavia 1898, in CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

Il reste donc à expliquer pourquoi on note une telle différence entre le Cassytha filiformis de Java et celui de La Réunion.

Ayant remarqué qu'il est chaque fois question du parasite sans jamais faire référence à la plante qu'il parasite (JOHNS et LAMBERTON 1966, KERHARO 1974), nous avons essayé de montrer une relation chimique possible entre le parasite et la plante hôte. Nous avons donc multiplié nos cueillettes, trouvant le parasite sur 8 plantes-hôtes différentes.

herbier	hôtes	M	D	s-t	parasite	M	D	s-t
L 264 bis	Casuarina equisetifolia	-	-	-	L 264	-	-	-
L 1458	Desmodium umbellatum	-	-	-	L 501	+	-	+
L 263	Ipomoea pes-caprae	-	-	+	L 267	+	+	+
L 1448 bis	Pithecellobium dulce	+	+	+	L 1448	+	+	+
L 1449 bis	Prosopis pallida	+	+	+	L 1449	±	+	+
L 1450 bis	Scaevola taccada	+	+	+	L 1450	-	-	-
L 269 bis	Schinus terebinthifolius	-	-	-	L 269	-	-	-
L 266 bis	Vitex trifolia	-	-	-	L 266	-	-	-

Une première constatation, quatre fois sur huit la Liane **foutafout** contient des alcaloïdes (SMADJA et VERA 1988). Les différences constatées quant à ces constituants n'ont donc pas un caractère géographique.

Une deuxième constatation concerne la nature des échanges trophiques entre la plante-hôte et la plante-parasite.Une lecture rapide du tableau semble nous montrer que le parasite contient des alcaloïdes(ou n'en contient pas) quand il en est de même pour la plante qui le supporte.Cependant deux résultats sur huit ne correspondent pas à cette logique.Dans le couple L1458/L501 ou dans le couple L1450 bis/L1450,un seul des partenaires a des alcaloïdes.

Il n'est donc pas prouvé que les alcaloïdes synthétisés par la plante-hôte puissent nécessairement profiter au parasite.Il serait cependant tout à fait intéressant de déterminer la nature des alcaloïdes d'un même couple alcaloïdifère.D'un point de vue pratique,on pourrait savoir si une plante à alcaloïdes toxiques portera obligatoirement un parasite à alcaloïdes eux-mêmes toxiques.

Dès 1890, GRESHOFF signalait la présence de "laurotétanine" chez Cassytha. Cet alcaloïde avait déjà été rencontré chez d'autres Lauraceae. En 1965, TUMOTA et Coll. découvrent dans du matériel formosan un nouvel alcaloïde : la "cassyfiline" ou "cassythine" (in KERHARO 1974).

En 1966, à partir d'échantillons australiens, JOHNS et LAMBERTON isolent la "cassythine" comme alcaloïde principal. S'y adjoint de la "cassythidine", un nouvel alcaloïde non phénolique et des traces de "C. méthyl cassyfiline".

Au moins pour la "laurotétanine", la **Liane foutafout** nous causait quelques inquiétudes sachant qu'elle servait à faire des tisanes bues, même par les nourrissons (ADJANOHOUN et Coll. 1983). Il a en effet été montré que cet alcaloïde est un "poison tétanisant puissant". Il suffit d'en injecter, par voie sous-cutanée, 15 mg à une Poule ou 30 mg à un Cobaye pour que ces animaux meurent respectivement en 10 mn et 30 mn (MANSKE et HOLMES 1950-1971, in KERHARO 1974).

CHOPRA, CHOPRA et NAYAR (1956) rapportent que la laurotétanine provoque des crampes, et à doses élevées, souvent la mort.

Etant donné que nous n'avons pas trouvé du Cassytha filiformis parasitant une autre Lauraceae à La Réunion, nous espérons qu'il est chaque fois dépourvu de laurotétanine.

Jeanne VISNELDA préconisant de ramasser de la **Liane foutafout** sur la plage, sur **Patate à Durand** (L263), on peut au moins être sûr que le parasite contient des alcaloïdes probablement peu ou pas toxiques puisque de telles cueillettes n'ont jamais été suivies d'empoisonnement.

Liane foutafout

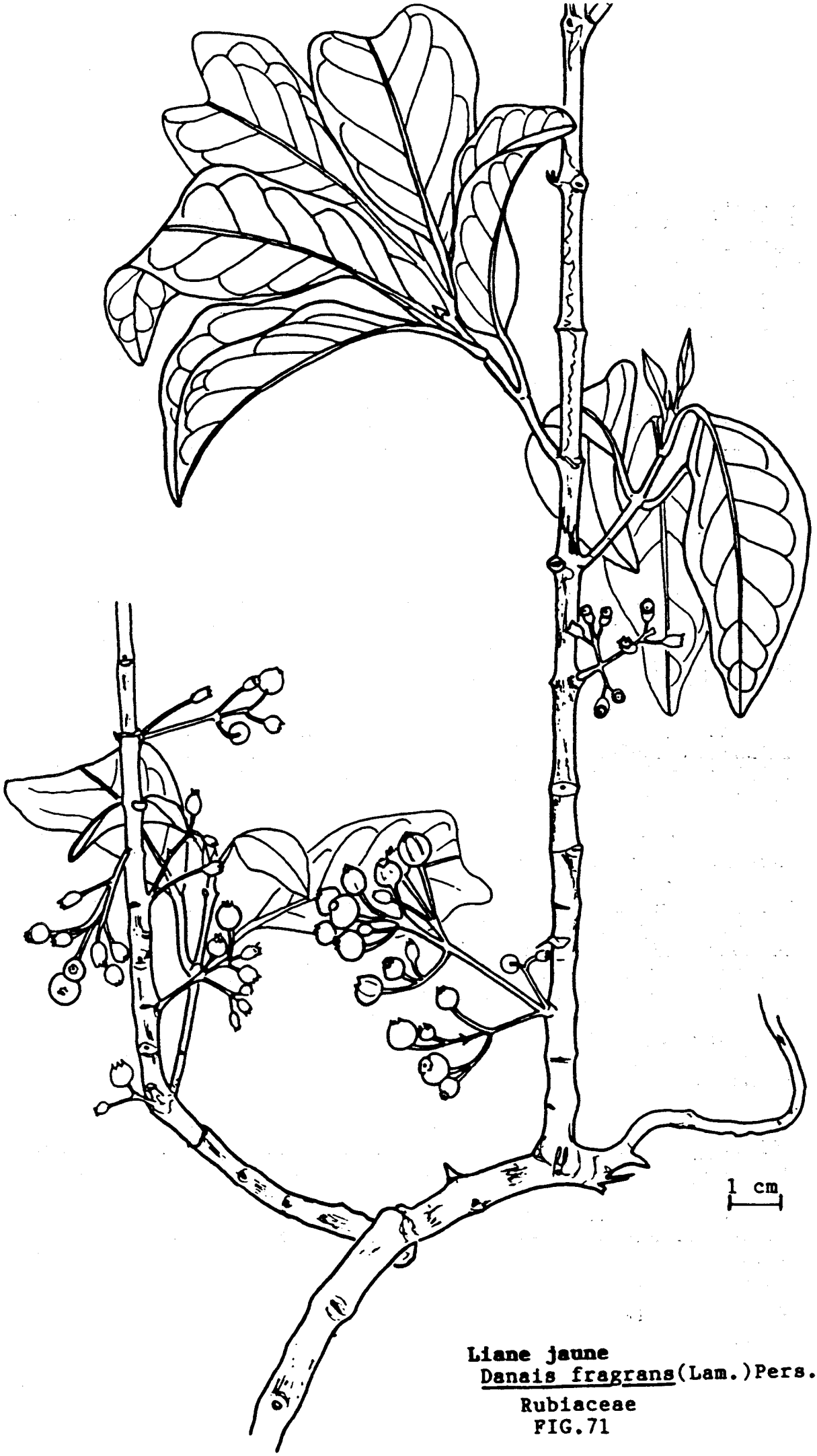

Liane jaune
Danais fragrans(Lam.)Pers.
Rubiaceae
FIG.71

2.41. LIANE JAUNE

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Danais fragrans (Lam.) Pers. (VERDCOURT et Coll. inédit).

Noms vernaculaires :

Liane jaune, Liane bois jaune, Liane de boeuf, Lingue noir. La Lauraceae Cassytha filiformis est parfois aussi désignée par **Liane jaune** (2.40.).

Répartition géographique :

Espèce indigène à La Réunion, à Maurice et à Madagascar. Le genre Danais, avec environ 40 espèces, se rencontre à Madagascar, en Tanzanie, aux Comores et aux Mascareignes (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

Arbrisseau sarmenteux ou volubile, à écorce et à jeunes feuilles noirâtres, ce qui justifie qu'il fut appelé **Lingue noir** (CORDEMOY 1895).

La forme de ses feuilles varie de l'ovale à l'arrondi.

Les fleurs sont jaunâtres à rougeâtres, faiblement odorantes.

Les fruits capsulaires ont la grosseur d'un petit pois.

Ecologie :

Cette liane est située par CORDEMOY (1895) entre 60 et 1200 m. Elle se rencontre essentiellement dans les forêts tropicales des Bas.

Usages médicaux anciens :

* IMHAUS (1857) rapporte l'usage de l'écorce de la **Liane jaune** comme tonique et fébrifuge (comparable au **Quinquina** dit-il). La même écorce traite les "affections dartreuses".

Selon Du PETIT THOUARS, les Malgaches teignent leurs pagnes en rouge ponceau, avec les racines de cet arbrisseau.

* Pour LECLERC (1864), la **Liane jaune** est "douée comme le **Quinquina** de vertus fébrifuges". Du PETIT THOUARS examinant ses fruits y aurait vu "une véritable espèce de Cinchona".

* Pour DARUTY (1886), la **Liane jaune** soigne les fièvres, les dartres et les ulcères.

* Pour CORDEMOY (1895), la **Liane jaune** fournit par ébullition de l'écorce de racine une tisane d'un joli rouge-orangé, utile comme fébrifuge, tonique et stomachique.

Alors que l'écorce de racine est "inerte" une fois desséchée, le suc jaune-orangé qu'elle produit à l'état frais "donne de bons résultats" comme vulnéraire pour soigner les ulcères, les gerçures du sein, l'eczéma, l'ecthyma.

* DUCHEMANN (1900) rapporte que le suc de la **Liane jaune** mêlé à ceux du **Chardon**, du **Pignon d'Inde** et à de la poudre de chasse "guérit les dartres", par friction.

La poudre de racine permet l'obtention d'un infusé qui pourrait guérir les hémorroïdes et les fissures anales.

La liane écrasée et décoctée fournit une tisane regardée comme un "diurétique excellent".

* Pour RAIMBAULT (1948) l'écorce de tige ou de racine est un "vulnéraire très actif". Il faut faire de l'écorce écrasée une pulpe fraîche que l'on applique directement sur les plaies.

Usages médicaux actuels :

La **Liane jaune** est un peu oubliée par les tisaneurs. Elle n'a été vue sur un marché qu'une seule fois, à St-Pierre, le 22.07.85 (voir Tableau 1).

* Lucie DIJOUX me précise que ses racines coupées ressemblent à du **Safran** cru. Elle utilise ces dernières contre la fièvre, chez les jeunes et les vieux.

* La **Liane jaune** est considérée comme un "rafraîchissant" (Jean Alexis GRONDIN).

Anne POLEYA utilise ses racines contre l'"accès jaune" (jaunisse, hépatite).

Gaston PAYET l'emploie contre le "mauvais ventre", les douleurs de ventre.

Jeannette BEGUE s'en sert contre l'ulcère d'estomac et la constipation.

* Le décocté racinaire est à boire au moment des crises de nerf (LAVERGNE 1987).

* A Madagascar, ses feuilles sont utilisées comme fébrifuge, et son écorce pour les affections cutanées (PERNET et MAYER 1957).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	divers
-	-	-		+	-	-				+	+		+			ANDRE et Coll. 1976
+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,7 cm	-	-	+	-	-	-	tiges feuillées et fleuries L 1357
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	racines L 1363

SMADJA et VERA (1988) ont mis en évidence, comme ANDRE et Coll. 1976, la présence d'anthraquinones dans les racines du Danais fragrans (L1363). Ils n'ont pas retrouvé ces constituants dans les parties aériennes ; ces dernières ont cependant montré la présence d'alcaloïdes.

Des feuilles du matériel malgache, les hétérosides flavoniques isolés ont été identifiés au "kaempférol-3-O rhamnoglucoside", au "quercétol-3-O rhamnoglucoside" et à un "kaempférol-3-O rhamnodiglucoside".

Les dérivés quinoniques présents dans les écorces de racines sont la "rubiadine" ou "dihydroxy-1,3 méthyl-2 anthraquinone" à l'état libre et sous forme d'un xyloglucoside, ainsi qu'une "hydroxy-1 diméthylanthraquinone".

Les stérols présents dans les écorces de tige sont le β-sitostérol, le campestérol et le stigmastérol.

Des iridoïdes ont été décelés dans tous les organes étudiés (ANDRE, BAILLEUL, DELAVEAU, PARIS et JACQUEMIN 1976, ANDRE, DELAVEAU et JACQUEMIN 1976).

Les auteurs ci-dessus cités considèrent que "la réputation de plante fébrifuge, tonique, vulnéraire et stomachique ne peut être justifiée par la nature des constituants isolés jusqu'à ce jour".

Il n'est pas sûr qu'une analyse chimique même poussée puisse permettre de tirer aussitôt des conclusions sur l'inefficacité d'une plante. Des tests biologiques (avec la plante entière et certains de ses constituants) semblent indispensables pour confirmer ou infirmer des propriétés présumées.

Liane jaune

Liane sans feuille
Sarcostemma viminale R.Br.
Asclepiadaceae
FIG.72

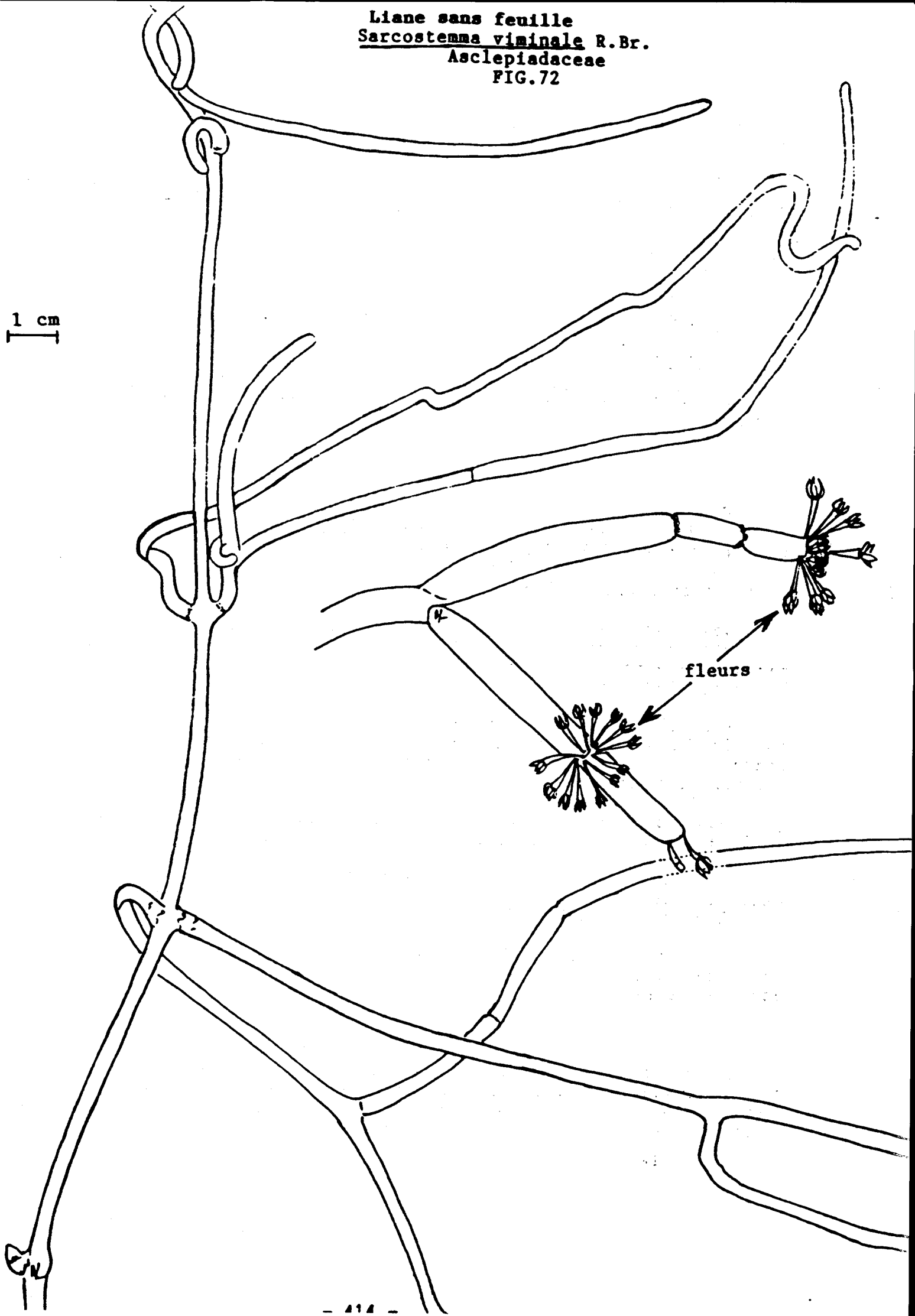

2.42. LIANE SANS FEUILLE

Famille :

Asclepiadaceae.

Nom scientifique :

Sarcostemma viminale R. Br.

Noms vernaculaires :

Liane sans feuille à La Réunion (CORDEMOY 1895), Calli, Liane calli, Liane callé à Maurice (ADJANOHOUN et Coll. 1983), Liane caustique (caustic vine) en Afrique du Sud et de l'Est (WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Répartition géographique :

Le genre Sarcostemma avec une quinzaine d'espèces est réparti en Afrique du Sud, à Madagascar, en Asie et en Océanie.

S. viminale est présent dans les Mascareignes, les Seychelles, les Comores, à Madagascar, en Afrique intertropicale et en Australie (MARAIS inédit, ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Description :

Plante aphylle, rampante, grimpante, vermiforme. Ses rameaux sont cylindriques, verts et lisses, sensiblement de la grosseur d'un crayon de couleur ordinaire ou plus fines. A la moindre rupture, il s'en échappe une sève laiteuse abondante.

Les fleurs blanchâtres forment des fascicules axillaires ou terminaux. Des follicules s'échappent des graines surmontées d'une aigrette soyeuse blanche. J'ai vu une seule fois une fructification, aux Seychelles.

Ecologie :

Cette liane se rencontre souvent sur des rochers, mais aussi en pleine forêt, de basse ou moyenne altitude, où elle monte à l'assaut des arbres supports. On la trouve jusqu'à 1400 m dans le Cirque de Cilaos.

Toxicité :

En Australie, elle est considérée toxique pour le bétail. Chez le **Mouton**, elle provoque, à faibles doses, des convulsions analogues à celles occasionnées par la strychnine. A fortes doses, l'issue est fatale (STEYN 1937 in WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Le latex de cette Asclepiadaceae est allergénique, produisant urticaire et oedème sur les peaux sensibles (WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS, en 1857, la décoction de cette plante a "des qualités souveraines pour guérir les femmes affectées de pertes de sang".

* Pour LECLERC, en 1864, la décoction de la **Liane sans feuille** associée aux tiges, racines et fruits du **Poc-poc groseille** s'emploie avec succès contre les cystites chroniques. Il cite aussi IMHAUS, mot pour mot, contre les métrorragies ou ménorragies. On retrouve d'ailleurs la même indication thérapeutique à l'encontre des hémorragies utérines ou des règles anormalement abondantes chez DARUTY (1886) et CORDEMOY (1895). En la circonstance, la plante est décrétée astringente.

* Pour DUCHEMANN, en 1900, la décoction d'une poignée de plante écrasée dans 1,5 l d'eau froide, "combat les crachements de sang".

Usages médicaux actuels :

Parfois des noms restent sans écho ou se traduisent par "je ne connais pas".

Mélanie RICQUEBOURG connaît par contre fort bien la **Liane sans feuille**. Elle m'invita à venir la voir dans son jardin où elle la cultive. Elle me dit que sa tisane est très bonne pour les intestins (pour calmer la diarrhée), mais aussi pour la croissance et pour les personnes âgées. Elle utilise cette liane laiteuse seule, alors que la plupart des tisanes sont des "complications".

A Maurice, le suc laiteux de la plante est appliqué sur les verrues plantaires (ADJANOHOUN 1983).

En Afrique du Sud, femmes et vaches utiliseraient cette plante à la sève suggestive comme galactogène (WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes
-	±	+	-	-	-	-	-		+	-	-		-	-	-	L 220	M.M. LOUPY 1987
+	+	+	-	-	-	-	-	-	1,5 cm	-	+	+	-	-	-	L 534	SMADJA et VERA 1988

Sans tanin, sans composés polyphénoliques, la **Liane sans feuille** contient par contre des alcaloïdes.

Les tiges ont fourni un mélange de 5 glucosides. Leurs génines contiennent une dihydroacétone du groupe cortisol (SCHAUB et Coll. 1968, STOCKEL et Coll. 1969 in OLIVER-BEVER 1986).

Une plante toxique doit être utilisée avec précaution ou être évitée. Il n'y a que son usage à l'encontre des verrues plantaires qui ne pose pas de problème.

Liane sans feuille

Liane savon
Embelia angustifolia DC
Myrsinaceae
FIG.73

2.43. LIANE SAVON

Famille :

Myrsinaceae.

Nom scientifique :

Embelia angustifolia (DC) DC.

Synonymes :

E. variabilis Cordem., Badula angustifolia DC, Myrsine angustifolia (DC) D. Dietr., Ribesioides angustifolia (DC) O. Kuntze (COODE 1981).

Noms vernaculaires :

Si **Liane Poilly** est un nom ancien tombé en désuétude, **Liane savon** est d'usage courant. Maxime FONTAINE, un collègue botaniste me dit l'avoir entendu appeler **Queue aigre** à la Plaine-des-Palmistes. Elle a effectivement une saveur légèrement aigrelette quand on mâche l'une de ses ramilles.

Répartition géographique :

Le genre Embelia a environ 13 espèces. Son aire s'étend de l'Afrique au Pacifique. Quant à E. angustifolia, il est endémique de La Réunion et de Maurice (COODE 1981).

Description :

Arbrisseau sarmenteux, grimpant, rameux. Ses ramilles ont une écorce rousse comparable à celle du **Fleur jaune**.

Inflorescences terminales, en grappes composées. Fleurs très petites et blanches.

Fruits gros "comme la moitié d'un grain de poivre" (CORDEMOY 1895). Ils deviennent rougeâtres à noirâtres à maturité.

Ecologie :

La **Liane savon** se rencontre dans la forêt tropicale humide des Hauts et plus particulièrement dans son faciès à **Tamarin** (Acacia heterophylla).

Usages médicaux anciens :

* Pour CORDEMOY (1895), la **Liane savon** est "très usitée contre les maladies des voies urinaires, les coliques néphrétiques, la cystite, etc".

* Pour DUCHEMANN (1900), la **Liane savon** râpée et mise à tremper dans l'eau soigne les irritations de l'estomac, les coliques avec constipation, les rhumatismes.

Usages médicaux actuels :

De manière presque unanime, les tisaneurs considèrent la **Liane savon** comme un "bon rafraîchissant".

Léonard EMMA précise que les rafraîchissants ne sont pas à faire bouillir. On coupe la liane en petits morceaux. On la met à tremper dans l'eau froide. "I savonne".

C'est manifestement un antiinflammatoire puisqu'elle rafraîchit quand "dedans ça brûle" (Renaud HOAREAU).

Anne POLEYA dit que sa tisane a bon goût.

Pour Lisette LEVENEUR, la macération suffit en cas d'aigreurs ou de simples brûlures d'estomac, mais elle doit être râpée et mise à bouillir si l'estomac est le siège de fortes crampes, de "douleurs atroces".

La décoction serait "très appréciée des personnes âgées à l'estomac fatigué" (Victorine J. et Jeanine H. de Ste-Suzanne in HUBERT DELISLE 1982).

Modély VIRAPIN la considère comme un "bon rafraîchissant pour le foie et pour les reins".

Pour les maux de reins, Mélanie RICQUEBOURG associe la **Liane savon** au **Bois de reinette** et au **Bois de maman**. Georges POTHIN prescrivait la même recette pour traiter les calculs urinaires.

Maximin TECHER recommande le décocté de **Liane savon** "à la soif" lorsqu'on souffre d'une inflammation de la vessie et de rétention urinaire.

Augusta ZELMIA se contente de dire que la **Liane savon** est "rafraîchissante pour la vessie".

Modély VIRAPIN utilise la **Liane savon** pour traiter l'eczéma, en bain.

Lucie DIJOUX s'en sert contre les pertes blanches.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	organes
-	-	+	+-	+	-	-	-	-	1 cm	-	-	-	-	-		L 1307	feuilles
-	-	-	-	-	-	+	+	-	10 cm	TC	-	+	-	-	-	L 1307	écorce de tige
+	+	+	-	-	-	-	+	-	4 cm	-	-	-	-	-	-	L 1307	bois de la tige

Ce ne sont pas les feuilles mais des tronçons de tige qui sont vendus sur les marchés. Coupées en petits morceaux, ces tiges pourront par leur richesse en saponosides conférer à l'eau où elles macèrent d'inévitables propriétés "rafraîchissantes". C'est bien là d'ailleurs l'usage courant de la **Liane savon** (qui porte bien son nom).

Liane savon

Liane zig-zag
Faujasia flexuosa Benth
Asteraceae
FIG.74

2.44. LIANE ZIG-ZAG

Famille :

Asteraceae (= Compositae).

Nom scientifique :

Faujasia flexuosa Benth.

Synonymes :

Cacalia flexuosa Wahl., Eupatorium flexuosum Lam., Senecio pollicaris DC (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Liane zig-zag actuellement à La Réunion. Ce fut le **Bois cassant** (LECLERC 1864, DUCHEMANN 1900) et le **Petit café** (CORDEMOY 1895). C'est à Maurice le **Bois cassant** (DARUTY 1886, ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Répartition géographique :

Faujasia flexuosa est endémique de La Réunion et de Maurice. Ce taxon "a été signalé à Nossy-bé (PERVILLE791) sans doute à la suite d'une erreur d'étiquetage" (HUMBERT 1963). Inconnu à Madagascar, le genre Faujasia "serait spécial aux Mascareignes" (RIVALS 1952).

Description :

Ce n'est pas une liane mais un arbrisseau à tiges peu rameuses, atteignant 1 m à 1,80 m de haut. Ces rameaux dessinent une ligne brisée d'où le nom expressif de **Liane zig-zag**. Ils se cassent aussi facilement que ceux du Psathura borbonica, ce qui explique qu'ils soient tous deux appelés **Bois cassants**.

Les inflorescences sont en panicules terminaux, lesquels portent de nombreux petits capitules à fleurs blanchâtres.

Ecologie :

La **Liane zig-zag** se rencontre à l'ombre des forêts hygrophiles. En forêt tropicale humide des Bas, nous l'avons cueilli à 700 m (L15), en forêt tropicale humide des Hauts à 1350 m (L70).

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864), "les feuilles et les tiges en décoction calment les spasmes des asthmatiques".

* Pour DARUTY (1886), c'est une fois de plus un remède contre l'asthme.

* CORDEMOY (1895) se contente de noter qu'elle "passe pour anti-asthmatique".

* Pour DUCHEMANN (1900), fumer ses feuilles, avec celles du **Faham**, soigne le "catarrhe pulmonaire", boire sa tisane, après une longue marche, "arrête la pleurésie".

Boire un décocté tiède, après un accès de fièvre, "rend la chaleur au corps".

La tisane de bois et de feuilles, prise en boisson, "combat la rétention d'urine".

Usages médicaux actuels :

Bien peu de tisaneurs utilisent encore la **Liane zig-zag.**

Mme VITRY Elio met 100 g de cette plante dans 1 l de Vermouth et rajoute un quart de miel. Ce remède soigne l'asthme, les "poumons bien avariés". En prendre chaque matin un verre à liqueur ou une petite tasse à café. Ca fait cracher !

A Maurice, le décocté foliaire - 15 à 20 feuilles bouillies 15 mn dans 1 l d'eau - soigne le diabète (WONG TING FOOK 1980, ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	espèces
+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 70	Faujasia flexuosa
-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6 cm	-	-	-	-	-	-	L 477	Faujasia pinifolia

Des deux Faujasia de La Réunion, seul Faujasia flexuosa est utilisé comme plante médicinale. Il pourrait devoir ses éventuelles propriétés anti-asthmatiques et hypoglycémiantes à ses alcaloïdes.

Liane zig-zag

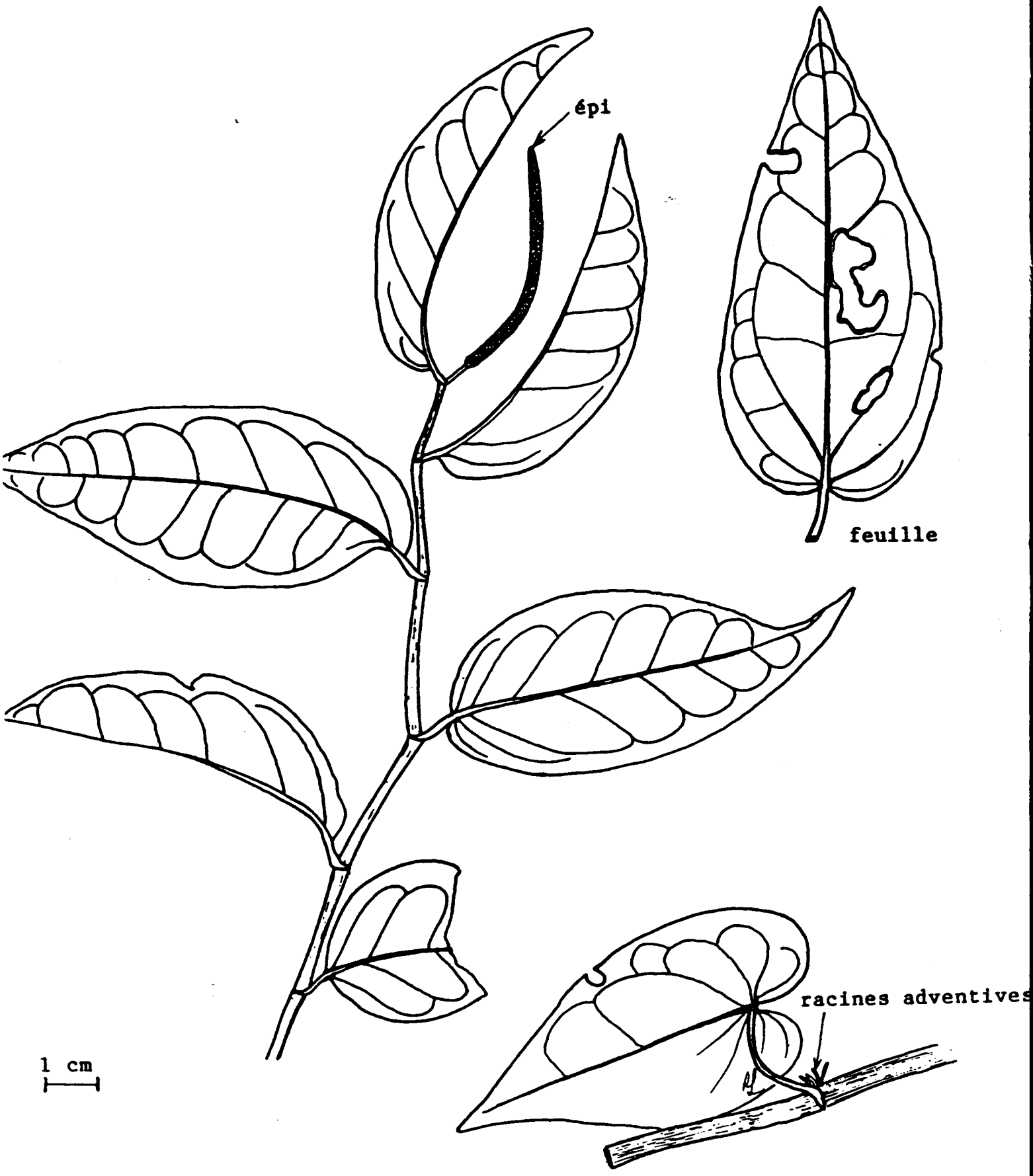

Lingue à poivre
Piper pyrifolium Vahl
Piperaceae
FIG.75

2.45. LINGUE A POIVRE

Famille :

Piperaceae.

Nom scientifique :

Piper pyrifolium Vahl.

Noms vernaculaires :

Lingue à poivre, Lingue poivre, Liane à poivre. C'était aussi la **Liane poivre, la Liane de poivrier, le Cubèbe du pays, le Poivrier marron** (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

P. pyrifolium est indigène de La Réunion, de Maurice et de Madagascar (RIVALS 1952). Avec environ 1400 espèces, le genre Piper se rencontre dans toutes les régions chaudes (LEMEE 1929).

Description :

Le **Lingue à poivre** est une herbe sous-ligneuse semi-épiphyte. Elle grimpe le long des troncs et s'y attache par des faisceaux de racines adventives.

Ses feuilles sont aromatiques.

L'épi floral, long et grêle, est terminal.

Les fruits sont rouge-orangé. On en voit rarement. Ils ressemblent beaucoup à ceux que je vis sur le marché de Tananarive, où ils étaient vendus comme succédané du **Poivre**.

Ecologie :

Le **Lingue à poivre** ne se rencontre que dans la forêt tropicale humide des Bas. Il se développe sous le couvert des arbres et peut grimper plus haut que leur fût.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), le **Lingue à poivre** est fortifiant et dépuratif. Ses infusions soignent les maladies de la bouche des jeunes enfants et "guérissent le scorbut".

LECLERC (1864) ne fait que citer IMHAUS.

* Pour DARUTY (1886), cette Piperaceae soigne la gonorrhée et les pertes blanches. Elle est diurétique et stimulante.

* Pour CORDEMOY (1895), le **Lingue à poivre** "passe pour diurétique et dépuratif". On utilise sa décoction contre la blennorragie et la stomatite des jeunes enfants.

* Pour DUCHEMANN (1900), on met à bouillir 30 g de **Lingue à poivre** privé d'écorce dans 1 l d'eau. La tisane obtenue est utile "contre les suites de couches".

Usages médicaux actuels :

Le **Lingue à poivre** est surtout considéré comme un "rafraîchissant".

* La sève peut être utilisée directement. Elle est posée sur les boutons de la langue (Modély VIRAPIN), les boutons ou les petites plaies des lèvres (LAVERGNE 1987).

Mais pour des bains de bouche soignant les aphtes ou les inflammations de la muqueuse buccale, on mettra à bouillir quelques feuilles dans 1 l d'eau, jusqu'à réduction de moitié (Modély VIRAPIN).

* "Rafraîchissant" pour la bouche, le **Lingue à poivre** l'est aussi pour le sang, "pour la colique" (LAVERGNE 1987).

Le décocté concentré obtenu ci-dessus pour soigner les maux de bouche peut être bu froid comme "rafraîchissant pour la colique", contre les "échauffements", pour nettoyer le sang et favoriser l'évacuation des urines (Modély VIRAPIN).

Pour "rafraîchir le sang", on peut aussi laisser macérer quelques feuilles dans 1 l d'eau froide, avant de boire (Modély VIRAPIN).

Le sirop dépuratif d'Ariste PAYET est préparé avec 4 l d'eau, 30 g de **Lingue à poivre**, 60 fleurs de **Fleur jaune** et 7 plants de **Guérivite**. Faire bouillir, passer aussitôt, ajouter 3 livres de sucre et réduire au tiers. Boire une "cuillerée à bouche" du sirop, matin et soir (BENOIST 1980).

Jeannette BEGUE utilise le **Lingue à poivre**, en boisson et en bain, pour traiter l'eczéma et les vices du sang.

* C'est Angèle GALMAR qui me parlait du "colique carreau" pour désigner la forme grave du tambave.

Jeanne VISNELDA me dit qu'il faut une petite quantité de **Lingue à poivre** et de **Lingue café** "pour tirer le tambave".

* Franck DIJOUX utilisait le **Lingue à poivre** pour le foie.

A Madagascar, c'est précisément avec notre **Change-écorce** et notre **Liane foutafout**, un remède des fièvres bilieuses (BOITEAU 1979).

Le **Lingue à poivre** est mis à bouillir et sucré avec du miel, pour soigner la grippe (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1373

Si le **Lingue à poivre** a quelques propriétés, il peut les devoir à une huile essentielle. La plante est en effet très aromatique.

Lingue à poivre

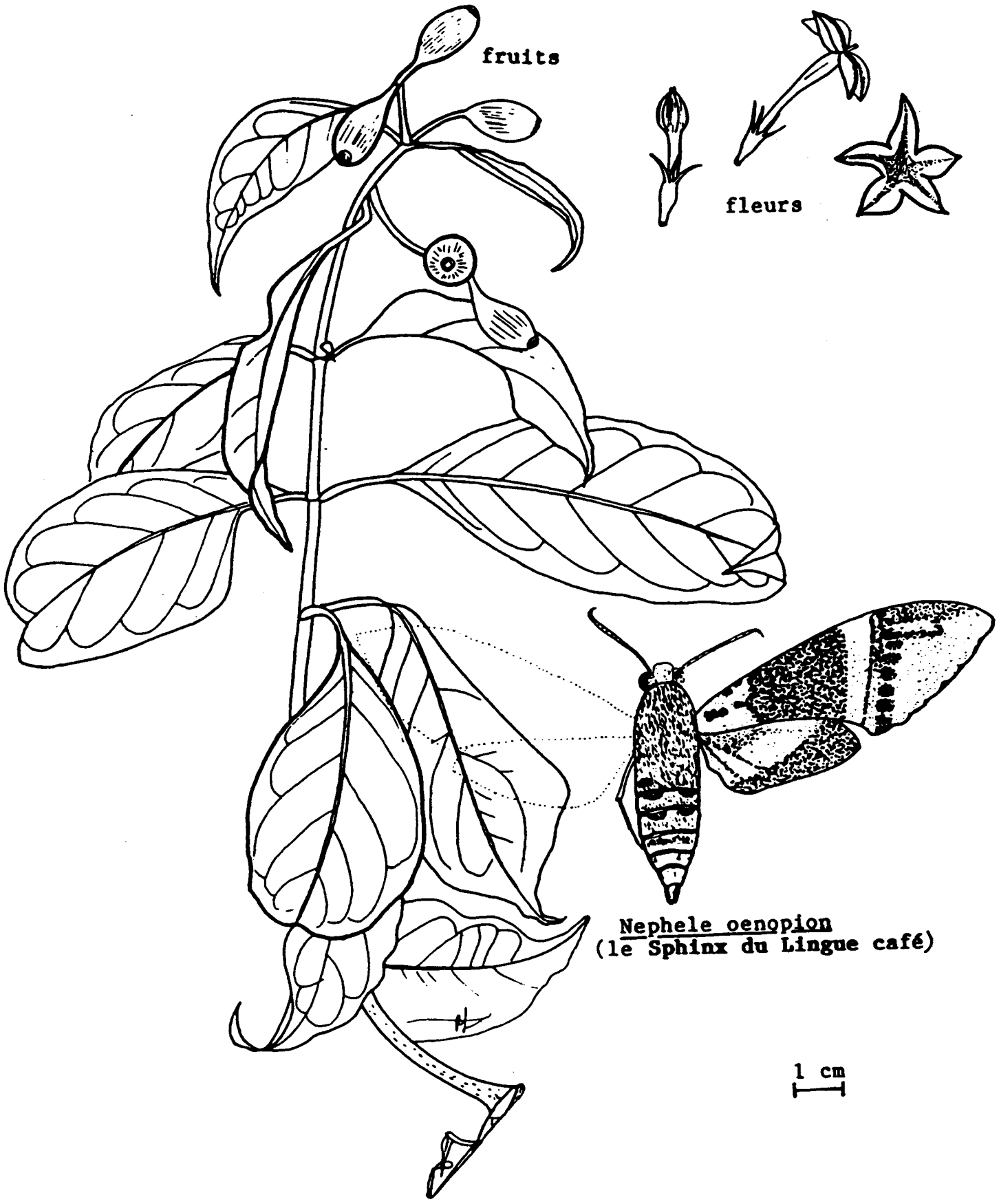

Lingue café
Mussaenda arcuata Poiret
Rubiaceae
FIG.76

2.46. LINGUE CAFE

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Mussaenda arcuata Poiret.

Synonymes :

Landia stelligera Commerson, L. astrographa Commerson (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Lingue café, Lingue, Gros lingue à La Réunion (CORDEMOY 1895), **Cicrite, Caca poule** à Maurice (DARUTY 1886), **Tsikirity** à Madagascar (DESCHEEMAEKER 1979).

Répartition géographique :

Mussaenda, avec une centaine d'espèces, est largement répandu sous les tropiques, excepté le Nouveau Monde et le Nord de l'Australie. M. arcuata est indigène de La Réunion, de Maurice et de l'Afrique tropicale (VERDCOURT et Coll. inédit).

Description :

Arbrisseau sarmenteux pouvant grimper au sommet d'arbres atteignant une dizaine de mètres de haut.

Les inflorescences sont terminales. Les corolles sont jaunes. Elles portent une étoile de poils, d'abord orangés puis bruns.

Le fruit, jaunâtre à maturité, est une baie comestible "que mangent les oiseaux et les enfants" (CORDEMOY 1895). Il a un léger goût acidulé, ce qui a sans doute valu à la plante d'être surnommée **Groseiller de l'Afrique Centrale** (JARDIN 1970).

La consistance molle des fruits qui montrent une pulpe brune, à nombreuses graines minuscules quand on les écrase entre les doigts, est peut être à l'origine de **Caca poule**, un des noms mauriciens.

Ecologie :

Le **Lingue café** n'est rencontré que dans la végétation hygrophile des Bas. C'est une espèce de pleine lumière qui n'existe que dans le Sud de l'île.

Usages médicaux anciens :

* Pour IMHAUS (1857), il est utile en bain aux "enfants scrofuleux et débiles", aux rhumatisants et aux paralytiques.

Préparé en sirop et mêlé à du suc de **Combava**, il "guérit les bubons vénériens". Sa tisane serait antivénérienne et antidartreuse.

* Pour LECLERC (1864), la décoction de tiges et feuilles est tonique et fortifiante. Elle sert à préparer des bains stimulants et sudorifiques. Comme pour IMHAUS, ces bains sont utiles en cas de paralysie, rhumatisme et chez les enfants débilités par la maladie ou menacés de marasme.

* Pour DARUTY (1886), cette Rubiaceae soigne le tambave, la syphilis, le rhumatisme, le marasme, la scrofule et la gale.

* Pour CORDEMOY (1895), cette liane est employée en boisson, en lotions et en bains. Elle soigne la syphilis, le rhumatisme, l'herpès.

* Pour DUCHEMANN (1900), elle "guérit le tambave carreau" par sirop de feuilles mêlées à de l'écorce de **Bois jaune**, à de la racine de **Croc de chien** et à du **Faham**. En tisane, ses feuilles sont mélangées à celles du **Gros Indigo**.

Contre les enflures et autres maladies enfantines, un sirop est préparé avec de la racine de **Lingue café** écrasée, une racine de **Croc de chien**, trois **Ti Carambole**, des **Fleurs jaunes**, une poignée de **Guérivite** et 1 l de miel.

Un sirop dépuratif est obtenu en associant quelques racines de **Lingue café**, des racines de **Guérivite** et un pied d'**Herbe à bouc**.

Une pilule purgative s'obtient avec 1 g de savon et 1 g d'extrait de racine.

Usages médicaux actuels :

* Le **Lingue café** est considéré comme une plante "rafraîchissante". Il "calme la fièvre", soigne la dengue (LAVERGNE 1987).

Dans une tisane à la fois dépurative et utilisée contre le tambave, Mme Bébé LAURET l'associe au **Change-écorce**, au **Fumeterre** et au **Poc-poc**.

Pour un sirop contre le tambave, Lucie DIJOUX utilise 3 feuilles de **Lingue café**, une petite branche de **Bois cassant**, 3 racines de **Croc de chien** et 3 racines de **Fraisier**. Elle prend 2 l d'eau. L'ébullition est prolongée jusqu'à réduction à 1 l. La

tisane est passée. Elle y ajoute 1 kg de sucre et une cuillerée d'antiglaireux. L'enfant doit prendre l'équivalent de 3 petits verres par jour (HUBERT DELISLE 1982).

Une tisane destinée à nettoyer l'intestin des tous petits est préparée par Brigitte S. (de St-Gilles-les-Hauts) et Volta B. (des Makes) avec des "coeurs" de **Lingue café**, du **Poc-poc**, de la **Grenadille** et de grosses feuilles de **Tomate marron**. La tisane sucrée est mise dans le biberon (HUBERT DELISLE 1982).

* Lisette LEVENEUR prépare un bain avec **Lingue café** et **Lingue à poivre** "pour donner de la force aux jambes des enfants".

Augusta ZELMIA recommande le **Lingue café** en bain pour les enfants qui sortent leurs dents. A cette occasion, on peut mettre à bouillir avec le **Lingue café**, de l'**Ambaville**, des tiges d'**Herbe de l'eau** et du **Z'emballage** (HUBERT DELISLE 1982).

Renette CERVEAU utilise contre la diarrhée d'un bébé : une feuille de **Lingue café** et une racine d'**Herbe dure**.

Modély VIRAPIN se sert, pour traiter la conjonctivite, aussi bien du **Lingue café** que du **Café marron**.

Contre l'Albuminurie, elle met à bouillir du **Lingue café**, du **Gros Chiendent**, des racines de **Raquette**, des feuilles de **Calebasse**.

Franck DIJOUX demandait de faire bouillir du **Lingue café**, de l'**Ambaville** et du **Guérivite** ; à prendre en bain, pour soigner les plaies.

On mettra à bouillir 20 feuilles, 15 mn, dans 1,5 l d'eau. Ne pas boire. Lotionner les parties qui démangent. Soigne la "gratelle" et la bourbouille. On en fera un bain pour traiter l'érythème fessier des bébés (LAVERGNE 1987).

Le **Lingue café** pourrait "guérir l'asthme" (LAVERGNE 1987).

* Son usage comme anti-poison, à Madagascar, peut surprendre (DESCHEEMAEKER 1979). Par contre, son emploi contre les dartres, l'eczéma, le psoriasis, les rhumatismes, la paralysie, la débilité (PERNET et MAYER 1957)... ressemble beaucoup aux usages qu'on en fit dans les Mascareignes.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	L 1379	SMADJA et VERA 1988

DARUTY (1886) notait déjà la présence de coumarine dans cette Rubiaceae. Elle doit certainement ses propriétés à ses phénols et coumarines présents dans ses rameaux feuillés (L1379). De tels rameaux fleuris ou pas, sont habituellement vendus sur les marchés de La Réunion.

Patate à Durand
Ipomoea pes-caprae(L.)R.Br.
Convolvulaceae
FIG.77

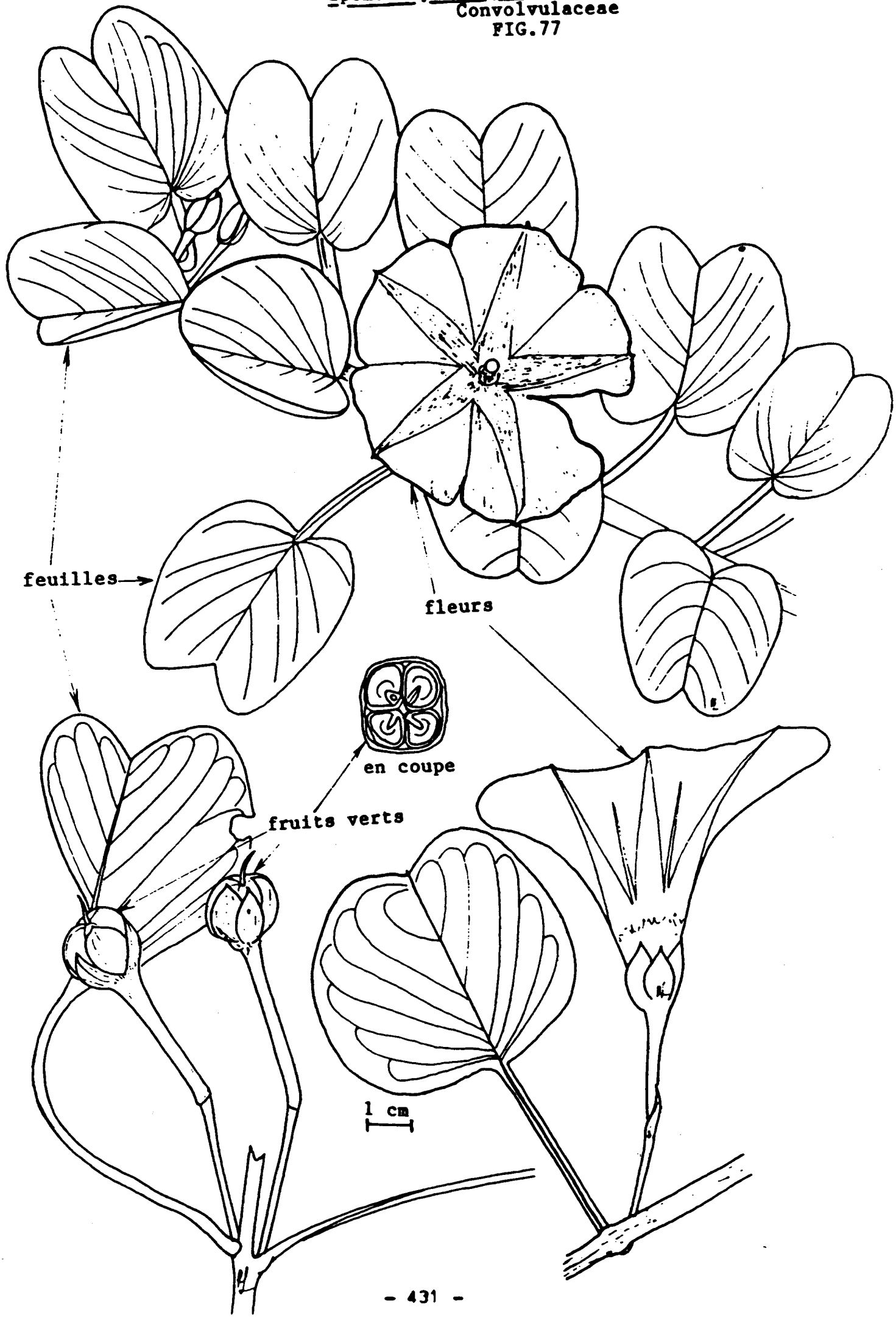

2.47. PATATE A DURAND

Famille :

Convolvulaceae.

Nom scientifique :

Ipomoea pes-caprae (L.) Sweet.

Synonyme :

I. biloba Forsk (CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

Noms vernaculaires :

Patate à Durand, Patate adiran, Patate bord de mer à La Réunion. Les deux premiers noms pourraient provenir de la transformation de **Patate à deux rangs** ou **Patate errante** (CHAUDENSON 1974). "Adiran" serait par contre lié au malgache "mahadio-rano" signifiant : "ce qui purifie l'eau" (ALBANY 1974). A Maurice et à Rodrigues, c'est le **Batatran.**

Répartition géographique :

Avec environ 500 espèces, le genre Ipomoea est largement répandu dans les régions chaudes des deux hémisphères (LEMEE 1929). I. pes-caprae est une espèce pantropicale (SCHNELL 1970-71).

Description :

Plante herbacée, vivace, trainant sur le sol, à extrémités distales relevées. Ses feuilles suborbiculaires, bilobées au sommet, peuvent en effet évoquer l'empreinte d'un pied de Capridé (pes-caprae).

Ses fleurs, à corolle infundibuliforme d'un rose pourpre, sont épanouies en toutes saisons. Bien ouvertes dans la fraîcheur du matin, elles se flétrissent dans la chaleur montante de journées ensoleillées.

Les capsules globuleuses peuvent contenir 4 graines tomenteuses ; ces graines conservent leur pouvoir germinatif après 30 à 53 jours d'immersion dans l'eau salée (SCHNELL 1970-71).

Ecologie :

Liane héliophile et halophile, commune surtout sur nos plages sableuses littorales, présente aussi çà et là sur nos côtes rocheuses.

Sa large répartition géographique s'explique par la dispersion de ses semences par les courants marins.

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1864), les tiges et les feuilles émollientes de **Patate à Durand** permettent la fabrication d'"excellents cataplasmes maturatifs".

* Pour DARUTY (1886), les feuilles de cette plante rampante, en cataplasmes ou en fomentations, soignent l'inflammation des jambes. Elles servent à faire des bains fortifiants pour le prolapsus de l'anus.

La racine est purgative.

* Pour DUCHEMANN (1900), des feuilles de **Patate à Durand**, de **Lingue café** et de **Datura** mises à bouillir ensemble servent à préparer un bain qui "combat les crampes et les contractures".

La décoction de feuilles de **Patate à Durand** et de **Rose amère**, avec du son, calme les démangeaisons des bourses, "par bains tièdes".

Les jeunes filles et les femmes mettront un cataplasme de feuilles bouillies sur leur bas-ventre pour en atténuer les douleurs. Elles boiront la tisane sucrée préparée avec un grand verre de fleurs en cas de suppression des règles.

Usages médicaux actuels :

La **Patate à Durand** est peu utilisée en boisson.

Sa racine, mise à bouillir, soigne les coliques et les fièvres (LAVERGNE 1987).

Pour Elisabeth H. (de Petite Ile), on fait bouillir **Patate à Durand** + de l'écorce et des feuilles de **Bois de demoiselle** + de l'écorce de **Prunier malgache** : pour traiter la syphilis (HUBERT DELISLE 1982).

Les feuilles et les graines de **Patate à Durand** auraient servi de remède aux tremblements parkinsoniens (Franck DIJOUX).

Les principaux usages se font donc par voie externe.

* Contre les hémorroïdes, Mélanie RICQUEBOURG prescrit des bains de siège préparés avec une décoction de **Patate à Durand** et de **Cochléaria**.

Joséphа OLIVAR recommande de "s'asseoir au-dessus d'une cuvette contenant une décoction brûlante" préparée avec la **Patate**

à Durand, le Bois cassant, la Citronnelle, le Gros Baume et le Petit Baume.

* Pour Jeanne VISNELDA, un bain préparé avec la décoction de **Patate à Durand** et de **Rose amère** "enlève les courbatures et donne des forces".

Pour Mme Nise V. (de la Plaine-des-Palmistes), la **Patate à Durand** soigne les crampes, les muscles froissés, les refroidissements (LAVERGNE 1987).

Josépha OLIVAR emploi la **Patate à Durand** pour soigner le "refroidissement qui recroqueville les membres du malade et les ankylose". Il utilise 3 galets sur la plage, une poignée de **Patate à Durand**, 1 l d'eau salée "recueillie à la 7ème lame" et une poignée de feuilles de **Bigarade**. Les galets sont mis dans le feu et les plantes sont mises à bouillir. Le décocté obtenu est versé dans une bassine. Le malade est installé au-dessus de la bassine ; il pose ses pieds sur deux morceaux de bois disposés en croix, au-dessus du liquide brûlant. Tout est enveloppé dans une couverture. Par 3 fois, un peu d'eau de mer est versée dans la bassine et un galet brûlant y est plongé.

"Dès la première opération, les mains du malade commencent à se décontracturer. La transpiration extirpe le mal". (HUBERT DELISLE 1982).

* Les jeunes feuilles écrasées sont appliquées sur la peau des pieds, meurtrie par des épines d'Oursin. Elle facilite leur sortie.

Chauffer une feuille, l'enduire d'huile de **Ricin** et l'appliquer sur un furoncle.

En bains de pieds, la décoction soigne les enflures et les rhumatismes.

Les feuilles écrasées et chauffées sont appliquées sur les bleus, les furoncles, les "gonflures" (LAVERGNE 1987).

Considérées comme émollientes (par leur mucilage), les feuilles de cette plante de bord d'océan sont utilisées par les Sérer et les Socé (au Sénégal), en cataplasmes chauds, sur les plaies ulcéreuses (KERHARO 1974).

Usages magiques :

Modély VIRAPIN recommande la **Patate à Durand** en bain, "pour chasser le mauvais sort".

Jeanne VISNELDA demande de faire bouillir dans 10 l d'eau : une liane de **Patate à Durand**, 3 pieds de **Rose amère**, une tige d'**Ayapana marron** et 15 feuilles de chacune des plantes

suivantes : **Pignon d'Inde, Citronnier, Manguier, Sapoty.** La décoction servira à faire un bain qui supprime les effets maléfiques des maladies "arrangées".

Après usage, le marc est jeté à la mer et le bain au WC. S'il est jeté dehors ou à la croisée de chemins, "la première personne qui marchera dessus reprendra le mal" (HUBERT DELISLE 1982).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 263	SMADJA et VERA 1988

Ipomoea pes-caprae a fourni 7,27 % de résine et 0,048 % d'huile volatile (CWALINA et JENKINS 1938 in KERHARO 1974). La racine ou la résine isolée sont utilisées comme "purgatifs cathartiques" à Madagascar (BOITEAU 1979).

Actives contre les escarres, des pommades préparées à partir de feuilles ou d'extraits de feuilles n'ont par contre aucun effet antiseptique envers le **Staphylocoque doré** (CHRISTENSEN et REESE 1938, in KERHARO 1974).

Patate à Durand

Patte de lézard
Phymatodes scolopendria(Burm.f)Ching
Polypodiaceae
FIG.78)

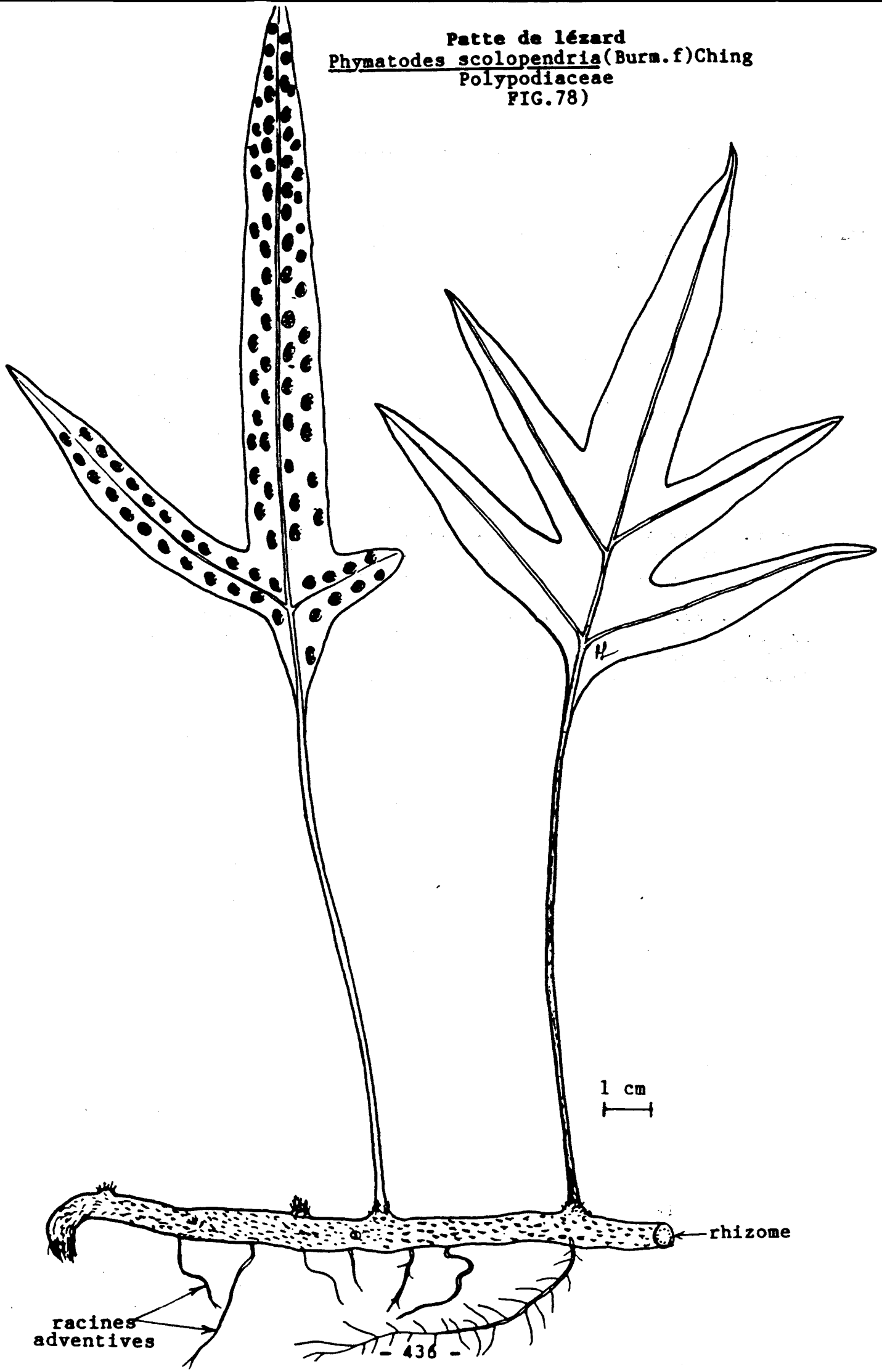

2.48. PATTE DE LEZARD

Famille :

Polypodiaceae.

Nom scientifique :

Phymatodes scolopendria (Burm.) ching.

Synonymes :

P. vulgaris Pr., P. phymatodes Maxon, Polypodium scolopendria Burm., Polypodium phymatodes L., Pleopeltis phymatodes Moore (TARDIEU-BLOT 1960).

Noms vernaculaires :

Patte de lézard, Patte lézard.

Répartition géographique :

Mascareignes, Madagascar, Seychelles, Afrique tropicale, Asie, Mélanésie, Polynésie.

Description :

Cette fougère a des frondes avec un nombre souvent impair de "doigts" (lobes). Les pétioles sont verdâtres ou noirâtres.

Lorsque la fronde est fertile, les sores ovales ou arrondis sont logés dans de petites dépressions qui font légèrement saillie à la face supérieure du limbe.

Le rhizome est rampant et chlorophyllien.

Ecologie :

Commune à basse altitude, cette fougère prospère aussi bien sur un vieux mur que sur la base de vieux troncs. Elle est en fait terricole à saxicole, souvent en position semi-épiphyte.

Usages médicaux anciens :

* Pour DARUTY (1886), cette fougère est diaphorétique, aromatique et apéritive. Elle soigne le tambave et la dysenterie.

* Pour CORDEMOY (1895), la **Patte de lézard** a un rhizome qui "passe pour dépuratif et astringent".

Usages médicaux actuels :

La **Patte de lézard** est considérée comme un "rafraîchissant" (Joséphа OLIVAR, Jeannette BEGUE). On fera pour cela bouillir les "racines" (rhizomes) en grande quantité et l'on boira cette tisane à volonté (LAVERGNE 1987).

* C'est un "rafraîchissant pour les reins".

Contre la rétention d'urine, Gabriel RIGOT met à bouillir 3 morceaux de "racine" de **Patte de lézard** avec 3 "coeurs" de **Café** (ou des grains).

Contre la cystite, on fera bouillir 3 morceaux de "racine" et on boira ce décocté "à la soif" (LAVERGNE 1987).

A Madagascar, ce **Bakaratsana** est utilisé en "prévention de l'albuminurie" (BOITEAU 1979).

* C'est un "rafraîchissant pour l'intestin" (LAVERGNE 1987).

Contre les vers, jeter quelques feuilles dans l'eau bouillante (LAVERGNE 1987).

Pour le mal au ventre des enfants, Justina AARON demande de faire bouillir "3 noeuds". Mélanie RICQUEBOURG demande d'utiliser les feuilles stériles, mais pas les "feuilles boutonnées".

Modély VIRAPIN demande de faire bouillir "10 noeuds" dans 1/2 l d'eau, pendant 20 mn, et de boire cette tisane en 5 ou 6 fois dans la journée, pour soigner la colique, le tambave, les hémorroïdes.

Contre la diarrhée, le rhizome est décocté seul ou associé à du **Riz** blanc (LAVERGNE 1987). Il est par contre utilisé comme laxatif à Madagascar (BOITEAU 1979).

Jeanne VISNELDA utilise la **Patte de lézard** contre le tambave et le refroidissement, Pierre THIBURCE pour le foie et le tambave.

Contre le tambave, on fera bouillir une feuille dans 1/4 l d'eau. On ajoutera au décocté tiède quelques gouttes d'huile de **Ricin** et 1/2 cuillerée d'huile d'**Olive**. Boire tiède et sucré (LAVERGNE 1987).

* Contre les hémorroïdes, on fera bouillir 7 morceaux de rhizome de 7 cm et l'on prendra des bains de siège (LAVERGNE 1987).

Modély VIRAPIN demande de boire "à la soif", pendant 2 ou 3 jours, le décocté de rhizome de **Patte de lézard**. Ce traitement

antihémorroïdaire s'accompagne de bains de siège dans le liquide obtenu par ébullition de **Patte de lézard, Plantain, Ambrevade et Tamarinier.**

Contre les hémorroïdes, Ariste PAYET demande de faire bouillir un rhizome de 10 à 12 cm, coupé en 7, et d'y ajouter 2 feuilles de **Persicaire.**

Bouillie avec du **Fumeterre, la Patte de lézard** soigne la "gratelle" et la gale, en boisson et en bain (BENOIST 1980).

* Mélanie RICQUEBOURG demande de faire bouillir une feuille de **Patte de lézard,** une feuille de **Bibasse,** du **Jean Robert** et du **Pissat de chien** pour la croissance des garçons.

Lucie DIJOUX conseille pour la croissance des petits garçons de faire bouillir "le coton qui voyage" (le rhizome) de la **Patte de lézard,** du **Fleur jaune,** de l'**Herbe à bouc,** de la racine de **Muguet** et de la racine d'**Aubépine.** Pour les filles, on prendra les fleurs, à la place des racines.

* Augusta ZELMIA utilise la **Patte de lézard** pour soigner les nerfs.

Modély VIRAPIN pense qu'elle est efficace contre les crises d'épilepsie .

Bébé LAURET en mettait dans la tisane "saisissement".

* Contre l'asthme, on fera bouillir le rhizome (LAVERGNE 1987). A Maurice, 10 g de rhizome est mis à bouillir 10 mn dans 2 tasses d'eau. Prendre une tasse à thé du décocté pendant les repas, contre la toux et la bronchite. "Ne pas en donner aux enfants" (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

A Madagascar, cette fougère soigne la toux et l'asthme. Il est dit que la plante fertile (ou sporifère) est plus efficace que la plante stérile. Quant à celles qui poussent sur la côte, elles seraient encore plus efficaces que celles rencontrées sur les plateaux (DESCHEEMAEKER 1979).

A La Réunion, Gabrielle PAYET met à bouillir la **Patte de lézard,** du **Ti Trèfle** et un peu de sel, pour traiter l'angine, par gargarisme.

Aux Seychelles, cette fougère est un remède de la rougeole (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* Pour soigner l'hernie inguinale, faire bouillir une feuille de 10 cm coupée en 7 morceaux, puis laisser infuser avec un morceau de **Bois d'effort.** Laisser refroidir. Boire ce breuvage matin, midi et soir, pendant 7 jours (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	materiel
-	-	-		-			-		±	-	-					R 378	RAZAFINDRAMBAO 1971	feuilles
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 405	SMADJA et VERA 1988	plante entière

J'ai bien du mal à mettre en relation telle ou telle propriété attribuée à la plante avec des constituants chimiques ici non décelés.

Patte de lézard

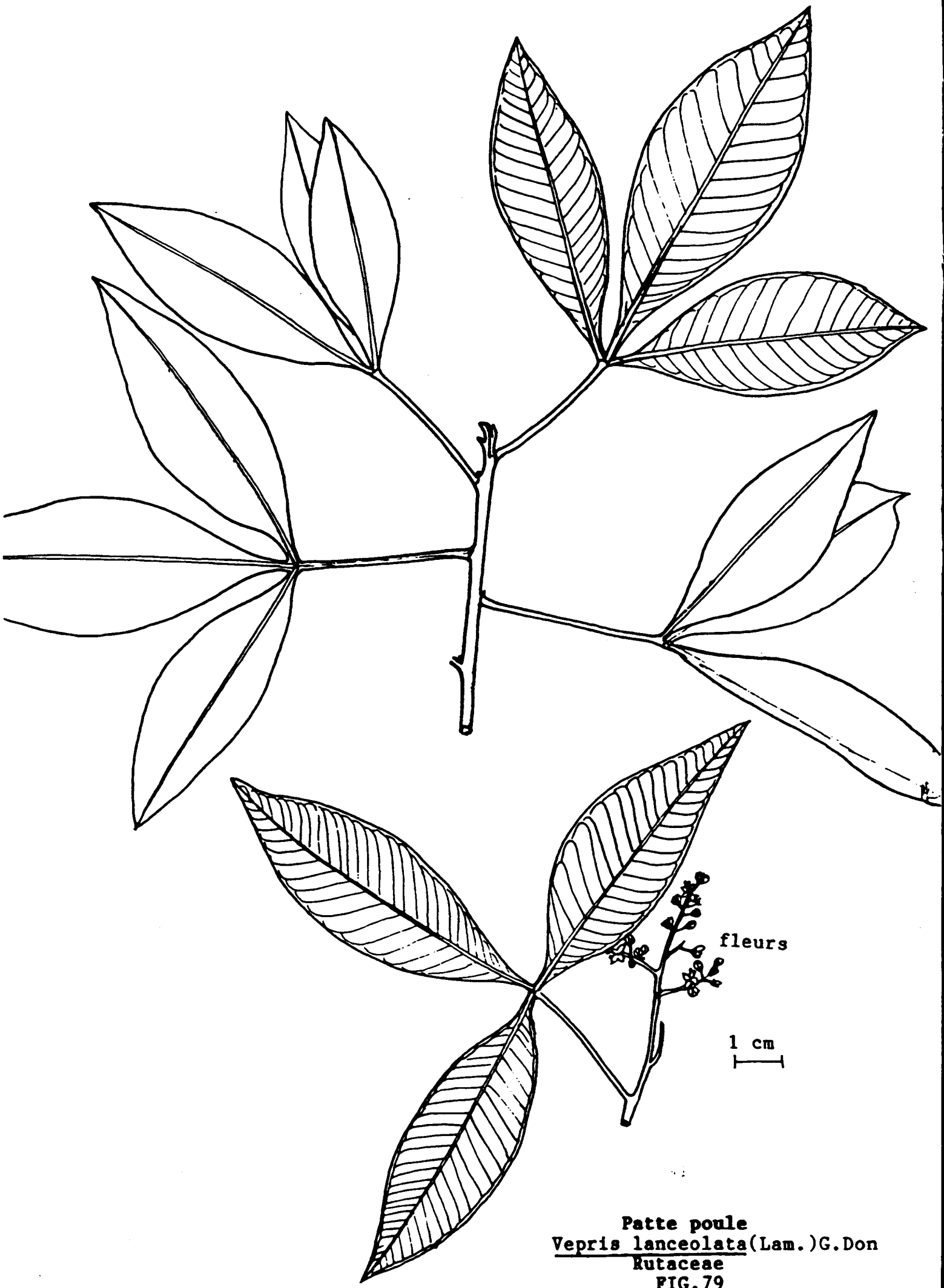

Patte poule
Vepris lanceolata(Lam.)G.Don
Rutaceae
FIG.79

2.49. PATTE POULE

Famille :

Rutaceae.

Nom scientifique :

Vepris lanceolata (Lam.) G. Don.

Synonymes :

V. obovata G. Don, V. paniculata (Lam.) Engl., Toddalia lanceolata Lam., T. paniculata Lam. (COODE 1979)

Noms vernaculaires :

Patte poule, Patte poule effort, Grand Patte poule, Pied de poule, Patte de poulet, Bois patte poule (LAVERGNE 1987). Du temps de CORDEMOY (1895), c'était le **Bois patte poule**, le **Bois Guillaume**, le **Bois St-Leu.**

Répartition géographique :

Le genre Vepris, avec 30 à 40 espèces, se rencontre dans le sud de l'Inde, les Mascareignes, à Madagascar et en Afrique. V. lanceolata est indigène dans les Mascareignes et dans le Sud et l'Est de l'Afrique tropicale (COODE 1979).

Description :

Arbuste à branches plus ou moins grêles.

L'avoir appelé **Patte poule sans piquant** (LECLERC 1864, DARUTY 1886) souligne le fait qu'il n'est pas épineux.

Ses feuilles trifoliolées sont aromatiques.

Les fleurs sont petites et unisexuées. Le fruit est petit, occasionnellement déhiscent. Il est appelé **Cubèbe africain** (WATT et BREYER-BRADWIJK 1962).

Ecologie :

Ce **Patte poule** ne se rencontre que parmi la végétation tropicale semi-aride. Il n'est pas très commun.

Usages médicaux anciens :

* Pour PINGRE (1761), les feuilles du **Patte poule**, même desséchées, sont un "excellent vulnéraire". Elles sont, par voie interne, "très bonnes dans la pulmonie, mais il faut en user

intérieurement avec beaucoup de sobriété ; autrement elles porteraient à la vessie et feraient, m'a-t-on dit, le même effet que les **Mouches Cantharides** (...)" (in HUBERT DELISLE 1982).

* IMHAUS (1857) rapporte l'usage de l'écorce et du bois râpés, préparés en infusion ou en décoction, pour soigner la dysenterie. Les feuilles infusées sont, quant à elles, "un remède des catarrhes".

La plante fut aussi "prescrite comme succédané du **Quinquina**". Elle serait fortifiante, dans un bain chaud.

* LECLERC (1864) mentionne l'usage, à Maurice, des racines râpées du **Patte poule** mises à infuser pour soigner les coliques.

* Pour DARUTY (1886), le **Patte poule** est astringent. Il soigne l'aménorrhée et l'"oppression congestive". Ses feuilles, en cataplasmes, sont appliquées sur les foulures et les entorses.

* Pour CORDEMOY (1895), les feuilles, usitées en cataplasmes et en gargarismes, soignent les angines.

La plante est amère, stimulante, tonique, fébrifuge, astringente, antidiarrhéique.

Son écorce était appelée "racine de Jean LOPEZ" dans les "droguiers".

Usages médicaux actuels :

* C'est à St-Joseph que Mme GUIGNIER Robert m'apprit l'usage du **Patte poule** contre les "coups". Les feuilles sont écrasées avec du sel et appliquées sur la région meurtrie.

Préparées en alcoolature, elles agiraient un peu comme l'**Arnica**.

Pour soigner les contusions, la plante est usitée en tisane. Le breuvage fonctionne comme un calmant ; il "fait passer la douleur" (LAVERGNE 1987).

Gabriel RIGOT l'utilise contre les douleurs.

Nous venions d'avoir un poignet cassé. Marie-Alice mit à macérer dans du rhum blanc du **Patte poule**, de la peau de **Pamplemousse** et du **Romarin**, le tout salé. Nous devions nous frictionner avec cette alcoolature. Ce que nous fîmes. Nous devions aussi avaler un peu de **Mazambron** ou **Aloès amer**, acheté à la pharmacie. Ces remèdes devaient accélérer et accentuer le processus de cicatrisation osseuse. Le résultat positif surprit le chirurgien qui s'était occupé de moi.

Pierre THIBURCE ne cueille pas les "z'herbages" qu'il vend. Pour lui, ce **Patte poule** est bon en tisane "si un moune y fait un effort, y tombe".

Chauffées, enduites d'huile de **Ricin**, les feuilles du **Patte poule** sont ensuite appliquées sur une foulure (LAVERGNE 1987).

Hachées et mises à macérer dans de l'alcool, les feuilles servent à préparer une alcoolature utile pour frictionner les douleurs rhumatismales. Il est aussi conseillé de boire de l'infusion, soir et matin (LAVERGNE 1987).

* "Pour la fatigue du coeur" : faire bouillir 3 petites feuilles dans 1/2 l d'eau et boire après la fatigue (LAVERGNE 1987).

Pour une femme qui vient d'avoir un enfant et dont les membres sont paralysés, du jus est extrait des feuilles. On lui donne à boire ce jus avec de l'**Ail** et du rhum (LAVERGNE 1987).

Ariste PAYET demandait de faire bouillir une poignée de feuilles du **Patte poule** et d'utiliser ce décocté en injections vaginales pour soigner un col utérin malade (BENOIST 1980).

* Le jus foliaire, bu à raison d'une cuillerée à café, 2 fois par jour, soigne les "fluxions de poitrine" (LAVERGNE 1987).

Son infusion (sucrée au miel de préférence) est utile contre la grippe, la fièvre, et pour dégager les bronches (LAVERGNE 1987).

Pour Pierre THIBURCE, le **Patte poule** soigne la grippe, le rhumatisme et le refroidissement.

Philomène VELNA s'en sert contre le refroidissement et le saisissement, Marthe MOUTOUSAMY pour l'estomac et le refroidissement.

En Afrique du Sud, les Zoulous utilisent la poudre des racines contre la grippe et les coliques (WATT et BREYER-BRADWIJK 1962).

* Pour soigner la goutte, les brûlures et les plaies, on utilise des feuilles écrasées, seules ou accompagnées de **Gingembre** ou de **Safran**.

Des bains de **Patte poule** et d'**Ambaville** soignent les maladies de la peau (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1340	SMADJA et VERA 1988	feuilles
+	+	+	-	-	-	-	-	-	3 cm	-	-	±	-	-	-	L 219	SMADJA et VERA 1988	rameaux

Les alcaloïdes et l'huile essentielle des feuilles du Patte poule sont sans doute à l'origine de ses propriétés.

De l'écorce du Vepris, 2,01 % de tanin a pu être obtenu (JURITZ 1905, in WATT et BREYER-BRADWIJK 1962).

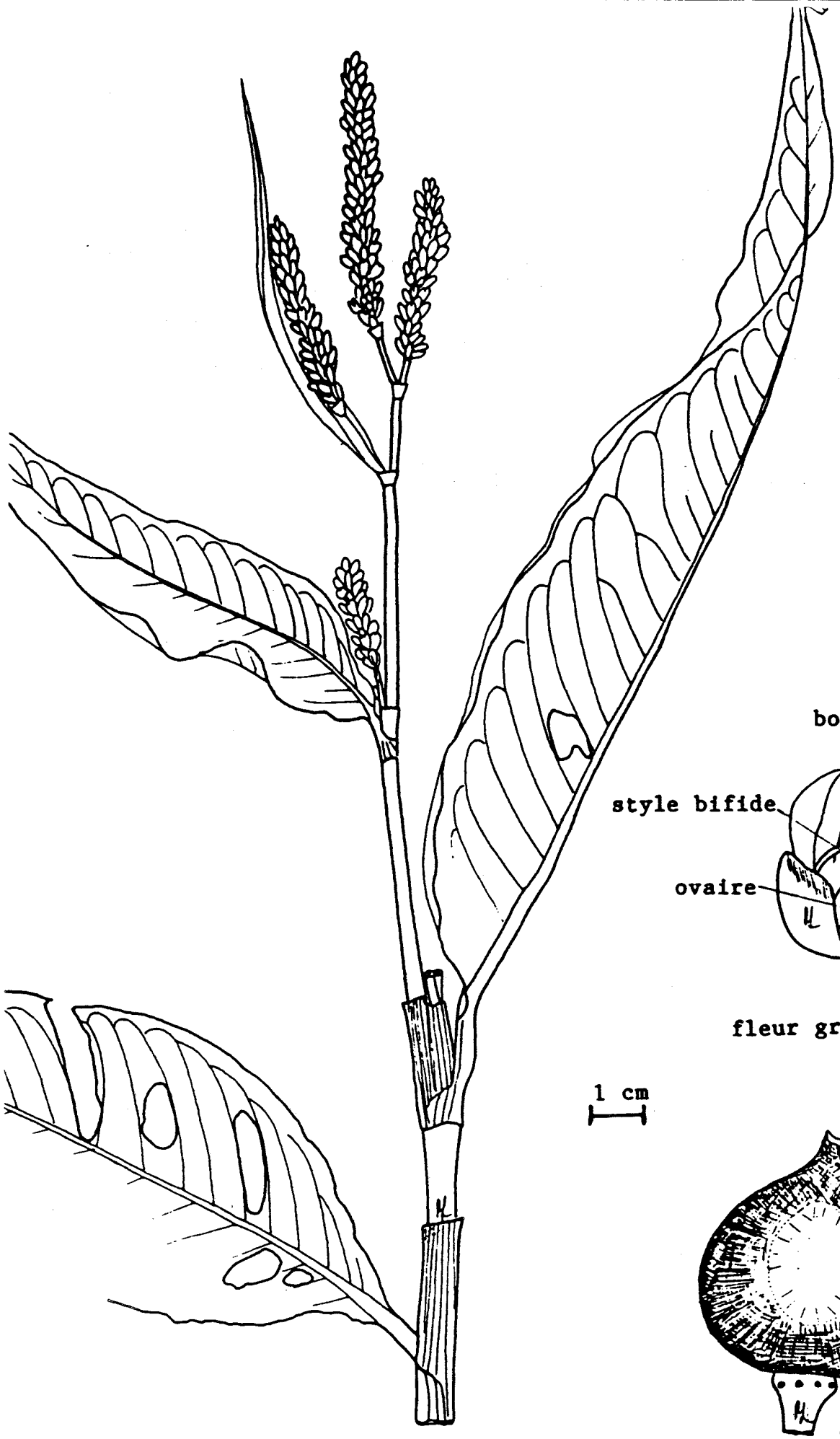

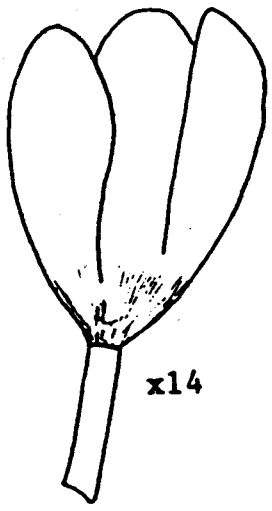

bouton floral

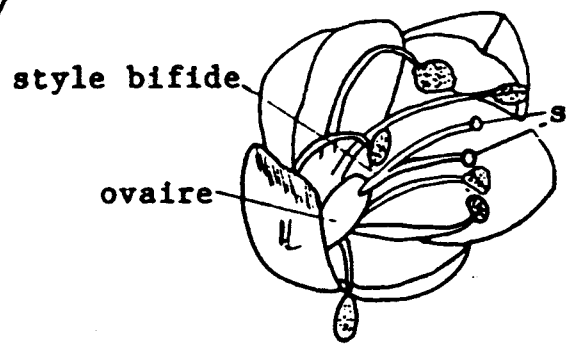

fleur grossie 14 fois

1 cm

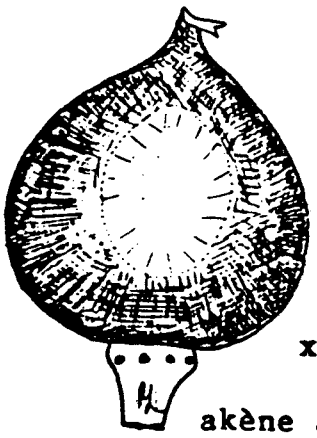

akène aplati

Persicaire
Polygonum poiretii Meisn.
Polygonaceae
FIG.80

2.50. PERSICAIRE

Famille :

Polygonaceae.

Nom scientifique :

Polygonum poiretii Meisn.

Synonyme :

Polygonum glabrum auct. non Willd. (SCOTT inédit).

Noms vernaculaires :

Persicaire, Persicoeur, Percicoeur, Persil coeur, Perce-coeur (LAVERGNE 1987). A Madagascar, elle est appelée **Fontsimbarinankoho** (BOITEAU 1979).

Répartition géographique :

Espèce indigène dans les Mascareignes, mais semble exister aussi à Madagascar (ADJANOHOUN et Coll. 1983, BOITEAU 1979). Le genre Polygonum a plus de 200 espèces. Sa répartition est plus ou moins mondiale. Il est bien représenté dans l'hémisphère Nord (SCOTT inédit).

Description :

Plante herbacée, vivace, atteignant 50 cm de haut.

Les feuilles ont au moins 15 à 20 cm de long.

Les inflorescences sont en épis. Les fleurs sont petites et ont un périanthe rose pâle.

Ecologie :

Le (ou la) **Persicaire** est rencontré(e) au bord des ruisseaux ou dans les endroits marécageux, principalement à basse altitude.

Il est parfois cultivé dans quelques jardins comme chez Mme VIRAPIN Modély.

Usages médicaux anciens :

* IMHAUS (1857) note que la **Persicaire** est un "tonique d'un excellent usage dans les hémorragies passives, la diarrhée et les fièvres intermittentes".

Sa décoction utilisée en injections "guérit les écoulements chroniques du vagin et de l'urètre". Refroidie et mélangée à du jus de **Safran**, elle devient un "puissant hémagogue" (emménagogue).

La racine est âcre et astringente.

* LECLERC (1864), complète les écrits d'IMHAUS. Il note l'usage du décocté en injections "pour les écoulements chroniques chez les deux sexes".

Il dit avoir souvent vu employer la décoction de **Persicaire** en boisson et en lavement contre l'entérite du nouveau-né. "Ce remède m'a paru toujours diminuer les coliques, et modifier la coloration des selles".

* Pour DARUTY (1886), la **Persicaire** et un "dépuratif puissant", un tonique, un emménagogue. Sa racine est "astringente dans les diarrhées". C'est un remède contre la dyspepsie, l'indigestion, les hémorragies passives, les fièvres intermittentes.

* Pour CORDEMOY (1895), la **Persicaire** est un astringent "usité en injections contre la leucorrhée", un emménagogue. Sa racine, employée contre la diarrhée et les hémorragies, "passe aussi pour fébrifuge".

* Pour DUCHEMANN (1900), l'infusion de feuilles "guérit les maux d'estomac".

Usages médicaux actuels :

* Pour Modély VIRAPIN, la **Persicaire** aurait des propriétés purgatives aussi l'utilise-t-elle contre la constipation. Contre les ballonnements, elle lui ajoute de l'**Anis**. On peut être surpris d'un tel usage quand on suppose la plante constipante !

A Maurice, le décocté de la plante entière est administré à l'enfant, au moment des poussées dentaires, pour arrêter nausée, vomissement et diarrhée (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* Pour soigner l'infection de l'utérus, on met à infuser de la **Persicaire**, de la **Marjolaine**, une tige de **Menthe**, et facultativement de la **Verveine-citronnelle** ou du **Romarin**. "Ne jamais ajouter de **Millefeuille**" !

La **Persicaire** régularise les règles et atténue les douleurs menstruelles (Modély VIRAPIN).

A Madagascar, cette herbe est utilisée "en injections contre les coliques utérines des accouchées" (BOITEAU 1979).

* On pouvait s'attendre à ce que la **Persicaire** (devenue **Persicoeur**) soit un remède pour le coeur.

Joséphа OLIVAR et Renaud HOAREAU l'utilisent quand on a "mal dans le coeur". Elle est usitée pour le coeur fatigué, pour le souffle au coeur, pour la tachycardie (LAVERGNE 1987).

Comme tonique cardiaque, Modély VIRAPIN emploie la **Persicaire** associée au **Romarin**, à la **Marjolaine**, à la **Menthe**, à la **Verveine-citronnelle** et aux feuilles "mûres" de **Sapoty**.

Choc cardiaque et choc nerveux vont souvent de pair.

Dans sa tisane "saisissement", Pierre THIBURCE utilise de la **Persicaire**, de la racine de **Persil**, de la **Marjolaine** et un grain de sel. Ceci est mis à bouillir. Le **Romarin** n'est ajouté que lorsque la casserole est retirée du feu.

Pour le "saisissement", Honorine BOURBON se contente de la **Persicaire**, du **Romarin**, de la **Marjolaine**, de l'**Absinthe** et du **Quatre épingles**.

* En bain, la **Persicaire** est "bénéfique pour les maladies de la peau". Mise à bouillir avec du **Plantain**, elle soigne les plaies gangréneuses (Modély VIRAPIN).

Contre l'"enflure", des bains seront préparés avec de la **Persicaire**, du **Datura** et du **Cyprès** (Modély VIRAPIN).

* Pour les calculs du foie, Modély VIRAPIN utilise de la **Persicaire**, de la **Liane d'Olive**... et de l'huile.

Composition chimique :

Il est probable que Polygonum poiretii soit confondu avec Polygonum senegalense Meissn., avec lequel il a une indéniable parenté.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
-	-	+	-	-	-	+	-	-	0,7 cm	-	-	-	-	-	-	L 1129	SMADJA et VERA 1988

Quand une plante est utilisée comme drogue à propriétés multiples, on s'attend à y déceler plusieurs constituants. La **Persicaire** a quand même probablement des alcaloïdes, des flavannes et des saponosides. Mais à quoi rattacher son astringence ? Est-elle vraiment une "plante à tanin" (BOITEAU 1979), comme on aurait pu s'y attendre ?

Persicaire

Prêle
Equisetum ramosissimum Desf.
Equisetaceae
FIG.81

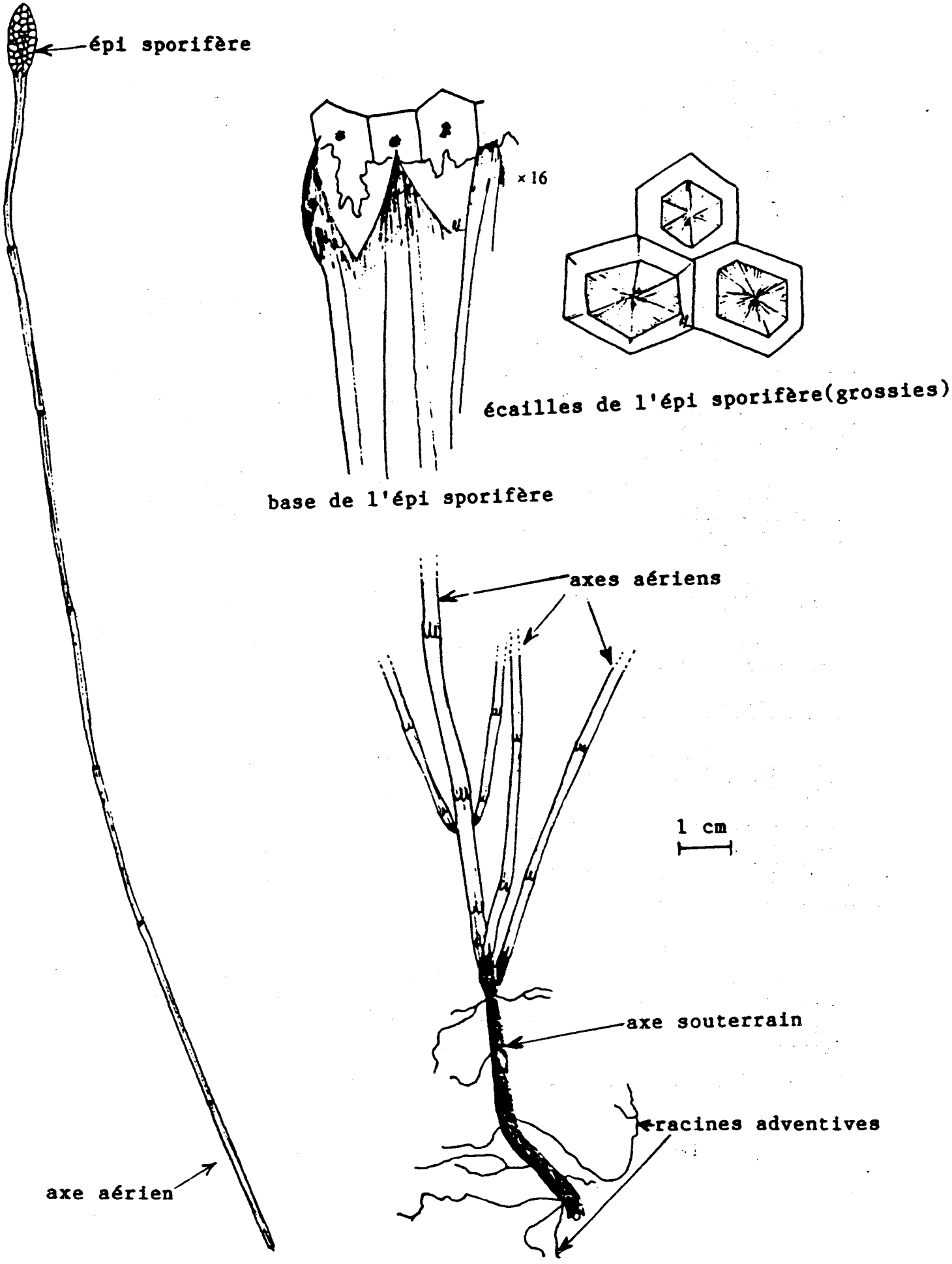

2.51. PRELE

Famille :

Equisetaceae.

Nom scientifique :

Equisetum ramosissimum Desf.

Noms vernaculaires :

Prêle, Herbe sans feuille.

Répartition géographique :

Equisetum a environ 25 espèces réparties dans le monde entier, sauf l'Australie (DE FERRÉ 1978). Quant à E. ramosissimum rencontré en Afrique, Amérique, Asie, Europe (PRELLI 1985) ..., il est lui-même cosmopolite.

Description :

Espèce "extrêmement polymorphe" (PRELLI 1985).

A La Réunion, nous la connaissons en touffes ramifiées. Certaines tiges couchées peuvent être aussi très ramifiées.

Les tiges sont grêles, vertes. Les souches sont noires.

Les axes redressés portent, ont porté ou porteront un épi sporifère.

Ecologie :

Ce Ptéridophyte est surtout hygrophile. Il affectionne divers secteurs humides : marécages, alluvions de rivières. Nous le connaissons aussi bien à basse qu'à moyenne altitude (50 m et 1450 m). Ce n'est pas une plante commune.

Usages médicaux anciens :

Pour tous les auteurs du siècle dernier, la **Prêle** est diurétique et astringente. Elle est chaque fois prescrite "contre l'accumulation des urines résultant de l'atonie de la vessie", mais déconseillée s'il y a de l'inflammation (IMHAUS 1857, LECLERC 1864, DARUTY 1886).

A la fin du siècle dernier, CORDEMOY (1895) notera qu'"elle n'est guère usitée".

RAIMBAULT (1948), retiendra la **Prêle**, le **Jamblon** et le **Cajou** comme antidiabétiques. Il écrira que "l'usage de ces trois plantes, après dosage, donne d'excellents résultats dans le traitement du diabète hépatique.

Usages médicaux actuels :

* Plusieurs tisaneurs utilisent la **Prêle** contre le diabète (Modély VIRAPIN, Mme VITRY Elio, Gabriel RIGOT), d'autres ne la connaissent pas (Hilaire HOAREAU, Jean Marc MULO).

Des "chomblis" de **Prêle** sont parfois vendus sur les marchés (voir tableau 1 page 92). Il arrive qu'un écriteau indique son usage contre le diabète. C'est là un fait exceptionnel, car je n'ai jamais vu d'autres écriteaux concernant d'autres plantes ou maladies.

Une tisane contre le diabète sera obtenue par ébullition d'une poignée de **Prêle** dans 1 l d'eau. (LAVERGNE 1987).

Marie-Jeanne HOAREAU vend sur le marché de St-Paul un "marc" contre le diabète, qui contient de la **Prêle**, du **Faham**, des feuilles et de l'écorce de **Bois d'osto**.

Dans sa tisane contre le diabète, Gabriel RIGOT met de la **Prêle**, du **Jamblon**, du **Gros Chiendent** et du **Piquant**.

* La tisane de **Prêle** soignerait à la fois le diabète et l'excès de graisse dans le sang (LAVERGNE 1987).

Contre la goutte, Gabrielle PAYET et Gaston PAYET associent la **Prêle** et le **Bois de reinette**.Bernadette HOAREAU utilise la **Prêle** contre la goutte, les rhumatismes, les douleurs dans le genou.

L'action minéralisante de la **Prêle** apparaît dans quelques indications : pour les cheveux qui tombent (Mme VITRY Elio), pour les cheveux et les ongles qui cassent, pour les os qui craquent (Modély VIRAPIN), pour les fractures et le cancer des os (Maxime DAMBREVILLE), pour faire sortir les dents des bébés (Anne POLEYA), pour rendre les jambes solides (enfant rachitique) (Renette CERVEAU).

Modély VIRAPIN me dit de ne pas cueillir la **Prêle** par temps pluvieux car elle ne serait "plus que de la paille". Aurait-elle perdu ses sels minéraux, ses principes actifs ?

* Jeanne VISNELDA considère la **Prêle** "bonne contre toutes les affections".

Ariste PAYET mettait à bouillir de la **Prêle** et de la **Pariétaire à piquants** contre l'hydropisie (BENOIST 1980). Il utilisait bien sûr l'action diurétique de ces deux plantes.

A Madagascar, cette **Prêle** est appelée **Kitohitohy**. Son pouvoir diurétique est mis à profit dans la lithiase rénale, l'insuffisance cardiaque accompagnée d'oedème, l'hypertension artérielle (BOITEAU 1979).

Pour soigner l'hernie inguinale, on fera bouillir une tige de **Prêle** de 15 à 20 cm coupée en une dizaine de morceaux. Retirée du feu, elle continuera à infuser avec un morceau de **Bois d'effort**. Laisser refroidir. Boire matin, midi et soir, pendant deux semaines (LAVERGNE 1987).

7 tiges sont à faire bouillir 7 mn dans 1 l d'eau pour arrêter une hémorragie, faire uriner (LAVERGNE 1987). Seule cette dernière recette se rapproche des indications thérapeutiques des **Prêles** en Métropole.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	chimistes
±	±	+		-			-		+	-						R 129	RAZAFINDRAMBAO 1971
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1381	SMADJA et VERA 1988

La **Prêle** que j'ai cueillie (L1381) en remontant la Rivière des Galets ne contient rien qui puisse permettre de lui attribuer telle ou telle propriété. Notre récolte eut lieu en mars, à la fin de la saison chaude.

Une récolte effectuée en juillet 1986 et analysée par Robert VERA avait donné un test positif pour les alcaloïdes et les saponosides (LAVERGNE 1986). Dès lors, l'action diurétique n'est plus un mystère. Mais la **Prêle** serait-elle active en saison fraîche et sans effet en saison chaude ?

Prêle

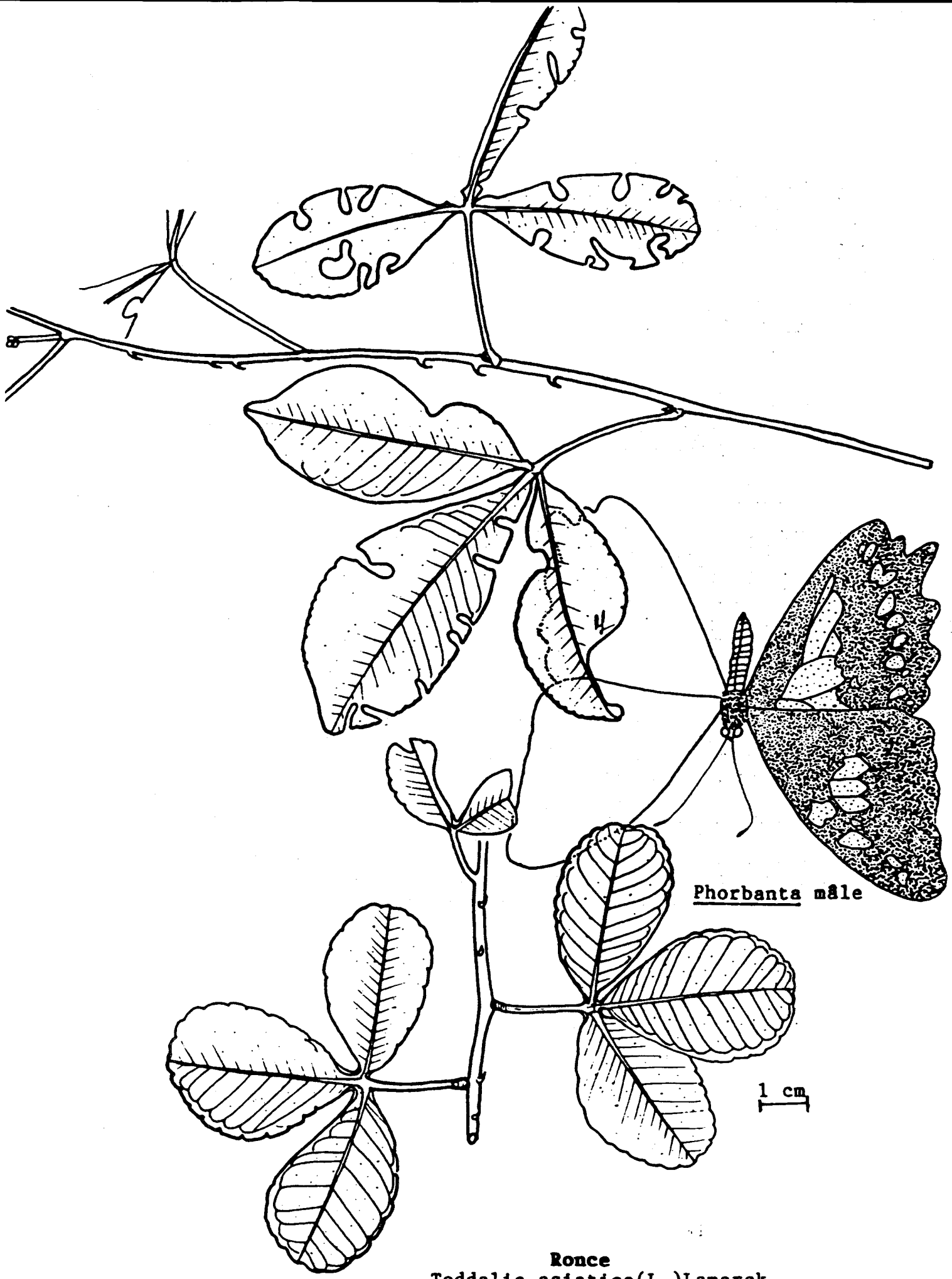

Ronce
Toddalia asiatica(L.)Lamarck
Rutaceae
FIG.82

2.52. RONCE

Famille :

Rutaceae.

Nom scientifique :

Toddalia asiatica (L.) Lam.

Synonymes :

T. nitida Lam., T. angustifolia Lam., T. aculeata Pers., ... (COODE 1979).

Noms vernaculaires :

Ronce, Patte poule, Petit patte poule, Patte poule piquant, Liane patte de poulet (LAVERGNE 1987).

C'était pour CORDEMOY (1895) : la **Ronce rouge** ou la **Patte de poule à piquants.**

Répartition géographique :

Espèce indigène aux Mascareignes, à Madagascar, en Afrique et en Inde. Le genre Toddalia ne compte qu'une espèce (COODE 1979).

Description :

Arbrisseau grimpant, muni de courts aiguillons rétrorses.

Les feuilles sont trifoliolées, ce qui vaut encore à la plante son nom de **Patte poule** (voir à 2.49.). Elles ont une couleur vert sombre et sont assez brillantes.

Les inflorescences sont généralement axillaires. Les fleurs sont unisexuées (plante dioïque).

Le fruit est orange à maturité. Il ressemble à une **Mandarine** miniature mais a peu de pulpe, ce qui en fait une petite baie envahie par 1 à 4 graines.

Ecologie :

Cette Rutaceae est commune dans tous les types de forêts.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1864) note que les feuilles sont utilisées comme vulnéraire, pectoral et rafraîchissant, alors que l'écorce "passe pour dépurative et astringente".

Cette écorce est un succédané du **Quinquina.**

Le **Ronce** est fortifiant dans les bains chauds.

* Pour DARUTY (1886), la plante est tonique, amère, aromatique, vulnéraire, dépurative, fébrifuge, pectorale. Elle est utilisée contre le tambave, contre les fièvres et la bronchite. C'est encore un remède contre l'asthme (DARUTY 1889).

* Pour CORDEMOY (1895), le **Ronce** a une racine à tissu rougeâtre, utilisée en poudre et en décoction contre les fièvres et la diarrhée. Elle est "utile comme adjuvant de la quinine".

* Pour DUCHEMANN (1900), les feuilles écrasées avec du sel peuvent être appliquées sur les contusions et les plaies.

Les "fluxions de poitrine" sont traitées avec le jus extrait des feuilles (2 cuillerées à bouche par jour) ou avec un sirop préparé avec des feuilles de **Ronce**, d'**Herbe à bouc** et de **Guérivite.**

La tisane de feuilles "rend la chaleur au corps".

Des feuilles de **Ronce** bouillies avec un morceau de **Safran** donnent une tisane qui "combat la pleurésie". On prendra en même temps une cuillerée de rhum.

Un cérat pour les abcès est préparé avec du jus de feuilles de **Ronce** et de **Romarin.**

Usages médicaux actuels :

* Lucie DIJOUX utilise le **Ronce** "pour les fortes fièvres". Jeannette BEGUE le met "afiger" pour les "grosses fièvres". Renette CERVEAU l'emploie pour la fièvre et la grippe.

Anne POLEYA se sert du **Ronce** et du **Quinquiliba** contre la fièvre jaune.

Pour Hilaire HOAREAU, le **Ronce** est un "bois chaud puisqu'il est utilisé dans les tisanes refroidissement".

Maximin TECHER met dans la tisane refroidissement du **Ronce**, du **Bois de rongue** et du **Combava.**

Modély VIRAPIN prépare une tisane contre la toux avec du **Ronce**, des fleurs d'**Immortelle violette** et des graines de **Cadoque**.

A Madagascar, les feuilles de cette Rutaceae appelée **Anakatsimba** soignent les séquelles du paludisme. Elles servent aussi à la préparation d'un sirop pectoral (BOITEAU 1979).

A Maurice, cette plante aromatique a des feuilles utilisées en fumigation contre le catarrhe nasal et en décoction contre la grippe et la toux (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

* Aux femmes, Mme Bébé LAURET demande de faire bouillir des feuilles de **Ronce** et du **Safran** cru. La décoction soigne les règles douloureuses ; elle est à boire avant qu'elles ne se déclenchent.

Pour des règles trop abondantes, Lucie DIJOUX prépare une tisane avec du **Ronce**, un pied de **Plantain**, un pied de **Gros Chiendent** et une **Herbe dure**.

A Madagascar, les feuilles d'**Anakatsimba** se retrouvent dans les tisanes pour les menstruations difficiles et douloureuses. La résine (en vente règlementée) est un ocytocique. Un onguent pour soigner les abcès mammaires des nourrices utilise les feuilles de 3 plantes dont le **Ronce** et le **Bois de reinette** de la pharmacopée réunionnaise.

* Depuis LECLERC (1862), Toddalia asiatica est toujours considéré comme un dépuratif.

Jeanne VISNELDA me dit qu'il facilite la circulation et l'épuration du sang.

Pour une tisane dépurative, on fera bouillir quelques feuilles dans 2 l d'eau. On laissera refroidir, puis on boira un verre plusieurs fois par jour. Cette décoction aiderait à "lutter contre la fatigue" (LAVERGNE 1987).

A Madagascar, les feuilles servent à préparer des tisanes dépuratives et diurétiques (BOITEAU 1979).

* Pour l'hernie, Modély VIRAPIN donne à boire de la tisane de **Ronce** et demande de frictionner avec de l'huile de **Ricin**, la partie malade.

Pour l'"effort" (tour de rein), Josépha OLIVAR met à tremper du **Ronce** et du **Bois de reinette** dans du rhum ou du Vermouth.

Pour ces mêmes douleurs musculaires et ligamentaires, Lucie DIJOUX écrase des feuilles de **Ronce**, de **Gros Chiendent** et une **Herbe dure**. Elle y ajoute du sel.

Sur les entorses, un cataplasme, incorporant des feuilles de **Ronce**, de **Bois de reinette**, d'**Hibiscus**, de **Gros Chiendent**, du **Safran** vert, du **Gingembre**, du vinaigre et du sel, est retenu par un bandage (HUBERT DELISLE 1982).

Toujours contre la douleur, Gabriel RIGOT met "afiser" des feuilles de **Ronce**, de l'écorce de **Bois jaune** et de la racine de **Tabac**, dans de l'alcool à brûler. Le liquide servira alors à se frictionner.

Macéré dans du rhum, le **Ronce** permet de soigner les crampes, les tremblements (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+	+		-			-		±	-	-					R 9	RAZAFINDRAMBAO 1971	écorce de racine
+	+	+		-			-		-	-	-					R 9	RAZAFINDRAMBAO 1971	feuilles
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 1332	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Les feuilles contiennent de la "toddaline". Cet alcaloïde est un poison neuromusculaire et un dépresseur du coeur (Bull. Sci. Pharm. 1931, in CHOPRA, CHOPRA et NAYAR 1956).

Les feuilles distillées à la vapeur ont fourni 0,08 % d'huile essentielle à forte odeur de camphre (BRAUN 1925, in WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962). Elle contient beaucoup de linalol (BROOK 1911, in WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Les racines produisent une résine, abortive à faible dose chez le **Cobaye**. A forte dose, la même résine paralyse et tue l'animal.

De l'écorce des racines ont été extraits 0,12 % de toddaline et 0,1 % de "toddalinine", un autre alcaloïde. On y a encore trouvé 7 % de résine, 3 % d'huile fixe et 0,8 % de "diosmine", un glucoside (DEY et Coll. 1933, in WATT et BREYER-BRANDWIJK 1962).

Ronce

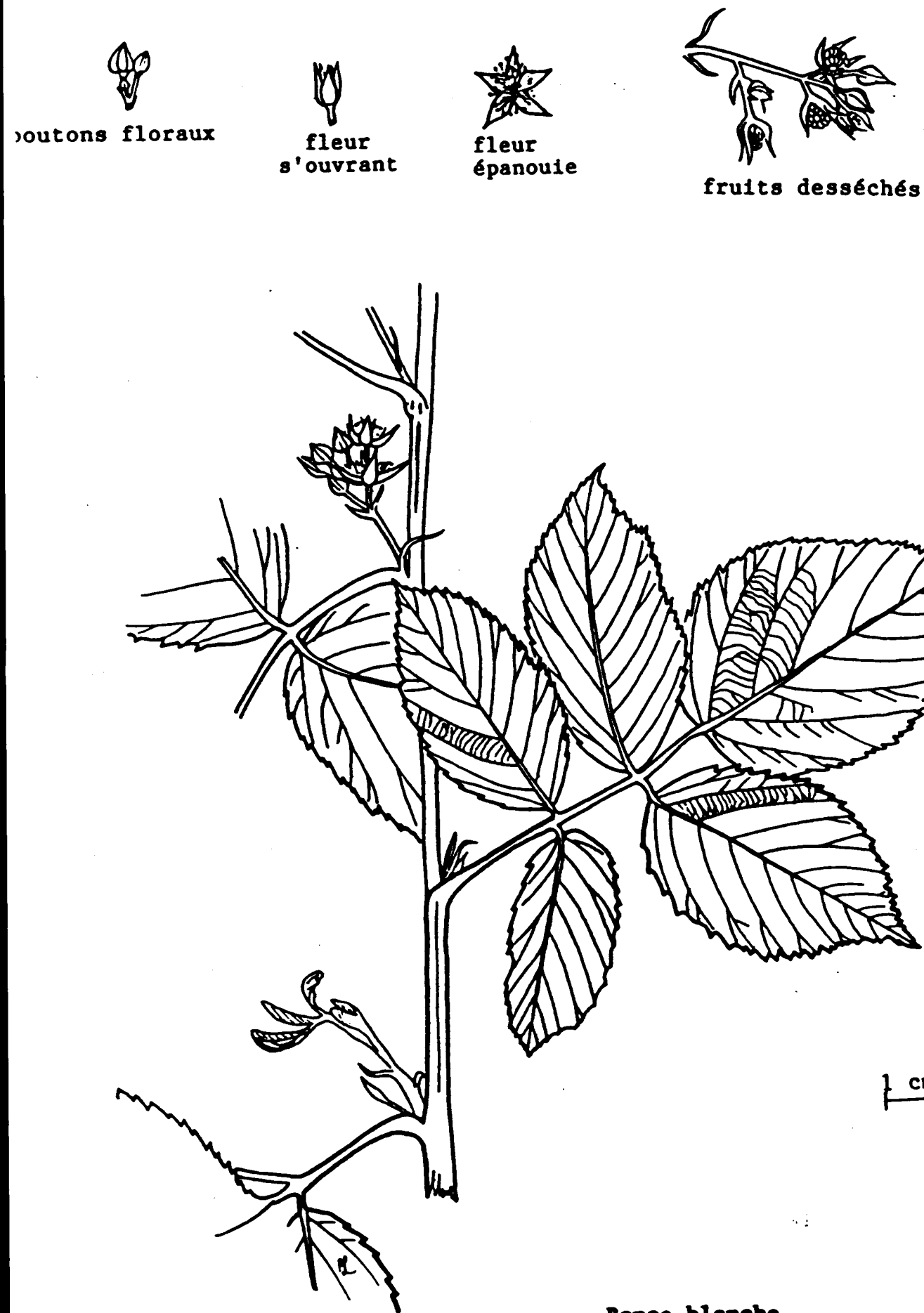

Ronce blanche
Rubus apetalus Poiret
Rosaceae
FIG.83

2.53. RONCE BLANCHE

Famille :

Rosaceae.

Nom scientifique :

Rubus apetalus Poiret.

Synonyme :

Rubus borbonicus Pers. (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Ronce du pays (LAVERGNE 1987), **Ronce blanche, Framboise marronne** (CORDEMOY 1895), **Bois de ronce** (LECLERC 1862).

Répartition géographique :

Indigène à La Réunion, à Madagascar et en Afrique (FRIEDMANN inédit). Le genre Rubus a plusieurs centaines d'espèces ; il a une très vaste répartition.

Description :

Arbrisseau sarmenteux moins vigoureux que l'espèce introduite Rubus alceaefolius.

Ronce blanche était une bonne désignation. En effet, les rameaux et le dessous des feuilles sont blancs ; ils sont recouverts par un épais feutrage de poils.

Fleurs et fruits passent presque inaperçus. Les fruits sont petits. Ils semblent mal formés. Ils restent rouge longtemps. Ils noircissent peu.

De telles polydrupes sont délaissées par les amateurs de **Mûres** et de **Framboises**. Même les oiseaux leur préfèrent les gourmandises du **Raison marron** (Rubus alceaefolius), notre plus redoutable peste végétale.

Ecologie :

La **Ronce blanche** ne se rencontre que dans les clairières de la forêt tropicale humide des Hauts.

Usages médicaux anciens :

* Pour LECLERC (1862), la **Ronce blanche** est fortifiante, en bains préparés avec des feuilles de **Giroflier**.

* Pour CORDEMOY (1895), les feuilles de la **Ronce blanche** sont simplement astringentes.

* Pour DUCHEMANN (1900), cette **Ronce** réduite en poudre et prise, à raison d'une cuillère le matin et le soir dans du vin, "préserve de la fièvre paludéenne". Elle "guérit de la fièvre" par une infusion de râpures aux heures d'accès".

Usages médicaux actuels :

* Toujours fidèle aux recettes de DUCHEMANN, BOSSE (1977) conseille de prendre de la poudre de **Ronce blanche** dans un peu de vin de Provence, "pour la fièvre". BERSEZ (1983) lui emboite le pas : "les feuilles de **Ronce blanche** en infusion combattent la fièvre avec succès".

* Ariste PAYET donnait la **Ronce blanche** et le **Thombé** contre le diabète (BENOIST 1980).

* A dire vrai, la **Ronce blanche** n'est plus guère utilisée. Je ne l'ai retrouvée que dans un seul herbier.

Dans la confusion des **Ronces** (Scutia ? Toddalia ? Rubus ?) on s'y retrouve mal, d'autant que la **Ronce blanche** semble tomber dans l'oubli.

Marcel H. (de Bois Court) conseille de faire bouillir les feuilles contre le refroidissement. Pour une tisane diurétique, on prendra les feuilles et les fleurs de la **Ronce blanche** avec une tige écrasée d'**Artichaut** (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	+	+	-	-	-	-	0,8 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1148	feuilles

Les Rosaceae ont la réputation d'être astringentes. La **Ronce blanche** avec son tanin catéchique conforte cette réputation.

Les saponosides, les flavonoïdes et les phénols pourraient fort bien attribuer quelques propriétés à cette **Ronce vraie**. "Rafraîchissante", est-elle pour autant efficace contre la fièvre ?

Ronce blanche

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1163 LORANTHACEAE

Nom scientifique :
Viscum triflorum DC

Nom vernaculaire
Sourichaude

Eléments descriptifs :
Sous-arbrisseau parasitant la Liane savon (Embelia angustifolia)

Lieu de récolte : Plaine d'Affouche
Altitude : ± 1520 m
Date : 16.8.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1165 LORANTHACEAE

Nom scientifique :
Viscum triflorum DC

Nom vernaculaire :
Sourickaude

Eléments descriptifs :
Arbrisseau parasitant la
Liane pate poule ou Bois (Toddalia
asiatica (L.) Lam.)

Lieu de récolte : Plaine d'Affouches

Altitude : ≃ 1150 m

Date : 16.8.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

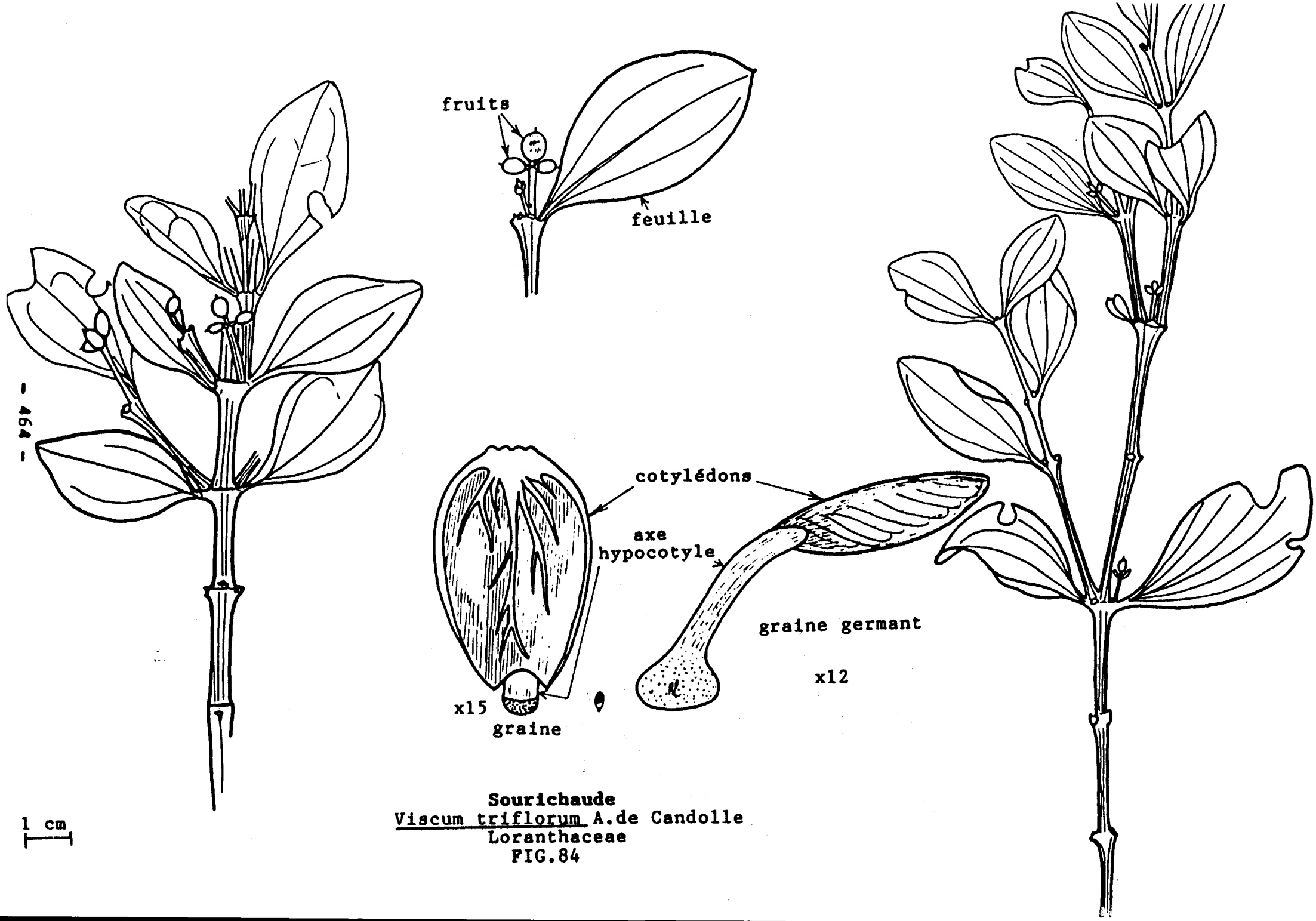

Sourichaude
Viscum triflorum A.de Candolle
Loranthaceae
FIG.84

2.54. SOURICHAUDE

Famille :

Loranthaceae.

Nom scientifique :

Viscum triflorum.

Synonymes :

V. venosum DC, V. venosum var. lanceolatum DC, V. rotundifolium auct. non L. (PHILCOX 1982).

Noms vernaculaires :

Souris-chaude, Chourichaude, Cherichod, Chérie chaude, Serichaude, Sorichaude (LAVERGNE 1987). C'était du temps de CORDEMOY (1895), le **Bois de souris chauves** ou **Bois de chourichaude**. C'est à Maurice le **Gui du pays** (PHILCOX 1982).

Les noms réunionnais se rapportent tous à la **Souris chauve** ou **Chauve-souris**, du temps où les **Roussettes** pouvaient faire des boules sombres dans les arbres, comme l'arbrisseau hémiparasite.

Répartition géographique :

Viscum triflorum est une espèce indigène de La Réunion, de Maurice, des Comores et des îles de la partie Ouest de l'Océan Indien, excepté Madagascar. Le genre Viscum a environ 70 espèces répandues à travers le Vieux Monde (PHILCOX 1982).

Description :

Sous-arbrisseau à arbrisseau à rameaux très ramifiés, grêles et anguleux.

Comme chez tous les Viscum, les feuilles sont opposées, épaisses et coriaces.

Les inflorescences sont terminales ou axillaires. Il y a ici communément 3 fleurs (triflorum), "le plus souvent du même sexe" (PHILCOX 1982).

Les fruits sont de petites baies, d'un blanc translucide, de la grosseur d'une perle.

Ecologie :

Le ou la **Sourichaude** ne parasite que des plantes indigènes. Nous l'avons vu ou ramassé sur le **Café marron** (L11), le **Mapou**

(L66), des **Mahots** (L102, L103, L1229), des **Catafayes** (L214, L456, L524, L1206), du **Fleur jaune** (L123), du **Bois de gaulette** (L425), du **Tamarin des Hauts** (L436) et du **Petit Tamarin des Hauts**, le Trochetia granulata (L514), le **Losto café** (L1002 et L1025), un **Gros Quivi** (L1008), la **Liane savon** (L1163), le **Ronce** (L1165) ...

Nous constatons que ce sont les **Mahots** et le **Tamarin des Hauts** qui sont le plus souvent parasités. Ce sont là des arbres de la forêt tropicale humide des Hauts, mais la **Sourichaude** se rencontre dans tous les types de forêts.

Usages médicaux anciens :

* Pour CORDEMOY (1895), la **Sourichaude** "passe pour diaphorétique et antispasmodique".

* Pour DUCHEMANN (1900), une forte décoction de feuilles de **Sourichaude** est à prendre en bain pour soigner les rhumatisants.

Un sirop de **Sourichaude**, **Faham**, écorce de **Bois jaune** et **Fumeterre** "combat le carreau".

Usages médicaux actuels :

BOSSE (1977) prépare le sirop de DUCHEMANN contre le tambave carreau, avec du miel. Quant au bain antirhumatismal, il associe **Sourichaude**, **Liane foutafout** et **Thombé**.

* Pour la tisane tambave, Renette CERVEAU me dit préférer la **Sourichaude** cueillie sur le **Bois de gaulette**.

Emmanuel C. (de la Montagne) prépare sa tisane tambave avec de la **Sourichaude**, du **Faham**, de l'écorce de **Fleur jaune** et une tige de **Fumeterre** (LAVERGNE 1987).

Joseph B. (de St Philippe) emploie une petite branche de **Sourichaude** et de **Bois cassant**, du **Ti Carambole**, une racine de **Guérivite** et d'**Herbe à bouc**, un fragment d'écorce de **Bois d'Andrèze** et 3 petites feuilles d'**Anis** pour préparer un sirop. Une cuillerée à café de ce sirop est donné le matin au bébé, à jeûn, atteint du tambave (HUBERT DELISLE 1982).

Pour le tambave, Renaud HOARAU utilise la **Sourichaude**, le **Bois cassant**, la racine de **Citron galet** et de **Pissenlit**.

Pour les rhumatismes, la décoction de **Sourichaude** est à boire plusieurs fois dans la journée (LAVERGNE 1987).

* Pour le "mal dans le coeur" (angine de poitrine ?), Anne POLEYA conseille la tisane de **Sourichaude**. Pour elle, la meilleure drogue est celle que l'on récolte sur le **Bois maigre**.

Pour Pierre THIBURCE, la **Sourichaude** fluidifie le sang et de ce fait "soulage les vieux" dont le "sang circule mal".

Pour l'un, la **Sourichaude** fait remonter la tension artérielle, pour trois autres, elle est antihypertensive. Quatre ou cinq élèves me la rapportent contre le diabète (LAVERGNE 1987).

Dans sa "tisane vieux moune", Gabrielle PAYET associe une petite poignée de **Sourichaude**, 3 petits morceaux d'un nid de **Guêpes**, du **Bois blanc rouge**, du **Bois de senteur**, du **Bois puant**, du **Bois jaune**, du **Lingue à poivre** et du **Gros Chiendent**. Boire 3 l de cette tisane, chaque mois.

Jeanne VISNELDA et Hilaire HOAREAU me disent mettre de la **Sourichaude** dans la "tisane retour d'âge" = "tisane vieux moune".

Ariste PAYET associait **Sourichaude** et **Prêle** contre l'artériosclérose (BENOIST 1980).

* Pour soigner l'asthme, Iris BEGUE se sert de la **Sourichaude**, du **Bois cassant** et du **Safran** vert.

Pierre THIBURCE vend la **Sourichaude** comme remède antiasthmatique. Son infusion serait "très efficace contre la toux des asthmatiques" (LAVERGNE 1987).

Pour sa "tisane refroidissement", Iris BEGUE utilise 3 feuilles de **Sourichaude**, 3 feuilles de **Bois cassant**, 3 feuilles de **Cannelle**, un petit morceau de **Safran** vert et un coeur de **Thombé**. Faire bouillir ceci dans 3 tasses d'eau jusqu'à réduction à 2 tasses. Boire le matin, à jeûn, avec du miel.

* Il est encore question de fièvre, de boutons (Augusta ZELMIA), de jaunisse, mais la perle en matière de recettes nous a été rapportée du Chaudron : "la **Sourichaude** est un remède miraculeux qui soigne les malades imaginaires" (LAVERGNE 1987).

Composition chimique. Relation hôte-parasite :

Un peu comme pour la **Liane foutafout**, nous avons cueilli la **Sourichaude** sur diverses plantes-hôtes pour comparer la teneur en alcaloïdes des feuilles de chaque couple.

Sept fois sur neuf, Viscum triflorum contient des alcaloïdes. Il faut le cueillir sur **Mahot** (Dombeya) pour qu'il en soit dépourvu.

Dans quatre cas sur sept, l'hôte et son parasite ont des tissus pourvus d'alcaloïdes.

Reste à expliquer pourquoi L1344, L207 et L883 ne montrent pas d'alcaloïdes à l'analyse, alors que leur parasite en possède.

herbier	hôtes	M	T	s-t	parasite	M	D	s-t	Chimistes
L 437	Acacia heterophylla	+	+	+	L 436	+	+	+	LOUPY 1987, SMADJA et VERA 1988
L 103 bis	Dombeya punctata	-	-	-	L 103	-	-	-	LOUPY 1987
L 102 bis	Dombeya reclinata	-	-	-	L 102	-	-	-	LOUPY 1987
L 1344	Doratoxylon apetalum	-	-	-	L 425	+	-	-	SMADJA et VERA 1988
L 1307	Embelia angustifolia	-	-	+	L 1163	-	-	±	LOUPY 1987, SMADJA et VERA 1988
L1333	Gaertnera vaginata	+	+	+	L 1002	+	+	+	SMADJA et VERA 1988
L 207	Hypericum lanceolatum	-	-	-	L 123	+	+	+	LOUPY 1987
L 883	Monimia rotundifolia	-	-	-	L 1309	+	+	+	SMADJA et VERA 1988
L 1332	Toddalia asiatica	+	+	+	L 1165	+	+	+	SMADJA et VERA 1988

L'explication peut nous être donnée par Monimia rotundifolia (L1309), qui, étudié par FORGACS et Coll. (1981), a fourni 28000 mg d'alcaloïdes par kilogramme d'écorce. Ses feuilles n'ont pas été utilisées.

En effet, la **Sourichaude** se fixe sur l'écorce et le bois de son hôte. Puisque nous savons que l'écorce du Monimia rotundifolia est très riche en alcaloïdes, il faudrait savoir si les écorces du **Fleur jaune** (Hypericum lanceolatum) (L207) et du **Bois de gaulette** (Doratoxylon apetalum) possèdent aussi ces métabolites.

J'ai donc récolté ces écorces pour que mes collègues SMADJA et VERA (1988) puissent au moins faire le test des alcaloïdes.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	espèces
-	-	-	-	-		+	+	-	4,8	+	-	+	+	-	-	L 1490	Doratoxylon apetalum
-	-	-	±	-		+	-	-	-	TC	-	+	-	-	-	L 1486	Hypericum lanceolatum
+	+	+	-	-		+	-	-	1,5	+	-	-	-	-	-	L 1482	Monimia rotundifolia

Les écorces du **Bois de gaulette** et du **Fleur jaune** ne contenant pas d'alcaloïdes, il faut admettre que les alcaloïdes de la **Sourichaude** proviennent de son propre métabolisme.

Pour l'espèce eurasiatique Viscum album L., on a d'ailleurs constaté que le parasite "ne prélève pas de substances organiques chez l'hôte" (SELEDZHANU et GALAN-FABIAN 1961, BAILLON 1985, in FER et Coll. 1987).

Si PELT écrivait, en 1984 : "car on ne sait rien ou à peu près rien des mécanismes chimiques régissant les systèmes d'"appel", de capture et d'échange entre le parasite et son hôte", son jugement est à nuancer.

En 1979, le tome 4 des Actualités Botaniques (du Bulletin de la Société Botanique de France) est entièrement consacré aux "relations hôte-parasite".

En 1987, RENAUDIN et Coll., puis FER et Coll. consacrent leur étude aux "relations trophiques entre les Angiospermes parasites et leurs hôtes respectifs". Les substances organiques considérées sont surtout des sucres. Les produits du métabolisme secondaire ne sont pas cités.

Puisque les alcaloïdes sont aussi des substances organiques, nous supposerons qu'ils ne sont pas inclus dans les transferts de substances carbonées entre plante-hôte et plante-parasite ; car pour Viscum album, "il n'a pas été possible de montrer le moindre passage de substances organiques entre les deux partenaires du couple (RENAUDIN et Coll. 1987).

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	chimistes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	1 cm	TC	-	-	-	-	-	L 436	SMADJA et VERA 1988
+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 425	SMADJA et VERA 1988
+	+	+	-	-	-	-	-		+	TC	-		-	-		L 123	E. LOUPY 1987
-	-	±	-	-	-	+	+	-	+	+	+		-	-	-	sur Embelia angustifolia	LOUPY 1987
+	+	+	+	-	-	±	+	-	+	+	+		-	-	-	L 66	E. LOUPY 1987
-	-	-	-	±	+	+	+	-	+	±	-		-	-	-	L 102	E. LOUPY 1987
-	-	-	-	-	-	+	+	-	+	±	-		-	-	-	L 103	E. LOUPY 1987

Avec de la **Sourichaude** (L102) cueillie sur Dombeya reclinata (102 bis), E. LOUPY aurait pour la première fois eu un test positif pour les anthocyanes.

Tanins et saponosides sont pratiquement les seuls constituants présents dans chaque poignée ou brassée de **Sourichaude** arrachée à son support. Les propriétés de ces métabolites coïncident assez bien avec l'usage de cette drogue végétale contre le "tambave".

Reste à savoir si les alcaloïdes, éventuellement présents, sont toujours favorables au rétablissement de la santé du nourrisson.

Sourichaude

PHOT. 4

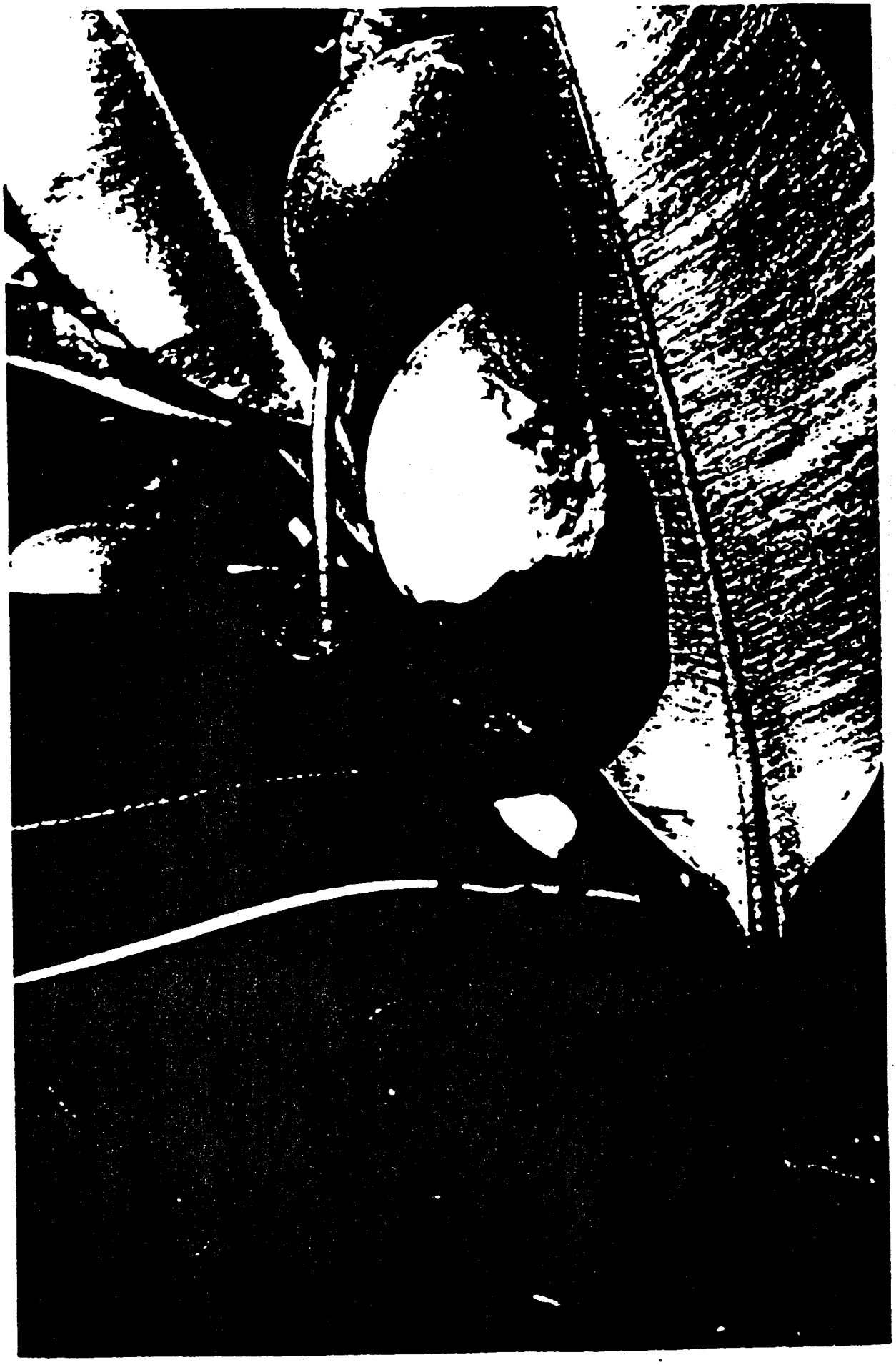

Le **Takamaka**, Calophyllum tacamahaca : feuilles et fruits.

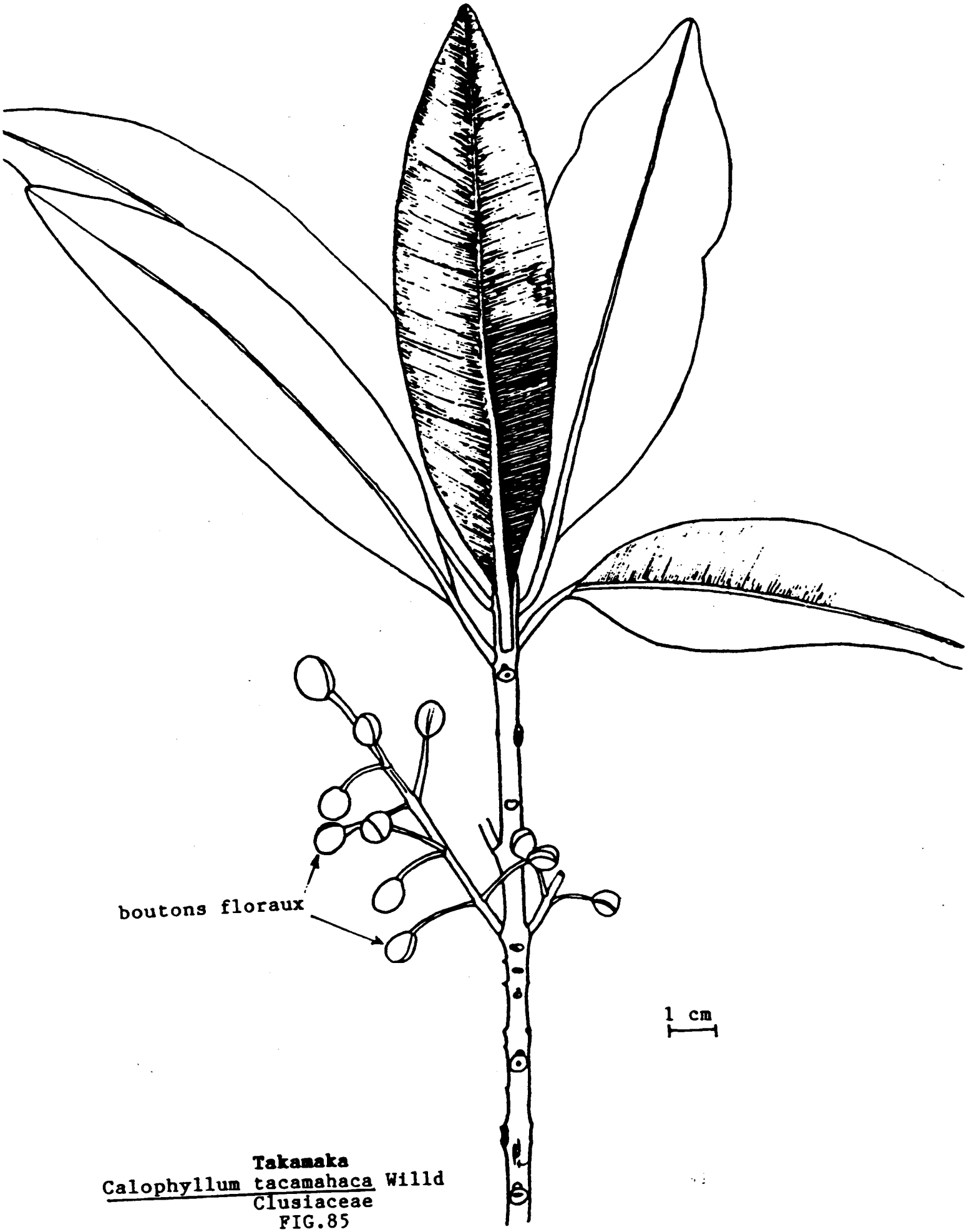

Takamaka
Calophyllum tacamahaca Willd
Clusiaceae
FIG.85

2.55. TAKAMAKA

Famille :

Clusiaceae.

Nom scientifique :

Calophyllum tacamahaca Willd.

Synonymes :

C. inophyllum auct. non L., C. spectabile Willd., C. lanceolatum Blume, C. lanceolarium Roxb. (ROBSON et STEVENS 1980).

Noms vernaculaires :

Tacamahaca de Bourbon ou **Tacamaque** (LECLERC 1862), **Tatamaka** (DARUTY 1886), **Tacamaca** (CORDEMOY 1895) et aujourd'hui **Takamaka** (BAGGIONI 1987).

Répartition géographique :

Le genre Calophyllum a environ 200 espèces. Son aire s'étend de l'Afrique de l'Est et de Madagascar à la Chine du Sud, la Malaisie, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et les îles de la partie Ouest du Pacifique. Il est également connu de l'Amérique Centrale et des Antilles à l'Amérique du sud. Trois espèces sont endémiques aux Mascareignes. C. tacamahaca est endémique de La Réunion et de Maurice (ROBSON et STEVENS 1980).

Description :

Peut devenir un arbre de 10 à 15 m de haut. Il se reconnait à son écorce blanchâtre et jaunâtre avec de grosses lenticelles brunes à brun-noir.

Les rameaux ont une section plus ou moins quadrangulaire.

Le latex de l'écorce est jaune clair, celui des feuilles blanc.

Opposées et avec un pétiole légèrement élargi, les feuilles ont un grand nombre de nervures secondaires toutes sub-parallèles ; avec une équidistance de 0,5 mm, cela fait 244 nervures secondaires pour un limbe de 12,2 cm. ROBSON et STEVENS (1980) en comptent 14 à 24 au cm.

La taille des feuilles est variable. Par leur forme, elles rappellent un peu celles du **Grand Natte** ou du **Manguier**.

Inflorescences en courtes grappes redressées. Les fleurs sont blanches, hermaphrodites, à nombreuses étamines.

Le fruit drupacé n'a qu'une seule graine.

Ecologie :

Le **Takamaka** est un des représentants de la forêt tropicale humide des Bas. On le trouve jusqu'à 500-1000 m.

Usages médicaux anciens :

* LECLERC (1862) rapporte que cet arbre donne une résine appelée "baume de Calaba", "baume de Marie" ou "baume vert". Cette résine est un excitant pour les uns, un vulnéraire et un pectoral pour les autres. Mêlée à un jaune d'oeuf, elle forme un "excellent onguent pour les plaies".

LECLERC dit avoir utilisé des bougies fabriquées avec un mélange de résine de **Takamaka**, de résine de térébenthine et de cire jaune, pour traiter les rétrécissements de l'urètre. Elles agissent "favorablement sur la muqueuse urétrale en opérant la guérison des plaies du canal et en tarissant l'écoulement qui en est la suite".

* Pour DARUTY (1886), le **Takamaka** fournit une résine vulnéraire, résolutive, utile pour soigner les ulcères. Les feuilles (anti-ophtalmiques) traitent les maladies des yeux. L'huile des graines est un remède contre la gale.

* Pour CORDEMOY (1895), le **Takamaka** fournit un "baume résine" inusité. CORDEMOY (1900) écrira que cette substance à saveur amère est improprement appelée "Baume vert" ou "Baume Marie de Bourbon". Il ne dira pas pourquoi.

* Pour DUCHEMANN (1900), la gomme de l'écorce mélangée à du jaune d'oeuf "combat les dartres".

* Les études de RAIMBAULT (1948) ne portent pas sur notre espèce indigène, mais sur Calophyllum inophyllum L., une espèce introduite. Le Dolno est un éther éthylique obtenu avec l'huile de ses graines. Il s'agit là d'un "spécifique de toutes les grandes algies, en particulier de la sciatique, du zona, des douleurs du tabès, de la polynévrite, du rhumatisme, etc.".

Usages médicaux actuels :

BOSSE (1977) reprend la recette de DUCHEMANN, mais en fait un "remède BOTTARD, qui guérit radicalement les dartres les plus rebelles". BERSEZ (1983) lui fait écho, mais il omet le jaune d'oeuf.

Jeannette BEGUE met à tremper les graines et l'écorce du **Takamaka** pour soigner les rhumatismes.

Mme VITRY Elio utilise la graine broyée du **Takamaka** et des feuilles de **Bois de reinette** pour traiter la goutte, la sciatique, l'arthrose, le rhumatisme.

L'infusion des feuilles est prise contre le vertige et les maux de tête (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

J. SMADJA et R. VERA (1988) ont analysé les feuilles du **Takamaka** (L414). Je n'ai pu leur procurer des graines. J'ai assisté à la floraison de plusieurs pieds (L1296) en février-mars 1988. Cette même année, les fleurs n'ont donné pratiquement aucun fruit.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	organes
-	-	-	+	-	-	-	+	-	2 cm	TC	-	-	+	-	-	feuilles

Les anthraquinones et les tanins peuvent peut-être annuler leurs effets sur l'intestin, les premières pouvant être purgatives, les suivantes antidiarrhéiques.

Les phénols, saponosides et tanins peuvent sans doute agir contre les inflammations oculaires.

Takamaka

HERB. 33

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

1 cm

Echantillon d'herbier n° 105 ORCHIDACEE

Nom scientifique :
Bulbophyllum nutans Lel. - Th.

Nom vernaculaire :
Ti carambole

Eléments descriptifs :
Epiphyte

Jean Marie Marie Cassi
Lieu de récolte : Hts de Ste Marie
Altitude : ≈ 1160m
Date : 5.10.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

2.56. TI CARAMBOLE

Famille :

Orchidaceae.

Nom scientifique :

Bulbophyllum nutans hou.

Synonyme :

Bolbophyllum nutans Lindl. (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Ti Carambol, Ti Karambol, P'tit Carambol, Petit Carambole (LAVERGNE 1987).

Répartition géographique :

B. nutans est endémique de La Réunion et de Maurice(BACKER 1877). Le genre Bulbophyllum aurait près de 1200 espèces rencontrées dans les régions tropicales et subtropicales (LEMEE 1929).

Description :

Cette petite Orchidée doit son nom à ses pseudobulbes plus ou moins ailés, miniatures de la très ailée **Carambole** (ou **Star fruit**) produite par l'arbre fruitier Averrhoa carambola L.

Le **Ti Carambole** correspond à un sympode, chaque pseudobulbe est une extrémité d'axe hypertrophié portant 2 feuilles.

La hampe florale apparaît à l'aisselle d'un pseudobulbe. Elle est "toujours courbée en arc et, de plus, penchée ou pendante" (CORDEMOY 1895).

Chaque épi compte 4 à 8 fleurs de couleurs variables (jaune clair, rouge vineux, jaune-verdâtre taché de roux...).

Peu attractive, cette plante n'est pas recherchée par les orchidophiles mais plutôt par les tisaneurs.

Ecologie :

Toujours épiphyte sur divers arbres croissant à moyenne altitude (800 à 1700 m), le **Ti Carambole** se rencontre dans la forêt tropicale humide des Hauts.

Usages médicaux anciens :

* CORDEMOY (1895) constate que les pseudobulbes de ce **Ti Carambole** ont une "grande faveur dans la médecine empirique coloniale pour le traitement de quelques maladies de l'enfance, notamment de l'athrepsie".

* Pour DUCHEMANN (1900), une légère infusion des feuilles et des "fruits" (pseudobulbes) est rafraîchissante pour les petits enfants.

Quant au sirop de **Ti Carambole, Lingue café** et **Bois jaune**, il "guérit le carreau". La tisane de "fruits" (pseudobulbes) est donnée aux nourrices.

Usages médicaux actuels :

En dehors de la possibilité d'assouplir les cheveux (Ginette RODELIN) et d'une indication contre la jaunisse et l'angine (LAVERGNE 1987), toutes les recettes concernent le tambave ou les coliques des enfants.

Dans la tisane tambave de Gabriel RIGOT, il y a tout d'abord du **Ti Carambole** et de la **Sourichaude**. Puis pour les bébés ayant atteint 2 mois, il ajoute du **Bois de demoiselle**, de l'**Ayapana** et du **Combava**.

Pour purger un bébé (ou même chasser les vers), la tisane tambave est absorbée avec de l'huile d'**Olive** et de l'huile de **Ricin** (LAVERGNE 1987).

Sur le marché de St-Paul, Marie-Jeanne HOARAU vendait du marc de tisane tambave contenant du **Ti Carambole**, de la **Sourichaude**, du **Faham**, de l'**Anis** et du **Ti Ouette**.

Pour soigner l'entérite due au tambave, Jeannine H. (de Ste-Suzanne) demande de faire bouillir du **Ti Carambole**, du **Ti Trèfle**, de la **Corbeille d'or rouge**, de la racine **Combava**, de la racine **Citron galet**, des feuilles **Vavangue**, des tiges de **Bleuet** et de la racine de **Pokpok de France** (?). La tisane est battue avec un peu d'huile d'**Olive**. Elle est donnée au bébé et à la mère qui allaite (HUBERT DELISLE 1982).

La tisane tambave d'Evelyne G. (du Guillaume) renferme du **Ti Carambole**, des feuilles d'**Ambaville**, du **Fleur jaune**, un pied de **Guérivite**, une poignée de **Ti Trèfle**, de la racine **Combava** et de la racine de **Poc-poc**.

On donne à boire aux enfants 2 ou 3 tasses de la décoction obtenue (HUBERT DELISLE 1982).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes
-	-	-		-			-	-	+	-	-					sans n°	VERA 1986
-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-		-	-	-	L 218	E. LOUPY 1987

Tout au plus, le **Ti Carambole** peut-il être "rafraîchissant" par ses saponosides, c'est-à-dire quelque peu dépuratif, diurétique et antiinflammatoire. Est-il de ce fait conforme aux soins nécessités par le tambave ?

Ti Carambole

3.

PLANTES MEDICINALES NOUVELLEMENT UTILISEES

Nous qualifions 17 plantes médicinales de "nouvellemnet utilisées" par le fait qu'aucun écrit antérieur aux dix dernières années ne relate quelque usage thérapeutique les concernant. Elles ne deviennent donc des "médicaments" qu'en la tisanerie de notre époque.

Sans nos enquêtes auprès des tisaneurs, nous n'aurions jamais su que le **Bois de paille-en-queue** (Monarrhenus salicifolius), le **Bois de perroquet** (Cordemoya integrifolia), la **Plante la tension** (Pouzolzia laevigata), le **Grand Natte** (Mimusops maxima), le **Petit Tamarin des Hauts** (Sophora denudata) ... avaient fait irruption dans la pharmacopée réunionnaise.

Il est probable que des plantes aujourd'hui inusitées trouveront demain grâce aux yeux des tisaneurs. Car comme me le faisait remarquer le guérisseur Francis HOAREAU, tous nos bois sont ou pourraient être médicinaux.

Nos inquiétudes vont vers les plus faibles en nombre et en vitalité, autrement dit les plantes rares. Il ne faudrait pas qu'elles disparaissent, sacrifiées jusqu'au dernier pied pour des tisanes sans retour. Une écorce de sagesse a toujours des bourgeons de printemps !

Cette sagesse serait une mise en culture de toutes ces espèces rares, un peu à la manière du tisaneur CERNOT.

Trop de nos plantes indigènes meurent une fois coupées. Leurs souches ne rejettent pas.

Je revois ce **Bois puant**, coupé à la tronçonneuse par une main stupide, à quelques dizaines de mètres du Chemin des Anglais. J'entends Dominique VALCK me dire être resté interloqué devant une énorme souche de **Bois de senteur blanc**.

Dominique VALCK s'occupe du Conservatoire Botanique de Mascarin, situé à 500 m d'altitude sur la commune de St-Leu. C'est surtout à partir de semis qu'il a pu multiplier les diverses plantes endémiques raréfiées. Mais, me dit-il, le plus difficile est de se procurer des graines.

N'ayant pu par les méthodes traditionnelles (semis, boutures) obtenir un nombre suffisant de **Bois puant**, Dominique VALCK espère beaucoup dans la multiplication intensive par culture in vitro. Il attend pour cela, dès 1989, la venue de Guy CEZNECK de Nancy, spécialisé dans cette technique.

D. VALCK m'a appris que le Ruizia ou **Bois de senteur blanc**, une endémique réunionnaise au bord de l'extinction, avait été multipliée avec succès par Jean-Yves LESOUEF du Conservatoire Botanique de Brest. Il aurait 300 à 400 plants issus de graines produites par les boutures qu'il préleva en 1982. La réintroduction de l'espèce à La Réunion est à l'ordre du jour.

Il n'est plus question de détruire, mais de construire. Le tisaneur CERNOT a donné l'exemple de ce qu'il fallait faire. Il cultive les plantes rares qu'il utilise. Tous les tisaneurs (dignes de ce beau titre) devraient faire de même. On ne détruit pas ce que l'on cultive avec soin, avec amour. On utilise de la plante, désormais assez grande, que ce qu'il faut, quand il faut.

Couper la branche sur laquelle on est assis est stupide. Provoquer la disparition des plantes-médicaments de nos tisanes traditionnelles est une atteinte irréparable à la nature.

HERB. 34

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

1 cm

Echantillon d'herbier n° 1289

Nom scientifique : OLACACEAE
Olax psittacorum (Lam.) Vahl

Nom vernaculaire :
Bois d'effort

Eléments descriptifs :
Arbuste à fleurs rose. Fleurs en bouton, quelques unes épanouies à 5 pétales. Pétiole rouge orangé

Lieu de récolte : Colorado

Altitude : ≃ 800 m

Date : 5.2.88.

Récolteur : Roger LAVERGNE

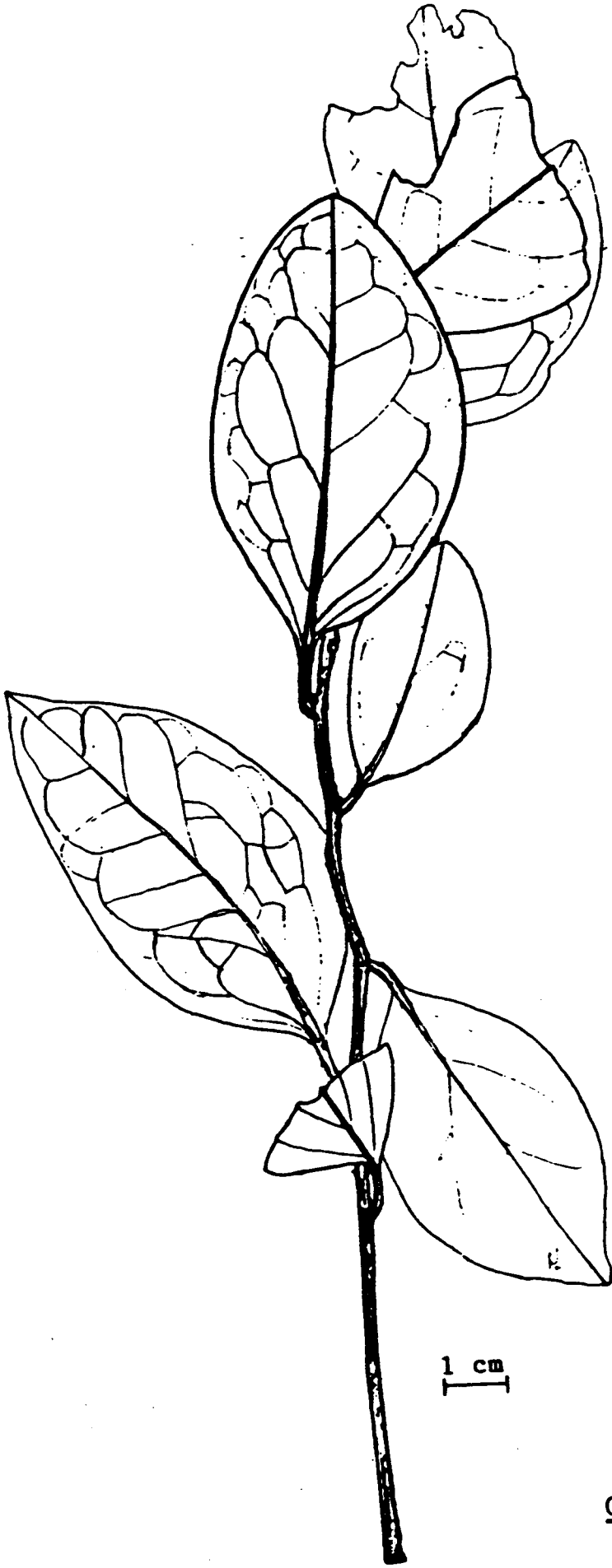

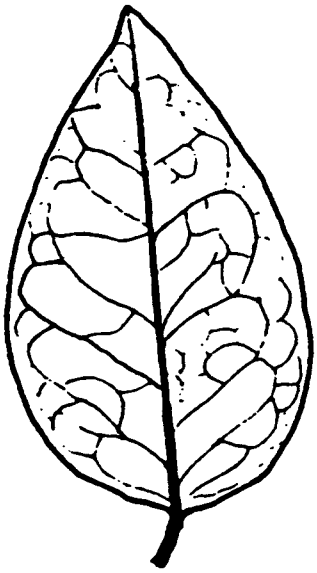

feuille

1 cm

Bois d'effort
Olax psittacorum(Lam.)Vahl
Olacaceae
FIG.86

3.1. BOIS D'EFFORT

Famille :

Olacaceae.

Nom scientifique :

Olax psittacorum (Lam.) Vahl.

Synonyme :

Fissilia psittacorum Lam. (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Bois d'effort à La Réunion, **Bois de perroquet** à Maurice.

Répartition géographique :

Le genre Olax a environ 50 espèces. Il est connu dans les régions tropicales du Vieux Monde (SCOTT inédit). O. psittacorum est endémique de La Réunion et de Maurice ; dans cette dernière île, il n'est connu que par un seul pied (CADET 1984).

Description :

Arbuste à petit arbre pouvant atteindre 8 à 10 m de haut.

Ses feuilles ont un court pétiole rouge-orangé, qui pourrait les faire confondre avec celles du **Bois dur**, l'Euphorbiaceae indigène Securinega durissima Gmel.

Le fruit est "rougeâtre, de la grosseur d'une **Olive** dans un calice accrescent, ressemblant à un gland de **Chêne**" (CADET 1984).

Ecologie :

Espèce assez rare rencontrée dans les forêts semi-sèches ou humides jusqu'à 1000 m d'altitude. Doit pouvoir être multipliée par graines.

Usages médicaux actuels :

* Pour le tisaneur Ariste PAYET (in BENOIST 1980), pour avoir soulevé un objet trop lourd ayant occasionné un crachement de sang, prendre un petit verre de rhum, pendant 10 à 15 jours ; dans ce rhum auront macéré 21 petits morceaux de **Bois d'effort** avec 21 petits grains de sel.

Pour traiter une hernie, prendre pendant 7 jours une tisane préparée avec le rhizome d'une **Patte de lézard** et du **Bois d'effort**. Le rhizome de 10 cm est coupé en 7 et mis à bouillir.

Dans la décoction, retirée du feu, on laisse infuser un morceau de **Bois d'effort** de 2 phalanges de longueur, coupé en 7.

* D'un herbier a été rapporté cette recette de Grand Galet : les feuilles préparées en tisane soignent un "effort", un tour de reins (LAVERGNE 1987).

* Pour la tisaneuse Mme VITRY Elio, le **Bois d'effort** traite "l'effort", le mal aux reins, les douleurs au coccyx.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+			+				-	-	+	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	écorces de tiges
+	+			-				-	-	+	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	feuilles
-	-	-	+	-	-	-	-	-	3,5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1289	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Avec des feuilles cueillies en août au Brûlé, FORGACS et Coll. (1981) ont obtenu 420 mg d'alcaloïdes par kg de matière végétale, et 380 mg avec les écorces des tiges. Par contre, pour SMADJA et VERA (1988), avec du matériel récolté en février au Colorado, le test des alcaloïdes est resté négatif. Le **Bois d'effort** était alors en fleurs (L1289).

Des résultats divergents pour ce qui concerne la présence ou l'absence d'alcaloïdes dans les feuilles du **Bois cassant** (2.6.), du **Petit Bois de quivi** (2.16.) du **Café marron** (3.11.), du **Bois d'effort**... nous conduisent à penser qu'il pourrait y avoir des différences, soit d'ordre phénologique, soit d'ordre génétique. Dans le premier cas, les métabolites secondaires pourraient être transformés en période de floraison et fructification et par contre s'accumuler dans les tissus, en période non sexuée. Dans le deuxième cas, il y aurait carrément des lignées à alcaloïdes et d'autres sans alcaloïdes.

L'extrait aqueux des feuilles, des écorces et des racines "a présenté une forte activité laxative". (FORGACS et Coll. 1981). Nous sommes assez loin de ce qui semble pouvoir soigner des douleurs musculaires !

Bois d'effort

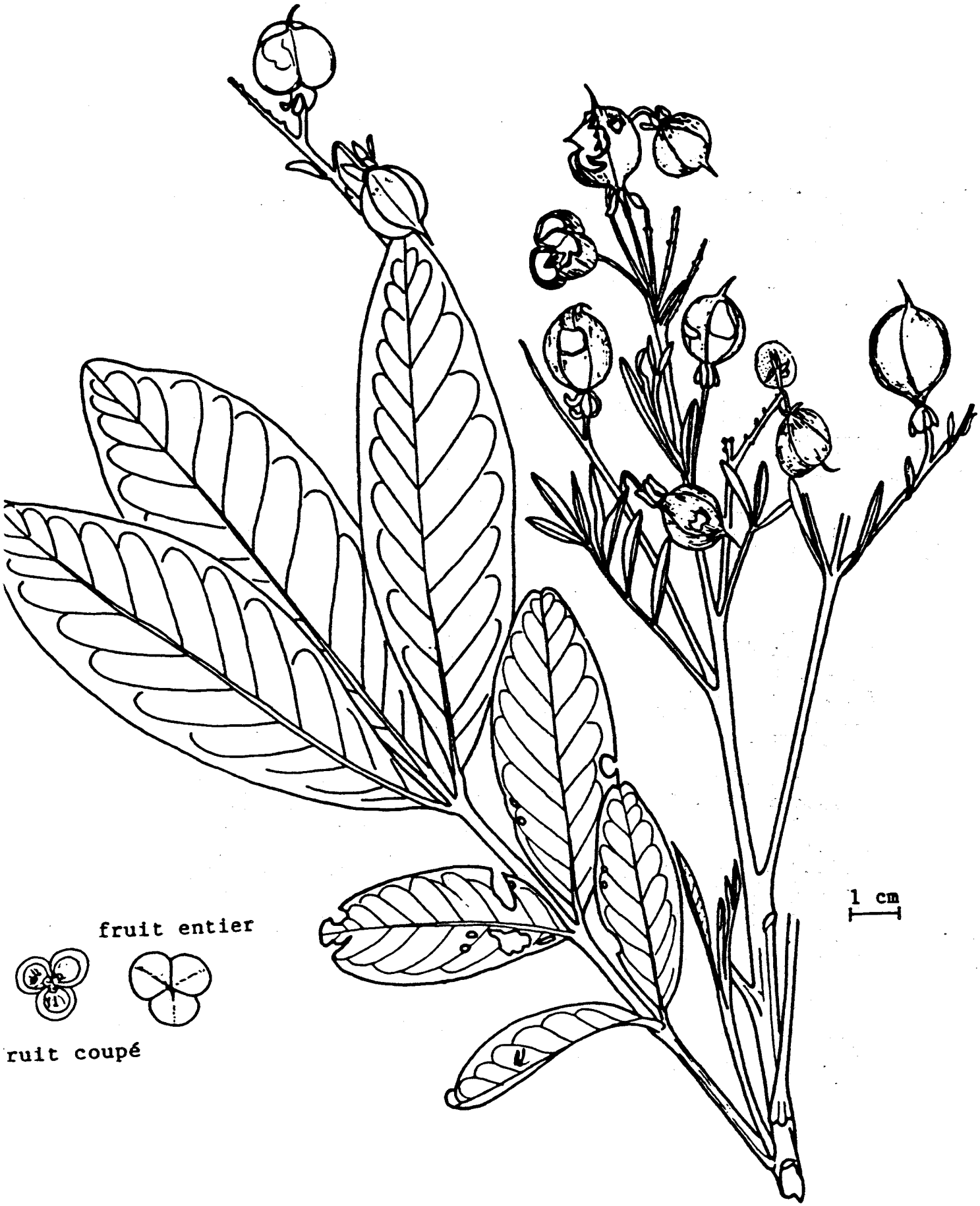

Bois de Judas
Cossignia pinnata Commerson ex Lam.
Sapindaceae
FIG.87

3.2. BOIS DE JUDAS

Famille :

Sapindaceae.

Nom scientifique :

Cossignia pinnata Commerson ex Lam.

Synonymes :

C. triphylla comm. ex Lam., C. borbonica DC (FRIEDMANN inédit).

Nom vernaculaire :

Bois de Judas à La Réunion et à Maurice.

Répartition géographique :

C. pinnata est une espèce endémique de La Réunion et de Maurice. Le genre Cossignia n'a que deux espèces. La deuxième est endémique de Nouvelle-Calédonie (FRIEDMANN inédit).

Description :

Arbre pouvant atteindre 10 à 15 m de haut. Son écorce jaunâtre-orangée est platanoïde.

Ses feuilles imparipennées ont 3 à 5 folioles chez les adultes, jusqu'à 11 folioles chez les jeunes sujets.

Les feuilles font un peu penser à celles d'une autre Sapindaceae cultivée : le **Longani**. Cependant, ici les nervures des folioles sont d'un jaune-orangé très accusé chez les jeunes sujets, ce qui leur confère une valeur ornementale.

Les fleurs sont blanchâtres. Le fruit est une capsule trilobée. Les graines sont noires.

Ecologie :

CORDEMOY (1895) avait noté l'absence de cette espèce dans les "forêts de l'arrondissement du vent". Le **Bois de Judas** n'existe en effet que dans les restes de la forêt tropicale semi-aride.

Usage médical actuel :

Jeannette BEGUE est la seule à m'avoir parlé du **Bois de Judas**, avant même que je ne lui pose une question sur cette

essence. Elle me signale son usage contre le refroidissement et l'"oppression" (l'asthme).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	+	-	-	-	-	-	5 cm	TC	-	-	-	-	-	L 282	feuilles

La teneur en alcaloïdes (des feuilles de ce **Bois de Judas**) ne doit pas être très élevée, car des tests effectués sur le même matériel (L282) s'étaient montrés négatifs (LOUPY 1987).

Infusées, les feuilles fournirent du mucilage.

Le **Bois de Judas** possède suffisamment de métabolites pour que certains d'entre eux (alcaloïdes ?) puissent être actifs contre l'asthme.

Bois de judas

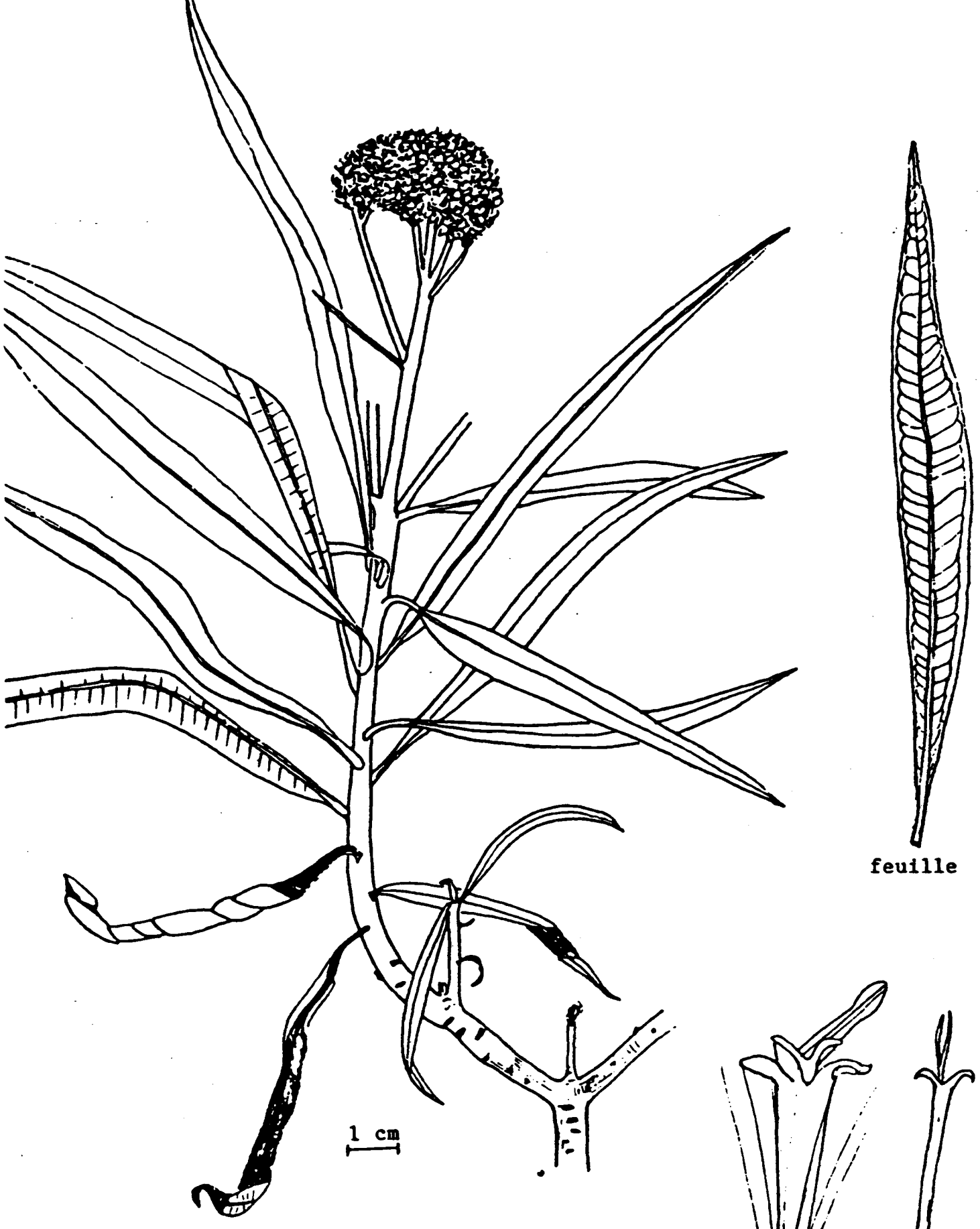

feuille

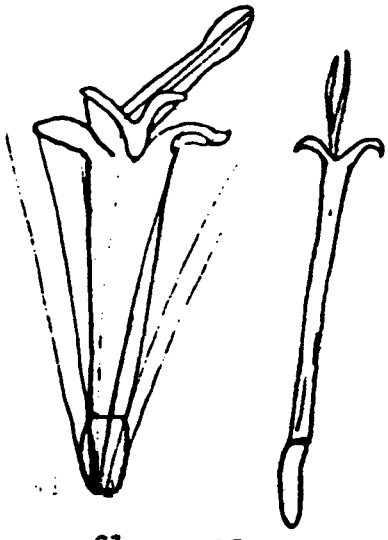

fleurons

Bois de paille-en-queue
Monarrhenus salicifolius Cass.
Asteraceae
FIG.88

3.3. BOIS DE PAILLE-EN-QUEUE

Famille :

Asteraceae (= Compositae) (LEROY 1982).

Nom scientifique :

Monarrhenus salicifolius Cass.

Noms vernaculaires :

Bois de paille-en-queue, Bois de chenilles.

Répartition géographique :

Le genre Monarrhenus est rencontré dans les Mascareignes mais pas à Madagascar (HUMBERT 1963). Il est endémique de La Réunion et de Maurice. Il comporterait 2 ou 3 espèces (LEMEE 1929).

Description :

Arbrisseau rameux n'ayant guère plus d'un mètre de hauteur. ses feuilles peuvent évoquer des feuilles de **Saule.** Le tomentum blanc de leur face inférieure dénote une certaine adaptation à la sécheresse.

Les inflorescences forment un corymbe de capitules terminaux. les fleurs, toutes en tubes, sont rose pâle. La plante est légèrement aromatique.

Ecologie :

Les **Bois de paille-en-queue** sont curieusement accrochés à la falaise littorale subverticale, face à l'océan. Ce sont là des végétaux rupicoles xérophiles.

Usage médical actuel :

Gabriel RIGOT est le seul tisaneur à m'avoir parlé de ce "pied de bois" qu'il dit "accroché aux caps". Il l'utilise contre la "gratelle". Il s'est rendu compte qu'il faisait du bien quand on rajoute à l'eau du bain l'eau où ses feuilles ont été mises à bouillir.

Composition chimique :

Plante aromatique, Monarrhenus salicifolius a une odeur qui rappelle certains Helichrysum.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	Chimistes	organes
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 231	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Ses phénols et son huile essentielle pourraient fort bien agir au niveau de la peau.

Bois de paille en queue

Bois de perroquet
Cordemoya integrifolia(Willd)Pax
Euphorbiaceae
FIG.89

3.4. BOIS DE PERROQUET

Famille :

Euphorbiaceae.

Nom scientifique :

Cordemoya integrifolia (Willd.) Pax.

Synonymes :

Mallotus integrifolius (Willd.) Muell., Echinus integrifolius (Willd.) Baillon, Boutonia mascariensis Bojer, Ricinus integrifolius Willd., R. lanceolatus Thouars, R. dioïcus Chev. ex Steudel (SCOTT 1982).

Noms vernaculaires :

Bois de perroquet, Jacques marron à La Réunion ; **Bois pigeon** à Maurice.

Répartition géographique :

Le genre Cordemoya n'a qu'une espèce. C. integrifolia est endémique de La Réunion et de Maurice (SCOTT 1982).

Description :

Petit arbre reconnaissable à ses grandes feuilles pourvues d'un pétiole rougeâtre (de 2 à 20 cm de longueur) renflé à la base.

La plante est monoïque. Ses inflorescences sont axillaires. Les inflorescences mâles sont en grappes avec 15 à 30 fleurs staminées. Les inflorescences femelles sont en racèmes pauciflores. De là ou des fleurs femelles naîtra un fruit tricoque dont chaque valve porte 2 ergots pouvant évoquer un bec de perroquet !

Ecologie :

Cordemoya integrifolia est commun jusqu'à 800-1000 m d'altitude. C'est une espèce caractéristique de la forêt tropicale humide des Bas.

Usage médical actuel :

Pour Mme L. de Ste-Marie, l'écorce de **Bois de perroquet** est un bon tonique utile "pour se libérer d'une grosse fatigue physique" et pour se préparer à de gros efforts musculaires. On fera macérer l'écorce dans du rhum salé (LAVERGNE 1987).

Pour Jeannette BEGUE, le **Bois de perroquet** est utile pour soigner la tension (artérielle) et le sang qui ne circule pas bien.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+			+			-	+	+	+	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	feuilles
+	+			-			+	-	-	+	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	écorces
-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	TG	-	-	-	-		L 562	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TG	-	-	-	-	-	L 1334	SMADJA et VERA 1988	feuilles

FORGACS et Coll. (1981) ont trouvé 250 mg d'alcaloïdes dans 1 kg d'écorces et 300 mg dans les feuilles. Les récoltes furent faites en septembre, à la Plaine d'Affouches. Mes propres récoltes eurent lieu en février 1987 et 1988, au Colorado (L562, L1334). Une fois de plus, des résultats différents sont obtenus avec du matériel cueilli soit en saison fraîche (septembre) soit en saison chaude (février).

Non dénuées de métabolites secondaires, les feuilles du **Bois de perroquet** ne constituent certainement pas un "médicament" inerte.

Bois de perroquet

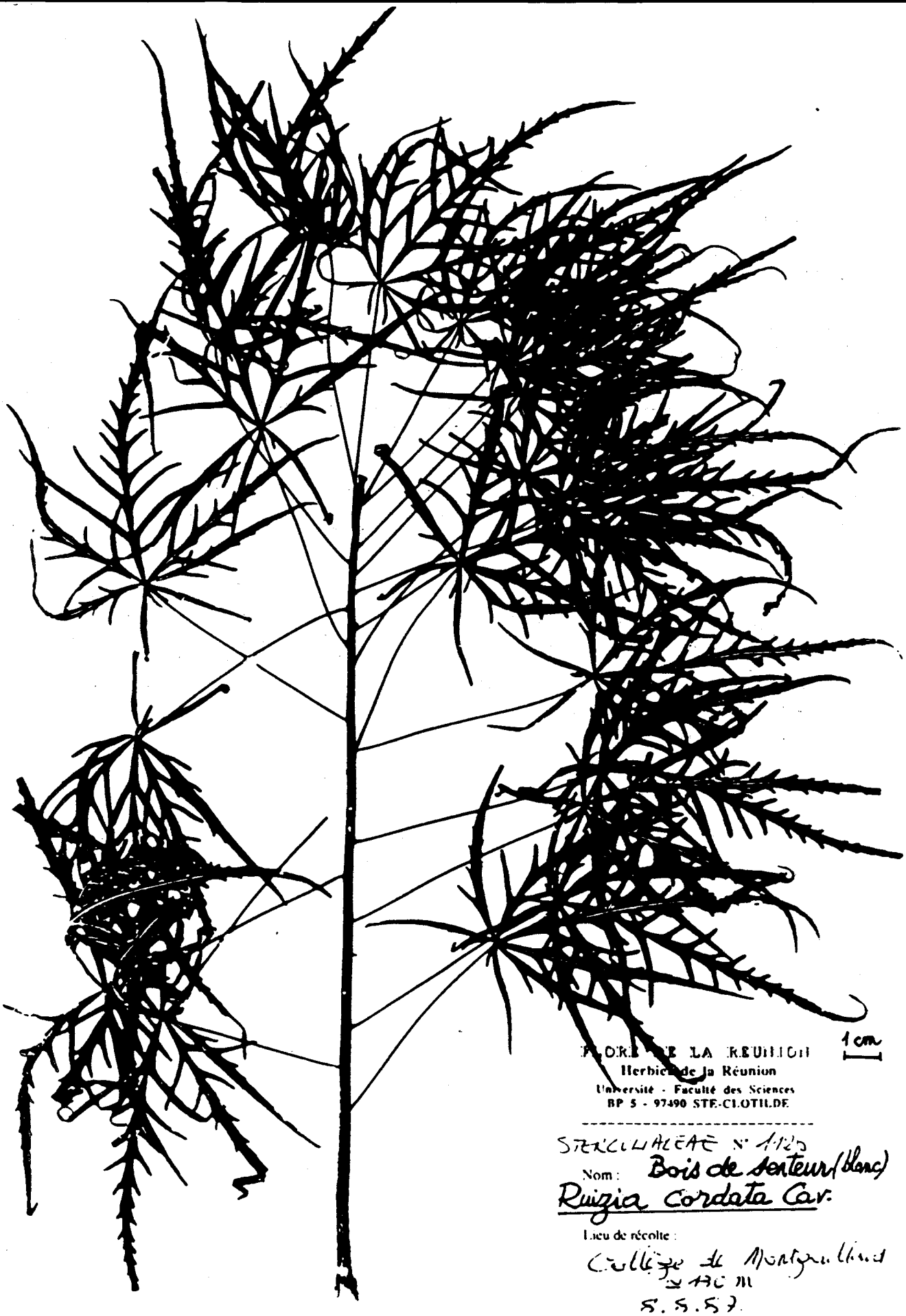

1 cm

FLORE DE LA RÉUNION
Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
BP 5 - 97490 STE-CLOTILDE

STERCULIACEAE N° 1-120

Nom : Bois de senteur (blanc)

Ruizia cordata Cav.

Lieu de récolte :

Collège de Montgaillard
2 AC 11
S.S.S.7.

Récolteur : Roger LAVERGNE

Rejet à feuilles juvéniles

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1126 STERCULIACEE

Nom scientifique :
Ruizia cordata Cav.

Nom vernaculaire :
Bois de Salaud (blanc)

Eléments descriptifs :
Arbuste de 2,5 m de haut, à feuillage gris argenté

Lieu de récolte : Colline de Montgaillard
Altitude : ≈ 170 m
Date : 8.8.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

Bois de senteur
Ruizia cordata Cav.
Sterculiaceae
FIG.90

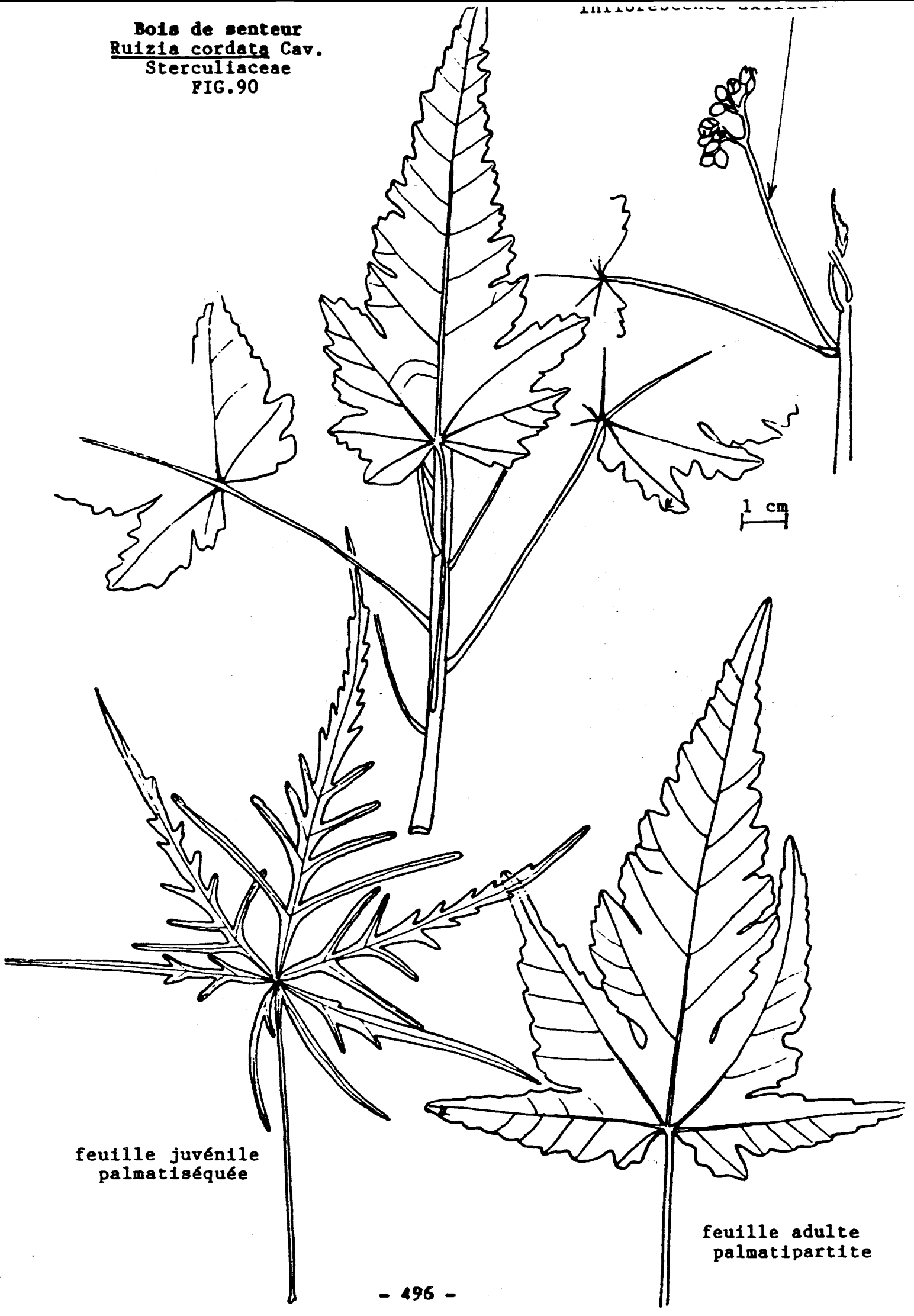

3.5. BOIS DE SENTEUR (BLANC)

Famille :

Sterculiaceae.

Nom scientifique :

Ruizia cordata Cav.

Synonyme :

Ruizia variabilis Jacq.

Noms vernaculaires :

Bois de senteur, Bois de chanteur. Pour CORDEMOY (1895), c'était le **Bois de senteur blanc.**

Répartition géographique :

Le genre Ruizia endémique de La Réunion ne compte qu'une seule espèce (CADET 1984).

Description :

Arbuste ou petit arbre remarquable par ses feuilles blanchâtres qui permettaient de le repérer à distance.

Les feuilles des jeunes sujets ou des rejets sont profondément découpées. Les feuilles adultes, grossièrement triangulaires, sont moins échancrées.

L'espèce est dioïque. Les fleurs sont d'un beau rose saumon.

Ecologie :

Espèce de la forêt semi-sèche des basses pentes de la région Sous le Vent. Elle aimait les escarpements rocheux ensoleillés. Il est possible qu'elle existe encore par quelques pieds dans la partie inaccessible de la falaise littorale entre St-Denis et La Possession. A ce jour, seulement deux pieds difficiles d'accès sont encore connus à l'état sauvage.

Raréfaction :

Nous ne sommes plus à la fin du siècle dernier - où d'être inusité - le **Bois de senteur blanc** - était "assez commun dans la partie sèche de l'île (de la Montagne St-Denis à St-Pierre)" (CORDEMOY 1895).

Alors que nous regardions la végétation du versant droit de la Ravine à Malheur, Jules MORVILLE me fit remarquer qu'au début

des années quarante (1940), la Sterculiaceae y était abondante. Depuis, plus un seul pied ne rappelle sa présence. Ils ont tous été écorcés les uns après les autres ou coupés.

Malgré ses mains argentées et ses yeux de rose, l'espèce est à deux doigts de l'extinction. Magie et tisanerie ont fait son malheur.

De valeur ornementale certaine, elle fut pourtant cultivée dans les serres du Chateau de Schoënbrunn en Autriche (DUPONT et GIRARD 1986).

Multiplié de manière intensive au Conservatoire Botanique de Brest, Dombeya populnea sera bientôt disponible par centaines de pieds.

Usages médicaux et magiques :

Modély VIRAPIN tenait à tout prix à posséder un morceau de **Bois de senteur** qu'elle porterait sur elle. Etait-ce pour se préserver des mauvais esprits et attirer la chance sur elle ? Elle ne sut me le préciser, me signifiant simplement que ce bois "protège contre tout".

Pour Jean-Marc MULO, il chasse les mauvais esprits, éloigne le mauvais oeil.

Si **Bois de senteur** se rapporte à son odeur, **Bois de chanteur** est lié au fait qu'il chante à midi ou à minuit. "Il fait partie de ces végétaux qu'il faut approcher avec respect et courage, et seulement quand la chose est juste. Une offrande est de toute façon nécessaire. Quand vous prenez une branche ou un morceau d'écorce, il faut payer d'abord. Sinon le rempart s'écroule sous vous... On pose alors au pied de l'arbre un peu de monnaie et on plaide la cause du malade" (HUBERT DELISLE 1982).

Pour Hilaire HOAREAU, "c'est le roi des arbres. Il traite beaucoup de maladies et en particulier les maladies un peu difficiles".

Pour Iris BEGUE, le **Bois de senteur** sert à faire des "garanties" (nom local des talismans, des amulettes).

Les recettes des tisaneurs préparées jadis avec le **Bois de senteur blanc**, le sont aujourd'hui avec le **Bois de senteur bleu.**

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,6 cm	TC	-	-	-	-	-	L 1126	feuilles

Le **Bois de senteur**, pauvre en constituants chimiques, n'a sans doute pas une grande activité biologique. Les propriétés diverses et multiples qu'on lui attribue n'existent que dans l'imagination des sorciers et des tisaneurs.

Bois de senteur blanc

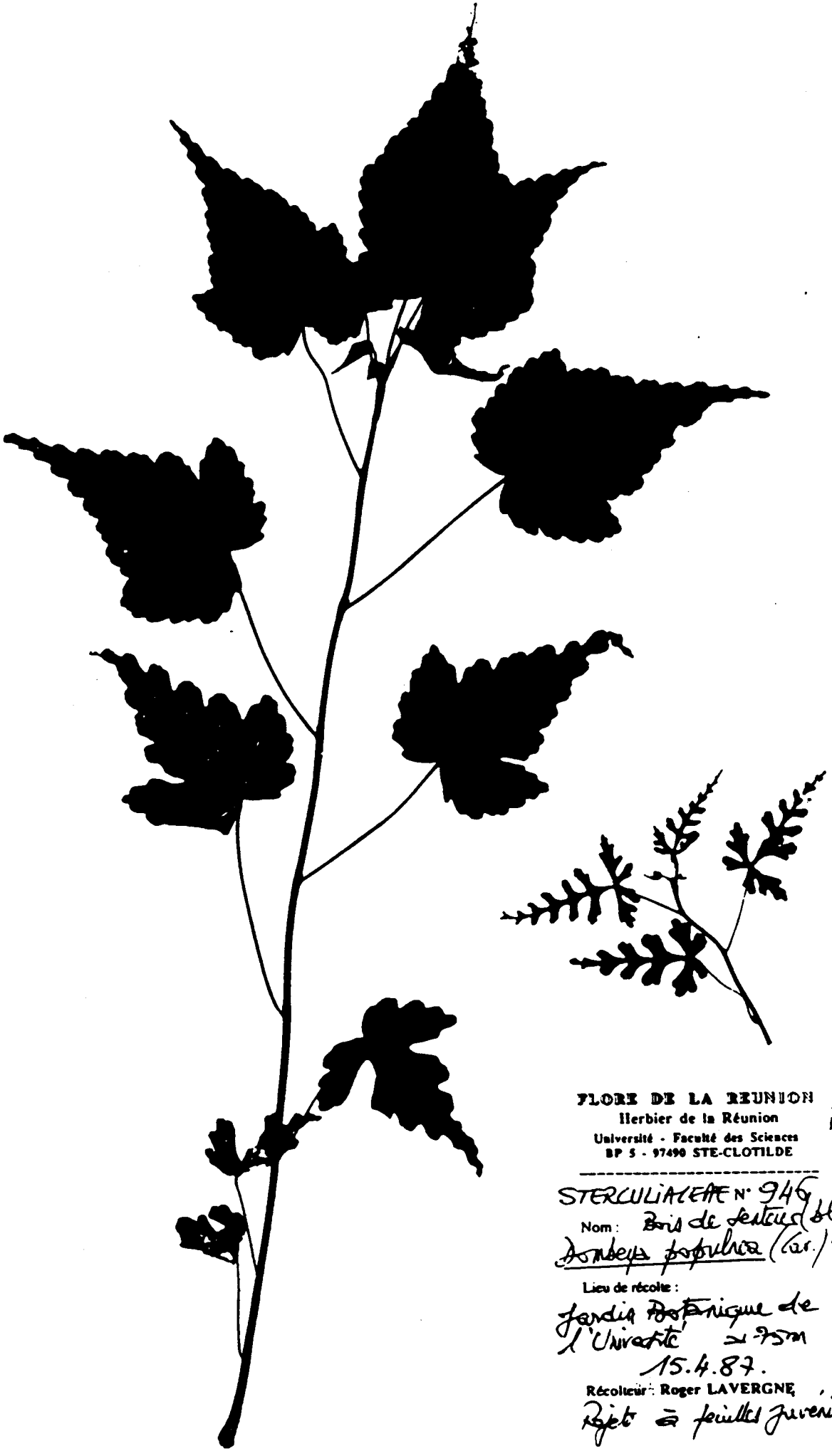

FLORE DE LA REUNION
Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
BP 5 - 97490 STE-CLOTILDE

1 cm

STERCULIACEAE N° 946
Nom : Bois de senteur (bleu)
Dombeya populnea (Cav.) Baker
Lieu de récolte :
Jardin Botanique de l'Université ≈ 95m
15.4.87.
Récolteur : Roger LAVERGNE
Rejet à feuilles juvéniles

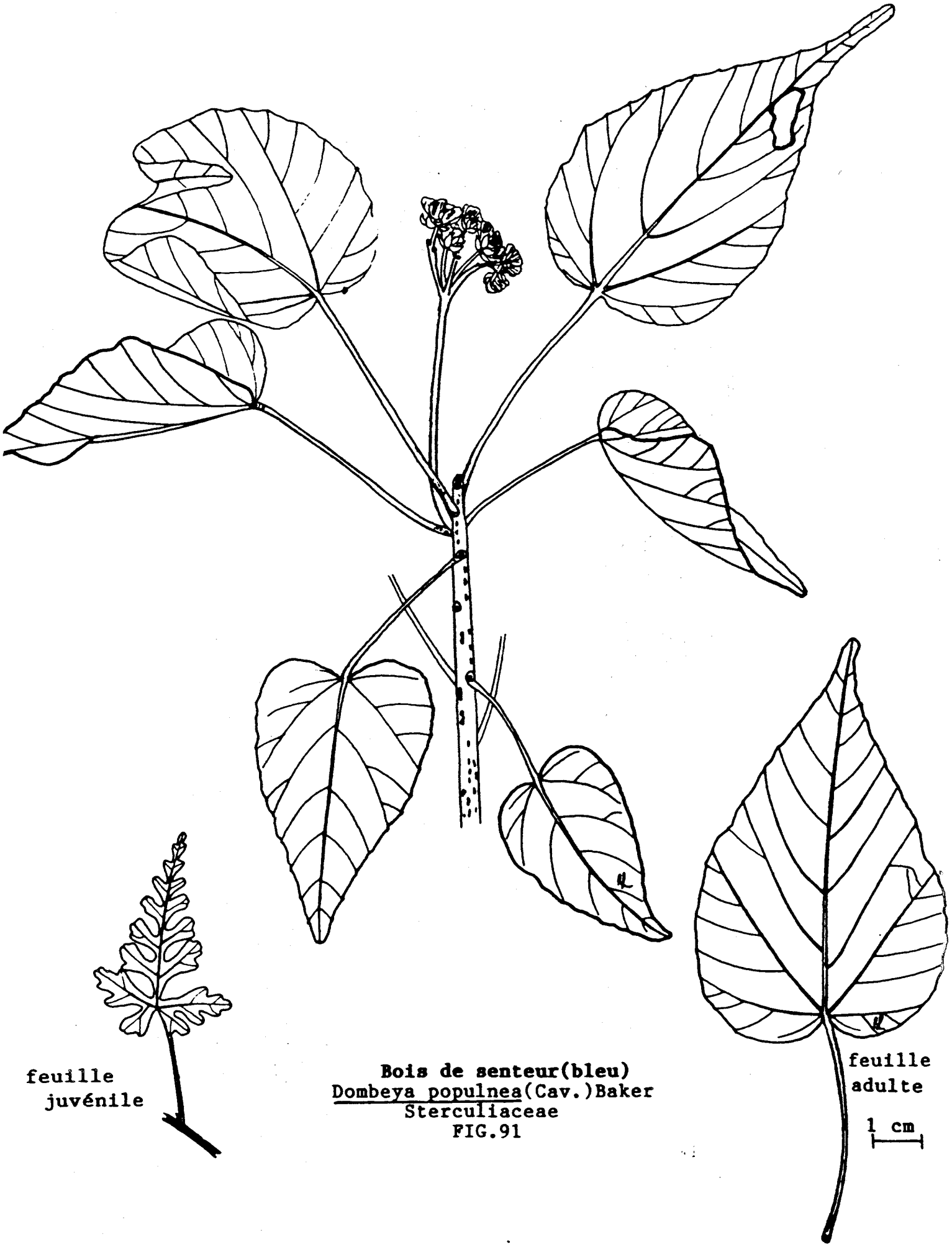

Bois de senteur(bleu)
Dombeya populnea(Cav.)Baker
Sterculiaceae
FIG.91

3.6. BOIS DE SENTEUR (BLEU)

Famille :

Sterculiaceae.

Nom scientifique :

Dombeya populnea (Cav.) Baker.

Synonyme :

D. viburnoides auct. non (DC) Cordem. (FRIEDMANN inédit).

Noms vernaculaires :

Bois de senteur, Bois de chanteur, Bois de senteur bleu (CORDEMOY 1895). **Bois de senteur rouge** (DUPONT et GIRARD 1986). **Bois de senteur galeux, Mahot bleu** (FRIEDMANN inédit).

Répartition géographique :

D. populnea est une espèce endémique de Maurice et de la Réunion, mais elle est considérée comme éteinte dans la première île.

Le genre Dombeya a environ 200 espèces en Afrique et à Madagascar, 14 espèces dans les Mascareignes, dont 12 à La Réunion (FRIEDMANN inédit).

Description :

Petit arbre hétérophylle. Les feuilles des plantules (ou celles des rejets) sont très découpées.

L'espèce est dioïque. Ses fleurs sont blanchâtres. Elles prennent une teinte rousse en se fanant, ce qui pourrait dénoter une richesse en tanin.

Ecologie :

Ce petit arbre de la forêt tropicale semi-aride est localisé entre 500 et 900 m d'altitude. Il est lui aussi extrêmement menacé par les tisaneurs qui débitent ses tiges pour les vendre par tronçons monnayés de 300 à 500 F pièce.

L'espèce pourrait être préservée si elle était cultivée. Tous les tisaneurs devraient avoir soin de la faire croître près de chez eux. Elle n'est pas rebelle au bouturage. Ayant essayé de bouturer trois rameaux, un d'eux a pris racine.

Usages médicaux actuels :

Le **Bois de senteur** est rarement utilisé seul. Il est presque toujours inclus dans une "complication".

* Josépha OLIVAR traite les "z'efforts" (douleurs musculaires) avec un morceau de **Bois de senteur** + 3 racines de **Tabac marron** + 3 racines de **Vétyver** + quelques "coeurs" de **Bois de reinette** et une poignée de barbe de **Maïs**.

* Lucie DIJOUX utilise le **Bois de senteur** contre le "refroidissement mortel". Dans sa "tisane rhumatisme", elle associe : **Benjoin, Bois de senteur, Bois puant, Bois de reinette, Thombé, Jean Robert.** Elle fait bouillir le tout. Une tasse de cette tisane est bue chaude, matin et soir.

Contre l'asthme, elle met à bouillir toute la nuit du **Bois de senteur**, du **Bois puant**, des racines de **Vétyver**, de la **Muscade**, du **Girofle**, du **Benjoin**, du **Safran** cru, de la **Verveine-citronnelle**, de la **Citronnelle** et de l'**Eucalyptus**.

Contre le refroidissement, la grippe, la fièvre, elle aura mis à macérer dans du rhum du **Bois de senteur**, du **Bois puant**, du **Benjoin**, des racines de **Vétyver**, de la **Verveine-citronnelle**, de l'**Oeillet malbar**. On y ajoutera du miel.

* Dans la "tisane refroidissement" de Gabrielle PAYET, on retrouve les 7 plantes indigènes suivantes : **Bois de senteur, Benjoin, Bois puant, Bois jaune, Joli coeur, Ronce, Bois de rongue.** Miel et rhum sont utilisés en plus, mais pas pour préparer la tisane.

Dans sa "tisane saisissement", il y a du miel caramélisé et les 7 plantes suivantes : **Bois de senteur, Bois puant, Bois jaune**, racine de **Vétyver, Romarin, Fumeterre.**

* Pour Gabriel RIGOT, il vaut mieux associer au **Romarin** et à la **Sensitive** du **Bois de senteur** pour lutter contre l'insomnie.

* Pour les affections des voies respiratoires, Mme VITRY Elio mélange **Benjoin, Bois puant** et **Bois de senteur.**

* On vous vendra peut-être un tronçon de tige de **Bois de senteur.** On vous dira d'en faire des copeaux à mettre dans l'eau froide. Dès que celle-ci sera devenue "rouge", il faudra la boire contre les maux d'estomac, de vessie, pour le sang !

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	+	-	-	+	+	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 816	feuilles

Dombeya populnea et Dombeya acutangula (1.22.) sont deux Mahots contenant des alcaloïdes, alors que d'autres espèces étudiées (Dombeya elegans L1405, Dombeya punctata L103 bis, Dombeya reclinata L102 bis, Dombeya ferruginea L1484) en sont dépourvues. Les deux premières, raréfiées, appartiennent aux vestiges de la végétaion semi-aride, alors que les suivantes prospèrent dans la forêt tropicale humide des Hauts.

La plus intéressante sur le plan chimique est sans conteste Dombeya populnea, pourvu à la fois d'alcaloïdes et de composés polyphénoliques. Chassée un peu plus chaque jour par les "faiseurs de tisanes", elle risque elle aussi de disparaître. La cultiver est le meilleur moyen pour la sauver.

Bois de senteur bleu

HERB. 38

FLORE DE LA REUNION 1 cm

Herbier de la Réunion

Université - Faculté des Sciences

BP 5 - 97490 STE-CLOTILDE

EUPHORBIACEAE N°L 941

Nom : Ti bois de Senteur

Croton mauritianus Lam.

Lieu de récolte :

Entre Bois d'Arc (Piton Albert) et le Piton des Deux Bras

≃ 700 m

12 avril 1987

Récolteur : [redacted]

Joël DIZONT

Jean Claude Grand

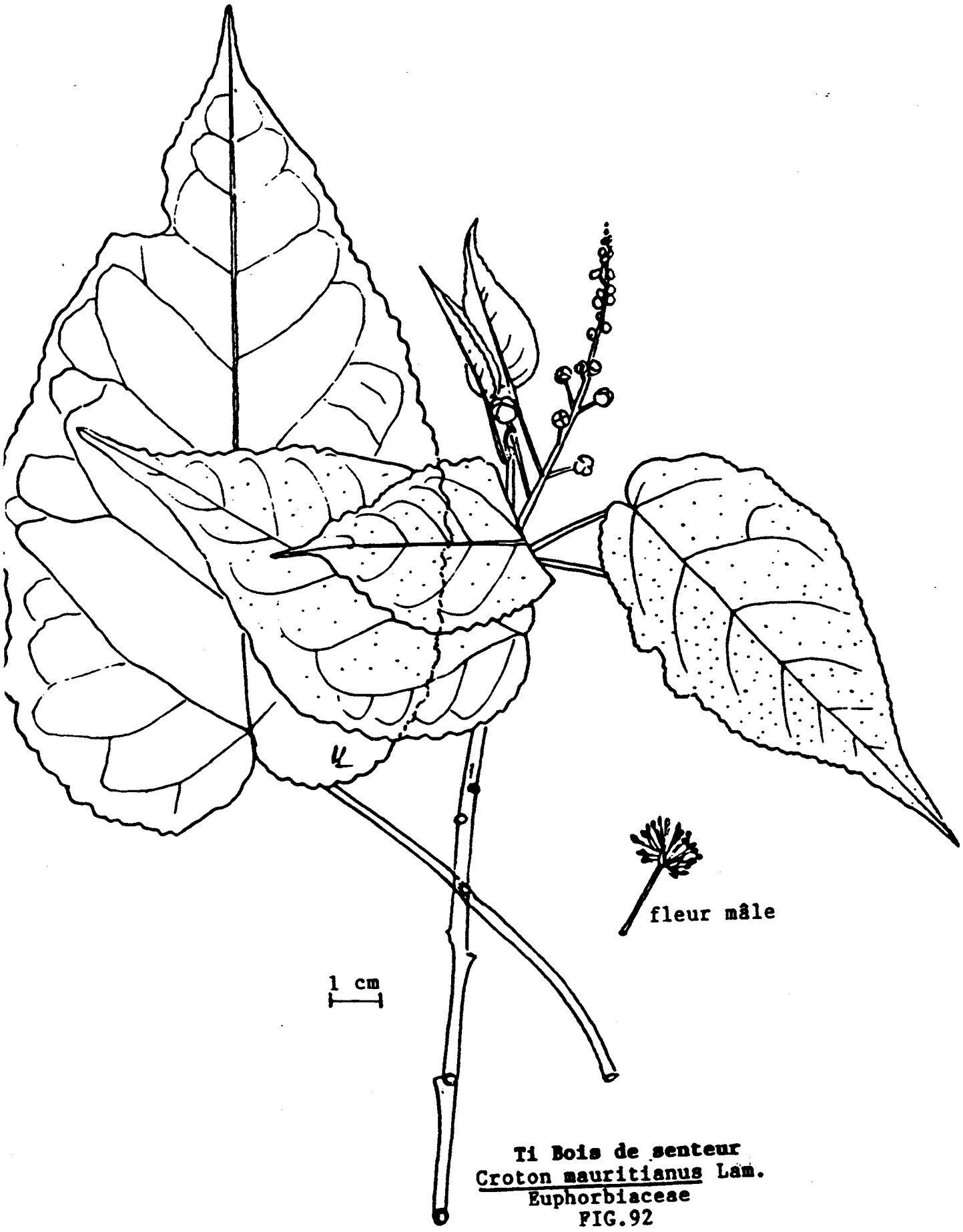

Ti Bois de senteur
Croton mauritianus Lam.
Euphorbiaceae
FIG.92

3.7. TI BOIS DE SENTEUR

Famille :

Euphorbiaceae.

Nom scientifique :

Croton mauritianus Lam.

Synonymes :

C. tiliifolius auct. non Lam. : Cordem., Klotzschiphyton mauritianum (Lam.) Baillon (SCOTT 1982).

Nom vernaculaire :

Ti Bois de senteur (DUPONT et GIRARD 1986).

Répartition géographique :

Le genre Croton a environ 750 espèces réparties dans les régions tropicales et subtropicales. C. mauritianus est endémique de La Réunion. Un doute subsiste sur le fait que cette espèce ait existé à Maurice (SCOTT 1982).

Description :

Arbrisseau ou petit arbre pouvant atteindre 5 m de haut.

Les feuilles peuvent évoquer des feuilles de **Mahots** (Dombeya spp.). Jeunes rameaux et feuilles portent des poils stellés, blanchâtres.

Les fleurs mâles ont de nombreuses étamines. Les fleurs femelles sont situées à la base des inflorescences.

Ecologie :

Le **Ti Bois de senteur** est des plus rares dans les restes dégradés de la forêt tropicale semi-aride. Cette espèce est à multiplier par bouturage.

Usages médicaux actuels :

Ses utilisations sont potentiellement les mêmes que celles du Ruizia cordata et du Dombeya populnea.

On prête à tous ces végétaux la possibilité de faire baisser la fièvre et celle de fortifier la mémoire. Ils sont hachés avant d'être mis à bouillir (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	1 cm	-	-	-	-	-	-	L 941	feuilles

Des alcaloïdes chez une Euphorbiaceae ne sont pas une surprise. Reste à prouver une éventuelle action hypothermique ou quelque effet sur le cerveau.

Ti Bois de senteur

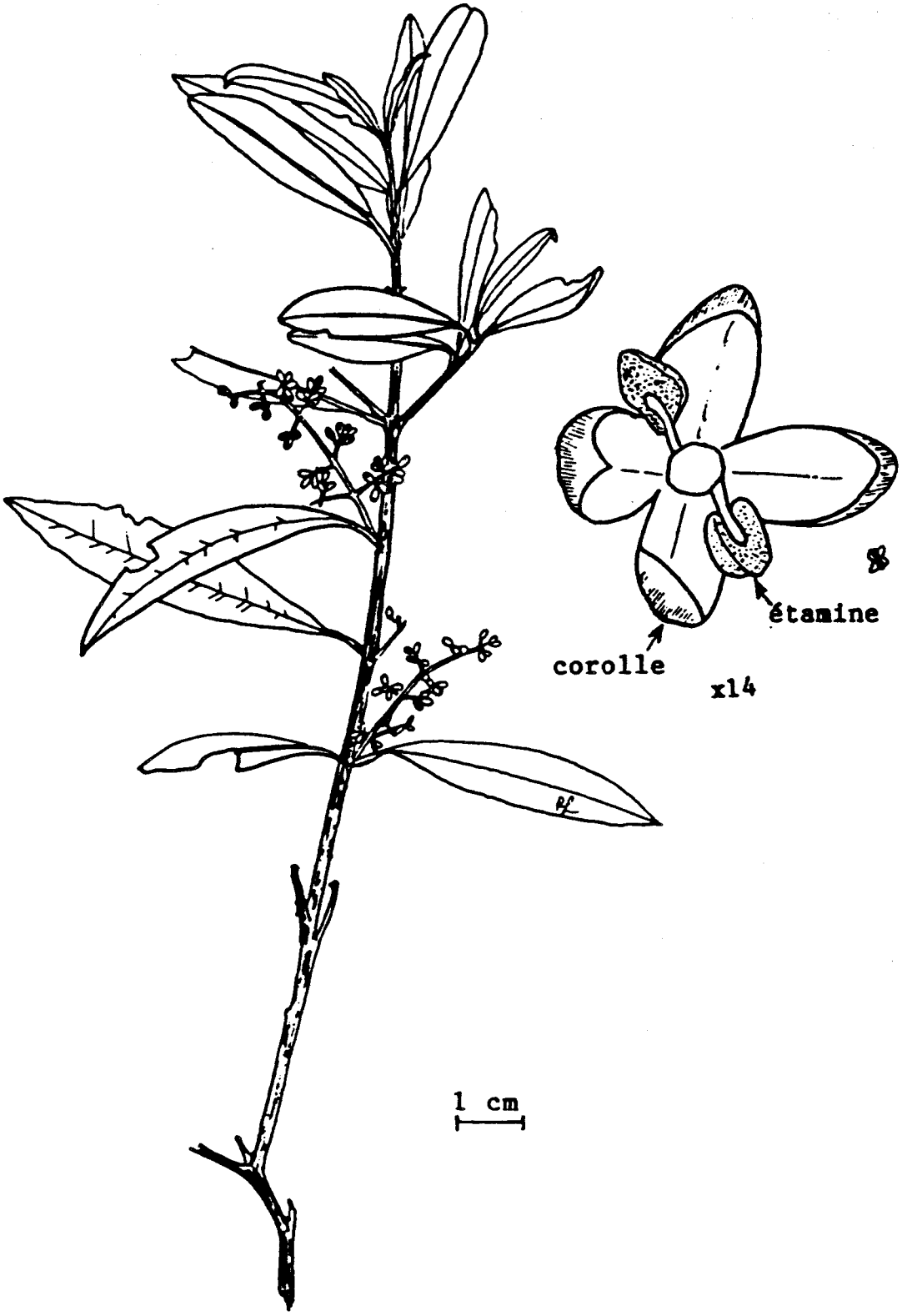

Bois d'olive noir
Olea europaea L.subsp.africana(P.Miller)P.S.Green
Oleaceae
FIG.93

3.8. BOIS D'OLIVE NOIR

Famille :

Oleaceae.

Nom scientifique :

Olea europaea L. subsp. africana (P. Miller) P.S. Green.

Synonymes :

O. africana P. Miller, O. chrysophylla Lam. (SCOTT 1981).

Noms vernaculaires :

Bois d'olive noir, Bois d'olive rouge à La Réunion, Bois de cerf, Olivier de Bourbon à Maurice.

Répartition géographique :

Sous-espèce indigène à La Réunion et à Maurice, largement répandue en Afrique du Sud, possible en Inde et en Arabie (PALMER 1977).

Description :

Arbuste ou petit arbre atteignant 6 m de haut.

Les feuilles, vert foncé et luisantes sur le dessus, sont couvertes à leur face inférieure d'"écailles lépidotes ferrugineuses" (SCOTT 1981).

Courtes et axillaires, les inflorescences (en thyrses) sont plus ou moins redressées. Les fleurs sont blanchâtres.

Le fruit est une drupe, couleur prune ou virant au noir, bien rarement observée.

Usages médicaux actuels :

Gabrielle PAYET utilise l'écorce et les "coeurs" du **Bois d'olive noir** contre le tambave du nourrisson, en bain.

Toujours en bain, Augusta ZELMIA le conseille contre les douleurs rhumatismales, Pierre THIBURCE contre la fièvre.

Jeannette BEGUE me dit l'employer "pour le sang". (sans précision".

Lucie DIJOUX utilise le **Bois d'olive noir** et le **Bois d'olive blanc** contre le diabète.

Louis PAYET se sert de la "peau" (= "la corce") et des "coeurs" contre la diarrhée.

On remarquera que les indications "pour le sang" et contre le diabète peuvent recouper les usages de l'**Olivier** Olea europaea L. subsp. europaea, considéré comme un modeste antihypertenseur et passant pour hypoglycémiant, en Métropole (BEZANGER-BEAUQUESNE et Coll. 1980).

Composition chimique (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	-	-	-	-	-	-	-	0,8 cm	-	+	+	-	-	-	L 507	feuilles

Chez Olea europaea europaea l'action hypotensive est due à un iridoïde, l'"oleuropéoside" (BEZANGER-BEAUQUESNE, PINKAS, TORCK et TROTIN 1980). Les iridoïdes sont des précurseurs des alcaloïdes. Il n'est donc pas dit qu'Olea europaea africana ne soit pas non plus antihypertenseur.

Puisque l'**Olivier** est utilisé par les herboristes pour soigner le diabète (PIERRE 1983), rien n'interdit de penser que le **Bois d'olive noir** (qui lui est étroitement apparenté) puisse aussi être actif contre la maladie diabétique.

Il se pourrait aussi que saponosides, stérols éventuels et triterpènes aient quelques effets sur l'organisme humain.

Bois d'Olive noir

rameaux éricoïdes (adultes)

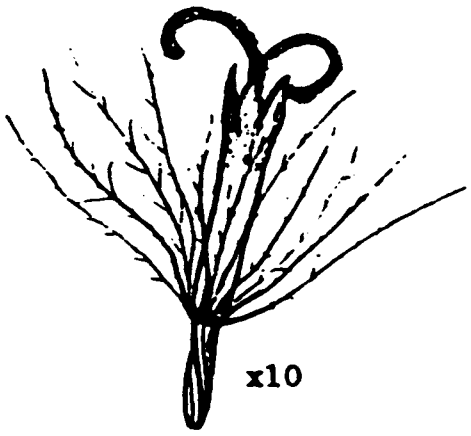

x10

fleuron

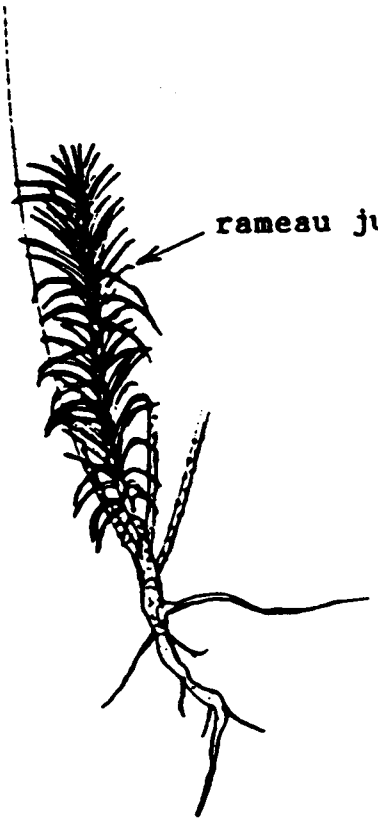

rameau juvénile

1 cm

x12

feuille de jeunesse

Branle blanc
Stoebe passerinoïdes(Lam.)Willd.
Asteraceae
FIG.94

3.9. BRANLE BLANC

Famille :

Asteraceae (= Compositae).

Nom scientifique :

Stoebe passerinoides (Lam.) Willd.

Synonymes :

S. paniculata Cass., Seriphium passerinoides Lam. (CORDEMOY 1895).

Noms vernaculaires :

Branle blanc, Bois d'Adam, Bois galeux (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

S. passerinoides est une espèce endémique de La Réunion. Le genre Stoebe a environ 35 espèces réparties principalement en Afrique australe et tropicale, et à Madagascar (LEMEE 1929).

Description :

Bien qu'il soit appelé **Brande** ou **Branle**, le Stoebe passerinoides n'est pas une **Bruyère**. Ses capitules pauciflores à fleurs en tube caractérisent tout de suite une Asteraceae ou Composeae. Il a néanmoins un port éricoïde.

Ses feuilles adultes très petites sont apprimées sur la tige et recouvertes par un tomentum blanchâtre. De fait la plante adulte a une teinte blanche ou gris clair.

A l'état juvénile, les feuilles sont étroites, piquantes, hérissées sur le rameau. Pas encore blanches, elles semblent appartenir à une autre plante.

Arbrisseau prostré à haute altitude, le **Branle blanc** peut devenir un petit arbre de 4 à 5 m de haut avec un tronc atteignant 40 à 50 cm de diamètre, ce qui est quand même exceptionnel. Il croît alors à moyenne altitude.

Ecologie :

Il est rencontré entre 300 et 3000 m d'altitude. C'est une espèce pionnière. En forêt, il reste souvent à l'état juvénile. Par contre, il fleurit bien et fructifie dans la végétation éricoïde altimontaine.

Usages médicaux actuels :

Le **Branle blanc** sert surtout à soigner les rhumatismes. Il est alors mis à macérer dans de l'alcool et l'alcoolature obtenue servira à se frictionner pour essayer "de déraciner la douleur" (Pierre THIBURCE).

Pierre THIBURCE utilise pour une macération alcoolique: du **Branle blanc**, du **Gingembre**, du **Longoze**, de la **Muscade**, du **Girofle**, de l'écorce de **Camphrier**.

La recette d'EMMA Léonard s'apparente à celle de THIBURCE puisqu'il utilise de la même manière : **Branle blanc**, **Gingembre**, **Girofle**, **Camphre**, mais avec du **Gros Chiendent**.

Modély VIRAPIN nous dit que l'alcool à brûler dessèche moins la peau que l'alcool à 90°. Elle y aura mis du **Branle blanc**, du **Romarin** et des feuilles de **Camphrier**. Les mêmes plantes pourront servir à préparer un bain contre les douleurs rhumatismales, contre l'arthrose et pour accroître la force musculaire.

Gabrielle PAYET met dans l'alcool du **Branle blanc** et des "grains" de **Cyprès**. Jean-Marc MULO y ajoute de l'écorce de **Bringellier marron**.

Grabriel RIGOT associe quant à lui **Branle blanc** et **Bois de reinette**, pour faire un bain antirhumatismal.

Mélanie RICQUEBOURG prépare un "liniment" avec du **Branle blanc**, du **Bois de reinette**, des graines de **Takamaka** et du **Bouillon blanc**.

Anne POLEYA râpe le bois et hache les feuilles d'un **Catafaye** qu'elle laisse macérer dans l'alcool avec du **Branle blanc**.

De l'**Ail marron**, un **Cent-pieds** (Scolopenda lucasii - Myriapode) peuvent aussi se retrouver dans certaines préparations antirhumatismales obtenues avec de l'alcool ou du vinaigre (HUBERT DELISLE 1982).

Pour Iris BEGUE, du **Branle blanc**, des feuilles de **Pamplemoussier**, des feuilles de **Bois d'Olive** (Olea sp.) et des feuilles de **Lilas** servent à faire un bain pour les cas de poliomyélite.

Pour donner la force, Josépha OLIVAR utilise du **Branle blanc** et de l'**Ambaville**.

Pour Franck DIJOUX, le **Branle blanc** s'utilise en bains de siège, contre les hémorroïdes.

Une décoction de **Branle blanc** utilisée pour frictionner les membres favorise la croissance des filles. Un sirop préparé avec

une branche de **Branle blanc** et de l'**Ambaville** soigne la coqueluche (LAVERGNE 1987).

Ginette RODELIN utilise le **Branle blanc** et les **Fleurs de roche** pour les pertes blanches.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	Matériel
-	-			+			-	-	+	-	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	plante entière
-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-?	-	-	-	+	L 1280	SMADJA et VERA 1988	rameaux feuillés

Sans doute toxique par son cyanure (sous forme d'hétéroside), il est heureux que le **Branle blanc** soit inusité par voie interne.

De fait, tous les tisaneurs le prescrivent en usage externe et aucun d'eux n'évoque le "poison" ou un "empoisonnement".

Avec quelques métabolites, le **Branle blanc** pourrait être actif contre les hémorroïdes et les douleurs rhumatismales.

Branle blanc

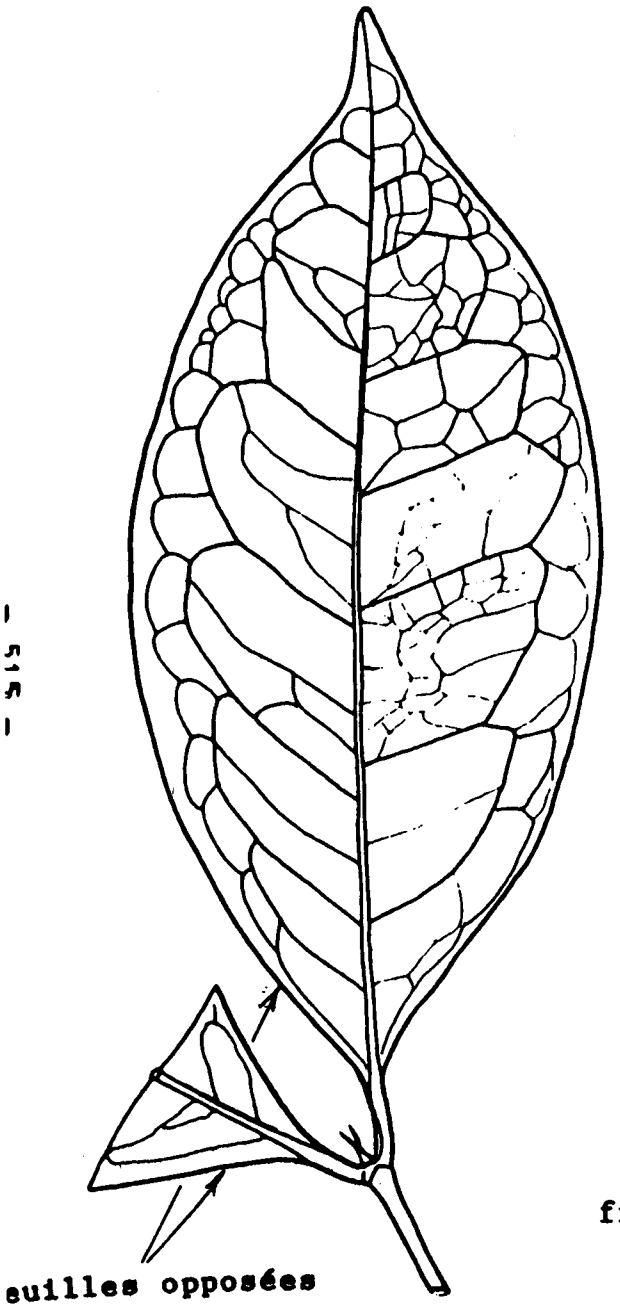

feuilles opposées

fruit

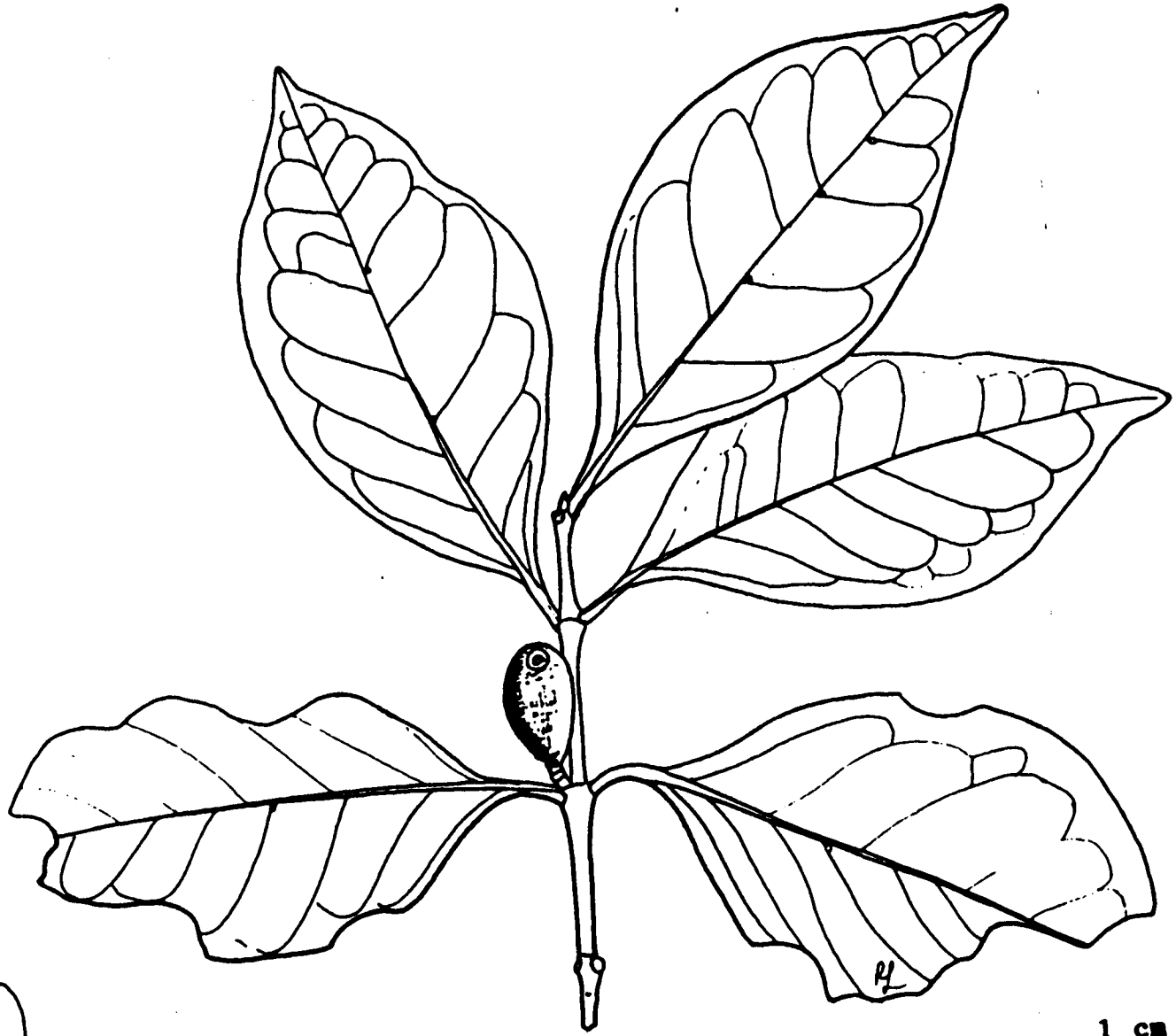

rameau feuillé et fructifié

1 cm

Café marron
Coffea mauritiana Lamarck
Rubiaceae
FIG.95

3.10. CAFE MARRON

Famille :

Rubiaceae.

Nom scientifique :

Coffea mauritiana Lam.

Nom vernaculaire :

Café marron.

Répartition géographique :

Le genre Coffea a au moins 60 espèces, toutes de la région africano-malgache, comprenant les Mascareignes et les Comores. Quant à C. mauritianus, il est endémique de la Réunion et de Maurice (LEROY inédit).

Description :

Arbuste à feuilles simples, courtement pétiolées. Des domaties existent à l'aisselle des nervures secondaires.

Les feurs sont blanches, axillaires, courtement pédonculées, peu nombreuses (de 1 à 5 à l'aisselle de chaque feuille).

Le fruit est une baie noire à maturité, et non rouge comme chez Coffea arabica.

Ecologie :

Présent dans toutes les forêts de basse altitude jusqu'à 1100 m d'altitude.

Usages médicaux actuels :

Lucie DIJOUX, MmeBébé LAURET, Pierre THIBURCE l'utilisent pour soigner le diabète.

Josépha OLIVAR et Renaud HOAREAU l'emploient pour le "retranchement d'urine" = rétention d'urine. Gabriel RIGOT recommande de boire son infusion plusieurs fois par jour pour "faire uriner".

Le **Café marron** est en fait très utilisé pour soigner les yeux (en bains ou en compresses). Il est alors question d'inflammations oculaires (dont la conjonctivite), de troubles de la vision (dont la cataracte) (Tisaneurs et LAVERGNE 1987.

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
+	+			-			-	-	+	+	+					sans n°	FORGAS et Coll. 1981	racines
+	+			-			-	-	+	+	-					sans n°	FORGACS et Coll. 1981	feuilles
-	-	-	+	-	-	-	-	-	2,5 cm	-	-	-	-	-	-	L 1284	SMADJA et VERA 1988	feuilles

FORGACS et Coll. (1981) ont obtenu 500 mg d'alcaloïdes par kg de racines et 1000 mg pour les feuilles. Leur matériel végétal a été collecté à St-Philippe, en mars.

J'ai pour ma part ramassé du **Café marron** en février, au Colorado (L1284).

Pour une fois, les récoltes (de février et mars) se situent à la même saison (chaude). C'est en décembre que j'ai pu mettre en herbier ce **Caféier** alors en fleurs.

Si la phénologie n'est pas à mettre en cause - en février-mars le **Café marron** est en début de fructification - on pourrait incriminer la "fraîcheur" des réactifs. A moins que les alcaloïdes présentent des taux des plus variables d'un mois sur l'autre !

Café marron

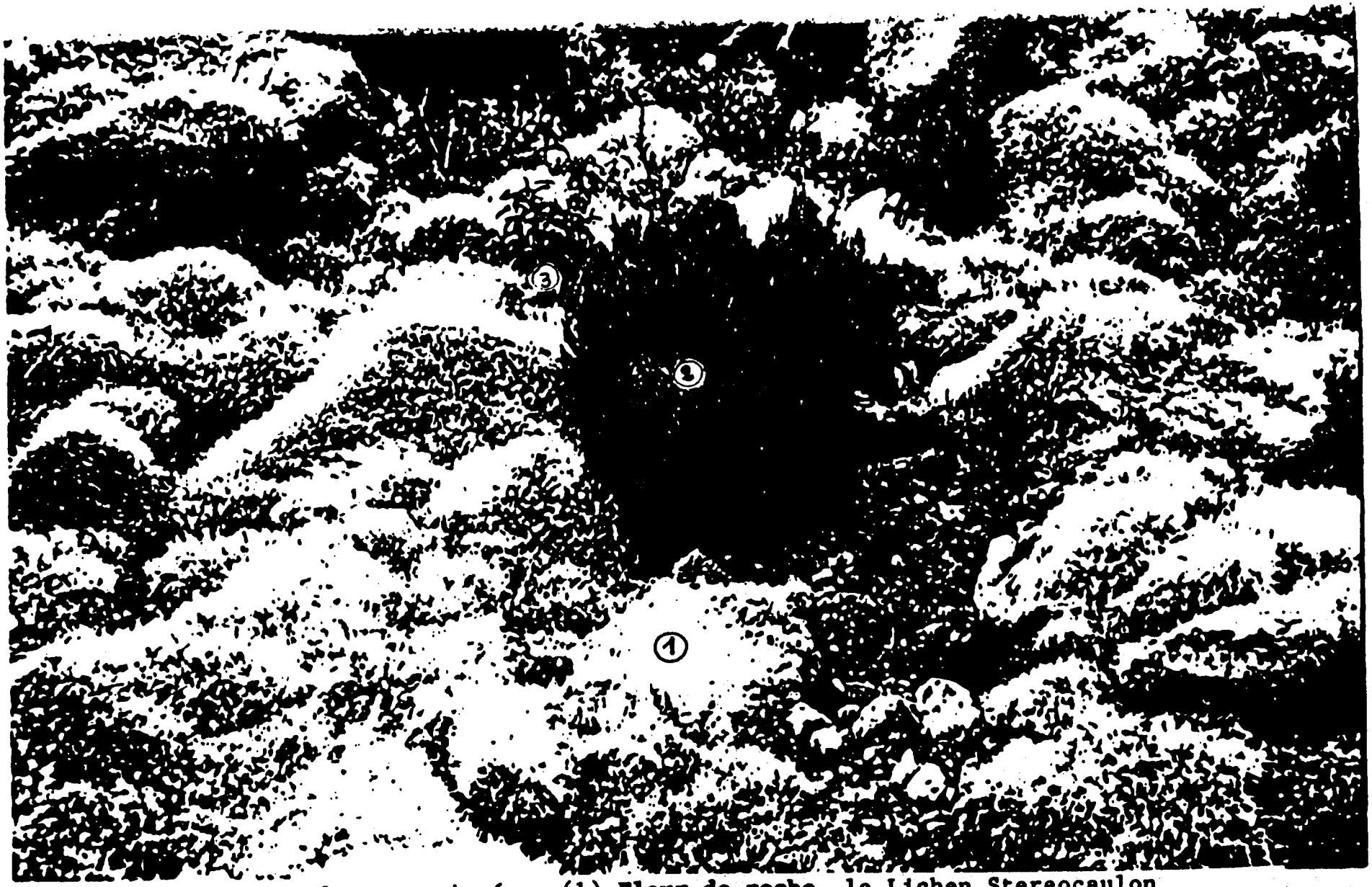

Sur lave scoriacée : (1) **Fleur de roche**, le Lichen Stereocaulon vulcani, (2) une touffe de **Branle vert**, Philippia montana, (3) un jeune pied de **Bois de rempart**, Agauria salicifolia.

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1380

Nom scientifique : STEREOCAULACEAE
Stereocaulon vulcani Bory

Nom vernaculaire :
Fleur de roche

Eléments descriptifs :
Lichen blanchâtre avec coulée 1977
de Piton Sainte Rose

Lieu de récolte : Piton Ste Rose
Altitude : ± 400 m
Date : 20.3.88

Récolteur : Roger LAVERGNE

3.11. FLEUR DE ROCHE

Famille :

Stereocaulaceae.

Nom scientifique :

Stereocaulon vulcani Bory (NYLANDER 1859).

Nom vernaculaire :

Fleur de roche, Fleur galet.

Répartition géographique :

Le genre Stereocaulon a une centaine d'espèces réparties dans les régions tempérées et tropicales.

Description :

Lichen buissonnant ou fruticuleux qui ressemble un peu à une **Anémone de mer** pourvue de très nombreux "bras", grêles et allongés. Ces "bras" sont en fait les pseudo-podétions du thalle secondaire (OZENDA et CLAUZADE 1970).

Observés à la loupe binoculaire, les pseudo-podétions ressemblent à du **Corail** branchu.

Gris-blanc lorsque nous l'avons ramassé, ce lichen (encore attaché à un morceau de lave) est devenu gris-beige en se desséchant.

Chez ce lichen à céphalodies (ABBAYES 1951), nous ne voyons pas d'apothécies.

Ecologie :

Plante pionnière des coulées de lave. CADET (1977) constate que les coulées scoriacées des pentes du Grand Brûlé, jusqu'à 1500 à 1600 m d'altitude sont "aussi rapidement qu'à basse altitude (3-4 ans) recouvertes par le lichen Stereocaulon vulcani (...)".

Les nouvelles coulées basaltiques, qui semblaient de loin noires comme du goudron, finissent assez rapidement par épouser une teinte gris-blanc, illusion d'une neige par trop éphémère !

Usages médicaux actuels :

Iris BEGUE soigne la syphilis avec des **Fleurs de roche**, une petite poignée de racines de **Raquette**, de **Pagode** et un morceau de racine **Chardon**. Le tout est à faire bouillir dans 1 l d'eau et à "boire à la soif".

Maxime DAMBREVILLE (des Avirons) me dit faire griller des **Fleurs de roche** sur une tôle avant de les utiliser contre le chancre.

Ginette RODELIN utilise les **Fleurs de roche** en boisson contre les pertes blanche

Gaston PAYET utilise :s **Fleurs de roche** contre les plaies. Pour cela, Maximin TECHER prépare un onguent avec de l'huile de Coco, du soufre, des **Fleurs de roche** et de l'**Ambaville**.

Les **Fleurs de roche** sont aussi mises à bouillir pour soigner l'ulcère (LAVERGNE 1987).

Composition chimique (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4 cm	-	-	-	-	-	-	L 1380

Avec ses saponosides, Stereocaulon vulcani pourrait-il avoir un mod d'action qui l'apparenterait au Centella asiatica (2.32.) ?

Fleur de roche

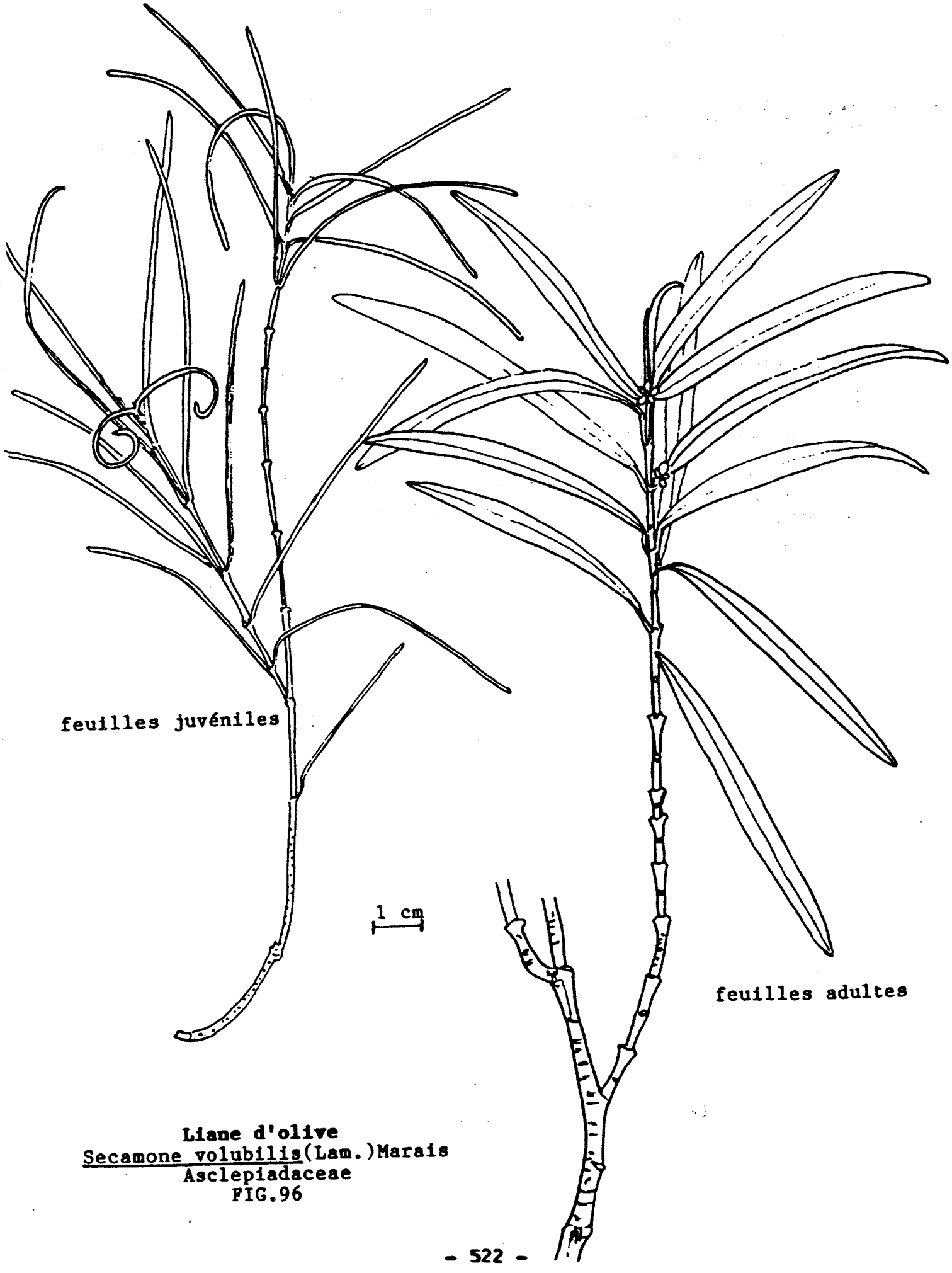

Liane d'olive
Secamone volubilis(Lam.)Marais
Asclepiadaceae
FIG.96

3.12. LIANE D'OLIVE

Famille :

Asclepiadaceae.

Nom scientifique :

Secamone volubilis (Lam.) Marais.

Synonymes :

S. saligna Dcne., Buddleia volubilis Lam. (MARAIS inédit).

Noms vernaculaires :

Liane d'Olive, Liane bois d'olive, Liane à ouate (W. MARAIS inédit). **Ti Bram** (LAVERGNE 1987), **Ti Bois d'olive** (Tisaneurs).

Répartition géographique :

Avec 80 à 100 espèces, le genre Secamone est originaire des régions chaudes du Vieux Monde. S. volubilis est endémique de La Réunion et de Maurice (MARAIS inédit).

Description :

Liane ligneuse hétérophylle. Les feuilles juvéniles sont linéaires. Les feuilles adultes sont nettement moins étroites. Fraîches, elles pourraient évoquer celles d'un **Saule** ou d'un **Argousier**. Desséchées et enroulées, elles ressembleraient à celles d'un Olivier.

Les corolles sont petites, d'un vert-jaunâtre. Les follicules d'abord verts, puis bruns, sont disposés par deux ; ils ont la forme de cornes.

Le latex de cette plante est jaune pâle plutôt que blanc.

Ecologie :

Cette liane n'existe que dans les restes de la forêt tropicale semi-aride.

Usages médicaux actuels :

* La **Liane d'olive** est surtout considérée comme un "rafraîchissant pour les bébés". C'est en particulier un remède contre le "tambave".

Pour cela, Pierre THIBURCE utilise de la **Liane d'olive**, un peu de **Faham**, des feuilles de **Poc-poc**, du **Ti Carambole**, un peu d'**Ambaville**, du **Safran** cru, un peu de **Lingue café**, de la racine

de **Combava**. Le mélange est mis à bouillir 5 mn. Cette décoction est accompagnée d'huile d'**Olive** et de miel.

Modély VIRAPIN nous dit que l'enfant qui vient de naître doit boire des huiles (de **Ricin**, d'**Olive**, de cuisine) battues avec de la tisane pour "tirer le goudron très très noir qu'il a dans le ventre". La tisane associe **Liane d'olive**, **Choudefafe** et racine de **Combava**. Elle est mise à bouillir jusqu'à réduction de moitié. Elle est bue seulement le matin. Elle "purge bien".

Honorine BOURBON n'emploie à son tour que 3 plantes pour préparer une tisane tambave : **Liane d'olive**, **Combava** et **Piquant**.

Anne POLEYA utilise par contre 7 plantes pour sa tisane tambave, dont la **Liane d'olive** et le **Ti Carambole**.

* Pour les calculs du foie, Modély VIRAPIN utilise **Liane d'olive** + **Persicaire** + de l'huile.

Pour l'hernie inguinale, Ariste PAYET utilisait 3 branchettes de **Liane d'olive**, un rhizome de 10 cm de **Patte de lézard** coupé en 7, 3 fleurs d'**Acacia**. Ils sont mis à bouillir dans un verre et demi d'eau, jusqu'à réduction à un demi verre. A boire matin, midi et soir, pendant 7 jours (BENOIST 1980).

La **Liane d'olive** serait aussi utilisée comme fébrifuge, pour "rafraîchir le sang", pour faciliter la croissance, contre le diabète léger, pour faire baisser la tension (LAVERGNE 1987).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-		+			+	-	+	+	+					sans n°	VERA 1986	tiges feuillées
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,2 cm	TC	-	-	-	-	-	L 875	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Cueillie en saison chaude (L875), la **Liane d'olive** semble moins riche en métabolites secondaires que récoltée en saison fraîche (comme ce fut le cas pour les analyses effectuées par VERA en 1986).

Une plante "rafraîchissante", utilisée contre le "tambave" peut fort bien contenir des saponosides, des tanins, des flavonoïdes... qui confortent ses propriétés.

Liane d'olive

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1233 RHAMNACEAE

Nom scientifique :
Gouania mauritiana Lam.

Nom vernaculaire :
Liane savon - Liane Montbrun.

Eléments descriptifs :
Vrilles à l'extrémité de rameaux courts.

Lieu de récolte : Brûlé Marron (Cilaos)
Altitude : ± 1200 m
Date : 1.9.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

3.13. LIANE MONTBRUN

Famille :

Rhamnaceae.

Nom scientifique :

Gouania mauritiana L. var. mauritiana Guého.

Synonymes :

G. mauritiana Lam. var. typica H. Perrier, G. sericea Sieber ex Tul. (GUEHO inédit).

Noms vernaculaires :

Liane savon à Cilaos. C'était la **Liane Montbrun** du temps de CORDEMOY (1895). Ce serait encore aujourd'hui la **Liane savon velue** ou la **Petite liane noire** (GUEHO inédit).

Répartition géographique :

Avec environ 15 espèces, le genre Gouania est pantropical. On le rencontre en Amérique, en Afrique, en Asie et dans la partie Ouest de l'Océan Indien (GUEHO inédit).

G. mauritiana aurait disparu à Maurice. Il a été redécouvert à La Réunion dans le Cirque de Cilaos par Thérésien CADET en 1983 (DUPONT et GIRARD 1986). Il serait aussi présent à Madagascar (GUEHO inédit).

Description :

Liane ligneuse pouvant atteindre 10 m de long. Ses rameaux, ses vrilles, ses feuilles sont couverts d'une courte pilosité rousse, soyeuse au toucher.

Les fleurs que Théophane DARID nous décrit blanches sont plutôt jaune-verdâtre, à peine blanchâtres. Elles sont regroupées en épis terminaux, feuillés et porteurs de vrilles à leurs bases.

Les fruits ligneux comportent 3 expansions ailées.

Ecologie :

Bien qu'assez haut perché (env. 1200 m) Gouania mauritiana appartient encore au cortège de la végétation semi-aride venue se nicher dans le Cirque de Cilaos, à la faveur de son microclimat.

DUPONT et GIRARD (1986) le signalent aussi du côté du Tampon, à 450 et 600 m d'altitude.

Usages médicaux actuels :

Il n'y a pratiquement que dans le Cirque de Cilaos où cette liane est encore relativement prospère, qu'on en fait usage comme plante "rafraîchissante".

Théophane DARID nous dira gratter la tige (écorce et bois) pour la mettre "afiser" toute la nuit. La macération est alors utilisée comme boisson.

Dans sa "tisane tambave" où 12 plantes sont utilisées, Jean-Jacques BOYER nous citera cette liane avec le **Café marron**, le **Bois cassant**, le **Bois de chandelle**, le **Bois de gaulette**, la **Liane lait** (?), la **Sourichaude**, le **Bois d'Andrèze**, l'**Anis**,...

Louis PAYET nous dira par contre n'avoir jamais utilisé cette plante qui ne pousse pourtant pas très loin de chez lui.

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	±	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	matériel
+	±	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 503	rameaux feuillés

S'appeler **Liane savon** et ne pas contenir de saponoside a quelque chose d'anormal. Et puis, ce nom est déjà utilisé pour Embelia angustifolia (2.43.) qui lui, est riche en saponoside. Alors autant lui laisser cette désignation et revenir à **Liane Montbrun**, l'ancien nom du Gouania mauritiana.

Similitude nominale ne signifie pas nécessairement posséder les mêmes propriétés, d'autant qu'avec ses alcaloïdes, Gouania mauritiana doit avoir un autre champ d'action.

Liane Montbrun

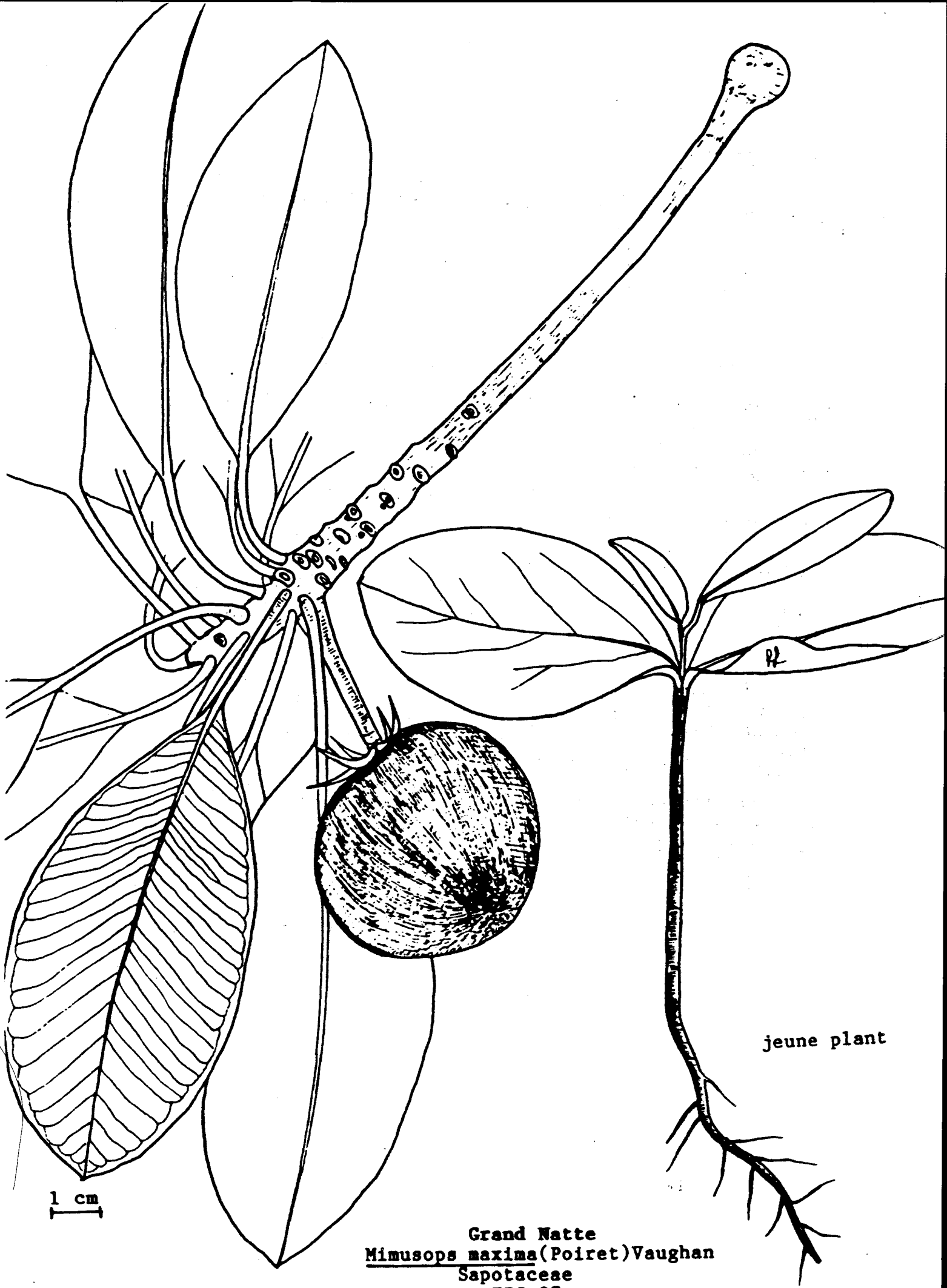

Grand Natte
Mimusops maxima(Poiret)Vaughan
Sapotaceae
FIG.97

3.14. (GRAND) NATTE

Famille :

Sapotaceae.

Nom scientifique :

Mimusops maxima (Poiret) Vaughan.

Synonymes :

M. retusa Willemet, M. nattarium Willemet, M. imbricaria Willd., M. commersonii (G. Don) Engl., Imbricaria maxima Poiret, I. borbonica Gmel., I. commersonii G. Don. (FRIEDMANN 1981).

Noms vernaculaires :

Grand Natte à La Réunion, **Makak** à Maurice (CADET 1984). C'était aussi à La Réunion le **Natte à grandes feuilles** (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

Alors que le genre Mimusops, avec environ 30 espèces, est surtout répandu en Afrique et à Madagascar, M. maxima est pour sa part endémique de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN 1981).

Description :

Grand arbre pouvant atteindre 15 à 20 m de haut. Son fût est droit. Ses feuilles ont un limbe coriace, concave et vert sombre sur la face supérieure. Les feuilles et rameaux laissent échapper un latex blanc à l'endroit où on les blesse.

Les fleurs sont axillaires. Elles ont un calice à 8 sépales. Elles sont visitées par les **Abeilles**.

Les fruits restent de couleur verte. Ils ont la taille d'une petite **Pomme**. Ils contiennent 4 à 6 graines. Ce sont là de grosses graines, un peu aplaties. La plantule qui en sortira aura 2 larges cotylédons vert sombre.

Ecologie :

Le **Grand Natte** se rencontre dans les forêts tropicales des Bas. Il est parfois utilisé en reboisement. Son bois est presque comparable à celui de l'**Acajou**.

Usages anciens :

L'écorce des **Nattes** a très tôt attiré l'attention par sa richesse en tanin, mais il ne semble pas qu'elle ait été utilisée à des fins médicales.

IMHAUS (1857) pense qu'elle "pourrait rendre d'utiles services dans la teinturerie".

LECLERC (1864) émet l'hypothèse que ses propriétés astringentes pourraient la rendre utile contre la diarrhée, la dysenterie, l'hémorragie.

DARUTY (1886) rappelle que cette Sapotaceae est astringente, par contre CORDEMOY (1895) passe sous silence toute éventuelle propriété médicinale.

Usage médical actuel :

Gabrielle PAYET conseille l'écorce du **Grand Natte** contre les brûlures de la peau. "Vi fait bouillir, vi baigne, vi fait bien propre".

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-	-	+	-	-	+	-	+	TC	+		-	-		L 196	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-	+	+	-	+	+	-	-	TC	-	-	-	-	-	L 1438	SMADJA et VERA 1988	feuilles

A partir de feuilles récoltées en octobre (L196), Emmanuel LOUPY (1987) a procédé à l'extraction de composés polyphénoliques. Il a pu mettre en évidence deux catégories de composés flavoniques (les flavones et les flavonols). Outre ces flavonoïdes, il a confirmé la présence de proanthocyanidols. Par contre, phénols, flavanes et anthocyanes ont donné des tests négatifs.

Par chromatographie sur papier WHATMAN n° 1, il a pu obtenir au maximum 5 taches. Chaque tache dessinée sur le chromatogramme correspond à un polyphénol non identifié.

L'écorce de Mimusops maxima pourrait fort bien, par ses tanins, saponosides... agir favorablement sur la peau.

Grand Natte

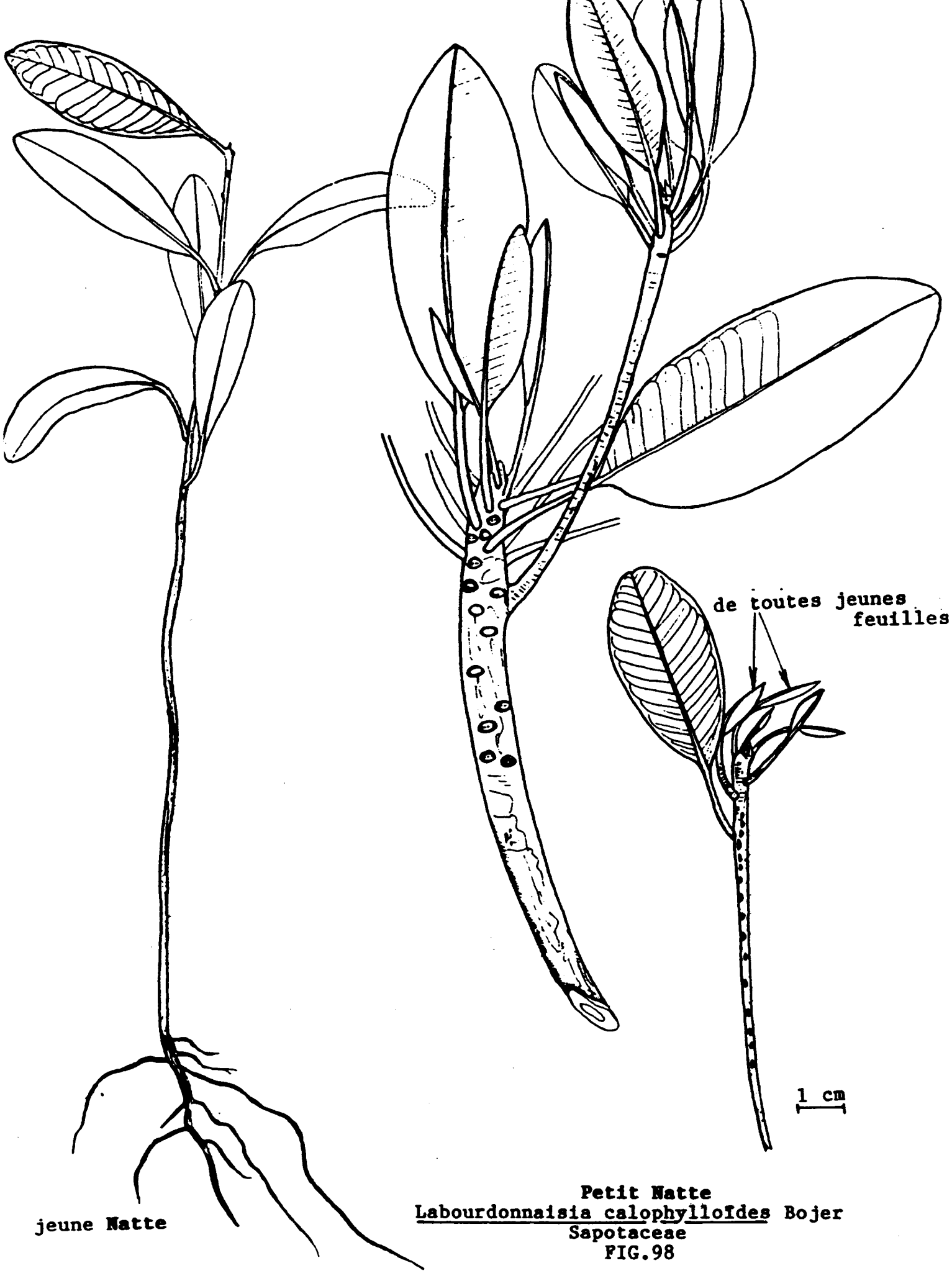

Petit Natte
Labourdonnaisia calophylloïdes Bojer
Sapotaceae
FIG.98

3.15. (PETIT) NATTE

Famille :

Sapotaceae.

Nom scientifique :

Labourdonnaisia calophylloides Bojer.

Synonymes :

L. sarcophleia Bojer, Mimusops calophylloides (Bojer) Cordem., M. calophylloides (Bojer) Cordem. var. revoluta Cordem. (FRIEDMANN 1981).

Noms vernaculaires :

Petit Natte à La Réunion, **Natte à petites feuilles** à Maurice.

Répartition géographique :

Labourdonnaisia est un genre endémique des Mascareignes. Il n'a que 3 espèces. L. callophyloides est pour sa part originaire de La Réunion et de Maurice (FRIEDMANN 1981).

Description :

Arbuste ou arbre pouvant atteindre 20 m de haut ou davantage.

Les nouvelles feuilles sont rosâtres-roussâtres, alors que les feuilles adultes sont d'un vert assez sombre.

Le latex blanc qui exsude des tissus blessés est caractéristique de la famille.

Les fleurs apparaissent par 1 à 3 à l'aisselle des feuilles ou juste sous la partie feuillée. Elles sont blanchâtres. Leur calice compte 6 sépales.

Leur fruit est une baie de la taille d'une grosse **Olive** ; il ne renferme souvent qu'une graine. Sa pulpe riche en caoutchouc donne la "colle natte" qui sert à capturer les Passereaux. Cette pratique est interdite par un arrêté préfectoral.

Le **Petit Natte** peut fournir un bois jadis recherché pour les poutres et les planchers.

Ecologie :

Plante hygrophile de la forêt tropicale humide des Bas. On peut la trouver en région pluvieuse jusqu'à 800 m d'altitude. Elle est utilisée en reboisement dans la région de St-Philippe.

Usage médical :

Ariste PAYET indique l'écorce du **Petit Natte** contre l'hémorragie féminine ; l'écorce est mise à bouillir. La patiente boit 3 tasses à café de la décoction. Ce qui est plus étrange, c'est qu'il faut "prendre un caleçon d'homme, le retourner et le faire enfiler par la femme" (BENOIST 1980).

Composition chimique :

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	s+TR	TR	AQ	HA	HC	Herbier	Chimistes	organes
-	-	-	-	+	-	+	+	-	+	TC	±		-	-	-	L 197	E. LOUPY 1987	feuilles
-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,9 cm	TC	+	-	-	-	-	L 1435	SMADJA et VERA 1988	feuilles

Comme pour Mimusops maxima, Emmanuel LOUPY (1987) a procédé à l'extraction des composés polyphénoliques de Labourdonnaisia calophylloides, avec 6 solvants différents.

Les réactions colorées effectuées sur les 6 extraits ont été 1 fois positives pour les flavanes, 3 fois pour les flavonoïdes (avec flavones et flavonols) et 4 fois pour les proanthocyanidols. Phénols et anthocyanes ont fourni des tests négatifs.

En chromatographie ascendante sur papier WHATMAN n° 1, E. LOUPY (1987) a isolé au moins 7 polyphénols (non identifiés).

Il se pourrait que les tanins soient hémostatiques. Le **Petit Natte**, riche en divers constituants chimiques, pourrait fort bien être une drogue active contre diverses agressions de la santé.

Petit Natte

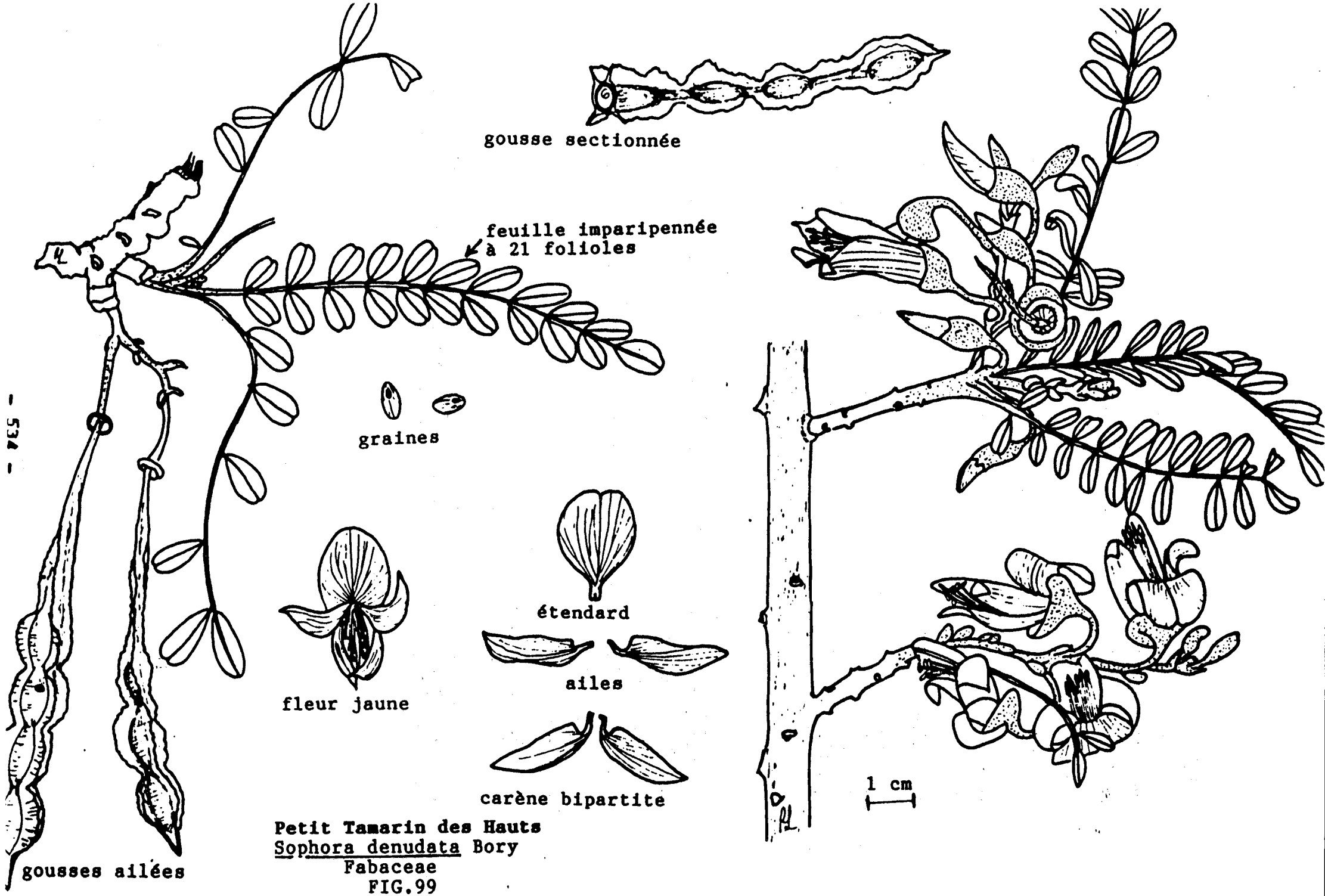

Petit Tamarin des Hauts
Sophora denudata Bory
Fabaceae
FIG.99

3.16. PETIT TAMARIN DES HAUTS

Famille :

Fabaceae (= Papilionaceae).

Nom scientifique :

Sophora denudata Bory.

Synonymes :

S. retusa Pers., S. sericea J. St Hil., S. nitida Smith. in Rees, S. denudata var. sericea J. St Hil., Edwardsia denudata (Bory) DC, E. nitida (Smith) DC (POLHILL inédit).

Noms vernaculaires :

Petit Tamarin, Tamarin gris. C'était le **Tamarin blanc des Hauts** (CORDEMOY 1895).

Répartition géographique :

La plupart des espèces du genre Sophora (qui en a une cinquantaine) se trouvent en Eurasie et en Amérique du Nord. S. denudata est par contre endémique de La Réunion (POLHILL inédit).

Description :

Petit arbre à feuillage grisâtre donnant l'illusion de voir un **Olivier** de région méditerrannéenne.

Cependant, ses feuilles composées imparipennées, ses fleurs papilionées jaune d'or, ses gousses liégeuses, nous font opter pour une Légumineuse.

Une courte pilosité soyeuse recouvrant feuilles, calices et fruits donne un aspect cendré à l'ensemble. Les gousses indéhiscentes sont pourvues de 4 ailes liégeuses.

Ecologie :

Les bosquets à Sophora denudata s'installent surtout sur des épandages de lapilli, dans la zone de transition entre la forêt tropicale humide des Hauts et la végétation éricoïde altimontaine. Nous sommes vers 1900-2000 m d'altitude.

Usage médical :

Georges POTHIN (aujourd'hui décédé) fut le seul tisaneur rencontré utilisant cette plante-médicament.

Il nous dit écraser les feuilles et les appliquer sur la peau de la région malade. Il aurait ainsi guéri 7 à 8 cancers de la peau.

Il a bien précisé que la plante n'était pas utilisée en boisson, sachant qu'elle est douée de toxicité.

Composition chimique :

RIVALS (1952) avait noté la toxicité des graines du Sophora denudata. Cette toxicité est due à des alcaloïdes et particulièrement à la "cytisine" qui représente 34 % des alcaloïdes totaux. Un autre alcaloïde, l'"oxymatrine", presque aussi abondant (32 %) est une originalité de l'espèce (FAUGERAS et Coll. 1973, in CADET 1984).

SMADJA et VERA ont mis en évidence des alcaloïdes dans les feuilles de L438.

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	3cm	-	-	-	-	-	-	L 438	feuilles

Ces métabolites ne devraient pas exister dans les fleurs (s'ils possèdent un pouvoir insecticide). En effet, les fleurs de notre échantillon d'herbier L 1203 ont été dévorées par un petit coléoptère avant d'avoir à subir un empoisonnement par une solution alcoolique de bichlorure de mercure.

Les alcaloïdes des feuilles du Sophora denudata auraient-ils un pouvoir sur des cellules malignes de la peau ? Le témoignage de Georges POTHIN mériterait quelque attention.

La non présence apparente de composés polyphénoliques lors d'analyses préliminaires (SMADJA et VERA 1988) ne doit pas nous faire oublier que des recherches plus fines ont permis de caractériser dans le genre Sophora la présence de flavones (lutéoline et diosmétine), de flavonols (quercétine et kaempférol), d'une isoflavanone (le sophorol), d'une isoflavone (la génistéine) et de ptérocaptanes (ptérocarpine et maackiaine) (JAY, LEBRETON et LETOUBLON 1971). Il n'est cependant pas précisé sur quelles espèces ont été faites ces déterminations.

Petit Tamarin des Hauts

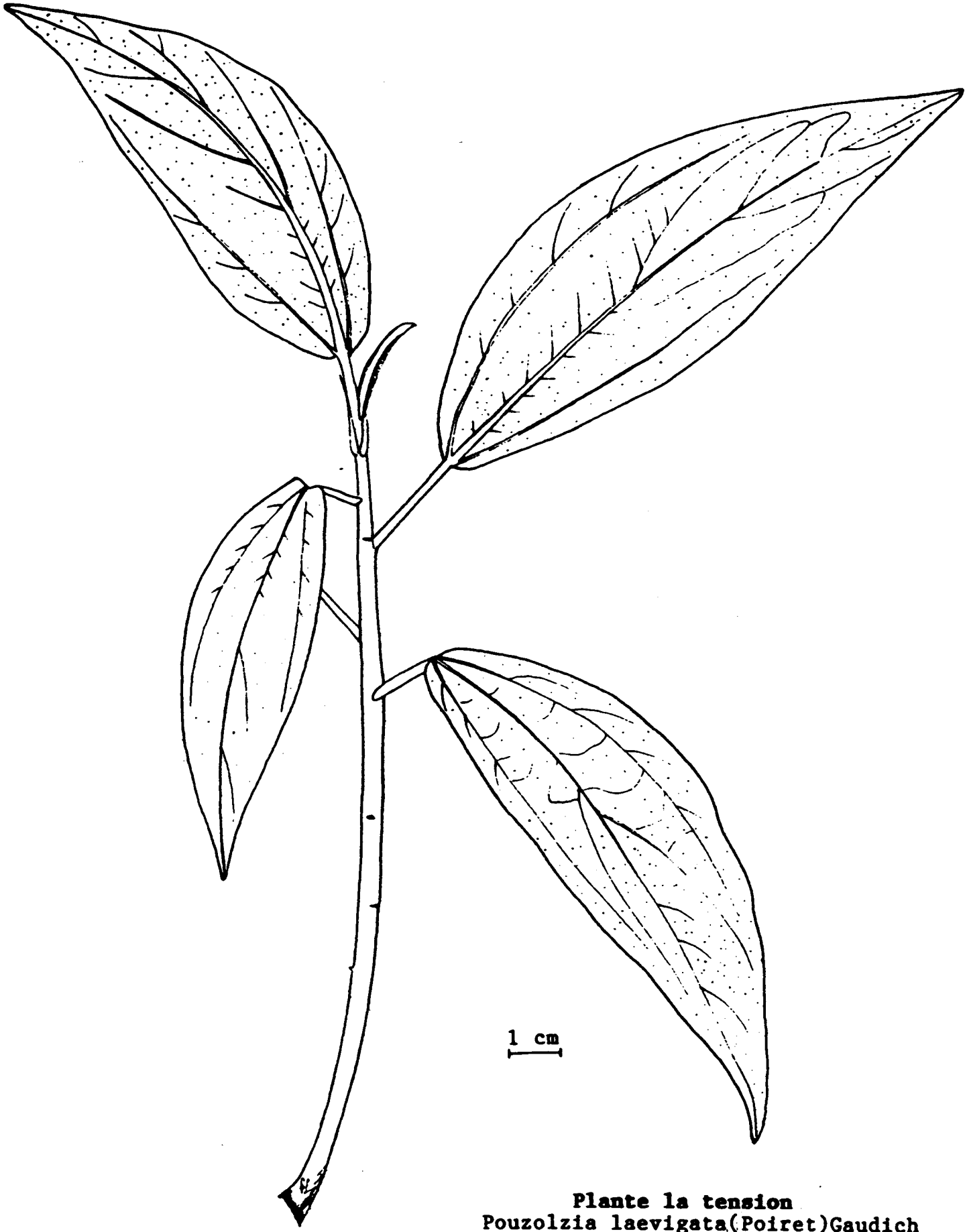

Plante la tension
Pouzolzia laevigata(Poiret)Gaudich
Urticaceae
FIG.100

3.17. PLANTE LA TENSION

Famille :

Urticaceae.

Nom scientifique :

Pouzolzia laevigata (Poiret) Gaudich.

Synonymes :

P. canescens Gaudich ex Wedd, P. mollis Blume, P. laevigata var. canescens (Wedd.) Baker, Parietaria laevigata Poiret (MARAIS 1985).

Noms vernaculaires :

L'ayant rapporté de l'île-soeur, Mme VIRAPIN Modély l'a naturellement appelé **Bois Maurice**. D'autres noms qu'elle lui donne (**Bois de rempart, Petit Badamier**) sont à proscrire car ils servent à désigner d'autres plantes médicinales bien connues. Par contre, **Plante la tension** ou **Plante de la tension** est tout à fait acceptable. MARAIS (1985) donne le nom **Bois de fièvre** que nous n'avons jamais entendu.

Répartition géographique :

Avec environ 50 espèces, le genre Pouzolzia est répandu sous les tropiques d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. P. laevigata est une espèce endémique de La Réunion et de Maurice (MARAIS 1985).

Description :

Arbrisseau de 1 à 2 m de haut. Ses feuilles sont pourvues d'un pétiole cannelé. La face supérieure du limbe porte une grande densité de petits cystolithes.

Les fleurs se présentent en petits glomérules axillaires, unisexués ou bisexués.

Ecologie :

Pouzolzia laevigata fréquente plutôt les sous-bois frais de la forêt tropicale semi-aride, se trouvant rarement en plein soleil.

Cette Urticaceae se bouture facilement. J'ai eu la surprise de la voir cultivée à La Bretagne dans le jardin de Modély VIRAPIN, mais aussi à Jean Petit, chez Renaud HOAREAU, un tisaneur situé à l'autre bout de l'île. Cette plante est encore peu connue des Réunionnais.

Usages médicaux actuels :

Modély VIRAPIN me dit qu'une dame de 93 ans, "très oppressée" boit de la tisane de la **Plante la tension** depuis plus de 2 ans.

Elle estime à environ 300 personnes, le nombre de ses clients souffrant d'hypertension.

Pour une tension de 20, elle prescrit pour 1 l d'eau l'usage d'une feuille de **Plante la tension**, d'une feuille de **Quatre épingles** et d'une tige feuillée d'**Orthochifon**. Cette tisane est à boire 3 fois par semaine : le lundi, le mercredi et le vendredi. Un mois après, on passe à 2 fois par semaine, enfin à 1 fois par semaine.

Pour faire baisser une tension forte, ou bien soigner des vertiges et essoufflements, elle conseille aussi 3 feuilles "mûres" de la **Plante la tension** infusées dans 1 l d'eau. Pour elle, les vieilles feuilles soignent aussi les diarrhées. Elle nous parle d'une dame de La Possession qui utilise la **Plante la tension** contre la grippe et l'essoufflement (= "quand on a du mal à respirer").

Pour Mme L. de Ste-Marie, 3 feuilles mûres pour 1 l d'eau servent à préparer une tisane bonne contre l'"oppression" (asthme), l'essoufflement, le vertige et l'hypertension (LAVERGNE 1987).

Composition chimique : (SMADJA et VERA 1988)

M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC	herbier	organes
+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	L 291	feuilles

Les alcaloïdes de la **Plante la tension** pourraient avoir des effets contre l'asthme et l'hypertension. Reste à en faire la preuve expérimentale.

Plante la tension

4.

PLANTES POTENTIELLEMENT MEDICINALES

Herborisant avec le Père DESCHEEMAEKER dans la région d'Ambositra sur les hauts plateaux malgaches, je fus surpris de constater que pratiquement toutes les plantes endémiques que nous rencontrions avaient des utilisations médicinales. Ce cheminement dans la connaissance et l'usage des plantes à des fins thérapeutiques remonte sans doute à la colonisation de Madagascar au IIIè siècle par les premières vagues d'immigrants.

La Réunion, quant à elle, ne connut de présence humaine continuelle qu'à partir du XVIIè siècle. Elle fut aussi toujours en relation avec la mère patrie colonisatrice et restera de ce fait imprégnée par la pharmacopée européenne dont elle ne se départit jamais vraiment.

Il semble que sa courte histoire (trois siècles) puisse servir à expliquer le fait que sur dix plantes utilisées dans la tisanerie, une seule soit endémique. Par contre, à Madagascar (dont l'histoire thérapeutique est éminemment plus longue), les remèdes sont préparés avec plus de plantes endémiques que de plantes non endémiques (BOITEAU 1979).

Dans les forêts primitives de La Réunion, les plantes inusitées comme "médicaments" abondent. Et dire qu'elles n'ont pas d'avenir thérapeutique n'est pas sérieux. Une plante non utilisée n'est pas obligatoirement une plante non utilisable.

Chacune de ces plantes mériterait au moins une analyse chimique. Il est bien sûr imprudent de leur prêter tout de suite telle ou telle propriété. Car en ce domaine, rien n'est certain. Seule l'expérimentation permet de passer au stade des certitudes.

Et il n'est jamais inutile de procéder à des tests de toxicité. Des alcaloïdes, des saponosides, des cardénolides, des hétérosides cyanogénétiques... peuvent être de véritables poisons.

On pourra remarquer qu'à l'île Maurice, Antidesma madagascariense Lam. et Adianthum rhizophorum Sw. sont actuellement prisés en décoctions et inusités à l'île de La Réunion.

Antidesma madagascariense, appelé **Bois de cabri** à La Réunion et **Bigaignon sauvage** à Maurice, soigne l'apoplexie et les oedèmes de la grossesse, en l'ancienne Isle de France. Cette Euphorbiaceae a de petits fruits grenats, passablement comestibles.

Adianthum rhizophorum est une fougère employée pour traiter la rougeole (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Cissus quadrangularis L., une Vitaceae appelée **Liane carrée** à La Réunion, fut appelée **Vanille du Dr BURCKE** à Maurice et usitée comme dépuratif et contre les indigestions et les contusions (DARUTY 1886). Désignée par **Doungwangwé** à Moheli, cette espèce des îles de l'Océan Indien occidental et de l'Afrique tropicale est utilisée aux Comores pour soigner l'orchite (ADJANOHOUN et Coll. 1982).

Cnestis glabra Lam., une Connaraceae à racine toxique pour les chiens (DEBRAY, JACQUEMIN, RAZAFINDRAMBAO 1971), appelée **Mort aux rats** à Maurice, **Voafasena** à Madagascar et **Mafatamboa** à La Réunion, fut utilisée par DARUTY (1886) contre la fièvre et la phtisie.

Persil marron à La Réunion, **Ortie blanche** à Maurice, Pilea urticifolia (L.f.) Blume est une Urticaceae qui servit à soigner le tambave, l'hématurie, les crachements de sang et la "névrose intestinale" (DARUTY 1886).

Lingue blanc ou **Bois de bouc** à La Réunion (1895), **Bois sirop** aux Seychelles, Premna corymbosa (Burm. f.) Rottl. et Willd. est une Verbenaceae usitée en décoctions racinaires et foliaires par les Seychellois pour faciliter l'accouchement et procéder à leur toilette intime (ADJANOHOUN et Coll. 1983).

Bois de peinture ou **Porché** à La Réunion, **Porché** ou **Valou** à Maurice, Thespesia populnea (L.) Soland est une Malvaceae "de bord de mer" qui fut utilisée en l'ancienne Isle de France contre la dysenterie, les hémorroïdes, les dartres et comme dépuratif (DARUTY 1886).

Nous aurions pu faire un tableau pour les seules plantes indigènes inusitées sur le plan thérapeutique. Nous avons préféré regrouper toutes les plantes indigènes soumises à l'analyse chimique, par familles botaniques, pour faire d'utiles comparaisons.

On constatera que les Fougères sont assez peu nombreuses dans ce tableau. Cela tient au fait que peu d'entre elles ont des usages médicinaux. Nous pourrons par la suite procéder à des

récoltes et les soumettre à l'analyse, surtout quand la Flore des Mascareignes aura publié quelques études les concernant.

Les quelques planches d'herbier qui illustrent cette quatrième partie montrent quelques endémiques réunionnaises. La seule dont nous pourrions récolter des quantités importantes de matière végétale, sans dommage pour l'espèce est le **Bois de Laurent-Martin** ou **Faux Bois de rose** ou encore **Bois de bibasse**, Forgesia racemosa J.E. Gmelin = F. borbonica (Lam.) Pers.

Les trois autres espèces : Abutilon exstipulare (Cav.) G. Don, Apodytes dimidiata E. Meyer ex Arn. = A. mauritiana (Miers) Baker et Euodia segregis Cordem, ne pourraient être cueillies en abondance sans compromettre leur existence future. Il serait donc urgent d'utiliser des techniques modernes pour les multiplier. Mises en culture, elles seraient préservées, plus faciles à étudier et à utiliser.

Susciter un intérêt médicinal, puis pharmaceutique pour telle ou telle espèce reviendra d'abord à s'assurer de son abondance. Si elle est commune, un avenir thérapeutique peut être tracé.

Toutes les analyses du tableau 2 qui vont suivre ont été effectuées par nos collègues SMADJA et VERA, chimistes à l'Université de la Réunion. Elles portent presque toutes sur du matériel foliaire.

HERB. 41

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 69 ESCALONIACEAE

Nom scientifique :
Forgetia racemosa J.F. Gmelin

Nom vernaculaire :
Bois de Lamart - Martin

Eléments descriptifs :
arbuste de 3-4 m de h.
fleurs blanc-rose. fruits vert et ovales.

Lieu de récolte : Salazie Roche Ecrite
Altitude : ± 1400 m
Date : 6.10.86.

Récolteur : Roger LAVERGNE

ORE IDE LA REUNION

1 cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 586 MALVACEAE

Nom scientifique :

Abutilon exstipulare (Cav.) G. Don

Nom vernaculaire :

Eléments descriptifs :

Herbe dress. ligneux ± 60-70 cm de h. Rameaux
feuilles longuement pétiolées. limbe cordiforme, vert
sombre face s. blanc, blanchâtre avec les nervures.
Fleurs isolées, axillaires. Calice staminale 8-12 cm

Lieu de récolte : Grande Chaloupe

Altitude : ± 150 m

Date : 7.2.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

FLORE DE LA REUNION 1cm

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 564 ICACINACEAE

Nom scientifique :
Apodytes dimidiata E. Meyer ex Arn.

Nom vernaculaire :
Bois gris, Faux corce blanc

Eléments descriptifs :
Arbuste 3,5 m de h. 5-6 cm ∅ du tronc. Fleurs blanches légèrement odorantes. Inflorescences terminales

Lieu de récolte : Colorado

Altitude : ≥ 780 M

Date : 1.2.87

Récolteur : Roger LAVERGNE

1 cm

FLORE DE LA REUNION

Herbier de la Réunion
Université - Faculté des Sciences
B.P. 5 - 97490 STE-CLOTILDE

Echantillon d'herbier n° 1052 RUTACEAE

Nom scientifique :
Euodia segregis Corden.

Nom vernaculaire :

Eléments descriptifs :
Arbrisseau ≃ 1,5 m. Feuilles pouvant être confondues avec celles de *Sideroxylon borbonicola*. Feuilles opposées, simples

Lieu de récolte : → Col de Fourche
Altitude : ≃ 1750 m
Date : 12.7.87.

Récolteur : Roger LAVERGNE

Tableau 2	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
FOUGERES		L															9	
Blechnum attenuatum	4.1	545	-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Blotiella pubescens	4.2	1095	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Cyathea borbonica	4.3	1447	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyathea exselsa	2.35	1274	-	-	-	+ -	-	-	-	-	-	0,8	TG	-	-	-	-	-
Cyathea glauca	4.4	1270	-	-	-	+ -	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Mohria caffrorum	4.5	1460	-	-	-	-	-	-	±	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Osmunda regalis	4.6	1018	-	-	-	-	+	-	-	+	-	2	TC	-	-	-	-	-
Phymatodes scolopendria	2.48	405	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pteridium aquilinum	4.7	1311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-
LICHEN																		
Stereocaulon vulcani	3.11	1380	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4	-	-	-	-	-	-
LYCOPODES																		
Lycopodiella cernua	4.8	398	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,6	-	± ?	± ?	-	-	-
Lycopodium clavatum	4.9	1352	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-
PRELE																		
Equisetum ramosissimum	2.51	1381	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANGIOSPERMES																		
AIZOACEAE																		
Delosperma napiforme	4.10	1445	+	±	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANACARDIACEAE																		
Poupartia borbonica	2.5	229	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANNONACEAE																		
Xylopia richardii	4.11	567	-	-	-	-	-	-	-	+	-	1	-	-	-	-	-	-
APIACEAE (=UMBELLIFERAE)																		
Centella asiatica	2.32	1290	-	-	-	±	+	-	+	-	-	1	-	-	-	-	-	-
APOCYNACEAE																		
Carissa xylopicron	1.1	1257	+	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	+	-	-	-	-
Ochrosia borbonica	2.26	253	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	- ?	+	-	-	-
Tabernaemontana mauritiana	1.8	535	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,7	-	+	+	-	-	-

FAMILLES	code	herbier	M	D	i-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
ARALIACEAE		L																
Gastonia custipongia	4.12	226	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,2	-	-	-	-	-	-
Polyscias repanda	4.13	1459	-	-	-	+	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
ASCLEPIADACEAE																		
Secamone volubilis	3.12	875	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,2	TC	-	-	-	-	-
Trichosandra borbonica	4.14	431	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ASPARAGACEAE (= LILIACEAE)																		
Asparagus umbellatus	2.3	1476	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Astelia hemichrysa	4.15	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cordyline mauritiana	4.16	215	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dracaena reflexa	2.7	1439	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-
Lomatophyllum macrum	4.17	1136	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Smilax anceps	2.33	186	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ASTERACEAE																		
Eriothrix lycopodioides	4.18	1227	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faujasia flexuosa	2.44	70	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faujasia pinifolia	4.19	477	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-
Helichrysum arnicoides	4.20	1205	-	-	-	+	-	-	-	-	-	1,2	TG	-	-	-	-	-
Helichrysum heliotropifolium	4.21	458	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monarrhenus salicifolius	3.3	231	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Psiadia amygdalina	4.22	509	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Psiada anchusaefolia	4.23	1061	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Psiadia argentea	4.24	475	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,8	-	-	-	-	-	-
Psiadia boivini	4.25	67	+	-	-	+	±	-	-	-	-	2	TC	-	-	-	-	-
Psiadia callocephala	4.26	462	-	-	-	±	-	-	-	-	-	2,3	-	-	-	-	-	-
Psiadia dentata	4.27	429	+	-	+	+	-	-	-	-	-	8,6	TG	-	-	-	-	-
Psiadia laurifolia	4.28	434	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
Psiadia retusa	4.29	407	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Senecio ambavilla	2.2	1276	-	-	-	+ -	+	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Senecio hubertia	4.30	472	-	-	-	+	-	-		-	-	0,8	TC	-	-	-	-	-
Senecio penicillatus	4.31	515	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Senecio salicifolius	4.32	451	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stoebe passerinoides	3.9	1280	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-?	+	-	-	+
Vernonia fimbrillifera	4.33	99	+	-	±	+	+	-	-	-	-	11,5	TG	-	-	-	-	-
BEGONIACEAE																		
Begonia salaziensis	4.34	1084	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BORAGINACEAE																		
Cynoglossum borbonicum	4.35	482	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Tournefortia acuminata	1.9	516	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tournefortia argentea	4.36		+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CACTACEAE																		
Rhipsalis baccifera		275	+	+	+	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
CAMPANULACEAE																		
Heterochaenia ensifolia	4.37	1218	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CELASTRACEAE																		
Elaeodendron orientale		153	-	-	-	-	-	-	-	+	-	0,6	TC	-	-	-	-	-
Pleurostylia pachyphloe	4.38	168	-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,9	TC	-	-	-	-	-
CHRYSOBALANACEAE																		
Grangeria borbonica	1.14	1436	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
CLUSIACEAE																		
Calophyllum tacamahaca	2.55	414	-	-	-	+	-	-	-	+	-	2	TC	-	-	+	-	-
Hyperycum lanceolatum	2.36	1305	-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	TG	-	-	-	-	-
COMBRETACEAE																		
Terminalia bentzoe	2.4	1261	-	-	-	+	-	-	-	-	-	2	-	+	-	-	-	-
CONNARACEAE																		
Cnestis glabra	4.39	182	-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,8	TC	-	-	-	-	-
CONVOLVULACEAE																		
Ipomoea pes-caprae	2.47	263	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
CUNONIACEAE																		
Weinmannia tinctoria	4.40	208	-	-	-	+	+	-	-	-	-	1,5	TG	-	-	-	-	-
CYPERACEAE																		
Cyperus papyrus	4.41	576	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	e-t	P	P	A	Pl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
EBENACEAE		L																
Diospyros borbonica	4.42	543	-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,5	TG	±	-	-	-	-
ERICACEAE																		
Agauria buxifolia	4.43	455	-	-	-	-	-	-	+	-	-	0,5	TC	+	+	+	-	-
Agauria salicifolia	2.18	167	-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Philippia arborescens	4.44	508	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	TC	+	+	-	-	-
Philippia galioides	4.45	464	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,6	TC	+	+	-	-	-
Philippia montana	4.46	463	-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,5	TC	+	+	-	-	-
ERIOCAULACEAE																		
Eriocaulon striatum	4.47	1201	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ERYTHROXYLACEAE																		
Erythroxylon hypericifolium	4.48	148	-	-	-	-	-	-	+	-	-	0,7	TC	-	-	-	-	-
Erythroxylon laurifolium	2.19	256	-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Erythroxylon sideroxyloides	4.49	421	-	-	-	+	-	-	+	-	-	1	TC	-	±	-	-	-
ESCALLONIACEAE																		
Forgesia racemosa	4.50	1055	-	-	-	+	-	-	+	-	-	1	TC	-	-	-	-	-
EUPHORBIACEAE																		
Acalypha integrifolia	1.5	392	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5	TG	-	-	-	-	-
Antidesma madagascariensis	4.51	216	-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,7	TC	-	-	-	-	-
Cordemoya integrifolia	3.4	1334	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TG	-	-	-	-	-
Croton mauritianus	3.7	941	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Euphorbia borbonica	4.52	1202	+	+	+	+	-	-	-	-	-	0,5	TC	+	-	-	-	-
Euphorbia viridula	4.53	1446	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Phyllanthus casticum	2.8	242	-	-	-	+	-	-	+	+	-	1,7	TG	-	-	-	-	-
Phyllanthus phillyreifolius	2.9	93	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	TG	-	-	-	-	-
Securinega durissima	4.54	25	-	-	-	+	-	-	-	+	-	1	TC	-	-	-	-	-
Stillingia lineata	4.55	416	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
FABACEAE (=PAPILIONACEAE)																		
Canavalia rosea	2.39	1248	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
Desmodium umbellatum	4.56	1458	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	TC	-	-	-		-
Indigofera ammoxylon	4.57	295	+	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Sophora denudata	3.16	438	+	+	+	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-
FLACOURTIACEAE																		
Aphloia theiformis	2.31	258	-	-	-	+	+	-	-	+	-	1	TC	-	-	-	-	-
Casearia coriacea	1.4	198	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Homalium paniculatum	4.58	172	+	-	-	+	-	-	-	-	-	0,6	TC	-	-	-	-	-
Scolopia heterophylla	1.13	151	-	-	-	±	-	-	-	+	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
FLAGELLARIACEAE																		
Flagellaria indica	4.59	557	-	-	-	+	-	-	-	-	-	1,6	+	-	-	-	-	-
GOODENIACEAE																		
Scaevola taccada	4.60	411	+	+	+	+	-	-	-	-	-	0,7	-	-	-	-	-	-
HERNANDIACEAE																		
Hernandia mascarenensis	1.2	1370	-	-	-									-	-			-
ICACINACEAE																		
Apodytes dimidiata	4.61	565	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,5	-	-	-	-	-	-
JUNCACEAE																		
Juncus effusus	2.38	435	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LAURACEAE																		
Cassytha filiformis	2.40	573	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	±	±	-	-	-
Ocotea obtusata	4.62	1452	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	TC	-	-	-	-	-
LECYTHIDACEAE																		
Foetidia mauritiana	2.28	1320	+	-	-	-	±	-	-	+	-	10	TC	+	+	-	-	-
LEEACEAE																		
Leea guinensis	2.22	249	-	-	-	+	+	-	±	+	-	-	TC	-	-	-	-	-
LINACEAE																		
Hugonia serrata	1.20	158	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOGANIACEAE																		
Geniostoma borbonicum	4.63	889	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Geniostoma pedunculatum	4.64	1050	+	+	+	+	+	-	-	-	-	0,6	-	-	-	-	-	-
Nuxia verticillata	2.27	1275	-	-	-	+	-	-	-	-	-	1,5	TG	+	+	-	-	-

LORANTHACEAE	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Pt	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Korthalsella opuntia	4.65	966	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Viscum triflorum	2.54	436	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1	TC	-	-	-	-	-
LYTHRACEAE																		
Pemphis acidula	4.66	408	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
MALVACEAE																		
Abutilon exstipularis	4.67	962	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hibiscus boryanus	1.16	194	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hibiscus columnaris	1.17	961	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thespesia populnea	4.68	577 bis	+	-	+	-	-	-	+	+	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
MELASTOMACEAE																		
Memecylon confusum	4.69	538	-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,7	TC	-	-	-	-	-
MELIACEAE																		
Turraea cadetii	4.70	1027	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	TC	+	-	-	-	-
Turraea casimiriana	2.16	1278	-	-	-	+	+	-	-	+	-	1,2	TC	-	-	-	-	-
Turraea ovata	4.71	471	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
MIMOSACEAE																		
Acacia heterophylla	4.72	437	+	+	+	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
MONIMIACEAE																		
Monimia amplexicaulis	4.73	1048	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Monimia rotundifolia	4.74	883	-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,7	TC	-	-	-	-	-
Tambourissa elliptica	1.3	1264	-	-	-	-	-	-	-	+	-	0,8	TC	-	-	-	-	-
MORACEAE																	-	
Ficus densifolia	4.75	1485	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ficus lateriflora	1.15	1479	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ficus mauritiana	4.76	1267	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	TC	-	-	-	-	-
Ficus reflexa	4.77	1268	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Ficus rubra	2.1	1322	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maillardia borbonica	2.13	1287	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MYRSINACEAE																		
Badula barthesia	2.20	183	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,1	TC	-	-	-	-	-
Badula borbonica	4.78	1013	-	-	-	+	-	-	-	+	-	12	TC	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	P	A	Pi	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Badula decumbens	4.79	1480	+	-	-	-	-		-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Badula grammisticta	4.80	1069	-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Badula nitida	4.81	1023	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,5	TC	-	-	-	-	-
Embelia angustifolia	2.43	1307	-	-	+	+ -	+	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Embelia demissa	4.89	479	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,3	TC	-	-	-	-	-
MYRTACEAE																		
Eugenia bosseri	4.83	378	-	-	-	+	-	-	+	-	-	0,7	TC	-	±	-	-	-
Eugenia buxifolia	2.14	141	-	-	-	+	-	-	-	+	-	1,3	TG	-	±	-	-	-
Eugenia mespiloides	1.11	139	-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,9	TG	+	+	-	-	-
Psiloxylon mauritianum	1.7	379	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TG	-	-	-	-	-
Syzygium cymosum	4.84	1032	-	-	-	+	-	-	+	+	-	1,5	+	-	-	-	-	-
Syzygium platyphyllum	4.85	1005	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	TG	-	-	-	-	-
OLACACEAE																		
Olax psittacorum	3.1	1289	-	-	-	+	-	-	-	-	-	4,5	-	-	-	-	-	-
OLEACEAE																		
Chionanthus broomeana	4.86	536	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- ?	+	-	-	-
Olea europaea africana	3.8	507	+	+	-	-	-	-	-	-	-	0,8	-	+	+	-	-	-
Olea lancea	2.23	1351	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1,2	+	+	+	-	-	-
ORCHIDACEAE																		
Bulbophyllum nutans	2.56	218	-	-	-	-	-	-	-	-		+	-	-	-	-	-	-
Jumellea fragrans	2.34	72	+	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
Jumellea recta	4.87	433	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PANDANACEAE																		
Pandanus elegans	4.88	1440	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pandanus montanus	4.89	212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
PIPERACEAE																	-	
Peperomia trinerva	4.90	510	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piper pyrifolium	2.45	1373	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PITTOSPORACEAE																		
Pittosporum senacia	2.37	1285	+	±	+	+	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Pl	PA	C	S	T	S+T	TR	AQ	HA	HC
POACEAE																		
Cymbopogon excavatus	4.91	1444	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pennisetum caffrum	4.92	480	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
POLYGONACEAE																		
Polygonum poiretii	2.50	1129	-	-	+	-	-	-	+	-	-	0,7	-	-	-	-	-	-
PRIMULACEAE																		
Lysimachia mauritiana	4.93	1456	-	-	+	-	-	-	+	-	-	2,7	TC	-	-	-	-	-
RANUNCULACEAE																		
Clematis mauritiana	1.19	1104	+	+	+	+	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	±
RHAMNACEAE																		
Gouania mauritiana	3.13	503	+	±	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Phylica nitida	4.94	474	-	-	-	+	-	-	+	+	-	3	TC	+	+	-	-	+
Scutia myrtina	2.21	292	-	-	-	+	-	-	+	+	-	1	TC	+ ?	-	-	-	-
ROSACEAE																		
Rubus apetalus	2.53	1148	-	-	-	+	+	-	-	+	-	0,8	TC	-	-	-	-	-
RUBIACEAE																		
Antirhea borbonica	2.25	1028	+	+	+	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-
Bertiera borbonica	4.95	409	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	TC	-	-	-	-	-
Bertiera rufa	4.96	94	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,6	TC	-	±	-	-	-
Chassalia boryana	4.97	570	+	+	+	+	-	-	-	-	-	2,4	-	-	-	-	-	-
Chassalia gaertneroides	4.98	544	+	+	+	+	-	-	-	-	-	1,6	-	-	-	-	-	-
Coffea mauritiana	3.10	1284	-	-	-	+	-	-	-	-	-	2,5	-	-	-	-	-	-
Danais fragrans	2.41	1357	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,7	-	-	+	-	-	-
Fernelia buxifolia	4.99	419	-	-	-	+	-	-	+	+	-	1,5	TC	-	-	-	-	-
Gaertnera vaginata	4.100	1333	+	+	+	+	-	-	-	-	-	0,8	TG	-	-	-	-	-
Mussaenda arcuata	2.46	1379	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-
Mussaenda landia	1.21	1453	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Myonima ovata	4.101	174	-	-	-	-	-	-	+	+	-	2,3	TC	-	±	-	-	-
Psathura borbonica	2.6	523	-	-	-	+	-	-	-	-	-	0,9	TC	-	-	-	-	-
Pyrostria commersonii	4.102	529	+	-	±	+	-	-	+	-	-	1,4	TC	+	±	-		-
Pyrostria orbicularis	4.103	569	-	-	-	+	-	-	+	-	-	1,5	TC	-	+	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Tarenna borbonica	1.12	222	+	+	+	+	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
RUTACEAE																		
Euodia borbonica	2.30	91	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euodia irifica	4.104	512	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euodia obscura	4.105	1019	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euodia obtusifolia	4.106	1355	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euodia segregis	4.107	1052	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euodia simplex	4.108	457	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Toddalia asiatica	2.52	1332	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vepris lanceolata	2.49	1340	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zanthoxylum heterophyllum	2.15	504	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	±	-	-	-
SAPINDACEAE																		
Allophylus cobbe	1.10	255	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	-	-	-	-	+
Cossignia pinnata	3.2	282	+	+	+	+	-	-	-	-	-	5	TC	-	-	-	-	-
Dodonea viscosa	2.17	1231	-	-	-	-	-	-	+	+	-	0,5	TC	-	-	-	-	-
Doratoxylon apetalum	2.12	1344	-	-	-	-	-	-	+	+	-	12	TC	-	-	-	-	-
Molinea alternifolia	1.23	254	-	-	-	+	+	-	+	+	-	1,2	TC	-	-	-	-	-
SAPOTACEAE																		
Labourdonnaisia calophylloides	3.15	1435	-	-	-	+	-	-	+	+	-	0,9	TC	+	-	-	-	-
Mimusops maxima	3.14	1438	-	-	-	+	+	-	+	+	-	-	TC	-	-	-	-	-
Sideroxylon borbonicum	2.10	470	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sideroxylon majus	2.11	273	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TC	+	+	-	-	-
SOLANACEAE																		
Lycium tenue	4.109	1454	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	-
STERCULIACEAE																		
Dombeya acutangula	1.22	591	+	±	+	±	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dombeya elegans	4.110	1405	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dombeya ferruginea	4.111	1484	-	-	-	±	-		+	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Dombeya populnea	3.6	816	+	+	+	+	-	-	+	-	-	-	TC	-	-	-	-	-
Dombeya punctata	4.112	103 bis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Dombeya reclinata	4.113	102 bis	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	TC	-	-	-	-	-

	code	herbier	M	D	s-t	P	F	A	Fl	PA	C	S	T	S+TR	TR	AQ	HA	HC
Heritiera littoralis	4.114	574	-	-	-	-	-	-	+	+	-	1,8	TC	-	-	-	-	-
Ruizia cordata	3.5	1126	-	-	-	+	-	-	-	+	-	0,6	TC	-	-	-	-	-
Trochetia granulata	4.115	518	+	+	+	-	-	-	-	-	-	0,6	TC	-	-	-	-	-
URTICACEAE																		
Boehmeria stipularis	4.116	393	-	-	-	+	-	-	-	+	-	1	TC	-	-	-	-	-
Elatostema fagifolium	4.117	372	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obetia ficifolia	2.24	1336	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pilea luscens	4.118	284	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pilea umbellata	4.119	131	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pilea urticifolia	4.120	128	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Pouzolzia laevigata	3.17	291	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VERBENACEAE																		
Clerodendron heterophyllum	1.6	1179	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premna corymbosa	1.121	1266	+	+	+	+	±	-	-	-	-	1,7	-	-	-	-	-	-
VITACEAE																		
Cissus quadrangularis	1.122	1262	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-

Les Ptéridophytes étudiées, les plus intéressantes sur le plan chimique, nous semblent être les **Lycopodes**, les seuls à présenter des alcaloïdes dans leurs tissus.

Seule l'**Osmonde royale** (fougère à vaste répartition géographique, mais peu abondante à La Réunion) pourrait offrir quelques composés polyphénoliques intéressants.

Sur 70 familles d'Angiospermes, 34 d'entre elles ont un ou plusieurs représentants contenant des alcaloïdes. Si nous avions multiplié les récoltes pour chaque espèce, il est probable que nous aurions trouvé des alcaloïdes chez certaines, dans un premier temps dépourvues de ces métabolites. Cette conviction est étayée par des résultats parfois différents entre chimistes ayant étudié le même taxon.

La variabilité dans la composition en principes actifs est due aux plantes et non aux chimistes (même s'il peut y avoir de légères différences d'appréciation dans les résultats). Ce sont ces mêmes chimistes qui nous ont conduits à rechercher les causes de cette variabilité.

Sur 218 espèces étudiées, 4 seulement possèdent à la fois des phénols, des flavonoïdes, des flavanes et des proanthocyanidols : Leea guinensis, Hypericum lanceolatum, Molinea alternifolia et Mimusops maxima.

Il faut dire qu'aucune n'a donné un test positif pour les anthocyanes. Ces constituants existeraient plutôt dans les fleurs et les fruits.

Les flavonoïdes (importants sur le plan thérapeutique) n'ont été détectés (avec plus ou moins de certitude) que chez 18 espèces.

Les proanthocyanidols rencontrés "fréquemment dans les tiges et dans les feuilles" (GUIGNARD, COSSON, HENRY 1985) sont apparus chez 52 espèces, en gros chez 1 sur 4.

La coumarine n'est présente que chez 3 espèces : Jumellea fragrans, Mussaenda arcuata et Hypericum lanceolatum.

Tanins et saponosides sont les constituants les plus communs. Cependant, offrant 5 cm de mousse au moins (donc une teneur en saponine intéressante sur le plan quantitatif), nous comptons 7 espèces : Psiadia dentata et Vernonia fimbrillifera (2 Asteraceae), Apodytes dimidiata (1 Icacinaceae), Foetidia mauritiana (1 Lecythidaceae), Badula borbonica (1 Myrsinaceae), Pittosporum senacia (1 Pittosporaceae) et Doratoxylon apetalum (1 Sapindaceae).

La recherche des anthraquinones (au niveau des feuilles) n'a pas été fructueuse. Seuls Calophyllum tacamahaca et Agauria buxifolia (4.43.) ont donné un test positif.

Pour les hétérosides cyanogénétiques, Stoebe passerinoides, Phylica nitida (4.94.) et Allophylus cobbe sont les seules espèces à fournir une coloration franchement rougeâtre.

Recherche des plantes à huile essentielle (H.E.)

Nous voulions trouver tout de suite des plantes riches en "essences" ou H.E. Nous avons naturellement cueilli toutes celles qui avaient une odeur prononcée, quand on les froisse. Malheureusement, elles ne sont pas très nombreuses. Il fallut donc trouver un autre critère de choix.

Sachant que les H.E. renferment surtout des mono et sesquiterpènes, nous pensions que celles qui avaient donné un test positif, pour les réactions de LIEBERMAN-BUCHARD (stérols et triterpènes) et de BRIESKORN et BRIENER (triterpènes), pourraient contenir l'"essence" recherchée. Notre supposition était mauvaise, car une H.E. fut fournie par une plante sans triterpènes, alors qu'une autre drogue à triterpènes était dépourvue d'"essence".

La réputation qu'a La Réunion d'être une "île à parfums" n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Cette réputation est due (auprès des parfumeurs) à deux "plantes aromatiques", le **Géranium** (Pelargonium x asperum) et le **Vétyver** (Vetiveria zizanoides), qui produisent une importante quantité d'"essence" (alors qu'elles sont hydrodistillées). Ces deux plantes cultivées ne sont que deux taxons acclimatés, donc étrangers à la flore primitive insulaire.

Car en réalité, l'ancienne île Bourbon a une flore sauvage bien peu aromatique. Comparer la lande altimontaine à **Branles** et à **Ambavilles** à la garrigue provençale est un supplice pour les narines. On a beau humer l'air, on ne sent rien ou presque.

Espérer obtenir une H.E. d'espèce appartenant à un genre réputé aromatique n'est pas évident. Helichrysum arnicoïdes (L1205) et Helichrysum heliotropifolium (L1515), tous deux endémiques de La Réunion, n'ont ni parfum, ni H.E..

Pourtant le genre Helichrysum a, sur les hauts plateaux malgaches, plusieurs espèces à H.E..

A ce jour (21.10.88), Robert VERA a effectué l'hydrodistillation de 38 espèces, contre 218 soumises à un screening phytochimique. Ayant cueilli celles qui avaient le plus de chances de contenir une H.E., on aboutit, avec 23 espèces ayant fourni une essence, à 61 % de "plantes aromatiques". Ce pourcentage fait bien sûr illusion, car nous espérons tout au plus 10 % de réussite, donc trouver à peu près une "plante à essence" pour neuf autres qui n'en contiendraient pas.

Le nombre de "plantes à H.E." est une chose, les rendements fournis en sont une autre.

La plupart des espèces n'ont fourni que quelques gouttes d'H.E.. Nous sommes loin des rendements du **Géranium** et du **Vétyver**.

Pour 4 ou 5 espèces seulement le rendement fut "important". Mais aucune de celles-ci ne peut se cueillir facilement, rapidement, en abondance. Toutes n'existent que de loin en loin, souvent en pieds isolés, même si elles sont, pour la plupart, qualifiées de "communes".

VERA me fit remarquer que le liquide jaune obtenu, après 3 à 5 heures d'hydrodistillation, semble avoir souvent plus les caractéristiques d'une huile que d'une H.E. ; il n'est pas odoriférant !

Nous trouverons néanmoins sans doute telle ou telle H.E. capable d'intéresser un parfumeur ou un aromathérapeute. Une thèse de pharmacie pourrait fort bien être effectuée à partir d'aromatogrammes obtenus dans un laboratoire à La Réunion.

A ce jour, la détermination des constituants de chaque H.E. nouvelle n'est pas terminée. Pour respecter le secret de recherche de nos collègues chimistes, nous ne dresserons pas la liste des "espèces aromatiques" identifiées.

Nous pensons que des plantes ayant des sous-espèces ou des variétés différentes pourraient fort bien avoir des H.E. voisines, mais pas identiques. Cette détermination des constituants chimiques de chaque H.E. et leurs pourcentages, pourraient fournir des arguments supplémentaires pour justifier un morcellement taxonomique.

CONCLUSION

Travailler dans l'amitié des Hommes et des Plantes fut et reste pour moi un réel bonheur.

J'aurais pu fournir des recettes condensées et impersonnelles. J'ai tenu à ce que chacune d'elles soit l'empreinte d'un tisaneur. Il me semblait alors indispensable de présenter succintement chacun de ces derniers.

Ces enquêtes m'ont passionné. Elles donnaient un peu plus de vie à ces plantes que j'aime rencontrer "du battant des lames au sommet des montagnes", par planèzes et ravines.

Mes interlocuteurs étaient pour la majorité créolophones. Mais qu'importe. Ce ne fut pas un handicap. Je n'éprouvais pas de difficulté à les comprendre, même si je parle assez mal le créole.

L'étal de ceux qui font commerce des "z'herbages", sur quelques marchés, m'a toujours paru des plus modestes. Cinq francs après cinq francs - frais déduits - leurs ventes n'offrent qu'un maigre bénéfice.

Quand on les consulte à domicile, ils savent recevoir ceux qui ont mis leurs espoirs de guérison dans les tisanes. Souvent, ils ne demandent rien en contrepartie des soins offerts. Les malades guéris pourront toujours plus tard savoir dire merci.

Sans diplôme, ne sachant souvent pas lire, les tisaneurs n'en constituent pas moins une aristocratie du coeur et de la générosité. Ils m'ont souvent dit faire des tisanes pour rendre service.

Si quelques uns ont gardé secrètes certaines recettes, beaucoup ont spontanément donné la composition de leurs "complications".

Le mythe de la panacée universelle est un peu présent chez M. Hilaire HOAREAU, qui voudrait en une seule tisane pouvoir soigner plusieurs maladies.

Notre bonne Mme DIJOUX Félicien, que nous appelons Lucie, poursuit ce rêve difficile de rendre une tisane plus efficace en lui incorporant un nombre plus élevé d'espèces végétales.

Ce mélange de plantes est justifié quand il s'agit d'augmenter l'activité d'une drogue, d'associer des médicaments

d'action différente, d'annuler les effets secondaires de l'un des composants (VIGNEAU 1985).

Ces "associations médicamenteuses" sont cependant décriées par certains phytopharmaciens ; pour eux, l'idéal serait de s'en tenir à une seule plante et d'y puiser le summum de ses possibilités. Ils connaissent les phénomènes de synergie, mais évoquent des effets pharmacologiques qui se contrarient.

Nos tisaneurs pensent avoir sélectionné les meilleures associations de plantes, les "complications" les plus efficaces.

Conscients de la toxicité de certaines plantes, les tisaneurs nous ont toujours paru très prudents. Leur souci constant est, semble-t-il, de ne pas nuire.

Accuser la "tisane tambave" d'avoir tué des enfants atteints par le "carreau" (c'est-à-dire gravement déshydratés) est leur faire un mauvais procès. La tisane n'a tué personne.

Ces enfants avaient besoin d'une hospitalisation urgente, mais leurs pertes liquidiennes étaient sans doute déjà trop importantes, d'où leur état désespéré.

De nombreux malades, surtout dans les "écarts", ont encore recours aux "z'herbages". Ils sont sans doute plus attachés à la tisane traditionnelle qu'à la certitude d'être guéris.

Certains sont enchantés des résultats obtenus, d'autres se contentent de dire que la tisane leur aura fait du bien, du moins pas de mal. Quelques uns estiment cependant peu concluants les résultats obtenus.

Mais personne n'est dupe quant à l'efficacité d'un remède. On sait très bien que les plantes soignent mais ne réussissent pas obligatoirement à guérir. Des tisaneurss connaissent d'ailleurs leurs limites quand ils me disent : "pour cette maladie, il faut aller voir le médecin". Des malades vont de leur côté (par famille interposée), d'un tisaneur à un autre, à la recherche du remède miracle !

Jeanne VISNELDA évoque les affections de l'appareil digestif, les troubles liés à la ménopause, les rhumatismes et l'arthrose, comme étant les maladies qu'elle traite avec le plus de succès (LEMAIRE 1988). Cela laisse entendre que ses dons de guérisseur sont moins opérants pour d'autres maladies.

La médecine par les plantes est restée vivace à La Réunion. Il est vrai qu'en temps de guerre l'île fut privée de tous médicaments venus de l'extérieur. Les seuls remèdes disponibles étaient donc puisés dans les ressources de la flore locale.

Blancs pour la plupart, les tisaneurs ne font que perpétuer la vieille tradition médicale française, même s'ils utilisent des

plantes bien différentes. Cette tradition s'est bien sûr colorée (en trois siècles d'histoire) de quelques apports, malgaches pour l'essentiel, semble-t-il.

Un paradoxe doit être levé. On ne peut vouloir du bien aux gens, en les soignant, et faire du mal à la nature, en provoquant "une érosion génétique irréversible" (HALLÉ, lettre du 4.9.88). Il est, en effet, inadmissible que des espèces endémiques disparaissent sacrifiées jusqu'au dernier pied sauvage, pour avoir offert quelques principes actifs inconnus à une eau mise à bouillir.

Si une plante endémique disparaît, la première victime en est le tisaneur. Il n'aura plus jamais à sa disposition cette matière végétale qui rendait si efficaces ses "complications".

Il est donc urgent que chaque tisaneur procède à la culture des plantes rares qu'il utilise.

Le Conservatoire Botanique de Mascarin devrait, dans un avenir proche, intensifier la multiplication des espèces rares à vocation médicinale. D'abord obtenues par voie sexuée, ces espèces pourront être multipliées, en grand nombre, "in vitro". Elles pourraient être offertes, en priorité, aux tisaneurs capables de les cultiver au coeur de leur "jardin de santé".

Parmi les plantes médicinales indigènes qui nous intéressent, bien rares sont les genres communs aux pharmacopées française et réunionnaise : Asparagus, Equisetum, Ficus, Olea, Polygonum, Smilax, Viscum sont de ceux-là. Ils ne recouvrent pas obligatoirement les mêmes utilisations. De ce fait, La Réunion a secrété son propre univers thérapeutique, tributaire d'un réservoir génétique spécifique.

Rendre hommage aux tisaneurs, c'était gravir la première marche, celle où des feuilles, des racines, des écorces attendent d'être achetées pour servir à la préparation de remèdes.

Gravir la deuxième marche me permettait de savoir ce que contiennent ces "médicaments", ces plantes cueillies pour nous soigner. Une collaboration étroite avec deux chimistes de l'Université était à la fois une joie et une nécessité.

Sans éléments de comparaison, nous n'aurions pas noté la variabilité chimique de certaines espèces. Les tests effectués au préalable par quelques chimistes, nous ont donc conduits à nous interroger sur les causes de cette variabilité.

Reste à savoir si cette variabilité est le fait de certaines espèces ou de toutes les espèces. Il faudrait donc multiplier les tests et surtout les effectuer à des périodes de l'année distinctes, sur des plantes d'âges variés.

Il est peu vraisemblable que certaines espèces soient totalement dépourvues de métabolites secondaires. On peut supposer que ces constituants sont en très faible quantité ; dès lors, le screening phytochimique n'aura pu les révéler.

La troisième marche ou le troisième maillon de notre recherche fait appel à des pharmacologues. Il faut nécessairement vérifier l'action sur des êtres vivants de chaque "z'herbage", de chaque espèce utilisée traditionnellement comme un "médicament". De cette manière on confirmera telle propriété ; on montrera par contre que telle plante est inefficace contre cette maladie mais peut être active contre d'autres troubles ou affections. Ayant confirmé telle propriété, on pourra mieux apprécier les doses à utiliser.

Identifier les constituants chimiques d'une plante n'est pas pour autant connaître la nature de ses "principes actifs".

Dans le cas de l'**Aubépine** (Crataegus oxyacantha) - une Rosaceae de Métropole - "on n'a pas pu encore définir avec certitude la nature des composants actifs" (PELT 1979). Par la suite, on saura que l'action de cette drogue "est due essentiellement aux flavonoïdes : flavones et flavannes surtout" (BEZANGER-BEAUQUESNE, PINKAS, TORCK et TROTIN 1980).

Ce qui laisse à dire qu'il faudra bien du temps avant que l'on connaisse les "principes actifs" de nos "plantes-médicaments".

Cependant, on ne savait pas ce que contenaient la plupart des espèces endémiques de La Réunion. Les screenings phytochimiques effectués auront au moins l'avantage d'offrir un supplément de connaissance sur les plantes médicinales de notre île. Mais nous tenons à rappeler que le tableau 2, dressé à partir des résultats obtenus par SMADJA et VERA (1988), n'a rien de définitif. Il pourra, à partir de nouvelles analyses, être modifié.

Le travail que nous avons entrepris (deux chimistes et un botaniste) s'intègre au programme de recherche de l'A.I.R.D.O.I. sur les plantes aromatiques et médicinales. Cette Association des Institutions de Recherche et de Développement dans l'Océan Indien concerne Madagascar, La Réunion, Maurice, les Seychelles et les Comores.

Un contrat de recherche avait été signé entre A.I.R.D.O.I. et un laboratoire pharmaceutique. Mes collègues chimistes ne

veulent pas jouer le jeu, dans la mesure où ils sont contraints à ne rien publier. En effet, l'article 4 de ce contrat stipule "qu'A.I.R.D.O.I. et x s'engagent à ne pas publier ou communiquer à des tiers toute information relative soit aux plantes dont les extraits seraient en cours d'étude dans les laboratoires de x, soit aux résultats obtenus sur ces extraits ou les principes actifs qu'ils contiendraient".

J'ai tout de même cueilli une plante pour faire un essai avec ce laboratoire.

Nous trouverons probablement des universitaires spécialisés dans telles ou telles familles végétales, telles ou telles maladies, qui accepteront de tester nos plantes médicinales. Je pense à PELT, DELAVEAU, GIRRE... avec qui j'ai déjà échangé du courrier.

Gérard DELERIS du Laboratoire de chimie organique de l'Université de Bordeaux II attend que nous lui envoyions divers extraits d'espèces bien définies. Il recherche des plantes antiinflammatoires, antirhumatismales, antitumorales et d'autres actives sur les fibres musculaires lisses ou favorisant la régression du bouchon d'une artériosclérose.

Il est sans doute préférable de travailler avec plusieurs laboratoires, chacun d'eux étant spécialisé dans un domaine ; plutôt qu'être lié à un seul laboratoire polyvalent. L'important est surtout d'être libre au niveau des publications.

PLANTES INDIGENES

Les numéros soulignés correspondent aux pages pourvues d'une illustration.

Les noms vernaculaires précédés du signe * désignent des plantes différentes.

Abutilon:543,545,553.
Acacia:48,53,64,65,418,468,553.
Acalypha:160,161,551.
Acanthophoenix:56,64.
Adiantum :542.
Aegiphilia:346.
Aeranthus:379.
Aerobion:379.
*Affouche:95,226,227,228,229,230,298.
Affouche à grandes feuilles:228.
Affouche blanc:228.
Affouche rouge:228.
Agauria:306,307,308,309,310,518,551,558.
Aizoaceae:548.
Allophylus:179,180,556,559.
Ambaville:64,66,95,100,231,232,233,234,235,236,272,303,328,336,337,342,360,367,376,389,390,391,399,430,444,477,513,514,521,523,559.
Ambaville bleu:232.
Ambora:154.
Anacardiaceae:248,249,548.
Anakatsimba:457.
Andromeda:307.
Angraecum:379.
Anguillaria:316.
Annonaceae:548.
Antidesma:542,551.
Antirhea:61,92,226,334,335,555.
Aphloia:61,89,92,226,362,363,364,365,366,367,552.
Apiaceae:369,370,548.
Apocynaceae:92,145,146,148,171,172,173,340,341,548.
Apodytes:543,546,552,558.
Araliaceae:549.
Arbre fougère:385.
Ardisia:316.
Arduina:146.
Asclepiadaceae:92,414,415,522,523,549.
Asparagaceae:237,239,257,258,374,375,376,549.
Asparagopsis:239.
Asparagus:237,238,239,549,563.
Asperge:112,239,240.
Asperge sauvage:237,238,239,240.
Astelia:56,549.
Asteraceae:66,92,231,232,240,420,421,489,490,511,512,549,558.
Aubertia:359.

Badula:315,316,317,318,418,553,554,558.
Bakaratsana:438.
Batatran:432.
Begoniaceae:550.
Begonia:550.
Benjoin:12,57,102,127,241,242,243,244,245,246,247,250,303,309,
347,352,502.
Benjoin-pays:243.
Bertiera:555.
Bigaignon sauvage:542.
Blechnum:548.
Blotiella:548.
Boehmeria:557.
Bois à fièvre:189,190,191,192.
Bois à gratter:169
Bois amer:88,145,146,147,148,194,195.
Bois balié la rivière:268.
Bois banane:158.
Bois benzoin:243.
Bois bigaignon:169.
Bois blanc:150,151,152.
*Bois blanc rouge:127,246,248,249,250, 275,292,391,467.
Bois boeuf:323.
Bois cabris:165,307.
Bois callant:158.
Bois carotte:394.
Bois castique:263.
*Bois cassant:119,125,131,226,233,251,252,253
254,255,272,272,280,366, 381, 390, 395,421,429,434,466,485,527.
Bois charron:243.
Bois d'Adam:512.
Bois d'anémone:365.
Bois d'arnette:301.
Bois de balai:191,194.
Bois de bibasse:543.
*Bois de bombarde:153,154,155,156,346.
*Bois de bouc:346,542.
Bois de bouchon:191.
Bois de buis marron:194.
*Bois de cabri:157,158,159,165,542.
Bois de cabri rouge:158.
Bois de catafaille noir:292.
Bois de catafaye blanc:359.
*Bois de cerf:327,509.
Bois de cerf odorant:394.
Bois de chandelle:81,121,223,245,256,257,258,259,260,
261,264,386,527.
Bois de chanteur:497,498,501.
Bois de Charles:160,161,162.
*Bois de chenilles:133,163,164,165,166,167,490.
Bois de chien:268.
Bois de chourichaude:465.
Bois de crève-coeur:160.
*Bois de demoiselle:76,133,233,259,262,263,264,265,
266,268,395,433,477.

Bois de fer:57,102,226,233,272,275,276,298,313.
Bois de fer bâtard:270,271,272,371,380,389.
Bois de fer blanc:126,271,273,274,275,276,391.
Bois d'effort:119,245,439,453,482,483,484,485.
Bois de fièvre:538.
Bois de fleurs jaunes:388.
Bois de gaillard:284.
Bois de gale:307.
Bois de gaulette:103,223,229,259,275,276,277,278,279,
280,281,337,380,466,468,527.
Bois de gaulette blanc:89,223.
Bois de gaulette rouge:89,279.
Bois de gouyave marron:168,169,170.
Bois de joli coeur:394.
Bois de Judas:60,486,497,488.
Bois de lait:171,172,173,175.
***Bois de Laurent-Martin**:176,177,178,543,544.
Bois de liège:284.
Bois de lingue:229.
Bois de maillet:284.
Bois de maman:117,125,254,282,283,284,285,286,303,321,
343,406,419.
Bois de mangue marron:394.
Bois de mapou:307.
Bois de mazelle:263.
Bois de merle:179,180,181.
***Bois de nèfles**:182,183,287,288,289,290,380.
Bois de nèfle des Hauts de bourbon:289.
Bois de nèfle à grandes feuilles:182,183,184.
Bois de nèfle à petites feuilles:191,287,288,289,290,380.
Bois de nègresse:268.
Bois de paille-en-queue:124,480,489,490.
Bois de pêche marron:183.
Bois de peinture:542.
***Bois de perroquet**:480,491,492,493.
***Bois de pintade**:60,147,185,186,187,188,316,317.
Bois de poivre:291,292,293.
Bois de poivrier:292.
Bois de poupart:249.
Bois de prune:189,190,191,192.
Bois de punaise;147,193,194,195.
***Bois de quivi**:117,155,191,245,265,294,295,296,297,
298,299,304,382.
Bois de rat:292.
Bois de ravine:268.
Bois de reinette:103,226,234,285,297,300,301,302,303,304,
305,324,343,360,419,452,457,458,474,502,513.
Bois de rempart:104,306,307,308,309,310,347,518,538.
Bois de requin:284.
***Bois de ronce**:320,460.
Bois de ronde:146,312.
Bois de rongue:12,82,119,235,245,275,311,312,313,314,
343,352,456,502.

Bois de sagaye:279,284.
***Bois de savon**:81,315,316,317,318.
***Bois de senteur**:88,114,119,245,260,303,304,352,467,497,498,
501,502.
Bois de senteur blanc:480,494,495,496,497,498.
Bois de senteur bleu:498,499,500,501,502,503.
Bois de senteur galeux:501.
Bois de senteur rouge:501.
Bois de sinte:285,319,320,321.
Bois de source:323.
Bois de source blanc:331.
Bois de souris-chauve:465.
Bois de sureau:322,323,324,325.
Bois de tambour:154.
Bois de tisane rouge:191,192.
Bois de violon:249.
Bois dilo:268.
Bois d'oiseau:191.
***Bois d'olive**:89,355,356,513.
Bois d'olive blanc:89,102,314,326,327,328,329,394,509.
Bois d'olive noir:60,328,508,509,510.
Bois d'olive rouge:89,509.
Bois d'ortie:60,226,330,331,332,333.
Bois d'osto:100 102,109,119,125,226,233,234,304,334,
335,336,337,338,339,386,391,452.
Bois d'ousteau:335.
Bois dur:484.
Bois fandamane:365.
Bois fleurs jaunes:388.
Bois galeux:512.
Bois goyave:365.
Bois gratelle:331.
Bois Guillaume:442.
Bois jaune:126,233,234,245,272,285,298,304,321,340,341,342,
343,344,376,429,458,466,467,477,502.
Bois losto:335.
Bois lousteau:335.
Bois maigre:158,280,309,345,346,347,348,380,502.
***Bois malabar**:346,394.
Bois malaya:327.
Bois malgache:405.
Bois Maurice:538.
Bois patte poule:442.
Bois petites feuilles:268.
Bois pian:351.
Bois pigeon:492.
Bois pion:351.
Bois puant:57,127,128,245,246,250,303,324,349,350,351,352,353,467,
480,502.
Bois queues de rat:161.
Bois rouge:57,81,226,354,355,356,357.
Bois rouge à feuilles de laurier:355.
Bois rouge de Bourbon:355.

Bois sandal:249.
Bois senti:320.
***Bois sirop**:323,542.
Bois sourot:323.
Bois St Leu:442.
Bois trois feuilles:180.
Bolbophyllum:476.
Boraginaceae:176,177,550.
Boutonia:492.
Brande:512.
Branle:48,512,559.
Branle blanc:66,89,303,328,360,511,512,513,514.
Branle rouge:89.
Branle vert:518.
Buddleia:523.
Bulbophyllum:61,92,475,476,554.

Cacalia:421.
Caca poule:428.
Cactaceae:205,206,550.
Cactus -gui:206.
Caféier:517.
***Café marron**:235,337,430,465,485,515,516,517,527.
Calac:146.
Calli:415.
Calophyllum:53,61,226,470,471,472,550,558.
Calumet:48,64.
Calvaria:274.
Campanulaceae:550.
Campylosporus:388.
Canavalia:55,56,57,400,401,551.
Carissa:60,90,145,146,147,548.
Casearia:157,158,552.
Cassytha:55,57,88,206,403,404,405,407,408,409,411,552.
Castique rouge:263.
Catafaye:226,226,358,359,360,361,466,513.
Caustic vine:415.
Celastraceae:354,355,357,550.
Centella:56,88,369,370,372,373,521,548.
Cerbera:341.
Chandelle:258.
Change-écorce:81,82,226,235,280,362,363,364,365,
366,367,368,390,426,429.
Chassalia:555.
Cherichod:465.
Chérie chaude:465.
Chionanthus:554.
Chourichaude:465.
Chrysobalanaceae:193,194,550.
Cicrite:428.
Cissus:88,542,557.
Clematis:208,209,210,555.
Clématite:209,211.
Clerodendron:60,90,163,164,165,166,557.

Clérodendron hétérophylle:165.
Clusiaceae:92,387,388,471,472,550.
Cnestis:542,550.
Cocaria:370.
Cochléaria:272,324,369,370,371,372,373,433.
Cochléria:370.
Coclaria:370.
Coffea:92,515,516,555.
Combretaceae:92,242,243,550.
Compositae:421,490,512.
Conclellia:370.
Connaraceae:542,550.
Convolvulaceae:431,432,550.
Conyza:232.
Coq claria:370.
Coq lariat:370.
Coq l'aria:370.
Coquelariat:370.
Coquel'aria:370.
Cordemoya:480,491,492,551.
Cordyline:549.
Corne bouc:126.
Corne de bouc:144.
Cossignia:60,486,487,556.
Croc de chien:83,102,114,233,272,374,375,376,377,
389,391,396,429.
Croton:60,504,505,506,551.
Cubèbe africain:442.
Cubèbe du pays:424.
Cunninghamia:335.
Cunoniaceae:550.
Cupania:223.
Cyathea:64,92,383,384,385,386,548.
Cyatheaceae:92,384,385.
Cynoglossum:550.
Cyperaceae:61,550.
Cyperus:550.

Danais:56,92,410,411,413,555.
Delosperma:548.
Desmodium:405,408,551.
Diospyros:57,551.
Dodonea:53,55,92,226,300,301,302,305,556.
Dolichos:401.
Dombeya:60,61,63,64,90,92,217,218,219,467,468,469,498,499,500,
501,503,506,556.
Doratoxylon:61,89,92,277,278,279,468,556,558.
Doungwangwé:542.
Dracaena:256,257,258,260,261,549.

Ebenaceae:551.
Ebénier:57.
Echinus:492.
Edwardsia:535.

Elaeodendron:53,57,89,226,228,354,355,356,550.
Elatostema:557.
Embelia:64,92,417,418,462,468,469,527,554.
Enterospermum:187.
Equisetaceae:92,127.
Equisetum:92,450,451,548,563.
Ericaceae:66,306,307,450,451,551.
Eriocaulaceae:551.
Eriocaulon:551.
Eriothrix:549.
Erythroxylaceae:92,311,312,551.
Erythroxylon:92,311,312,313,314,551.
Escalloniaceae:544,551.
Esquine:375.
Eugenia:90,182,183,287,288,289,290,554.
Eulophia:144.
Euodia:226,358,359,360,361,543,547,556.
Eupatorium:421.
Euphorbia:551.
Euphorbiaceae:160,161,262,263,267,268,269,480,491,492,504,505,506,507,551.

Faam:379.
Fabaceae:400,401,534,535,551.
Fagara:292.
Faham:87,95,104,126,226,253,343,352,376,378,379,380,381,382,389,422,429,452,466,477,523.
Fahame:379.
Fahamy:379.
Fahon:379.
Fam:379.
Fandamane:95,365.
Fandia:385.
Fandramanana:365.
Fanjan:259,383,384,385,386.
Fanjan femelle:384,385.
Fanjan mâle:386.
Faujasia:420,421,422,549.
Faux Bois de buis:194.
Faux Bois de demoiselle:263,267,268,269,336.
Faux Corce blanc:546.
Fernelia:555.
Ficus:196,197,226,227,228,229,230,553,563.
Figue marron:331.
Figuier blanc:196,197,198.
Fissilia:484.
Flacourtiaceae:92,157,158,189,190,191,362,363,364,365,368,552.
Flagellaria:552;
Flagellariaceae:552.
Flambeau:312.
Fleur de roche:234,514,518,519,520,521.
Fleur galet:520.
Fleur jaune:66,81,125,226,233,235,254,272,298,337,367,376,382,387,388,389,390,391,392,418,425,439,466,468,477.

Fleurs jaunes:388,429.
Foetidia:55,57,60,349,350,351,552,558.
Fondamane:365.
Forgesia:56,543,544,551.
Fontsimbarinankoho:447.
Fougère arborescente:64,385.
Foulsapate marron:199,200,201.
Foutafout:95,405,407.
Fout à fout:405.
Framboise marronne:460.
Frapiera:169.

Gaertnera:468,555.
Gastonia:549.
Geniostoma:552.
Gilibertia:296.
Girimbelle marron:268.
Goodeniaceae:552.
Gouania:112,525,526,527,555.
Gouyave la fièvre:367.
Gouyave marron:365.
***Goyave marron**:89,191,365.
Grand Natte:274,472,480,528,529,530.
Grande Patte poule:442.
Grangeria:193,194,550.
Gros Bois de chenilles:165.
Gros Bois de quivi:89.
Gros Change-écorce:89.
Groseiller de l'Afrique Centrale:428.
Gros Lingue:428.
Gros Quivi:294,296,297,466.
Grosse Ronce:213.
Guettarda:335.
Gui du pays:465.

Helichrysum:490,549,559.
Herbe boileau:370.
Herbe sans feuille:451.
Heritiera:557.
Hernandia:53,149,150,151,152,552.
Hernandiaceae:150,151,552.
Heterochaenia:56,550.
Hibiscus:60,89,199,200,201,202,203,204,553.
Homalium:55,552.
Hubertia:232.
Hugonia:60,212,213,552.
Hydrocotyle:370.
Hypericum:61,66,92,226,387,388,391,468,550,558.

Icacinaceae:546,552,558.
Icacorea:316.
Imbricaria:529.
Ipomoea:55,56,57,405,407,431,432,435,550.
Ixora:187.

Jacques marron:492.
Jean Baville:232.
Joli coeur:245,264,352,393,394,395,396,502.
Jonc:397,398,399.
Jossinia:183,289.
Jumellea:92,226,378,379,382,554,558.
Juncaceae:397,398,552.
Juncus:397,398,552.

Kirganelia:263.
Kitohitohy:453.
Klotzschiphyton:506.
Korthalsella:270,553.

Labourdonnaisia:56,61,531,532,533,556.
Lactaria:341.
La Fouche:228.
Landia:428.
La Perle:205,206,207.
Latania:57,66.
Latanier:57,66.
Lauraceae:403,404,405,409,411,552.
Lecythidaceae:349,350,351,552,558.
Leea:322,323,552,558.
Leeaceae:322,323,324,552.
Le Sinte:320.
Leucothoe:307.
Liane à crochets:213.
Liane à ouate:523.
Liane à poivre:424.
Liane arabique:208,209,210,211.
Liane bois jaune:411.
Liane bois d'olive:523.
Liane callé:415.
Liane calli:415.
Liane carrée:542.
Liane caustique:415.
Liane cochon:57,400,401,402.
Liane croc de chien:375.
Liane de boeuf:411.
Liane de cabris:272.
Liane de clef:212,213.
Liane de corne:213.
Liane de poivrier:424.
Liane d'olive:76,280,343,449,522,523,524.
Liane foutafout:57,403,404,405,406,407,408,409,
426,466,467.
***Liane jaune**:133,250,313,405,410,411,412,413.
Liane lait:133.
Liane marabit:209.
Liane Montbrun:525,526,527.
Liane panier:375.
Liane papangue:213.
Liane patte de poulet:455.

Liane patte poule:463.
Liane Poilly:418.
***Liane sans feuille**:128,226,405,414,415,416.
Liane sans fin:405.
***Liane savon**:64,81,112,133,285,303,317,417,418,419,
462,466,525,526,527.
Liane savon velue:526.
Liane zig-zag:336,380,420,421,422.
Lightfootia:365.
Liliaceae:237,239,257,258,375,549.
Linaceae:212,213,552.
Lingue:95,428.
Lingue à poivre:81,240,272,280,423,424,426,430,467.
Lingue blanc:272,542.
Lingue café:81,126,235,240,272,280,314,324,337,343,376,389,
425,427,428,429,430,433,477,523.
Lingue en arbre:214,215,216.
Lingue noir:411.
Lingue poivre:424.
Lobelia:144.
Loganiaceae:345,346,552.
Lomatophyllum:258,549.
Loranthaceae:92,462,463,464,553.
Losteau:335.
Losto:335.
Losto café:466.
Ludia:191,365.
Lycium:556.
Lycopodes:558.
Lycopodiella:548.
Lycopodium:548.
Lysimachia:555.
Lythraceae:553.

Machaerina:61.
Mafatamboa:542.
Mahot:64,219,466,467,503,506.
Mahot bâtard:199,200.
Mahot bleu:501.
Mahot tantan:203,217,218,219,220.
Maillardia:61,92,282,283,284,286,553.
Makak:529.
Malanea:335.
Malbrouc:346.
Mallotus:492.
Malvaceae:199,200,202,203,204,542,545,553.
Manioc marron du bord de mer:405.
Mapou:307,465.
Mapou à petites feuilles:307.
Mapou des Hauts:307.
Melastomataceae:553.
Meliaceae:92,294,295,296,553.
Memecylon:553.
Mimosaceae:65,553.

Mimusops:61,480,528,529,530,532,533,556,558.
Mohria:548.
Molinea:221,222,223,556,558.
Monarrhenus:56,57,124,480,489,490.
Monimia:468,553.
Monimiaceae:153,154,553.
Moraceae:92,196,197,228,229,282,284,553.
Mort aux rats:542.
Morus:197.
Mussaenda:61,92,214,215,427,428,555,558.
Myonima:555.
Myrsinaceae:92,315,316,417,418,553,558.
Myrsine:316,418.
Myrtaceae:168,169,170,182,183,287,288,289,554.
Myrtus:183,289.

Nastus:48,64.
Natte:529,532.
Natte à grandes feuilles:529.
Natte à petites feuilles:533.
Natte bâtard:271.
Natte blanc:271.
Natte cochon:271.
Natte coudine:271.
Norysca:388.
Nuxia:61,345,346,552.

Obetia:60,226,330,331,332,557.
Ochrosia:53,56,61,92,340,341,344,548.
Ocotea:552.
Olacaceae:482,483,554.
Olax:482,483,484,554.
Olea:60,89,326,327,508,509,510,513,554,563.
Oleaceae:326,327,508,509,,554.
Olivier de Bourbon:509.
Ophioxylon:341.
Orchidaceae:92,378,379,475,476,554.
Ornitrophe:180.
Ortie:331,333.
Ortie blanche:542.
Osmonde royale:558.
Osmunda:548.

Palmiste des Hauts:64.
Pandaca:173.
Pandanaceae:554.
Pandanus:48,61,554.
Parietaria:538.
Papilionaceae:4P01,535,551.
Patate à deux rangs:432.
Patate adiran:432.
Patate à Durand:57,95,114,324,372,401,405,431,432,433,
434,435.
Patate bord de mer:432.

Patate cochon:401.
Patate errante:432
Patte de lézard:81,83,84,117,245,380,436,437,438,439,
440,484,524.
Patte de poulet:442.
Patte lézard:437.
***Patte poule**:82,102,133,229,245,302,304,381,395,441,
442,443,444,445,455.
Patte poule à piquants:455.
Patte poule effort:442.
Patte poule piquant:455.
Patte poule sans piquant:442.
Pavetta:187.
Peau gris:546.
Pemphis:56,553.
Peperomia:554.
Perce-coeur:447.
Percicoeur:447.
Persicaire:439,446,447,448,449,524.
Persicoeur:447,449.
Persil coeur:447.
Persil marron:542.
Petit Bois de catafaye:359.
Petit Bois de quivi:485.
Petit Bois de rempart:308.
Petit Café:421.
Petit Cannelier:284.
Petit Carambole:476.
Petit Change-écorce:89.
Petite liane noire:526.
Petit Laffouche:228.
Petit Mahot:219.
Petit Natte:531,532,533.
Petit Patte poule:455.
Petit Quivi:294,295,296,297,299.
Petit Tamarin des Hauts:99,466,480,534,535,536.
Philippia:66,89,518,551.
Phylica:66,555,559.
Phyllanthus:262,263,267,268,551.
Phymatodes:436,437,548.
Pied de poule:442.
Pilea:542,557.
Piper:423,424,554.
Piperaceae:423,424,554.
Pisonia:56.
Pittosporaceae:393,394,554,558.
Pittosporum:56,61,393,394,554,558.
Plante de la tension:538.
Plante la tension:480,537,538,539.
Plante marine:405.
Pleomele:258.
Pleopeltis:437.
Pleurostylia:89,550.
Poaceae:555.

Poivrier:292.
Poivrier des Hauts:292.
Poivrier mal de dents:292.
Poivrier marron:424.
Polygonaceae:92,446,447,449,555.
Polygonum:92,446,447,555,563.
Polypodiaceae:436,437.
Polypodium:437.
Polyscias:549.
Porché:542.
Poupartia:60,248,249,548.
Pouzolzia:480,537,538,557.
Prêle:83,127,303,450,451,452,453.
Premna:542,557.
Primulaceae:555.
Prune marron:191.
Psathura:56,61,88,92,226,251,252,421,555.
Psiadia:549,558.
Psiloxylon:168,169,554.
Ptelea:301.
Pteridium:548.
P'tit Carambole:476.
Pyrostria:56,555.

Queue aigre:418.
Quinquina du pays:215,341.
Quinquina indigène:215.
Quivi:155,156,296,297,298.
Quivisia:296.

Ranunculaceae:208,209,555.
Rauvolfia:341.
Rhamnaceae:66,319,320,525,526,555.
Rhamnus:320.
Rhipsalis:56,205,206,550.
Rhus:180.
Ribesioides:418.
Ricinus:492.
Romarin sauvage:272.
***Ronce**:82,102,133,245,264,320,321,352,396,454,455,
456,457,458,461,463,502.
Ronce blanche:459,460,461.
***Ronce du pays**:320,321,460.
Ronce rouge:455.
Ronce vraie:461.
Rondeletia:215.
Rosaceae:459,460,461,555.
Rubentia:355,356.
Rubiaceae:92,185,186,187,214,215,251,252,253,316,334,335,337,
410,411,427,428,429,430,515,516,555.
Rubus:459,460,461,555.
Ruizia:56,60,480,494,495,496,497,506,557.
Rutaceae:92,291,292,293,358,359,441,442,454,455,457,556.

Salsepareille du pays:375.
Salsepareille indigène:375.
Samyda:158.
Sans-écorce:365.
Sapindaceae:92,179,180,181,222,223,277,279,280,300,301,486,
487,556,558.
Sapotaceae:270,271,273,274,528,529,530,531,532,556.
Sarcostema:226,414,415.
Scaevola:55,405,408,552.
Scolopia:90,189,190,191,552.
Scutia:319,320,321,461,555.
Secamone:89,90,92,522,523,549.
Securinega:480,551.
Senecio:64,66,88,92,231,232,233,421,459,559.
Séneçons:235.
Serichaude:465.
Seriphium:512.
Sideroxylon:56,57,60,88,226,270,271,273,274,556.
Smilax:61,374,375,377,549,563.
Solanaceae:556.
Sophora:53,480,534,535,536,552.
Sorichaude:465.
Sourichaude:64,82,83,206,233,246,250,253,254,280,343,
462,463,464,465,466,467,468,469,477,527.
Souris-chaude:465.
Spondias:249.
Squine:375.
Steganthus:327.
Sterculiaceae:63,217,218,219,495,496,497,499,500,501,556.
Stereocaulaceae:519,520.
Stereocaulon:518,519,520,521,548.
Stillingia:551.
Stoebe:66,89,92,511,512,550,559.
Sureau de Bourbon:324.
Suriana:55,56.
Syzygium:554.

Tabernaemontana:56,171,172,173,174,548.
Tacamaca:472.
Tacamahaca de Bourbon:472.
Tacamaque:472.
Takamaka:226,302,303,470,471,472,473,474,513.
Talapetraka:372.
Tamarin:48,64,418.
Tamarinaie:65.
Tamarin blanc des Hauts:535
Tamarin des Hauts:53,65,466.
Tamarin gris:535.
Tambourissa:153,154,155,156,553.
Tan Georges:221,222,223,224.
Tarenna:60,185,186,187,316,556.
Tatamaka:472.
Terminalia:53,55,57,90,92,241,242,243,246,247,550.
Thé de l'île Bourbon:379.

Thespesia 542,553.
Ti Bois de balais:240.
Ti Bois de lait:133.
Ti Bois de senteur:504,505,506,507.
Ti Bois d'olive:89,523.
Ti Bram:523.
Ti Carambol:476.
Ti Carambole:235,280,343,429,466,475,476,477,
478,523,524.
Ti Karambol:476.
Tilleul Zoreil:379.
Tinus:316.
Toddalia:61,92,321,442,454,455,457,461,463,468,556.
Tournefortia:56,176,177,550.
Trichosandra:549.
Trochetia:466,557.
Tsihitafototra:405,406.
Tsikirity:428.
Turraea:89,92,294,295,296,298,553.

Umbelliferae:370,548.
Urostigma:228.
Urtica:331.
Urticaceae:330,331,332,537,538,542,557.
Vacoi:61,370.
Valaire:346.
Valaker:346.
Valou:542.
Vanille du Dr Burcke:542.
Vepris:92,229,441,442,445,556.
Verbenaceae:163,164,165,542,557.
Vernonia:550,558.
Vigne vierge:209.
Violette marron:370.
Viscum:61,64,92,462,463,464,467,553,563.
Vitaceae:542,557.
Voafasana:542.
Voafotsy:364,366,367,368.
Volkameria:165.

Weinmannia:550.

Xanthoxylum:60,359.
Xylopia:548.

Zanthoxylum:291,292,293,359,556.
Z'évi marron:249.

REPERTOIRE THERAPEUTIQUE (POUR LES PLANTES INDIGENES)

ABCÈS : **Bois de reinette, Bois d'osto, Cochléaria, Ronce.**
ABORTIF (?) : **Bois de bombarde, Bois de maman, Bois de quivi, Ronce.**
ACCÉS JAUNE (Hépatite, Jaunisse) : **Bois de chenilles, Bois de maman, Bois de sinte, Bois jaune, Fleur jaune, Liane jaune, Sourichaude, Ti Carambole.**
ACCOUCHEMENT (le facilite) : **Lingue blanc, Ronce.**
AEROPHAGIE : **Bois cassant.**
AFFECTIONS DU CUIR CHEVELU : voir à CHEVEUX.
AFFECTIONS RESPIRATOIRES (dont BRONCHITE, CATARRHE, TOUX) : **Benjoin, Bois de senteur, Bois puant, Faham, Patte de lézard, Patte poule, Ronce.**
ALBUMINURIE : **Bois de quivi, Bois maigre, Change-écorce, Liane foutafout, Patte de lézard.**
ALLERGIE AU POISSON : **Bois rouge.**
AMENORRHEE (voir à RÈGLES).
ANDROPAUSE : **Bois de demoiselle.**
ANÉMIE : **Bois jaune, Croc de chien, Fleur jaune.**
ANGINES (et MAUX DE GORGE) : **Bois de chandelle, Bois de demoiselle, Bois de gaulette, Bois de nèfles (à petites feuilles), Bois de reinette, Bois de rongue, Cochléaria, Joli Coeur, Patte poule, Ronce, Tan Georges, Ti Carambole.**
APHRODISIAQUE : **Bois d'Olive blanc.**
APOPLEXIE : **Bois de cabri blanc, Liane arabique.**
ARTHROSE : **Bois de reinette, Bois de sureau, Branle blanc, Liane foutafout, Takamaka.**
ASTHME : **Ambaville, Benjoin, Bois amer, Bois blanc rouge, Bois cassant, Bois de Judas, bois de punaise, Bois de reinette, Bois de senteur, Bois d'olive blanc, Bois d'ortie, Bois jaune, Bois puant, Faham, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane zig-zag, Lingue café, Lobelia serpens, Patte de lézard, Patte poule, Plante la tension.**
BLENNORRAGIE (voir à MALADIES VENERIENNES).
BOURBOUILLE : **Ambaville, Lingue café.**
BRONCHITE (Voir à AFFECTIONS RESPIRATOIRES).
BRULURES DE LA PEAU : **Grand Natte, Liane foutafout, Patte poule.**
CALCULS BILIAIRES : **Liane d'olive, Persicaire.**
CALCULS URINAIRES (de reins et/ou vessie) : **Bois de Laurent-Martin, Bois de maman, Bois de reinette, Bois de rongue, Bois d'osto, Liane savon.**
CANCERS : **Bois amer, Petit Tamarin des Hauts, Prêle.**
CARREAU (voir à TAMBAVE CARREAU).
CATARACTE : **Bois d'osto, Café marron.**
CHANCRE : **Bois amer, Fleur de roche.**
CHARBON : **Ambaville, Bois de fer bâtard, Croc de chien, Fleur jaune, Lingue café.**
CHEVEUX : **Liane foutafout, Prêle, Ti Carambole.**
CHOLERA : **Bois d'osto.**
CHOLESTEROL et GRAISSE (en excès dans le sang) : **Ambaville, Bois d'osto, Bois maigre, Café marron, Lingue café, Prêle, Sourichaude.**

CIRCULATION DU SANG (pour l'améliorer) : **Ambaville, Bois cassant, Bois de demoiselle, Bois de perroquet, Bois de quivi, Bois de savon, Bois de sureau, Bois rouge, Fleur jaune, Liane foutafout, Ronce, Sourichaude.**
COEUR (troubles fonctionnels) : **Joli Coeur, Patte poule, Persicaire, Sourichaude.**
COLIQUE ou MAL DE VENTRE -(pour les jeunes enfants, voir à TAMBAVE et TAMBAVE CARREAU)- : **Patte de lézard, Patte poule, Persicaire, Ti Carambole.**
COLIQUES NEPHRETIQUES : **Bois de demoiselle (le Faux), Bois de reinette, Bois de rongue.**
CONJONCTIVITE (voir à OPHTALMIES).
CONSTIPATION (voir à LAXATIF - PURGATIF).
CONTRACEPTIF : **Bois blanc rouge.**
CONTUSION ou COUP : **Bois de reinette, Liane carrée, Patate à Durand, Patte poule, Ronce.**
COQUELUCHE : Adianthum rhizophorum, **Ambaville, Branle blanc, Faham.**
COURBATURES : **Patate à Durand.**
CRACHEMENT DE SANG : **Ortie blanche.**
CRAMPES (musculaires et d'estomac) : **Benjoin, Bois de chandelle, Bois jaune, Liane savon, Patate à Durand, Ronce.**
CROISSANCE : **Bois de demoiselle, Bois de quivi, Branle blanc, Faham, Fleur jaune, Liane sans feuille, Patte de lézard.**
CROUP : **Bois de reinette, Bois de rongue.**
CYSTITE (voir à INFLAMMATIONS URINAIRES).
DARTRES : **Ambaville, Bois amer, Cochléaria, Fleur jaune, Liane jaune, Lingue café, Porché, Takamaka.**
DEMANGEAISONS (voir GRATELLE).
DENGUE : **Lingue café, Patte poule.**
DEPURATIF : **Ambaville, Benjoin, Bois cassant, Bois de bombarde, Bois de Charles, Bois de chenilles, Bois de fer bâtard, Bois de fer blanc, bois de gaulette, Bois de maman, Bois de merle, Bois de nèfles à grandes feuilles, Bois de nèfles à petites feuilles, Bois de poivre, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois de rempart, Bois d'olive blanc, Bois jaune, Bois maigre, Catafaye, Change-écorce, Cochléaria, Croc de chien, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane arabique, Liane carrée, Lingue à poivre, Lingue blanc, Lingue café, Patte de lézard, Persicaire, Ronce, Sourichaude.**
DERMATOSES : **Bois de bombarde, Bois de savon, Liane foutafout, Patte poule, Ronce...**
DIABETE : **Ambaville, Bois cassant, Bois d'olive blanc, Bois d'olive noir, Bois d'osto, Café marron, Faham, Fanjan, Joli coeur, Liane d'olive, Liane zig-zag, Prêle, Ronce blanche, Sourichaude.**
DIARRHEE : **Affouche, Benjoin, Bois blanc, Bois de demoiselle, (Faux) Bois de demoiselle, Bois de sinte, Bois d'olive noir, Bois d'osto, Bois rouge, Change-écorce, Corne de bouc, Joli Coeur, Liane foutafout, Liane sans feuille, Lingue café, Patte de lézard, Patte poule, Persicaire, Plante la tension, Ronce, Tan Georges.**
DIURETIQUE (voir aussi à RETRANCHEMENT D'URINE) : **Ambaville, Asperge sauvage, Bois de chandelle, Bois de Laurent Martin, Bois de maman, Bois de rongue, Bois de savon, Bois puant, Café marron,**

Change-écorce, Faux Bois de demoiselle, Fleur jaune, Lingue à poivre, Prêle, Ronce...
DOULEUR ARTICULAIRE : Bois de sureau, Bois jaune, Ronce.
DOULEUR DENTAIRE : Bois de poivre, Bois maigre.
DOULEUR D'ESTOMAC : Ambaville, Bois de gaulette, Bois de punaise, Bois de reinette, Bois de senteur, Bois cassant, Bois jaune, Persicaire.
DOULEUR DES REINS : Affouche, Bois de fer blanc, Bois d'effort, Bois de gaulette, Bois de maman, Bois de reinette, Bois de rongue, Foulsapate marron, Liane savon.
DOULEUR DE LA VESSIE : Bois de maman, Bois de senteur.
DOULEUR DU COCCYX : Bois d'effort.
DURILLON : Bois de reinette.
DYSENTERIE AMIBIENNE : Change-écorce.
DYSENTERIE : Affouche, Benjoin, Bois blanc, Bois de chandelle, Bois de gouyave marron, Bois de gaulette, Bois de lait, Bois d'osto, Change-écorce, Croc de chien, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane foutafout, Patte de lézard, Patte poule, Porché, Ronce, Tan Georges.
DYSMENORRHEE (voir à REGLES).
ECHAUFFEMENT : Bois de chandelle, Bois de gaulette, Change-écorce, Lingue à poivre, Lingue café.
ECZEMA : Ambaville, Bois cassant, Bois de reinette, Cochléaria, Fleur jaune, Liane foutafout, Liane savon, Lingue à poivre, Lingue café, Sourichaude.
ELEPHANTIASIS : Ambaville, Bois de sureau.
EMMENAGOGUE (voir à REGLES).
ENFLURE (ou GONFLEMENT ou OEDEME) : Ambaville, Bois de sureau, Bois maigre, Croc de chien, Fleur jaune, Lingue café, Patate à Durand, Persicaire, Ti Carambole.
ENTERITE (voir à TAMBAVE).
ENTORSE : Bois de chandelle, Bois de reinette, Hibiscus, Patte poule, Ronce.
EPILEPSIE : Bois de chandelle, Fanjan, Patte de lézard.
ENROUEMENT : Benjoin.
ESSOUFFLEMENT : Plante la tension.
FATIGUE : Bois de perroquet.
FIEVRE : Benjoin, Bois cassant, Bois de chenilles, Bois de demoiselle, Bois de fer bâtard, Bois de gaulette, Bois de pintade, Bois de poivre, Bois de prune, Bois de rongue, Bois de senteur, Bois de sinte, Bois d'olive blanc, Bois d'olive noir, Bois d'osto, Bois puant, Change-écorce, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane d'olive, Liane jaune, Liane zig-zag, Lingue blanc, Lingue café, Lingue en arbre, Mafatamboa, Patate à Durand, Patte de lézard, Patte poule, Persicaire, Ronce, Ronce blanche, Sourichaude.
FIEVRE JAUNE : Ronce.
FIEVRE TYPHOIDE : Bois amer, Bois de pintade.
FOIE et BILE : Bois de gaulette, Bois d'osto, Change-écorce, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane foutafout, Liane savon, Lingue à poivre.
FORCE (en donner) : Affouche, Ambaville, Branle blanc, Bois de gaulette.
FORTIFIER UN ENFANT (le faire marcher) : Bois de gaulette, Bois

maigre, Lingue à poivre, Lingue café, Prêle.
FOULURE (voir à ENTORSE).
FURONCULOSE : Bois amer, Bois blanc rouge, Bois cassant, Bois de maman, Croc de chien, Joli Coeur, Liane foutafout, Liane jaune, Patate à Durand.
GALACTOGENE : Affouche, Bois de maman.
GALE : Ambaville, Bois amer, Bois de maman, Bois de quivi, Bois de rempart, Lingue café, Patte de lézard, Takamaka.
GERCURES : Liane jaune.
GONORRHEE (voir à MALADIES VENERIENNES).
GOUTTE : Ambaville, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois de sureau, Bois jaune, Patte poule, Prêle, Takamaka.
GRATELLE : Ambaville, Bois amer, Bois de paille-en-queue, Bois de rempart, Bois cassant, Bois d'ortie, Fleur jaune, Patate à Durand, Patte de lézard, Sourichaude.
GRAVELLE (voir à CALCULS URINAIRES).
GRIPPE : Benjoin, Bois de senteur, Bois puant, Faham, Foulsapate marron, Lingue à poivre, Patte poule, Plante la tension, Ronce.
HEMATURIE : Ortie blanche.
HEMORRAGIES DIVERSES : Benjoin, Bois de chandelle, Bois de demoiselle, Bois de sinte, Bois d'osto, Liane sans feuille, Mahot tantan, Petit Natte, Prêle.
HEMORROIDES : Bois cassant, Bois de demoiselle, Bois de reinette, Branle blanc, Cochléaria, Jonc, Liane jaune, Patate à Durand, Patte de lézard, Persicaire, Porché.
HEPATITE (voir à ACCES JAUNE).
HERNIE : Bois d'effort, Liane d'olive, Patte de lézard, Prêle, Ronce.
HERPES : Lingue café.
HYPERTENSION : Bois cassant, Bois de perroquet, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois d'olive blanc, Liane d'olive, Liane foutafout, Plante la tension, Sourichaude.
HYPOTENSION : Bois jaune.
IMPUISSANCE : Bois de fer blanc.
INAPPETENCE : Asperge sauvage, Bois de rongue, Bois d'ortie, Bois jaune, Lingue en arbre, Patte de lézard.
INFLAMMATION D'ESTOMAC : Bois cassant, Bois de savon, Change-écorce, Fleur jaune.
INFLAMMATIONS URINAIRES : (dont la NEPHRITE, la CYSTITE, l'URETRITE) : Bois amer, Bois blanc rouge, Bois cassant, (Faux) Bois de demoiselle, Bois de maman, Bois de savon, Bois d'osto, Bois rouge, Croc de chien, Fleur jaune, Liane sans feuille, Liane savon, Patte de lézard.
INSOMNIE (voir à SOMMEIL).
JAUNISSE (voir à ACCES JAUNE).
LAXATIF - PURGATIF : Bois de savon, Bois de sinte, Bois d'ortie, Bois puant, Croc de chien, Faham, Liane cochon, Liane jaune, Lingue blanc, Lingue café, Patate à Durand, Patte de lézard.
LEUCORRHEE (voir à PERTES BLANCHES).
LITHIASES (voir à CALCULS).
MAGIQUES : Bois de chandelle, Bois de senteur, Patate à Durand.
MALADIES VENERIENNES (BLENNORRAGIE, SYPHILIS) : Ambaville, Benjoin, Bois amer, Bois cassant, Bois de chenille, Bois de demoiselle, Bois de fer bâtard, Bois de lait, Bois de merle, Bois

de reinette, Bois de rempart, Bois d'osto, Bois maigre, Bois rouge, Cochléaria, Croc de chien, Fleur de roche, Fleur jaune, Joli Coeur, Liane foutafout, Lingue à poivre, Lingue café, Lingue en arbre, Patate à Durand, Ronce, Sourichaude.
MAL DE VENTRE (voir à COLIQUE).
MAUX DE BOUCHE : Cochléaria, Lingue à poivre.
MEMOIRE (pour en acquérir) : Bois de senteur, Bois d'olive blanc.
MENOPAUSE (= RETOUR D'AGE) : Affouche, Ambaville, Bois blanc rouge, Bois cassant, Bois de fer blanc, Bois de maman, Bois de quivi, Bois de senteur, Bois d'osto, Bois jaune, Bois puant, Fleur jaune, Liane foutafout, Lingue à poivre, Sourichaude.
MYCOSE : Cochléaria.
NEPHRITE (voir à INFLAMMATIONS URINAIRES).
NERVOSITE : Bois de gaulette.
NEVRALGIES : Liane arabique.
OEDEME DE LA GROSSESSE : Bois de cabri blanc.
OPHTALMIES : Café marron, Cochléaria, Liane foutafout, Takamaka.
ORCHITE : Liane carrée.
PALUDISME : Benjoin, Bois de chenille, Bois de rongue, Bois de sinte, Bois jaune, Change-écorce, Liane jaune, Persicaire, Ronce, Ronce blanche.
PECTORAL : Ambaville, Bois rouge, Faham, Foulsapate marron, Hibiscus, Ronce, Takamaka.
PERTES BLANCHES : (Faux) Bois de demoiselle, Bois de demoiselle, Bois de fer blanc, Bois de maman, Branle blanc, Fleur jaune, Fleur de roche, Joli Coeur, Liane foutafout, Liane savon, Lingue à poivre, Persicaire, Ronce.
PHTISIE : Liane arabique, Mafatamboa.
PLAIES : Ambaville, Benjoin, Bois amer, Bois de demoiselle, Bois de reinette, Bois de sureau, Bois d'osto, Change-écorce, Fleur de roche, Fleur jaune, Liane jaune, Lingue café, Patte poule, Persicaire, Ronce, Takamaka, Tan Georges.
PLEURESIE : Benjoin, Liane arabique, Liane zig-zag, Ronce.
PNEUMONIE : Liane arabique.
POLIOMYELITE : Bois d'olive blanc, Branle blanc.
POLYNEVRITE : Bois de sureau.
PSORIASIS : Lingue café.
PURGATIF (voir à LAXATIF).
PYLORE : Bois amer, Bois de punaise.
RAFRAICHISSANT : Affouche, Ambaville, Bois cassant, Bois de fer blanc, Bois de gaulette, Bois de maman, Bois de quivi, Bois de sureau, Bois d'osto, Change-écorce, Croc de chien, Fleur jaune, Jonc, Liane d'olive, Liane jaune, Liane Montbrun, Liane savon, Lingue à poivre, Lingue blanc, Lingue café, Patte de lézard, Ronce, Ti Carambole.
REFROIDISSEMENT : Benjoin, Bois cassant, Bois de chandelle, Bois d'effort, Bois de Judas, Bois de maman, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois de rongue, Bois de senteur, Bois de sinte, Bois de sureau, Bois d'olive blanc, Bois jaune, Bois puant, Faham, Joli Coeur, Lingue café, Patate à Durand, Patte de lézard, Patte poule, Ronce, Ronce blanche, Sourichaude.
REGLES : Benjoin, bois cassant, Bois de demoiselle, (Faux) Bois de demoiselle, Bois de bombarde, Bois de gouyave marron, Bois de maman, Bois de quivi, Bois d'osto, Bois puant, Fleur jaune,

Figuier blanc, Joli Coeur, Liane sans feuille, Patate à Durand, Patte poule, Persicaire, Ronce.
RETOUR D'AGE (voir à MENOPAUSE).
RETRANCHEMENT D'URINE : Café marron, Bois d'osto, Liane savon, Liane zig-zag, Patte de lézard.
RHUMATISMES : Ambaville, Benjoin, Bois de gaulette, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois de rempart, Bois de senteur, Bois de sureau, Bois d'olive noir, Bois d'ortie, Bois d'osto, Bois jaune, Bois puant, Branle blanc, Catafaye, Cochléaria, Joli Coeur, Liane arabique, Liane foutafout, Lingue café, Patate à Durand, Patte poule, Prêle, Sourichaude, Takamaka.
ROUGEOLE : Adianthum rhizophorum, Fleur jaune, Patte de lézard.
ROUGEURS : Bois de chandelle, Liane foutafout.
RUBEFIANT : Liane arabique.
SAISISSEMENT : Bois blanc rouge, Bois cassant, Bois de gaulette, Bois de senteur, Bois de sureau, Bois jaune, Bois puant, Fanjan, Patte de lézard, Patte poule, Persicaire.
SCIATIQUE : Bois de reinette, Bois maigre, Takamaka.
SIDA : Bois de reinette, Bois jaune.
SINUSITE : Bois amer.
SOMMEIL : Bois de senteur, Bois d'osto, Faham.
STERILITE : Bois de maman, Joli Coeur.
STOMACHIQUE : Ambaville, Bois cassant, Bois de poivre, Bois jaune, Croc de chien, Faham, Liane jaune, Lingue blanc.
SUDORIFIQUE : Ambaville, Benjoin, Bois cassant, Bois de poivre, Bois de quivi, Bois de reinette, Bois jaune, Catafaye, Croc de chien, Fleur jaune, Liane de clef, Lingue café, Patte de lézard, Sourichaude.
SUITES DE COUCHES : Bois de fer blanc.
TAMBAVE : Affouche, Ambaville, Asperge sauvage, Bois cassant, Bois de chandelle, Bois de Charles, Bois de demoiselle, Bois de fer bâtard, Bois de gaulette, Bois de maman, Bois de poivre, Bois de rongue, Bois de sureau, Bois d'olive blanc, Bois d'olive noir, Bois jaune, Bois rouge, Café marron, Change-écorce, Cochléaria, Corne de bouc, Croc de chien, Faham, Fleur jaune, Joli coeur, Liane d'olive, Liane Montbrun, Liane savon, Lingue à poivre, Lingue blanc, Lingue café, Ortie blanche, Patte de lézard, Patte poule, Sourichaude, Ti Carambole.
TAMBAVE CARREAU : Bois d'olive blanc, Bois jaune, Croc de chien, Liane d'olive, Lingue à poivre, Lingue café, Sourichaude, Ti Carambole.
TETANOS : Benjoin, Bois de rongue.
TISANE VIEUX MOUNE (voir à MENOPAUSE).
TOUX (voir à AFFECTIONS RESPIRATOIRES).
TOXIQUE : Bois de rempart, Bois rouge, Liane arabique, Liane cochon, Liane sans feuille, Mafatamboa, Petit Tamarin des Hauts.
TREMBLEMENTS : Ronce.
ULCERES : Bois amer, Bois de demoiselle, Bois de reinette, Bois de sureau, Liane foutafout, Liane jaune.
ULCERE DE L'ESTOMAC : Affouche, Ambaville, Bois cassant, Bois de reinette, Bois d'osto, Bois maigre, Cochléaria, Liane jaune.
ULCERES VARIQUEUX : Cochléaria.
URETRITE (voir à INFLAMMATIONS URINAIRES).
VARICELLE : Fleur jaune.

VARICES : **Croc de chien.**
VENENEUX (voir à TOXIQUE).
VERMIFUGE : **Bois de fer bâtard, Bois de lait, Bois jaune, Bois puant, Fanjan, La Perle, Patte de lézard.**
VERRUES : **Bois puant.**
VERTIGE : **Plante la tension, Takamaka.**
VESICANT : **Bois de fer bâtard, Bois de rempart, Liane arabique.**
VOMISSEMENTS (les arrêter) : **Bois de chandelle, Persicaire.**
VOMITIF : **Bois rouge, Change-écorce.**
Z'EFFORT : **Bois cassant, Bois de fer blanc, Bois d'effort, Bois de reinette, Bois de senteur, Bois d'osto, Patte poule, Ronce.**

TISANEURS (OU PERSONNES APPARENTEES)

Les numéros de pages soulignées correspondent à des illustrations

AARON Justina:79,81,127,352,438.
ALENVERT(Mr ou Mme):127.
BEGUE Iris:77,78,116,127,253,285,313,321,328,390,467,498,520.
BEGUE Jeannette(=Mme Charlot):77,83,86,117,229,250,260,285,325,
328,337,343,372,376,381,412,425,438,456,474,487,493,509.
BEGUE Volta:79.
BOTTARD Joseph:128.
BOURBON Honorine:79,107,127,131,298,390,449,524.
BOYER Jean-Jacques:127,131,133,527.
CERNOT(Mr):88,480,481.
CERVEAU Renette:103,229,259,280,328,332,343,347,430,452,456,466.
CHEVALIER Marie-Thérèse:80,83,85,89,97,118.
CLOTAGATILDE(Mme):79.
DAMBREVILLE Maxime:452,521.
DARID Théophane:89,112,133,234,245,265,304,390,526,527.
DIJOUX Franck:77,78,80,83,87,93,105,128,234,297,303,324,337,
347,407,425,430,433,513.
DIJOUX Lucie(Mme DIJOUX Félicien):76,77,80,83,86,93,100,115,
233,234,235,245,254,259,265,275,280,297,303,308,313,317,328,336
337,338,343,352,366,371,376,386,390,391,412,419,429,439,456,457
502,509,516,561.
EMMA Léonard:77,78,82,85,127,250,259,280,321,352,367,372,390,
419,513.
GALMAR Angèle:81,87,129,131,245,264,367,425.
GRONDIN Jean-Alexis:76,412.
HOAREAU Bernadette:80,81,97,108,246,254,260,275,304,309,321,
343,376,396,452.
HOAREAU Francis:260,480.
HOAREAU Lisette:83.
HOAREAU Marie-Jeanne:76,77,343,381,452,477.
HOAREAU Michel:91.
HOAREAU Renaud:126,280,304,3&',,317,372,390,419,449,466,
516,538.
LAPIN Charles:79.
LAURET Bébé(Mme):86,98,235,245,265,280,297,303,337,343,429,
439,516.
LEVENEUR Lisette:77,128,254,260,328,419,430.
MOELLON Maxime:79,80.
MOUTOUSAMY Marthe(=Mme Bébert):77,81,83,85,89,94,102,444.
MULO Jean-Marc:77,78,83,125,131,229,235,285,328,452,
498,513.
OLIVAR Josépha:109,234,246,272,280,298,304,338,390,396,433,
434,438,449,457,502,513,516.
PADRE Louis Roger:76,77,381,386.
PAYET Gabrielle:77,86,94,115,234,245,254,260,264,265,275,
285,297,304,309,321,325,337,371,390,439,452,502,509,513,530.
PAYET Gaston:101,275,297,303,332,337,243,352,376,396,412,
452,521.
PAYET Louis:85,87,119,229,275,304,347,510.

PAYET Michel:115,254.
PICARD Alfred:129,402,406.
POLEYA Anne:77,85,120,245,254,259,280,297,304,325,337,343,
347,360,381,395,412,419,452,456,466,513,524.
POTHIN Georges:99,234,285,297,303,308,347,419,535,536.
RICHEVET Anita:38
RICQUEBOURG Mélanie:80,86,128,234,244,245,286,337,343,
352,419,433,438,439,513.
RIGOT Gabriel:124,234,275,303,371,438,443,452,458,477,
502,513,516..
RIVIERE Ignace:85,347,386.
RODELIN Ginette(=Ginette CORIACE):91,121,253,260,265,285,325,
356,381,477,514,521.
TECHER Cire(Mme):79.
TECHER Florine:83,128.
TECHER Maximin:104,234,254,275, 297, 304,309,337,343,376,
396,419,456,521.
THIBURCE Pierre:76,122,234,245,280,285,328,337,347,367,372,
381,395,438,444,449,467,509,513,516,523.
TURPIN Josépha:89,293,347.
VALENTIN Eliska(=Mme Baba):79.
VELNA Philomène(=Mme Mémène):79,80,106,127,343,344.
VIRAPIN Modèly:76,87,95,123,233,234,246,253,254,260,285,
297,303,309,324,328,337,338,343,367,372,391,406,407,419,
425,430,434,438,439,448,449,452,457,498,513,524,538,539.
VISNELDA Jeanne:77,79,80,82,85,87,95,111,275,313,325,371,
377,386,407,409,425,434,438,452,457,467,562.
VITRY(Mr):79.
VITRY Elio(Mme):77,86,110,235,254,265,275,303,304,309,317,
321,332,343,347,407,422,452,474,485,502.
VITRY Guy(Mme ou Mr):78.
ZELMIA Augusta:76,114,254,285,303,313,328,337,352,367,381,
390,395,419,430,439,467,509.

PLANTES EXOTIQUES UTILISEES PAR LES TISANEURS

Absinthe / Absinthe vraie : Artemisia absinthium (Asteraceae).
Acacia : Acacia decurrens (Mimosaceae).
Ail : Allium sativum (Asparagaceae).
Ail marron : Nothoscordum inodorum (Asparagaceae).
Aloès amer / Mazambron : Aloe barbadensis (Asparagaceae).
Ambrevade : Cajanus cajan (Fabaceae).
Anis : Foeniculum vulgare (Apiaceae).
Arbre du voyageur : Ravenala madagascariensis (Musaceae).
Armoise / Herbe chinois : Artemisia vulgaris (Asteraceae).
Artichaut : Cynara scolymus (Asteraceae).
Aubépine : Spiraea sp. (Rosaceae).
Avocat : Persea americana (Lauraceae).
Ayapana : Eupatorium triplinerve (Asteraceae).
Ayapana marron / Gros Ayapana : Justicia gendarussa (Acanthaceae).
Bananier : Musa x spp. (Musaceae).
Basilic : Ocimum basilicum (Lamiaceae).
Belle-de-nuit : Mirabilis jalapa (Nyctaginaceae).
Bétel marron : Piper sp. (Piperaceae).
Bibasse / Bibassier : Eriobotrya japonica (Rosaceae).
Bigarade / Bigaradier / Orange amère : Citrus aurantium (Rutaceae).
Bleuet : Centaurea cyanus (Asteraceae).
Bois d'andrèze / Andrèze : Trema orientalis (Ulmaceae).
Bois noir : Albizzia lebbeck (Mimosaceae).
Bois noir rouge : Adenanthera pavonina (Mimosaceae).
Bouillon blanc : Verbascum thapsus (Scrophulariaceae).
Bringellier marron / Bringelier marron : Solanum mauritianum (Solanaceae).
Cadoque : Caesalpinia bonduc (Caesalpiniaceae).
Café / Caféier : Coffea arabica (Rubiaceae).
Cajou : Anacardium occidentale (Anacardiaceae).
Calebasse : Lagenaria siceraria (Cucurbitaceae).
Camomille bâtais / Camomille z'oiseaux : Parthenium hysterophorus (Asteraceae).
Camphre / Camphrier : Cinnamomum camphora (Lauraceae).
Cannelle / Ti Cannelle / Cannelle de Chine : Cinnamomum cassia (Lauraceae).
Cerise / Cerise créole : Eugenia uniflora (Myrtaceae).
Chardon : Argemone mexicana (Papaveraceae).
Choka bleu : Agave spp. (Agavaceae).
Choudefafe : Kalanchoë pinnata (Crassulaceae).
Citronnier / Citron : Citrus limon (Rutaceae).
Citron galet : Citrus aurantifolia (Rutaceae).
Citronnelle : Cymbopogon citratus (Poaceae).
Citron vert : Citrus latifolia (Rutaceae).
Citrouille : Cucurbita spp. (Cucurbitaceae).
Coco : Cocos nucifera (Arecaceae).
Combava : Citrus hystrix (Rutaceae).
Corbeille d'or rouge : Lantana camara var. camara (Verbenaceae).
Cyprès : Thuya orientalis (Cupressaceae).

Datura : Datura spp. (Solanaceae).
Epi bleu / Bleuette : Stachytarpheta jamaicensis ou S. cayennensis (Verbenaceae).
Eucalyptus : Eucalyptus spp. (Myrtaceae).
Eucalyptus citronnelle : Eucalyptus maculata var. citriodora (Myrtaceae).
Evi : Spondias dulcis (Anacardiaceae).
Figue de France : Ficus carica (Moraceae).
Filao : Casuarina equisetifolia (Casuarinaceae).
Filao de Nouvelle Hollande : Casuarina cunninghamiana (Casuarinaceae).
Fraisier / Fraise : Fragaria vesca (Rosaceae).
Framboise / Framboisier / Ti Framboise : Rubus rosaefolius (Rosaceae).
Fumeterre : Fumaria muralis (Papaveraceae).
Géranium / Géranium rosat : Pelargonium x asperum (Geraniaceae).
Gingembre : Zingiber officinale (Zingiberaceae).
Giroflier / Girofle : Syzygium aromaticum (Myrtaceae).
Goyave : Psidium guajava (Myrtaceae).
Gouyavier / Goyavier : Psidium cattleianum (Myrtaceae).
Grenade / Grenadier : Punica granatum (Punicaceae).
Grenadille / Grenadine : Passiflora edulis (Passifloraceae).
Gros Badamier / Badamier : Terminalia catappa (Combretaceae).
Gros baume / La Baume : Plectranthus amboinicus (Lamiaceae).
Gros Chiendent / Chiendent : Eleusine indica (Poaceae).
Gros Indigo / Lindigo : Cassia occidentalis (Caesalpiniaceae).
Guérivite / Guérit-vite / Colle-colle : Siegesbeckia orientalis (Asteraceae).
Héliotrope : Heliotropium arborescens (Boraginaceae).
Herbe à bouc : Ageratum conyzoïdes (Asteraceae).
Herbe de l'eau : Commelina benghalensis ou C. diffusa (Commelinaceae).
Herbe d'Eugène : Achyranthes aspera (Amaranthaceae).
Herbe dure / Herbe à neige : Sida spp. (Malvaceae).
Herbe la mare : Cyperus sp. (Cyperaceae).
Herbe tapage : Crotalaria retusa (Fabaceae).
Hibiscus : Hibiscus rosa sinensis (Malvaceae).
Immortelle violette : Gomphrena globosa (Amaranthaceae).
Jamblon : Syzygium cumini (Myrtaceae).
Jean Robert : Euphorbia hirta (Euphorbiaceae).
Larisson : Triumfetta rhomboidea (Tiliaceae).
Lastron cheval : Lactuca indica (Asteraceae).
Létchi : Nephelium litchi (Sapindaceae).
Lilas : Melia azedarach (Meliaceae).
Longani : Euphoria longan (Sapindaceae).
Longoze / Gingembre cheval : Hedychium spp. (Zingiberaceae).
Maïs : Zea mays (Poaceae).
Mangoustan : Garcinia mangostana (Clusiaceae).
Manguier / Mangue : Mangifera indica (Anacardiaceae).
Marjolaine / Marie Jolaine : Origanum majorana (Lamiaceae).
Matricaire / Matrécoeur : Tanacetum parthenium (Asteraceae).
Menthe : Mentha suaveolens (Lamiaceae).
Millefeuille : Conyza albida (Asteraceae).
Mourongue : Moringa oleifera (Moringaceae).

Muguet : Ophiopogon intermedius (Asparagaceae).
Mûrier : Morus alba var. indica (Moraceae).
Oeillet malbar : Tagetes erectus (Asteraceae).
Oranger / Orange : Citrus sinensis (Rutaceae).
Orthochifon / Jouvance / Herbe la tension : Eupatorium riparium (Asteraceae).
Pagode : Tribulus cistoides (Zygophyllaceae).
Pamplemousse / Pamplemoussier : Citrus grandis (Rutaceae).
Pariétaire à piquants : Amaranthus spinosus (Amaranthaceae).
Patience blanc : Rumex patienta (Polygonaceae).
Pêche / Pêcher : Prunus persica (Rosaceae).
Persil : Petroselinum crispum (Apiaceae).
Petit Badamier / Badamier les vers : Combretum constrictum (Combretaceae).
Petit Baume / Baume : Iboza riparia (Lamiaceae).
Petit Chiendent : Cynodon dactylon (Poaceae).
Petit Poivrier : Desmodium scalpe (Fabaceae).
Petit Tamarin blanc : Phyllanthus amarus ou P. ninuroides (Euphorbiaceae).
Piment : Capsicum frutescens (Solanaceae).
Piquant / Sournet : Bidens pilosa (Asteraceae).
Pissat de chien : Cleome viscosa (Capparidaceae).
Pissenlit / Chicorée : Taraxacum officinale (Asteraceae).
Pistache marronne : Teramnus labialis (Fabaceae).
Plantain / Gros Plantain : Plantago major (Plantaginaceae).
Poc-poc / Liane poc-poc : Cardiospermum halicacabum (Sapindaceae).
Poc-poc groseille : Physalis peruviana (Solanaceae).
Prunier malgache : Flacourtia indica (Flacourtiaceae).
Quatre épingles : Cassia alata (Caesalpiniaceae).
Quinquiliba : Combretum micranthum (Combretaceae).
Quinquina : Cinchona spp. (Rubiaceae).
Raisin marron / Vigne marronne : Rubus alceaefolius (Rosaceae).
Raquette : Hylocereus undatus (Cactaceae).
Réglisse-Cascavelle : Abrus precatorius (Fabaceae).
Ricin : Ricinus communis (Euphorbiaceae).
Riz : Oryza sativa (Poaceae).
Romarin : Rosmarinus officinalis (Lamiaceae).
Rose amère : Catharanthus roseus (Apocynaceae).
Rougette : Euphorbia prostrata (Euphorbiaceae).
Safran : Curcuma longa (Zingiberaceae).
Safran marron : Canna indica (Cannaceae).
Sapoty : Annona muricata (Annonaceae).
Sensitive : Mimosa pudica (Mimosaceae).
Simarouba : Quassia amara (Simarubaceae).
Tabac : Nicotiana tabacum (Solanaceae).
Tabac marron : Elephantopus scaber (Asteraceae).
Tamarinier : Tamarindus indicus (Caesalpiniaceae).
Thé : Thea sinensis (Ternstroemiaceae).
Thombé / Tombé / Z'herbe tombée : Leucas lavandulaefolia (Lamiaceae).
Thym : Thymus vulgaris (Lamiaceae).
Ti Ouette : Gomphocarpus spp. (Asclepiadaceae).
Ti Tamarin : Phyllanthus spp. (Euphorbiaceae).

Ti Trèfle : Oxalis corniculata (Oxalidaceae).
Tolsy : Ocimum canum (Lamiaceae).
Tomate marron : Solanum esculentum (Solanaceae).
Vacoi : Pandanus utilis (Pandanaceae).
Vanilla : Vanilia fragrans (Orchidaceae).
Vavangue : Vangueria edulis (Rubiaceae).
Verveine-citronnelle : Lippia citriodorata (Verbenaceae).
Vétyver : Vetiveria zizanoides (Poaceae).
Vigne / Raisin : Vitis labrusca ou V. vinifera (Vitaceae).
Violette : Viola odorata (Violaceae).
Z'Emballage / Emballage : Alternanthera sessilis (Amaranthaceae).

LEXIQUE

(Voir aussi le vocabulaire des tisaneurs pages 84 à 87).

Abortif : qui provoque l'avortement.

Accrescent : qui continue à croître après la fécondation (en parlant des parties de la fleur autres que l'ovaire).

Aérophagie : déglutition exagérée de l'air atmosphérique qui pénètre dans l'estomac et s'y accumule.

Albuminurie : présence d'albumine dans les urines.

Akène : fruit sec indéhiscent.

Altimontain : de haute montagne.

Aménorrhée : absence anormale des règles.

Amylacé : de la nature de l'amidon.

Androcée : ensemble des étamines.

Andropause : ralentissement ou arrêt de la vie sexuelle chez l'Homme.

Anémochore : dont la dispersion est assurée par le vent.

Anémie : état dans lequel le sang contient moins d'hémoglobine, et/ou moins de globules rouges.

Angiospermes : plantes à fleurs, à graines enfermées dans des cavités closes (dans un fruit).

Anthelminthique (ou vermifuge) : qui élimine les vers intestinaux.

Antiherpétique : contre l'herpès.

Antipsorique : qui combat la gale.

Antiseptique : agent qui détruit les micro-organismes ou en empêche la croissance.

Antiscrofuleux : contre les scrofules ou lésions ulcérées de la peau, à évolution lente.

Antrorse : dirigée vers le haut (pour une épine).

Aphrodisiaque : qui éveille ou stimule les désirs sexuels.

Aphte : ulcération superficielle de la muqueuse buccale.

Aphylle : sans feuille.

Apoplexie (attaque cérébrale) : suspension brusque, plus ou moins complète, des fonctions du cerveau avec perte de connaissance.

Arille : expansion (charnue) du funicule enveloppant plus ou moins la graine.

Arthrose : affection chronique dégénérative des articulations.

Astringent : qui resserre les tissus.

Athrepsie : état de dénutrition grave du jeune nourrisson, caractérisé par un amaigrissement extrême.

Axillaire : à l'aisselle de.

Balnéation : action de prendre ou de donner des bains à des fins thérapeutiques.

Blennorragie (ou échauffement, ou chaude-pisse ou gonorrhée) : maladie sexuellement transmissible due à une bactérie, le gonocoque.

Blépharite : inflammation du bord des paupières.

Cachexie : Etat d'affaiblissement, d'amaigrissement extrême du corps.

Capsule : fruit sec ayant plus de deux loges.

Cataracte : affection du cristallin, qui devenant progressivement opaque, rend la vue de plus en plus difficile.

Catarrhe : terme ancien désignant toute inflammation aigüe ou chronique des muqueuses ; actuellement réservé aux inflammations des voies respiratoires accompagnées de sécrétions abondantes.

Caustique : qui a une action corrosive sur les tissus en provoquant leur nécrose ou destruction.

Céphalée (ou céphalalgie) : mal de tête diffus ou localisé.

Chancre : ulcération cutanée ou muqueuse.

Charbon : maladie infectieuse contagieuse, commune à l'Homme et au bétail, due au **Bacille charbonneux.**

Chéloïde : bourrelet dur de la peau, parfois ramifié et en forme de patte d'Ecrevisse, constitué au niveau d'une brûlure, d'une cicatrice.

Chyle : liquide intestinal blanchâtre représentant le résultat de la digestion.

Chylurie : présence de chyle dans les urines.

Clystère : lavement.

Colique : spasme douloureux d'un des organes contenus dans l'abdomen : vésicule biliaire, estomac, intestin, rein, etc...

Coliques néphrétiques : douleurs subites dans les reins.

Contraceptif : destiné à empêcher la conception et la grossesse.

Contusion : meurtrissure causée par un coup qui ne produit pas de blessure ouverte ou par une forte pression.

Coryza (ou rhume de cerveau) : inflammation de la muqueuse des fosses nasales.

Cosmopolite : existant dans la (presque) totalité du monde.

Croup : laryngite diphtérique compliquée de difficultés respiratoires dues aux fausses membranes et à l'oedème de la muqueuse du larynx.

Cystite : inflammation de la vessie.

Dartres : lésions cutanées limitées formant des placards rouges isolés. Il s'agissait jadis des croûtes et des exfoliations produites par diverses affections de la peau : acné, eczéma, psoriasis, urticaire, etc...

Décoction : action de faire bouillir les plantes dans un liquide.

Déhiscent : qui s'ouvre (un fruit).

Dengue (ou fièvre rouge) : maladie infectieuse due à un virus, transmis par la piqûre de **Moustiques**.

Dépuratif : qui purifie l'organisme ; qui favorise l'élimination de ses déchets et de ses toxines.

Détersif (ou détergent) : qui nettoie (une plaie).

Diaphorétique (ou sudorifique) : qui favorise la transpiration cutanée.

Diaspores : "unités de dissémination" désignant généralement les spores ou bien les graines et/ou les fruits.

Dioïque : plante dont les fleurs à étamines et les fleurs à pistil sont sur des pieds différents.

Diurétique : qui accroît la production d'urine.

Drupe : fruit charnu à noyau.

Durillon : callosité qui se produit aux pieds ou aux mains par épaississement de la couche cornée de la peau.

Dysenterie : affection intestinale provoquant de la douleur et une diarrhée avec présence de sang.

Dysménorrhée : règles douloureuses et difficiles.

Echauffement : voir à Blennorragie.

Eczéma : inflammation de la peau, provoquant des démangeaisons. Cette inflammation est souvent d'origine allergique.

Edaphique : qui concerne le sol.

Elephantiasis : augmentation considérable du volume d'un membre ou d'une partie du corps, causée par un oedème dur et chronique.

Elliptique : en forme d'ellipse, ou courbe régulière plus longue que large et rétrécie du milieu vers les deux bouts.

Emétique (ou vomitif) : qui provoque le vomissement.

Emménagogue : qui favorise ou régularise l'écoulement des règles.

Emollient : qui adoucit, qui amollit les tissus.

Endémique : se dit d'un taxon dont l'aire de répartition est constituée par un territoire limité (une île, un archipel, une montagne).

Entérocolite : inflammation de la muqueuse de l'intestin grêle et du côlon.

Entorse : distension brutale, avec élongation ou rupture des ligaments d'une articulation.

Ericoïde : qui a l'aspect d'une **Bruyère** (genre Erica).

Erysipèle : maladie contagieuse de la peau, caractérisée par une inflammation surtout du derme, due à un **Streptocoque**. Se présente sous la forme d'un placard rouge et oedématié.

Erythème : rougeur congestive de la peau.

Exotique : qui appartient à un pays étranger et lointain.

Exert : faisant saillie au dehors.

Fasciculé : en faisceau.

Fièvre intermittente : fièvre paludéenne.

Foliole : division d'une feuille composée.

Follicule : fruit sec n'ayant qu'une ouverture.

Fomentation : compresse.

Fruticée (ou fourré) : endroit touffu où poussent des arbrisseaux, des arbustes, des broussailles.

Funicule : "cordon ombilical" rattachant l'ovule au placenta.

Galactogène : qui détermine la sécrétion lactée.

Gale : maladie cutanée parasitaire, contagieuse, accompagnée de démangeaisons, causée par un acarien microscopique, le Sarcopte.

Gastralgie : douleur à l'estomac.

Gastrique : qui se rapporte à l'estomac.

Gastro-entérite : inflammation simultanée de l'estomac et de l'intestin.

Glabre : dépourvu de poils.

Gonorrhée : voir Blennorragie.

Grattelle : gale légère. Désigne localement des démangeaisons, qui incitent à se gratter.

Gravelle (ou lithiase rénale) : maladie produite par des calculs urinaires.

Halophile : se dit d'une plante qui se plaît dans les terrains salés.

Héliophile : qui recherche le soleil.

Hématurie : présence de sang dans les urines.

Hémoptisie : crachement de sang provenant de la trachée, des bronches ou des poumons.

Hémostatique : substance capable d'arrêter une hémorragie.

Hétérophylle : se dit des plantes qui ont des feuilles juvéniles et des feuilles adultes de formes différentes.

Houppier : ensemble des ramifications qui composent la partie supérieure d'un arbre.

Hydrochore : dont la dispersion est assurée par l'eau.

Hydropisie : accumulation de sérosité dans une cavité naturelle du corps ou entre les éléments du tissu conjonctif.

Hygrophile : qui recherche l'humidité.

Hyperhémie (ou congestion) : accumulation excessive de sang dans les vaisseaux d'un organe ou d'un tissu.

Hypocholestérolémiant : qui fait baisser la quantité de cholestérol en circulation dans le sang.

Hypoglycémiant : qui peut abaisser le taux de glucose dans le sang.

Ichthyotoxique : toxique pour les poissons.

Ictère (ou jaunisse) : coloration de la peau et des muqueuses par les pigments biliaires.

Indéhiscent : qui ne s'ouvre pas spontanément (un fruit sec).

Indigène : qui a toujours vécu dans un territoire donné. Par opposition, une plante exotique a été apportée par l'Homme sur ce territoire.

Inerme : qui n'a ni aiguillons, ni épines.

Infundibuliforme : en forme d'entonnoir.

Interfluve : relief séparant deux ravines.

Leucorrhée (ou pertes blanches) : écoulement blanchâtre par le vagin.

Linéaire : allongé, plan et presque également étroit dans toute sa longueur.

Lithiases (ou calculs) : concrétions solides rencontrées dans les voies biliaires ou urinaires.

Loculicide : à fentes de déhiscence situées sur le dos des carpelles.

Lyse : destruction, dissolution.

Mégatherme : à température élevée.

Mésotherme : à température moyenne.

Métrorragie : hémorragie utérine survenant en dehors de la période des règles.

Microphylle : à petites feuilles.

Microtherme : à température basse.

Miction : action d'uriner.

Mycose : affection parasitaire provoquée par un champignon.

Néotropical : des régions tropicales du Nouveau Monde (l'Amérique).

Néphrite : inflammation du rein.

Névralgie : vive douleur d'origine nerveuse, et en particulier mal de tête.

Obovale : en ovale dont la plus grande largeur est en haut, donc en forme d'oeuf renversé.

Oedème : gonflement du tissu sous-cutané.

Onguent : médicament constitué par divers corps gras.

Ophtalmie : toute affection inflammatoire de l'oeil.

Orchite : inflammation du testicule.

Ornithochorie : dissémination effectuée par les oiseaux.

Paléotropical : concerne la zone intertropicale de l'Ancien Monde.

Pantropical : de toutes les régions tropicales.

Pauciflore : avec un petit nombre de fleurs.

Pectoral : bon pour la poitrine.

Périanthe : calice + corolle (pièces florales qui entourent les organes sexués).

Pertes blanches : voir à Leucorrhée.

Photophile : exige un fort ensoleillement.

Phtisie (ou tuberculose pulmonaire) : maladie infectieuse et contagieuse due au **Bacille de Koch**.

Phyllomorphe : en forme de feuille.

Pleurodynie (ou point de côté) : douleur du thorax en rapport avec une inflammation de la plèvre ou une affection rhumtismale.

Polynévrite : atteinte dégénérative de plusieurs nerfs périphériques.

Prolapsus : descente d'un organe ou d'une partie d'organe.

Psoriasis : affection cutanée caractérisée par des squames blanchâtres recouvrant des plaques rouges.

Ptéridophytes : Plantes Vasculaires regroupant entre autres, les Fougères, les Prêles, les Lycopodes, les Sélaginelles.

Rempart : paroi abrupte.

Résolutif : qui facilite le retour à l'état normal d'un tissu enflammé.

Rétinopathie : toute affection de la rétine.

Révoluté : feuilles dont les bords sont enroulés du côté de la face inférieure.

Rubéfiante : drogue irritante qui fait rougir la peau.

Semi xérophile : qui croît dans les milieux mi-secs, mi-humides.

Scrofule (ou écrouelles) : lésions ulcérées de la peau dues à une atteinte tuberculeuse des ganglions lymphatiques superficiels.

Sempervirente : se dit d'une plante ligneuse qui porte des feuilles toute l'année.

Sessile : feuille sans pétiole, sans pédoncule.

Sinapisme : cataplasme ou emplâtre destiné à produire une révulsion ou afflux de sang dans une région plus ou moins éloignée d'un organe malade.

Stomachique : qui favorise la digestion gastrique.

Stomatite : inflammation de la bouche, de la muqueuse buccale.

Subéreux : liégeux.

Subtropical : qui est proche des tropiques, mais à une latitude plus élevée.

Sympathicomimétique (ou sympathomimétique) : qui a des effets similaires à ceux que l'on obtient en stimulant le système nerveux (ortho)sympathique.

Taxon : unité systématique de rang quelconque.

Tomenteux : couvert de poils cotonneux.

Thyrse : grappe d'épillets dressée.

Topique : médicament à usage externe, qui agit localement, à l'endroit où il est appliqué.

Urcéolé : en forme de grelot.

Urétrite : inflammation de la muqueuse de l'urètre.

Vésicant : qui produit des vésicules, des ampoules sur la peau ou les muqueuses.

Vitiligo : troubles de la pigmentation de la peau qui présente des plages décolorées, bien délimitées, entourées d'une zone plus foncée.

Vulnéraire : se dit d'une substance qui guérit les plaies, les blessures.

Xérophile : qui croît dans les lieux secs.

Zoochore : dont la dispersion est assurée par les animaux.

BIBLIOGRAPHIE

ABBAYE (H. des) (1951) - Traité de Lichenologie. Lechevalier éditeur, Paris.

ADJANOHOUN et Coll. (1982) - Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques aux Comores. Edition Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.). 218 p.

ADJANOHOUN et Coll. (1983) - Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques à Maurice (Iles Maurice et Rodrigues). Edition A.C.C.T. 214 p.

ADJANOHOUN et Coll. (1982) - Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques aux Seychelles. Edition A.C.C.T. 170 p.

ALBANY J. (1974) - P'tit glossaire. Le piment des mots créoles. Imprimerie Mazarine, Cachan. 116 p.

ALBANY J. (1983) - Supplément du P'tit glossaire. Paris. 68 p.

AMOURETTE M.-Th., LECOMPTE D., DEFOS DU RAU J. (1975) - Atlas des D.O.M.. La Réunion. Population (répartition et densité) 2 p. et 1 planche.

ANDOCHE J. (1984) - Pratiques de guérissage et culture populaire créole à l'île de La Réunion. Mémoire de maîtrise. Université Paris V. 183 p.

ANDRE R., BAILLEUL F., DELAVEAU P., PARIS R.R., JACQUEMIN H. (1976) - Etude chimique du Danaïs fragrans Gaertn (Rubiaceae). Plantes Médicinales et Phytothérapie 1976, tome X, n° 2, pp 110-118.

ANDRE R., DELAVEAU P., JACQUEMIN H. (1976) - Recherches phytochimiques sur quelques Rubiacées malgaches. Plantes Médicinales et Phytothérapie 1976, tome X, n° 4 pp 233-242.

BAGGIONI D. (1987) - Petit dictionnaire du Créole réunionnais/Français. Université de la Réunion. 359 p.

BAKER C.A., BAKHUIZEN R.C. (1965) - Flora of Java. Tome II.

BAKER J.G. (1877) - Flora of Mauritius and the Seychelles. London. 557 p.

BARAT Chr. (1980) - A la découverte de La Réunion. Volume 8 : Rites et Croyances. Edition Favory. 151 p.

BARRÉ N. et BARAU A. (1982) - Oiseaux de La Réunion. A.G.M., St-Denis. 196 p.

BATE-SMITH E. (1956). - The commoner phenolic constituants of plants and their systematic distribution. Sci. Proc. Roy. Dublin. Soc. vol. 27, pp 165-176.

BENOIST J. (1980) - Les carnets d'un guérisseur réunionnais. Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien. 124 p.

BENOIST M. et DEFOS DU RAU J. (1975) - Atlas des D.O.M. La Réunion. Climatologie : 8 p. et 3 planches.

BEP OLIVER-BEVER (1986) - Medicinal plants in tropical West Africa. Cambridge University Press. 375 p.

BERG C.C. et VAN HEUSDEN E.C.H. (1985) - Flore des Mascareignes . Moracées. 21 p.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1983) - Voyage à l'Ile de France (1768-1770). Maspero, Paris. 258 p.

BERSEZ J. (1983) - Remèdes et pratiques étranges à l'Ile de La Réunion. Guérison par les plantes. 75 p.
BERTILE W. (1987) - La Réunion, atlas thématique et régional. A.G.M., St-Denis. 162 p.
BEZANGER-BEAUQUESNE L., DEBRAUX G., GARNIER G. (1961) - Ressources médicinales de la flore française. Vigot Frères éditeurs, Paris. Deux volumes 115 p + 37 planches.
BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORCK M. (1975) - Les plantes dans la thérapeutique moderne. Maloine éditeur, Paris. 440 p.
BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORCK M., FROTIN F. (1980) - Les plantes médicinales des régions tempérées. Maloine éditeur, Paris. 440 p.
BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORCK M. (1981) - Les plantes dans la thérapeutique moderne. Actualisation 1981. 75 p.
BEZANGER-BEAUQUESNE L. (1985) - Nouveaux aspects des plantes médicinales usuelles. Plantes médicinales et Phytothérapie 1985, tome XIX, n° 2, pp 109-155.
BINAN (1884) - Le dictionnaire des bois. Le Courrier de St-Pierre.
BOIS D. (1934) - Plantes à épices, à aromates, à condiments. Paul Lechevalier éditeur. 289 p.
BOITEAU P. (1979) - Précis de Matière Médicale Malgache. Librairie de Madagascar. 98 p.
BOSSE Cl. (1977) - Ca Bourbon même. Imprimerie Alencennoise, Alençon. 83 p.
BOSSER J. et SLEUMER H. (1980) - Flore des Mascareignes. Flacourtiacées. 26 p.
BOUGEROL Ch. (1983) - La Médecine populaire à la Guadeloupe. Editions Karthala. 179 p.
BRUNETON J. (1987) - Eléments de phytochimie et pharmacognosie. Lavoisier 585 p.
BYRD GRAF A. (1981) - Tropica. Roehrs Company - Publishers. 1136 p.

CABANIS Y., CHABOUIS L. et F. (1970) - Végétaux et groupements végétaux de Madagascar et des Mascareignes. Bureau pour le développement de la production agricole. Tananarive. Quatre tomes pour 1345 p.
CADET Th. (1977) - La végétation de l'Ile de La Réunion. Thèse soutenue le 26 avril 1977. Imprimerie Cazal, St-Denis de La Réunion. 312 p.
CADET Th. (1981) - Fleurs et plantes de La Réunion et de l'Ile Maurice. Editions du Pacifique. 130 p.
CADET Th. (1984) - Plantes rares ou remarquables des Mascareignes. Editions A.C.C.T. 132 p. + 48 photographies.
CARAYOL M. (1985) - Particularités lexicales du français réunionnais. Nathan éditeur. 391 p.
CHABERT A. (1986) - Plantes médicinales et plantes comestibles de Savoie. Curandera. 152 p.
CHAUDENSON R. (1974) - Le lexique du parler créole de La Réunion. Librairie Honoré Champion, Paris. Deux tomes pour 1249 p.
CHAUDENSON R. et Coll. (1983) - Magie et Sorcellerie à La Réunion. Livres Réunion. 135 p.
CHOPRA R.N., NAYAR S.L., CHOPRA I.C. (1956) - Glossary of Indian

medicinal plants. Council of scientific and industrial research. New Delhi. 330 p.
CHRISTENSEN V., ABDEL-LATIFA (1949) - A new microchemical outside indicator for the anthraquinone derivatives. Scientific edition p 651.
COODE M.J.E. (1978) - Flore des Mascareignes. Joncacées. 7 p.
COODE M.J.E. (1979) - Flore des Mascareignes. Rutacées. 37 p.
COODE M.J.E. (1980) - Flore des Mascareignes. Pittosporacées. 7 p.
COODE M.J.E. (1980) - Flore des Mascareignes. Renonculacées. 7 p.
COODE M.J.E. (1981) - Flore des Mascareignes. Myrsinacées. 29 p.
COODE M.J.E. (1982) - Flore des Mascareignes. Euphorbiacées. 117 p.
CORDEMOY (E. JACOB DE) (1895) - Flore de l'île de La Réunion. Librairie des Sciences Naturelles P. Klincksieck, Paris. 544 p.
CORDEMOY (H. JACOB DE) (1900) - Gommes, résines d'origine exotique et les végétaux qui en produisent. Augustin Chamel éditeur, Paris. 312 p.

DARUTY Cl. (1886) - Les plantes médicinales de l'île Maurice et des pays intertropicaux. General Steam Printing Company, Maurice. 124 p.
DARUTY Cl. (1889) - Notes sur la thérapeutique coloniale de l'île Maurice née de l'empirisme. Port-Louis. 104 p.
DAS M.C. and MAHATO S.B. (1983) - Triterpenoids. Phytochemistry, vol 22, n° 5 pp 1071-1095.
DEBELMAS A.M., DELAVEAU P. (1978) - Guide des plantes dangereuses. Maloine, Paris. 192 p.
DEBRAY M., JACQUEMIN H., RAZAFINDRAMBAO R. (1971) - Contribution à l'inventaire des plantes médicinales de Madagascar. O.R.S.T.O.M. 150 p.
DE FERRE Y. (1978) - Précis de botanique. Végétaux inférieurs. Masson éditeur. Les Ptéridophytes. 57 p.
DEFOS DU RAU J. (1975) - Atlas des D.O.M.. La Réunion. Situation. 4 p. et 3 cartes.
DESCHEEMAEKER A. (1979) - Ravi-Maitso. Imprimerie St-Paul, Fianarantsoa. 112 p.
DESCHEEMAEKER A. (1984) - Traduction française de la partie médicinale des Ravi-Maitso. Imprimerie St-Paul, Fianarantsoa. 86 p.
DUCHEMANN B. (1900) - Exposition universelle de 1900. Colonies et pays de protectorats. Les plantes médicinales. pp 117-146.
DU PETIT THOUARS A.A. (1822) - Histoire particulière des plantes orchidées recueillies sur les trois îles australes d'Afrique, de France, de Bourbon et de Madagascar. Paris. 52 p + 110 planches.
DUPONT J. et GIRARD J.-Cl. (1986) - La Sauvegarde des Plantes Indigènes Menacées à La Réunion. S.R.E.P.E.N.. 57 p
DURAND D. (1981) - Les Chinois de La Réunion. Australes Edition. 259 p.

FARNSWORTH N.R. (1966) - Biological and phytochemical screening of plants. Journal of Pharmaceutical Sciences. Volume 55, n° 3, pp 225-270.
FER. A. et Coll. (1987) - Relations trophiques entre les

Angiospermes parasites et leurs hôtes respectifs. II - Voies de transport et mécanismes impliqués dans le transfert des substances trophiques à l'interface hôte-parasite. Bull. Soc. bot. Fr., 134, Actual. bot. 1987 (314), 109-120.
FORGACS et Coll. (1981) - Etudes phytochimiques et activités biologiques des plantes endémiques de l'île de La Réunion et de l'île Maurice. Plantes Médicinales et Phytothérapie 1981, Tome XV, n° 2, pp 80-91.
FOSBERG F.R., BOITEAU P., SACHET M.H. (1977) - Nomenclature of the Ochrosoniinae (Apocynaceae) : 2. synonymy of Ochrosia Juss. and Neisosperma Raf.. Adansonia tome 17, fasc. 1., ser. 2, pp 23-33.
FOURNET J. (1976) - Flore illustrée des Phanérogames de Guadeloupe et de Martinique. I.N.R.A., Paris. 1636 p.
FRIEDMANN F. et CADET Th. (1976) - Observations sur l'hétérophyllie dans les îles Mascareignes. Adansonia, ser. 2, 15 (4) : p 423 à 440.
FRIEDMANN F., GUEHO J., STAUB F. (1977) - Guide des principales plantes indigènes et des oiseaux de l'île Rodrigues. Revue Agricole et Sucrière de l'île Maurice. Vol. 56, fasc. 1, pp 1-19.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Anacardiacées. Inédit.
FRIEDMANN F. (1981) - Flore des Mascareignes. Ericacées. 15 p.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Erythroxylacées. Inédit.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Linacées. Inédit.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Rosacées. Inédit.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Sapindacées. Inédit.
FRIEDMANN F. (1981) - Flore des Mascareignes. Sapotacées. 27 p.
FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Sterculiacées. Inédit.
FRITSCH R. (1984) - Fleurs de nos montagnes. Imprimerie. S.A.E.P. Colmar. 192 p.
FULTON C.C. (1932) - The precipitating agents for alkaloïds. Am. Jour. Pharm. avril 1932. pp 244-271.

GARNIER G. (1961) - Ressources médicinales de la flore française. Liliacées. Vigot Frères éditeurs, Paris. pp 210-266.
GEISSMAN T.A. (1962) - The chemistry of flavonoïds compounds. Plegamon Press, London.
GUEHO J. - Flore des Mascareignes. Rhamnacées. Inédit.
GUIGNARD D. (1986) - Si je dis : "Sorcier" ! Regard sur la sorcellerie réunionnaise. Université de La Réunion. Institut de Linguistique et d'Anthropologie. 101 p.
GUIGNARD J.L., COSSON L., HENRY M. (1985) - Abrégé de phytochimie. Masson éditeur.
GUILLAUMET et MARAIS - Flore des Mascareignes. Cactacées. Inédit.
HAMPTON HOCH J. (1933) - Tanin spot tests. American Pharmaceutical Association. pp 121-124.
HARBONES J.B., MABRY J.J., MABRY M. (1975) - The flavonoïds. Editor Chapman and Hall, London.
HEESTERMAN J.E. (1961) - Het aantonen van cumarine in plantaardig materiaal. Chemish weekblad 57. pp 320-321.
HOAREAU R. (1981) - Les plantes médicinales de l'île de La Réunion. Faculté de pharmacie de Montpellier. Thèse. 105 p.
HUBERT DELISLE M.J. et LAVERGNE R. (1982) - La tisanerie, vertus secrètes des plantes médicinales (tome 6 de l'Univers de la

Famille Réunionnaise). Mascareignes éditions : 264 p.
HUBERT DELISLE M.J. (1981) - La médecine populaire. Encyclopédie de La Réunion. Tome 5. pp 129-141.
HUMBERT H. (1963) - Flore de Madagascar et des Comores. Composées. Tome III. 911 p.
HUSSON H.P. (1984) - Les plantes, médicaments de l'an 2000. Plantes et Médecines n° 9, pp 32-35.

IMHAUS M.G. (1857) - Notices sur les principales productions naturelles et fabriquées de cette île, île de La Réunion. Imprimerie E. Donnaud, Paris. 122 p.

JARDIN Cl. (1970) - List of foods used in Africa. Second edition, revised. F.A.O.. 328 p.
JAY M., LEBRETON Ph., LETOUBLON R. (1971) - Apports récents de la biochimie à la résolution de quelques problèmes systématiques posés par les légumineuses. Boissiera 19, 1971. pp 219-257.
JOHNS S.R., LAMBERTON J.A. (1965) - New aporphine alkaloïds from Cassytha filiformis L.. Austral. J. Chem. 1966, 19, pp 297-302.

KERHARO J/ (1974) - La pharmacopée sénégalaise traditionnelle. Editions Vigot Frères, Paris. 1012 p.
KOSTERMANS A.J.G.H. (1982) - La Flore des Mascareignes. Lauracées. 16 p.

LAVERGNE R. (1978) - Les pestes végétales de l'île de La Réunion. Info-Nature n° 16. pp 9-59.
LAVERGNE R. (1980) - Fleurs de Bourbon. Tome 1. Editions Cazal, St-Denis de La Réunion. 218 p.
LAVERGNE R. (1986) - Etude de quelques plantes médicinales indigènes de l'île de La Réunion. D.E.A. de botanique tropicale appliquée. Montpellier. 56 p.
LAVERGNE R. (1987) - Notes inédites obtenues à partir des enquêtes de mes élèves, accompagnant leurs herbiers, sur les plantes médicinales de l'île de La Réunion.
LEBRETON Ph. (1964) - Eléments de chimiotaxonomie botanique. Cas des flavonoïdes chez les Urticales. Bull. de la Soc. Bot. Fr. tome 111, n° 1-2, pp 80-93.
LEBRETON Ph. (1968) - Phylogénie des Pariétales d'après leur contenu polyphénolique. Naturalia Monspeliensia sér. Bot., fasc. 19, pp 79-86.
LEBRUN L. (1984) - Les plantes médicinales des tisaniers de l'île de La Réunion. Thèse soutenue à l'U.E.R. de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Poitiers. 87 p.
LECLERC H. (1983) - Précis de phytothérapie. Thérapeutique par les plantes françaises. Masson éditeur. Cinquième édition, quatrième tirage. 363 p.
LECLERC J. (1864) - Les plantes médicinales de l'île de La Réunion. 85 p.
LECOUFLE M. (1981) - Orchidées exotiques. La Maison Rustique. 192 p.
LEEUWENBERG A.J.M. et RUDJIMAN S. - Flore des Mascareignes. Apocynacées. Inédit.
LEEUWENBERG A.J.M. - Flore des Mascareignes. Loganiacées. Inédit.

LEMAIRE M. (1988) - "Merci Madame, je suis guéri". Mme Visnelda. Flash édition, Bras Panon. 214 p.
LEMEE A. (1929) - Dictionnaire descriptif et synonymique des genres de plantes phanérogames. Brest. Neuf volumes.
LEROY J.F. (1982) - Les Angiospermes. Précis de Botanique. 2 Végétaux Supérieurs. Masson éditeur. pp. 201-473.
LEROY J.F. - Flore des Mascareignes. Le genre Coffea. Inédit.
LORENCE D. - Flore des Mascareignes. Monimiacées. Inédit.
LOUPY E. (1987) - Contribution à l'étude des plantes médicinales de l'île de La Réunion contenant des polyphénols : Dodonea viscosa L., Mimusops maxima (Poiret) Vaughan, Labourdonnaisia calophylloides Bojer. Faculté de Pharmacie de Montpellier. Thèse. 71 p.
LOUPY M.M. (1987) - Contribution à l'étude des plantes médicinales de l'île de La Réunion contenant des alcaloïdes : Ochrosia borbonica Gmel., Tabernaemontana mauritiana Jacq.. Faculté de Pharmacie de Montpellier. Thèse. 88 p.

MARAIS W. - Flore des Mascareignes. Asclépiadacées. Inédit.
MARAIS W. - Flore des Mascareignes. Celastracées. Inédit.
MARAIS W. et COODE M.J.E. (1978) - Flore des Mascareignes. Liliacées. 41 p.
MARAIS W. et FRIEDMANN F. - Flore des Mascareignes. Malvacées. Inédit.
MARKGRAF F. et BOITEAU P. (1973) - Les "bois de lait" des îles Mascareignes. Adansonia ser. 2, 13 (2) pp 241-248.
MARSHALL-JOHNSTON C. (1972) - Flora of Tropical East Africa. Rhamnaceae. 41 p.
MERTZ J. et M.A. (1985) - Guide des espèces forestières de Bébourg. O.N.F. 143 p.
MONTAGGIONI L. et NATIVEL P. (1988) - Guides géologiques régionaux. Masson éditeur. La Réunion, Ile Maurice, géologie et aperçus biologiques. 192 p.
MOULS G. (1982) - Etudes sur la sorcellerie à La Réunion (désir et réalité). N.I.D., St-Denis. 123 p.

NEMO J. (1983) - Musulmans de La Réunion. A.G.M., St-Denis. 231 p.
NYLANDER W. (1859) - Lichenes insulae borboniae. Annales de Sciences Naturelles série 4, volume XI, pp 248-261.

OZENDA P. et CLAUZADE G. (1970) - Les Lichens. Etude biologique et flore illustrée. Masson éditeur, Paris. 801 p.
OZENDA P. (1985) - La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen. Masson éditeur. 344 p.

PALMER E. (1977) - A field guide to the trees of Southern Africa. Collins, London and Johannesburg. 394 p.
PARIS R.R. et MOYSE H. (1971) - Matière Médicale. Masson éditeur. Première édition. Tome III. 510 p.
PARIS R.R. et MOYSE H. (1976) - Précis de Matière Médicale. Masson éditeur. Deuxième édition. Tome I. 420 p.
PARIS R.R. et MOYSE H. (1981) - Précis de Matière Médicale. Masson éditeur. Deuxième édition. Tome II. 518 p.

PARIS M. et HURABIELLE M. (1981) - Abrégé de Matière Médicale. Pharmacognosie. Masson éditeur. Tome I. 340 p.
PELT J.-M. (1979) - Les plantes médicinales, un savoir à réinventer. Le Courrier de l'U.N.E.S.C.O.. Juillet 1979.
PELT J.-M. (1984) - La vie sociale des plantes (deuxième édition). Librairie Arthème Fayard. 397 p.
PERNET R., MEYER G. (1957) - Pharmacopée de Madagascar. Institut de Récherche Scientifique. Tananarive. 86 p.
PERRIER DE LA BATHIE H. (1938) - Flore de Madagascar. Liliacées. 147 p.
PHILCOX D. (1982) - Flore des Mascareignes. Loranthacées. 7 p.
PIERRE M. (1983) - Les plantes de l'herboriste. Robert Jauze éditeur. 312 p.
POISSON J., MET Ch. (1967) - La methoxy-9-ellipticine, alcaloïde du **Bois jaune** de La Réunion (Ochrosia borbonica Gmel.). Annales Pharmaceutiques Françaises 25, 1967, n° 7-8, pp. 523-524.
POISSON J. et Coll. (1972) - Etude de quelques plantes médicinales malgaches. Annales Pharmaceutiques Françaises 1972, 30, n° 4, pp 241-254.
POLHILL R.M. - Flore des Mascareignes. Papilionacées. Inédit.
PRELLI R. (1985) - Guide des Fougères et plantes alliées. Editions Lechevalier, Paris. 199 p.

RAIMBAULT Cl. (1948) - Les plantes médicinales de l'île de La Réunion. Imprimerie Dieu et Patrie, St-Denis. 58 p.
RAUNET (1987) - Caractéristiques, distributions et organisations des sols à La Réunion. Notes manuscrites.
RENAUDIN S. et Coll (1987) - Relations trophiques entre les Angiospermes parasites et leurs hôtes respectifs. I - Nature et intensité des échanges entre les deux partenaires. Bull. Soc. bot. Fr., 134, Actual. bot. 1987 (314), 97-108.
RIQUIER J. (1960) - Notice sur les cartes géologiques de reconnaissance. Ile de La Réunion. Publication de l'I.R.S.M. Tananarive. 72 p.
RIVALS P. (1952) - Etude sur la végétation naturelle de l'île de La Réunion. Toulouse. 214 p.
RIVIERE-SESTIER M. (1984) - Remèdes populaires en Dauphiné. Presses Universitaires de Grenoble. 176 p.
ROBERT R. (1986) - Climat et hydrologie à La Réunion. Thèse soutenue à Montpellier le 6 novembre 1985. N.I.D., St-Denis. 438 p.
ROBSON N.K.B. et STEVENS P.F. (1980) - Flore des Mascareignes. Guttifères. 17 p.

SAM-LONG J.F. (1984) - Magie des arbres de La Réunion N.I.D., St-Denis 186 p.
SCHNELL R. (1970-71) - Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux. Les milieux. les groupements végétaux. Gauthier-Villars éditeur. Deux volumes : 952 p.
SCHNELL R. (1977) - La flore et la végétation de l'Afrique tropicale. Gauthier-Villars éditeur. Volume 4. 378 p.
SCOTT A.J. (1982) - Flore des Mascareignes. Hernandiacées. 4 p.
SCOTT A.J. - Flore des Mascareignes. Lécythidacées. Inédit.
SCOTT A.J. - Flore des Mascareignes. Méliacées. Inédit.